DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2004

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
Culture
Communication

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION AQUITAINE

2004

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2005

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la décentralisation, doit être informé des opérations réalisées en régions (aux plans scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés, sauf mention contraire, ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Textes rassemblés, saisis et mis en page par Christine Raucoule.
Coordination : Pierre Régaldo-Saint Blancard.
Bibliographie : Mauricette Laprie.
Illustrations dessinées sous Adobe Illustrator par Jean-François Pichonneau, d'après les documents fournis par les auteurs.
Cartes réalisées par Hélène Mousset, Hervé Gaillard et Olivier Bigot.

En couverture :

Jau-Dignac-Loirac (Gironde).
La Chapelle.

Photo aérienne du site.

Photo : Y. Silhol.

Imprimerie de la Roque
Z.I. Artigues - Avenue Gay Lussac

33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX

ISSN 1240-6066 © 2005

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Table des matières

Bilan et orientation de la recherche archéologique 8

Carte des opérations en Aquitaine 12

DORDOGNE 18

Travaux et recherches archéologiques de terrain 20

BERGERAC, Mont de Neyrat Nord 20
BERGERAC, Pombonne - La Brunetière Sud 20
BEYNAC-ET-CAZENAC, Le "Territoire des Sarrasins" 22
BOULAZAC, Pey Dauchou 22
CAMPAGNE DE BUGUE, Roc de Marsal 23
CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé I 25
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Le Château 28
CHATEAU-L'ÉVÈQUE, RD 939 - Déviation 29
CHAVAGNAC, Le Peira, Les Chanzes, La Verdonnie 29
CONDAT-SUR-VÉZÈRE, Sur la Forêt 29
COULOUNIEIX-CHAMIERS, Le camp de César, (*oppidum* de La Curade) 30
COURSAC, Font-de-Meaux 30
CREYSSE, Cantalouette I 31
CREYSSE, La doline de Cantalouette II 32
CREYSSE, Cantalouette III 33
CREYSSE, Cantalouette IV 34
CREYSSE, Combe Brune I 35
CREYSSE, Combe Brune III 35
CREYSSE, Les Coutets 38
CREYSSE, Vallon des Coutets, Déviation nord de Bergerac 39
CREYSSE, Le site de Vieux Coutet 40
CREYSSE, Les Garris II 40
CREYSSE, La Ribeyrie 41
LES-EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, *Castrum* de Commarque 43
LE FLEIX, La Vaure 44
LA JEMAYE, La Jemayotte 44
LAMOTHE-MONTRAVEL, Les Grande Pièces 44

LAMOTHE-MONTRAVEL, Les Nauves, Les Courtissons, Les Grandes Pièces 45
LES LÈCHES, RD 709, Déviation des Lèches 45
LIMEYRAT, Les Clos Longs 46
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU, *Villa* de Nontronneau 46
MAREUIL-SUR-BELLE, Beaugarie, Rompu,
Chez Chierman, Les Champs des Flacaudes 47
MAUZENS-ET-MIRAMONT, Le Meyrolet, La Meyrolette 47
MONTCARET, La Dodie 3 48
MONTCARET, Tête noire 48
NONTRON, 1 avenue du Général Leclerc 48
PÉRIGUEUX , Château Barrière 49
PÉRIGUEUX, Rue Jules Ferry 51
PÉRIGUEUX, 1 cours Saint-Georges 51
RIBAGNAC, Pech Chabrol 52
LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE, Séguignac,
Combeaux de Séguignac, Les Boiges, Les Brandaux 52
LA ROQUE-GAGEAC, Grotte Maldidier 53
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac 53
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Le château de l'Herm 54
SAINT-AVIT-SENIEUR 54
SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT, La Vieille Église 55
SAINT-CHAMASSY, Le Moulin du Roc 55
SAINT-MÉARD-DE-GURCON, Bois-Piqua 57
SERGEAC, Abri Reverdit 58
THÉNAC, Le bourg de Puyguilhem 58
VANXAINS, Église Notre-Dame 60
VILLETOUREIX, La Rigale 61

Opérations communales et intercommunales **62**

LA BACHELLERIE/PEYRIGNAC/LE LARDIN-SAINT-LAZARE/
BEAUREGARD-DE-TERRASSON/VILLAC, A 89 63
BERGERAC, RD 709, section de la Garrigue 64
HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT,
Le Trou de Loup, Les Coutaudes, Les Chenauds, Frugier, Grand Gilou 64
SAINT-JEAN ET SAINT-PIERRE-DE-COLE,
Carrière Boudeau : Font Pepy, Les Grandes Terres, La Macle, Le Breuilh 64
VALLÉES DE LA DORDOGNE, DE L'ISLE ET DE LA DRONNE,
Le Triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers 65
VALLÉE DE LA LIZONNE 67

GIRONDE **68**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **70**

BIGANOS, Bois de Lamothe 70
BLAYE, Le Monteil est 72
BORDEAUX, Cours du Chapeau Rouge 72

BORDEAUX, Ancien cinéma Gaumont 73
BORDEAUX, 50 rue Saint-Sernin 73
BORDEAUX, Route de Toulouse 74
BORDEAUX, Morphologie et expansion topographique 74
CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Le Pujeau de la Cabanne 76
CAUDROT, Place de l'église 76
COUTRAS, L'Essert 77
GOURS, La Petite Font 77
ISLE-SAINT-GEORGES, Prospection 78
IZON, Allée d'Anglade, Pont de Ribet, Pont de Mandron 80
JAU-DIGNAC ET LOIRAC, La Chapelle 80
LADAUX, Église Saint-Martin 83
LIBOURNE, Condat : rue Louis-Didier et chemin de Beauselle 83
LIBOURNE, Quai Souchet 84
LORMONT, Parc d'activités de la Gardette 84
LOUPIAC, Saint-Romain 85
LOUPIAC, Vignes de Cornélien 87
LUGASSON, Les Murasses 88
MARGUERON, Les Bernards 88
MÉRIGNAC, Déviation ouest 89
PINEUILH, L'Arbalestrier 89
SAINT-ÉMILION, Eglise monolithe et catacombes 89
SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE, Saint-Faure 95
SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE, Éperon barré de Niord 95
SAINT-LOUBÈS, Allée des Frênes 96
SAINT-PEY-DE-CASTETS, Pradiasse, Aux Bartos 98
VILLENAVE-D'ORNON, Marteau 98
VILLENAVE -D'ORNON, 52 avenue du Maréchal Leclerc 99

Opérations communales et intercommunales **100**

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX, Tracé et sites du tramway 101
CANTONS DE CADILLAC, SAINT-MACAIRE, SAUVETERRE ET TARGON,
Habitats aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales 103
ENTRE-DEUX-MERS, Inventaire des moulins à eau 104
MÉDOC, Sites de sidérurgie ancienne 104

LANDES **106**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **108**

BRASSEMPOUY, Pouy 108
CANENX-ET-RÉAUT, La Hubla 109
DAX, Berges de l'Adour 110
DAX, Cours du Maréchal Joffre, Rue des Maraîchers 111
DAX, Lycée Saint-Joseph 111

DAX, 29 rue du Tuc d'Eauze 112
GOUTS, Sondage des bâtis antiques du "Bigné" 112
MONSÉGUR, Tumulus Grand Tauzin n°1 113
MONT-DE-MARSAN, 9 et 11 rue F. Bastiat, 4bis, 4ter et 6 rue Saint-François 115
MONT-DE-MARSAN, Avenue de Villeneuve, Impasse de l'abbé Harriague 115
SAINT-PIERRE-DU-MONT, Centre-Bourg, Propriété Beguery 116
SAINT-PIERRE-DU-MONT, Église Saint-Genès des Vallées, Chapelle Saint-Louis 116
SANGUINET, Le Lac 117
TERCIS, Rue de Palisse, Allée de Lartigue 119
URGONS 120

Opérations communales et intercommunales **121**

AUDON/GOUTS/TARTAS, Evolution et dynamique du peuplement humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze, de la Protohistoire à nos jours 122

LOT-ET-GARONNE **124**

Travaux et recherches archéologiques de terrain **126**

AGEN, Lycée de Beaudre 126
AIGUILLON, Plaine de la Cibadère 129
BOÉ, Bory, Bordeneuve de Bory 129
CAUMONT-SUR-GARONNE, Ancienne Ville 130
CLAIRAC, 5-6 Impasse du Clocher 130
LAYRAC, Lotissement Beausoleil 131
MADAILLAN, Doulougnac 132
LE MAS D'AGENAIS, Bel Air 133
MASQUIÈRES, Lanauze 135
MONFLANQUIN, Centre du Bourg 138
MONTPOUILLAN, Le Choix, Le Pigeat, Les Bartotes 140
POMPOGNE 141
PONT-DU-CASSE, Au Gers 141
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA, Portely 142
SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL, Ladan 142
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Hameau de Goulard 143
TOURNON-D'AGENAIS, Le Bourg 145
VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin d'Anglade 147
VILLENEUVE-SUR-LOT, Babes Est et Ouest 148
VILLENEUVE-SUR-LOT , La Dardenne, Rue du Cap de L'Homme 148
VILLENEUVE-SUR-LOT, Frontignac-Sud, Chemin du Teyssonat 149
VILLENEUVE-SUR-LOT, 19 rue de Raouly, Las Treilles-Bas 150
VILLENEUVE-SUR-LOT, La Rouquette 150
VILLENEUVE-SUR-LOT, Rouquette Ouest 152
VILLENEUVE-SUR-LOT, Avenue de Lattre de Tassigny 153

PYRENEES ATLANTIQUES 154

Travaux et recherches archéologiques de terrain 156

AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN, Maison Capilla 156
ARANCOU, Bourouilla 158
BAYONNE, L'enceinte antique 159
BAYONNE, Casernes de la Nive, Bastion Saint-François 161
BAYONNE, Casernes de la Nive, Couvent des Cordeliers 162
BAYONNE, Assainissement rive gauche de l'Adour 162
BEDOUS, Déviation sud R.N. 134 165
BORCE, Maison forte Borce 2 165
LALONQUETTE, *Villa de l'Arribera deus Gleisiars* 166
LARUNS, La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey 169
LONS, Quartier Mirassou 172
LOUVIE-JUZON, Prieuré Saint-Vincent 173
OLORON-SAINTE-MARIE, Abords de la Cathédrale 174
OLORON-SAINTE-MARIE, La tour de Grède 177
OLORON-SAINTE-MARIE, Rue Paul Malherbe 178
PAU, Place Clémenceau 179
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz 179
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA, Le centre sidérurgique du massif de Larla 180

Opérations communales et intercommunales 182

LANTABAT-OSTABAT ASME 183
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau 184
Occupation du sol et espace rural dans le canton de Thèze 185
Prospection mines et métallurgie en vallées de Baïgorry et de Valcalros 186

Projets collectifs de recherche 189

LAGUNES DES LANDES DE GASCOGNE,
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande 190
AGEN, L'Ermitage 192
Circulation monétaire en Béarn 193
HAUTE VALLEE D'OSSAU,
Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron,
Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères 195
LA SAUVE-MAJEURE, L'Abbaye 197

Bibliographie 199

Personnel du Service régional de l'Archéologie 205

Index 207

Index des auteurs de notices 207
Index des sites et des communes 209

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Bilan et orientation de la recherche archéologique

En 2004, la recherche archéologique régionale a bénéficié d'une aide financière globale du Ministère de la Culture, toutes lignes confondues de 470 617,76 euros (pour 346 108,72 en 2003 et 326 327 euros en 2002).

Cette progression est due pour beaucoup aux aides accordées pour l'acquisition de deux bâtiments, destinés devenir des dépôts archéologiques, à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) et à Agen (Lot-et-Garonne) alors que les crédits d'aide à la recherche proprement dite (Titre V (56-20) et VI (66-98)) n'ont connu qu'une très légère progression : celle-ci est en adéquation avec le nombre d'opération programmée qui se maintient toujours autour de la trentaine.

Si 2004 a connu une augmentation des interventions sur le terrain, 162 au lieu de 147 en 2003, c'est uniquement en raison des fouilles préventives, résultat de la mise en place des opérations sur le tracé de la déviation de Bergerac.

L'importance de ces travaux influe aussi sur la répartition géographique des interventions puisqu'un tiers (52) des recherches concerne le département de la Dordogne devant la Gironde (39), les Pyrénées-Atlantiques (28), le Lot-et-Garonne (26) et les Landes (17).

Administrativement, ce travail sur le terrain découle aussi en grande partie des 1618 dossiers reçus au titre des procédures d'urbanisme. Ils ont entraîné la mise en place de 137 arrêtés préfectoraux de prescriptions (113 diagnostics, 24 fouilles). Ces chiffres traduisent une baisse continue comparée aux 195 arrêtés en 2002 pour 1495 dossiers et 83 arrêtés en 2003 pour 1791 dossiers.

Il faut d'ailleurs noter que le taux de prescription s'établit actuellement autour de 6,5 %, ce qui peut apparaître relativement faible eu égard au nombre de dossiers reçus. Toutefois les difficultés survenues à l'INRAP, en fin d'année 2004, pour réaliser ces diagnostics montrent qu'il n'est pas possible pour l'instant d'augmenter ce taux, sauf si des moyens humains supplémentaires étaient accordés à l'établissement.

Patriarche/Gestion des sols

Le fonctionnement de la cellule gestion des sols, au sein du service, a été réorganisé en 2004. Trois agents s'occupent de la mise à jour de l'application Patriarche, de l'enregistrement des opérations et de la mise en place des zones archéologiques ; deux agents gèrent les permis de construire, installations classées et lotissements ; un agent répond aux P.L.U. et études d'impact. Patriarche est le socle sur lequel se fonde la plupart des réponses d'urbanisme du service, après l'avis des prescripteurs.

Les premiers zonages archéologiques définis par le Code du Patrimoine ont été validés durant l'année 2004 (20 communes), selon un processus qui, après des difficultés de départ, semble aujourd'hui mieux calé. Les principales villes de la région, ainsi que quelques communes limitrophes connaissant une forte pression urbaine, ont été définies comme prioritaires. La plupart ont reçu un arrêté de zonage signé ou l'auront dans le premier trimestre 2005. Se sont ajoutées quelques communes rurales où le risque archéologique a semblé particulièrement important (*villa* ou *vicus* gallo-romain, occupation préhistorique ou protohistorique notamment).

Les demandes d'information pour les P.L.U., cartes communales et S.C.O.T. sont toujours abondantes suite à la loi S.R.U. Pour l'année 2004, ces données ont été fournies pour 272 communes (soit 11,89 % des communes de la région). Les études d'impact, d'importances inégales, sont au nombre de 115, dont 3 sur plusieurs départements.

Un bilan de la carte archéologique montre combien la répartition géographique et par périodes reflète avant tout l'état de la recherche archéologique, avec des thèmes davantage développés dans certains secteurs, en raison de choix de chercheurs universitaires ou de l'activité de correspondants locaux. Des périodes chronologiques (Mésolithique, Néolithique) apparaissent en déshérence ; des déséquilibres sont flagrants entre les départements selon les périodes et, sur la carte, des espaces vides apparaissent, manques imputables plutôt aux limites de nos connaissances qu'à un hypothétique vide du peuplement. Compléter et valider les informations de Patriarche demeure donc une priorité de la gestion des sols.

Dossiers d'urbanisme et d'aménagement du sol reçus en 2004 : 2490

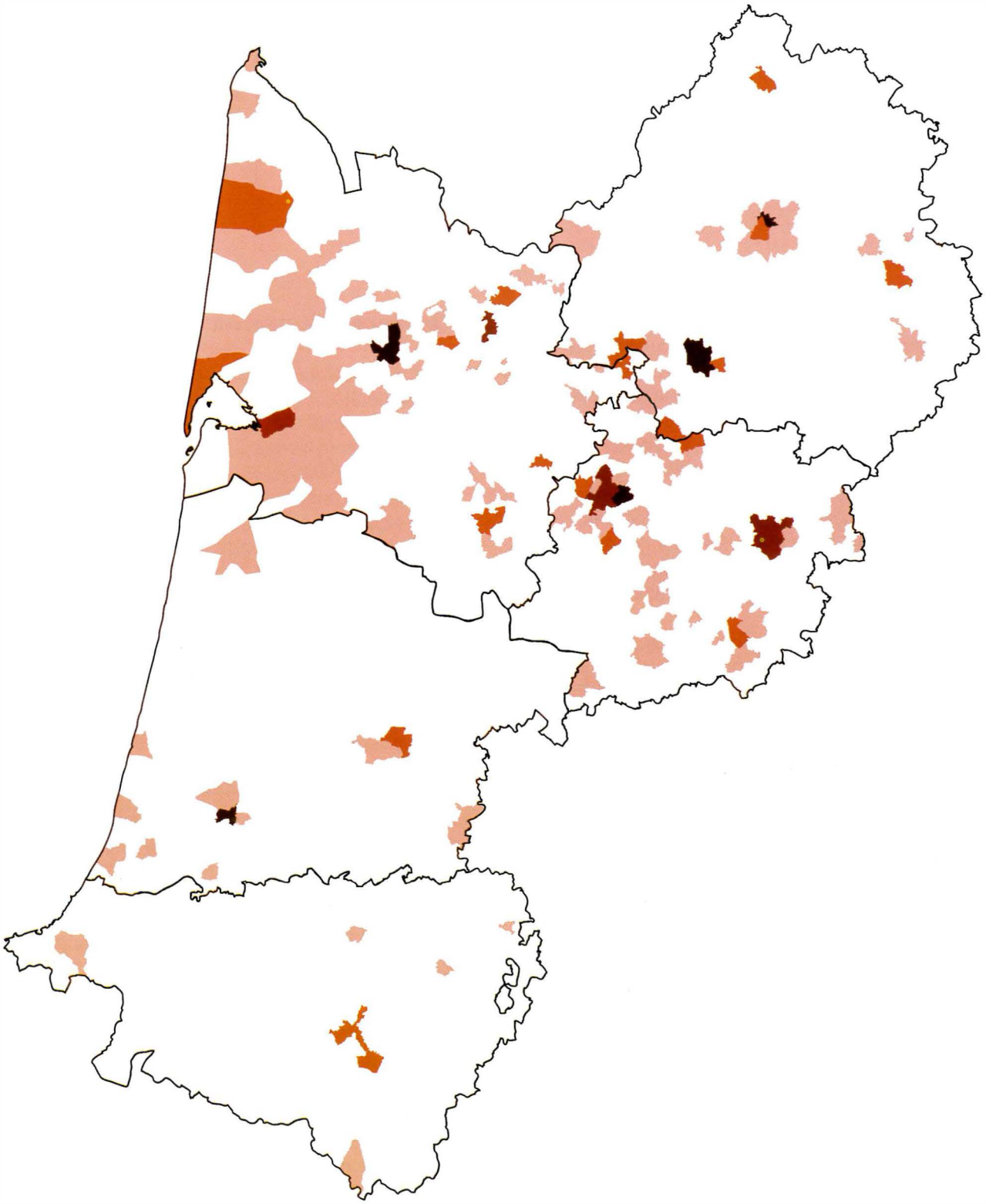

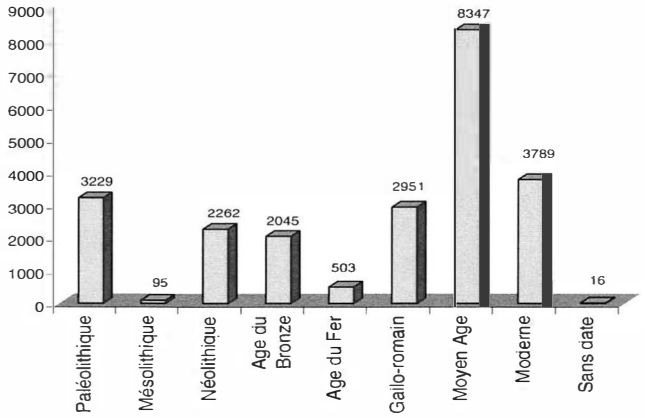

Ci-dessus :
Les entités archéologiques enregistrées dans Patriarche par période chronologique.

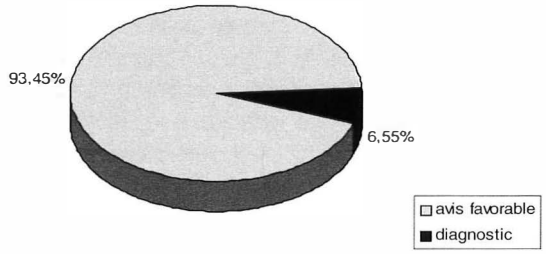

Ci-contre et ci-dessous :
Dossiers d"urbanisme et diagnostics.

	Avis favorable	Diagnostic	Total	% de diagnostic
Janvier 2004	134	5	139	3.6
Février 2004	123	12	135	8.9
Mars 2004	148	10	158	6.3
Avril 2004	97	13	110	11.8
Mai 2004	132	9	141	6.4
Juin 2004	168	10	178	5.6
Juillet 2004	148	12	160	7.5
Août 2004	70	4	74	5.4
Septembre 2004	178	12	190	6.3
Octobre 2004	102	4	106	3.8
Novembre 2004	117	7	124	5.6
Décembre 2004	120	4	124	3.2
Janvier 2005	131	11	142	7.7
Février 2005	110	20	130	15.4
Mars 2005	131	8	139	5.8
Avril 2005	79	3	82	3.7
Mai 2005	178	9	187	4.8
Juin 2005	161	10	171	5.8
TOTAL	**2327**	**163**	**2490**	**6.5**

Préhistoire

■ *Recherches archéologiques préventives*

Pour la Préhistoire, l'année 2004 est marquée par la fin des opérations de terrain sur les gisements mis au jour sur le tracé de la déviation Nord de Bergerac. Ces gisements sont primordiaux pour la connaissance des premières occupations humaines en bergeracois.

Ainsi, pour les gisements de la première tranche, le site de Vieux-Coutet est important dans la mesure où, en raison de la présence de niveaux d'occupations du Moustérien et du Châtelperronien, il se présente comme un gisement de référence pour la compréhension de la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur.

De même, le site de Cantalouette II "la Doline" correspond à une succession d'occupations depuis le Paléolithique inférieur jusqu'au Néolithique en passant par le Solutréen, culture auparavant non reconnue dans les gisements de plein air de la région. L'amas de taille solutréen retrouvé sur ce site de Cantalouette II témoigne de la réalisation sur place de plusieurs feuilles de laurier de grande taille. Aucun site d'une telle nature et d'une telle ampleur (en surface et en stratigraphie) n'avait encore jamais été étudié en archéologie préhistorique. Les sites de Cantalouette I, Cantalouette III et du Vallon des Coutets ont livré d'intéressants témoignages d'extraction, d'utilisation de silex pour différentes périodes préhistoriques.

Les fouilles de la deuxième tranche de la section nord se sont déroulées au cours de la deuxième moitié de l'année 2004. Il s'agit de sites (Cantalouette IV, Combe-Brune, Les Garris) dont le potentiel général contribue à enrichir la connaissance des cultures préhistoriques de la fin du Paléolithique moyen et du début du Paléolithique supérieur.

L'ensemble des données scientifiques récoltées à l'occasion des travaux d'archéologie préventive sur la déviation de Bergerac va nourrir les réflexions scientifiques de plusieurs disciplines et enrichir les réflexions sur diverses problématiques et notamment celle de l'histoire géologique du plateau du Pécharmant mieux connue dans sa complexité (systèmes karstiques anciens).

Ainsi, l'ample exploitation scientifique des données récoltées devra se développer sur les toutes prochaines années et sera de premier plan pour la compréhension des cultures et des sociétés paléolithiques en Europe.

■ *Recherches archéologiques programmées*

L'année 2004 sera marquée pour être celle de la fin des campagnes de fouilles du site de Brassempouy. Cette année d'opération a permis d'effectuer les dernières compilations de données. Une attention particulière a ainsi été portée sur les questions de mise en place des dépôts archéologiques de manière à dresser un bilan stratigraphique apte à ouvrir d'intéressantes perspectives sur les corrélations potentielles entre les couches présentes dans les différents secteurs du gisement. Les travaux scientifiques déjà disponibles et l'exploitation des résultats dernièrement acquis permet d'envisager une publication monographique dans un avenir proche.

Pour la Grotte d'Isturitz, la méthodologie mise en œuvre pour les opérations de traitement des déblais livre des résultats qui témoignent de l'intérêt de la démarche. Les données obtenues sont toujours aussi porteuses d'information tant du point de vue des caractéristiques techno-économiques des industries lithiques aurignaciennes (à noter la mise en place d'analyses fonctionnelles) que d'un point de vue historiographique. En effet, la reprise de ce gisement permet de cerner avec plus de précision l'histoire du site et des fouilles anciennes, données permettant notamment de mieux appréhender l'étude des collections anciennes.

Pour le département de la Dordogne, la démarche initiée par l'équipe de H. Dibble consistant à reprendre pour des opérations ponctuelles de recadrage chronostratigraphique des gisements phares de l'archéologie préhistorique (Pech de l'Aze IV les années précédentes) se poursuit cette fois sur le gisement du Roc de Marsal. Impliquant des chercheurs américains et français autour de problématiques diverses, les données récoltées dans le cadre de ces nouveaux travaux permettront sans doute de mieux comprendre la nature de la présence des restes néandertaliens issus des fouilles anciennes de Lafille.

C'est une approche assez similaire qui s'est mise en place cette année sur le gisement du Pech de l'Azé I sous la direction de Marie Soressi (reprise du gisement dans le but de vérifications chronostratigraphiques pour le Moustérien de Tradition acheuléenne et nouvelles données sur les niveaux moustériens livrant des matières colorantes).

D'autre part, est particulièrement à souligner pour l'originalité de la thématique d'étude, la mise en place d'un PCR intitulé "Lagunes des landes de Gascogne, Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande". Ces petites étendues d'eau qui parsèment par milliers le paysage landais et sud girondin étaient très mal étudiées. L'équipe, d'une quinzaine de personnes, a développé toute une réflexion autour de prospections systématiques. Le champ d'étude est celui du bassin de la Grande Leyre et l'objectif est à la fois archéologique (étudier l'occupation humaine des sols autour des lagunes, de la Préhistoire au Moyen Âge) et paléoenvironnemental (connaître l'évolution du paysage d'un point de vue géologique et végétal à partir du début de l'Holocène).

Pour la Préhistoire, l'année 2004 a été marquée par l'étude des industries lithiques de gisements anciennement connus (La Honteyre et Cabannes) alors que des indices plus récents (Azilien, Mésolithique) sont apparus ; de même, plusieurs gisements néolithiques (Chalcolithique) ont été mis au jour. Implantés dans une zone où les connaissances archéologiques demeurent encore très ténues, les travaux développés dans le cadre de P.C.R. seront vraisemblablement à même d'alimenter les réflexions sur la néolithisation de la façade atlantique et les modalités d'occupation de l'espace.

Hormis les résultats acquis dans le cadre de ce P.C.R., la recherche sur le Néolithique reste assez minoritaire sur l'ensemble de la région, alors que les sites révélés tant à l'occasion de prospections que de diagnostics témoigne pourtant de l'existence d'un riche potentiel. A signaler en revanche la mise en évidence d'éléments néolithiques sur la butte de Monflanquin qui démontrent que ce site de hauteur a été occupé très tôt.

Enfin, ***concernant les grottes ornées***, bien qu'aucune opération programmée d'étude ne soit mise place, plusieurs opérations d'aménagement ou d'études ont été lancées par le service régional de l'archéologie, la conservation régionale des monuments historiques et le centre national de préhistoire. Ainsi les travaux d'aménagement de la grotte de Cussac (passerelles de cheminement assurant la protection des sols) ont débuté en cette année 2004, Il s'agit d'un préalable indispensable à toute exploration scientifique ultérieure de la cavité. A la grotte de Lascaux, les travaux développés dans le cadre du Comité scientifique International de la Grotte de Lascaux, placé sous la présidence de M. Marc Gauthier démontre l'intérêt d'approches croisées, pluridisciplinaires (géologie, hydrogéologie, climatologie, microbiologie, constat d'état, compilation de données d'archives, etc.) et inter-institutionnelles (Ministère de la Culture, Université de Bordeaux I, CNRS, INRA, institutions étrangères…) lorsqu'il s'agit d'établir les paramètres nécessaires à la conservation pérenne d'un site aussi exceptionnel.

Protohistoire

Outre le colloque de préhistoire récente, qui s'est tenu à Périgueux en 2004 et qui donnera lieu à la publication d'un volume conséquent, l'activité de recherche en protohistoire peut être avantageusement illustrée par trois opérations.

— Le premier gisement ayant fait l'objet d'une fouille en 2004 est le site de la grotte de Pouey, à Laruns en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques). P. Dumontier et P. Courtaud explorent à 1830 m d'altitude une petite cavité sépulcrale découverte par des spéléologues. La population inhumée, six personnes dont des femmes et des enfants, est probablement à mettre en relation avec un habitat pastoral saisonnier. Le mobilier archéologique découvert, bracelet, petites coupes, vase, tonnelet, renvoie à un Bronze ancien et moyen.

Le diagnostic réalisé Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde) et le sauvetage effectué en urgence à Monflanquin (Lot-et-Garonne) ont apporté des informations essentielles pour la connaissance du Premier Age du Fer dans le Sud-Ouest.

— A Saint-Etienne-de-Lisse, le site de hauteur de Niort était déjà anciennement connu. Un projet d'extension de vignes a nécessité la réalisation en préalable d'un diagnostic effectué par Ph. Coutures. L'opération a permis de mettre en évidence la présence d'un rempart effondré et incendié avec une probable porte, des restes d'un habitat dense, à l'intérieur de l'éperon, et plusieurs inhumations ; le tout étant datable des VI-Ve siècles av. notre ère. Le service a prescrit la conservation des terrains. Ceux-ci devraient être, avec l'accord du propriétaire, inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

— A Monflanquin, des travaux d'aménagement de la place de cette bastide du XIIIe siècle ont mis au jour une importante stratigraphie comprenant des sols d'habitat, foyers, fours, fosses avec un très abondant mobilier notamment une soixantaine de fragments d'amphores massaliètes. Un zonage archéologique sera mis en place sur l'ensemble de la commune en 2005.

Antiquité et Haut Moyen Age

Après les grands travaux bordelais et les bilans scientifiques établis sur Périgueux, 2004 aura été une année plus calme.

Quelques petites interventions ponctuelles de X. Charpentier ont permis de fixer maintenant avec certitude le tracé de l'aqueduc méridional de *Burdigala*.

A Agen, Ph. Jacques a mis, une nouvelle fois, en évidence des bâtiments antiques en périphérie de l'agglomération qui pourraient fort bien être des entrepôts. Enfin à Gouts, dans les Landes, l'équipe réunie autour de Cl. Gay, G. Pujol et D. Vignaud dégage progressivement les restes de ce qui s'apparente de plus en plus à un petit *vicus* dominant la vallée de l'Adour.

Dans le domaine rural, notons la poursuite des fouilles de la *villa* de Lussas et Nontronneau qui renouvelle totalement nos connaissances de l'architecture de ce domaine et enfin l'excellent travail réalisé par J. Marian, à Loupiac, qui permet à cette superbe résidence aristocratique tardive de retrouver un peu d'éclat. Un énorme travail reste encore à faire sur ce site prometteur.

Une mention particulière pour deux opérations qui nous permettent de faire la transition entre l'Antiquité et le Moyen Age : Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) et Jau-Dignac-Loirac (Gironde).

Dans la petite cité du haut Béarn, les aménagements de la place qui entoure l'actuelle cathédrale Sainte-Marie ont permis la mise en évidence, par L. Wozny et J.-Fr. Pichonneau, d'une importante nécropole du Ve-VIIIe siècles organisée autour de bâtiments dont la fonction (mausolée ?) restent difficiles à déterminer. Notons la découverte d'un mobilier mérovingien important et de deux monnaies d'or, imitations wisigothiques de Justinien (2e moitié VIe siècle).

La troisième année de fouilles réalisée à Jau-Dignac-Loirac sur le site de la chapelle permet maintenant de bien circonstancier l'évolution architecturale et chronologique du gisement.

C'est sur les restes d'un ancien *fanum* de la fin du Ier siècle que s'installe à la fin du VIe siècle, une chapelle funéraire familiale puis qu'une nécropole se développe au VIIe siècle. Abandonné dans le courant du IXe siècle (?), le site est à nouveau l'objet de travaux au Moyen Age avec l'installation d'une chapelle dédiée à Saint Siméon qui ne sera détruite qu'au XVIIIe siècle.

La qualité exceptionnelle des découvertes fera sans nulle doute de Jau-Dignac une référence pour l'archéologie régionale dans les années qui viennent.

Moyen Age

Trois opérations nous apparaissent manquantes pour l'année 2004. Il s'agit tout d'abord de l'étude réalisée par P. Bouvard à Thénac (Dordogne). Cette étude co-financée par la commune, le conseil général de la Dordogne et l'Etat a porté sur l'évolution du bourg castral de Puyguilhem, simple lieu-dit aujourd'hui. Au XIIe siècle, il était le siège d'une châtellenie. Cette forteresse générera à son pied un petit bourg dont quelques maisons existent encore aujourd'hui. Les sondages réalisés ont permis de préciser le tracé de l'enceinte et de localiser une tour. D'autres sondages devraient permettre d'aborder en 2005 le problème de l'habitat.

A Louvie-Juzon (Pyrénées-Atlantiques) en vallée d'Ossau, c'est la construction d'un petit supermarché, sur l'emplacement d'un ancien prieuré médiéval, qui a permis de préciser le plan et la chronologie de la chapelle mais aussi d'un édifice voisin dont la fonction reste à préciser.

L'ensemble de la parcelle a été mise en réserve archéologique et devrait faire l'objet d'une opération programmée.

Enfin à Saint-Émilion, J.-L. Piat a été chargé de la surveillance des travaux à l'intérieur de l'église monolithe. La commune a souhaité élargir le travail à une étude historique plus globale.

Les résultats dépassent les espérances. L'église monolithe paraît avoir été conçue comme telle dès l'origine. Le plan initial d'un vaisseau rectangulaire, à cinq travées et trois nefs, se dessine clairement dès les premières années du XIIe siècle. L'installation d'enfeus sépulcraux se fait entre le XIIIe et XIVe siècles dans les couloirs d'accès. De séduisantes hypothèses historiques ont été proposées par les auteurs qui proposent d'attribuer la construction de l'ensemble au vicomte Pierre de Castillon, proche du duc d'Aquitaine, qui participa à la première croisade. C'est à son retour de "Terre Sainte" qu'il aurait favorisé la construction de deux églises monolithes sur ses terres, à Saint-Émilion et Aubeterre (Charente).

Dany Barraud, Hélène Mousset,
Nathalie Fourment et Olivier Bigot.

A Q U I T A I N E

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations en Aquitaine

2 0 0 4

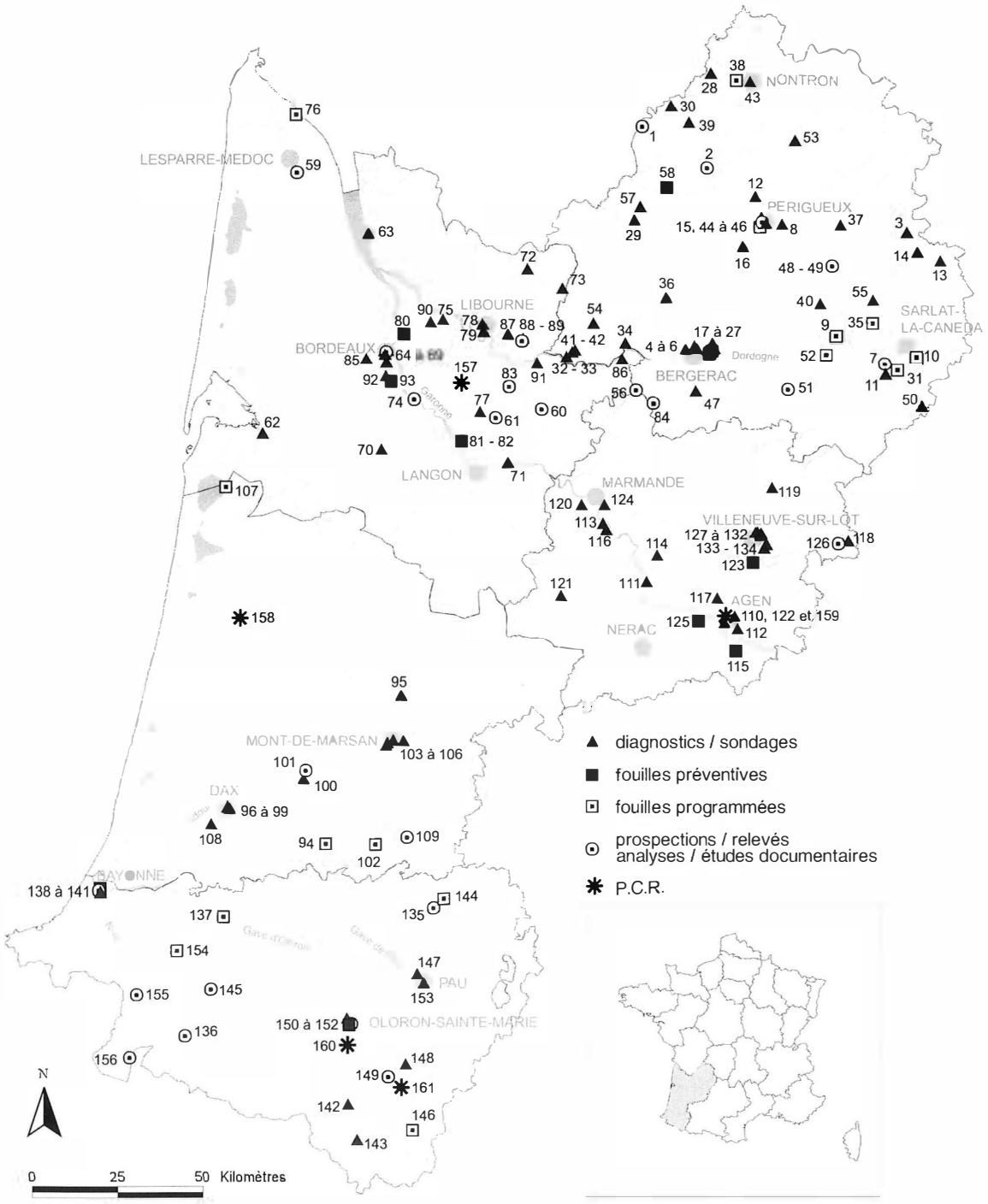

DORDOGNE

Vallée de la Lizonne 1
Vallées de la Dronne et de la Dordogne 2
BEAUREGARD-DE-TERRASSON/
VILLAC (A.89) 3
BERGERAC ..... Mont de Neyrat Nord 4
BERGERAC ..... Pombonne/La Brunetière Sud 5
BERGERAC ..... RD 709 - Garrigue 6
BEYNAC-ET-CAZENAC ..... Le Territoire des Sarrasins 7
BOULAZAC ..... Pey Dauchou 8
CAMPAGNE ..... Roc de Marsal 9
CARSAC-AILLAC ..... Pech de l'Azé I 10
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE Le Château 11
CHATEAU-L'EVEQUE ..... Déviation RD 939 12
CHAVAGNAC ..... Le Peira, Les Chanzes, La Verdonnie 13
CONDAT-SUR-VEZERE ..... Sur la Forêt 14
COULOUNIEIX-CHAMIERS .... Le Camp de César 15
COURSAC ..... Font-de-Meaux 16
CREYSSE ..... La Ribeyrie 17
CREYSSE ..... Combe Brune I 18
CREYSSE ..... Combe Brune III 19
CREYSSE ..... Les Garris II 20
CREYSSE ..... Cantalouette IV 21
CREYSSE ..... Cantalouette II - la doline 22
CREYSSE ..... Cantalouette I 23
CREYSSE ..... Cantalouette III 24
CREYSSE ..... Les Coutets 25
CREYSSE ..... Vallon des Coutets 26
CREYSSE ..... Vieux Coutet 27
HAUTEFAYE/JAVERLAC-
ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT 28
LA JEMAYE ..... La Jemayotte 29
LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE 30
LA ROQUE-GAGEAC ..... Grotte Maldidier 31
LAMOTHE-MONTRAVEL 32
LAMOTHE-MONTRAVEL ..... Les Grandes Pièces 33
LE FLEIX ..... La Vaure 34
LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL ... Castrum de Commarque 35
LES LECHES ..... RD 709 - Déviation des Lèches 36
LIMEYRAT ..... Les Clauds Longs 37
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU Villa de Nontronneau 38
MAREUIL-SUR-BELLE 39
MAUZENS-ET-MIREMONT ..... Le Meyrolet et La Meyrolette 40
MONTCARET ..... La Dodie III 41
MONTCARET ..... Tête Noire 42
NONTRON ..... 1 av. Général-Leclerc 43
PERIGUEUX ..... Rue Jules Ferry 44
PERIGUEUX ..... Château Barrière 45
PERIGUEUX ..... 1, cours Saint-Georges 46
RIBAGNAC ..... Pech Chabrol 47
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-
DE-REILHAC ..... Château de l'Herm 48
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-
DE-REILHAC ..... Grotte de Rouffignac 49
SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT ... La Vieille Eglise 50
SAINT-AVIT-SENIEUR ..... Le bourg abbatial 51
SAINT-CHAMASSY ..... Moulin du Roc 52
SAINT-JEAN-DE-COLE/
SAINT-PIERRE-DE-COLE ..... Carrière Boudeau 53
SAINT-MEARD-DE-GURCON . Bois Piqua 54
SERGEAC ..... Abri Reverdit 55
THENAC ..... Le bourg de Puyguilhem 56
VANXAINS ..... Eglise Notre-Dame 57
VILLETOUREIX ..... La Rigale 58

GIRONDE

Médoc ..... Sites de sidérurgie ancienne 59
Entre-deux-Mers ..... Moulins à eaux 60
Cantons de Cadillac, Saint-Macaire,
Sauveterre et Targon 61
BIGANOS ..... Bois de Lamothe 62
BLAYE ..... Le Monteil Est 63
BORDEAUX ..... Cours Clémenceau, ancien Gaumont 64
BORDEAUX ..... Cours du Chapeau rouge 65
BORDEAUX ..... 50 rue Saint-Sernin 66
BORDEAUX ..... Centre historique 67
BORDEAUX ..... Barrière de Toulouse, Route de Toulouse .. 68
BORDEAUX/PESSAC ..... Deuxième phase du tramway 69
CABANAC-ET-VILLAGRAINS . Le Pujeau de Cabanne 70
CAUDROT ..... Place de l'église 71
COUTRAS ..... L'Essert 72
GOURS ..... La Petite Font 73
ISLE-SAINT-GEORGES ..... Territoire communal 74
IZON ..... Allée d'Anglade 75
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC ..... La Chapelle 76
LADAUX ..... Eglise Saint-Martin 77
LIBOURNE ..... Quai Souchet 78
LIBOURNE ..... Quartier de Condat 79
LORMONT ..... Parc d'activités de la Gardette 80
LOUPIAC ..... Saint-Romain 81
LOUPIAC ..... Les Vignes de Cornelien 82
LUGASSON ..... Les Murasses 83
MARGUERON ..... Les Bernards 84
MERIGNAC ..... Voie de desserte ouest 85
PINEUILH ..... L'Arbalestrier 86
SAINT-EMILION ..... Eglise 87
SAINT-ETIENNE-DE-LISSE ..... Colline de Niord 88
SAINT-ETIENNE-DE-LISSE ..... Saint-Faure 89
SAINT-LOUBES ..... Allée des Frênes 90
SAINT-PEY-DE-CASTETS ..... Pradiasse, Aux Bartos 91
VILLENAVE-D'ORNON ..... 52, Avenue du Maréchal Leclerc 92
VILLENAVE-D'ORNON ..... Au Marteau 93

LANDES

BRASSEMPOUY ..... Pouy 94
CANENX-ET-REAUT ..... La Hubla 95
DAX ..... Berges de l'Adour 96
DAX ..... Lycée Saint-Joseph 97
DAX ..... Tuc d'Eauze 98
DAX ..... Cours du Maréchal Joffre 99
GOUTS ..... Le Bigné 100
GOUTS/TARTAS/AUDON 101
MONSEGUR ..... Agès 102
MONT-DE-MARSAN ..... Rue Frédéric Bastiat 103
MONT-DE-MARSAN ..... Avenue de Villeneuve 104
SAINT-PIERRE-DU-MONT ..... Le Bourg 105
SAINT-PIERRE-DU-MONT ..... Eglise Saint-Genès 106
SANGUINET ..... Le Lac 107
TERCIS-LES-BAINS ..... Rue de Palisse 108
URGONS ..... Territoire communal 109

LOT-ET-GARONNE

AGEN ..... Lycée J.-B. de Baudre 110
AIGUILLON ..... Plaine de la Cibadère 111
BOE ..... Bory - Bordeneuve de Bory 112
CAUMONT-SUR-GARONNE ... Ancienne Ville 113
CLAIRAC ..... 5-6 impasse du Clocher 114
LAYRAC ..... Lotissement Beausoleil 115
LE MAS-D'AGENAIS ..... Bel Air 116
MADAILLAN ..... Doulougnac 117
MASQUIERES ..... Lanauze 118
MONFLANQUIN ..... Le Bourg 119
MONTPOUILLAN ..... Le Choix, Le Pigeat, Les Bartotes 120
POMPOGNE ..... Hôtel de ville 121
PONT-DU-CASSE ..... Au Gers 122
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA Portely 123
SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL Ladan 124
SAINTE-COLOMBE-EN-
BRUILHOIS ..... Goulard 125
TOURNON-D'AGENAIS ..... Le Bourg 126
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Chemin d'Anglade 127
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Avenue de Lattre-de-Tassigny 128
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... La Rouquette 129
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... La Dardenne 130
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Rouquette Ouest 131
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Las Treilles-Bas 132
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Barbes 133
VILLENEUVE-SUR-LOT ..... Frontignac-Sud 134

PYRENEES-ATLANTIQUES

Canton de Thèze, ... 135
AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN ..... Maison Capillia 136
ARANCOU ..... Bourouilla 137
BAYONNE ..... Rive gauche de l'Adour 138
BAYONNE ..... L'enceinte antique 139
BAYONNE ..... Casernes de la Nive 140, 141
BEDOUS ..... Déviation de la R.N. 134 142
BORCE ..... Le Bourg 143
LALONQUETTE ..... Villa de l'Arribèra deus Gleisiars 144
LANTABAT/OSTABAT-ASME ... Gaïneko Ordokia 145
LARUNS ..... Grotte de l'Homme de Pouey 146
LONS ..... Quartier Mirassou 147
LOUVIE-JUZON ..... Prieuré Saint-Vincent 148
LOUVIE-SOUBIRON ..... Vallée d'Ossau 149
OLORON-SAINTE-MARIE ..... 5, rue Paul Malherbe 150
OLORON-SAINTE-MARIE ..... Tour de Grède 151
OLORON-SAINTE-MARIE ..... Place de la cathédrale 152
PAU ..... Parking de la place Clémenceau 153
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE Grotte d'Isturitz 154
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA .. Mines et métallurgie en Pays basque 155
Vallées des Nives des Aldudes et d'Arnéguy 156

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE

33/LA SAUVE ..... Abbaye de la Sauve majeure 157
40/ ..... Lagunes des Landes de Gascogne 158
47/AGEN ..... L'Ermitage 159
64/ ..... Circulation monétaire en Béarn 160
64/LOUVIE-SOUBIRON 161

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Liste des programmes et des abréviations

Nouvelle programmation

■ ***Du Paléolithique au Mésolithique***

1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine.

2 : Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans.

3 : Les peuplements néandertaliens l.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.).

4 : Derniers néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien).

5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.

6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire).

7 : Magdalénien, Epigravettien.

8 : La fin du Paléolithique.

9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...).

10 : Le Mésolithique.

■ ***Le Néolithique***

11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien.

12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.

13 : Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du Bronze.

■ ***La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au 1er s. av. n. è.)***

14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu.

15 : Les formes de l'habitat.

16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques.

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives).

■ ***Périodes historiques***

19 : Le fait urbain.

20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes.

21 : Architecture monumentale gallo-romaine.

22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains.

23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.

24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

■ ***Histoire des techniques***

25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle.

26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes.

■ ***Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale***

27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau.

28 : Aménagements portuaires et commerce maritime.

29 : Archéologie navale.

■ ***Thèmes diachroniques***

30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique).

31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

32 : L'outre-mer.

Liste des abréviations

■ ***Organisme de rattachement des responsables de fouille***

BEN : Bénévole
COL : Collectivité territoriale
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
DOC : Doctorant ou post-doctorant
EP : Entreprise privée
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MCC : Ministère de la culture et de la communication (SDA - DMF)
SUP : Enseignement supérieur

■ ***Nature de l'opération***

APP : Aide à la préparation de publication
DOC : Etude documentaire
FP : Fouille préventive
FPr : Fouille programmée
MH : Fouille avant travaux Monuments historiques
OPD : Opération préventive de diagnostic
PA : Prospection aérienne
PAN : Analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRS : Prospection avec matériel spécialisé
PRM : Prospection au détecteur de métaux
PRT : Prospection thématique
PS : Prospection subaquatique
RA : Relevé d'architecture
RAR : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SU : Sauvetage urgent

	DORDOGNE	GIRONDE	LANDES	LOT-ET-GARONNE	PYRENEES ATLANTIQUES	**TOTAL**
Analyses	1	0	0	0	0	**1**
Etudes documentaires	2	1	0	0	0	**3**
Fouilles préventives	7	2	0	1	2	**12**
Fouilles programmées	7	1	3	0	4	**15**
Opérations préventives de diagnotic	34	16	7	19	6	**82**
Prospections	3	8	2	1	6	**20**
Projets collectifs de recherche	0	1	1	1	2	**5**
Relevés	1	0	0	0	2	**3**
Sauvetages urgents	0	1	0	2	0	**3**
Sondages	3	6	4	2	2	**17**
Total	**58**	**36**	**17**	**26**	**24**	**161**

AQUITAINE

DORDOGNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

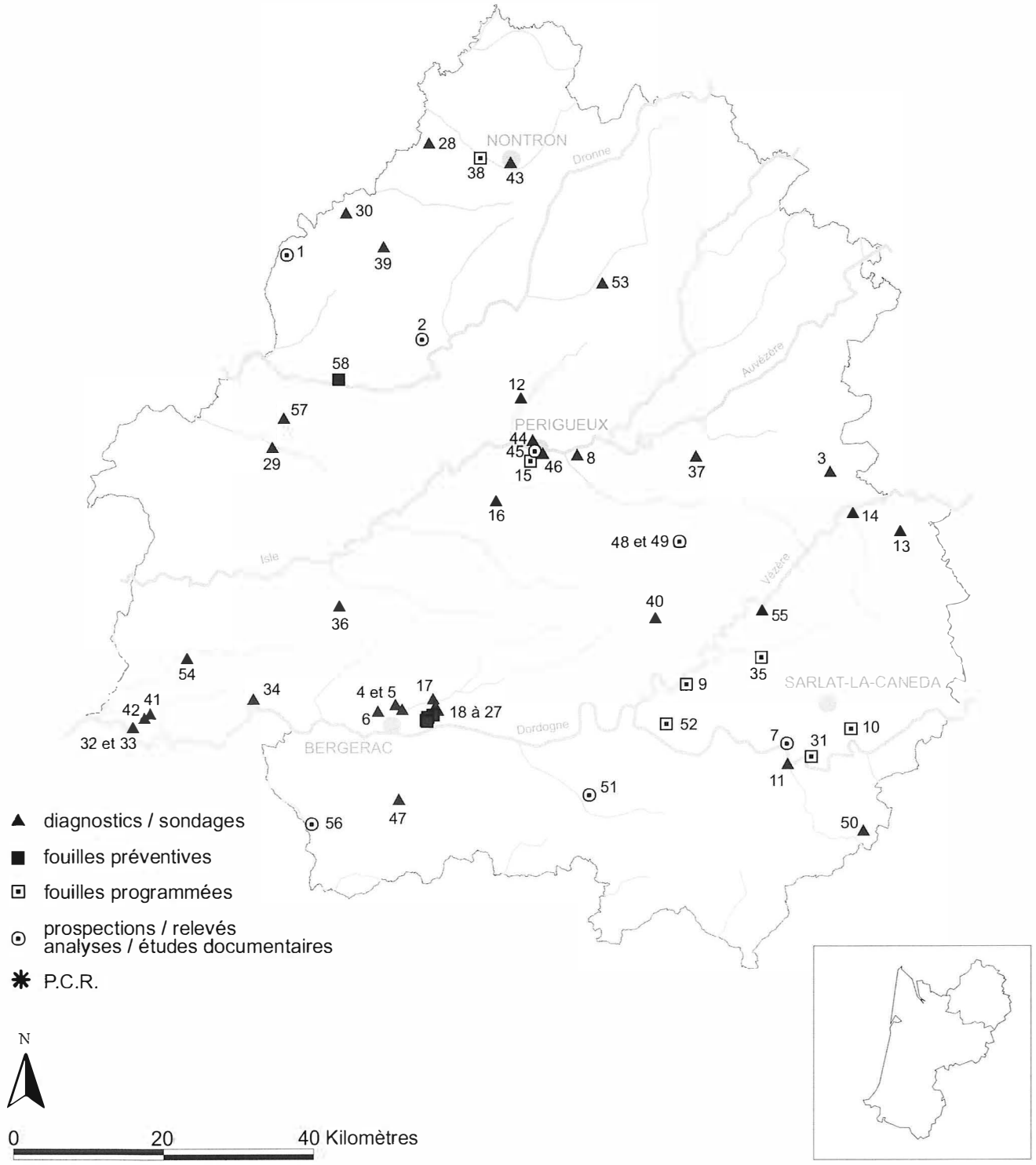

N° Nat.					P.	N°
24805	BERGERAC, Mont de Neyrat Nord	DETRAIN Luc	INRAP	OPD	20	4
24515	BERGERAC, Pombonne/La Brunetière-sud	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	20	5
24806	BEYNAC-ET-CAZENAC, Territoire des Sarrasins	BOUVARD Patrick	EP	DOC	22	7
24240	BOULAZAC, Peydauchou	GERBER Frédéric	INRAP	OPD	22	8
24761	CAMPAGNE, Roc de Marsal	DIBBLE Harold	SUP	FPr	23	9
24762	CARSAC-AILLAC, Pech de l'Azé I	SORESSI Marie	SUP	FPr	25	10
24453	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Le Château	CHARLET Marion	EP	OPD	28	11
24763	CHATEAU-L'EVEQUE, Déviation RD 939	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	29	12
24174	CHAVAGNAC, Peira, Les Chanzes, La Verdonnie	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	29	13
24178	CONDAT-SUR-VEZERE, Sur la Forêt	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	29	14
24764	COULOUNIEIX-CHAMIERS, Le Camp de César	COLIN Anne	SUP	FPr	30	15
24404	COURSAC, Font-de-Meaux	BRENET Michel	INRAP	OPD	30	16
24770	CREYSSE, La Ribeyrie	BALLARIN Catherine	INRAP	OPD	41	17
24773	CREYSSE, Combe Brune I	BIDART Patrick	INRAP	OPD	35	18
24774	CREYSSE, Combe Brune III	FOLGADO Mila	INRAP	OPD	35	19
24772	CREYSSE, Les Garris II	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	40	20
24771	CREYSSE, Cantalouette IV	BLASER Frédéric	INRAP	OPD	34	21
24767	CREYSSE, Cantalouette II - la doline	BOURGUIGNON Laurence	INRAP	FP	32	22
24804	CREYSSE, Cantalouette I	BRENET Michel	INRAP	FP	31	23
24769	CREYSSE, Cantalouette III	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	FP	33	24
24769	CREYSSE, Les Coutets	FOURLOUBEY Christophe	INRAP	FP	38	25
24765	CREYSSE, Vallon des Coutets	SELAMI Farid	INRAP	FP	39	26
24766	CREYSSE, Vieux Coutet	ORTEGA Illuminada	INRAP	FP	40	27
24776	LA JEMAYE, La Jemayotte	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	44	29
24786	LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	52	30
24787	LA ROQUE-GAGEAC, Grotte Maldidier	CASTEL Jean-Christophe	SUP	FPr	53	31
24181	LAMOTHE-MONTRAVEL	AUGRY Stéphane	INRAP	OPD	44	32
24181	LAMOTHE-MONTRAVEL, Les Grandes Pièces	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	45	33
24208	LE FLEIX, La Vaure	CHEVALIER Nathalie	INRAP	OPD	44	34
24775	LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Castrum de Commarque	POUSTHOUMIS Bernard	EP	FPr	43	35
24248	LES LECHES, RD 709	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	45	36
24779	LIMEYRAT, Les Clauds Longs	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	46	37
24392	LUSSAS-ET-NONTRONNEAU, Nontronneau	MARCHET Gwenaëlle	DOC	FPr	46	38
24244	MAREUIL-SUR-BELLE	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	47	39
24780	MAUZENS-ET-MIREMONT, Le Meyrolet et La Meyrolette	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	47	40
24781	MONTCARET, La Dodie III	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	48	41
24782	MONTCARET, Tête Noire	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	48	42
24212	NONTRON, 1 av. Général-Leclerc	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	48	43
24785	PERIGUEUX, Rue Jules Ferry	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	51	44
24783	PERIGUEUX, Château Barrière	MARIN Agnès	EP	RA	49	45
24234	PERIGUEUX, 1, cours Saint-Georges	AGOGUÉ Olivier	COL	OPD	51	46
24200	RIBAGNAC, Pech Chabrol	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	52	47
24788	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Château de l'Herm	PALUÉ Marie	BEN	SD	54	48
24255	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac	PLASSARD Frédéric	BEN	PAN	53	49
24239	SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT, La Vieille Eglise	BOCCACINO Catherine	INRAP	OPD	55	50
24792	SAINT-AVIT-SENIEUR, Le bourg abbatial	ROQUECAVE Marie-Hélène	BEN	PRD	54	51
24793	SAINT-CHAMASSY, Moulin du Roc	COURTAUD Patrice	CNRS	FPr	55	52
24203	SAINT-MEARD-DE-GURCON, Bois Piqua	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	57	54
24794	SERGEAC, Abri Reverdit	BARRÉ Antoine	BEN	SD	58	55
24226	THENAC,Le bourg de Puyguilhem	BOUVART Patrick	EP	DOC	58	56
24452	VANXAINS, Eglise Notre-Dame	GAILLARD Hervé	MCC	SD	60	57
24795	VILLETOUREIX, La Rigale	SANDOZ Gérard	INRAP	FP	61	58

Paléolithique

BERGERAC
Mont de Neyrat Nord

Le Mont de Neyrat désigne une colline qui domine en rive droite la basse vallée du Caudeau. Un projet de lotissement concernant des terrains situés au départ des versants nord et ouest a motivé la mise en œuvre d'un diagnostic archéologique, en raison notamment de la présence possible de niveaux d'occupations préhistoriques piégés dans des dépressions du substrat oligocène, comme cela fut observé sur une parcelle voisine (Bourguignon, 2002).

Compte tenu des pendages observés, seule la partie ouest (1,2 ha) a été prise en compte, au sein de laquelle seuls les terrains non boisés ont été sondés (0,56 ha). Les résultats mis en évidence sur cette première tranche pouvant être extrapolés à la seconde, le diagnostic de celle-ci a été abandonné.

Sept des neuf sondages ont livré du mobilier lithique, répartis le plus souvent en trois niveaux, compris entre 0,50 et 1,70 m de profondeur. La mise en place des dépôts (le faciès principal est un limon argilo-sableux contenant localement des passées de graviers) et l'intégration des vestiges archéologiques en leur sein résultent de phénomènes de colluvionnements. L'homogénéité des assemblages n'est donc pas garantie et toute organisation spatiale a disparu.

Les éléments discriminants d'un point de vue chronoculturel sont essentiellement rapportables au Paléolithique moyen (bifaces, pointes, éclats et nucléus Levallois, pointe moustérienne), même si quelques objets à caractère laminaire laissent supposer la participation d'un stock attribuable au Paléolithique supérieur.

Ces données sont un exemple supplémentaire de l'intense fréquentation du Bergeracois au cours du Paléolithique, mais les phénomènes post-dépositionnels en limitent l'intérêt scientifique.

Luc Detrain

■ Bourguignon, L. 2002. Bergerac, Mont de Neyrat. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 2002, p.16-18.

Paléolithique, Moderne

BERGERAC
Pombonne - La Brunetière Sud

Dans la plaine alluviale du Caudeau, petit affluent de la rive droite de la Dordogne, au nord-est de Bergerac, nous avons procédé à un diagnostic s'inscrivant dans un projet de carrière à ciel ouvert.

97 tranchées ont été réalisées avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de 2,30 m de large. Leur implantation a été déterminée selon la trame suivante : une tranchée de 20 m de long, tous les 20 mètres, sur autant de layons, de manière à couvrir les 17 ha de l'emprise.

Ainsi réalisés, ces sondages nous ont permis de déceler une étonnante structure fossoyée. Sa composition comprend deux axes préférentiels, reliés par trois tranchées en ligne brisée. Le premier axe revêt la forme d'un fossé rectiligne, dont la partie médiane présente une série d'élargissements. Le deuxième est constitué par des segments de fossés ponctués d'arcs de cercle ; reliés les uns aux autres, ils évoquent une crémaillère. Cet ensemble d'environ 90 m de long et 35 m de large rappelle les aménagements militaires de la guerre de position à

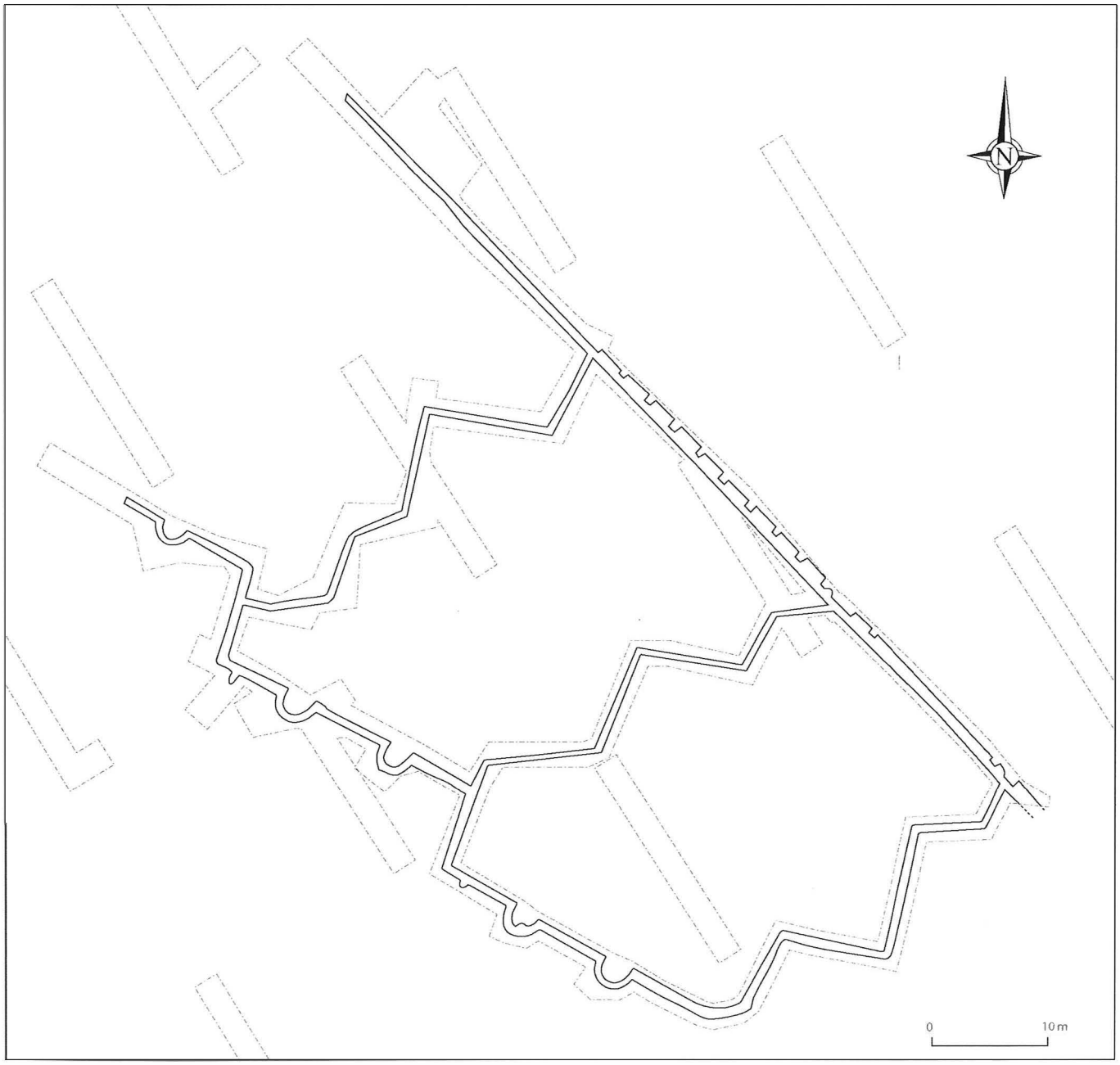

Bergerac - Pombonne - La Brunetière Sud - Plan de la structure fossoyée.

l'époque où les armes à feu de divers calibres font partie de l'équipement des armées. Quelques fragments de céramique orientent la datation vers l'époque moderne.

Ce diagnostic archéologique a également permis la découverte d'un amas de débitage et de pièces isolées, répartis sur quelques mètres carrés. Cette industrie lithique est en silex local dit "Bergeracois". Cet ensemble est constitué de quelques outils peu caractéristiques, comme des lames retouchées ainsi que des déchets issus du débitage. Néanmoins, la morphologie des déchets de taille comme les nucléus ou certains supports traduisent une production laminaire qui pourrait dater de la fin du Paléolithique Supérieur. Ces artefacts s'intègrent dans une séquence stratigraphique incluant un comblement de chenal tardiglaciaire. Ce dernier a fait l'objet de prélèvements afin de réaliser des études paléo-environementales. Un test destiné à évaluer le potentiel pollinique d'une des formations les plus organiques, témoigne d'une bonne conservation du matériel sporo-pollinique. Le cortège floristique est composé de taxons qui évoquent un milieu ouvert de type steppe froide avec quelques bosquets de genévriers, saules et bouleaux. La comparaison de ce spectre pollinique avec les rares séquences tardiglaciaires étudiées en Dordogne et des données issues de plaines françaises, oriente ce calage au début du Bölling (12700 BP).

Ce diagnostic nous indique l'implantation d'un camp militaire, d'une époque que nous ne pouvons définir avec précision, ainsi que la découverte d'une séquence stratigraphique tardiglaciaire. En effet, la conservation de restes organiques comme des pollens, fragments d'insectes, coquilles d'escargots et autres, nous renseignent sur le paysage de la région durant la fin du Paléolithique Supérieur. Quelques silex taillés nous informent, d'une présence humaine à cette période et à cet endroit.

Fabrice Casagrande

Moyen Âge, Moderne

BEYNAC-ET-CAZENAC

Le "Territoire des Sarrasins"

Le lieu dit "Territoire des Sarrasins" est situé au cœur du bourg de Beynac, juste au pied de la falaise que couronne le château. Récemment acquis par M. Kléber Rossillon, il s'agit d'une parcelle (référence cadastrale n°AH57) de 25 m de large qui s'étire sur environ 220 m d'ouest en est. Préalablement à tous travaux d'aménagement et de mise en valeur, le propriétaire a confié à Hadès une rapide étude archéologique. Des sondages liés à une surveillance de travaux de terrassements ont été pratiqués en décembre 2003 sur la "Fontaine des Sarrasins" par Steven Sylavie. Le repérage et l'analyse des aménagements et des diverses constructions implantées sur cette parcelle ont été réalisés en avril 2004 par Patrick Bouvart. Suite aux rapports, le propriétaire du site a demandé des datations absolues d'un certain nombre d'éléments. Il a fait appel aux services du laboratoire de dendrochronologie Archeolabs. L'expertise dendrochronologique compte quarante-sept échantillons prélevés sur des bois de construction et trois sur les ifs de la terrasse la plus proche des bâtiments.

Il n'est pas encore possible d'établir un éventuel lien entre les propriétaires et le nom de "Sarrasins" attaché à ce territoire, terme dont le fondement historique reste inexpliqué. A cet effet, des recherches en archives seraient nécessaires.

Le "Territoire des Sarrasins" a principalement été un lieu d'extraction de la pierre. Il a très certainement servi à alimenter bon nombre de chantiers de construction à Beynac. Cette activité suppose une occupation relativement ancienne, sans doute médiévale. Le caractère destructif de ce type d'exploitation n'a *a priori* pas laissé d'autres traces que des fronts de taille dont certains ont été transformés en habitats en "encoches".

La configuration du terrain a permis d'aménager un point de ravitaillement en eau qui subsiste encore aujourd'hui sous la forme d'une fontaine dite "fontaine des Sarrasins". Cet édifice voûté est antérieur à l'aménagement de jardins comme l'ont prouvé les sondages archéologiques. Il est donc très certainement l'œuvre de carriers, à l'époque moderne.

Si on ne peut dater l'arrêt de l'activité en carrière, il est de toute manière antérieur à la création du jardin au milieu du XVIIIe siècle. Mais, il existait déjà un logis à l'extrémité ouest, sans doute bâti au XVe-XVIe siècle. Cet édifice restauré et agrandi une première fois au début du XVIIe siècle (vers 1606-1608) semble être une habitation patricienne ou bourgeoise dont les grandes phases de construction et d'évolution ont pu être identifiées.

Le XVIIIe siècle est marqué par l'importance des réaménagements du site. Un agrandissement notable du corps de logis est effectué vers 1766. Dans un même temps, les anciennes terrasses de la carrière sont récupérées pour l'aménagement de jardins. Un premier mur de soutènement est construit pour les soutenir. Les travaux se poursuivent par tranches, d'ouest en est, et assez rapidement puisque les choses semblent définitivement fixées en 1832 (cadastre napoléonien).

Dans ce contexte, la construction appelée "puits des sarrasins" est difficile à replacer. Cette citerne de grandes dimensions (7 m de long, 2,5 m de large et 8 m de profondeur minimum) est située contre la falaise, juste en dessous de la courtine sud du château de Beynac. L'intérieur a pu être visité. La cuve est creusée dans le calcaire. Elle est recouverte par une voûte en demi berceau. Deux ouvertures sommitales dont une circulaire permettaient de puiser l'eau. Aujourd'hui asséchée, la citerne pouvait être remplie par récupération de l'eau s'infiltrant dans une faille karstique. Cette structure semble isolée des autres aménagements du site et pourrait avoir entretenu une relation uniquement avec le château. De nombreuses questions restent en suspens sur cette construction, à commencer par sa chronologie, son accès et ses utilisateurs. Cette citerne doit-elle véritablement être associée au château ? Une étude archéologique serait nécessaire. Un autre cas semblable est connu au château de Gavaudun (Lot-et-Garonne), où l'eau pouvait être puisée depuis le château, en sommet de falaise, depuis une muraille située juste à l'aplomb d'un puits.

Patrick Bouvart et Steven Sylavie

Préhistoire, Moderne

BOULAZAC

Pey Dauchou

Le projet de lotissement "Bellevue" couvre une superficie de plus de onze hectares (111753 m²) sur une zone de haute terrasse alluviale favorable *a priori* à une implantation pré ou protohistorique, avec une bonne conservation potentielle des vestiges sous les dépôts de pente. De plus, dans la zone sud, deux maisons détruites en 2001 sont présentes sur les cartes du XVIIIe siècle (Cassini et Belleyme) et pourraient avoir une origine plus ancienne. Le projet de construction prévoyait la création de voiries et de zones de stationnement devant desservir

une zone pavillonnaire comptant 88 lots d'environ 1000 m² chacun.

Afin de ne pas compromettre la stabilité des futurs aménagements et constructions, il a été convenu que les sondages seraient positionnés sur les limites de lots et qu'ils éviteraient totalement les zones routières. Par ailleurs, ont également été exclus du diagnostic une petite zone boisée et un ancien chemin taluté situés à l'extrémité sud-ouest de l'emprise.

102 sondages archéologiques de 2 x 20 m pour une profondeur moyenne de deux mètres ont été réalisés. Prés de 4 % de la superficie du projet ont été sondé. Les logs qui ont été relevés de manière systématique permettent de reconstituer grossièrement l'histoire géologique du secteur.

Du point de vue archéologique, les données concernant la préhistoire sont succinctes. Les vestiges qui se résument à une vingtaine d'éclats de débitage, proviennent de colluvions. Aucune trace d'occupation préhistorique en place n'a donc été identifiée.

Les périodes de la Protohistoire, de l'Antiquité et du Moyen Age ne sont pas du tout représentées.

La période Moderne voit s'implanter une ferme, connue sous le nom de Puy Dauchou depuis le XVIIIe siècle, (Carte de Cassini). Quelques substructions sont conservées. Cette dernière a été démolie en 2001. Une zone d'extraction de calcaire, datée de la même période, a été dégagée en totalité lors de l'intervention. Elle peut se rattacher soit à la construction soit à l'activité de la ferme de Pey Dauchou.

Notice rédigée par le service régional
de l'archéologie à partir du rapport
fourni par le responsable.

Paléolithique moyen,
Moyen Âge

CAMPAGNE DE BUGUE

Roc de Marsal

La grotte-abri du Roc de Marsal renferme une quinzaine de couches moustériennes (Bordes, Lafille 1962) : Moustérien de type Quina (Turq 1979, 1985, 1988, 1989), Moustérien typique (Turq 1992) et peut être au Moustérien à denticulés (Antignac 1998, Thiebaut 2003). Il a également livré en 1961, un squelette d'enfant néandertalien qui a contribué au débat sur le traitement des morts par les néandertaliens (Chase *et al.* 1987 ; Gargett 1989 ; 1999 ; Vandermeersch 1976) et à compléter nos connaissances sur l'ontogénèse de cette espèce disparue (Madre-Dupouy 1976, 1983, 1985, 1988, 1990, 1991 ; Tillier 1983). Avant 2004, la seule opération de terrain d'envergure conduite sur le site est celle faite (de 1953 à 1971) par Jean Lafille. Il fouilla 27 m², enregistra la position tridimensionnelle de plusieurs milliers d'objets (près de 3800) et prit de nombreuses notes (description des couches, plans, relevés stratigraphiques). Ses travaux sont pour la plupart restés inédits. L'importance de la documentation disponible rendait nécessaire une réévaluation et la publication de ce site.

Le projet engagé cette année fait suite à des travaux universitaires (Assassi1986, Antignac 1998, Thiébaut 2003, Couchoud 2003) et à une opération de prélèvements pour datation (Turq *et al.* 2003). Il a pour but :

— obtenir des datations numériques sur l'ensemble de la séquence et peut-être pour les restes du Roc de Marsal 1 ;

— poursuivre l'étude géologique du site (mécanismes de mise en place des dépôts, processus post-dépositionnels, anthropisation du milieu…) ;

— déterminer le type et le degré du tri effectué par J.Lafille avant d'entreprendre l'analyse de ses collections et la comparaison avec celles issues de nos travaux ;

— essayer de mieux comprendre le contexte dans lequel ont été mis au jour les restes néandertaliens ;

— effectuer l'étude complète (détermination, taphonomie, implication climatique…) des collections de faune.

La campagne 2004 a porté sur l'occupation historique et paléolithique. Le Roc de Marsal (anciennement appelé Roquecave) (Bouchereau 1971) a été occupé durant le Moyen Age. L'étude conduite par A. Barbeyron a montré que les premiers aménagements médiévaux, (creusement du "cluzeau aérien", aménagement sommaire de la cavité (traces de boulins, construction du mur bahut, silo…) correspondent à une période comprise entre le XIe et XIIIe siècle. C'est probablement lors de cette phase que la partie sommitale du remplissage paléolithique a été détruite, ce qui nous prive aujourd'hui des ultimes occupations préhistoriques (Moustérien à débitage discoïde, Chatelperonnien et Aurignacien) connues par des vestiges trouvés hors stratigraphie.

La fouille préhistorique s'est déroulée dans les deux secteurs (fig. 2 et 3). Ce sont dix m² qui ont été ouverts et plus de 3,2 m² de sédiment qui ont été déplacés.

Les unités du Secteur I ont été fouillées à jusqu'à environ 75 centimètres au-dessous de la surface actuelle du sol. Les niveaux archéologiques sont riches (856 objets lithiques, 3757 restes fauniques, et deux fragments de céramique). Cinq niveaux distincts ont été identifiés dont

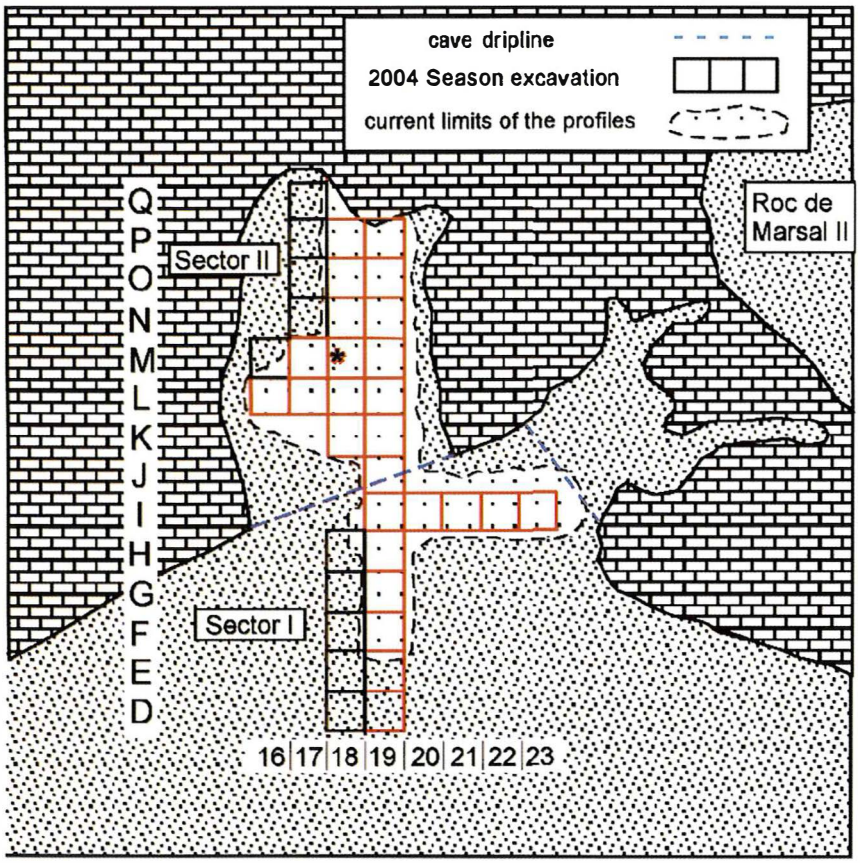

Campagne de Bugue - Roc de Marsal.

Ci-contre : Fig 2.
Vue en plan indiquant les secteurs et les carrés en cours de fouille et leur relation avec la fouille de Lafille.

Ci-dessous : Fig. 3.
Vue générale du secteur I situé à l'entrée de la grotte, avant la campagne 2004.
Le mur médiéval (coin supérieur droit de la photo) marque la ligne de l'entrée de la grotte.

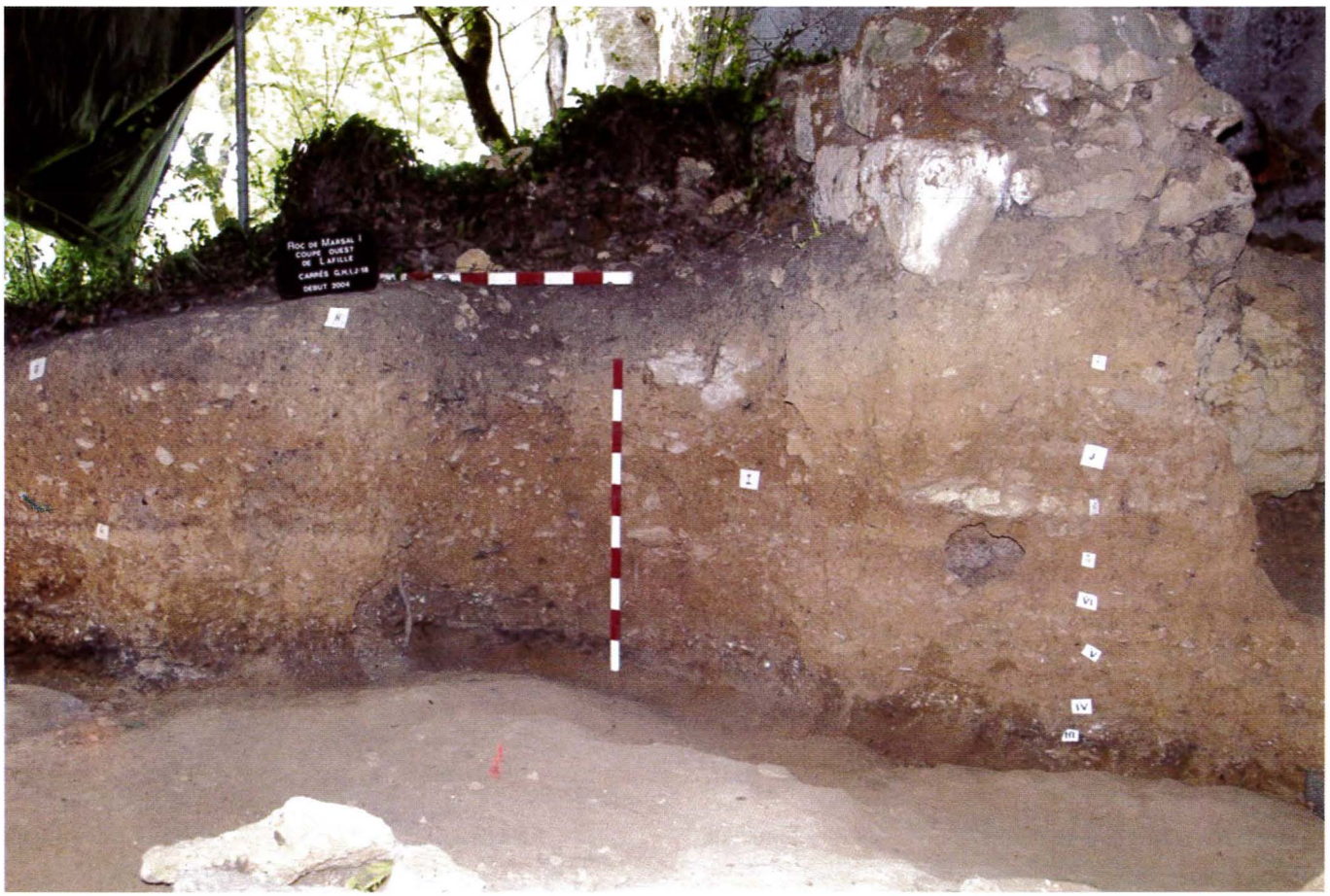

le niveau I-4 qui correspond à une couche de sédiment homogène de vingt centimètres d'épaisseur qui a livré de plus de 3400 objets pour environ deux m² fouillés. L'analyse de 35 % de l'assemblage lithique montre qu'il s'agit d'un Moustérien de type Quina qui pourrait correspondre à une partie des couches VIII à XII de J. Lafille. En dessous, il existe au moins deux et probablement trois niveaux riches en matériel brûlé. Ces derniers présentent certaines similitudes avec les couches observées à la base des dépôts au Pech de l'Azé IV. Nous souhaitons recentrer nos efforts sur ces couches pour étudier avec P. Golberg, la nature de ces surfaces de combustion et leur mode de fonctionnement.

Les quatre premières unités du secteur II ont été fouillées sur environ 75 centimètres d'épaisseur, jusqu'à une couche de blocs d'effondrement. Très peu de matériel archéologique a été mis au jour (181 lithiques, 412 restes fauniques, et deux fragments de céramique). La cinquième unité (carré M16) a été explorée sur seulement 25 cm dans le but, d'une part d'obtenir une coupe et d'autre part d'accéder par la suite à une fosse située vers la base des dépôts. Cette structure, dont le caractère naturel ou anthropique reste à préciser, est proche, et se place au même niveau, que la fosse qui contenait le squelette de l'enfant néandertalien découvert par J. Lafille.

En 2005, la fouille portera sur les carrés ouverts cette année mais aussi sur deux ou trois nouveaux carrés (A18, B18, C18) à l'extérieur de la grotte, sur la terrasse. Notre ambition finale est d'atteindre le bedrock sur une bande d'un mètre, le long de l'axe de la grotte. Ainsi nous aurons accès à la topographie du sol naturel. À l'intérieur de la grotte, la prochaine compagne devrait nous fournir une meilleure compréhension des processus de formation de la cavité.

Harold Dibble, Shannon McPherron,
Dennis Sandgathe, Alain Turq, avec la
collaboration d'Arnaud Barbeyron

Paléolithique moyen

CARSAC-AILLAC

Pech-de-l'Azé I

Le gisement de Pech-de-l'Azé I est connu depuis le XIXe siècle. Il a livré plusieurs niveaux moustériens de tradition acheuléenne dans lesquels ont été retrouvés le crâne et la mandibule d'un enfant néandertalien et un ensemble de minéraux colorants sans équivalents connus en contexte moustérien (plus de 250 blocs de dioxyde de manganèse utilisés). Le nombre et la qualité des préhistoriens qui y ont travaillé (Capitan et Peyrony, 1909 ; Vaufrey, 1933 ; Bordes, 1954-55), l'originalité des industries (Bordes et Bourgon, 1951 ; Soressi, 2002) et des restes humains qu'il a conservés (Ferenbach *et al.,* 1970 ; Maureille et Soressi, 2000) font de Pech-de-l'Azé I un site de référence pour le Paléolithique moyen régional.

Nous avons mené de 1999 à 2001 un programme de recherche qui avait pour objectif initial la datation radiométrique des niveaux archéologiques (cf. les bilans scientifiques 2000 et 2001). La constitution d'une équipe pluridisciplinaire pour atteindre cet objectif nous a conduits à effectuer les recherches nécessaires à la datation radiométrique du site (géologie du site, radiométrie, topographie des vestiges) mais également à relancer l'étude de la collection archéologique dont une partie était inédite. Deux thèses de doctorat ont trouvé matière dans ces travaux, l'une a porté sur l'industrie lithique (Soressi, 2002a) tandis que l'autre débutée en 2002 se concentre sur les restes fauniques (Rendu, en préparation). Cette opération engagée en 1999 pour obtenir des datations radiométriques nous a donc finalement amenés à réévaluer et à compléter l'ensemble des résultats obtenus par les précédentes études sur le site grâce aux nouveaux moyens d'investigation dont nous disposons aujourd'hui. Toutefois, aucune datation précise n'a pu être obtenue pour le niveau de base. Or c'est dans ce niveau de base que nous avons redécouvert cette collection unique de colorants moustériens. En mars 2003, nous avons obtenu l'autorisation de reprendre des fouilles programmées sur le site ; la première saison de fouille s'est déroulée en août/septembre 2004.

La campagne 2004 a débuté par le nettoyage du site (coupe de la végétation, démolition des murs de pierre de sèche protégeant les témoins). Cela nous a permis de découvrir un témoin laissé par F. Bordes au pied de la paroi auquel nous ne nous attendions pas (voir le plan ci-dessous). En revanche, il est apparu que les témoins laissés par R. Vaufrey depuis les années 30 ont été pratiquement totalement détruits par la végétation (l'épaisseur des murs de protection en pierres sèches étant trop faible). Au cours du nettoyage du site, nous avons récolté plusieurs milliers de pièces lithiques et osseuses qui proviennent des déblais des fouilleurs clandestins, actifs sur le site depuis 1971, jusqu'à la mise en place de la grille au début des années 2000. Ces déblais se caractérisaient par des empilements de pièces parmi lesquelles ne se trouvait aucun outil ou aucune pièce de belle facture.

Au total, le nettoyage du site puis le cassage et l'évacuation des blocs, dont certains décimétriques, qui scellaient les dépôts ont occupé quatre semaines de travail sur les six semaines consacrées à la campagne de terrain. Toutefois, grâce à la densité des vestiges et grâce à l'utilisation de deux stations "Total" pour l'enregistrement de la position et de l'orientation des pièces, plus de 2000 restes osseux, 1600 artefacts et 30 blocs de pigments ont été enregistrés dans les quatre niveaux du site. Une dent néandertalienne a également été découverte dans le niveau de base. Elle appartient à un enfant, probablement âgé d'une dizaine d'année environ (Maureille et Tillier, rapport de fouille 2004). Il s'agirait donc d'un autre individu que celui découvert par L. Capitan et D. Peyrony en 1909.

Les analyses géologiques réalisées en 2004 sont venues compléter l'interprétation géodynamique proposée en 2001. J.-P. Texier s'est focalisé cette année sur la définition de l'espace utilisable durant l'occupation du site, cet espace devient de plus en plus restreint au fur et mesure de l'effondrement de l'abri. Des prélèvements supplémentaires ont également été effectués dans le niveau de base qui n'était pas accessible jusqu'à présent.

L'archéostratigraphie que nous avons reconnue est similaire à celle décrite par F. Bordes, toutefois, l'extension de la fouille 2004 ayant été réduite il est probable que nous définissions des ensembles supplémentaires à l'avenir. Le matériel lithique et osseux est lui aussi similaire à celui récolté par F. Bordes. La comparaison de ces différentes collections permettra entre autre de préciser la nature des biais induits par les méthodes de fouilles utilisées dans les années 70.

Onze artefacts en silex ont été jugés suffisamment brûlés et suffisamment épais (plus de 1 cm d'épaisseur) pour être testés pour datation par thermoluminescence. Ces échantillons proviennent tous du niveau de base, niveau pour lequel nous ne disposons pas jusqu'à présent de datations radiométriques. Trois des échantillons tests se trouvent dans les 30 cm avoisinant un des dosimètres installés en janvier 2004 par N. Mercier et H. Valladas. Ces bonnes conditions de dosimétrie devraient faciliter le calcul de la date. Si ces échantillons se révèlent datables, nous aurons alors atteint l'un des principaux objectif de cette opération de terrain.

Une des découvertes de terrain les plus intéressantes de la saison 2004 a consisté en la mise au jour de ce qui semble être des zones de combustions. Dans le niveau de base, nous avons reconnu trois lentilles contenant un sédiment sableux rouge. L'une est limitée par deux lignes noires et présente une ligne noire à l'intérieur du sédiment rouge. Les quatre autres contiennent soit du sédiment rouge, soit du sédiment noir charbonneux uniquement. La lentille illustrée ci-dessous mesure 40 cm environ de large sur 60 de long pour 2,5 cm d'épaisseur en moyenne. Elle a été tronquée par les fouilles clandestines à l'avant, en revanche sa morphologie à l'arrière et sur les côtés est représentative du dépôt tel qu'il a été fossilisé. Une autre des lentilles, contenant uniquement du sédiment rouge, pourrait également avoir mesuré au moins 50 cm par 40 cm.

Peu ou pas de matériel semble contenu dans ces zones de combustions. Pourtant, malgré leur faible épaisseur elles devraient contenir du matériel s'il s'agissait uniquement de sédiment redistribué colmatant des vides. Les analyses futures devraient déterminer s'il s'agit bien de zones de combustion et leur degré d'intégrité. En outre, ces analyses pourraient nous permettre de connaître le combustible utilisé dans les foyers, la température de chauffe de ces foyers et nous donner ainsi certaines informations sur leurs fonctions à Pech-de-l'Azé I.

A la fin de la campagne, grâce à la collaboration de Christian Archambeau, au soutien du service régional de l'archéologie, du service départemental de l'archéologie et du musée national de préhistoire, décision a été prise de protéger les témoins actuels en construisant une couverture. Le musée national de Préhistoire a apporté 75 % du financement, nos crédits de fouille les 15 % restants. Cette couverture devrait être terminée au printemps 2005.

Nous remercions chaleureusement H. Dibble et S. McPherron pour avoir gracieusement mis à notre disposition leur matériel de fouille – dont deux stations total - et pour nous avoir prêté leur maison de fouille à Carsac durant toute la campagne 2004.

Marie Soressi
en collaboration avec S. Schwortz et W. Rendu

- BORDES F. 1954-1955. Les gisements du Pech de l'Aze I (Dordogne). Le Moustérien de tradition acheuléenne (avec une note paléontologique de J. Bouchud). *L'Anthropologie,* 58 : 401-432 et 59 : 1-38.
- BORDES F. et BOURGON M. 1951. Le complexe moustérien : Moustérien, Levalloisien et Tayacien. *L'Anthropologie*. 55 : 1-23.
- CAPITAN L. et PEYRONY D. 1909. Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque moustérienne. *Revue de l'École d'Anthropologie*, p. 402-409.
- FEREMBACH D., LEGOUX P., FENART R., EMPEREUR-BUISSON R. et VLECK E., 1970. *L'enfant du Pech-de-l'Azé.* Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, mém. 33. Paris : Masson & Cie, pp. 186.
- MAUREILLE B. et SORESSI M., 2000. Sur la position chronostratigraphique du crâne humain du Pech-de-l'Azé (commune de Carsac, Dordogne) : la résurrection du fantôme. *Paléo*, n°12 : 339-352.
- SORESSI M. 2002. *Le Moustérien de tradition acheuléenne du sud-ouest de la France. Discussion sur la signification du faciès à partir de l'étude comparée de quatre sites : Pech-de-l'Azé I, Le Moustier, La Rochette et la Grotte XVI.* Thèse de l'université Bordeaux, I., 330 p.
- VAUFREY R. 1933. Le Moustérien de tradition acheuléenne au Pech de l'Azé (Dordogne). *L'Anthropologie*, 43 : 425-427.

Carsac-Aillac - Pech-de-l'Azé I.

Ci-dessous : Une des zones de combustion retrouvées en 2004.

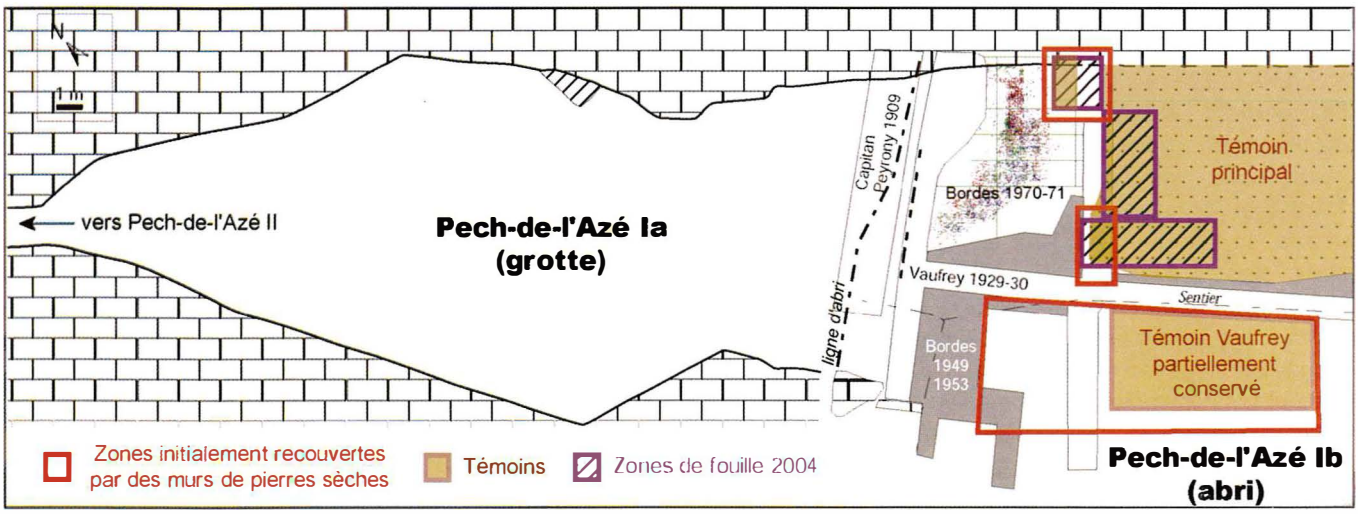

Ci-dessus :
Localisation des différentes zones de fouilles et des murs en pierres sèches qui recouvraient les témoins.

Moyen Âge, Moderne

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Le château

La restauration et la mise en valeur du bastion nord du château de Castelnaud-la-Chapelle a été précédée d'une étude archéologique confiée à Hadès par la société Kléber Rossillon. Dans un souci de cohérence scientifique, cette étude a rapidement été étendue à l'ensemble des défenses avancées nord et ouest qui comprennent : un bastion, une enceinte basse ouest, une tour carrée, une enceinte nord avec casemate doublée d'un fossé.

Dans le cadre d'un programme de réarmement du château et d'une adaptation à l'artillerie, c'est entre le 3ème quart du XVe siècle et le milieu du XVIe siècle que la forteresse médiévale de Castelnaud se voit augmentée de nouvelles constructions, pour certaines plaquées contre les anciennes murailles (barbacane, tour d'artillerie), pour d'autres plus éloignées.

La première édifiée semble être le bastion qui, à l'origine, devait former une sorte de tour pleine, indépendante du château, implantée sur la face la plus vulnérable du site castral, en regard du coteau nord. Cette construction, équipée pour recevoir des pièces d'artillerie, permettait de battre le fossé par l'intermédiaire d'une casemate à deux niveaux et un large chemin de ronde (2 à 2,80 m) pouvaient battre le coteau. La face ouest était pourvue de hourds et d'un épais mur de protection (2,37 m) qui devait s'élever au moins jusqu'à hauteur du chemin de ronde nord. L'élévation des murs sud et est était également conséquente, le tout formant donc une structure remparée protégée de toute part en cas de débordement. Les bouches à feu de la casemate, de type encore archaïque, et l'appareil des maçonneries conduisent à situer l'ouvrage dans la seconde moitié du XVe siècle. En outre, la présence d'un hourd marque encore un attachement aux techniques de défense médiévales.

Les sondages archéologiques et suivis de tranchées réalisés sur la plate-forme de ce bastion n'ont révélé aucune construction en dur. On peut supposer que seuls des bâtiments en bois y étaient édifiés. Le sol en cailloutis de cette plate-forme a malgré tout été identifié. Il couvre un remblai de pierres et terre qui compose l'assise de la plate-forme là ou le rocher n'affleure pas.

C'est au plus tard lors de la construction du bastion qu'est creusé le fossé nord. Peut-être préexistait-il, même moins important, pour doubler celui qui semble avoir été identifié en 1997 au pied de l'éperon nord du château médiéval. Le seul indice dans ce sens est l'existence du vestige d'une courtine nord, celle qui sert d'assise à la tour carrée nord-ouest, dont le parement soigné pourrait caractériser le XIIIe ou XIVe siècle. Le tracé de cette muraille, qui ne subsiste que dans sa partie ouest, correspond effectivement à celui du fossé. Voir dans cette courtine une portion de l'enceinte du bourg n'a rien d'abusif, elle aurait ainsi doublé la défense du château au nord.

Du boulevard ou de la casemate nord on ne peut dire qui fut le premier bâti. Si l'on devait se fier à la seule canonnière non rebâtie de la casemate, celle de la portion de mur orientale, on penserait à un ouvrage peu éloigné dans le temps du bastion. En effet, la présence de canonnières «à la française» (à double ébrasement) dans la fausse braie et dans la barbacane renvoie à des ouvrages plus évolués qui ne peuvent être antérieurs aux années 1470 et plus probablement à la fin XVe-début XVIe siècle. À la même époque, d'autres forteresses s'équipent de manière identique : Castelnau-Bretenoux (Lot), Bonaguil (Lot-et-Garonne) Beynac et Biron (Dordogne).

Dès lors, à Castelnaud-la-Chapelle une défense cohérente se fait jour, avec une volonté d'orienter l'artillerie vers les flancs ouest et nord à une époque où l'accès principal au château devait manifestement se situer au nord. À cet effet, bastion, casemate et fausse-braie forment un complexe qui semble organisé pour la défense de deux portes successives : une première dans le rempart nord (aujourd'hui effacée par la reconstruction du mur à l'époque moderne et contemporaine) ; une seconde en chicane nord du boulevard qui, par ses dimensions, ne peut être une simple poterne.

La recherche constante de protection a conduit à doubler l'épaisseur de la courtine nord, alors qu'existait déjà la tour carrée nord-ouest. Il est possible que le parapet supérieur, un muret bâti en surélévation de la casemate, soit associé à cette campagne de travaux dont la date reste à déterminer.

À l'issue des Guerres de religion, les temps d'insécurité passés, les défenses de Castelnaud sont sans doute moins entretenues et c'est probablement à partir du XVIIIe siècle que le bastion est démantelé, avec l'arasement des murs est, sud et ouest ainsi que le comblement (en deux phases) de la casemate. On en profite pour ensevelir un cadavre humain. Le mode d'inhumation, sans trace de cercueil ni de linceul et hors d'un cimetière, laisserait penser à un enterrement sommaire pour des raisons aussi opaques que mystérieuses... On peut supposer que le niveau inférieur du "boulevard" est comblé à la même époque.

Au XIXe siècle, la plate-forme du bastion est transformée en jardin, avec probablement un apport de terre arable.

Marion Charlet et
Bernard Pousthomis

CHÂTEAU L'EVÊQUE
RD 939 – Déviation

Face au château de Château l'Evêque, quatre sondages (20 m x 2 m x 1 m) ont été réalisés dans les prairies humides qui bordent le ruisseau du Mesplier, en rive droite, et dans le talus de la route départementale 939.

Il n'a pas été rencontré de structures ni de vestiges archéologiques.

Jean-Pierre Chadelle

CHAVAGNAC
Le Peira, Les Chanzes, La Verdonnie

La carrière de Chavagnac projetant une extension de cinq hectares, le service régional de l'archéologie a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique. La carte archéologique de la Gaule ne mentionnait aucun site connu ; de même, le cadastre XIXe était exempt de toute trace d'habitat. Il s'agissait donc d'évaluer le potentiel archéologique des terrains concernés. L'ensemble soumis au diagnostic archéologique était constitué de trois secteurs distincts : le Peira, la Verdonnie et les Chanzes. Le choix de l'emplacement des sondages s'est porté prioritairement sur les zones réellement exploitables ainsi que sur la future zone de stockage. Ils n'ont donné lieu à aucune découverte archéologique.

Marie-Christine Gineste

CONDAT-SUR-VÉZÈRE
Sur la Forêt

La Carte archéologique de la Gaule fait état de la mention, par G. Lafon en 1897, de vestiges romains identifiés comme un poste de vigie sur le sommet du *Brungidour*. L'extension d'une carrière non loin de celle-ci a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Aucun indice archéologique n'a été mis au jour par les sondages.

Marie-Christine Gineste

Deuxième Âge du Fer

Gallo-romain

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Le camp de César (*oppidum* de La Curade)

La campagne de l'année 2004 correspond à la première année de programmation triannuelle sur le Camp de César. Étalée sur six semaines, elle s'est concentrée prioritairement sur les niveaux de circulation décapés l'année précédente. Elle a permis d'établir qu'il s'agissait bien d'une voie ou d'une rue. Globalement orientée est-ouest, cette voie est axée sur l'une des portes potentielles de l'*oppidum* (talus occidental). Son histoire est encore incomplète : l'un des fossés qui la bordent s'est avéré être en réalité lui-même un chemin légèrement encaissé ; on peut donc supposer que cet axe de communication s'est déplacé au fil du temps. Sur le plan chronologique, il faut noter la découverte de tessons de sigillée gauloise dans le remblai ou dans la couche de sédimentation qui recouvre le premier niveau de cailloutis, ce qui conduit à repousser l'établissement du second état de la voirie dans la première moitié du premier siècle ap. J.-C.

La zone située immédiatement au nord de la voie a été décapée sur environ 680 m². Elle a livré un petit nombre de structures fossoyées, dont une majorité de trous de poteau qui ne forment pas de plan de bâtiment lisible, mais peuvent peut-être appartenir à un système de clôture (?). Les fosses les plus importantes, dont certaines sont probablement liées à la métallurgie, comme le laisse penser la découverte de moules à alvéoles, ont été laissées en attente pour 2005 (la fouille ayant pris du retard en raison d'une moisson tardive dans ce secteur). La chronologie précise et la relation de ces structures avec la voirie restent à établir.

Anne Colin

Protohistoire

COURSAC

Font-de-Meaux

Du 30 août au 6 septembre 2004 une évaluation archéologique préventive s'est déroulée au lieu-dit Font de Meaux. Le site se trouve à 9 km au sud-ouest de Périgueux sur le rebord d'un plateau calcaire à 220 m d'altitude. La parcelle concernée par les futurs travaux d'un lotissement s'étend sur 16 980 m². Les sondages réalisés ont couvert 1 290 m², soit 7,5 % de la surface diagnostiquée.

Les sondages de la partie nord de la parcelle ont révélé seize fossés, fosses et trous de poteaux témoignant des vestiges résiduels d'un habitat pré ou protohistorique dont le niveau de circulation a été complètement arasé. On ne peut affirmer que l'ensemble des structures et mobilier soit strictement contemporain étant donné que l'horizon supérieur de la séquence a subi de fortes perturbations dues à des travaux agraires.

Le peu de mobilier céramique et lithique découvert à proximité ou dans les structures semble cohérent avec une attribution à un Néolithique final ou à la Protohistoire ancienne.

Michel Brenet

CREYSSE

Cantalouette I

■ *Présentation*

Découvert sur le tracé de la déviation de Bergerac Nord, le gisement est situé sur la partie sud du plateau de Creysse, à 80 m d'altitude, à quelque dizaine de mètres du site de Cantalouette II. Deux secteurs ont été distingués, chacun marqué par la présence d'une dépression de type doline.

La dépression du secteur Ouest a été fouillée sur une moitié. Un niveau unique, attribué au Paléolithique inférieur, préservé dans le fond du remplissage, a été identifié (nombre de pièces : N = 4500). Le secteur Nord a été évalué sur deux bandes de un mètre de large, se croisant au centre de la dépression ; deux horizons du Paléolithique moyen s'y superposent (N > 8000). Ces assemblages lithiques sont en cours d'analyse ; sont présentés ici les tous premiers résultats.

■ *Secteur Ouest*

L'industrie du secteur principal est majoritairement composée par les déchets et produits issus du façonnage de nombreuses pièces bifaciales. Il s'agit, d'une part, des éclats de façonnage et des pièces techniques d'affûtage (N = 2043) et d'autre part, de plus d'une centaine de pièces façonnées à différents stade de leur confection : préformes, pièces cassées et pièces peu ou prou élaborées.

Plusieurs groupes de pièces bifaciales ont été décrites en fonction de la présence et de l'association de plusieurs tranchants spécifiques et de parties préhensives . Elles sont dans un état de conservation remarquable. Une étude techno-morphologique et tracéologique est engagée sur leurs modes de fonctionnement.

Secteur principal en cours de fouille, vue de l'Est.

La production de débitage est minoritaire par rapport au façonnage et représente 10 % de l'assemblage lithique. (N = 470). Le schéma de débitage dominant est un schéma Levallois récurrent unipolaire dont témoigne la présence de treize nucléus. Une variabilité interne à la conception Levallois pourrait être le reflet de facteurs conjoncturels. En effet, ces nucléus sont peu investis techniquement et ont été abandonnés après une exploitation très succincte. L'outillage sur éclat est de fait peu abondant et peu élaboré (N = 73).

■ *Secteur Nord*

Les deux niveaux distingués sont marqués par la présence majoritaire d'un débitage Levallois laminaire dont les objectifs sont la production de supports allongés triangulaires destinés à être exportés. Le niveau inférieur a également montré la présence de pièces bifaciales qui ont été élaborées en partie sur place.

■ *Perspectives*

La chrono-stratigraphie du site est d'un remarquable intérêt dans le sens où elle se situe antérieurement à la séquence décrite sur le site de Cantalouette II. Des datations par thermoluminescence en cours permettront de préciser la position des niveaux mis au jour.

Les assemblages lithiques décrits, notamment dans le secteur principal, témoignent de faciès mixte de production et d'utilisation de supports bifaciaux ou non qui sortent du registre habituel des ateliers de taille du Bergeracois.

La série acheuléenne du secteur ouest devra en particulier être comparée avec intérêt avec d'autres assemblages comme Combe Brune III ou Barbas.

Michel Brenet et Mila Folgado

Du Paléolithique inférieur au Néolithique

CREYSSE

La doline de Cantalouette II

Le site de Cantalouette II "la doline" fouillé dans le cadre des opérations préventives sur le futur contournement de Bergerac, est situé sur le plateau de Pécharmant, non loin du site de Cantalouette fouillé par J. Guichard.

Il expose clairement la karstification du substrat déjà mentionnée dans les anciennes études sur la zone. Les mensurations décamétriques de cette doline traduit une intense activité karstique marquée par cinq zones de soutirage, très rapprochées les unes des autres. Elles forment une large dépression où la dynamique sédimentaire a été rythmée par des accumulations et des soutirages karstiques. Leur remplissage, marqué par des sols totalement différents, montre que leur comblement total s'est produit à des périodes différentes du Quaternaine d'où les variations pédologiques des sols.

À la base de la stratigraphie, les argiles, rouges, plastiques sont issues de la reprise du substrat argileux expliquant l'incorporation des sables, des nodules calcaires et des blocs siliceux. Elles sont localement matérialisées, particulièrement sur le flanc sud. Le flanc nord, en revanche, est nappé par un ensemble sablo-graveleux (dit grain de sel) riche en blocs de silex. Il représente le support du niveau moustérien. Les fortes percolations hydriques, en relation avec l'alternance du gel-dégel, ont entraîné un lessivage et temporairement une saturation en eau des sédiments d'où le blanchissement de la masse du sol. L'ondulation de cet ensemble reflète une activité progressive du karst traduisant une redistribution globalement locale des artefacts. Au moment de la formation de cet ensemble, une grande partie des zones de soutirage était encore active. Leur comblement a été marqué par la formation d'un complexe sablo-argileux orange très colmaté par la pédogenèse. C'est dans la partie ouest de la doline que le karst a été totalement comblé en premier, entraînant la matérialisation globalement régulière des niveaux aurignacien et solutréen. Leur organisation initiale est, de ce fait, bien conservée bien que la surface du sol reste toujours inclinée vers le centre de la doline où le karst était encore fonctionnel durant la période du Paléolithique supérieur.

Néanmoins, la formation de ce complexe sablo-argileux a fortement réduit le diamètre de la doline, dont le centre a été temporairement sous l'eau durant les épisodes de colmatage du karst. Il en résulte une dégradation hydromorphique des sables argileux oranges évoluant vers un pseudoglay, puis vers un glay dans le centre de la doline. Cette variation pédologique latérale a été associée à la dégradation du maximum glaciaire marquée par la matérialisation d'importantes fentes de gel «fentes en coin» et par un niveau solutréen. Sa présence sur une surface relativement bien inclinée témoigne d'importants soutirages, notamment dans la zone principale de la doline. Ces soutirages expliquent le caractère abrupt du flanc sud où l'organisation des niveaux sédimentaires, et ce qu'ils comportent en terme d'artefacts, a été perturbée.

Après la dégradation du maximum glaciaire, la dernière zone de soutirage a été progressivement colmatée par des sables brun foncé légèrement blanchis par l'hydromorphie. Le comblement total a été marqué par une stagnation d'eau avec probablement un développement de couvert végétal, dont la dégradation peut être à l'origine de la formation des niveaux organiques. Malgré ce colmatage, devenant définitif au début de l'Holocène, voire à la fin du pléistocène, le site a été toujours représenté par une large dépression, où les colluvions holocènes se sont accumulés en emballant les niveaux néolithiques et d'âge du bronze. Cette dépression a été enfin totalement remblayée par des limons brun durant les périodes récentes, probablement dans le cadre des activités culturales.

Les études des industries lithiques à peine entamées, ne permettent pour l'heure que de les caractériser d'un point de vue chronoculturel.

Le niveau moustérien très riche (plus de 15000 objets) formant une nappe de vestiges continu, se caractérise par un débitage Levallois dominant réalisé sur place, un cortège important d'outils retouchés accompagne cette production, laissant suggérer que des activités variées ont eut lieu durant cette occupation. Les datations de l'ensemble de la séquence actuellement en cours, ont déjà permis de situer cette occupation moustérienne aux alentours de 60.000 ans (Age KUTH (Kans) 57.8 ± 4.6, Age gammamétrie 59.7 ± 4.7, Age dosimétrie 61.9 ± 5, CRPAA Bdx 3).

L'occupation aurignacienne (absente du sondage diagnostic) semble essentiellement orientée vers la production des lames des grandes et moyennes dimensions. L'absence ou la rareté des nucléus lamellaires de types grattoirs carénés, distingue cette occupation aurignacienne de celles des Vieux Coutet, des Garris II et de la Graulet VI (également fouillés dans le cadre de la déviation de Bergerac) ou encore de celle de Barbas, Corbiac et Champarel. De fait, il pourrait s'agir d'une occupation légèrement plus récente (aurignacien récent).

Le niveau solutréen se matérialise sous forme de concentrations plus ou moins denses (jusqu'à 5000 pièces pour certains amas) résultant quasi exclusivement d'opérations de façonnage de feuilles de Laurier (de grandes à petites dimensions). L'absence ou l'extrême rareté d'activités autres (débitage laminaire et outils retouchés) nous interdit pour l'heure de positionner cette occupation au sein des différentes phases du Solutréen.

Les occupations néolithiques, partagées entre activités domestiques (structures en creux, céramique et outillage) et activités de taille (préforme de hache,façonnage de pièces foliacées, débitage laminaire et débitage lamellaire) se situent aux alentours de 2400 (pointe à pédoncule et ailerons, flèche tranchante).

Un bref passage à l'âge du Bronze, matérialisé par des fragments de contenants céramiques, vient clore la séquence archéologique de cette dépression.

Des études taphonomiques, granulométriques, géomorphologiques, palynologiques et anthracologiques actuellement en cours viendront préciser les modes de formation, la préservation et l'environnement de chaque niveau archéologique.

Laurence Bourguignon, Frédéric Blaser,
Patrick Bidart, Illuminada Ortega,
Fabrice Marembert, Farid Sellami,
Arnaud Lenoble, Laurent Bruxelles,
Pierre Guibert, Corine Tixier, Serge Vigier,
Romana Blaser et Fabrice Casagrande

Paléolithique supérieur

CREYSSE

Cantalouette III

Le site de Cantalouette III a été fouillé au printemps 2004 sur une superficie de 800 m² environ. Il s'agit des restes minéraux d'une occupation magdalénienne relativement dense, avec un outillage très rare, dominée par un débitage laminaire classique et relativement soigné produisant des lames assez minces à talons réduits. Les caractères archaïques (tel qu'il en existe à Sans-Pareil) sont quasiment absents, et les caractères évolués sont peu affirmés. L'étude (non entamée à ce jour) permettra de déterminer plus précisément la nature de ce Magdalénien.

Le niveau archéologique unique est déformé par un pendage sensible vers le sud-ouest, mais la distribution des quelques 12000 vestiges recueillis n'est pas monotone : on observe quelques concentrations bien individualisées, qui pourraient correspondrent à autant d'amas de taille. Seule la partie nord-est, où les vestiges reposent sur une blocaille de silex dont l'origine reste à déterminer, semble avoir subi d'importants remaniements.

Les premières observations géomorphologiques situent l'horizon archéologique dans un sol périglaciaire dryasique, autour de 15000 BP.

Enfin, une tranchée menée sur 80 m² entre Cantalouette II (Doline) et Cantalouette III démontre qu'aucun raccord stratigraphique n'est possible entre les deux sites, qui occupent deux bassins versants différents.

Christophe Fourloubey

CREYSSE

Cantalouette IV
Un site du Paléolithique Moyen

Le site de Cantalouette IV a été fouillé dans le cadre de la déviation de Bergerac Nord. Il est situé sur la plateau du Pécharmant à une centaine de mètres, au nord du site de Cantalouette 2 (La doline). Les formations géologiques, représentées par du calcaire, des argiles et des grès, sont identiques à celles connues ailleurs sur le plateau. Néanmoins, leur matérialisation sur le terrain est différente. Ces formations sont enfouies à des profondeurs variables : 1,5 m dans la partie nord et plus 3 m dans la partie sud du site. La surface du substrat se trouve donc bien inclinée vers le sud où les formations pédologiques sont épaisses. Cette inclinaison se termine au sein d'une dépression fermée de plus de 4 m de profondeur évoquant une structure de doline. Le flanc nord, fouillé en extension, a été marqué par la présence d'un sol sablo-argileux rouge bien colmaté par une forte pédogenèse pouvant être du début du Weichselien. Ce sol comporte des artefacts moustériens qui sont repartis aléatoirement sur la pente avec parfois des concentrations diffuses. Bien qu'en position secondaire, en aval du site, les matériaux de ce sol ont gardé leurs caractéristiques initiales. Ceci traduit un remaniement sur une faible distance : plusieurs faciès lenticulaires de sables graveleux montrent le fonctionnement des ruissellements diffus à l'origine de ces remaniements. Les transferts sédimentaires en résultant, ont généré une accumulation dans la dépression de la doline qui s'est alors progressivement comblée. La partie basse de la coupe est comblée par un sol sablo-limoneux peu argileux, brun, très friable. Sa présence est exclusivement liée à cette dépression. Il témoigne de colluvions massives issues probablement d'horizons organiques de surface. L'ondulation de la surface de ces deux sols a été régularisée par le sol sablo-argileux orange marqué par les fentes de gel issues de la dégradation périglaciaire. Son évolution verticale est marquée par une diminution de la taille des fentes devenant un réseau très dense à sa surface où il fait la transition avec les dépôts holocènes. Malgré cette évolution complexe, la conservation des sols, bien que fragmentaire, a permis la préservation des artefacts au sein de leur entité chronologique : il n'y a pas eu de mélange d'artefacts du paléolithique moyen avec ceux du paléolithique supérieur par exemple.

Parmi les sites de plein air, le site de Cantalouette IV est l'un des rares qui comporte trois niveaux du Paléolithique moyen ; il offre ainsi l'opportunité de retracer une partie des techniques et des comportements au sein de cette vaste période.

Tous les niveaux se caractérisent par la prépondérance de produits finis et de nucleus avec néanmoins une exception pour le niveau le plus récent qui se distingue par la présence de charbons et d'un amas de taille permettant quelques remontages. Ce niveau offre la coexistence de différents schémas opératoires : façonnage, débitage levallois centripète, débitage laminaire "en volume" bipolaire et unipolaire au percuteur dur.

La présence lors du diagnostic d'un remontage entre un nucleus levallois préférentiel bipolaire et un nucleus laminaire prismatique attestait de la contemporanéité de ces manières de faire et motivait la mise en œuvre de cette fouille avec une attention particulière pour ce niveau.

L'amas de taille a permis de restituer les premières étapes de mise en forme des nucleus laminaires et de préciser les objectifs initiaux de la production : de grandes lames larges, rectilignes. Les étapes suivantes sont absentes suggérant l'exportation du nucleus avant le plein débitage en même temps que l'abandon d'autres nucleus laminaires à exhaustion.

Cette coexistence, jusque là absente au sud, est bien connue dans les industries du nord de la France où elle se situe principalement vers les stades isotopiques 5 et 4. la présence de silex brûlés devrait nous permettre de mieux situer chronologiquement ce niveau dont les dates les plus anciennes sont pour l'instant de 65000 ans.

Les niveaux les plus anciens contiennent principalement un débitage levallois récurrent ou préférentiel, de préparation le plus souvent centripète. Ils sont aussi en cours de datation.

Frédéric Blaser

Paléolithique moyen

CREYSSE

Combe Brune I

Le site paléolithique de plein-air de Combe Brune 1 fait partie de la déviation de Bergerac. Il est situé sur la commune de Creysse, parcelles d'acquisition 123 à 126.

Les différentes coupes réalisées lors de la fouille ont permis d'identifier le contexte géomorphologique du site. Ce dernier se présente sous la forme d'une paléo-doline aux bords marqués par l'affleurement de blocs de grès de Siorac de taille variable. Leur organisation originelle a été partiellement modifiée par l'établissement de carrières modernes pour l'extraction et la taille de pavés. Cette réorganisation rend difficile à distinguer la part des processus naturels de celle de l'activité anthropique dans la disposition, du moins localement, des blocs.

Deux locus principaux jouxtent ces affleurements qui ont fortement favorisé l'accumulation sédimentaire et la conservation différentielle du site. L'emballage sédimentaire est composé essentiellement de sables argileux bien colmatés par la pédogenèse. Celle-ci a été partiellement dégradée par les processus périglaciaires responsables de la formation des fontes de gel et de l'état hydromorphique du sol.

Le locus 1 situé en aval d'un affleurement gréseux sur le point le plus élevé du site est le mieux conservé d'où la présence de micro-esquilles. En revanche, le locus 2 se développe en amont d'un alignement de blocs dont l'organisation est fortement marquée par la cryo-expulsion. Une nappe diffuse d'épandage de vestiges anthropiques relie ces deux zones dont l'industrie est homogène. Cette nappe se place au sommet d'un horizon illuvial fossile (IIIBt). La prise des fabriques du matériel ne permet pas d'établir un diagnostic, certain dans la mesure où les diagrammes obtenus sont compatibles à la fois avec celui d'un site non-perturbé et avec ceux d'ensembles dégradés par solifluxion et/ou de ruissellement. Le matériel archéologique, bien que faible quantitativement, permet d'attribuer l'occupation à une phase récente du Paléolithique moyen associant débitage Levallois, biface et bola. Les études technologiques préliminaires montrent une chaîne opératoire incomplète, certaines séquences opératoires sont fortement représentées (nombreux racloirs, couteaux à dos et pointes) alors que d'autres semblent sous représentées et/ou absentes (phase de mise en forme et nucléus). Les matières premières locales (du Maestritchien) sont non exclusives et variées .

Le contexte de doline bordée de blocs de grès permet de suggérer un nouveau type de comportement des hommes du Moustérien et ouvre de nouvelles perspectives sur les modes d'occupation de leurs territoires en Bergeracois. La composante de l'industrie permet une attribution temporaire (étude en cours) à un Moustérien de tradition acheuléenne qui s'inscrit dans le ciblage chronologique, phase récente du Paléolithique moyen, des sites fouillés de la déviation tels que Vieux-Coutet, Cantalouette IV, les Garris et dans une moindre mesure de Cantalouette II.

Patrick Bidart, Laurence Bourguignon,
Arnaud Lenoble, Farid Sellami, Illuminada Ortega

Paléolithique inférieur/moyen

CREYSSE

Combe Brune III

■ *Présentation*

Le gisement a été découvert dans le cadre des opérations de diagnostics archéologiques sur le tracé de la déviation de Bergerac (Bourguignon *et al.*, 2004). Il est situé sur la partie nord du plateau de Creysse, sur le rebord d'un vallon qui se déverse dans la vallée du Caudeau. L'unique horizon archéologique a livré un total de 3003 artefacts lithiques sur les 105 m² fouillés manuellement. La densité du niveau est variable avec plus de 150 objets par m² dans le secteur principal le plus riche.

Les vestiges semblent avoir été en partie redistribués par les processus naturels postérieurs à leur abandon, néanmoins cette redistribution n'a pas eu d'incidence sur le degré d'homogénéité de la série.

■ *Industrie lithique*

Le façonnage domine de manière notable dans la série lithique. Tous les stades du processus de confection des pièces sont représentés. Ont été identifiées plus particulièrement 17 pièces bifaciales supports d'outils ; certaines de grande taille dépassent les 20 cm. Les plus

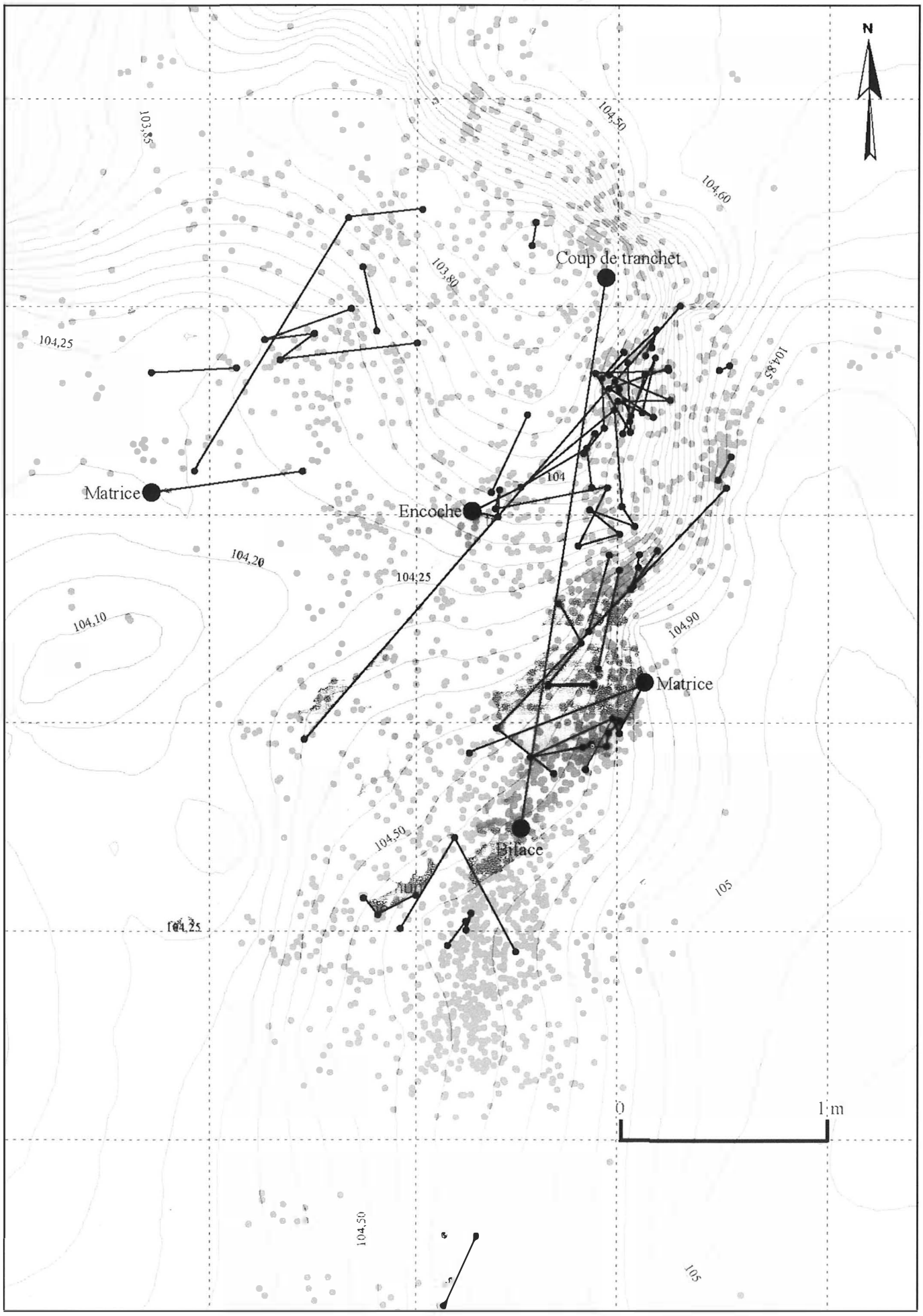
N
103,55
104,50
104,60
Coup de tranchet
103,80
104,25
104,85
104
Matrice
Encoche
104,20
104,25
104,10
104,90
Matrice
Biface
104,50
105
104,25
0
1 m
104,50
105

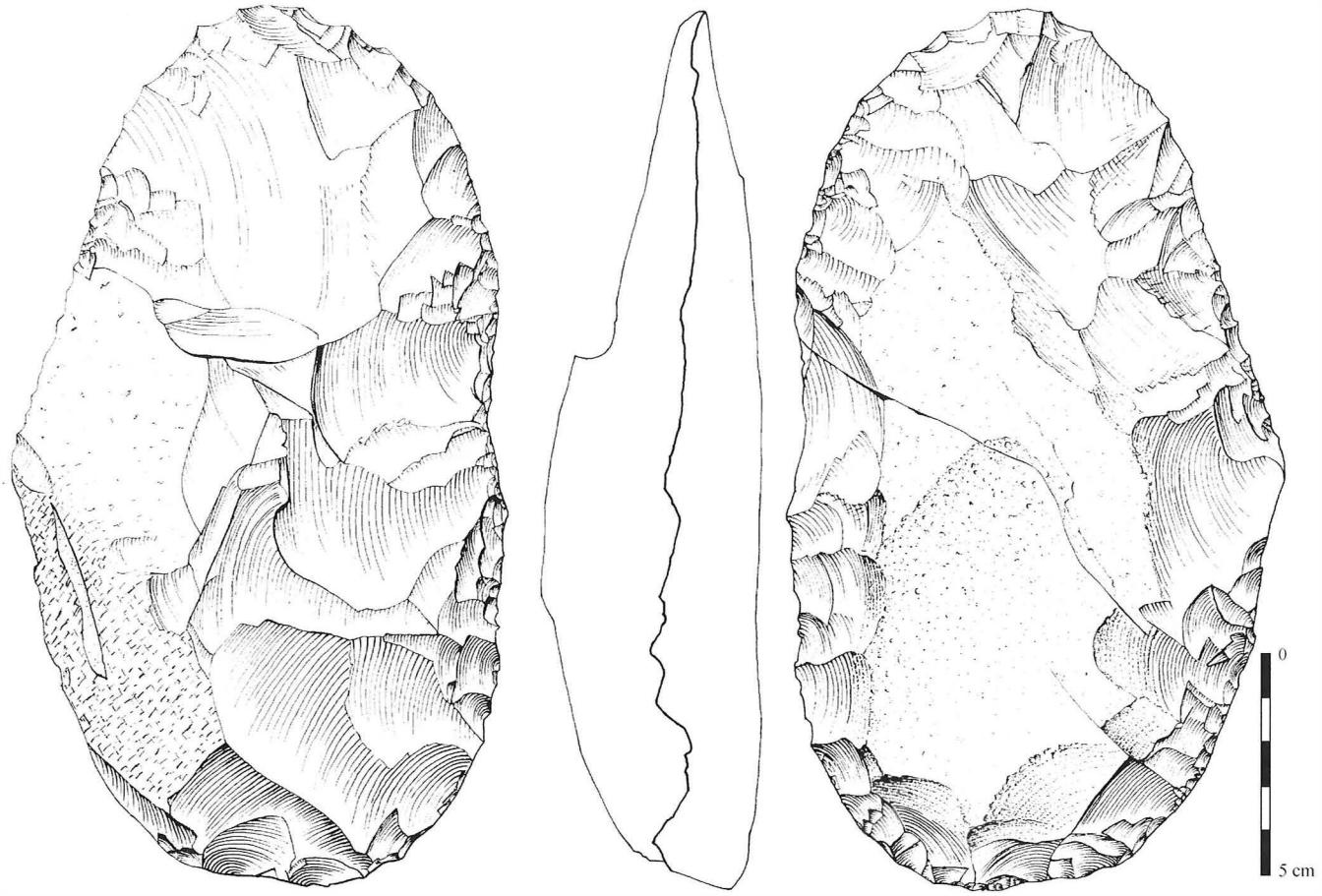

Creysse - Combe Brune III.
Ci-dessus : Biface asymétrique - Dessin P. Rouzo, Inrap.
Ci-contre : Répartition spatiale des remontages.

abouties sont à des stades d'élaboration qui supposent des modalités d'utilisation très variées. Elles ont été façonnées sur tout type de support naturel accessible ou produit : blocs, plaquettes, cupules ou encore éclats débités.

Le débitage, peu élaboré, est mené sur les nucléus par séries successives de 2 à 4 enlèvements unipolaires sur chaque surface qui sert alternativement de plan de frappe et de surface de débitage. Les supports produits sont courts et robustes, de morphologie sub-triangulaire ; les talons sont très inclinés et envahissants. Cette conception de débitage présente des points communs avec le *système par surface de débitage alternée* décrit par Hubert Forestier (1992) dans sa proposition de redéfinition des industries dites Clactoniennes.

Une production mixte, au cours de laquelle les deux modes d'exploitation de débitage et de façonnage peuvent se succéder, a été identifiée sur certaines matrices qualifiées de nucléus/bifaces. Il ne s'agit pas de nucléus portant quelques retouches très localisées ou de préformes bifaciales mais bien de matrices débitées (ou façonnées) qui changent de statut et sont reconfigurés pour devenir outils façonnés (ou nucléus).

■ *Nature du site*

Il apparaît en définitive que les supports produits au court du débitage et les matrices façonnées relèvent de statuts spécifiques. Une partie des pièces bifaciales ferait partie d'un outillage destiné à être déplacé comme le montre l'importation de pièces maintes fois réaffutées et l'absence d'une partie des bifaces produits sur place.

Les supports débités relèveraient d'un mode de production et de fonctionnement propre aux activités internes au site. Un tel comportement vis à vis d'un outillage composé de pièces mobiles ou d'autres plus statiques témoigne d'une économie de production et de relations complexes entre nécessités fonctionnelles immédiates et besoins anticipés. Ce qui est à mettre en perspective avec les modes de fonctionnement d'autres gisements de production ou d'utilisation de pièces bifaciales du Bergeracois comme Barbas, Cantalouette 1, La Conne de Bergerac ou encore La Graulet (Boëda *et al.* 2003 ; Brenet et Folgado, en cours).

La position chrono-stratigraphique du niveau archéologique est incertaine du fait de perturbations relativement récentes de la couverture pléistocène. La

comparaison avec des industries anciennes régionales pourrait en l'état le situer antérieurement à 250 000 ans. Des datations par thermoluminescence en cours de réalisation permettront de préciser son âge.

Mila Folgado et Michel Brenet

- Boëda E., Bodin E., Brenet M. et Soriano S. 2003 – *Les industries bifaciales pléistocènes du Bergeracois.* Communication au colloque organisé à l'Université de Rennes 1 "Données récentes sur les modalités de peuplement et sur le cadre chronostratigraphique, géologique et paléogéographique des industries du Paléolithique inférieur et moyen en Europe", septembre 2003.
- Bourguignon L., Ortega I., Sellami F., Brenet M., Grigoletto F., Vigier S., Daussy A., Deschamps J. –F. et Casagrande F. 2004 - Les occupations paléolithiques découvertes sur la section nord de la déviation de Bergerac : résultats préliminaires obtenus à l'issue des diagnostics. *Préhistoire du Sud Ouest 11*, 155-172, 2004.
- Brenet M. et Folgado M. en cours - *Cantalouette 1*, Rapport Final de Fouille, INRAP, SRA Aquitaine.
- Forestier H. 1992 - *Approche technologique de quelques séries dites clactoniennes du Nord-ouest de la France et du Sud-est de l'Angleterre.* Mémoire de Maîtrise de l'Université de Paris X Nanterre, 271 p.

Paléolithique

CREYSSE

Les Coutets, secteur 4 (aka SANS PAREIL)

Le gisement de Sans Pareil est situé sur la section nord du tracé de la future rocade de contournement Est de Bergerac, en rive droite de la Dordogne.

Deux niveaux archéologiques superposés avaient été repérés lors des sondages, le premier attribué au Magdalénien récent (sur la foi de deux pièces arquées), le second au Paléolithique moyen

La fouille a permis de constater que le niveau de Paléolithique moyen est difficile à individualiser, car très hétéroclite, extrêmement diffus et localement au contact du niveau supérieur. L'industrie du Paléolithique supérieur est en revanche assez riche, constituant parfois des zones de concentration importantes ; toutefois le mobilier, pourtant parfaitement homogène, ne correspond pas à celui – si typique - prélevé lors des sondages. Aucun vestige organique n'est conservé.

Près de 10 000 objets en pierre ont été relevés sur le site. L'étude, en cours de réalisation, porte sur un peu plus de 6 200 pièces qui constituent un échantillon représentatif du matériel collecté. Il faudrait cependant soustraire de cet ensemble environ 600 éléments sans évidence claire de taille intentionnelle.Le matériau employé est quasi exclusivement le silex zoné du maestrichtien Bergeracois.

Les objectifs du débitage sont assez flous car la phase de production est faiblement représentée : un peu moins de 300 produits de plein débitage (soit 5,3 % de l'échantillon) ont été décomptés. Il s'agit pour les deux tiers d'éclats, dont une bonne partie semble issue d'un recyclage de nucléus laminaires. Le débitage laminaire est représenté par 68 produits, essentiellement sous forme de fragments et les lamelles sont au nombre de vingt.

Le matériel est sans surprise clairement représentatif des séquences de préparation et de mise en forme d'ébauches : blocs testés, gros éclats de décorticage, crêtes, préformes, etc. Cet ensemble représente environ 56 % de l'échantillon étudié.

Le mode de préparation le plus fréquemment rencontré consiste en la mise en place de deux crêtes postéro-latérales et d'une crête antérieure. Certaines ébauches ont cependant une mise en forme beaucoup plus simple ou témoignent parfois d'une certaine maladresse.

Les nucléus sont au nombre de 123, et sont pour 38 % d'entre eux des préformes ou des ébauches. Parmi les nucléus exploités, un peu plus de 25 % sont laminaires, généralement unipolaires ; environ 65 % sont des nucléus à éclats, mais une partie de ceux-ci sont les témoins d'un débitage "opportuniste" et ne comportent que quelques négatifs d'enlèvements apparemment inorganisés. Quant aux modalités de production des lamelles, elles demeurent encore inconnues.

L'ensemble comporte très peu d'outils (127 soit 2,3 % du matériel échantillonné) dont la moitié sont des objets à retouche partielle peu marquée ou à traces d'utilisation. Le reste est composé d'outils du fond commun à toute industrie paléolithique. Les supports utilisés pour le façonnage sont très variés et ne témoignent d'aucune sélection d'un type de produit particulier.

L'absence d'outillage diagnostique et la surreprésentation des phases de préparation au détriment de celles de production dans la chaîne opératoire ne facilitent pas une attribution culturelle précise au sein du Paléolithique supérieur. Il nous semble cependant que les modalités mises en œuvre ici diffèrent de celles observées au Magdalénien récent, se rapprochant plus (sans pour autant en présenter la variabilité) de celles d'un Magdalénien initial à moyen.

En l'absence de matériau permettant une datation absolue, seule l'étude géomorphologique pourra apprécier cette proposition.

Christophe Fourloubey, Blanche Bundgen

CREYSSE

Vallon des Coutets
Déviation nord de Bergerac

Le Vallon des Coutets est situé sur le plateau du Pécharmant à la limite du talus séparant la moyenne terrasse de la basse terrasse. Ce vallon représente la zone d'acheminement des eaux d'écoulement du plateau vers la vallée, où il est fortement encaissé. L'opération a été menée dans le cadre de la déviation de Bergerac nord. Elle a consisté dans la réalisation de tranchées profondes. L'objectif était de comprendre la répartition spatiale des formations sédimentaires dont la variabilité a été déjà révélée par les sites du Vieux-Coutet et de Sans-Pareil. Deux tranchées profondes ont été réalisées sur le flanc sud du vallon. L'une a été creusée sur le site du Vieux-Coutet, l'autre légèrement en amont du site de Sans-Pareil.

Ces deux tranchées ont permis l'exposition des niveaux de la moyenne terrasse de la Dordogne, totalement absents dans les autres sites de la déviation. Elle est composée d'une superposition de niveaux alluviaux de graviers à galets, de sables graveleux et de sables triés. Ceux marquant la partie basse de la stratigraphie sont fortement altérés en place entraînant le colmatage des matériaux par les argiles de néoformation. Cette superposition est bien matérialisée dans la tranchée de Sans-Pareil alors qu'elle est globalement massive dans celle du Vieux Coutet où les niveaux sont mal exprimés. Elle indique que le lit de la Dordogne a été longtemps stabilisé à ce niveau. La différence des matériaux entre les deux coupes nous mène à s'interroger sur la présence de niveaux remaniés ou d'une variation latérale de faciès. Sans l'analyse des coupes, aucune réponse ne peut satisfaire cette interrogation, mais nous pouvons préciser, d'ores et déjà, que s'il y a eu remaniement, il s'est produit bien avant la formation de la couverture pédologique. En dehors de ces informations purement sédimentaires, aucun élément anthropique n'a été découvert dans ces niveaux de terrasses.

En revanche, la partie sommitale de la coupe du Vieux Coutet, maquée par un niveau graveleux remanié et bien lessivé, comporte des artefacts moustériens que l'on peut associer au niveau moustérien du site du Vieux Coutet. La conservation de ce niveau graveleux, pourtant sans matrice fine lui conférant une résistance faible à l'érosion, indique que la préservation des sols et de leur contenu archéologique y est bien meilleure que dans la zone du site de Sans Pareil. En effet, ce dernier fait partie du flanc du vallon régulièrement affecté par les processus érosifs, moins actifs sur le site du Vieux Coutet qui est situé sur un replat. Ces variations de conservation s'expliquent essentiellement par une différence de conditions géo-topographiques du milieu malgré la distance faible (400 m) séparant les deux coupes.

Ces matériaux graveleux sont recouverts par des colluviaux sablo-argileux, dont la base est marquée par un réseau polygonal traduisant une dégradation périglaciaire. Ce sont ces formations qui emballent les niveaux du Paléolithique supérieur. Elles sont identiques à celles reconnues dans la majorité des sites découverts sur l'emprise de la déviation. Leur matérialisation est souvent discontinue tant sur un plan vertical que spatiale, ce qui est responsable de la conservation locale des niveaux archéologiques. La conservation ou le remaniement des niveaux d'occupation ne peut être valide qu'à l'échelle locale : la nature du sol et des facteurs géo-topographiques parfois est spécifique à échelle d'un mètre carré.

Ces deux tranchées ont confirmé les résultats pédo-sédimentaires déjà connus sur les autres sites de la déviation. Elles ont, également, permis l'exposition des terrasses qui semblent être la continuité de celles décrites par F. Sellami au-dessus des sites de Barbas. La matérialisation, bien que discontinue, de ces niveaux de terrasse permettra de comprendre les facteurs, à l'origine de l'érosion différentielle des sols et des sites archéologiques depuis le Pléistocène moyen sur le Plateau du Pécharmant.

Farid Sellami, Fréderic Grigoletto
et Laurence Bourguignon

Paléolithique moyen
Paléolithique supérieur

CREYSSE

Le site de Vieux Coutet

Le site est fouillé dans le cadre de la Déviation nord de Bergerac. Il est situé sur la moyenne terrasse de la Dordogne au sommet du talus la séparant de la basse terrasse. Ce tronçon de la déviation est le seul endroit où sont conservés les niveaux sédimentaires de la moyenne terrasse.

La partie remaniée au sommet se distingue nettement des matériaux en place colmatés par une forte pédogenèse. La position géo-topographique du site se caractérise par un large replat drainé par un talweg qui a permis la canalisation des transferts hydriques et sédimentaires vers la vallée. Ceci a fortement localisé la dynamique hydrique en limitant les processus érosifs à l'échelle spatiale. C'est cette érosion locale qui était à l'origine de la configuration du replat supportant le site.

Les travaux d'évaluation ont montré la présence de deux niveaux archéologiques, Châtelperronien et Aurignacien ancien bien organisés. Ils reposent sur un niveau graveleux comportant en surface des artefacts en silex témoignant de la présence d'un niveau moustérien.

La fouille d'environ 1551 m² a permis d'identifier et de caractériser les faciès sédimentaires emballant des niveaux archéologiques. Ces faciès sont nettement différenciés, à l'instar des niveaux archéologiques, par des caractères pédologiques. Leur matérialisation juxtaposée s'explique par la nature de la dynamique sédimentaire dont l'évolution a été latérale. Les processus de remaniement sédimentaires sont très faibles sur ce replat, ce qui explique la concentration des artefacts en amas incluant les macro et micro-artefacts. Plusieurs remontages ont été d'ailleurs observés lors du prélèvement de certains amas.

La composition des ensembles lithiques a permis d'établir la présence d'occupations de l'Aurignacien ancien, du Châtelperronien et d'un ensemble Moustérien.

L'ensemble aurignacien est composé de 10200 pièces coordonnées. La première lecture technologique suggère une occupation où l'activité principale n'est pas la taille. L'hypothèse d'une aire d'habitat peut être envisagée. En effet, certaines séquences de la chaîne opératoire (mise en forme par exemple) sont absentes ou partiellement représentées alors qu'un grand nombre d'outils est représenté (grattoirs sur lame aurignacienne, lames aurignaciennes, encoches, denticulés et grattoirs carénés).

L'industrie châtelperronienne comporte 2370 pièces coordonnées. Lors de la fouille, deux ensembles ont été identifiés. Ils comportent des pointes de châtelperrons. Une première lecture technologique révèle quelques différences en terme de technique de débitage (percuteur dur-tendre ou percuteur dur) et au niveau de la gestion des nucleus (unipolaire ou bipolaire). L'étude en cours permettra d'établir l'existence ou non de comportements techniques différents et de vérifier la contemporanéité des deux ensembles par le biais des remontages.

Le Moustérien présente 1365 pièces coordonnées. On constate dans l'industrie la présence de bifaces et de supports prédéterminés bruts et retouchés issus d'un débitage Levallois. Quelques couteaux à dos retouchés complètent un spectre typologique proche d'un Moustérien de tradition acheuléenne.

Ce site présente un double intérêt archéologique d'abord dans la mesure où il comporte une succession de trois niveaux archéologiques stratifiés et de périodes chronologiques différentes, intérêt chronologique ensuite, car cette succession illustre la période charnière entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur.

Illuminada Ortega, Frédéric Grigoletto,
Laurence Bourguignon et Farid Sellami.

Paléolithique moyen
Paléolithique supérieur

CREYSSE

Les Garris II

Les Garris II est l'un des sites de la déviation de Bergerac. Il est situé sur le plateau du Pécharmant sur un replat limité de part et d'autre par de larges vallons canalisant les eaux de ruissellement. Ceci a limité la dynamique érosive au sein de ce replat. La fouille a montré que le site repose sur le remplissage d'une dépression d'environ 7 m de diamètre. Elle est marquée à la fois par la remontée du substrat sur les bords et par l'orientation du dépôt vers le fond. La configuration totalement fermée suggère que nous sommes en présence d'une doline. Son comblement total n'a pas empêché les percolations hydriques responsables du lavage du dépôt

essentiellement sableux. Le fonctionnement combiné du karst et de la dynamique des vallons explique l'état fragmentaire de la stratigraphie très peu dilatée.

Les sables lavés reposent directement sur le substrat argilo-calcaire. Leur partie supérieure comporte des artefacts remaniés. Le tout est recouvert de sables argileux marqués par une dégradation périglaciaire et qui englobent le niveau aurignacien. Ils sont juxtaposés à un niveau de sables graveleux incluant des galets et des blocs de silex. Scellés par des sables argileux bruns et friables, ce niveau comporte d'abondant artefacts d'altération variable du Paléolithique moyen. Il est matérialisé sous forme d'un bourrelet orienté dans le même axe de la pente. Ses flancs témoignent des effets de l'érosion active sur les bords du replat. L'ondulation de la surface de ces trois formations a été régularisée par les sables limoneux bruns probablement holocènes.

La fouille d'environ 250 m² a permis de récolter 6480 de pièces coordonnées. Les différentes occupations semblent être organisées autour du bourrelet qui a probablement permis l'approvisionnement en matière première.

Un niveau aurignacien a été identifié sur le comblement de la doline. Il se télescope avec le niveau de blocs dans le secteur Nord-Ouest. Parmi les 2345 pièces coordonnées, la présence de lames aurignaciennes et de grattoirs carénés a confirmé l'attribution à l'Aurignacien ancien de ce niveau déjà évoqué lors du diagnostic.

Le complexe du Paléolithique moyen a livré 4130 pièces cotées emballées dans des faciès sédimentaires différents. Cependant une constante a pu être remarquée lors de la fouille : le grain de sel *stricto sensu* (petits graviers lavés et triés) marque la limite inférieure de la présence moustérienne.

Le premier examen du matériel montre une forte représentation des modalités Levallois récurrentes unipolaires et Levallois à éclat préférentiel.

Ces modalités peuvent être associées localement à une industrie laminaire débitée au percuteur dur probablement destinée à une production de lames et/ou d'éclats laminaires à bords sub-parallèles, qui souvent, convergent dans leur partie distale.

Les caractères technologiques de l'ensemble laminaire évoquent les industries laminaires représentées dans le nord de la France et ses régions limitrophes. Originale dans le sud-ouest de la France cette industrie confère un intérêt particulier au site des Garris II.

Déjà, lors du diagnostic, la question de la présence d'un ou de plusieurs niveaux du Paléolithique moyen avait été soulevée. La difficulté de leur identification claire sur le terrain, nous a amenés à isoler, dans un premier temps, les matériels archéologiques selon leurs emballages sédimentaires.

Sur cette seule base stratigraphique, la coexistence ou la non coexistence des deux chaînes opératoires (levallois/laminaire) dans une même occupation ne peut être confortée. Seule, une étude technologique approfondie et des remontages physiques pourront confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Frédéric Grigoletto, Illuminada Ortega,
Laurence Bourguignon et Farid Sellami

Moyen Âge

CREYSSE

La Ribeyrie

Le site de la Ribeyrie est connu depuis la campagne de sondages archéologiques menée par Laurence Bourguignon (Inrap) en 2002 sur le tracé de la déviation Nord de la RN 21 à Bergerac (Bourguignon 2002). A l'époque, l'équipe présente sur place avait mis au jour une concentration de vestiges médiévaux sur la plaine alluviale du Caudeau et sur le rebord du coteau au sud de ladite plaine.

La campagne d'évaluation complémentaire, qui répond à une demande d'informations complémentaires de la part de la CIRA Grand Sud-ouest, s'est déroulée sur place pendant cinq jours du 19 au 23 juillet 2004. Il s'agit notamment d'identifier avec certitude la nature des vestiges, d'estimer la surface du site, d'établir la relation stratigraphique entre les vestiges situés au pied du coteau et ceux de la plaine alluviale du Caudeau, et enfin de déterminer la chronologie du site et plus particulièrement du chenal qui coule au pied du coteau.

L'évaluation complémentaire du site de la Ribeyrie apporte peu de modifications générales par rapport aux conclusions émises dans le rapport des sondages de diagnostic. En revanche, en ce qui concerne la nature et la fonction des structures mises au jour, l'évaluation complémentaire établit avec certitude que l'occupation médiévale s'organise autour de l'activité métallurgique. Il s'agit d'une unité artisanale complète apparemment sans occupation de type domestique et dans un bon état de conservation puisque les niveaux de sol sont conservés aussi bien en zone sèche qu'en zone humide.

En ce qui concerne particulièrement l'activité métallurgique, on sait que celle-ci utilise largement les ressources naturelles et plus particulièrement le minerai

de fer, le combustible sous forme de charbon de bois et plus rarement l'eau en cas d'aménagements hydrauliques pour le forgeage. L'évaluation complémentaire n'a pas permis de répondre avec satisfaction à la question de savoir ce qui a pu conditionner l'installation d'un atelier de métallurgie au Moyen Age à la Ribeyrie. Seules des études complémentaires telles qu'une recherche en archives et une étude du paléo environnement pourraient apporter des éléments de réponse. De cette démarche, il sera vraisemblablement possible de déterminer aussi l'impact d'une telle activité dans le paysage.

La campagne d'évaluation complémentaire a, en outre, permis d'affiner et de compléter les relations stratigraphiques entre les structures et entre la zone sèche et la zone humide. Les aménagements repérés tant en zone humide qu'en zone sèche semblent synchrones et reliés entre eux bien que séparés, dans le paysage, par un chenal. Ce dernier pressenti comme un creusement récent s'est révélé être, en fait, l'ancien lit naturel du Caudeau.

Pour terminer, il convient de rappeler que les textes médiévaux –notamment les comptes péagers– mentionnent un trafic conséquent de lingots de fer sur la Dordogne. Ceci révèle l'existence d'ateliers de métallurgie suffisamment importants au Moyen Age en Dordogne pour exporter une partie de leur production. Le site de la Ribeyrie représente un des rares exemples connus en Dordogne d'atelier de métallurgie pour la période médiévale.

Catherine Ballarin, Christophe Dunikowski

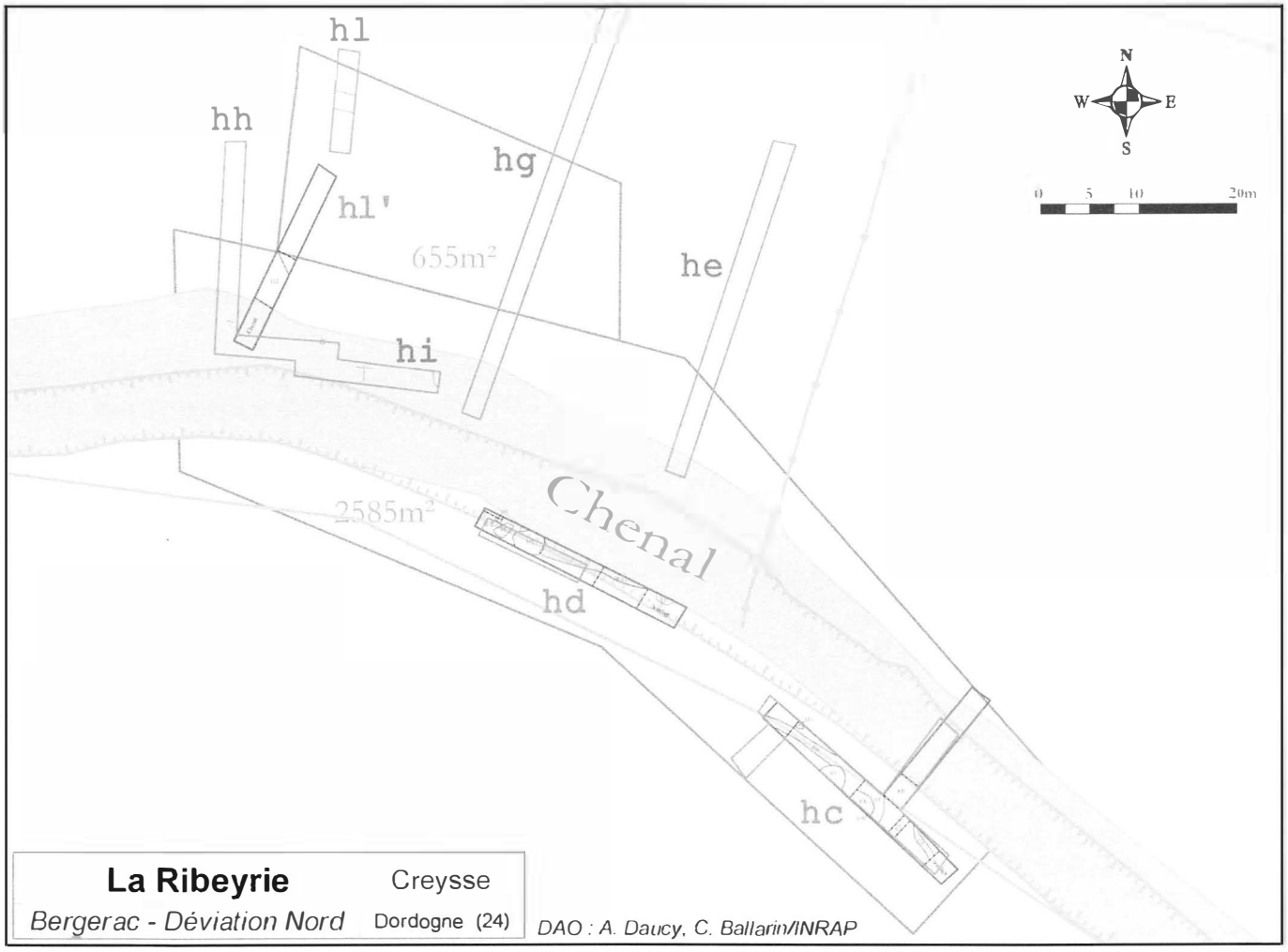

LES-EYZIES-DE-TAYAC–SIREUIL

Castrum de Commarque

La campagne de fouilles et études programmées 2004 sur le *castrum* de Commarque a été limitée à deux zones de la partie sommitale du site. De lourds travaux de terrassement ont été nécessaires en préalable à la fouille. En conséquence, le budget consacré aux recherches archéologiques a dû être réduit et cette troisième campagne a été limitée à deux semaines.

Au sud du château seigneurial des Beynac, l'étude de l'édifice anciennement appelé «barbacane» a été achevée, trois phases de construction et d'évolution ayant été identifiées. Aucun aménagement ne semble exister avant la fin du XIVe ou le début du XVe siècle, date à laquelle est édifiée la longue courtine délimitant *l'ostal* des Commarque. La possibilité que l'espace délaissé au nord, entre cette courtine et le fossé du château, ressorte de leur possession ne peut être écarté, peut-être en lien avec un accès dans cette direction. Durant le XVe siècle, est aménagé dans cet espace un premier système de défense avancée de l'accès au *castellum* des Beynac formé par la courtine orientale dotée d'une porte. Enfin, des aménagements nouveaux à l'époque moderne conduisent à un édifice à étage formant une porterie ouverte à la gorge contrôlant l'accès au pont-levis du château, et dont le mur ouest est percé d'une grande baie en arc brisé.

L'étude de la maison-tour "des Escurs" a été engagée après que les déblais qui le comblaient aient été terrassés sous surveillance archéologique. Cet édifice de plan rectangulaire, implanté en bordure du fossé sud et uniquement ouvert à l'est, a été arasé à la fin du XVIe siècle. Il en subsiste le 1er étage sur un rez-de-chaussée partiel, à fonction probable de remise, qui communique avec un cluseau. L'étage, peu éclairé et doté d'un évier, et semble-t-il pourvu d'un plancher en bois, ne paraît pas être le niveau résidentiel proprement dit, celui-ci devant se situer à un niveau supérieur. La comparaison avec la maison noble des Commarque est éclairante à ce sujet. La disposition classique des accès distincts du rez-de-chaussée et de l'étage est ici respectée. À l'étage, la façade orientale est percée de deux portes indiquant une communication directe à ce niveau depuis l'extérieur (par un escalier de bois). Si la porte centrale - la plus large - marque l'entrée principale, la petite porte sud-est, nettement plus étroite et au seuil plus haut pourrait donner directement accès à un escalier menant au 2ème étage. On ignore tout des superstructures disparues, la quasi totalité des matériaux ayant été récupérés lors de leur démolition. On peut supposer que si vers 1600 cette maison-tour était *"de beaucoup plus haulte, forte et advantageuse qu'elle n'est de presant"* c'est qu'elle comportait au moins un étage de plus, voire deux. Dans ce cas, l'édifice pouvait être assez semblable à la tour Commarque avec laquelle il présente nombre de similitudes. Mais, la maison tour des Escurs pourrait être un peu plus tardive, de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Elle participait à la défense du *castrum*, comme la plupart des autres maisons-tour du site, le mur-pignon sud particulièrement épais et bâti en bordure de fossé est là pour le démontrer.

Enfin, une étude de la taille des fossés nord et ouest du *castrum* a été réalisée par Damien Delanghe, spécialiste des carrières anciennes. Ces fossés ayant vraisemblablement fourni le matériau de construction, comprendre la progression de l'excavation pouvait donner des indications sur l'évolution du bâti et par là même sur la chronologie de l'aménagement du site. La taille de ces fossés a été appréhendée sous divers angles : les modes d'extraction, une approche économique (évaluation du rendement d'extraction, volume des emprunts, transport), les relations fossé/bâti. D. Delanghe propose de généraliser à tous les fossés du château les deux hypothèses suivantes. Dans un premier temps, ils ont été creusés avec les objectifs simultanés de fournir du matériau de construction et de créer un dispositif de défense ; le creusement précède et accompagne l'édification du château ; les bâtiments dominant un fossé ont été édifiés à l'aplomb et à l'arase de la paroi intérieure du fossé. Dans un deuxième temps, le besoin en matériau a fait reprendre le creusement en divers endroits avec une technique plus affinée, avec ou sans objectif militaire corrélatif.

Bernard Pousthomis, pour l'équipe de recherches

LE FLEIX
La Vaure

Sur la commune du Fleix, le lieu dit de la "Vaure" se situe à proximité (environ 200 m à l'ouest) d'une nécropole à incinération gallo-romaine du IIe siècle repérée près de "l'étang du Grenouillé", dont une partie aurait été détruite lors d'anciens aménagements. Cette nécropole serait en relation avec les vestiges gallo-romains (murs, céramiques, mortiers, *tegulae, etc.*) observés lors de constructions de maisons individuelles plus au sud, témoins probables d'un *vicus* romain assez vaste. Quelques fosses médiévales contenant un important mobilier, indiquent que le site du Grenouillé était occupé jusqu'à la fin des XIV-XVe siècles.

Le diagnostic archéologique était destiné à évaluer les limites possibles de la nécropole à incinération vers l'ouest et la présence éventuelle d'une occupation dans ce secteur.

Le terrain sondé était localisé dans une plaine en contrebas de petites collines entres lesquelles coulent la rivière "la Patiole" et le ruisseau "la Charente". L'analyse du contexte géologique a permis de situer cette parcelle au centre d'un ancien marécage. Alimenté par les eaux de ruissellements des versants, l'eau devait stagner essentiellement autour des sondages 5 et 6. Deux petits fossés de drainage ont été observés dans les sondages 1 et 2 à l'est de la parcelle. Ils ne contenaient aucun mobilier archéologique et devaient être encore en activité il y a environ 50 ans. Aucun autre témoin d'occupation humaine n'a été observé dans ce secteur. La limite de la nécropole à incinération gallo-romaine serait donc plus à rechercher un peu plus à l'est.

Nathalie Chevalier

LA JEMAYE
La Jemayotte

Après prospections au sol en 2002, cinq sondages mécaniques ont été réalisés par le service d'archéologie de la Dordogne, le 23 novembre 2004, de part et d'autre de l'exutoire du grand étang. Les terrains tertiaires ont été rencontrés à l'affleurement sur les points hauts.

En fond de vallon, les alluvions sableuses récentes nappent des niveaux plus argileux fortement marqués d'hydromorphie. Les cinq sondages se sont révélés négatifs, sans indice.

Jean-Pierre Chadelle

LAMOTHE-MONTRAVEL
Les Grandes Pièces

Protohistoire, Gallo-romain
Moyen Âge

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée à la suite d'un projet d'extension de gravière par les carrières de Thiviers. Elle s'est déroulée du 10 mars au 22 avril 2004 et a concerné neuf hectares sur la commune de Lamothe-Montravel. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence trois secteurs.

Le premier concerne l'occupation protohistorique, il se situe sur les parcelles AM 108 à 116 avec une extension probable d'un diamètre d'environ 160 m. Le nombre d'aménagement est probablement assez faible, mais la présence d'un foyer empierré et d'une couche riche en céramique laisse présager un bon état de conservation.

Le second se rapporte à l'occupation médiévale (Xie siècle). Il se trouve sur les parcelles AM 114 à 118 avec une extension probable de 250 m sur 100 m. Les vestiges témoignent d'un bâti en terre et en bois accompagné de fosses et entouré de fossés. La conservation du site est bonne (excepté à l'extrémité ouest).

Enfin une dernière zone (partie de AM 365) n'a livré que très peu de vestiges. Les trous de poteau de deux probables greniers, l'un protohistorique, l'autre d'époque romaine, ont été fouillés.

Gérard Sandoz

Mésolithique, Néolithique
Deuxième Âge du Fer

LAMOTHE-MONTRAVEL

Les Nauves, Les Courtissons, Les Grandes pièces

Cette troisième phase de diagnostic sur la carrière de Lamothe-Montravel a permis de réaliser 221 tranchées pour une surface de 26,5 hectares autorisant ainsi une exploration de 5 % de la surface totale. Cette gravière se situe dans les plaines inondables de la Dordogne. Sous des couches plus ou moins épaisses de dépôts alluvionnaires, la grave de la terrasse fournit un matériau de choix pour l'aménageur (Les carrières de Thiviers).

La première campagne réalisée en 2001 par Jérôme Briand s'est avérée négative. Toutefois elle a permis de cerner la géologie du terrain. Des indices lithiques probablement associés à la proche station néolithique "des Baillargats" ont été récoltés (BSR 2001). La deuxième campagne réalisée par Gérard Sandoz a essentiellement mis en évidence une occupation médiévale.

Au cours de cette nouvelle intervention, plusieurs secteurs se sont avérés vierges de vestiges archéologiques. Des témoins significatifs concernant la préhistoire ont été prélevés dans plusieurs tranchées. La majorité sont en position secondaire mais on remarquera un triangle scalène caractéristique du Mésolithique et plusieurs pièces qui pourraient marquer une occupation de plein air, peu connue pour la région.

Sur plusieurs centaines de mètres carrés, un épandage de mobilier céramique plus ou moins puissant a été délimité. Des tessons d'amphores vinaires et des formes de céramiques communes indigènes diverses ont été prélevés. La série céramique est globalement homogène et correspond à la période de la Tène finale. Outre l'épandage, des trous de poteau et des segments de fossé ont été appréhendés, évoquant des constructions en matériaux périssables (un trou de poteau fouillé étant entièrement comblé de fragments de clayonnage).

Un paléo-chenal a pu être mis en évidence de manière claire à l'est, sans qu'il soit possible de préciser sa chronologie et encore moins de définir la structure de cette partie de la plaine alluviale et les conséquences directes sur les niveaux archéologiques. Enfin dans le cadre de notre opération une meilleure caractérisation du gisement s'est avérée délicate. Une de nos difficultés a été de mettre en évidence des structures avec des arguments de datation et de cerner exactement la géométrie de l'occupation.

Ce modeste site est dans tous les cas à mettre en relation avec le site de Lacoste qui se situe non loin, sur l'autre rive de la Dordogne.

Stéphane Augry

Protohistoire,
Moyen Âge

LES LÈCHES

RD 709 - Déviation des Lèches

Cette troisième intervention du service d'archéologie de la Dordogne sur la RD 709 entre Mussidan et Bergerac concerne une section de près de 4 km de route neuve contournant par le nord le bourg des Lèches.

Les 86 sondages mécaniques de 20 m x 2 m ont été complétés par des décapages exploratoires autour de 17 sondages. Les prospections à pied ont été réalisées du 31 mars au 9 avril 2004, les sondages et les explorations complémentaires du 10 avril au 18 juin 2004.

La surface ouverte totale est de 6260 m² représentant 2,4 % de la surface de calcul de la redevance et 8,3 % de la surface aménagée.

Dans un contexte de dépôts tertiaires continentaux érodés, les "Sables et argiles du Périgord", qui affleurent sur les points hauts et sont nappés de colluvions en partie basse des versants, avec de rares alluvions quaternaires en fond de vallons, les seuls résultats significatifs concernent, d'une part, un ensemble de 23 puits d'extraction de kaolin que la céramique permet d'attribuer au Bas Moyen Âge (La Garenne, sondage 49) et, d'autre part, cinq fosses protohistoriques (Les Bouygettes, sondage 7). Le matériel recueilli dans ces structures se limite à quelques charbons et de rares tessons.

Le matériel recueilli à la surface du sol, ou faiblement enfoui dans la partie superficielle des sols, montre, par sa faiblesse numérique, une densité d'habitat très limitée et, par la mauvaise qualité des céramiques (aussi bien éléments de couverture que poteries), une économie peu développée ou pour reprendre l'expression de Yan Laborie qui a examiné ce mobilier "une économie de conquête du territoire".

Pour la préhistoire, si la densité de vestiges est également faible, l'importance de l'érosion, qui n'a pas permis la conservation des niveaux pléistocènes, interdit toute interprétation.

Jean-Pierre Chadelle

LIMEYRAT

Les Clos Longs

Dans le cadre d'un projet d'extension d'exploitation d'une carrière de calcaire, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 20 et 21 janvier 2004. L'opération portait sur une surface totale de 2 ha.

La parcelle 27 couvre une surface de 3 ha 07 a 78 ca. La surface réellement exploitée devrait être proche de 1,5 ha et la surface des infrastructures est évaluée à près de 0,5 ha.

Sur les deux hectares concernés se situe, dans la partie nord de la parcelle 27, une ancienne exploitation de carrière. Celle-ci devait faire l'objet de nos investigations. Mais, il se trouve que nous n'avons pas pu intervenir dans ce secteur, pas plus que l'exploitant, à cause de la présence ici d'une espèce d'orchidée rare et protégée.

Ce secteur représente environ 8200 m² et notre champ d'investigation s'en est retrouvé considérablement réduit, d'autant plus si l'on y ajoute la bande d'environ 2100 m² représentant la limite du périmètre d'extraction. Au final, ont pu être explorés environ 9000 m².

Deux grandes tranchées orientées nord-sud ont été réalisées sur l'emprise du projet. Ces deux tranchées mesurent respectivement 120 et 170 mètres de long. Elles ont été creusées jusqu'à l'apparition des niveaux naturels de calcaire. Toutes les stratigraphies observées lors de l'opération offrent le même faciès.

Tout d'abord, on observe une couche de terre végétale de type forestier (taillis principalement composés de chênes et charmes) composée d'argile brun rougeâtre. Présence de nombreuses racines et radicelles courant sur la partie sommitale de la couche calcaire lithographique.

Sous cette couche, apparaît immédiatement le niveau de calcaire naturel. Il se présente ici sous la forme de plaques délitées mêlées d'argile brune orangée. Il s'agit de calcaire lithographique et de marnes feuilletées. A une soixantaine de centimètre de profondeur le godet de curage de la pelle mécanique a du mal à poursuivre les excavations en raison de la dureté du substrat. Les explorations se sont arrêtées à ce niveau. Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur la parcelle concernée par le projet.

Marc Rimé

LUSSAS-ET-NONTRONNEAU

Gallo-romain

Villa de Nontronneau

La campagne 2004 des fouilles de la *villa* de Nontronneau a porté sur l'aile est de la *pars urbana*.

La phase 1, antérieure à l'aile est et à la *villa,* n'a pas été observée clairement. A cette phase peut correspondre un mur orienté nord-sud, visible dans les secteurs 4,5,6. Légèrement désaxé par rapport aux autres murs de même orientation, il peut correspondre à un premier établissement.

Lors d'une première phase de construction (phase 2a), le bâtiment est est mis en place. Il se compose d'une galerie intérieure 1, bordant la cour rectangulaire, et d'une série de pièces d'égales superficies. Dans cet état, la pièce 2 est commune avec l'espace 3, tout comme les salles 4 et 5. La pièce 7 semble avoir une surface équivalente à ces deux salles. Les trois grandes pièces (2-3, 4-5, 7) et le couloir 6 longent une grande galerie extérieure (8) bordée d'un mur stylobate supportant une colonnade. Il est probable que dès cet état l'aile est se poursuive vers le sud de la parcelle. Elle pouvait être constituée de deux salles rectangulaires supplémentaires, toutes d'une superficie égale à celle de l'espace 7. L'aile est aurait donc cinq salles de 55 m² environ, complétées d'un couloir septentrional 6. Les deux ailes, ouest et est, auraient donc dans un premier état un plan presque similaire.

Lors de la phase 2b, l'aile est connaît plusieurs modifications dans les salles centrales. L'espace 4-5 est divisé en deux couloirs. Le couloir 4 est le symétrique en plan et en superficie du couloir 6, par rapport au couloir 5. Le mur de séparation entre les secteurs 4 et 5 est construit avec des matériaux rapportés de la destruction du stylobate et de la colonnade de la phase 2a. La grande pièce 2-3 semble s'ouvrir largement, sur le modèle de la salle 2 de l'aile ouest.

Alors que dans cette phase, l'aile ouest double sa surface, l'aile est ne semble pas agrandir sa superficie.

Elle connaît une restauration générale des éléments les plus imposants mais elle n'est pas modifiée en terme de surface occupée.

Dans la phase 2c, la galerie 8 est entièrement fermée et réduite au sud par la mise en place d'un mur. Les espaces centraux sont encore subdivisés : le secteur 2-3 est séparé en deux par un mur orienté nord-sud. La salle 2 est ainsi réduite en surface et le secteur 3 devient un petit couloir, peut-être fermé du côté de la galerie 8. La mise en place d'une structure indéterminée de chauffe au sud de la galerie 8 indique un changement général des fonctions attribuées aux espaces de l'aile est.

Tous ces éléments de chronologie relative changent considérablement la vision générale de la *pars urbana* de Nontronneau. A l'idée d'un *villa* à péristyle ayant seulement une galerie interne et un système d'entrée, construite en un seul jet, se substitue l'idée d'une *villa* à péristyle avec un plan plus complexe, complétée d'une longue galerie de façade.

Gwénaëlle Marchet

MAREUIL-SUR-BELLE
Beaugarie, Rompu, Chez Chierman, Les Champs des Flacaudes

Deux diagnostics d'archéologie préventive s'inscrivent dans un projet de carrières à ciel ouvert de la société César.

Sa vocation est l'extraction de grès ferrugineux destinés à la confection de colorants naturels. Un des projets concerne une superficie de 2500 m² et l'autre de 3250 m².

Sept tranchées de 20 m pour le premier et quatorze pour le second ont été creusées sur plusieurs zones exploitables prédéfinies par la société César.

Aucun vestige d'origine anthropique n'a été détecté lors de cette campagne de sondages. Cependant, ils complètent la connaissance de la géomorphologie locale en précisant la géométrie des principaux dépôts.

Fabrice Casagrande

MAUZENS-ET-MIRAMONT
Le Meyrolet, La Meyrolette

Ce diagnostic d'archéologie préventive s'inscrit dans un projet de carrières à ciel ouvert de la société César. Sa vocation est l'extraction de grès ferrugineux destinés à la confection de colorants naturels. Le projet concerne une de superficie de 5,5 ha.

Quatre tranchées de 20 m ont été creusées sur plusieurs zones exploitables prédéfinies par la société César.

Aucun vestige d'origine anthropique n'a été détecté lors de cette campagne de sondages. Cependant, ils complètent la connaissance de la géomorphologie locale en précisant la géométrie des principaux dépôts.

Fabrice Casagrande

Gallo-romain, Haut Moyen Âge

MONTCARET
La Dodie 3

La réalisation d'un diagnostic archéologique en août 2004 au lieu-dit La Dodie, a révélé la présence d'une structure de drainage d'époque gallo-romaine dans le sondage n°1 et de la fondation d'un mur datant du Haut Moyen Age dans le sondage n°4. Quatre tranchées ont été réalisées, couvrant 176 m², soit 5 % de l'emprise du projet de construction d'une maison individuelle.

La présence de ces deux structures dans l'emprise du projet, concorde avec les observations archéologiques effectuées dans ce secteur de Montcaret. En effet, le drain découvert dans le sondage SD01, semble orienté vers la parcelle qui, lors des fouilles réalisées en 1873, a révélé la présence de cuves de recueil du moût et de leur plateforme de travail dans le secteur de Naudin. Ces aménagements, appartenant à la *pars rustica* de la *villa* de Moncaret, sont en outre situés 100 m au nord de la parcelle concernée par le projet.

De plus, la fondation de mur mise au jour dans le sondage SD04, semble traduire une occupation du secteur au Haut Moyen Age. En 2003, la découverte par N. Moreau d'une fosse contenant du mobilier de cette époque dans la parcelle limitrophe, semble corroborer cette hypothèse. Il faut souligner néanmoins que des travaux de surface (affaissement, remblaiement, etc.), dans les années 1930-1940, sur l'ensemble des parcelles affectées par ce projet, ont largement contribué à l'arasement et à la perturbation des niveaux superficiels, gênant la perception d'ensemble de structures généralement peu lisibles pour cette période.

Alexandra Hanry

- MOREAU Nathalie, *Rapport de diagnostic, Moncaret «La Dodie»* (Dordogne, du 12 au 14/11/2003, INRAP direction interrégionale Grand Sud-Ouest, Pessac), 2003.

MONTCARET
Tête noire

Les prospections qui ont été réalisées, sur le territoire de la commune de Montcaret, ajoutées au nombre et à l'importance des vestiges mis au jour, permettent aujourd'hui de tracer, dans les grandes lignes, ce que fut l'occupation du sol sur ce terroir au cours du temps.

On sait, en particulier, que la *villa* se trouve au carrefour de la voie romaine Est-Ouest, Bordeaux-Bergerac, dont un tronçon porte encore le nom local de "voie romaine" et d'une voie Nord-Sud qui porte de nom de "Chemin de l'Esperit". Ce dernier longe, vers le Nord, l'établissement romain des "Murailles" et mène au site mérovingien de "Biganneau". On le cerne moins au Sud mais il mène au gué de Pessac-sur-Dordogne où il franchit la rivière.

Un projet de lotissement, au lieu-dit "Tête noire", situé sur l'axe *villa* romaine/gué de Pessac-sur-Dordogne, nous a naturellement amené à faire sonder les parcelles, assiettes de l'opération.

Les sondages réalisés se sont révélés négatifs. Il conviendra donc de rechercher, à l'avenir, la voie romaine Nord-Sud sur un autre secteur, décalé par rapport à celui de cette opération.

Frédéric Berthault pour Nathalie Moreau

Moyen Âge, Moderne

NONTRON
1, avenue du Général Leclerc

Le diagnostic archéologique effectué sur l'emprise d'un projet de piscine au 1, avenue du général Leclerc a révélé la présence d'une structure en creux comblée d'éléments de démolition aux XVe-XVIe siècles. Des problèmes d'accès au terrain ont contraint à la réalisation manuelle d'une unique tranchée de 2,2 m².

Dans le substrat granitique, apparaît, à 1,30 m de profondeur, l'extrémité septentrionale d'un creusement hémisphérique apparaît. Les profondeurs d'investigation étant limitée par les risques d'effondrement des parois du sondage, seule la partie sommitale du comblement a pu être observée jusqu'à une profondeur de 1,88 m. Elle renferme du mobilier céramique daté des XVe-XVIe siècles.

Cette structure semble correspondre à un silo, une cave ou un souterrain dont l'accès mesurait environ deux mètres de diamètre.

Alexandra Hanry

Gallo-romain, Moyen Âge
Moderne

PÉRIGUEUX
Château Barrière

Bien qu'il représente un des sites antique et médiéval les mieux conservés de la Cité de Périgueux, le château Barrière, vaste corps de logis privé de toiture et flanqué au sud d'une tour de plus de 20 m de haut, reste un édifice mal connu. Edifié sur les vestiges de l'enceinte du Bas Empire, il constitue, avec la toute proche Maison d'Angoulême, un précieux vestige des nombreuses résidences de chevaliers qui ont dressé leur donjon sur les soubassements de la courtine antique, dans le voisinage du château comtal de la Rolphie, et dont souvent seuls les textes portent encore témoignage.

L'ensemble, dévasté pendant les guerres de Religion, n'a jamais été réoccupé : la ruine, propriété de la commune de Périgueux, et classée depuis 1862, n'a fait l'objet jusqu'à présent que de travaux d'entretien ponctuels. En préalable à un projet de réhabilitation du site, une campagne de nettoyage et de consolidation, est actuellement menée sous la direction de Philippe Oudin, architecte en chef des Monuments Historiques. A cette occasion, le SRA Aquitaine et la Mairie de Périgueux ont convenu de la nécessité de tirer profit de la mise sous échafaudage du pourtour extérieur de l'édifice pour entreprendre une étude globale des maçonneries dont une grande partie étaient jusque là dissimulée de longue date par le lierre.

L'opération est menée en deux tranches : l'année 2004 a concerné uniquement les élévations ouest qui dominent la voie ferrée, les autres parties étant actuellement en cours d'étude depuis la récente mise sous échafaudage (printemps 2005). Un relevé intégral complété par un enregistrement systématique des données a été effectué sur la totalité des parties concernées par la restauration, permettant de garder trace de l'état brut des maçonneries afin de sauvegarder tous les éléments à même d'aider à la compréhension de l'évolution de l'édifice. Il faut souligner que si les travaux menés actuellement ne modifient pas l'aspect de l'édifice, les rejointoiements opérés, imitent parfaitement ceux d'origine, brouillent irrémédiablement la lecture des maçonneries, ce qui justifie d'autant l'intérêt d'un suivi archéologique.

Les résultats provisoires de l'étude encore en cours permettent de distinguer quatre grandes phases successives dans l'aménagement du site.

La première, bien connue par ailleurs, est l'érection de l'enceinte du Bas Empire probablement dans la

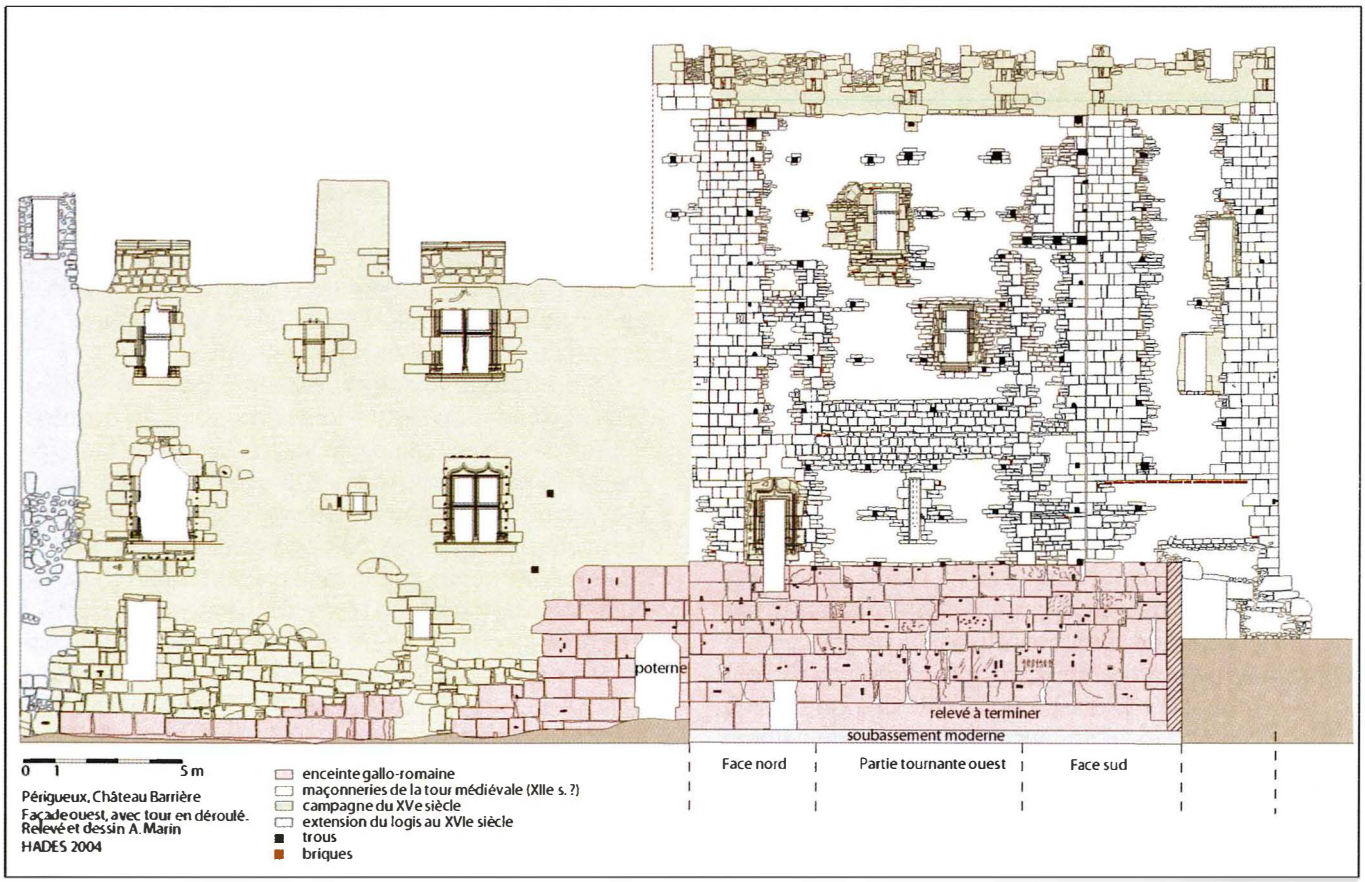

première moitié du IVe siècle, sur laquelle sont venues se greffer les adjonctions de l'époque médiévale, édifiées pour chacune d'entre elles, à partir des matériaux de construction fournis sur place ou à proximité, par le démontage de cette courtine : parmi les fûts de colonnes, et divers autres éléments sculptés ou moulurés, deux inscriptions antiques déjà répertoriées ont été repérées : l'une d'entre elles a été déposée au Musée gallo-romain de Périgueux. L'enceinte est en place sur toute la longueur de la façade ouest du château, selon une hauteur variant de deux assises au-dessus du niveau actuel du sol (extrémité nord du corps de logis), à dix pour la tour de plan semi-circulaire dont le soubassement est entièrement conservé à l'extrémité sud du château. C'est une maçonnerie montée à sec, par simple empilement de blocs de grand appareil en réemploi : une grande majorité d'entre eux montrent en face de parement diverses cavités liées au scellement ou au déplacement des blocs qui prouvent que ces éléments de maçonnerie sont en position secondaire. Nombre d'observations de détail permettront de préciser la technique de mise en œuvre de cet ouvrage antique connu à Périgueux surtout par les descriptions des érudits du XIXe siècle.

C'est sur l'arase du soubassement plein de cette tour de 6 m de large que fut élevé, probablement au tout début du XIIe siècle, le donjon roman, qui profitait ainsi d'un promontoire haussant son premier niveau à environ 5 m du sol de circulation. Probablement dès l'origine, on accédait à cette première salle couverte d'une voûte en cul de four, par un escalier droit en pierre adossé au revers du mur d'enceinte antique, monté sur un arc plein cintre qui ménage un passage, débouchant sur l'extérieur de l'enceinte par une large poterne à coussinets percée dans les pierres de parement de cette dernière. Sans qu'on puisse exclure l'origine antique de cette poterne, il est manifeste que l'ensemble de l'aménagement de circulation (passage sous escalier montant à la salle de la tour) semble parfaitement contemporain de la construction du donjon, et indique par conséquent un désintérêt manifeste à l'égard des avantages défensifs offerts par l'ancienne enceinte. Du reste, les organes défensifs de la tour, du moins pour ce qui en est conservé, sont quasi inexistants : dans la salle du premier niveau, dépourvue de toute autre ouverture que sa porte d'accès au nord, un jour étroit à simple ébrasement (élargi après coup) ouvert dans l'axe de sa partie arrondie pouvait faire office d'archère, avec un angle de portée néanmoins bien restreint. Les éléments défensifs pouvaient se concentrer sur la plate-forme du sommet, dont le crénelage actuel est une reconstruction du XVe siècle. La tour comportait en outre deux autres niveaux planchéiés, les poutres reposant sur des corniches en biseau. Le deuxième étage, qui n'était accessible que par l'intérieur, ouvrait côté sud-ouest, par une porte couverte d'un linteau doublé d'une arrière voussure en plein cintre, curieusement située à mi hauteur de ce niveau. Des trous de boulin de grande section indiquent l'existence d'un balcon développé seulement sur environ 2 m de long, offrant un large champ d'observation.

Du point de vue typologique, cette tour a la particularité d'adapter le schéma traditionnel du donjon de plan carré à contreforts plats, typique de l'ouest de la France, au plan circulaire, dicté sur sa face sud par le soubassement antique. L'appareil est mixte, opposant à une maçonnerie d'excellente qualité réservée aux contreforts montés en moyen appareil de pierres de taille, celle, beaucoup plus frustre, d'un moellonnage de petit calibre lié par un mortier très grossier mais extrêmement résistant. Pour la partie tournante, la stabilité du mur a été confortée par des chaînages intermédiaires en pierres de taille, reliés à hauteur de la voûte du premier niveau, par une ceinture de moellons équarris de plus gros module que le reste des maçonneries afin de contrecarrer les poussées de la voûte. L'observation depuis l'échafaudage a permis de percevoir les difficultés et tâtonnements qui ont dû présider à l'édification de ce prototype, à une époque où la maîtrise de la construction de plan circulaire sur une telle hauteur n'était pas acquise : la surface extérieure n'est réellement courbe que dans la partie médiane de la face sud, entre les deux chaînages qui limitent des pans coupés intermédiaires. Les trous de boulins, de section d'environ 10 cm, sont restés ouverts : ils forment des lignes horizontales régulières espacées de 1,50 m et sont alignés sur des lignes verticales de même espacement. Beaucoup d'entre eux sont traversants, et quatre avaient conservés leur boulin scié au ras de la maçonnerie. Le trop faible nombre de cerne de ces bois n'a pas permis d'entreprendre une datation par dendrochronologie.

Signalons qu'aucun élément des élévations qui jouxtent actuellement cette tour, hormis l'escalier mentionné plus haut (l'emmarchement a néanmoins été restauré plus tard), ne peut être attribué à cette première construction médiévale : pourtant, la tour ouvre sur sa face nord par deux portes d'accès superposées : celle du deuxième niveau, dont le couvrement à linteau sur coussinets ornés de billettes est conservé sous un rhabillage de la fin du Moyen Âge, semble avoir communiqué avec un niveau planchéié marqué par des trous de boulin visibles immédiatement sous son seuil. Si cette construction attenante a existé, il faut souligner qu'elle n'a laissé aucune trace dans la maçonnerie du corps de logis actuel, ce qui laisse soupçonner une construction en matériaux non pérennes.

La seconde phase de construction a consisté en l'établissement d'un vaste corps de logis de 20 m de long sur 7 m de large en œuvre, sa façade orientale, côté jardin, étant flanquée en son milieu d'une tour d'escalier à pans coupés ruinée à hauteur du premier étage. La construction est d'une remarquable homogénéité, caractérisée par l'usage d'un mortier caractéristique qui permet d'attribuer sans conteste à la même phase d'aménagement plusieurs percements opérés du même coup dans la tour-donjon afin d'en améliorer le confort : sur sa façade orientale, la fenêtre ouverte au premier niveau, dans l'épaisseur du contrefort médian, bien qu'aucune caractéristique stylistique ne permette de la dater avec précision, peut ainsi être attribuée à cette phase. Pour le reste, portes,

croisées et demi croisées aux encadrements dotés de moulures toutes différentes, sont néanmoins attribuables à la deuxième moitié du XVe siècle, la porte d'entrée de la tour d'escalier polarisant, comme il est d'usage, le décor le plus soigné, ressortissant d'un art flamboyant à son apogée.

D'une troisième phase d'aménagement, subsistent des vestiges à l'extrémité nord, qui se caractérisent par une maçonnerie liée au mortier de terre. Il s'agit d'une construction greffée en retrait de la façade est, et qui, par les arrachements visibles côté ouest et les départs de voûtes sur croisées d'ogives conservées, devaient constituer une tour quadrangulaire en saillie sur le tracé de l'ancienne enceinte dont il ne reste aucune trace à cet emplacement. La mouluration, associant doucines et talons, adoptée pour les encadrements des croisées et les nervures de la voûte et les corniches supportant les niveaux planchéiés des deuxième et troisième étages indiquent une date probablement assez proche du milieu du XVIe siècle.

Agnès Marin

■ BOST J.-P., FABRE G., *Inscriptions latines d'Aquitaine, Pétrucores*, Bordeaux, 2001, p. 202-204, et 219-220.

Paléolithique supérieur

PERIGUEUX
Rue Jules Ferry

Une tranchée mécanique d'environ 50 m de long, a été réalisée afin de diagnostiquer des parcelles concernées par un projet de construction de bâtiments immobiliers. Le site proche du pied de falaise est à la confluence d'un petit vallon et de la vallée de l'Isle.

La présence d'une concentration de silex taillés a été décelée. Parmi celles-ci ont été identifiées des pièces de débitage ainsi que quelques outils. L'échantillon est non exhaustif mais reste pour le moins représentatif. En effet, à l'exception des nucléus, toutes les phases de la chaîne opératoire sont représentées. La modalité, orientée vers l'obtention de produits laminaires, présente un caractère typique du Paléolithique supérieur. La matière première dominante est constituée de silex de type "Bergeracois" ou "Mussidané".

Une sépulture, dont la datation n'a pu être précisée, a également été découverte.

Fabrice Casagrande

PERIGUEUX
1 cours Saint-Georges

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le centre de communication à Périgueux, implanté dans le parking du centre des congrès, dont l'accès se situe rue des Tanneries, a motivé la prescription de sondages archéologiques. En effet, cet emplacement, à une trentaine de mètres de la rive gauche de l'Isle, près du pont Saint-Georges, pouvait se montrer favorable à la découverte de vestiges liés à l'activité anthropique autour de la rivière, aménagements antiques de berge en particulier.

L'emprise du bâtiment se limite à une superficie de 360 m² (21 m sur 17 m). Les sondages ont mis en évidence, sous de forts remblais modernes et contemporains, l'existence de chenaux perpendiculaires à l'Isle. Aucun élément mis au jour n'est antérieur à la fin du XIXe siècle, confirmant l'absence d'urbanisation de ce secteur jusqu'au XXe siècle. La présence d'aménagements antiques de berge dans ce secteur n'est donc pas confirmée sur cette petite superficie. Ceci ne signifie bien évidemment en aucun cas l'absence de tels vestiges hors de l'emprise, notamment plus près du cours de l'Isle.

Olivier Agogué

Gallo-romain, Moyen Âge

RIBAGNAC

Pech Chabrol

Le projet d'un lotissement à Pech Chabrol, à une centaine de mètres de l'église, sur une surface de 10243 m², concernait une zone archéologiquement sensible. En effet, l'église Saint Pierre de Ribagnac figurait au Moyen Age parmi les prieurés conventuels de l'abbaye de Paunat. Ce constat, associé à l'origine étymologique romaine de la commune ainsi qu'à la combinaison du vocable Saint Pierre et d'une église romane rendaient probables la présence de vestiges d'origine antique ou médiévale.

Le terrain se situe en position relativement dominante, avec une légère inclinaison vers le nord-ouest. Les sondages ont suivi un maillage en quinconces et ont été réalisés à la pelle mécanique par passes fines jusqu'au substrat calcaire.

Trois points d'occupation ont été dégagés, reconnus dans le calcaire à des profondeurs comprises entre 0,40 et 0,85 m de profondeur : une occupation médiévale au nord de l'emprise, quelques structures antiques à l'est, et une occupation plus ténue, quatre structures en creux seulement, de datation indéterminée au sud-ouest.

Dans la zone orientale, un ensemble de treize trous de poteau et deux fossés parallèles a été mis au jour. L'un des fossés, de type parcellaire, était antique. Les autres structures n'ont pu être datées, ce qui ne permet pas d'attester leur contemporanéité avec le fossé antique. La fonction de ces vestiges reste inconnue.

Au nord de l'emprise, une dizaine de trous de poteaux, une fosse et une tranchée constituent un autre ensemble, probablement un habitat. Son orientation est compatible avec l'axe de la route départementale, ce qui pourrait faire remonter l'origine de celle-ci au plus tard au Moyen Age.

Au final, l'analyse du site a révélé que seules les structures en creux étaient conservées, aucun niveau de sol n'ayant été retrouvé. Une dizaine de structures ont été fouillées ; quatre d'entre elles seulement ont livré quelque indicateur chronologique.

Marie-Christine Gineste

LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE

Séguignac, Combeaux de Séguignac, Les Boiges, Les Brandaux

Ce diagnostic d'archéologie préventive s'inscrit dans un projet de carrières à ciel ouvert de la société César. Sa vocation est l'extraction de grès ferrugineux destinés à la confection de colorants naturels. Le projet concerne une superficie de 8100 m².

Six tranchées de 20 m ont été creusées sur plusieurs zones exploitables prédéfinies par la société César.

Une fosse comblée de blocs calcaire ainsi qu'un fossé parcellaire y ont été découverts. Ces sondages complètent, également, la connaissance de la géomorphologie locale en précisant la géométrie des principaux dépôts.

Fabrice Casagrande

Paléolithique supérieur

LA-ROQUE-GAGEAC

Grotte Maldidier

La grotte Maldidier est une petite cavité qui a livré des industries de l'Aurignacien et du Gravettien accompagnées de faune. Elle a fait l'objet d'une première série d'opérations sous la direction de J.-Ph. Rigaud puis de Fr. Delpech de 1967 à 1980 qui ont conduit à la fouille presque complète du secteur de l'entrée où se trouvait le secteur principal de l'occupation humaine. L'opération initiée en 2003 par Géraldine Lucas et Jean-Christophe Castel avait pour objectifs de redéfinir les ensembles archéologiques et de mieux comprendre l'origine de l'accumulation des os de carnivores. Elle s'est poursuivie en 2004 sous la direction de ce dernier. L'équipe est désormais structurée autour de J.-C. Castel pour l'archéozoologie, Arnaud Lenoble pour la géoarchéologie et de Magen O'Farrell pour la technologie lithique.

Ce sont surtout les problématiques taphonomiques et géologiques qui nous ont préoccupé cette année. Le secteur du fond du couloir, qui livre une faune bien conservée riche en vestiges de loup et conserve la signature des processus naturels de remplissage de la cavité, a concentré nos efforts. La faune est dominée par le loup, le renard et le bouquetin dont la présence ne semble pas être due à l'activité humaine. Les espèces qui ont été chassées par l'homme et qui présentent, sur leurs os, des stigmates de son intervention sont également assez fréquentes, principalement le renne, le cerf et le cheval. L'industrie lithique assez dispersée au fond du couloir peut être rattachée au Gravettien ; la base de la séquence fouillée au cours de ces deux campagnes est rare et pourrait correspondre à de l'Aurignacien et par conséquent être rapportée aux niveaux fouillés dans les années 1970 à l'entrée de la grotte. Aucun élément d'industrie osseuse n'a été trouvé au cours de ces deux campagnes ; en revanche, une perle en ivoire et dix coquillages (fragments de pecten, littorines et olives percées), trouvés dans la partie profonde, constituent une nouveauté pour la grotte Maldidier.

Les vestiges mis au jour sont enfouis dans des dépôts de ruissellement. La lecture sédimentaire montre par ailleurs que cette sédimentation intervient en contexte de gel saisonnier. La canalisation des écoulements par la morphologie de la cavité a pu conduire à la remobilisation d'une partie des vestiges. L'importance de ces modifications sera recherchée prochainement par la prise en compte du matériel archéologique lui-même (recherche de tri dimensionnels, états de surface, etc.).

Au fond du couloir une accumulation de coprolithes, d'os rongés et du squelette d'un très jeune bouquetin semble correspondre à des latrines d'une ou plusieurs espèces de carnivores. Cette zone, très partiellement fouillée cette année, devra faire l'objet d'une fouille plus étendue. Elle confirme l'importance des activités animales dans le fond de la grotte et leur possible influence sur la structuration des activités humaines vers l'avant.

A l'issue de cette campagne, les recherches vont être suspendues pour quelques années. Cependant les problématiques qui nous ont fait revenir sur le terrain retiennent toujours notre intérêt. La présence dans la cavité de nombreux restes de loups (deux crânes complets) qui ne semblent pas avoir été exploités par l'homme (excepté deux fémurs gauches !) mais ne sont pas non plus responsables des morsures observées sur les os d'herbivores (attribuées pour l'essentiel à l'activité du renard) est très intrigante. Un retour sur le terrain, s'imposera donc pour résoudre cette énigme.

Jean-Christophe Castel, Arnaud Lenoble,
Magen O'Farrell

Paléolithique supérieur

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Grotte de Rouffignac

La grotte de Rouffignac est un site d'art pariétal paléolithique rapporté au Magdalénien moyen ou supérieur. Les quelques 250 figurations animales recensées se répartissent, pour l'essentiel, en cinq thèmes (Mammouth, Bison, Cheval, Rhinocéros, Bouquetin) et sont réalisées suivant trois techniques principales ; la gravure à l'outil, la gravure faite avec les doigts, et le dessin noir. Jusqu'ici, le pigment noir à l'origine des dessins était mal connu puisque les seules analyses (de nature qualitative) remontaient à 1956 (époque de la découverte "scientifique" des œuvres pariétales) et avaient seulement conclu à la présence de manganèse (vraisemblablement un bioxyde).

En novembre 2004, la mission conduite conjointement par le Commissariat à l'Energie Atomique et la SARL grotte de Rouffignac a donc eu pour objet de

réaliser de nouvelles analyses sur les figures dessinées dans la grotte de manière à caractériser de façon fiable les pigments utilisés et tenter de déceler la présence de charbons qui permettraient d'envisager la réalisation de prélèvements pour datation. Pour la première fois, des analyses non destructives *in situ* de ces pigments ont pu être effectuées grâce à l'utilisation d'un système portable d'analyse XRF (X-Ray Fluorescence). La méthode XRF permet une analyse des éléments chimiques de numéro atomique (Z) supérieur à 15. Par conséquent, si la mesure du manganèse et du fer (Z = 25 et 26) est aisée, celle du carbone (Z=6) est impossible. Un tracé de dessin ne donnant pas de spectre de fluorescence autre que celui de la roche pourrait donc *a priori* être interprété comme n'étant constitué que de carbone, sous réserve de confirmation par une analyse chimique ultérieure.

Les spectres expérimentaux obtenus sur la "frise des trois rhinocéros", "le cheval au rognon", "la frise des dix mammouths" et quelques animaux du "Grand Plafond" ont montré une présence systématique de manganèse sur toutes les figures.

Ces résultats confirment ceux obtenus par P. Graziosi en 1956. Cependant, une première approche quantitative à partir des spectres de fluorescence obtenus permet d'affirmer que le minerai de manganèse utilisé provient de plusieurs sources puisque certains pigments noirs analysés contiennent du titane et du fer dans des proportions variables. En outre, aucun dessin étudié n'a été exécuté exclusivement au charbon, ce qui complique sérieusement la détection d'un échantillon utilisable pour une datation par le radiocarbone.

A l'avenir, des analyses complémentaires non destructives *in situ* de type PIXE (Particles induced X-Ray Emission) utilisant le rayonnement ?du 210Po comme source excitatrice sont souhaitables. Elles abaisseraient la limite de détection des éléments à des numéros atomiques (Z) compris entre 11 et 19, là où la méthode XRF est peu performante.

Dominique Chambellan,
Jacques de Sanoit, Frédéric Plassard

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Moyen Âge, Moderne

Château de l'Herm

La campagne 2004 a eu pour principal objectif la poursuite de la fouille des installations artisanales dans la cour du château ; dans l'état de nos avancées, cette activité semble liée à une activité de métallurgie autour des XIVe-XVe siècles. La campagne 2005 devrait permettre de comprendre les niveaux de sol correspondant à la structure circulaire découverte (diam. 2,20 m ; prof. 1,10 m).

Autour du château même, les sondages existants ont été poursuivis. Nous avons mis à jour le système d'évacuation des eaux de l'évier de la cuisine du château (XVIe siècle) ainsi que ce qui serait la porte d'évacuation des latrines. La campagne 2005 portera aussi sur la fouille de cette dernière structure.

Marie Palué, Gilbert Boudriot

SAINT-AVIT-SENIEUR

Notice non parvenue

Hélène Roquecave

Moyen Âge, Moderne

SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT

La Vieille Église

Le projet de transformation de l'ancienne église paroissiale, en gîte rural, a nécessité la réalisation d'un diagnostic sur le site dit "La Vieille Église", à Saint-Aubin de Nabirat, commune du canton de Domme, au sud-est du département de la Dordogne.

Les sondages, ainsi que l'examen du bâti, ont mis en évidence l'homogénéité de l'édifice médiéval, agrandi à l'époque moderne. Mais l'apparente harmonie architecturale du site, due à l'emploi exclusif de pierres locales, cache encore des remaniements plus subtils qui témoignent de son histoire. Ainsi, la présence, dans le mur gouttereau nord de la nef, d'un mur à appareil en épi, caractéristique des IXe-XIe siècles, laisse planer un doute sur l'existence possible d'une construction antérieure.

L'église médiévale présente un plan en croix latine, avec un chœur profond, éclairé par trois fenêtres étroites. Malgré l'effondrement des voûtes de la nef, il y a quelques années, elle conserve de belles élévations, en particulier, à la croisée du transept, un mur clocher ajouré, porté par un mur diaphragme. Des décors peints médiévaux sont même conservés sous les revêtements plus récents.

A l'époque moderne, l'église médiévale est agrandie. Les modifications majeures portent sur le doublage de la surface de la nef, par l'adjonction d'un collatéral dans le prolongement de la chapelle sud. Ils s'accompagnent du remaniement des fenêtres et de la réfection des revêtements muraux, qui masquent encore les anciens décors et les maçonneries médiévales. Une porte sera percée juste sous la fenêtre axiale du chœur, pour établir une communication directe avec la nouvelle sacristie, construite contre le chevet de l'église.

Dans le sous-sol des indices complémentaires témoignent de l'occupation du site. Le sol de circulation, dans la partie est du chœur, sous l'autel, se compose de grandes dalles de 20 cm d'épaisseur. Il se différencie du dallage plus irrégulier, plus sommaire qui recouvre les autres parties de l'édifice, comme la partie ouest du chœur, la nef et les chapelles latérales nord et sud. Ce dallage plus léger et donc amovible, facilitait l'accès aux fosses d'inhumations, creusées jusque dans le substrat rocheux. Une fosse privilégiée, utilisée jusqu'aux XVIIe-XVIIIe siècles, occupait la partie axiale du chœur. Elle renfermait les ossements de plusieurs individus dont le dernier conserve les traces d'un cercueil en bois. Trois autres sépultures sont attestées le long des murs gouttereaux. Enfin, une cinquième fosse d'inhumation a été localisée, à l'extérieur de l'église, au pied des fondations du chevet.

Le substrat rocheux, quand il a été atteint, présente des profondeurs très inégales de 0,20 à un mètre, des irrégularités de surface et des manques susceptibles de correspondre à des zones d'extraction de matériaux et/ou de nivellements préalables à la construction de l'église.

Catherine Boccacino

Paléolithique supérieur, Néolithique

SAINT-CHAMASSY

Le Moulin du Roc

Cet abri sous-roche a été signalé en 1949 par D. Peyrony, mais il n'a fait, à l'époque, l'objet d'aucune exploration. Il se localise au lieu dit le Moulin du Roc, à environ un kilomètre au nord de la vallée de la Dordogne. Sa redécouverte fortuite en 1989, par A. Morala, mena à deux campagnes de fouilles (1990 et 1994) qui mirent au jour des niveaux stratifiés attribuables au Magdalénien supérieur et final, au Sauveterrien et à la fin du Néolithique. Les niveaux archéologiques extérieurs d'époques préhistoriques ont été fouillés en partie, et ceux non explorés ont été protégés.

L'opération entreprise en 2003 a eu pour objectif de poursuivre l'exploration d'un petit abri, où un niveau magdalénien est surmonté par une occupation sépulcrale.

■ *Occupation sépulcrale*

Cette dernière opération a abouti au dégagement complet de l'occupation funéraire. Au Néolithique récent, une partie de l'occupation magdalénienne a été enlevée, nettoyée, jusqu'au plancher calcaire, pour y installer un aménagement composé de dalles. Il repose directement sur le calcaire à l'Est et sur des vestiges magdaléniens à

l'opposé. De celui-ci subsistent en place des dalles verticales à l'ouest et contre la paroi nord (photo 1). A l'est de ces dernières, des dalles obliques recouvrent des éléments plus petits. Les démontages successifs ont mis au jour un volume important occupé par les éléments lithiques, avec peu d'espace vide. *A priori*, nous nous étions orientés vers un coffre effondré, dont seuls quelques éléments verticaux étaient encore en place. Il faut bien admettre que nous avons observé un schéma différent, laissant peu de place à une mini-chambre funéraire destinée aux dépôts de cadavres. Si dans les dolmens le plus souvent, la chambre est entièrement colmatée, elle l'est le plus souvent par du sédiment infiltré ou bien alors remonté. Deux hypothèses sont possibles. Celle d'un coffre funéraire ayant été secondairement détruit et remblayé avec de petits éléments calcaires et celle d'un micro-tumulus où aucune chambre n'aurait été ménagée à l'origine. L'existence de certaines pièces encore verticales étaye la première proposition. A sa base, au contact du Magdalénien reposaient les vestiges partiels d'un jeune enfant et d'un adulte qui suggère une position primaire.

Les dépôts sépulcraux ne se sont pas limités à la structure. Beaucoup de restes humains, mis au jour de part et d'autre de l'aménagement, ont fait l'objet de remaniements importants. Cette sépulture aurait fonctionné classiquement de manière collective, mais les indices d'apports de cadavres ne sont constitués que par seulement deux connexions anatomiques. Les modalités de fonctionnement seront étudiées plus précisément lors de la recherche des liaisons de deuxième ordre. Les datations ^{14}C situent l'utilisation funéraire de cette cavité au cours du Néolithique récent/final.

Le matériel archéologique est indigent. On note cependant quelques éléments de parure (photo 2), un poinçon, un bouton en os et quelques pièces en silex.

■ *Occupation magdalénienne*

La fouille du Magdalénien final a été poursuivie frontalement par rapport à l'entrée de l'abri. Pratiquement tous les carrés sur lesquels les dépôts magdaléniens étaient présents ont été concernés par la fouille ; il s'agit des carrés C40C , D40A, C et D, D41B, C et D, D42D, E40A, et E41B et D.

D'un point de vue stratigraphique, on observe qu'il n'y a pas de niveau sédimentaire intermédiaire entre les deux unités archéologiques (magdalénienne et néolithique), qui se trouvent donc de ce fait à l'interface l'une de l'autre. On pouvait même supposer que localement les nécessités d'aménagement de la sépulture avaient conduit les néolithiques à sur-creuser le sommet du niveau magdalénien. Sans doute ponctuels ces aménagements paraissent avoir été limités dans l'espace, puisque dans le cas contraire les dépôts magdaléniens auraient été totalement anéantis ce qui est loin d'être le cas.

Le Magdalénien a livré près d'un millier d'objets lithiques et osseux, présentant sensiblement la même répartition. Pour les objets enregistrés, on dénombre 341 pièces lithiques brutes et 50 outils. Ces derniers s'organisent ainsi selon un décompte provisoire : parmi les grattoirs, dominants (30 %), ceux sur éclats sont les plus nombreux. Egalement très bien représentées viennent ensuite les pièces retouchées sur un bord ou sur les deux (26 %). Le groupe des armatures réunit un bon nombre de pointes aziliennes (10 %) et de lamelles à dos (10 %). Les burins (8 %) et les pièces tronquées (6 %) complètent cette liste sommaire dans laquelle les encoches et denticulés n'ont pas été intégrés.

Les pièces osseuses représentent près de 350 éléments dont deux outils (un ciseau et un fragment de sagaie). La série comprend également un coquillage atlantique (*Hinia reticulata)* ocré et perforé par incision (photo 3) et, trouvée à l'interface des deux couches, très probablement néolithique, une belle pendeloque biforée en nacre de 70 mm de long (photo 2).

Une autre découverte particulière, faite en pied de paroi dans le carré D40C, nous a amené à nous interroger sur l'âge d'un fragment de pariétal droit humain très calcité qui reposait directement sur le sol rocheux. Sa localisation et son état de surface, très différents de celui des autres restes humains exhumés, nous laissaient penser qu'il pouvait s'agir d'un individu magdalénien. D'un commun accord avec P. Courtaud et D. Gambier, nous avons pris la décision de le dater. Le résultat qui nous est parvenu ne validait pas cette hypothèse, mais précisait cependant l'appartenance du pariétal à un individu néolithique plus ancien que ceux connus jusqu'alors, avec un âge de 4560 $\pm$ 50 BP.

A l'issue de cette campagne 2004, une ultime opération sera sollicitée pour finaliser le programme d'intervention réalisé sur les dépôts magdaléniens du Moulin du Roc.

Patrice Courtaud et André Morala

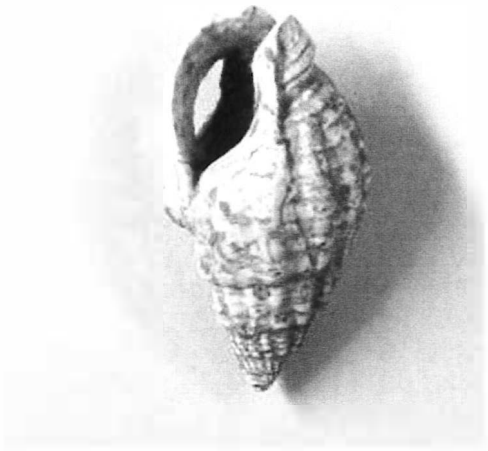

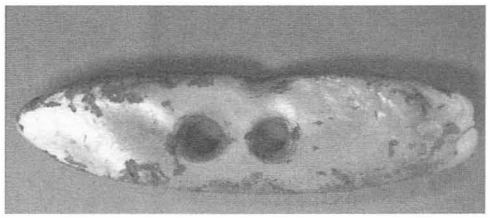

Saint-Chamassy - Le Moulin du Roc.
Photo 1 : Vue du sud de l'aménagement de dalles (R3). Photo 2 : Perle biperforée en nacre (D 41B D3 37).
Photo 3 : *Hinia reticulata* percée (D 41D D6 130).

SAINT-MÉARD-DE-GURÇON

Bois-Piqua

Dans le cadre d'un projet d'extension d'une zone d'extraction de sable sise, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 23 février au 19 mars 2004. L'opération portait sur une surface de 0,7 ha. Le conducteur de ce projet est la S.A. carrières de Thiviers.

10 tranchées ont été réalisées sur l'emprise du projet. Toutes les tranchées ont livrées le même type de niveaux sédimentaires.

Sous un niveau de terre végétale de type prairie ou de taillis. On observe un limon argileux brun ou brun à rougeâtre, des racines et radicelles, quelques rares inclusions de petits galets et graviers.

Ensuite, on rencontre un niveau d'argile sableuse rougeâtre, très compacte et homogène, quelques rares fragments de quartz et imprégnations ferro-manganiques régulières, puis, une couche qui n'est pas présente de façon uniforme sur l'ensemble du terrain objet de l'étude. Il s'agit d'un niveau de gravillons dans une matrice très oxydée rouge foncée, présentant des lentilles de manganèse. (Horizon «grain de sel»).

Enfin, on atteint les sables rouges mêlés de lentilles de sable argileux gris. Il s'agit du sommet du niveau d'exploitation. Cet horizon naturel est une formation sédimentaire sableuse fluviatile et/ou fluviolacustre de l'Eocène Supérieur (tertiaire). Lorsque la couche «grains de sel» est absente, on remarque la présence au sommet des sables, d'imprégnations régulières et relativement denses d'oxydes ferro-manganiques. Il s'agit sans doute des résidus altérés du niveau "grains de sel".

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

Paléolithique supérieur

SERGEAC

Abri Reverdit

Le site de Reverdit se situe sur la commune de Sergeac et fait partie du gisement du vallon de Castel-Merle. Ce vallon, orienté Nord-Sud, rejoint la vallée de la Vézère, au niveau de la commune de Sergeac, en plein cœur du Périgord noir. L'abri Reverdit est un abri-sous-roche de quinze à vingt mètres de long, avec un remplissage maximum observé d'environ trois mètres de haut.

Il fut découvert et fouillé en 1878 par A. Reverdit (Leroi-Gourhan, 1988). Puis, entre 1909 et 1935, M. Castanet, L. Didon, F. Delage et D. Peyrony y effectuèrent plusieurs travaux. En 1923, M. Castanet reconnut une frise de bas-reliefs sculptés : de gauche à droite, très dégradés, un cheval et trois bisons. H. Breuil y discerna également une tête de cheval et A. Leroi-Gourhan, une tête de carnassier. Cet ensemble est attribué au Magdalénien moyen.

D'après F. Delage et D. de Sonneville-Bordes, les deux niveaux identifiés sont à attribuer au Magdalénien moyen défini actuellement. A. Roussot et D. Robin ont réalisé les dernières fouilles de 1985 et 1993, mais celles-ci, n'ont fait, à ma connaissance, l'objet d'aucune publication. La coupe stratigraphique mise à jour, présente une orientation N86°.

La proposition d'une litho-stratigraphie, après nettoyage de la coupe, ainsi que la réalisation de différentes analyses géologiques (granulométrie, morphoscopie, minéraux lourds) sont les axes de recherche de mon opération. Ces travaux entrent dans le cadre de la problématique des processus géologiques de formation du site et leurs conséquences sur la validité des ensembles archéologiques de références.

Après une définition du contexte géomorphologique, les résultats analytiques seront présentés et discutés, pour aboutir à la proposition d'un modèle de l'évolution du remplissage de l'abri. Enfin, les implications concernant l'archéologie seront proposées. Les résultats de ces travaux seront présentés au sein de mon mémoire de Master deuxième année à l'université Bordeaux 1, fin juin 2005.

Antoine Barré

Moyen Âge, Moderne

THÉNAC

Le bourg de Puyguilhem

Le bourg de Puyguilhem se trouve sur la commune de Thénac, au sud du département de la Dordogne. Il est implanté sur une butte calcaire, devant l'enceinte d'un château. La mairie a demandé une étude historique et un diagnostic des vestiges archéologiques. Une recherche documentaire, trois sondages, une étude de l'ensemble du bâti conservé et un relevé topographique du site ont permis d'aborder les trois problématiques essentielles qui avaient été déterminées dans le cahier des charges :

— comprendre la genèse du site castral en datant les premiers aménagements du monticule naturel ;

— analyser le regroupement de l'habitat auprès du château et son développement topographique ;

— reconnaître le patrimoine bâti du bourg.

Les premières mentions de Puyguilhem datent du début du XIIe siècle. Elles témoignent de l'existence d'une chapelle castrale *capella castelli Podii Guillelmi*. Des sources de la fin du XIe siècle indiquent l'existence d'une église paroissiale *ecclesiam Sancti Johannis Baptistae Podii Girolmi* mais, la différence des toponymes atteste deux occupations vraiment distinctes. L'église paroissiale a été localisée à un kilomètre au nord du bourg, au lieu-dit Fontagnane. La consultation de la base Patriarche y révèle une occupation dès la période antique. Le toponyme de Puyguilhem est donc à associer uniquement à l'occupation de la butte calcaire. Il correspondrait à l'implantation, dans une paroisse limitrophe du diocèse de Périgueux, d'un cadet de la famille comtale du Périgord. Ce dernier y établit une fortification, certainement accompagnée de bâtiments résidentiels. De cette période, seule la chapelle castrale a fait l'objet d'une hypothèse de localisation. Le type de fortification et l'emplacement exact des autres constructions demeurent méconnus.

Les principales questions subsistent. De quand date la première occupation ? Depuis combien de temps l'implantation castrale existait-elle avant les premières mentions ? Quelle est la chronologie du creusement du fossé barrant l'extrémité de la butte ? Où sont localisés

les premiers bâtiments ? Quelles sont leurs morphologies ? Existait-il une enceinte maçonnée au début du XIIe siècle ?

Des questions sur le bourg ont également été soulevées. Quelle est son origine ? L'installation aurait-elle entraînée un rassemblement spontané de l'habitat autour du château ? Si oui, s'agit-il d'un castrum ou d'un castelnau ?

Le château réapparaît dans les sources durant la seconde moitié du XIIIe siècle. Après avoir subi une destruction dont les raisons et l'ampleur ne peuvent être vérifiées, il est acquis par Henri III d'Angleterre. La prise de possession par ce suzerain s'est avérée être un concours de circonstances favorables. Les petits seigneurs locaux firent une donation de tout ce qu'ils possédaient à Puyguilhem et dans son honneur pour en échange, recevoir le droit d'établir trois bastides : Beaulieu, Fonroque et Villefranche-de-Lenville.

La reconstruction du château semble avoir été orchestrée par Bertrand de Panissau après 1265. Elle comprend une forteresse repliée derrière un fossé, ainsi que des courtines flanquées de tours ceinturant

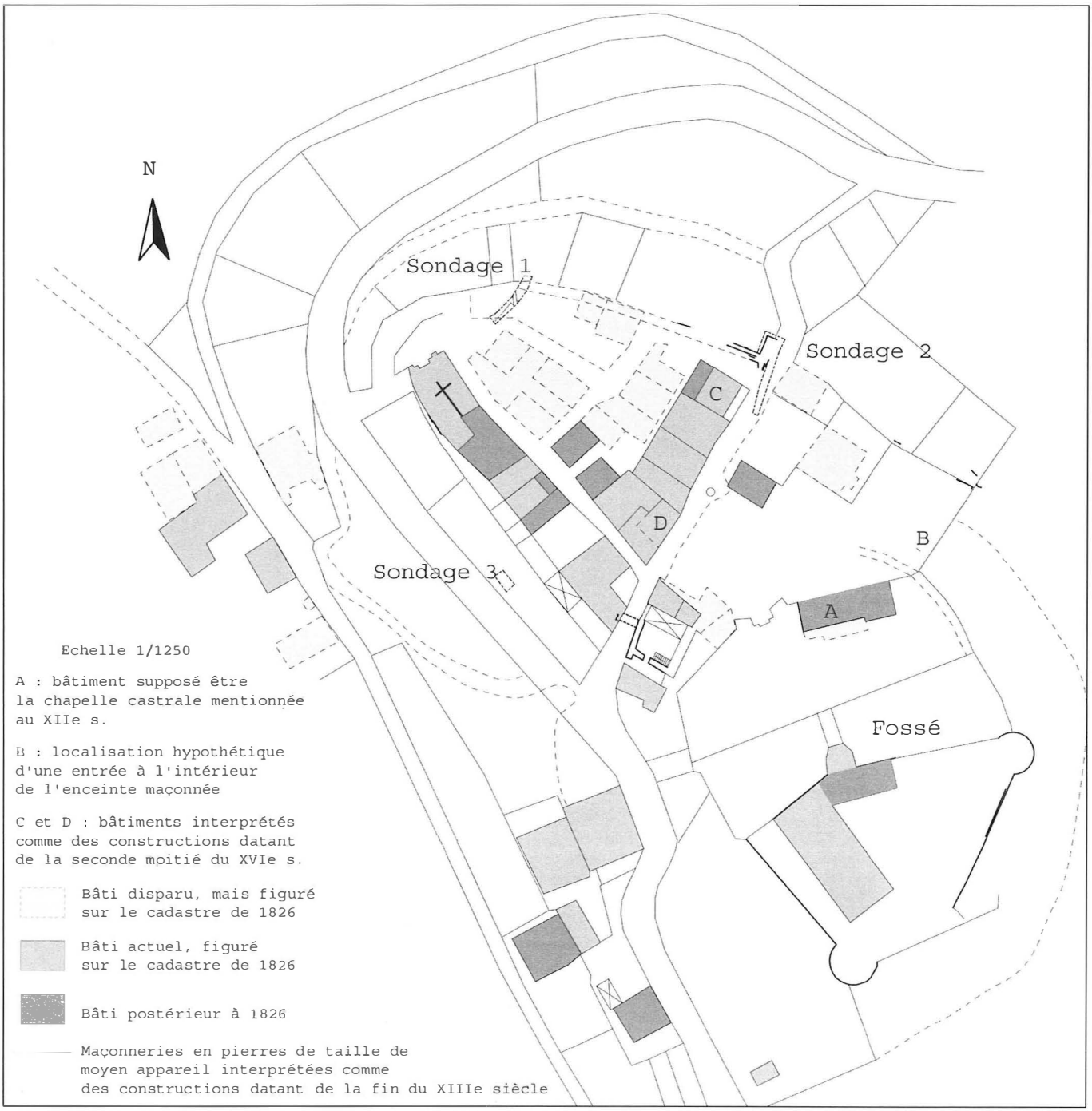

Thénac - Le bourg de Puyguilhem.
Plan cadastral recalé sur un relevé topographique. Echelle 1/1250. Relevé et dessin : P. Bouvart, I. Rougier.

l'ensemble de la butte. D'importants vestiges de cette enceinte sont conservés sur le flanc est et, en pointillé, sur le flanc ouest. La base d'une tour de flanquement quadrangulaire a pu être observée grâce à un sondage (n°2). Une hypothèse a été émise sur l'existence d'une entrée située sur le versant est, approximativement au centre de la butte. La topographie du versant ouest soulève une interrogation. Un sondage (n°3) a été interrompu à 4,50 m de profondeur alors que le fond de creusement atteint seulement des remblais du XVIIe siècle. Comment s'explique une telle configuration du terrain ?

Par manque de sources et de vestiges, l'existence d'un castrum n'est toujours qu'une présomption. Les habitations les plus anciennes, outre le château, sont deux édifices attribuables à la seconde moitié du XVIe siècle. Le regroupement de maisons à l'intérieur du mur d'enceinte tel qu'il se perçoit avec le parcellaire cadastral, correspondrait à un état du XVIIIe siècle. De nouveaux sondages prévus en 2005 apporteront certainement des réponses sur les occupations antérieures dans le bourg.

Patrick Bouvart et Isabelle Rougier

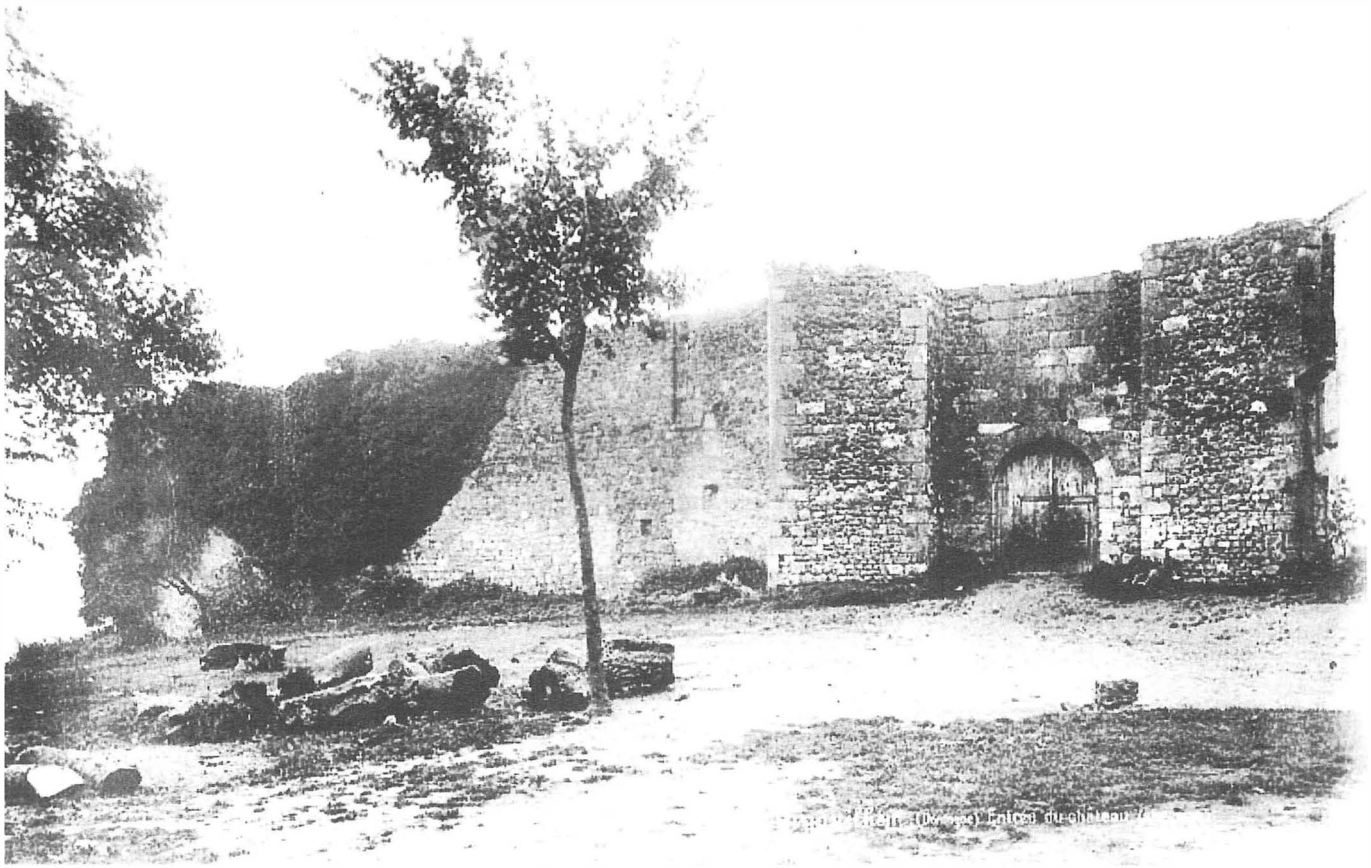

Thénac - Le bourg de Puyguilhem. Entrée - Château - Remparts. Octobre 1888 - Réf. PA00083017.
Archives photographiques Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Moyen Âge, Moderne

VANXAINS

Église Notre-Dame

Le diagnostic a été motivé par un projet de chauffage par le sol dans l'édifice paroissial classé Monument Historique. Il convenait d'évaluer l'atteinte potentielle de l'aménagement sur les niveaux sépulcraux et l'existence supposée d'un état antérieur à l'époque romane.

Le premier sondage, situé dans l'avant chœur, a permis de retrouver la fondation d'un mur assimilé sous réserve à l'ancien mur gouttereau roman (arase à 50 cm) avant l'adjonction d'une chapelle et d'un collatéral nord (XVIe siècle), ainsi que des fosses d'inhumation médiévales et modernes. La restauration d'époque moderne, qui comporte un rehaussement avec fortification et un élargissement, a engendré d'importantes perturbations du sous-sol jusqu'au substrat calcaire. La

découverte d'un niveau de travail de fabrication d'une cloche, postérieur au XVIe siècle, pose des questions sur le déplacement effectif du clocher en façade, jusque là estimé du XVe siècle. Les deux autres sondages ont atteint sur toute leur profondeur (60 cm et 1 m) des niveaux de sols contemporains et postérieurs à la réfection d'ensemble.

Dans un de ces sols, on utilise en remploi une dalle de terre cuite octogonale estampée d'un lys et du nom de deux tuiliers, "Grabiaud/Masgniou", que la graphie permet de dater du XVIe siècle.

Hervé Gaillard

Dalle octogonale de terre cuite portant l'inscription estampée "Grabiaud/Masgniou" - XVIe-XVIIe siècles.
Photo P. Cambra : SRA Aquitaine.

VILLETOUREIX

Deuxième Âge du Fer, Gallo-romain

La Rigale

Cette intervention s'est déroulée durant les mois d'avril et mai 2004. Elle a été provoquée par un projet de rectification du virage de la route départementale située devant le château de la Rigale. Ce château possède la particularité d'avoir intégré dans son plan un *fanum* circulaire sous la forme d'une tour.

Les travaux ont permis de mettre en évidence deux occupations successives. Tout d'abord, un site d'habitat de la Tène Moyenne/Finale se composant de nombreux poteaux sans organisation apparente et d'un four de potier.

Enfin, l'essentiel de la surface est occupé par un site du Haut Empire où il a été possible de reconnaître quatre types de vestiges :

— la zone centrale est occupée par un petit bâtiment rectangulaire de 20 m² dont l'élévation se compose d'un mur-bahut de faible largeur supportant probablement un cadre de sablières basses, le reste de l'élévation étant en matériaux légers.

— A deux mètres, à l'est de cet édifice, se situe une voie empierrée d'orientation nord-sud, dont l'axe se dirige directement sur la tour/*fanum* du château.

— A l'extrémité ouest de la fouille, ont été découverts quatre petits édicules carrés contigus (environ 2 x 2 m), dont les murs étaient composés d'un bâti de bois sur solin et élévation de terre. L'intérieur des édifices était revêtu d'enduits peints et les sols composés de terrazzo pour trois d'entre eux et d'un enduit hydraulique pour le quatrième. Un petit caniveau permettait d'évacuer l'eau de cette dernière pièce.

— Enfin deux puits sont situés aux deux extrémités de la zone fouillée. Parementés sur 1,20 m, ils sont de profondeur comparable (5 m et 5,50 m) et ont livré une importante série de cruches recueillies dans les dépôts vaseux du fond. Plusieurs de ces vases étaient ornés de graffitis dont l'étude est encore en cours.

Une première étude de l'ensemble du mobilier, réalisée par Krystelle Chuniaux, a permis de préciser la chronologie et de se pencher sur les graffitis (certains indiquent des contenances d'autres sont des noms de personnes).

L'objet de cette fouille était, entre autre, de préciser si les vestiges retrouvés lors du diagnostic se rattachaient ou non à l'ensemble cultuel qui existe probablement autour du château. Si la découverte d'une voie axée sur le *fanum* va dans ce sens, le reste des structures (bâtiments inhabituels mais dont le caractère cultuel reste à démontrer) et le mobilier (aucun *ex-voto* caractérisé) ne permettent pas d'être très affirmatif.

Gérard Sandoz

Opérations communales et intercommunales

N°Nat.					P.	N°
24796	BEAUREGARD-DE-TERRASSON/VILLAC (A89)	DETRAIN Luc	INRAP	OPD	63	3
24797	BERGERAC, RD 709 - Section de la Garrigue	CHADELLE Jean-Pierre	COL	OPD	64	6
24798	HAUTEFAYE/JAVERLAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT Le Trou du Loup, Les Coutaudes, Les Chenauds, Frugier, Grand Gilou	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	64	28
24205	SAINT-JEAN-DE-COLE/SAINT-PIERRE-DE-COLE, Carrière Boudeau	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	64	53
24391	VALLÉE DE LA LIZONNE	ROGER Guy	BEN	PRD	65	1
24439	VALLÉES DE LA DRONNE ET DE LA DORDOGNE	CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	67	2

Toutes périodes

LA BACHELLERIE/PEYRIGNAC/ LE LARDIN-SAINT-LAZARE/ BEAUREGARD-DE-TERRASSON/ VILLAC
A89 - Section 4.2

La section 4.2 est la dernière à devoir être reconnue, sur le tracé de l'autoroute A 89, en Aquitaine.

Ce tronçon se développe sur les communes de La Bachellerie, Peyrignac, Le Lardin-Saint-Lazare, Beauregard-de-Terrasson et Villac, entre les points kilométrique (PK) 140 et 147.

209 sondages ont permis de reconnaître 5,60 % de la surface de la bande roulante.

Parmi les dix-huit indices de sites identifiés, peu d'entre eux se sont révélés d'un intérêt scientifique majeur.

L'indice le plus intéressant est l'occupation de "Sinzelas", commune de La Bachellerie. La parcelle a livré du mobilier céramique et lithique d'époques différentes, révélant de ce fait le caractère perturbé de l'ensemble. Quelques structures en creux de type trous de poteau ont néanmoins pu être mis au jour. Leur cadre chronologique n'est pas établi et leur agencement ne dessine aucun plan. Deux structures de combustions, dont seul le fond était préservé, ont permis d'obtenir des dates radiocarbones : la première a livré une date de 5041 ± 58 BP, soit en datation calibrée à deux sigma 3960 BC – 3710 BC ; la seconde 5081 ± 60 BP, soit 3981 BC – 3757 BC après calibration à deux sigmas. Ces dates représentent ainsi le Néolithique moyen, fort mal documenté dans la région et doivent être rapprochées de celle du site de Muguet-Ouest (commune de Saint-Rabier), fouillé par B. Poissonnier.

Période chronologique	Nombre d'occurrences
Paléolithique	2
Néolithique	2
Protohistoire	4
Protohistoire ou Antiquité	1
Gallo-romain	7
Moyen âge	0
Moderne	3
Indéterminé	6

Représentation des grandes périodes chronologiques dans les indices.

La période la mieux représentée est sans doute possible le Gallo-romain. Les occurrences antiques doivent cependant être pondérées par leur qualité. En effet, il ne s'agit que d'indices de fréquentation liées aux pratiques agricoles.

Les autres périodes sont peu documentées et toujours de façon fugace.

La faible présence de taxons attribuables au Paléolithique demeure une "surprise" pour une région, le Périgord, que l'on fait traditionnellement rimer avec Préhistoire.

Cette faible anthropisation peut s'expliquer par la très forte érosion des versants et l'évitement par le tracé de l'autoroute des implantations actuelles comme les bourgs.

Avec cette section prend fin la reconnaissance archéologique de l'autoroute A 89, initiée il y a dix ans.

Luc Detrain

BERGERAC

RD 709 – Section de la Garrigue

Pour cette deuxième opération réalisée par le service d'archéologie de la Dordogne sur l'aménagement de la RD 709 à travers le Landais, les prospections au sol ont été réalisées du 18 au 21 novembre 2003 et les sondages mécaniques le 24 novembre 2003. Douze sondages de 20 m x 2 m sur 1 à 2 m de profondeur ont été ouverts sur les parties de route en section neuve, entre le pont du Lardeau, au nord, et le nouvel accès à la maison de Mounet-Sully, au sud. Au nord, dans la vallée du Marmelet, les sondages 1 à 4 ont rencontré des limons argileux nappant, sur près de 2 m d'épaisseur, des alluvions sableuses et graveleuses. Dans les sondages 5 à 9, ces limons recouvrent des argiles hydromorphes superposées à une nappe de graviers de quartz tertiaires. Au sud, en bas de pente des coteaux qui bordent la vallée du Marmelet en rive gauche, les sondages 10 à 12 ont porté sur des terrains tertiaires, argileux avec des passées de galets de quartz, recouverts d'une faible épaisseur de colluvions (0,10 m à 0,30 m). Les sondages 1 à 11 se sont révélés stériles. Dans le sondage 12, sur le toit des argiles caillouteuses tertiaires, la base de la colluvion était soulignée par une passée charbonneuse de 5 cm d'épaisseur, associée à plusieurs galets rubéfiés. Une fenêtre a été ouverte pour relever les limites de la passée charbonneuse. Les contours sont irréguliers et nous n'avons observé aucune trace de fosse à travers la colluvion. Les charbons ont été envoyés pour datation. Il n'y avait pas d'autre mobilier.

Jean-Pierre Chadelle

HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT

Le Trou de Loup, Les Coutaudes, Les Chenauds, Frugier, Grand Gilou

Ce diagnostic d'archéologie préventive s'inscrit dans un projet de carrières à ciel ouvert de la société César. Sa vocation est l'extraction de grès ferrugineux destinés à la confection de colorants naturels. Le projet concerne une superficie de 5100 m^2.

Quatre tranchées de quinze mètres ont été creusées sur des zones exploitables prédéfinies par la société César. Aucun vestige d'origine anthropique n'a été détecté lors de cette campagne de sondages. Cependant, ils complètent la connaissance de la géomorphologie locale en précisant la géométrie des principaux dépôts.

Fabrice Casagrande

SAINT-JEAN ET SAINT-PIERRE DE COLE

Carrière Boudeau : Font Pépy, Les Grandes Terres, La Macle, Le Breuilh

L'objectif de vérification de la présence ou absence de sites archéologiques a conduit à la réalisation de 120 sondages sur des zones géographiques à vocations diverses : trois secteurs d'extraction, à Font Pepy, les Grandes Terres et la Macle ; un élargissement de chemin, aux Planèges.

Les trois zones d'extraction ont fait l'objet d'une intervention systématique. Une pelle mécanique équipée d'un godet lisse d'une largeur de deux mètres a creusé des sondages en quinconces d'une quarantaine de mètres carrés couvrant 4,86 % du territoire et orientés suivant sens de la pente lorsque celle-ci est prononcée (Font

Pepy et la Macle). Les vérifications ont été plus ponctuelles sur l'élargissement du chemin.

L'opération de diagnostic n'a rencontré aucun vestige archéologique en dehors de quelques fossés compatibles avec le parcellaire actuel et de drains ou puits perdus contemporains.

De manière générale, les terrains sondés n'ont livré aucune structure archéologique antérieure à la période moderne, pas plus qu'ils n'ont révélé la présence de mobilier archéologique résiduel pouvant provenir d'un secteur voisin.

Marie-Christine Gineste

Du Paléolithique au Moyen Âge

VALLÉES DE LA DORDOGNE, DE L'ISLE ET DE LA DRONNE

Le triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers

Nous avons poursuivi en 2003 et 2004 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. D'autres découvertes nous ont été signalées en vallée de l'Isle, de la Dordogne ou dans la Double.

Vallée de la Dronne

Le travail de recherche que nous menons dans ce bassin orographique depuis plusieurs années a permis de compléter nos informations à propos des sites paléolithiques, néolithiques, gallo-romains et médiévaux. Cette année, les résultats ont été plus probants pour les périodes néolithique et gallo-romaine.

Pour le Néolithique, l'exploitation des dalles silico-ferrugineuses et des roches vertes font l'objet d'une étude avec analyses pétrographiques dans le cadre d'un PCR. C'est ainsi que les anneaux-disques présentent un grand intérêt car datés du Néolithique ancien, aménagés dans des roches probablement issues du socle cristallin du Limousin proche.

Trois nouveaux fragments d'anneaux-disques néolithiques en roche verte ont été trouvés sur les terrasses de la rive gauche de la Dronne, près du Cimetière de Champagnac-de-Bélair, à Quinsac et à La Bertinie à Bourdeilles.

Curieusement, toujours pas de découvertes significatives de l'Âge du Bronze. Par contre nous continuons à trouver de manière sporadique quelques rares tessons d'amphores vinaires italiques (Dressel la et Ib), qui témoignent de l'occupation gauloise tardive du secteur, notamment vers Bussac et Quinsac. La poursuite de la surveillance de la vallée de la Donzelle et ses affluents par R. et Y. Duteil, a permis de mettre en évidence un nouveau site gallo-romain en bordure de la rive droite du ruisseau de La Veyssonie et un autre sur la commune de Bourdeilles.

Plusieurs cluzeaux inédits ont été inventoriés et topographiés par J. Rolin et M. Pompognat, notamment sur la commune de Saint-Pierre-de-Côle (près du château de Bruzac).

Enfin, les recherches menées dans la vallée de la Dronne et la zone du Mareuillais ont permis de repérer de nouveaux poignards en silex d'origine pressignienne :

— "La Séguinie à Chalagnac" : un fragment de poignard ;

— "Au-delà-l'Eau" à Sainte-Croix-de-Mareuil : un petit poignard ;

— "Barrat" à La Chapelle-Faucher : un fragment de poignard ;

— "Le Cimetière" à Champagnac-de-Bélair : une pointe de poignard ;

— "Cayenne" à Montagrier : un fragment de poignard ;

— "Cros Goulard" à La Côte, Biras : un superbe poignard à dos poli ;

— "La Bertinie" à Bourdeilles : trois objets en silex pressignien, deux fragments de poignard et un éclat de préparation de livre de beurre ;

— enfin, un exceptionnel poignard entier, de 34,2 cm de long, trouvé dans les années 1970 dans des travaux agricoles au lieu-dit "Au Montey" à Champagne-et-Fontaines.

Vallée de l'Isle

■ *Paléolithique*

Il est à signaler du Moustérien (MTA) à la Bouzonnie à Marsac-sur-l'Isle. Sur la même commune, un important site Magdalénien a été repéré au lieu-dit "L'Évêque", en bordure de l'Isle (fond de cabane ?). A Razac, au lieu-dit

"Antoniac", il y a du Paléolithique Moyen (bifaces). A Annesse-et-Beaulieu, au lieu-dit "Les Terres Plates", présence de Magdalénien.

■ *Néolithique*

Présence de haches polies et silex taillés néolithiques à Razac (Antoniac), à Annesse-et-Beaulieu (Les Terres Plates et Siorac), à Coulounieix-Chamiers (La Rolphie) et à Château-l'Evêque (La Sauvagie), près d'une source captée.

■ *Âge du Bronze*

Une superbe épée du Bronze Final I a été draguée au début du XIXe siècle près du moulin de Sainte-Claire, dans l'Isle, au niveau de Périgueux (cf. dessin ci-contre).

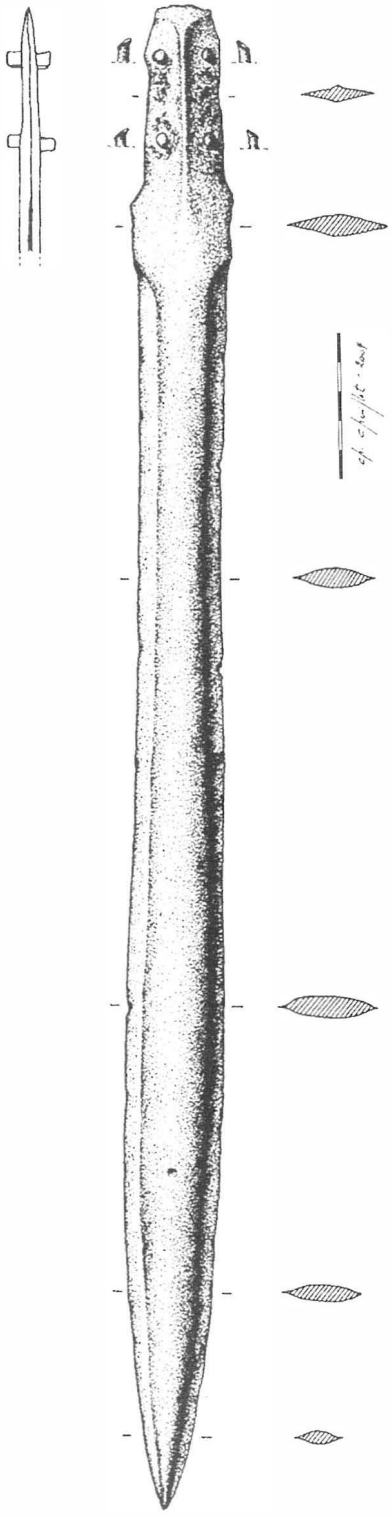

■ *La Tène*

Plusieurs sites ont été repérés ces dernières années :

— amphores Dressel Ib au lieu-dit "La Gravette" à Sourzac ;

— dépôt de plusieurs dizaines de kg de tessons d'amphores Dressel Ib près du pont sur le Vern à Manzac-sur-Vern ;

— présence d'amphores Dressel Ia et Ib et de céramique commune de La Tène D1 et D2 sur le site réputé gallo-romain de "Las Groulièras", près du Cerf-du-Meymie à Coursac.

■ *Gallo-romain et médiéval*

— Céramique commune et sigillée de la période augustéenne et du Haut Empire sur le site gallo-romain de "Las Groulièras", près du Cerf-du-Meymie à Coursac, avec tesselles de mosaïques, verre, tuiles *mammatae*, meules, etc. ;

— fragments de mosaïques, sigillée, céramique commune, amphores, etc. sur le site d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle. A noter aussi la présence d'un important lot de mobilier médiéval allant du IXe au XIVe siècles ;

— Au lieu-dit "Bas-Chamarat", commune de Château-l'Évêque, présence d'un petit site gallo-romain, avec un pied d'amphore Dressel Ia.

Vallée de la Dordogne

En septembre 2003, des travaux d'assainissement de la zone marécageuse située au lieu-dit «Le Recolat», commune de Saint-Cyprien, a permis de repérer un important site protohistorique installé dans la plaine de la Dordogne, au pied des collines :

— mobilier néolithique : haches polies, grattoirs, céramique ;

— céramiques du Bronze Ancien ;

— et surtout un très important lot d'objets attribuables à La Tène ancienne : céramiques des Ve-IVe et IIIe siècles av. J.-C. et grande meule dormante avec son broyon.

Les prospections régulières menées depuis plusieurs années sur le site de "Ferrand", sur la commune de Douville ont permis la découverte d'une nouvelle hache en bronze à bords élevés du type de Thonac-Vanxains, sur un site qui livre habituellement du Moustérien et du Néolithique.

Autres sites

■ *Site de Chaurieux à Siorac-de-Ribérac*

Découvert en juillet 2003 à la suite de défrichages, ce site a livré sur une surface restreinte, des centaines

de tessons de céramique commune gallo-romaine (rapport adressé au SRA dans les jours qui ont suivi la découverte). Les prospections menées depuis ont confirmé l'importance du site et la présence de fours de potiers d'époque du Haut Empire (tripodes, couvercles, cruches, pichets, coupes, pots ovoïdes, amphores gauloises, etc.). Il a également été trouvé des silex taillés du Moustérien (MTA) et du Néolithique.

Plusieurs sites de débitage de lames de haches polies ont aussi été inventoriés dans le secteur.

Depuis quatre ans, ces recherches donnent lieu, par l'équipe de prospection, à des animations en vallée de la Dronne : soirée débat avec le public et journée exposition et animations. Après Bussac, ce sont les communes de Condat-sur-Trincou, Saint-Jean-de-Côle et Valeuil qui nous ont accueillies.

Christian Chevillot

Du Néolithique au Moyen Âge

VALLÉE DE LA LIZONNE

En 2004, des prospections pédestres ont été menées sur les communes limitrophes de la vallée de la Lizonne : La Rochebeaucourt-et-Argentine, Champagne-et-Fontaine et Vendoire. Cette couverture se veut le complément des prospections amorcées sur le versant opposé à l'ouest (département de la Charente).

Géologiquement parlant et en schématisant à l'extrême, on distingue pour ce secteur :

— un substratum rocheux fait de différents calcaires du Crétacé,

— un recouvrement de matériaux détritiques du Tertiaire dont la fraction essentielle est sableuse,

— un comblement des vallées par des alluvions provenant du démantèlement et de l'érosion des secteurs de l'amont.

Ces prospections diachroniques nous ont permis, tout en saisissant le contexte de cette zone, d'inventorier quelques sites inédits particulièrement sur les périodes du néolithique au Moyen Age.

■ *Néolithique*

La fixation des groupes semble s'être faite préférentiellement sur la rive gauche qui offre de plus larges ouvertures cultivables. Les sites de surface du Moulin du Vivier à Fontaine et la zone Nord du Puy de Versac à Champagne attestent d'une occupation du Néolithique récent, alors que le Moulin de Mondot à Vendoire appartient à l'Artenacien et au Bronze Ancien.

■ *Gallo-romain*

A cette période où se matérialisent les voies publiques de communication, la vallée de la Lizonne n'a pu être considérée comme une brèche infranchissable. Plusieurs gués anciens sont connus dans les textes (Pas de Pompeigne, Pas de Fontaine, Pas vieux) dont l'origine antique reste plus qu'indécise. A l'approche de l'un de ces gués, un chemin ancien aux ornières fortement marquées dans le substrat rocheux a été reconnu à Fontaine, et fera l'objet d'une intervention archéologique en 2005.

Au delà de ces présomptions, la prospection n'a révélé aucun indice nouveau d'occupation antique sur les 16 km de la vallée. Il faut remonter vers la commune de Charras (16) au nord, et descendre vers la commune de Vendoire (24) au sud, pour trouver des sites remarquables. Ce dernier présente sur les photos aériennes exécutées par Jacques Dassié en 1986, un vaste enclos rectangulaire maçonné (villa, entrepôt ?). La prospection a permis une collecte raisonnée sur la parcelle. Le mobilier dénote une occupation précoce du Ier avant notre ère (imitation de campanienne) jusqu'au moins la fin du Haut-Empire. Le statut du site reste incertain, mais les fragments de marbre, le système d'adduction d'eau présumé (frette en fer de conduite forcée) laisse penser à un établissement luxueux.

■ *Moyen Âge*

La localisation de la nécropole à sarcophages d'Argentine a pu être précisée. Son étendue tend à confirmer l'importance des créations paroissiales dédiées à Saint-Martin aux confins du diocèse de Périgueux durant le Haut-Moyen Age. Cette tendance sera prolongée par la fixation des nouveaux sièges du pouvoir châtelain dans la vallée peu avant l'an mil : forteresses de Villebois (16) et de Bourzac (commune de Nanteuil-Auriac-de-Bourzac).

Les indices d'occupation médiévale sont difficiles à saisir hors de leur partie souterraine, le plus souvent déjà explorée – et "vidée" - par leurs propriétaires actuels. Un souterrain a été relevé dans le bourg de Vendoire et une cavité aménagée nouvelle a été recensée sur les coteaux méridionaux d'Argentine. Un site de surface à l'ouest du bourg de Cherval comportant un silo visible pourrait également appartenir à la période médiévale.

Guy Roger

AQUITAINE

GIRONDE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

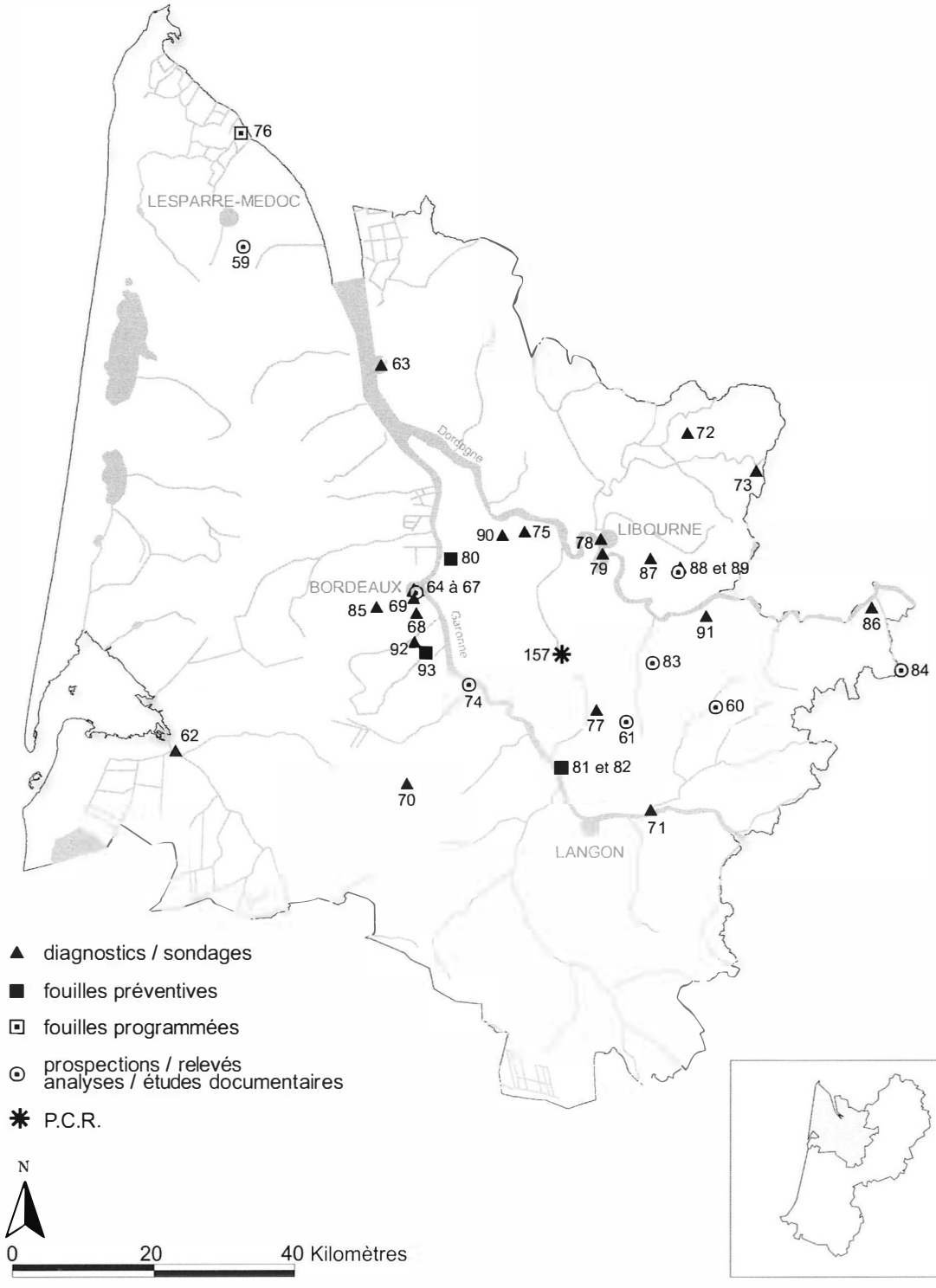

N° Nat.					P.	N°
24733	BIGANOS, Bois de Lamothe	WOZNY Luc	INRAP	OPD	70	62
24209	BLAYE, Le Monteil Est	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	72	63
24228	BORDEAUX, Ancien Gaumont	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	73	64
24395	BORDEAUX, Cours du Chapeau Rouge	CHUNIAUD Kristell	INRAP	OPD	72	65
24228	BORDEAUX, 50 rue Saint-Sernin	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	73	66
24599	BORDEAUX, Centre historique	JEAN Ezéchiel	DOC	DOC	74	67
24609	BORDEAUX, Barrière de Toulouse, Route de Toulouse	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	74	68
24589	CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Le Pujeau de Cabanne	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	76	70
24617	CAUDROT, Place de l'église	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	76	71
24736	COUTRAS, L'Essert	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	77	72
24612	GOURS, La Petite Font	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	77	73
22281	ISLE-SAINT-GEORGES, Territoire communal	MAUDUIT Thierry	BEN	PRD	78	74
24608	IZON, Allée d'Anglade	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	80	75
24351	JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC, La Chapelle	CARTRON Isabelle	SUP	FPr	80	76
24616	LADAUX, Eglise Saint-Martin	PIAT Jean-Luc	EP	SD	83	77
24615	LIBOURNE, Quai Souchet	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	84	78
24615	LIBOURNE, Quartier de Condat	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	83	79
24699	LORMONT, Parc d'activités de la Gardette	HANRY Alexandra	INRAP	FP	84	80
24600	LOUPIAC, Saint-Romain	MARIAN Jérôme	DOC	PRT	85	81
24739	LOUPIAC, Les vignes de Cornelien	GINESTE Marie-Christine	INRAP	FP	87	82
24605	LUGASSON, Les Murasses	BERTRAND-DESBRUNAIS Jean-Baptiste	MCC	PRT	88	83
24604	MARGUERON, Les Bernards	BERTRAND-DESBRUNAIS Jean-Baptiste	MCC	PRT	88	84
24731	MERIGNAC, Déviation Ouest	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	89	85
24611	PINEUILH, L'Arbalestrier	CASAGRANDE Fabrice	INRAP	OPD	89	86
24741	SAINT-EMILION, Eglise	PIAT Jean-Luc	EP	SD	89	87
24606	SAINT-ETIENNE-DE-LISSE, Colline de Niord	COUTURES Philippe	MCC	SD	95	88
24737	SAINT-ETIENNE-DE-LISSE, Saint-Faure	MAUDUIT Thierry	BEN	PRM	95	89
24614	SAINT-LOUBES, Allée des Frênes	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	96	90
24233	SAINT-PEY-DE-CASTETS, Pradiasse, Aux Bartos	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	98	91
24343	VILLENAVE-D'ORNON, 52, Avenue du Maréchal Leclerc	CHARPENTIER Xavier	MCC	SD	99	92
24343	VILLENAVE-D'ORNON, Au Marteau	CHARPENTIER Xavier	MCC	SU	98	93

Du Gallo-romain au Moderne

BIGANOS

Bois de Lamothe

L'expertise archéologique de septembre 2004 répond au projet de piste cyclable RD 804 destiné à faire la liaison entre les tronçons existants de Biganos et du Teich le long de la RD 650. Les sondages archéologiques se situent sur le côté droit de la route depuis le pont de l'Eygat jusqu'au pont de l'Eyre, soit un linéaire de 750 m environ. Les opérations ont duré quatre jours, du mardi 7 au vendredi 10 septembre, mais une journée supplémentaire a été requise pour enregistrer les données d'un des sondages parmi les plus riches.

La piste cyclable traverse un site connu depuis le XIXe siècle et fouillé partiellement au début du XXe par le docteur Peyneau qui a publié les résultats en 1926. Les mentions principales à en retenir sont la présence, dans les limites d'une île formée entre les deux rivières, d'une nécropole tumulaire et de niveaux d'habitat protohistoriques, de bâtiments antiques, d'un *fanum*, de chemins anciens (levades), d'une nécropole mérovingienne à sarcophages, d'une église médiévale avec cimetière, d'une motte féodale, d'un avant-port, etc. Ce lieu pourrait correspondre à l'emplacement de la cité antique de *Boii* (Boios). Les vestiges les plus anciens concernent l'antiquité précoce (Ier siècle av. J.-C.). Le site se développe ensuite pendant la majeure partie de l'époque gallo-romaine. Le Moyen Age est représenté de manière plus recentrée et discrète sous la forme d'une église et de son cimetière tardif fonctionnant jusque vers 1790 (paroisse Saint-Jean de Lamothe).

Le diagnostic archéologique a permis de recueillir une masse d'informations intéressant la géologie et l'archéologie.

Chacun des 18 sondages a révélé de grandes variations de la stratigraphie des couches sédimentaires sur peu de distance, même si l'alternance des épisodes sableux et argileux est récurrente. Les quelques rares formations d'alios se placent en position charnière, sous les sables et au sommet des argiles.

L'emprise du site archéologique a été reconnue dans une de ses extensions, soit 200 à 250 m entre les sondages 6 et 11, avec une orientation globale est-ouest. Cette emprise correspond au centre présumé du gisement archéologique antique et médiéval. Les 18 sondages n'ont pas tous été porteurs d'indices archéologiques : neuf sont négatifs, trois présentent des indices matériels ténus et six des vestiges archéologiques ou indices forts. Le mobilier archéologique est abondant pour la période gallo-romaine ; il l'est beaucoup moins pour les périodes médiévales.

Le plan masse ci-contre présente les découvertes effectuées sur cette bande, sondage par sondage et une confrontation du plan dressé par le docteur Peyneau le tout reporté sur le cadastre actuel numérisé.

Le bâtiment A, dit "basilique", a été en partie atteint par le sondage 10. Le plan de Peyneau a été augmenté d'au moins un mur supplémentaire. La sacristie de la "basilique" se prolonge pour former la galerie d'une maison romaine de plan simple, d'environ 24 m par 12,50 m, orienté nord-sud, avec la galerie à l'est, la façade ouest étant soumise aux pluies et vents dominants. D'après le plan de Peyneau, cette orientation semble la généralité. Par contre, pour la maison "A", la partie architecturale sud pose question : deux murs discontinus semblent former une grande ouverture de type porche ouvert sur le sud.

Le sondage 8 a livré au-dessus de couches d'occupation antique, riches en mobilier céramique et métallique (monnaies, fibule), un alignement de gros trous de poteau dans le remplissage desquels ont été découverts quelques tessons d'époque mérovingienne. Les couches antiques inférieures alternent remblais argilo-

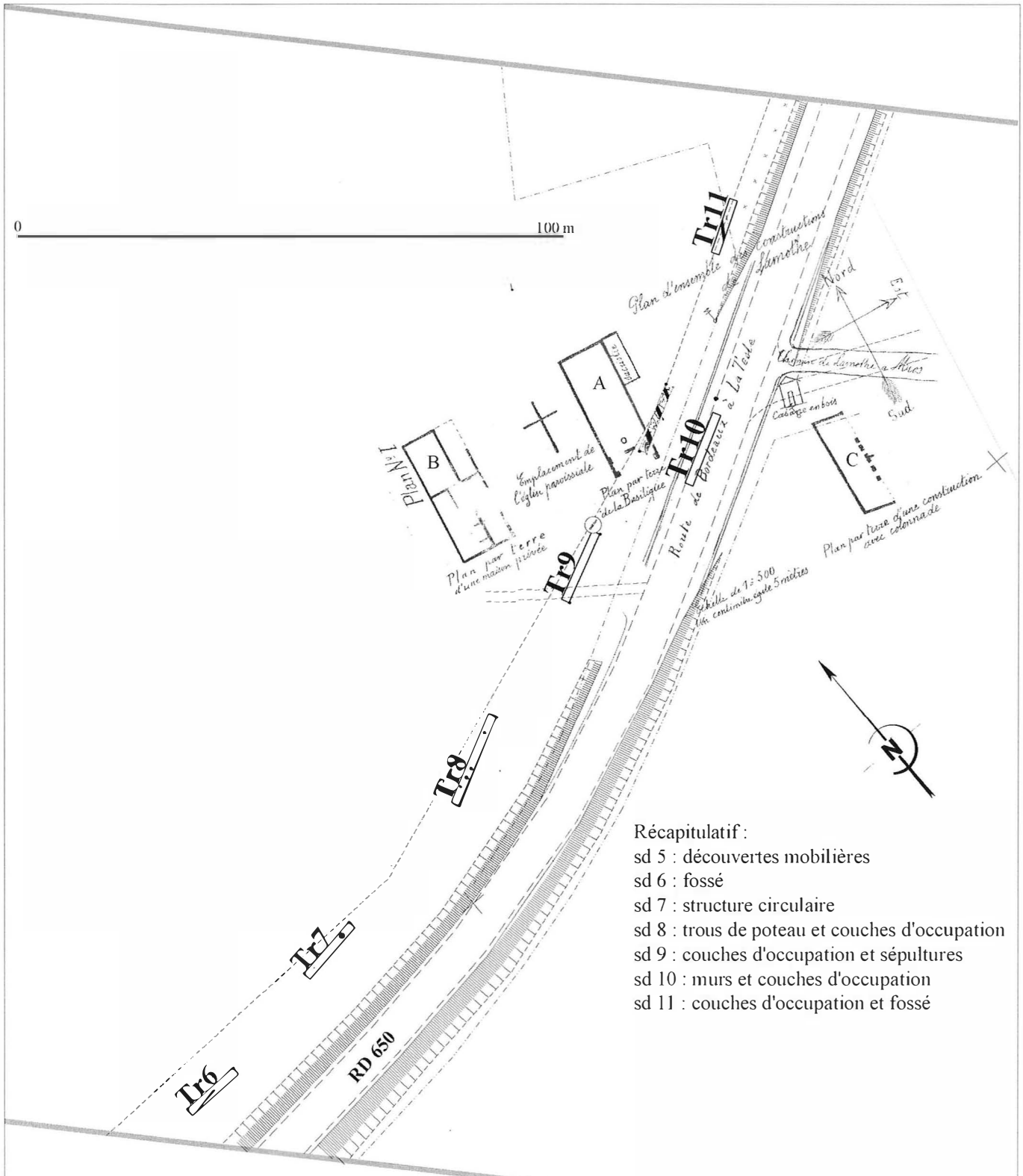

Récapitulatif :
sd 5 : découvertes mobilières
sd 6 : fossé
sd 7 : structure circulaire
sd 8 : trous de poteau et couches d'occupation
sd 9 : couches d'occupation et sépultures
sd 10 : murs et couches d'occupation
sd 11 : couches d'occupation et fossé

BIGANOS "bois de Lamothe" sondages archéologiques préventifs.
Plan synthétique des découvertes et emprise du site donnée par les sondages positifs.
Confrontation des relevés du docteur Peyneau avec les relevés des sondages de septembre 2004.
Malgré quelques décalages en particulier au niveau du Nord représenté et du tracé de l'ancienne voie de Lamothe à Mios, l'ensemble présente une certaine cohérence et montre que le sondage 10 a touché ce que le docteur Peyneau avait reconnu en son temps comme possible "basilique".
Les sondages de 2004 et les nouveaux murs découverts tendent à compléter le plan de ce bâtiment vers un plan classique de maison avec des façades avec ou sans galerie ouverte vers l'est, l'ouest étant sujet aux pluies et vents dominants. C'est visiblement le cas pour les 3 bâtis connus A, B et C.

sableux et couches de coquilles diverses, plus particulièrement d'huîtres, les uns empêchant les remontées intempestives d'eau, les autres drainant. Les sols sont en terre ou en carreaux de terre cuite, voire en mortier lissé. Ces deux derniers cas ne sont conservés que de manière fugace, mais sont rapportés par Peyneau.

Dans le sondage 9, une sépulture d'enfant a été fouillée et prélevée ; elle se situe à peine à 0,20 m sous le sommet du sol actuel. Cette sépulture appartient probablement à la phase récente du cimetière ; cependant l'actuelle RD 650 a traversé et partiellement détruit une nécropole mérovingienne.

Les sondages montrent le fort potentiel de ce secteur central du site, en dépit des perturbations occasionnées non seulement par les fouilles anciennes mais aussi par des interventions clandestines plus récentes.

Dans la foulée de cette opération préventive, on envisage une étude globale du site, à partir de 2005.

Luc Wozny

BLAYE
Le Monteil est

Le diagnostic a été réalisé en amont d'un projet de lotissement, à l'emplacement supposé d'un plausible enclos protohistorique identifié d'après photographie aérienne.

Tous les sondages ont livré la même stratigraphie : une fine couche de limon très argileux brun-rouge, dont la partie inférieure comporte de nombreux nodules de calcaire, se superpose au rocher calcaire.

Aucune occupation archéologique n'a été relevée. La seule intervention humaine visible sur la parcelle correspond à une ancienne carrière d'extraction de calcaire à ciel ouvert. Celle-ci fait partie du projet d'aménagement et sera réhabilitée en espace vert.

Nathalie Moreau

BORDEAUX

Gallo-romain
Moyen Âge

Cours du Chapeau Rouge

La phase finale d'aménagement du cours du Chapeau Rouge, réalisée en 2004, comprenait plusieurs travaux dont la nature portait atteinte au sous-sol : pose d'une canalisation avec raccord aux réseaux existants et installation de bennes enterrées. Les terrassements, ouverts à proximité immédiate de l'emprise du parking souterrain, ont été considérés comme autant de fenêtres d'exploration supplémentaires permettant d'augmenter les connaissances acquises lors de la fouille préventive de 2002-2003.

Des vestiges des périodes antique et médiévale ont été mis au jour lors de la surveillance des travaux. Ils ont pu être raccordés aux différentes phases de l'évolution du site définies par la fouille.

Des sols, des remblais, des restes d'élévation (murs maçonnés ou solins de blocs calcaires) se rattachent aux constructions du quartier du Haut Empire ; l'implantation des murs respecte l'orientation du bâti dans l'îlot. Pour cette période, l'acquis majeur est d'avoir pu compléter, grâce à la découverte de son mur sud, le plan d'un grand bâtiment donnant sur le *decumanus* à son débouché sur le fleuve.

Quatre inhumations ont été repérées. Elles appartiennent à l'espace funéraire qui se développe sur le site dès l'abandon du quartier, consécutif à l'édification du *castrum* du Bas Empire.

A cet abandon des constructions romaines correspond une sédimentation de terres noires, observées presque systématiquement sur le niveau de destruction antique.

Le chemin médiéval, dont la construction marque une des premières étapes du redéploiement urbain sur les terres situées au nord du rempart, a pu être documenté plus précisément lors de cette opération. Sa mise en œuvre est hétérogène, entre radier massif de blocs et simple cailloutis.

Enfin, cette chaussée est surmontée d'épais remblais peu caractéristiques, qui signent l'aménagement de l'axe de circulation de l'actuel cours du Chapeau Rouge.

Kristell Chuniaud

BORDEAUX
Ancien cinéma Gaumont

9 à 13 cours Georges Clemenceau
8 et 16-18 rue du Palais Gallien

L'ancien cinéma Gaumont de Bordeaux sera prochainement remplacé par un auditorium, un ensemble immobilier et des parkings souterrains. Le bâtiment étant toujours en place, de nombreuses contraintes, liées au manque de place et aux réseaux existants, ont déterminé l'emplacement des sondages destinés à diagnostiquer le site.

Il se trouve un peu à l'ouest des zones d'occupation protohistorique reconnues, dans l'extension de la ville du Haut Empire, à près de 200 m au nord-ouest de l'enceinte antique et à l'extérieur de l'enceinte du XIVe siècle, sensiblement en direction du bourg Saint-Seurin.

L'ensemble du terrain a été exhaussé au cours de travaux dans les années 80.

Un remblai moderne de plus de deux mètres d'épaisseur sous l'ancien niveau de circulation du cinéma préserve les niveaux les plus anciens, tout en les rendant inaccessibles. La démolition du bâtiment existant ne devrait pas mettre en danger ces niveaux. Une deuxième campagne de sondages, après cette démolition sera nécessaire pour établir un diagnostic.

Hélène Silhouette

Gallo-romain

BORDEAUX

50 rue Saint-Sernin

Deux sondages ont été menés, l'un dans la cour, l'autre dans la cave. Ont ainsi été observés :

— d'une part des niveaux successifs, sur à peu près deux mètres de hauteur, allant des sols actuels jusqu'à des terres de jardin sous-jacentes à un remblai datable du XVIIIe siècle ;

— d'autre part plusieurs niveaux d'occupation antique succédant à un niveau d'anthropisation situé tout au début de notre ère, lui-même percé par des fossés et autre structures en creux ;

— dans cette stratigraphie s'étendant de 16 à 11 m Ngf, un mètre reste inconnu entre la base des niveaux du XVIIIe siècle et le sommet des niveaux antiques conservés en fond de cave, qui représentent sensiblement tout le Ier siècle de notre ère.

Une précédente opération préventive, menée en 1996 au sud et à l'est de cette emprise (Martin, BSR 1996), avait montré des vestiges en parfaite correspondance avec ces observations : une occupation remontant à Claude, des éléments d'une *domus* suburbaine du Haut Empire et un petit monument à cella carrée (*fanum* ou mausolée) construit vers 50 et abandonné à la fin du IIIe siècle ; quelques niveaux attribuables au IVe et des fosses comblées entre le Ve et le IXe montrant une survie du site au Bas Empire et au Haut Moyen Age ; de nouvelles constructions au XVIIIe siècle succédant à de probables plantations de vignes au Moyen Age. La correspondance entre le diagnostic et les données précédemment acquises est soulignée par une même richesse en enduits peints et une même abondance en lampes à huile.

Hélène Silhouette

■ MARTIN, L. 1996. Bordeaux, rue Castelnau-d'Auros. *Bilan scientifique région Aquitaine*, 1996, p. 53-54.

BORDEAUX
Route de Toulouse
Barrière de Toulouse

Le terrain, assiette de construction d'un commerce de restauration rapide, se situe à quelque cinquante mètres au sud-ouest d'un point de découverte de vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux ; lesquels furent mis au jour fortuitement en mars 2003 à l'occasion de la construction de la maison de retraite du Sablonat.

Les cinq tranchées ouvertes n'ont révélé aucune trace de l'ouvrage dans l'emprise de la future construction.

Xavier Charpentier

Du Gallo-romain au Moyen Âge

BORDEAUX
Morphologie et expansion topographique

Le cadre de cette étude, cœur de la zone de sensibilité archéologique, est celui de la ville close de la fin du Moyen Age, soit environ 200 ha. Il exclut une part de la ville antique (Saint-Seurin, amphithéâtre) dont les traits marquants ne sont cependant pas délaissés. Le calcul automatique des orientations parcellaires et leur étude statistique suit la méthode créée par l'UMR 6575 Archéologie et Territoires sur Tours. Le croisement des données morphologiques, historiques et archéologiques permet d'affiner les processus de la *fabrication urbaine*. La complexité du fond cadastral nous a contraint à simplifier la cartographie des résultats.

Cinq gisements (orientations) émergent des 44022 limites de parcelles traitées. Le premier à 85,6° (rouge) couvre l'ensemble de la trame. Deux autres, secondaires, s'imbriquent parfaitement au précédent : l'un à 45° (bleu), sorte de coin enfoncé entre la Garonne et la terrasse alluviale ; un autre à 19,8° (vert), dont on ne retiendra que la partie située au débouché de la Devèze. On note aussi deux gisements résiduels : 62,2° (violet) autour de Sainte-Croix et 27,2° (jaune) à la confluence des ruisseaux ; et enfin des zones où aucune orientation privilégiée ne se distingue (marron).

Le gisement 85,6°, dominant, correspond au réseau orthonormé décrit par D. Barraud. Cet urbanisme s'implante au nord de la Devèze au début de notre ère. Bon nombre d'occupations postérieures, planifiées ou non, se sont axées sur ce morphogène puissant (les Quinconces par exemple). L'hypothèse d'une autre cadastration sur la rive gauche de la Devèze, répondant au besoin de développement de la ville dans la deuxième moitié du Ier siècle est discutable. Au vu d'autres données, l'analyse distingue une même forme sur l'ensemble de la trame (85,6°) mais l'interprétation propose deux phases de planification. Vers 10/30, une trame quadrillée supplante la ville gauloise au nord de la Devèze, puis, dans la seconde moitié du Ier siècle, l'expansion due à la croissance des activités nécessite un report de cette trame plus au sud, afin d'étendre la ville de façon cohérente. Ce report s'adapte à la topographie tourmentée de ce secteur.

La rétraction de la ville du Haut Empire et la construction du rempart à la fin du IIIe siècle fixent la trame *intra-muros*. Cette dernière semble s'effacer peu à peu, au sud, car aucune occupation dense ne passe le rempart avant le XIIe. L'homogénéité de la cité remparée semble se diluer au fil des expansions postérieures que d'autres contraintes et rapports à l'espace régissent (deuxième et troisième enceintes des XIIIe et XIVe siècles). L'envasement général de la Devèze à la fin du VIe a sans doute généré une re-parcellisation spontanée du port antique (19,8°). Les données morphologiques et historiques soulignent les stratégies de lotissement des espaces englobés par le dernier accroissement et ce,

probablement après l'implantation des ordres mendiants dans le courant du XIIIe siècle. Le cadastre et les plans d'époque moderne témoignent de nombreux réseaux laniérés. Les uns, au sud de la cathédrale, d'autres, au nord du rempart antique et en bordure du fleuve, ordonnent l'espace. Le gisement 45°, le long de la Garonne, évoque la mise en valeur tardive de cet espace inondable, où n'est attestée qu'une faible occupation antique.

Appuyée sur les terrasses alluviales nord et sud, la ville antique a un caractère plus terrien qui contraste assez nettement avec celui des zones humides et maritimes de la ville médiévale comme en témoignent les aménagements planifiés des palus et de la rive sud du Peugue.

Ezéchiel Jean

- GAUTHIEZ, B., GALINIE, H., ZADORA-RIO, E. sous la direction de, *Village et ville au Moyen Age : les dynamiques morphologiques*, col. Villes et Territoire n°5, 2 vol., Tours, 2003, surtout le chap. 11, en collaboration avec X. Rodier, G. Chouquer et P. Chareille.
- GALINIE, H. *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, 2000.
- BARRAUD, D. Le site de «La France», origines et évolution de Bordeaux antique, *Aquitania*, tome 6, 1988, p. 3-59.

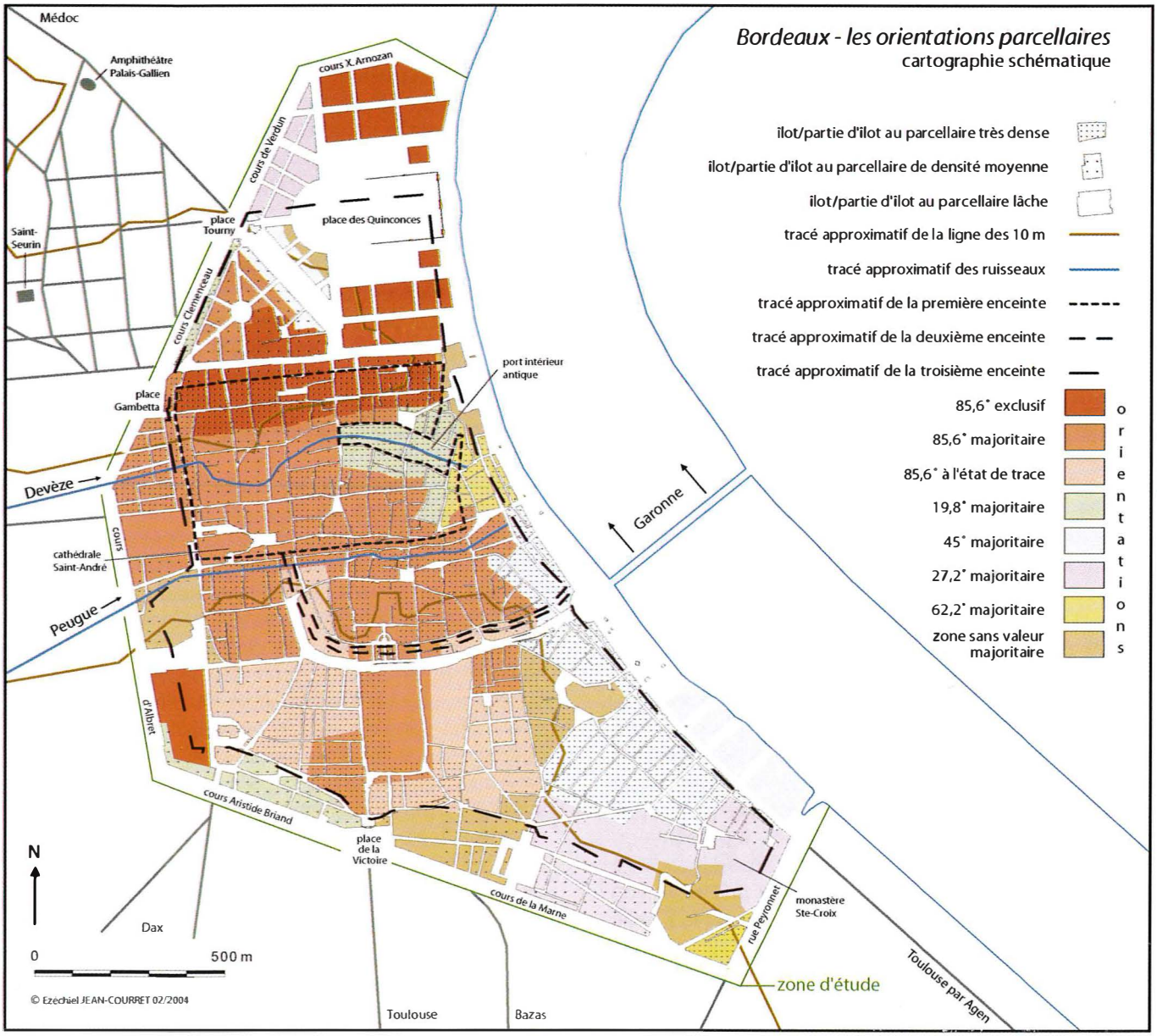

CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Le Pujeau de la Cabanne

Une extension d'une carrière de granulats, d'une superficie de 295 700m², a fait l'objet au préalable, d'une opération de diagnostic archéologique. 111 tranchées ont été réalisées.

Aucune occupation archéologique n'a été relevée.

Nathalie Moreau

CAUDROT

Du Gallo-romain au Moyen Âge

Place de l'église

Le centre bourg de Caudrot devant faire l'objet d'importants réaménagements de voiries et de réseaux, il a été convenu avec la municipalité de procéder à l'ouverture de sondages sur la place sise au nord de l 'église.

Une légende veut que Caudrot soit le *Cassinogilum*, siège d'un palais de Charlemagne. Cette assertion s'appuie sur de multiples vestiges autrefois signalés dans le bourg et plus particulièrement aux abords de l'église.

Au XIXe siècle, les travaux de Charles Grellet-Balguerie livrent des informations relativement précises sur la nature de ces vestiges et leur localisation. Quoique parfois contesté par Jean-Auguste Brutails, l'un et l'autre des auteurs s'accordent pour écrire que le village se trouve à l'emplacement d'une villa gallo-romaine.

En 1976, une fouille de sauvetage réalisée sous la direction de Henri Garraud avait permis d'observer un sarcophage "mérovingien", placé le long d'un mur gallo-romain, ainsi qu'une sépulture en coffre du Moyen Age.

Deux sondages ont été ouverts afin d'apprécier le degré d'enfouissement et l'état de conservation des vestiges.

Le premier a été conduit contre le mur nord du clocher. Sous le goudron et les remblais modernes, apparaît, à 0,20 m de profondeur, l'arase d'un mur appartenant à l'édifice originel, l'actuelle église ayant été reconstruite à la fin du XIXe siècle. Ce vestige est porté sur un plan de Grellet-Balguerie. Large de 1,85 m, ce mur conserve une élévation de 0,60 m. Il présente un ressaut de fondation large de 0,20 m. A l'appareil isodome et mortier blanc de l'élévation succède une fondation associant blocs calcaires et quelques briques, le tout lié par un mortier jaune débordant dans la tranchée de fondation. Le creusement a été interrompu a 1,20 de profondeur sans que la base de la fondation soit atteinte.

Quelques tessons de céramiques du Moyen Age et d'époque moderne ont été recueillis mais le passage d'une tranchée du réseau de gaz a considérablement bouleversé les niveaux accolés au nord du mur.

Un second sondage a été réalisé dans l'angle opposé de la place. Le propriétaire de la maison voisine assure que se trouve là un sarcophage d'enfant mais aucune sépulture n'a été observée. La majeure partie du sondage porte sur l'emplacement d'une ancienne plantation. On observe seulement des remblais argilo-limoneux accompagnés de rares ossements humains ; 0,60 m plus bas, un puissant niveau de mortier pulvérulent intègre des petits blocs calcaires cubiques, fragments de *tegulae* et de marbre. Le creusement a été interrompu à 1,30 m de profondeur. Deux tessons ont été recueillis, l'un d'une céramique commune noire peut-être antique, l'autre assurément médiéval. Les travaux d'aménagement ont été autorisés dans la mesure où ils n'atteignaient pas les vestiges.

Le suivi qui en a été fait, a permis d'observer, contre le collatéral nord de l'église, les fonds de deux sarcophages monolithes trapézoïdaux ainsi qu'un bloc calcaire appartenant selon toute vraisemblance à un coffre bâti médiéval. Dans les terres environnantes, on observe quelques ossements, des tessons médiévaux et modernes et un clou de cercueil. Ces éléments témoignent d'un bouleversement ancien, remontant soit à la réédification de l'église, soit à la translation du cimetière. On constate que le mur porté sur le plan de Grellet-Balguerie ne se poursuit pas le long de l'actuelle église et que à une profondeur d'à peine 0,30 m, les sépultures voisines du sanctuaire sont déjà détruites. Plus au nord, à la même cote, se situe la couverture du sarcophage vu en 1976. Ce constat conduit à s'interroger sur une possible organisation en paliers de la nécropole du haut Moyen Age.

Xavier Charpentier

- FAUCHÉ J., Grellet-Balguerie Charles, *Antiquités Réolaises*, Bordeaux, 1862
- BRUTAILS Jean-Auguste, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912 , pp. 131, 146, 183 et 186
- GARRAUD Henri, *Chantier de Caudrot*, 1976, rapport de sauvetage archéologique déposé au SRA, cote 33/10/06

COUTRAS
L'Essert, phase 3

Une dernière opération de diagnostic a eu lieu du 31 août au 15 septembre 2004 dans la carrière de "L'Essert" à Coutras.

Les sondages ouverts font apparaître une grande homogénéité dans la structure du terrain, seule l'épaisseur des couches diffère. 106 tranchées ont été conduites jusqu'à la terrasse graveleuse qui se trouve à des profondeurs variables allant de 0,40 à 3 m. Deux sondages se situent à l'emplacement d'un paléochenal.

Seule la tranchée 4 est positive. Des structures en creux et un épandage de mobilier ont été dégagés : six trous de poteaux de plan oblong, une petite fosse de forme quadrangulaire sans mobilier archéologique, un fossé très arasé et un épandage contenant un mobilier céramique abondant.

La structure 1 présente un profil particulier. Elle est circulaire, de 2,40 m de diamètre pour une profondeur totale de 0,80 m. La partie supérieure de la fosse a un profil en cuvette, adouci au sud et plus vertical au nord. A 0,60 m de profondeur, ce creusement se rétrécit pour ne plus faire que 0,90 m de diamètre sur une hauteur de 0,20 m. En plan, au décapage, le second creusement est également circulaire et se trouve centré par rapport au premier plus vaste. Les limites du creusement inférieur de la fosse présente une induration pouvant résulter d'une cimentation des micro particules contenues dans la grave. Cette action est possible sous l'action de la nappe phréatique.

Deux éléments de bois de chêne proviennent de cette structure. Le premier, une grosse branche ou un tronc, est moyennement bien conservé ; l'écorce, l'aubier et la moelle sont absents. L'aspect ondulé de son pourtour est caractéristique de l'interruption ponctuelle des conditions de conservation par exemple, le battement de la nappe phréatique. Le second est en chêne également, débité dans le duramen du bois (dans une grosse branche ou un tronc). Il est de forme triangulaire. Son état de conservation est bon.

L'ensemble céramique provenant de la tranchée est homogène. Mais l'état de conservation est mauvais. A l'exception de neuf tessons qui ont une pâte de type médiéval, les autres se rapportent à l'antiquité (II-IIIe siècle ap. J.-C.).

Une grande variété de formes, des lèvres de pots ou d'oenochoés, des pieds ou lèvres de tripodes ainsi qu'un peson de forme aplatie et de nombreux fragments de tuiles proviennent des structures.

Cinq artefacts lithiques ne présentant pas d'élément permettant une attribution chrono-culturelle ont également été trouvés dans les sondages.

Nathalie Moreau

GOURS
La Petite Font

Le diagnostic des parcelles mises en exploitation à l'occasion de l'extension de la carrière (10 hectares) a permis de récolter 167 artefacts lithiques et d'observer quelques structures en creux.

Le mobilier lithique, en position secondaire, a été ramassé dans les sédiments qui ont été labourés et sous-solés. Il s'agit d'éclats corticaux ou laminaires. Certains s'apparentent au Paléolithique supérieur ou à la Protohistoire, mais la majorité ne présente pas de critère permettant une discrimination chronologique.

Les structures sont essentiellement des fossés. Les fosses et les trous de poteaux fouillés n'ont pas livrés de mobilier.

Le mobilier céramique, très érodé, appartient à une chronologie comprise entre le Néolithique et la Protohistoire. Quelques éléments antiques et médiévaux sont également à noter.

Nathalie Moreau

ISLE-SAINT-GEORGES

Prospection

Cette opération de prospection-inventaire s'est inscrite en complément des études menées depuis 2003 par l'université de Bordeaux III (analyse du mobilier des fouilles de R. Boudet, 1987). Elle avait pour objet de mieux cerner les emprises des occupations humaines et d'affiner leurs chronologies.

Résultat des prospections

Quatre nouveaux sites ont été repérés : trois sont gallo-romains (Balach, Ferrand et Boutric) ; le troisième couvre aussi la fin du Moyen Âge (le défonçage d'une parcelle pour une plantation de vigne a livré une quantité importante de tessons de céramiques datées du XVIIe siècle dont la quasi totalité, provient des ateliers de Sadirac ; sur un quatrième, ont été trouvés des indices du Bas Empire ainsi que du Néolithique (Les Chambres). Deux de ces sites sont situés en limite extérieure de la commune mais sont en relation directe avec le contexte. Les autres sites étudiés étaient déjà connus (Les Gravettes, Dorgès, Cimetière, Bourg, Balach). La surveillance des travaux du lotissement des "Gravettes" s'est inscrite dans le cadre de cette prospection : après une interruption due au classement en zone inondable du lotissement, les constructions ont repris en 2003 et concernaient le secteur le plus intéressant du site (niveaux anciens, occupation continue, structures d'habitats, foyers, mobilier en place, etc.).

La situation géographique de l'Isle-Saint-Georges, ancienne île sur la Garonne, explique son importance archéologique. Le secteur principal (Gravettes, Cimetière, Dorgès, Bourg) se révèle d'un grand intérêt pour préciser la vocation du site et ses périodes d'occupation : toutes les époques depuis le Bronze Final III jusqu'au Moyen Âge sont représentées ; seule la période allant du Ve au Xe siècles est absente et pourrait correspondre à une phase d'abandon du site ou à un repli autour de la partie haute, à l'emplacement du village actuel.

L'hypothèse d'un habitat rural à vocation artisanale et commerciale s'appuie sur le mobilier céramique varié, de provenance parfois éloignée et diversifiée, surtout destiné à la vaisselle ou au stockage et particulièrement remarquable au Deuxième Âge du Fer et Bas Empire.

Une activité de pêche, logique dans le contexte, est attestée par la présence en divers endroits, de nombreux plombs à pincer dont la fabrication se faisait sur place. L'élevage représente une autre activité prépondérante révélée par le nombre et la diversité des taxons recueillis. A noter la présence de plusieurs individus de petits bœufs apparentés au bœuf néolithique *Bos brachyceros*. Ce taxon, déjà repéré sur les sites de "Balach" et de "Dorgès", est courant dans le cheptel gaulois de l'Age du Fer. Presque tous les vestiges présentent des stigmates d'actions anthropiques, ce qui ne laisse aucun doute sur la destination alimentaire des individus.

La vocation artisanale, déjà révélée par les nombreux foyers et les petites structures d'habitations mis au jour en 1987, correspond au mobilier étudié : broyeurs confectionnés à partir de fragments d'amphores (culots, anses), fusaïoles, poids de tisserands, scories, etc. Par ailleurs, des travaux d'assainissement ont révélé deux structures massives antiques en moellons calcaires non jointés par du mortier, associées à du mobilier céramique et de la faune.

Les innombrables résidus de fonte de bronze et de plomb sur "Dorgès" démontrent l'extension du secteur artisanal vers l'ouest avec une zone dédiée à la métallurgie. Toute la chaîne de production se trouve représentée : la fonderie (matière première sous forme de minerai de plomb, ce qui est inédit en Gironde sur un atelier métallurgique, résidus de première fusion, coulées de bronze et de plomb, scories, résultats d'amalgames, déchets de réduction du fer) comme la production artisanale d'objets (produits en cours d'élaboration, déchets de production, produits finis).

La vocation commerciale est également appuyée par l'étude du corpus monétaire (C. Maringer, 2004), surtout en ce qui concerne les unités gauloises qui sont de bons indicateurs des courants d'échanges : actuellement, 98 monnaies antiques ont été étudiées, 24 gauloises, 70 romaines et 4 celtibères ; les échanges précoces avec l'Italie sont confirmés par les amphores gréco-italiques (IIIe siècle av J.-C.) et italiques (Dressel 1), quelques céramiques campaniennes, ainsi que par des deniers républicains des IIe et Ier siècles av J.-C. Les amphores sont essentiellement de deux types, italique (Dressel 1) et tarraconaise (Pascual 1), présents sur l'ensemble de la superficie occupée en proportions conséquentes.

La superficie révélée par les prospections (entre 13 et 15 ha pour le secteur principal de Dorgès, Gravettes, Cimetière, Bourg) et les renseignements apportés par les sondages et la fouille de 1987, démontrent que nous sommes en présence d'une agglomération secondaire présentant des similitudes chronologiques et typologiques avec le site de Mouliets-et-Villemartin. De plus, toutes les périodes mises en évidence couvrent la totalité de la superficie puisque l'on trouve des éléments attribuables à chacune d'entre elles aussi bien aux "Gravettes", au "Bourg", à "Dorgès" et sur la zone intermédiaire dite du "Cimetière". Cette dernière, encore en place du point de vue archéologique, semble très prometteuse d'après les sondages de R. Boudet et la découverte d'un dépôt d'amphores de type Dressel 1A. Les niveaux n'ont pratiquement pas été bouleversés par l'agriculture du fait de leurs profondeurs (- 0,40 m à - 1,50 m), comme en

témoignent la taille conséquente des tessons exhumés lors de travaux en deçà du dernier niveau antique, les observations de strates en divers endroits et les affleurements de structures d'habitats à – 40 cm.

Ce site, par sa continuité d'occupation et par la présence de périodes peu étudiées en contexte en place (Bronze final et Premier Âge du fer notamment), ainsi que pour l'étude des courants commerciaux, présente un intérêt archéologique certain qu'il sera peut être difficile de retrouver ailleurs, tant son emplacement géographique est idéal et probablement unique en Gironde.

Thierry Mauduit

Un nouveau type monétaire

Parmi les 23 monnaies gauloises étudiées pour le site de l'Isle-Saint-Georges, six exemplaires en bronze ont particulièrement attiré notre attention.

Ces monnaies présentent au droit une tête à gauche, casquée, avec un grènetis au pourtour, et au revers un cheval libre galopant à droite, l'oreille bien marquée, avec un triskèle sinistrogre au dessus et un grènetis au pourtour. Le poids est compris entre 1,4 g et 0,2 g et le diamètre d'environ 10 mm.

Quatre d'entre elles ont été trouvées lors des fouilles des "Gravettes" par R. Boudet, qui ne les identifie pas ; la cinquième et la sixième furent trouvées en prospection sur le site de "Dorgès". Malgré de nombreuses recherches dans les différents ouvrages de numismatique, ce type ne semble pas répertorié.

Par ailleurs, l'étude de Jean-Claude Leblanc sur la métallurgie propose la présence d'ébauches de flans monétaires. Après observation de ces objets, cette hypothèse semble recevable. La présence d'ébauches de flans monétaires en bronze et de six monnaies identiques laisse imaginer un atelier monétaire et une frappe locale.

Une autre monnaie du même type a été découverte lors de la campagne de fouille 2004 de Barzan (Charente-Maritime).

Il est possible que nous soyons en présence d'un nouveau type monétaire, frappé localement, peut-être à l'Isle-Saint-Georges. La suite des prospections et éventuellement de nouvelles fouilles pourront confirmer cette hypothèse.

Catherine Maringer

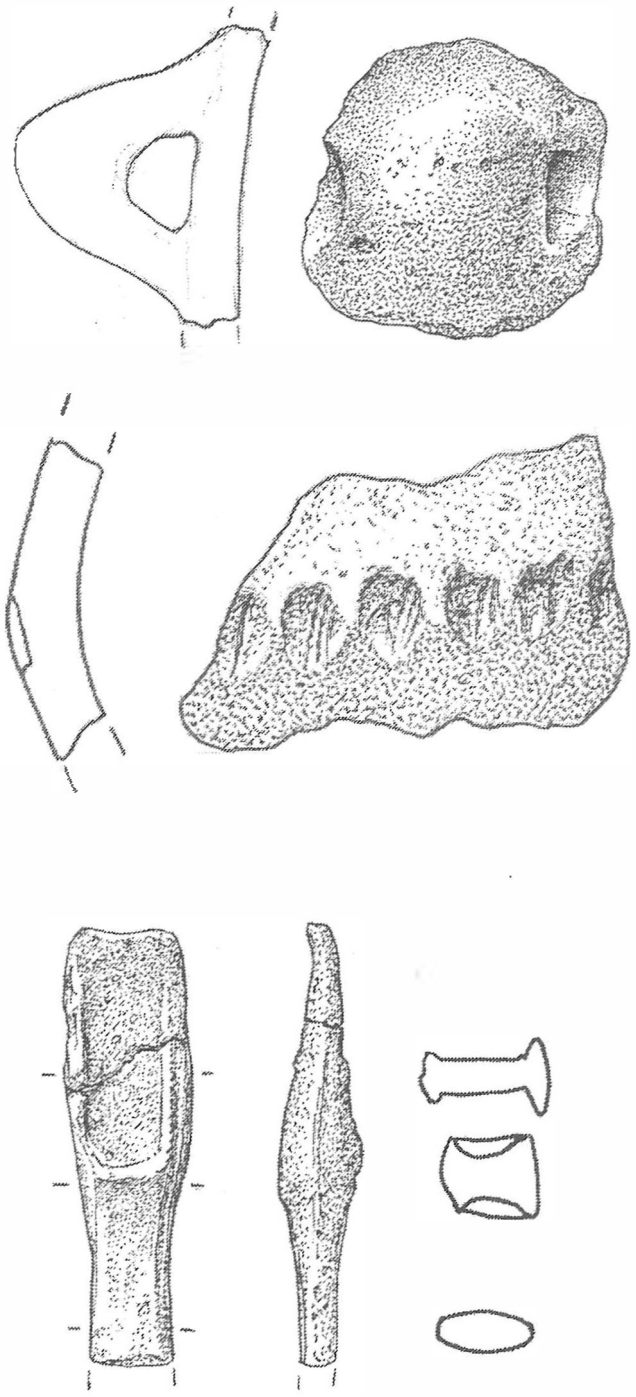

En haut et au milieu : Céramiques néolithique et protohistorique.
En bas : Fragments de hache à talon - Bronze moyen.
Dessins : J. Roussot-Larroque.

IZON

Allée d'Anglade, Pont de Ribet, Pont de Mandron

Préalablement à l'extension d'une carrière, à proximité de la motte féodale d'Anglade, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 26 au 28 avril 2004.

17 tranchées ont été réalisées mécaniquement. La stratigraphie est peu importante, la grave apparaissant entre 0,50 et 0,80 m de profondeur. Cinq structures, quatre trous de poteau et un fossé, vierges de tout mobilier, ont été dégagées.

Nathalie Moreau

JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC

Du Gallo-romain au Moderne

La Chapelle

Cette troisième intervention archéologique sur le site de "La Chapelle", à Jau-Dignac et Loirac a permis de mieux identifier les fonctions des différentes occupations qui s'y sont succédé de l'Antiquité à la période moderne. Rappelons qu'il s'agit d'un «chantier-école» sur lequel sont accueillis chaque année, en juillet, une vingtaine de fouilleurs des universités bordelaises venant accomplir un stage pratique d'archéologie et d'anthropologie de terrain.

■ *Contexte environnemental*

Une réflexion sur le paysage a été engagée pour mieux comprendre le peuplement de l'îlot dans son ensemble. Le site se trouve actuellement sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde ; à environ 900 m du rivage. Cette rive offre un ensemble de sols de très basse altitude ; le substrat est constitué de terrasses argilo-graveleuses sur lesquelles sont implantés les vignobles alternant avec de vastes zones marécageuses comblées progressivement par des sédiments détritiques récents apportés par l'estuaire. La carte géologique du secteur met bien en évidence ces îlots par rapport aux marais environnants, drainés et aménagés dans le premier tiers du XVIIe siècle. Sur les photographies aériennes, le site archéologique apparaît en bordure nord-est d'un petit îlot, celui du hameau de Goulée, entre l'île de Jau-Dignac-et-Loirac, à l'ouest, et Valeyrac, à l'est. Ces observations suggèrent la présence d'un environnement instable et particulier dont il convient d'approfondir l'évolution historique (emplacement des anciens rivages, variation du niveau de l'eau dans les marais environnants). Une prospection pédestre systématique sur l'ensemble de l'îlot de Goulée n'a pas révélé, pour le moment, la présence d'autres sites antérieurs à l'époque moderne.

■ *Un temple antique*

Dans l'état actuel des recherches, la butte est d'abord occupée par un temple antique de plan centré, à galerie périphérique, de type *fanum*. Malgré un médiocre état de conservation des murs, on peut restituer une *cella* maçonnée carrée, d'environ sept mètres hors œuvre de large, bordée par une galerie périphérique qui comportait peut-être une élévation mixte, de terre et de bois, sur solin de pierre. D'après du mobilier résiduel (céramiques du Petit-Niort et monnaies), sa fondation remonterait au Ier siècle après J.-C. La meilleure conservation des derniers niveaux d'occupation suggère une fréquentation du lieu jusqu'à la fin du IVe siècle. L'impression générale est celle d'un abandon progressif, sans rupture brutale. Cette occupation assez tardive ne surprendra pas, elle s'accorde avec la chronologie connue par ailleurs en Gaule. Les pratiques cultuelles sont attestées par la présence d'une cinquantaine de petites clochettes. Pour le moment, l'environnement monumental du temple n'est pas connu mais nous nous attacherons à la localisation d'un éventuel péribole et d'un pôle d'habitat.

■ *Une chapelle funéraire aristocratique mérovingienne*

C'est fort probablement après un hiatus d'occupation que les ruines du temple ont été réaménagées à la fin du

Jau-Dignac-Loirac - La chapelle.
Ci-dessus : Photo aérienne du site : Y. Silhol.
Ci-dessous : Plan des vestiges : D. Kawe.

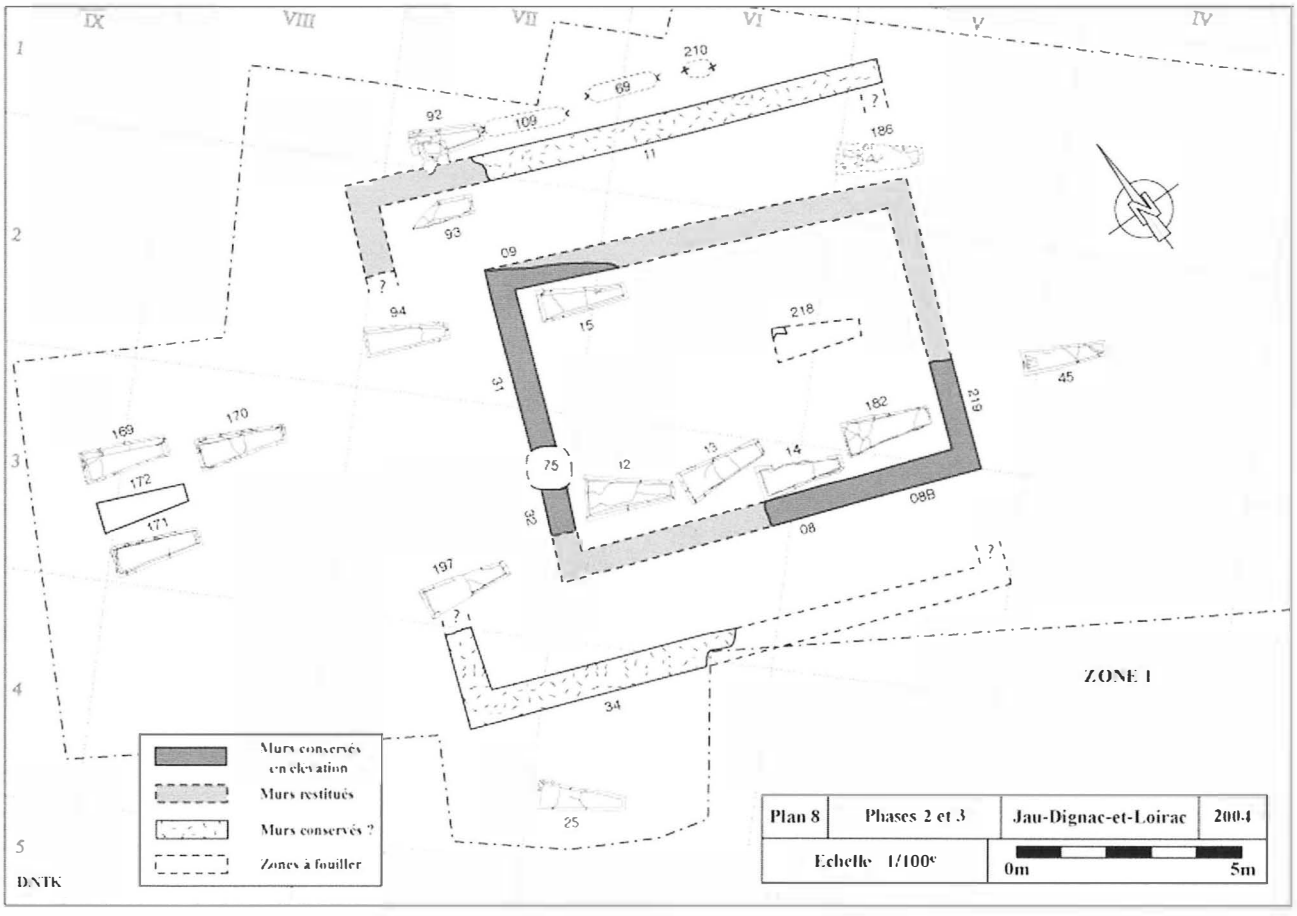

Jau-Dignac-et-Loirac - La chapelle.
Plaque-boucle en fer damasquiné. Photo P. Cambra SRA Aquitaine.

VIe siècle ou au début du siècle suivant. La *cella* du temple est transformée pour servir de chapelle à une famille aristocratique. Pour le moment, aucune fondation d'autel n'a été mise au jour mais le prolongement de la *cella* carrée par un chevet quadrangulaire suggère l'identification avec un lieu de culte chrétien. A l'intérieur, six sarcophages en calcaire ont été placés le long des murs. En dépit de l'état de conservation du matériel osseux et des nombreux bouleversements ayant affecté certaines de ces structures, les observations archéo-anthropologiques ont permis de restituer, au moins pour quatre d'entre eux, le dépôt primaire d'individus inhumés avec de riches parures dont la typologie générale renvoie à un faciès du VIIe siècle. Les premières données biologiques concernant l'âge et le sexe des individus révèle une «population» très particulière pour cette phase chronologique avec notamment une absence des sujets immatures en dessous de quinze ans. L'homogénéité et la particularité de ces inhumations (localisation, typologie des structures, matériel funéraire, fonctionnement) nous incitent à identifier ici un espace funéraire «privé», conçu pour une riche famille de l'aristocratie. Onze autres sarcophages ont jusqu'ici été mis au jour à l'extérieur, ainsi que quelques sépultures en pleine terre ou en coffrage de bois, localisées au nord de l'édifice.

La chapelle mérovingienne est abandonnée à la fin du Haut Moyen Age. C'est seulement plusieurs siècles après qu'une chapelle médiévale est édifiée, à peu près au même emplacement. Il n'en subsiste que peu de traces puisque l'ensemble des matériaux a été prélevé à la fin du XVIIIe siècle lorsque la chapelle Saint-Siméon a été désaffectée.

Isabelle Cartron, Dominique Castex

Moyen âge

LADAUX

Église Saint-Martin

La restauration récente du mur-clocher de l'église Saint-Martin de Ladaux a conduit le maître d'œuvre du projet, l'architecte Joël Jaboeuf, à solliciter une intervention archéologique du bureau Hadès sur l'ancien parvis de l'église afin de déterminer la nature du sous-sol et prendre les mesures qui s'imposent pour la conservation et la mise en valeur de cette façade occidentale. En effet, l'assainissement des bases du mur de la façade nécessitait la récupération des eaux pluviales et leur évacuation vers les drainages anciens établis sur les flancs de l'église. Trois sondages limités ont été réalisés sur le parvis afin d'apporter les informations susceptibles de déterminer l'aménagement le mieux adapté aux contraintes du sous-sol. Par ailleurs, quelques sondages géologiques à la tarière, engagés autour de l'église, ont été surveillés.

Lors de ces travaux, plusieurs sépultures ont été observées à moins de dix centimètres sous le niveau actuel de circulation. Il s'agit pour la plupart de coffres bâtis en parpaings calcaires dont les couvercles manquent, enlevés suite au nivellement du parvis de l'église, probablement lors de la démolition de l'ancien porche au XIXe siècle. Ces tombes sont médiévales pour certaines, d'autres, plus rares, d'époque moderne ainsi qu'en atteste une monnaie double tournois associée à la sépulture d'un nouveau-né emmailloté dans un linceul dont on a observé les épingles. On note aussi une fosse anthropomorphe creusée en pleine terre, mais dont les parois verticales laissent supposer un coffrage de bois. Recouverte d'un couvercle de dalles et de cailloux calcaires, elle contenait un individu adulte en décubitus dorsal, qui a été dégagé dans un sédiment de colmatage contenant du mobilier céramique des XIe-XIIe siècles. Cette sépulture avait été recouverte par le mur de l'ancien porche dont on a pu retrouver une partie de la fondation du mur nord, maçonnée en cailloux calcaires. Ce mur, à associer à une file de six corbeaux établie sur la façade de l'église, a été bâti au XVIe ou au XVIIe siècle. Il vient s'appuyer sur l'angle du ressaut de fondation du clocher-pignon de l'église, dont la construction peut-être attribuée à une campagne de la seconde moitié du XVe siècle.

Jean-Luc Piat

Protohistoire

LIBOURNE

Condat : rue Louis-Didier et chemin de Beauselle

La construction d'un lotissement dans le quartier de Condat, riche en vestiges du Moyen Age et de l'Antiquité, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique. Le terrain se situe dans un méandre de la Dordogne en bordure orientale de la rivière. Toute la partie occidentale de l'emprise a été creusée par une exploitation de grave. Une source présentant des traces d'aménagement moderne ou contemporain s'écoule au nord-ouest de la parcelle. Les sondages ont suivi un maillage en quinconces visant à couvrir 5 % du terrain expertisé.

Deux foyers ont été découverts au sein d'une zone de 800 m² environ comportant du mobilier de facture protohistorique. Sans aménagement visible, ils comportaient à leur contact et aux abords immédiats ce même type de mobilier, mais dans les deux cas, la fiabilité de la datation a été entachée par la présence d'éléments postérieurs. L'une des deux structures s'insère dans une succession d'épisodes sédimentaires résultant de l'activité de la Dordogne ; la seconde les surmonte, ce qui fait douter de leur contemporanéité.

Le fractionnement du mobilier et son apparence lessivée laissent supposer que ce mobilier provient d'un site voisin plus proche de la rivière et soumis de manière régulière aux crues de celle-ci. Les foyers, en admettant qu'ils soient bien protohistoriques, devaient être aux abords d'un habitat situé à l'emplacement de la gravière, à proximité de la source ?... Si cet habitat n'a pas été totalement lessivé par les débords de la rivière, il a dans ce cas été totalement détruit par l'exploitation de grave (dénivelé de 3 m entre la base de la décharge et la partie haute du terrain).

Malgré tout, la découverte de vestiges protohistoriques sur le territoire de Libourne est un fait nouveau. Ces vestiges, même en position secondaire, témoignent de la proximité d'un site. Ils apportent un éclairage nouveau sur le passé de Libourne et plus particulièrement sur le quartier de Condat.

Marie-Christine Gineste

Moyen Âge, Moderne

LIBOURNE

Quai Souchet

Le projet de construction d'un hôtel, à l'emplacement du rempart médiéval de Libourne, a conduit à la prescription d'un diagnostic archéologique combinant étude et sondages du bâti. En raison d'un retard dans la démolition partielle des locaux préexistants, l'opération s'est déroulée en deux temps : l'analyse du bâti, effectuée en juin, a été complétée en décembre 2004 par les sondages archéologiques.

L'étude du bâti a apporté une description du rempart XIVe siècle dont la hauteur conservée dans l'emprise est d'environ cinq mètres. Cette fortification était desservie, sur le pourtour interne de Libourne, par un chemin. Le bâti actuel, au 3-5 quai Souchet, a conservé le tracé de cette rue et partie des façades des maisons la bordant.

L'analyse des bâtiments a par ailleurs permis d'établir une chronologie relative des élévations. A l'exception du rempart, aucun vestige n'a pu être attribué à la fin du Moyen Age, les éléments stylistiques remontant au plus tôt au XVIIe siècle. L'habitat identifié se situait le long de la rue des remparts et de la rue de la Vieille-Grange.

Les sondages archéologiques se sont déroulés dans un espace encore partiellement couvert ; ils ont été positionnés de manière à répondre aux interrogations ouvertes par l'observation du bâti.

Les vestiges les plus anciens correspondent à une occupation du Bas Moyen Age. Il s'agit de deux solins, deux murs, de niveaux de sol et de quelques structures en creux situés en arrière de l'habitat longeant la rue des remparts et des maisons de la rue de la Vieille-Grange.

Un sondage au pied du rempart a permis de situer sa fondation à 2,40 m sous le sol actuel.

Une couche de tuiles postérieure à certaines de ces structures et proche du niveau de la nappe phréatique a été retrouvée dans la plupart des sondages, à l'intérieur et à l'extérieur du rempart. Elle est datée par son mobilier des XIVe-XVe siècles. De toute évidence, elle était destinée à servir de barrière anti-capillarité.

A l'époque moderne, il a été procédé à un apport de remblais, de type terre de jardin, en relation, semble-t-il, avec la construction de nouveaux bâtiments dont certains sont conservés dans le bâti. Un bâtiment est venu s'accoler à la paroi externe du rempart, perforant un galetas antérieur. Vers la fin de l'époque moderne, une bonne partie de ces murs a été arasée, probablement à l'occasion de la transformation de l'espace en hangars.

Cette étude combinant étude du bâti et sondages archéologiques aura permis pour la première fois d'entrevoir l'évolution d'un îlot parcellaire dans la cité de Libourne. Les premiers témoins d'une occupation sont de toute évidence liés à l'édification de l'enceinte de la ville. Dès ce moment, il faut assainir cette zone humide à la confluence de la Dordogne et de l'Isle par un apport de tuiles. Un nouveau rehaussement est nécessaire à l'époque moderne, ce qui permet à cet ensemble parcellaire de connaître la même vitalité en matière de construction que celle observée dans la ville aux XVIIIe et XIXe siècles.

Marie-Christine Gineste et
Ch. Le Barrier

Moyen Âge

LORMONT

Parc d'activités de la Gardette : 4 rue du Courant

Dans le cadre d'un projet de construction d'une discothèque, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée en juillet 2004 au 4 rue du Courant. Le projet touche une zone archéologique sensible où une production potière de la deuxième moitié du XIIIe siècle a été repérée en 1989.

Seize tranchées ont sondé les 3120 m² de l'emprise à hauteur de 10 %. Dans la partie sud du projet, deux sondages ont révélé la présence de structures en creux médiévales. Un fossé et une fosse ont été découverts dans le sondage 1, à l'angle sud-ouest de l'emprise archéologique ; un niveau de remblais couvrait ces deux

structures. Plus à l'est, huit trous de poteaux ont été recensés dans la partie sud du sondage 9 couverts par un remblai datant des XIXe et XXe siècles et conservés sur 2 à 10 cm.

Le mobilier céramique récolté dans leur comblement, et dans le remblais du sondage 1, correspond aux productions des ateliers de Lormont du milieu et de la deuxième moitié du XIIIe siècle : c'est un ensemble homogène, tant par les formes que par la pâte (riche en dégraissant sableux, blanche virant parfois au rose) ou la technique de fabrication (un tournage fin qui utilise encore parfois du colombinage.

Ces résultats viennent compléter la connaissance de ce quartier potier ; il est fort plausible que les structures observées soient en relation avec le four qui avait été observé juste à côté de l'emprise diagnostiquée.

Alexandra Hanry

- RÉGALDO SAINT-BLANCARD, P. Une officine de potier du XIIIe siècle à Lormont, *RAB*, 80, 1989, p. 99 à 110.
- RÉGALDO SAINT-BLANCARD, P. Le centre potier de Lormont, *2000 ans de "pots" en Aquitaine*, catalogue d'exposition du musée de la Poterie des Hospices de la Madeleine à Saint-Émilion (juin-décembre 2000), 2000, p. 35 à 39.

Gallo-romain

LOUPIAC

Saint-Romain

La commune de Loupiac se situe dans le canton de Cadillac, sur la rive droite de la Garonne. Elle s'étend dans la vallée et sur les coteaux sur une superficie de 960 hectares. Elle est traversée par le ruisseau du Mouliot qui naît dans les coteaux et se jette dans la Garonne ; deux sources jaillissent aux lieux-dits Plapa et Roche. La route départementale10 sillonne le village. Contre cette dernière, au lieu-dit Saint-Romain, se trouvent trois édifices : une *villa* gallo-romaine, un prieuré du XIIe siècle et une demeure du XVIIIe siècle.

La présence des vestiges antiques est connue par des découvertes ponctuelles signalées au XIXe siècle. De 1953 à 1980, M. Pezat mena neuf campagnes de fouilles et mit au jour les thermes et la *pars urbana* de la *villa*.

La partie thermale, préservée par une serre, comporte un puits, une *natatio* encadrée d'une galerie mosaïquée, une canalisation et deux hypocaustes. La *pars urbana* est constituée d'une cour à péristyle. L'aile sud-ouest, correspondant à la zone fouillée par M. Pezat de 1972 à 1977, est caractérisée par la présence d'une forme absidiale.

L'aile sud-est coïncide avec deux salles dégagées lors de la campagne de cette année. L'aile nord-est est connue par les résultats d'une prospection électrique (Martinaud, 2000). Enfin le côté nord-ouest est repéré par quelques structures observées dans les propriétés voisines.

Suite à un projet de restauration et de mise en valeur de la *villa*, une opération de nettoyage et de relevés a été lancée en septembre 2004. Cette intervention s'est concentrée sur la partie thermale de la *villa*.

De nouvelles structures architecturales ont été dégagées, un plan pierre à pierre a été réalisé et quatre états gallo-romains ont pu être identifiés.

■ *Les nouvelles structures*

Deux piédestaux ont été aménagés dans la paroi ouest de la *natatio* : le premier (SB99), de plan rectangulaire, mesure 1,84 m de long sur 0,90 m de large . le second, détruit, est délimité par une trace de béton de tuileau. Ils devaient supporter chacun une fontaine alimentant la piscine.

Deux *terrazzi* ont été dégagés : le premier (SL38) a été repéré sous le sol mosaïqué (SL7) à l'angle est de la galerie contre le mur MR2 ; le second niveau de circulation a été observé dans le couloir (secteur 4), jouxtant les murs MR3 et MR22.

Une série de fosses et de trous de poteau, se concentrant sur le sol mosaïqué de la galerie, n'avaient pas été observés jusqu'alors.

■ *Quatre états gallo-romains*

État 1 : Cette phase correspond à l'occupation antérieure aux thermes. Une *villa* à péristyle établie, au nord nord-ouest de la partie fouillée se compose, pour ce que l'on en sait aujourd'hui, de cinq grandes pièces rectangulaires, dont les murs MR21 et MR22 font partie, et au sud une pièce attenante au chevet du prieuré.

État 2 : A la fin du Ier ou au début du IIe siècle ap. J.-C., les salles chaudes des thermes sont construites dans l'aile sud-est du péristyle. On y distingue un *laconicum*, chauffé par un *praefurnium* avec un canal dans la chambre de chauffe, et un *caldarium* à *solium* quadrangulaire.

État 3 : Cette phase se subdivise en deux. D'abord, les salles chaudes des thermes sont abandonnées au profit d'une *natatio* bordée d'une galerie à colonnade ; le sol de ce péristyle est constitué d'un *terrazzo*.

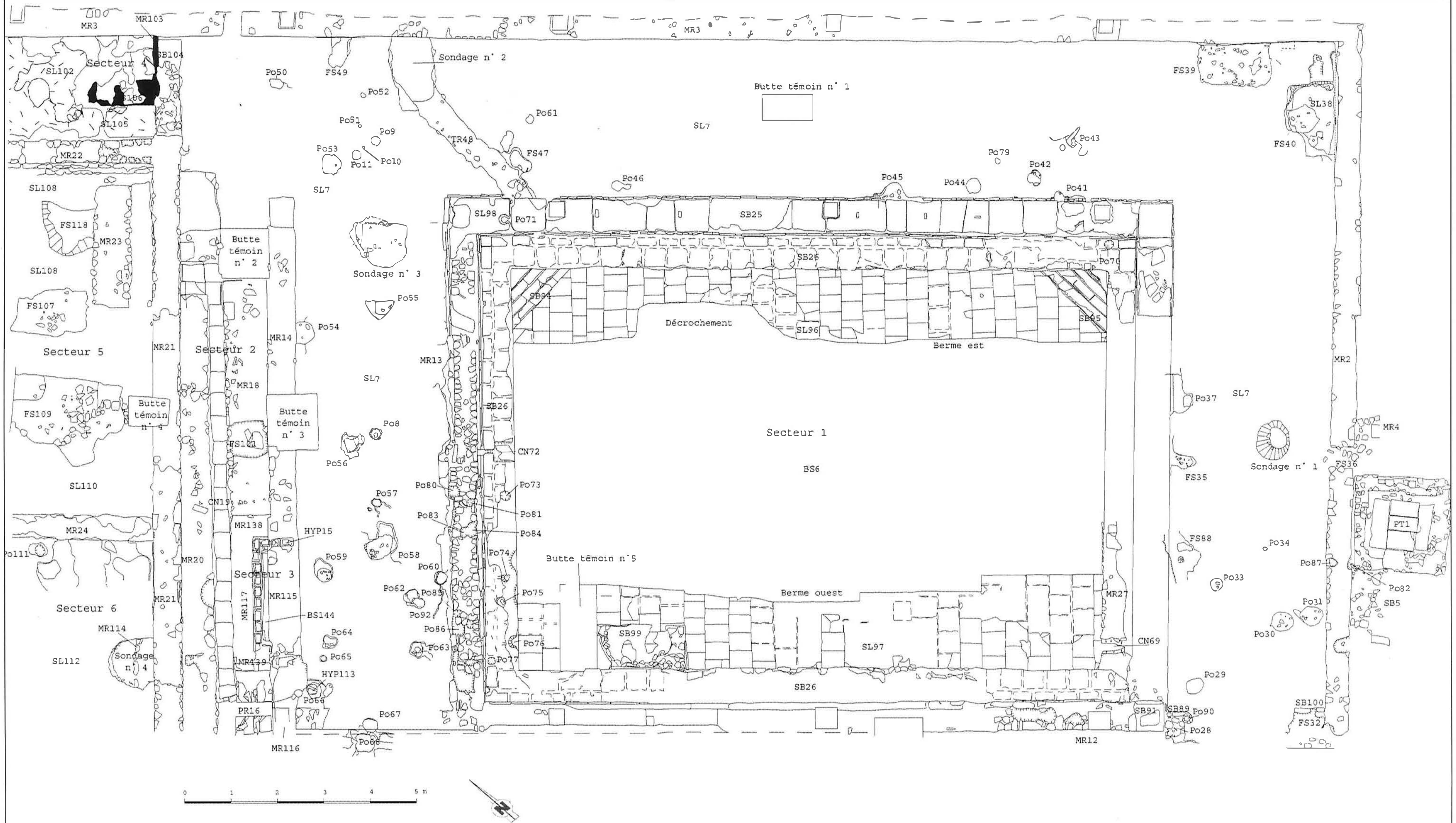

MR3
MR103
SB104
Secteur 4
SL102
SL105
MR22
SL108
FS118
MR23
FS107
Secteur 5
FS109
Butte témoin n° 4
SL110
MR24
Po111
Secteur 6
MR114
Sondage n° 4
SL112
MR21
MR20
Butte témoin n° 2
Secteur 2
MR18
MR14
Butte témoin n° 3
FS101
CN19
MR138
Secteur 3
MR117
MR115
BS144
HYP15
MR139
HYP113
PR16
MR116
Po50
FS49
Po52
Po51
Po9
Po53
Po11
Po10
SL7
Sondage n° 3
Po55
Po54
Po8
Po56
Po57
Po58
Po59
Po60
Po62
Po92
Po86
Po63
Po64
Po65
Po66
Po67
Po68
Sondage n° 2
TR48
FS47
Po61
MR13
Po80
Po83
Po85
Butte témoin n° 1
Po46
Po45
Po44
Po79
Po42
Po43
Po41
SL98
Po71
SB25
SB26
Po70
SB94
SB95
Décrochement
SL96
Berme est
Secteur 1
BS6
CN72
Po73
Po81
Po84
Po74
Po75
Po76
Po77
Butte témoin n°5
Berme ouest
SB99
SL97
MR27
CN69
SB91
SB89
Po90
Po28
MR12
FS39
SL38
FS40
MR2
Po37
Po35
FS35
FS88
Po34
Po33
Po29
Sondage n° 1
MR4
FS36
PT1
Po87
Po82
SB5
Po31
Po30
SB100
FS32
0 1 2 3 4 5 m
N

Cet ensemble est remanié à la fin du IVe ou au début du Ve siècle ap. J.-C. : on aménage les deux escaliers aux angles nord et est du bassin et les deux piédestaux sur la paroi ouest pour y installer des fontaines ; le rebord de la *natatio* est dallé tandis que la galerie, la colonnade et les salles sont décorées de mosaïques.

État 4 : Après l'abandon du site entre le Ve et le VIe siècle ap. J.-C., une occupation vient perturber les vestiges gallo-romains : la *natatio* est comblée et la *villa* fait place à des constructions légères en bois signalés par la présence de trous de poteau.

En conclusion, notre opération a permis de relever l'architecture et la stratigraphie de la partie thermale de la *villa*, ce qui manquait jusqu'à présent, mais aussi d'appréhender la disposition des espaces et d'affiner leur chronologie. La suppression des salles chaudes au profit d'une *natatio* de cette dimension paraît assez exceptionnelle et pose un certain nombre de questions. La partie chaude des thermes de la *villa* a-t-elle été déplacée ou a-t-elle disparu ? Pour quelles raisons ? Est-ce un changement d'*habitus* ou de statut ? Autant d'interrogations qui ne pourront trouver de réponses que dans une fouille extensive des vestiges de la *villa* de Loupiac. Pour le moment, l'objectif de l'année 2005 est de poursuivre le nettoyage de surface à l'aile sud-ouest du péristyle et d'en faire le relevé architectural.

Jérôme Marian
avec la collaboration de David Tosna

Ci-contre : Loupiac - Saint-Romain.
Plan général de la partie thermale de la *villa*.

- CLYTI-BAYLE. Peintures murales romaines inédites de Gironde, *Aquitania* 7, Bordeaux, Société Archéologique de Bordeaux, 1989, p. 95-117.
- BERTRAND-DESBRUNAIS, J.-B.BD. Loupiac Saint-Romain, Aquitaine. Service régional de l'archéologie, *Bilan scientifique de la région Aquitaine*, Bordeaux, 1992, p. 59.
- BERTRAND-DESBRUNAIS, J.-B.BD.Loupiac Saint-Romain, Aquitaine. Service régional de l'archéologie, *Bilan scientifique de la région Aquitaine*, Bordeaux, 1993, p. 51.
- MARTINAUD, M. *Rapport de prospection électrique*, 2000.
- MARIAN, J. 2000 : *Etude de la villa gallo-romaine de Loupiac*, mémoire de maîtrise, Université de Bordeaux III, 1999-2000, 2 volumes.

Moyen Âge

LOUPIAC

Vignes de Cornélien

Le projet de construction du lotissement des Vignes de Cornélien a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique à l'automne 2003. Celui-ci ayant mis en évidence deux zones de concentration de structures médiévales distantes d'une centaine de mètres l'une de l'autre ainsi que les traces d'une occupation protohistorique probablement en position secondaire, le SRA a prescrit une fouille archéologique qui a dû se restreindre aux deux points d'occupation médiévale. L'opération s'est déroulée du 25 octobre au 26 novembre 2004.

Le décapage du secteur 1 a permis le dégagement d'une vingtaine de structures en creux dont la chronologie se situe pour l'essentiel dans la seconde moitié du XIIIe et le début du XIVe siècle. Ces structures sont pour la plupart des fosses très arasées auxquelles viennent s'ajouter quelques trous de poteau sans agencement significatif, trois fossés et une petite fosse d'extraction d'argile. Deux fossés forment deux axes perpendiculaires entre lesquels s'insère l'ensemble des fosses et trous de poteau ; le troisième fossé forme une courbe isolée dont les extrémités sortent de l'emprise.

Le secteur 2, aux abords et à l'emplacement d'un chemin rural, couvrait une superficie quatre fois plus importante que le secteur 1 ; plus dense, moins arasé et plus complexe, il a livré environ 120 structures en creux.

Il s'agit pour l'essentiel d'une zone d'ensilage d'environ 80 individus, plus dense dans la moitié occidentale et caractérisée par au moins deux occupations successives. Une observation ponctuelle à l'emplacement du chemin a permis d'établir la présence d'au moins un silo sous celui-ci et - par conséquent - l'origine postérieure du chemin.

En ce qui concerne les structures de stockage, l'étude des céramiques a fait apparaître qu'au moins six silos ont été comblés entre le Xe et le XIIe siècle et que de nouvelles structures, plus nombreuses, ont été obturées entre le XIIIe et le XVe siècle. Le plan d'ensemble ne montre pas de modification évidente de l'implantation. Attribués par leur remplissage au XIVe siècle, deux tracés linéaires composés d'un fossé et d'une reprise de cet axe longent la bordure occidentale du site suivant une orientation compatible avec un des creusements linéaires du secteur 1. Les silos semblent se répartir de part et d'autre d'un autre fossé : une courbe ouverte vers le nord-est à laquelle se greffe un petit creusement linéaire. Tous ces fossés devaient être contemporains de la seconde grande phase d'ensilage.

Le fossé curvilinéaire présentait une interruption centrale de part et d'autre d'une légère cuvette d'une quinzaine de mètres de diamètre. Cette dernière était comblée de limon argileux brun foncé interprété comme

un niveau ancien de terre végétale et surmontait en fait deux grandes fosses de 3,50 m de côté environ, à fond doucement irrégulier et aux bords assez droits. Le comblement de celles-ci est différencié, ce qui doit indiquer une première phase de comblement lent avant apport de déchets : rejets de foyer, matériaux de destruction datés du XIVe siècle pour l'une, des XIV-XVe siècles pour l'autre. La fonction de ces fosses est peu éloquente même s'il est possible d'avancer l'hypothèse de prélèvements dans le substrat constitué d'argile sableuse jaune.

Il apparaît ainsi que ce secteur a perdu sa vocation de zone de stockage avant d'être exploité à d'autres fins, puis abandonné vers le XVe siècle, ce dont témoignent quelques épandages en périphérie des grandes fosses.

Les deux secteurs semblent présenter des caractères assez similaires même si l'aspect érodé du secteur 1 n'a pas permis d'identifier des silos. Dans les deux cas, il est probable que l'on se situe en périphérie d'une exploitation agricole. La zone 2 est utilisée très tôt, dès les Xe-XIIe siècles. Puis, à partir de la moitié du XIIIe et au début du XIVe siècle, on assiste à un fonctionnement simultané des deux secteurs, probablement au sein d'une même exploitation, d'après le tracé des fossés incurvés. L'origine de cette évolution dans le temps pourrait être recherchée dans un déplacement de l'habitat, à un emplacement proche des deux surfaces explorées, avant abandon complet du site, au plus tard au XVIe siècle.

Marie-Christine Gineste

Gallo-romain

LUGASSON

Les Murasses

Lors d'un sous-solage, réalisé en vue de replanter une pièce de vigne située au Nord-Est de la *villa* antique fouillée de 1982 à 1985 par J.-P. Petit, des observations archéologiques ont été réalisées par Monsieur Bouchet au sol et par J.-C. Leblanc et C. Ferrier en prospection aérienne. Une reconnaissance archéologique fut menée grâce à des bénévoles pour évaluer l'état de conservation d'éventuels vestiges.

Aucune structure n'était conservée, les sillons étant plus profonds que les niveaux d'occupation. Cependant, la densité des traces d'activité métallurgique concentrés sur cette parcelle témoigne que c'était un lieu de production de fer. Le fonctionnement de l'atelier est vraisemblablement contemporain de la villa en raison du mobilier retrouvé. Sa position par rapport aux bâtiments d'habitation est remarquable : le vent d'ouest dominant chassait les fumées et poussières loin de la zone résidentielle.

Le bon état relatif des éléments retrouvés atteste d'une destruction récente. A l'avenir, les opérations archéologiques éventuelles devront être organisées sur les parcelles contiguës avant le sous-solage.

Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais

Moyen Âge

MARGUERON

Les Bernards

Quelques observations ont été réalisées en mars 2004, suite à la découverte d'un souterrain signalé par M. Vircoulon. La cavité a été mise au jour par des travaux agricoles dans une parcelle de vigne vraisemblablement lors du sous-solage du terrain.

Lors de l'intervention archéologique, le terrain était replanté depuis au moins un an. Les constatations tardives n'ont pas permis d'appréhender l'intégralité de la structure car une partie du "souterrain" partiellement comblé est maintenant située sous un rang de vigne.

Un couloir, large de 70 cm, est orienté vers l'est. Il est d'abord couvert, sur une longueur de 1,10 m, de dalles disposées en bâtière dont l'effondrement permet l'accès à la structure ; puis il s'enfonce dans le calcaire où une voûte en plein cintre a été taillée ; 2,10 m plus loin, il oblique vers le sud sur une distance de 2,80 m ; il débouche enfin, par une ouverture de 63 cm de large, sur une salle.

Cet espace rectangulaire de 2 m sur 1,60 m, d'une hauteur maximale au centre au pied de la paroi sud, une banquette de 50 cm de haut a été réservée dans le calcaire.

Jean-Baptiste Bertrand Desbrunais

MERIGNAC

Déviation ouest

Le terrain objet des travaux se trouvait en partie sur le domaine de Pique-Caillou dont l'origine remonte au XVIIIe siècle. 59 sondages ont été réalisés suivant un maillage en quinconce. Ils ont couvert une surface de 5,37 % du territoire concerné. Les tranchées ont été approfondies jusqu'au stérile, en moyenne autour d'un mètre de profondeur.

En dehors d'une fosse contenant les ossements de plusieurs équidés (épidémie ?), datée du XIXe siècle, le tracé de la desserte ouest ne rencontre aucun site archéologique. Par ailleurs, les sondages n'ont pas livré d'indices permettant d'envisager la proximité immédiate d'un site.

Marie-Christine Gineste

Deuxième Âge du Fer

PINEUILH

L'Arbalestrier

Le site est localisé dans un secteur de la plaine alluviale de la Dordogne caractérisée par de nombreux méandres anciens bien lisibles dans la topographie.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à un diagnostic d'archéologie préventive sur des terrains destinés à l'agrandissement de la zone artisanale de l'Arbalestrier.

Trente-trois tranchées, de 20 m de long, tous les 20 m, ont été réalisées avec une pelle mécanique équipée d'un godet lisse de deux mètres de large. Y fut observé un épandage de mobilier céramique. Certaines formes comme des bords ou des pieds annulaires ou encore des fragments d'amphores italiques de type Dressel 1A, permettent de le dater de La Tène finale.

Par ailleurs, quelques artefacts ont été récoltés dans certaines couches. Il s'agit principalement de pièces isolées dont l'attribution chronologique ne peut être identifiée. Parmi ceux-ci, une clochette en métal, d'un type généralement utilisé pour le repérage du bétail, est peut-être l'indice d'une mise en pacage des parcelles concernées par le diagnostic.

Fabrice Casagrande

Moyen Âge

SAINT-ÉMILION

Église monolithe et catacombes

En 2002, la surveillance des travaux de terrassement à l'intérieur de l'église monolithe et sur le parvis d'accès devant le chevet de la chapelle de la Trinité avait permis de préciser les phases chronologiques d'aménagement du site, mais aussi de dégager deux problématiques générales pour sa compréhension : quel était le programme architectural initial du sanctuaire (plan originel, techniques de creusement et d'évacuation des matériaux, accès et circulation pour les pèlerins) et quelles furent les étapes de son évolution (réalisation d'un drainage intérieur, aménagement de chapelles et d'enfeus, mise en place du mobilier liturgique et de décors sculptés ou peints, enfouissement de sépultures, établissement des niveaux de circulation, relations avec les galeries voisines dites "catacombes").

Consciente de l'intérêt de ces recherches dans le contexte des travaux actuels de restauration de l'église monolithe, la municipalité de Saint-Émilion a accepté de prendre à sa charge le financement d'une étude et d'un relevé précis des élévations, travaux qui furent menés pendant l'hiver 2004 par une équipe choisie pour ses compétences complémentaires, Judith Canal (historienne d'art), Damien Delanghe (spécialiste des carrières), Agnès Marin (archéologue du bâti), Jean-Luc Piat

(archéologue et historien). L'analyse détaillée de l'ensemble des élévations et les relevés exhaustifs ont bénéficié d'une nacelle élévatrice afin d'atteindre les parties hautes de l'édifice. Une attention particulière a été portée sur les traces d'outils de taille et les éventuels indices du sens de débitage de la pierre qu'elles pouvaient fournir, contribuant à l'établissement d'une chronologie relative. Par ailleurs, toutes les empreintes laissées dans les parois par d'éventuels échafaudages ou par l'installation de mobiliers et aménagements liturgiques divers ont été systématiquement enregistrés. Enfin, tous les éléments de décor peint et sculpté ont été recensés et étudiés. Le grand nombre de données ainsi recueillies, reliées aux informations observées lors des fouilles du sous-sol et au contexte historique, permettent aujourd'hui de donner les principales clefs de lecture de cet ouvrage hors du commun, même si la compréhension de certains aspects nous échappe encore.

Le site troglodytique présente plusieurs espaces souterrains et plusieurs campagnes de creusement.

■ *L'église monolithe*

L'église monolithe n'est pas une ancienne carrière reconvertie en sanctuaire, mais a bien été conçue dès l'origine selon un programme architectural ambitieux, inspiré du plan des sanctuaires de pèlerinage. Cependant, l'extraction de matériaux s'est faite avec des outils de carriers et en plusieurs campagnes discontinues. Le plan d'un vaisseau rectangulaire en cinq travées et trois nefs éclairées par trois baies a été envisagé dès le départ, lors du creusement du premier palier des voûtes, comme permet de l'envisager le traitement du bandeau simulant une litre qui ceinture le pourtour du sanctuaire. L'évacuation de la pierre de ce premier niveau excavé a été possible par l'ouverture de deux larges passages sur le côté ouest de l'église, au droit des seconde et quatrième travées, depuis une carrière à ciel ouvert établie dans le flanc du plateau, dont le front de taille a été réinvesti ensuite par des sépultures rupestres principalement d'enfants (Scuiller, BSR 1997). Mais, l'excavation de ce premier niveau s'est effectué en plusieurs étapes : un ressaut transversal affectant la voûte de l'avant-dernière travée trahit une reprise du creusement ; de même, le creusement après coup de la paroi du fond de la dernière travée du vaisseau central, afin de dégager un décor en haut relief, procède d'une étape d'aménagement assurément postérieure à l'état initial.

Le creusement du second palier, qui définit le plancher de l'église, s'est opéré lui aussi en plusieurs phases. En témoignent d'une part le traitement de surface irrégulier des parties basses de la travée de chœur (travée 4) bien distinct du lissage dont ont fait l'objet l'ensemble des parois, d'autre part la trace d'une petite niche à probable fonction funéraire visible dans le collatéral nord (travée 5). Ce dernier indice permet d'envisager la limitation du creusement initial de ce niveau aux trois premières travées (travées 2, 3 et 4), la cinquième restant pleine et la quatrième seulement composée d'une travée de chœur, couronnée par deux séraphins sculptés en haut relief et encadrée peut-être de niches ou chapelles latérales.

C'est à cet endroit privilégié que devaient être exposées les reliques du corps saint d'Émilion, transférées des anciennes catacombes à ce nouvel hypogée, comme semblent l'attester, mais seulement au XVe siècle, quelques documents d'archives et l'inscription dédicatoire du XIIe siècle établie sur l'un des piliers de la nef centrale.

Ce plan primitif était complété par un couloir d'accès latéral à l'église (D sur le plan), sorte de déambulatoire, ouvrant sur le collatéral sud par deux passages au droit des seconde et quatrième travées. Ce couloir et ces deux passages ont servi d'issues aux matériaux extraits du plancher rocheux avant de devenir les entrées normales du sanctuaire. Avant la mise en service de cette église originale dans les premières années du XIIe siècle (datation estimée à partir du style des hauts-reliefs sculptés, de l'inscription et du mobilier céramique retrouvé dans les niveaux les plus anciens), le plancher rocheux a été aménagé par un sol dallé et un réseau de drains dont les ramifications reconnues reprennent précisément le plan du sanctuaire creusé à l'origine ; c'est là un argument supplémentaire à l'hypothèse d'un premier édifice réduit à trois travées et un chevet dans le prolongement de la nef centrale. Ce n'est que plus tard, à une date indéterminée, que le plancher des cinquième et sixième travées a été excavé pour achever le programme architectural prévu lors du creusement des voûtes.

Par la suite, l'utilisation de l'édifice comme lieu de vénération des reliques de saint Émilion a encouragé l'installation d'enfeus sépulcraux à l'intérieur de l'église, principalement entre les XIIIe et XIVe siècles. Ces derniers ont cependant été circonscrits aux deux faces du couloir d'accès (D), ouvert sous un portail gothique figurant le Jugement Dernier, dans le passage donnant sur les seconde et cinquième travées, c'est-à-dire aux extrémités des trois nefs avant les agrandissements tardifs. D'autres fosses sépulcrales ont été réalisées entre les XVIe et XVIIIe siècles lorsque l'église, devenant cimetière paroissial, accueillit de nombreux cercueils en bois. De même, ce n'est que lors de phases postérieures d'aménagement que les chapelles et niches d'autel ont été réalisées le long des parois de l'église ou contre certaines faces des piliers. La chapelle Saint-Nicolas, aménagée dans la seconde travée en face du passage d'entrée, est l'une des plus anciennes. Elle a peut-être été construite dès l'origine ou dans le courant du XIIe siècle, bien que son autel soit d'époque moderne. En effet, l'invention des reliques de saint Nicolas à la fin du XIe siècle, promut ce culte avec une grande vigueur en Occident pendant tout le XIIe siècle, notamment dans les sanctuaires proches des voies navigables où il était vénéré alors comme le protecteur des expéditions fluviales. Cette chapelle pourrait avoir eu une fonction votive comparable, notamment pour la communauté batelière de la rivière de Dordogne.

Quant aux trois chapelles qui constituent aujourd'hui la première travée de l'église, éclairées depuis le parvis par trois larges fenêtres à remplage gothique flamboyant, leur creusement n'a été réalisé que tardivement, aux XVe ou XVIe siècles, mais peut-être à l'emplacement

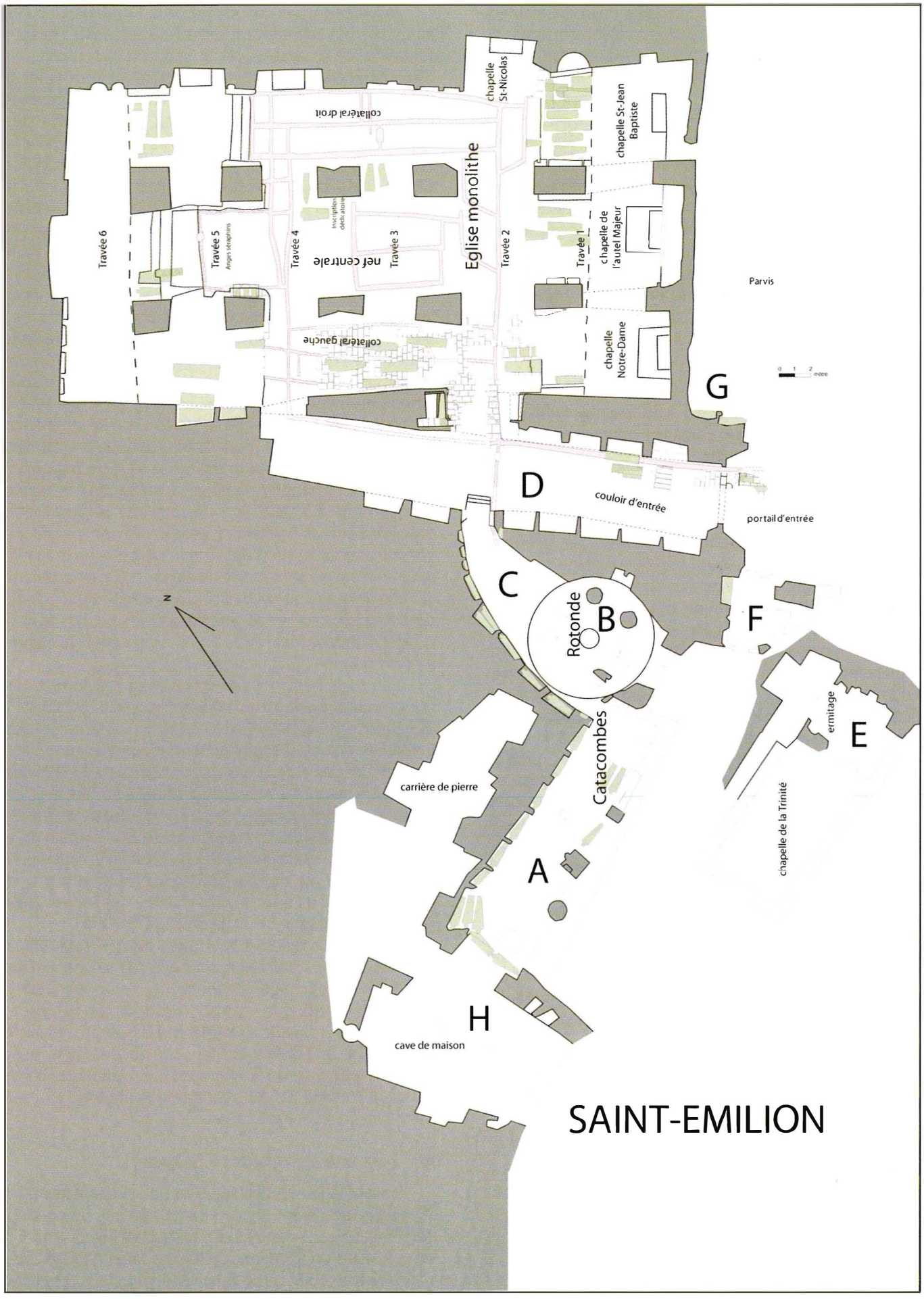

Travée 6
Travée 5
Anges séraphins
Travée 4
Inscription dédicatoire
nef centrale
Travée 3
Eglise monolithe
Travée 2
Travée 1
collatéral droit
collatéral gauche
chapelle St-Nicolas
chapelle St-Jean Baptiste
chapelle de l'autel Majeur
chapelle Notre-Dame
Parvis
G
D
couloir d'entrée
portail d'entrée
C
Rotonde
B
F
ermitage
E
Catacombes
carrière de pierre
chapelle de la Trinité
A
H
cave de maison
N
SAINT-EMILION

d'anciennes chapelles plus étroites : les trois beaux autels et les deux ambons en pierre d'époque renaissance et contre-réforme qu'elles abritent, témoignent d'une modification liturgique importante liée à l'inversement d'orientation de l'édifice.

D'ailleurs, les aménagements liturgiques recensés dans l'église sont complexes, car les vestiges de peintures murales, d'enduits, de trous d'enfoncement de bois ou de clous, de placards, de niches se superposent. Ils témoignent pour le moins d'une décoration intérieure riche et diversifiée, régulièrement renouvelée, associant décors de peintures murales, de tentures et de panneaux de bois sur l'emplacement d'anciens autels aujourd'hui disparus, notamment contre les piles du sanctuaire, ou encore visibles par exemple dans les chapelles latérales de la paroi orientale.

■ *Les catacombes*

Les catacombes, cavités souterraines taillées en galeries dans la falaise calcaire, composent quatre espaces funéraires distincts.

Depuis l'église monolithe, une porte maçonnée dans une brèche artificielle du rocher donne accès à une galerie de plan courbe (C) d'où un passage voûté conduit à une seconde galerie perpendiculaire (A). Ce premier espace (C) n'a pas de voûte mais un plafond droit qui semble être une retaille postérieure. Ses parois sont percées d'enfeus funéraires d'adultes et de niches sépulcrales d'enfants, d'époque romane. Seul le côté oriental a été conservé, l'autre flanc a été détruit par une reprise moderne en carrière. Cette galerie est antérieure au creusement de l'église monolithe ainsi que le prouvent des vestiges de parois et d'enfeus sur les flancs du couloir d'entrée (D). Celui-ci est donc venu recouper l'extrémité de ce boyau funéraire (C) qui se prolongeait dans le passage vers la seconde travée de l'église monolithe.

La galerie (C) a aussi été recoupée par un monument original en forme de rotonde (B). Il s'agit d'un espace circulaire couvert d'une coupole ornée d'un décor sculpté de résurrection (trois personnages les bras ouverts sortent de leur tombeau dans un style proche de celui des anges séraphins de la monolithe) et percée d'un orifice zénithal, sorte de puits formant le noyau d'un escalier hélicoïdal remontant jusqu'au sommet du plateau. Cette coupole aujourd'hui est portée par trois piliers ; on en devine trois autres par le relief bûché de la roche sous la coupole, mais la reprise en carrière d'une partie du cercle de la rotonde les a détruit.

Le surcreusement visible à la base du pilier sous lequel se trouve le passage voûté menant à galerie A indiquerait l'antériorité de la galerie C sur la rotonde B. Cette impression pourrait être confirmée par deux autres indices : le dispositif d'accès à l'escalier de la rotonde, du nord vers le sud, implique l'existence préalable de la galerie C ; le plafond voûté de la galerie C a visiblement été retaillé à plat pour faciliter la circulation depuis l'église monolithe. Cela suffit pour déterminer que le creusement de la rotonde B est postérieur à la galerie C. Il doit probablement être rattaché au même chantier que celui du creusement de l'église monolithe.

Initialement, on communiquait à la galerie C, où fut aménagée la rotonde, par le passage voûté creusé à l'extrémité de la galerie A, perpendiculaire à la précédente. C'est dans cette dernière que fut retrouvée la pierre tombale portant l'épitaphe d'Aulius datée de 1014 et qui nous renseigne sur l'existence dans cette partie des catacombes des reliques de saint Valéry, de saint Avit et de saint Émilion. Cette galerie A est le vaisseau d'un édifice plus vaste qui se développait plus au sud, sous le chemin d'accès à la chapelle de la Trinité. De cet espace funéraire, il faut en effet retrancher l'ancienne cave (H) d'une maison située à l'extrémité ouest de la galerie, salle curieusement dotée d'une colonne centrale ornée d'un chapiteau dont le décor de feuillage est d'authenticité douteuse, et rendu accessible depuis les catacombes par un passage établi lors de la reprise en carrière de la galerie à l'époque moderne. Cet hypogée est marqué par de nombreux enfeus, coffres anthropomorphes et niches funéraires d'époque romane, creusés dans les parois latérales et le plancher de la galerie subsistante. Une rangée de trois piliers monolithes sculptés, pré-romans ou romans, visibles sur la moitié de leur circonférence seulement, donnait le passage à un second vaisseau aujourd'hui comblé, probablement suite à son effondrement. Un troisième vaisseau adjacent au second est envisageable, dans l'axe de la chapelle de la Trinité qui aurait été en partie bâtie au-dessus. C'est dans cette section disparue que devait se trouver l'entrée principale de cet espace funéraire primitif dont on peut supposer qu'il fut établi avant l'an Mil en tant que premier sanctuaire en l'honneur des reliques de saint Émilion.

Enfin, à l'est de ces trois espaces funéraires communiquant entre eux, fréquentés dès le XIe siècle, il faut évoquer un quatrième ensemble composé de cellules funéraires isolées et apparemment indépendantes. Il s'agit notamment des enfeus encore visibles sur la façade sud de l'église monolithe à droite du portail d'entrée (G) ; de l'extrémité d'une galerie creusée à gauche de ce même portail où subsiste la niche d'un enfeu (F) ; et enfin de la galerie située sous la chapelle de la Trinité (E), conservant les traces d'au moins quatre enfeus, malgré la transformation à l'époque moderne de cet espace pour en faire le prétendu ermitage de saint Émilion.

Ces petites galeries funéraires qui gravitent autour des catacombes ont été recoupées par le chantier de creusement de l'église monolithe. Avec les autres aménagements funéraires (coffres rupestres et sarcophages) repérés sur les flancs du plateau, devant la chapelle de la Trinité et autour du clocher isolé, elles révèlent le succès de la nécropole née autour du corps de saint Émilion et des reliques accumulées ici pour entretenir la ferveur religieuse.

■ *Une œuvre de piété laïque*

Ces galeries et cellules où se trouvait primitivement le tombeau de saint Émilion restent encore aujourd'hui énigmatiques en l'absence de fouilles archéologiques. On en ignore les ramifications et les dispositions générales. On ne peut donc encore avancer d'explications sérieuses sur leur datation et leur destination.

Il n'en est pas de même de l'église monolithe et de la rotonde. Ces deux constructions témoignent en effet du succès que le site connu, au tournant du XIe siècle, à une période où la documentation écrite nous révèle pour la première fois l'existence du culte de saint Émilion. Outre l'épitaphe d'Aulius déjà évoquée pour le début du XIe siècle et l'inscription dédiée à saint Émilion dans l'église monolithe, rappelons la *vita* qui relate ses prodiges, dont la première version connue date du XIIe siècle, véritable texte publicitaire destiné à attirer sur une voie secondaire les pèlerins en route vers Compostelle. Mais il y a surtout un corpus de textes qui révèle qu'entre les années 1080 et 1110, le site religieux de Saint-Émilion est en proie à des difficultés d'organisation. Une mainmise laïque est dénoncée par les archevêques de Bordeaux qui essayent à deux reprises d'y mettre bon ordre en établissant une enclave de sauveté avec la règle monastique de saint Augustin. Le site, rattaché à l'abbaye poitevine de Nanteuil-en-Vallée, était alors sous la coupe des vicomtes de Castillon, dont le château éponyme, mentionné dès 845, avait autorité sur tout l'Entre-Dordogne, terre dont faisait partie le site de Saint-Émilion. Les premiers vicomtes héréditaires n'apparaissent que dans la seconde moitié du XIe siècle avec Olivier, qui fonde un prieuré à Castillon et le donne à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur. A Saint-Émilion, on le voit tenir le péage de Pierrefite. Mais surtout, il est dénoncé en octobre 1079 pour avoir usurpé le bénéfice ecclésial de Saint-Émilion, c'est-à-dire principalement les revenus des dîmes et des donations pieuses. L'archevêque semble y mettre un coup d'arrêt en établissant un détroit soumis à sa seule juridiction, une sauveté protégée par un droit d'immunité. Il instaure aussi, afin d'administrer le sanctuaire, une communauté de chanoines à qui il impose la clôture.

Ces mesures furent contestées par le fils d'Olivier, Pierre, devenu vicomte en 1080, et par les moines de l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, où se trouvait un parent du vicomte. Les chanoines furent expulsés par l'abbé de Nanteuil et durent se réfugier, avec les reliques de saint Émilion, sur les terres de la vicomté voisine de Fronsac. Ils se plaignirent de ces exactions, mais seulement au synode de Saintes en 1097. Le vicomte fut alors frappé d'anathème par l'archevêque de Bordeaux.

Pour autant, ce n'est que vers 1110 que l'archevêque métropolitain parvint à rétablir son autorité sur l'église de Saint-Émilion, certainement peu après la mort de Pierre de Castillon, en instaurant la règle de saint Augustin et en plaçant les religieux sous l'autorité de l'abbaye de Lesterps en Limousin. C'est à cette date que l'on place la mise en route du chantier de construction de l'église collégiale (le moustey neu) établie au-dessus de l'église monolithe (le moustey veilh).

Du temps du vicomte Pierre de Castillon, l'église de Saint-Émilion fut donc soumise à son pouvoir direct. Ce personnage éminent, proche du duc d'Aquitaine, Guillaume VIII, tenait une vicomté étendue sur tout l'archiprêtré d'Entre-Dordogne, entre l'Isle et la Dordogne, même au-delà sur la forêt de la Double jusqu'à la Dronne, avec des pouvoirs étendus d'origine publique. Or, l'analyse archéologique de l'église monolithe et de la rotonde place leur creusement entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle. Ces deux édifices sont donc très certainement liés au rôle exercé par le vicomte au cours de cette période. Ils semblent d'ailleurs parfaitement contemporains : même style de sculptures, dispositif de drainage et d'accès communs ; on y trouve aussi une volonté d'assurer une circulation intérieure : escalier hélicoïdal, trois nefs, un couloir d'accès avec passages latéraux ; les couches de piétinements observées en fouille confirment cette circulation.

Ce sont donc des constructions destinées avant tout aux pèlerins venus contempler des reliques de personnages saints. La fonction funéraire pour ces deux monuments paraît ici secondaire, elle n'est que le résultat d'une ferveur religieuse *a posteriori*. La clef d'interprétation est donnée par la rotonde. Plusieurs éléments permettent de dire aujourd'hui qu'il s'agit, non pas d'un charnier comme le voulait la tradition, mais d'une véritable imitation de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, autrement dite l'église de la Sainte Résurrection (Anastasis) rebâtie en 1048 par l'empereur byzantin Constantin Monomaque. En premier lieu, son architecture est inspirée du plan de la rotonde du Saint-Sépulcre qui abritait le tombeau du Christ : une coupole ouverte d'un opaïon zénithal, une circulation périphérique autour d'une série de piliers et une même symbolique, la résurrection. Les dispositions de cette chapelle nous poussent à y voir un reliquaire ou un édifice liturgique associé aux cérémonies de Pâques et de la résurrection du Christ plutôt qu'un mausolée où se serait trouvé le corps d'un personnage influent. Mais, sans fouille du sous-sol, cette question reste bien évidemment ouverte. Cette imitation du Saint-Sépulcre ne peut être le fait que d'un pèlerin revenu de Terre Sainte ou d'un croisé. D'autres exemples d'imitations de la rotonde de l'Anastasis en France, produites entres les XIe et XIIe siècles, possèdent en effet cette relation : Saint-Léonard de Noblat, Parthenay, Montmorillon, Saint-Jean-du-Liget ou Neuvy-Saint-Sépulcre. Mais, ces ouvrages sont tous bâtis, aucun n'est creusé dans la roche. Saint-Émilion ferait donc exception.

Quand le vicomte Pierre de Castillon fut frappé d'anathème en 1097, peut-être avait-il déjà été informé de cette excommunication plusieurs mois auparavant, car il était à cette date loin de ses terres. En effet, l'année précédente, il s'était engagé à participer à la première croisade en Terre Sainte. Il rejoignit sans doute les chevaliers gascons réunis en août 1096 au Puy-en-Velay sous la bannière de Raymond de Saint-Gilles et du vicomte de Béarn, Gaston IV le croisé. En tout cas, ses premiers faits d'armes sont rapportés par les chroniques après la traversée du plateau anatolien. En septembre 1097, il participe au premier raid sur Antioche en compagnie de 500 autres chevaliers. On lui confie ensuite la garnison du château de Marash, au débouché des vallées encaissées de Cappadoce. Son dernier exploit connu date de février 1099 où, en compagnie de 14 chevaliers, il conduisit une chevauchée sur Tripoli. A-t-il participé à la prise de Jérusalem en juillet 1099 ? Est-il retourné vivant sur ses terres d'Entre-Dordogne ? Les

chroniques ne le disent pas, mais la dédicace d'une paroisse à Sainte-Terre sur sa juridiction et un faisceau d'indices archéologiques semblent le faire présumer fortement.

D'ailleurs, comment expliquer sinon, que sur un autre des fiefs du vicomte Pierre de Castillon, en dessous de son château d'Aubeterre, il ait autorisé la construction si spectaculaire d'une autre église monolithe aux caractères si proches de celle de Saint-Émilion ? Le plan à trois nefs, les voûtes, les techniques d'extraction rappellent ce qui a été observé en détail à Saint-Émilion. Mais, il y a plus, Aubeterre conserve encore un reliquaire monumental taillé dans un seul bloc rocheux, véritable imitation de l'édicule qui abritait le tombeau du Christ sous la rotonde de l'Anastasis. En outre, une fosse circulaire entaillée d'une large et profonde croix grecque au centre de l'église, n'est pas sans rappeler un probable reliquaire de la vraie Croix que les chevaliers avaient pris pour emblème et exposé en procession dans les rues de Jérusalem après leur victoire. L'église souterraine d'Aubeterre, plus encore que celle de Saint-Émilion, garde des indices très précis des motivations qui ont conduit les concepteurs de ces deux monuments : assurer un abri à des reliques issues de la ville sainte et destinées à compléter le trésor déjà constitué à Saint-Émilion par les corps saints d'Émilion, Avit et Valéry. Ils ont donné à toutes deux pour cadre liturgique et architectural une imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem : l'église à trois nef formant la basilique martyriale pour l'accueil des pèlerins, la rotonde de Saint-Émilion figurant celle de l'Anastasis, l'édicule d'Aubeterre, le tombeau du Christ.

Mais la conception d'une église souterraine est pour le moins énigmatique alors qu'il aurait paru plus aisé de la bâtir en élévation. L'archéologie a montré qu'à Saint-Émilion une tradition de nécropole souterraine existait préalablement, tradition née probablement autour de la cellule de l'ermite. Or, il y a peu d'exemples connus dans la région, hormis Gurat et Aubeterre, de sites troglodytiques religieux ayant développé une nécropole de cette envergure et un sanctuaire souterrain si vaste. Les *cellae* d'ermites aquitains (saint Cybard à Angoulême, saint Caprais à Agen, saint Front à Périgueux, saint Sicaire à Brantôme, saint Amand à Coly, saint Avit à Sénieur...) ont plutôt été les points d'appuis de sanctuaires et de cimetières de surface. C'est donc peut-être le caractère souterrain ancien de la nécropole, dont il faudrait aujourd'hui retrouver la tradition originelle, qui a pu imposer le choix d'une église rupestre.

Des motivations spirituelles sont aussi à envisager, comme le laisse penser la symbolique des sculptures empruntée aux Psaumes de David : l'église souterraine représente l'asile protégé par le roc assimilé à Yavé "le Rocher d'Israël". D'autres suggèrent que le caractère troglodytique est peut être aussi en relation avec les violences du siècle et le besoin de trouver refuge. Nous pensons pouvoir aussi dire que la conception des églises d'Aubeterre et de Saint-Émilion suggère l'introduction de techniques de creusement innovantes, copiées sur des chantiers étrangers à l'Aquitaine. En effet, jusqu'à preuve du contraire, on ne connaît pas de carrière souterraine médiévale en galerie, toutes celles connues dans la région étant à ciel ouvert. Il y a donc bien là une innovation importée, et nous sommes tentés de formuler l'hypothèse un peu audacieuse de l'influence des églises souterraines de Cappadoce dont on voyait les nombreux chantiers de creusement à la fin du XIe siècle, les populations se réfugiant sous terre face aux razzias turques en Anatolie. Le dessin sculpté des deux séraphins de l'église monolithe ne rappelle-t-il pas d'ailleurs les représentations conservées dans les décors peints de certaines églises de Cappadoce. Le vicomte Pierre de Castillon a traversé ces régions et a pu en revenir avec des schémas architecturaux, des techniques de mise en œuvre et des outils propres à lui donner les moyens d'accomplir une œuvre de piété : établir deux "*memoriae*" du Saint-Sépulcre de Jérusalem en deux points de sa seigneurie où, à Saint-Émilion au moins, se trouvaient déjà les reliques de saints protecteurs, sur lesquelles il avait gagé peut-être le succès de son retour au moment du départ en croisade.

Toutes ces analogies - deux églises souterraines creusées sur des plans similaires, dans des périodes proches, présentant des dispositifs architecturaux rappelant le Saint-Sépulcre de Jérusalem, attachées toutes les deux à la juridiction du vicomte de Castillon que l'on sait avoir pris part à la première croisade - nous paraissent suffisantes pour établir aujourd'hui que l'église monolithe et la rotonde sont des constructions que l'on peut placer dans les années 1100-1106.

A ce nouveau mémorial, l'archevêque de Bordeaux adjoint en 1110, un personnel de chanoines placé sous la règle de saint Augustin, chargé de gérer l'accueil des pèlerins. La construction de l'église collégiale et de ses bâtiments monastiques au XIIe siècle, de chapelles d'hôpitaux ou de maladreries aux XIIe et XIIIe siècles (chapelles de la Trinité, de Sainte-Marguerite, de Sainte-Marie-Madeleine) et l'installation des ordres mendiants dans le courant du XIIIe témoignent de la reprise en main du site par les autorités ecclésiastiques. Celles-ci affirmèrent la vocation spirituelle du site troglodytique de Saint-Émilion plusieurs siècles après l'arrivée supposée de l'ermite au VIIIe, légende rapportée par sa *vita* rédigée par les chanoines et diffusée dans le courant du XIIe. Or, cette légende, qui fait la part belle au saint topique, n'évoque nulle part le rôle du vicomte de Castillon et les relations du site avec d'éventuelles reliques de Terre Sainte, mais assure par contre la publicité de l'étape saint-émilionaise sur l'itinéraire de Compostelle et l'Espagne, nouvelle terre de croisade pour les chevaliers aquitains. C'est cette version des faits qui fut privilégiée, oblitérant complètement l'intermède des vicomtes de Castillon, dont l'autorité fut écartée définitivement de la ville de Saint-Émilion qui obtint ses libertés municipales et sa propre juridiction du roi-duc d'Angleterre au sortir du XIIe siècle.

Jean-Luc Piat
avec la collaboration de Damien Delanghe,
Judith Canal, Agnès Marin et Christian Martin

Haut Empire

SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE

Saint-Faure

Le défonçage d'une parcelle de vigne, au lieu dit Saint-Faure, a permis, dans l'urgence, d'effectuer une prospection-inventaire sur un site déjà connu de longue date pour son occupation gallo-romaine : situé au pied de l'*oppidum* de Niort, il a régulièrement livré du mobilier post-augustéen, révélant l'emplacement d'une probable *villa*.

La prospection s'est faite en deux opérations : après un ramassage de surface, complété par la suite, fut menée une prospection électromagnétique de l'ensemble de la parcelle. Le mobilier issu des ces deux opérations, a confirmé les datations connues.

La céramique est presque exclusivement gallo-romaine ; seuls quelques tessons de céramiques médiévales sont probablement en rapport avec la chapelle Saint-Faure toute proche. Hormis peut-être quelques céramiques noires non tournées dont la datation est incertaine, l'ensemble n'a pas de relation avec l'*oppidum* de l'Âge du Fer pourtant distant de seulement 300 ou 400 mètres au nord-ouest.

On note de rares tessons de sigillées (Montans et Millau) et de céramiques communes, deux tessons de cruches à bec tréflé, plusieurs poteries grises, de la kaolinitique des ateliers de Soubran (Petit Niort), un bord de vernis Rouge Pompéien, un bord de mortier à lèvre externe pendante, un pied de tripode, un bord de marmite. Ces éléments, peu abondants, sont tous datés du Ier au IIIe siècle.

A noter l'absence de Terra Nigra qui peut permettre de situer l'établissement du site après le début du Ier siècle.

On peut aussi signaler une proportion intéressante de céramiques à pâte sombre et à décors peignés, déjà signalées antérieurement par Christophe Sireix. Ce traitement de surface apparaît à La Tène finale et perdure jusqu'à l'époque romaine ; dans ce contexte clairement du Haut Empire, il est probablement de fabrication tardive malgré la proximité du site de Niort. Le mauvais état de conservation de ce mobilier n'a pas permis de reconstituer de formes.

Ont été aussi découvertes cinq monnaies comprises entre le Ier et le IVe siècles, dont trois pour les Ier et deuxièmes siècles, une fibule à protubérances latérales datée du Ier siècle, ainsi que quelques éléments en fer (clous, fragments d'objets indéterminés) difficiles à dater.

Enfin, sont à signaler quelques éclats de débitage de silex, un petit grattoir et un probable nucléus.

La quasi-totalité du mobilier, tant céramique que métallique, se trouve concentrée à la limite nord-est de la parcelle, en bordure de la route départementale 245. La faible étendue de la zone positive laisse supposer que le bâtiment gallo-romain se trouve de part et d'autre de la route, dans des secteurs non concernés par le défonçage ; la parcelle mitoyenne, sur laquelle se trouve actuellement une construction, est à intégrer dans cette emprise. Aucun élément de structure n'est apparu, ce qui peut signifier que nous nous trouvons en limite externe du bâtiment antique ou que celui-ci a été épargné par la profondeur des travaux. En revanche, des fragments de marbre évoquent l'aspect résidentiel du bâtiment.

Thierry Mauduit

Premier Âge du Fer

SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE

Éperon barré de Niord

Le site protohistorique de Niord a été découvert en 1956. Il occupe la totalité d'un éperon calcaire situé dans l'appellation Saint-Emilion Grand-Cru (Château Fombrauge pour l'essentiel). Des ramassages de surface ainsi que des sondages (B. Béhague, R. Boudet, B. Ducasse, J.-C. Huguet et Ch. Sireix) ont permis de caractériser sur huit hectares une importante occupation durant tout le Premier Age du Fer à rares importations méditerranéennes (amphore massaliète) avec une réoccupation à la fin du Deuxième Age du Fer.

Des plantations successives de vignes sur le plateau de l'éperon et sur les pentes ont au fil des ans détruit la presque totalité du site archéologique. Les propriétaires actuels souhaitent exploiter le restant des parcelles qui ne sont pas encore en vigne, ce qui *a priori* aurait conduit à la destruction totale du gisement. Une opération de diagnostic archéologique Inrap menée par deux agents du service régional de l'archéologie d'Aquitaine, des étudiants de la maison de l'archéologie (université de Bordeaux III) et des bénévoles de l'association "Aquitaine Historique3 a donc été menée sur les 1,5 hectares de terrains concernés.

■ *Le sondage du rempart barrant l'éperon*

Les recherches sur le rempart ont tout de suite révélé des structures dans un état de conservation exceptionnel.

Le rempart, dont le cœur est constitué d'un noyau d'argile, est construit par une succession de chapes de blocs et d'argile alternés avec un parement externe exclusivement empierré. La porte a pu être partiellement explorée : un sol à l'origine uniformément pavé et un imposant trou de poteau restituent parfaitement le côté droit de l'entrée de la fortification. Il est rapidement apparu que l'ensemble de la structure a été détruit par un violent incendie. La partie interne de l'enceinte est calcinée sur plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur. Ce niveau est suffisamment compact pour avoir servi de fondation aux murs d'une ferme implantée contre le rempart au XVIe siècle. Les structures en bois, pierre et argile constituant la porte, ainsi que la courtine régulièrement pavée qui la surplombe, se sont écroulées tout en se consumant. Au droit de la porte les niveaux de démolition dépassent les 1,5 m d'épaisseur. Un squelette adulte a été retrouvé dans les décombres rubéfiées de la courtine et de la porte. L'individu gisait partiellement calciné en position ventrale, la jambe gauche le long du corps avec une violente torsion du cou.

En raison de la nature et de l'état exceptionnel des structures rencontrées, l'exploration n'a pas été conduite au delà du sol de la porte et le squelette a été laissé en place.

■ *Les sondages sur le plateau*

L'exploration du plateau a montré l'existence, non soupçonnée jusqu'alors, d'une enceinte ceinturant l'éperon. Ce parapet, d'une largeur de cinq mètres environ, est constitué, au moins pour le parement interne, d'un alignement de gros blocs très perturbé par les labours postérieurs.

Le corps d'un adolescent allongé contre la face interne du parapet, a été retrouvé sous les blocs de démolition de l'enceinte. Pour l'Aquitaine, c'est la première opportunité d'une étude anthropologique complète d'un individu du Premier Age du Fer. La décomposition du corps s'est effectuée en milieu fermé, mais tous les éléments convergent en faveur d'une inhumation sommaire et sans offrande.

La totalité du plateau étudié montre d'intenses traces d'anthropisation : la dalle calcaire a été complètement aménagée par raclage ou comblement des dépressions et conserve la trace de nombreux trous de poteaux et fosses. Les foyers internes ou externes, constitués de chapes d'argiles ou plus élaborés avec des murets de pierres, sont nombreux et les sols d'habitats sont particulièrement bien conservés.

Ici encore les traces d'une destruction violente de l'habitat sont évidentes : vases, four à sole amovible brisés sur place, carcasses de moutons intactes voisinant avec les restes d'un nouveau-né portant encore un anneau en fer autour du poignet...

■ *De l'archéologie à l'histoire*

L'étude du mobilier montre une occupation pendant tout le Premier Age du Fer. Deux analyses [14] C effectuées sur un os animal prélevé dans les niveaux d'incendie du rempart et sur des côtes de l'adolescent retrouvé sous la démolition de l'enceinte ceinturant l'éperon montrent que les deux événements sont synchrones et sont survenus à la charnière des Ve et IVe siècles avant notre ère.

Des destructions par incendie ou abandon rapide d'habitats fortifiés aux alentours de 400 avant notre ère ont déjà été mentionnés dans le sud de la France : en Aveyron (Pech de Mus) et dans le Gard (Le Marduel, Gaillan et Mauressip). Rarement pourtant des traces aussi évidentes qu'à Niord de destruction brutale d'un rempart et de son habitat ont été mis à jour. De tels événements conduisant à la destruction d'habitats importants sans réoccupation sont sans doute à relier aux profondes mutations du monde gaulois du Ve siècle avant notre ère et aux troubles résultant de la première expansion historique des Celtes.

La présentation du dossier à la commission interrégionale de l'archéologie a conduit celle-ci à prescrire le gel total des parcelles concernant le rempart et la possibilité de planter en vignes le plateau des fouilles préventives. Elle a enfin proposé le classement du site au titre de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Une exposition permanente est en cours d'élaboration avec le concours du Musée d'Aquitaine et sera réalisée dans les caves du château Fombrauge.

Philippe Coutures

Moyen Âge

SAINT-LOUBÈS

Allée des Frênes

Un diagnostic archéologique a été motivé par un projet de construction de deux maisons, sur une parcelle de 715 m² située à 30 m au nord et en contrebas de la route de Libourne.

Un des deux sondages exécutés a livré une fosse (1,60 m x 1,00 m x 0,20 m) contenant de nombreuses traces de charbons de bois, des galets fragmentés et rougis ainsi qu'un petit nombre de tessons de céramique à pâte claire attribués à la période médiévale. Aucune extension liée à ces vestiges n'a été remarquée dans le périmètre des travaux.

Christian Scuiller

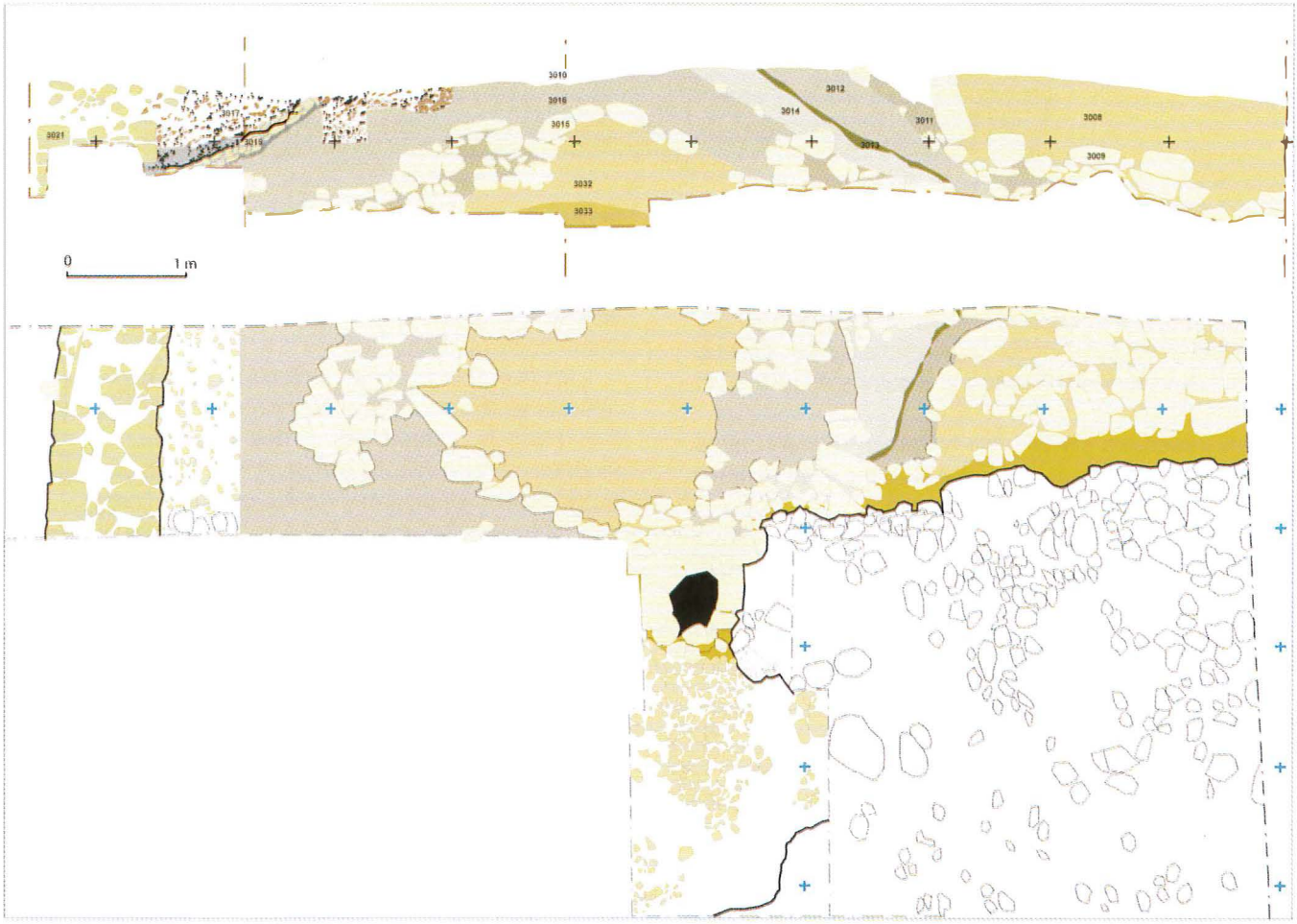

Saint-Etienne-de-Lisse - Eperon barré de Niord.
Ci-dessus : Plan et coupe du rempart et de sa porte barrant l'éperon. Auteur : J.-Fr. Pichonneau, SRA Aquitaine.
Ci-dessous : Rempart périphérique au plateau et inhumation d'un adolescent. Photo : P. Cambra, SRA Aquitaine.

Âge du Bronze, Âge du Fer

SAINT-PEY-DE-CASTETS

Pradiasse, Aux Bartos

Préalablement à l'extension d'une carrière, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 16 au 24 juin 2004. 3 856 m² ont été diagnostiqués par 73 tranchées réalisées mécaniquement ce qui correspond à 5,7 %. La profondeur des sondages varie entre 0,80 et 4,50 m.

Dix tranchées ont mis en évidence des éléments archéologiques. Elles sont localisées, dans le quart nord-ouest de la surface diagnostiquée.

Six structures (fosses et un fossé) et une petite concentration de céramique sont apparues à 0,60 m sous le niveau du sol actuel. Une fosse a livré des fragments d'ossements brûlés dont certains pourraient ne pas être incompatibles avec de l'os humain. Un seul artefact lithique est présent ; il s'agit d'un éclat à bord cortical de chronologie indéterminée.

L'ensemble céramique récolté à l'occasion de cette opération date de la transition Bronze Final/Âge du Fer. Des tessons d'amphores et des fragments de panse peignée avec un décor à l'ongle et les dèvres éversées se rapportent au Deuxième Âge du Fer (Tène finale).

Une opération de fouille doit avoir lieu en juin 2005 sur la zone la plus riche.

Nathalie Moreau

Gallo-romain

VILLENAVE-D'ORNON

Marteau

En février 2004, lors du creusement d'une piscine, avenue Fernand Coin, au lieu-dit cadastral "Marteau", des vestiges de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux ont été mis au jour. Le propriétaire du terrain, en informa le service régional de l'archéologie et donna immédiatement son accord pour que soit réalisée une fouille de sauvetage.

Le terrain se trouve au centre de la commune de Villenave-d'Ornon, à la base du versant oriental d'un relief (entre 15 et 20 m NGF) séparant la vallée de l'Eau-Blanche, au sud, et celle des ruisseaux du Brucat et de l'Eau-Bourde, au nord.

Le tracé de l'aqueduc gallo-romain, tel qu'établi en 1826 par la commission de l'Académie de Bordeaux, montre que c'est un secteur susceptible d'accueillir une des branches de l'ouvrage. En effet, à 230 m au sud-ouest du terrain, des vestiges avaient été observés ; mais c'était une structure rampante hors sol et la suite du tracé était principalement fondée sur la topographie, avec une courbe de contournement du relief dont l'ampleur restait difficile à apprécier.

Malgré la destruction partielle de l'ouvrage sur une longueur de 7 m, des observations d'importance ont pu être réalisées sur près de 20 m avec le concours de deux spéléologues et le passage d'une caméra de la SANITRA, filiale de la Lyonnaise des Eaux.

Enfoui à 2 m (environ 13,05 m NGF), l'ouvrage présente les caractères architecturaux déjà relevés sur l'ensemble des portions souterraines observées depuis le début du XIXe siècle en divers lieux de l'agglomération sud de Bordeaux. Le fond est constitué de béton de chaux intégrant des éclats calcaires, coulé en fond de tranchée. Deux piédroits de même nature, vraisemblablement coulés entre des banches, présentent une épaisseur variable : entre 0,25 et 0,50 m. La largeur du conduit est constante : 0,41 m à l'ouverture, 0,39 m à la base ; sa hauteur est de 0,65 m, le niveau maximum d'eau étant de 0,47 m ; l'intérieur est recouvert d'une fine pellicule d'enduit hydraulique. La couverture est faite de dalles calcaires, épaisses de 0,10 m, larges de 0,65 m et de longueurs variables, de 0,40 m à 1 m ; des blocs calcaires sont calés dans les interstices trop important subsistant entre les dalles ; l'ensemble est recouvert d'une couche de mortier de teinte jaune, épaisse de 0,13 m, destinée à préserver le conduit de toute infiltration.

Fait nouveau, deux placages de mortier, de forme rectangulaire (31 x 14, ép. 2 cm), sur lesquels on peut voir des traces ligneuses sont présents en vis à vis sur chacune des faces internes des piédroits, à 2,5 cm sous la couverture. Ce dispositif pourrait correspondre à un calage : des planches de bois étant fixées sur les rectangles de mortier, une autre planche insérée sur ces cales permettant que le lit de mortier scellant la couverture achève de sécher sans s'écouler dans le conduit. Au cours de l'intervention, on nous signala la présence d'un fragment de piédroit dans une parcelle située à 110 m au nord-est. Quoiqu'en position secondaire, la présence de ce vestige donne un axe plausible du tracé.

Si l'opération ne permet pas d'apporter de réponse à des questions fondamentales, notamment la datation de l'ouvrage, elle constitue une avancée importante pour : le tracé, relativement mal connu dans ce secteur est aujourd'hui affiné ; des détails techniques inédits ont pu

Villenave-d'Ornon - Marteau. Vue en coupe de l'aqueduc de Bordeaux. Cliché X. Charpentier, SRA.

être observés ; enfin, nous disposons d'une cote d'altitude permettant d'établir, sur un linéaire conséquent, entre Marteau et la Barrière de Toulouse, soit 9100 m environ, une pente de 0,65 m.

Xavier Charpentier

- JOUANNET, François-Vatar (1826). Rapport à l'Académie Royale de Bordeaux sur les aqueducs antiques, *Actes de l'Académie des Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, III, 1825-1827, pp. 125-141.

Gallo-romain

VILLENAVE-D'ORNON

52 avenue du Maréchal Leclerc

Le terrain visé par le diagnostic se situe à 140 m au nord-ouest du "mur des Sarrazins", où des fouilles, réalisées en 2003, avaient permis d'observer la jonction de deux branches de l'aqueduc gallo-romain de Bordeaux, son passage sur le mur et la une pile d'une arche.

La projection de l'axe de l'ouvrage et les sources anciennes donnent à penser que le pont-aqueduc passe dans la parcelle objet du diagnostic ou dans les proches abords.

Les deux sondages, ouverts sous forme de tranchées et conduits jusqu'à l'argile naturelle, n'ont pas permis de reconnaître de vestiges. Toutefois, il est possible que des traces de piles nous aient échappées. Auquel cas, elles ne devraient pas être affectées par la construction projetée.

Xavier Charpentier

- CHARPENTIER, Xavier. Sarcignan, mur des Sarrazins, *Bilan scientifique de la région aquitaine*, 2003, Bordeaux, pp. 69-73.

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Opérations communales et intercommunales

N° Nat.					P.	N.
24613	BORDEAUX/PESSAC, Deuxième phase du tramway	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	101	69
24588	Sites de siderurgie ancienne dans le Médoc	LEBLANC Jean-Luc	BEN	PRT	105	59
24525	Les moulins à eaux de l'Entre-deux-Mers	JOINEAU Vincent	DOC	PRT	104	60
24732	Cantons de Cadillac, Saint-Macaire, Sauveterre et Targon	SOUNY David	SUP	PRT	103	61

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

De l'Âge du Bronze au Contemporain

Tracé et sites du tramway

A l'issue de l'année 2003, le traitement des données issues du suivi des travaux du tramway représente 100 000 fiches de saisie et documents ; le positionnement des tranchées, des logs et des structures archéologiques sur les fonds de plan cadastral de Bordeaux est toujours en cours de réalisation. 80 % de notre temps de travail a été consacré à ces tâches durant l'année 2004, ainsi qu'à la réalisation des documents graphiques ; la rédaction des rapports proprement dits ne représente que le complément, soit 20 %.

Les résultats obtenus en 2002 et 2003 ont été très importants. On citera en particulier : de nombreuses structures et un trésor monétaire composé de 128 monnaies d'or et d'argent du XVIIe siècle sur le cours Pasteur ; le dégagement de 50 m du rempart antique sur la place Pey Berland ; la tour-porche romane au nord de la cathédrale et sa nécropole associée ; un monument paléochrétien, correspondant vraisemblablement à la première cathédrale de Bordeaux sur la place Jean Jaurès ; le carrefour d'un *cardo* et d'un *decumanus* associé au péribole des Piliers de Tutelle sur la place de la Comédie ; la délimitation des extensions urbaines aux périodes antiques et médiévales par de nombreux relevés stratigraphiques ; la localisation de fossés et/ou des enceintes associées ; la restitution de l'évolution géomorphologique du collecteur alluvial Peugue/Caudéran/Devèze au cours des trois derniers millénaires à partir de nombreux logs.

En 2004, les travaux se sont prolongés par un diagnostic portant sur certains secteurs sensibles de la deuxième phase du tramway.

Pessac centre (Ligne B, zone 4)

Un diagnostic a été réalisé en préalable à l'aménagement du pont-rail du tramway à Pessac : en cet endroit, le tramway doit passer sous le chemin de fer. Sur cette emprise, de part et d'autre de la voie ferrée à l'ouest de la gare, un site du bronze moyen médocain a été identifié ; les indices de datation se trouvent surtout dans la partie nord de l'emprise avec des fosses contenant du matériel céramique remontable.

La partie sud de l'emprise présente un pendage avec des séquences sableuses bien conservées, mais contenant peu de structures en creux réellement marquées. Les sondages de la partie nord, d'une altitude plus élevée, ont montré de fortes variations latérales de faciès de colluvions holocènes. Ces dépôt ne s'identifient pas à un profil pédologique classique, mais vraisemblablement à un ou plusieurs paléo-horizons de culture sur sol brun. Ce sont des sols reconnus pour leurs qualités agronomiques, mais exceptionnels dans ce secteur et jamais encore observés lors des travaux du tramway. L'absence de charbon de bois dans ce contexte apparaît logique si l'on considère l'acidité du milieu ; la faune a certainement été également dissoute ; cependant, il n'est pas exclu de retrouver des micro-fragments de charbons ou d'os calcinés, qui seraient alors les seuls moyens d'effectuer des datations physiques sur le site. Par ailleurs, une source, reconnue 200 m plus au sud, implantée dans une tête de vallon, pourrait fournir les matériaux organiques indispensables à une étude paléo-environnementale.

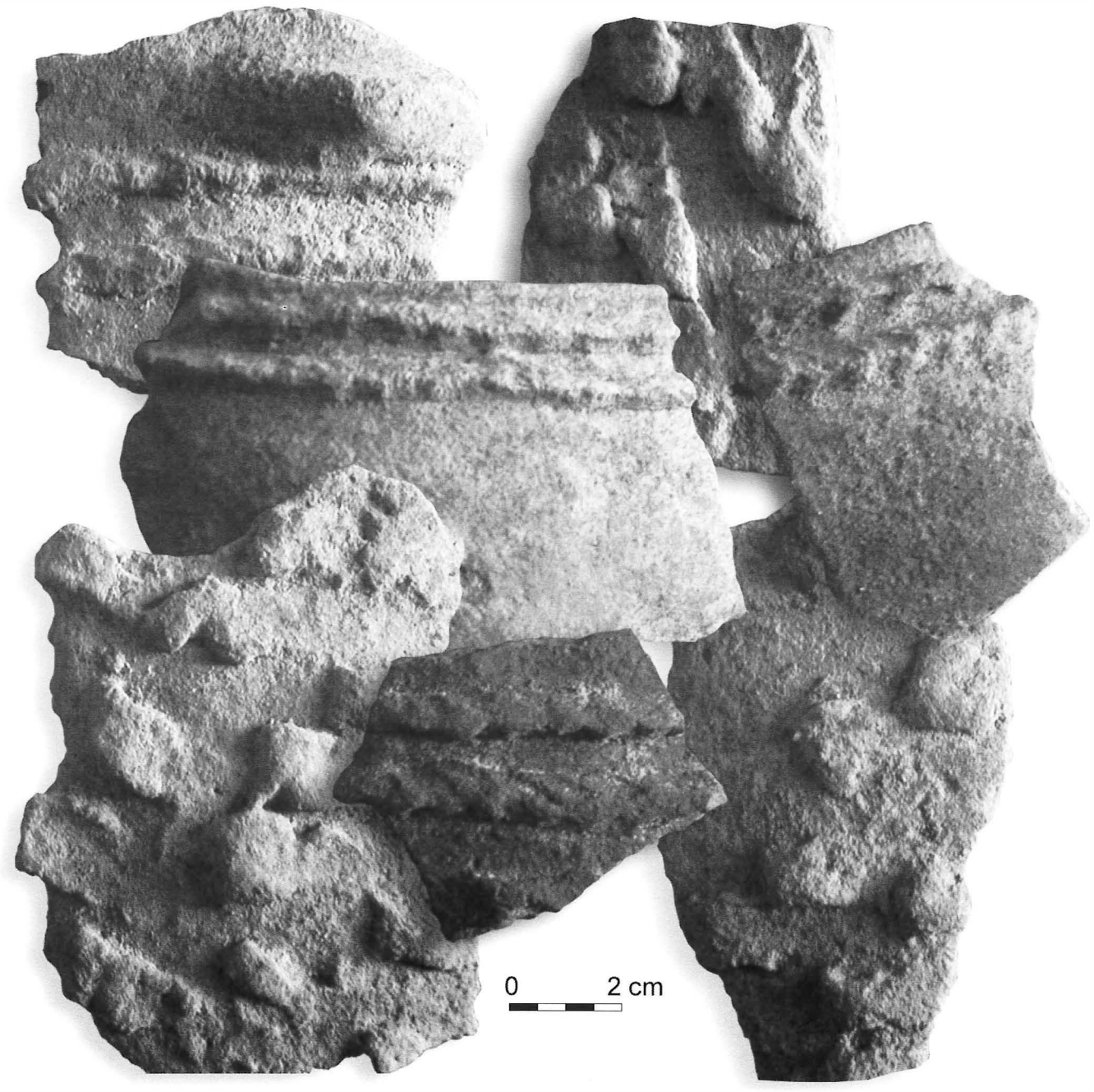

C.UB. Tracé et site du tramway - Pessac - La Gare.
Tessons de céramiques décorées à cordons rubannés et digités du Bronze moyen.

Le site présente toutes les caractéristiques permettant à un groupe d'agriculteurs de s'y installer. Seule la culture du Bronze moyen a été formellement reconnue, mais les caractéristiques du site et les trouvailles anciennes sur la commune de Pessac suggèrent une occupation néolithique, protohistorique et historique importante. La mise au jour de structures diachrones doit être considérée comme fort probable. Le site pourrait s'étendre jusqu'à la source reconnue au sud. La faible profondeur d'apparition des structures et du matériel protohistorique implique que tous les décaissements porteront atteinte à un contexte archéologique qui conserve les traces d'une occupation de l'Âge du Bronze.

Bordeaux

■ *Place Ravesies, cours de Verdun, place Paul-Doumer (ligne C, zone 1)*

La stratigraphie longitudinale montre les aménagements de voirie contemporains, très bien drainés en profondeur tous les dix mètres dans les argiles flandriennes qui constituent la palus des Chartrons.

■ *Cours du Chapeau-Rouge*

La suite de la surveillance d'un réseau d'assainissement a livré une forte amplitude de remblais contemporains sur des dépôts médiévaux du XIVe siècle.

■ *Rue d'Ornano, place Gaviniès, rue Frantz-d'Espagnet (ligne A, phase 1)*

A été identifiée la berge sud du collecteur alluvial Peugue, par la présence de niveaux tourbeux et l'émergence de la nappe phréatique vers 5 m de profondeur.

■ *Rue de la Pelouse-de-Douet (ligne A, phase 1)*

Dans l'ancien parc Lescure, sous les remblais de voirie contemporains, des sillons de labours contenaient du matériel médiéval.

Wandel Migeon

Moyen Âge

CANTONS DE CADILLAC/ SAINT-MACAIRE/ SAUVETERRE ET TARGON

Habitats aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales

Ce travail est une étude de l'habitat aristocratique médiéval dans l'ancienne seigneurie de Benauges à travers les textes et l'archéologie. Les sources écrites ont également permis d'étendre les recherches au groupe aristocratique en lui-même et aux différentes formes de possession du sol. On perçoit ainsi l'organisation d'une des grandes seigneuries de l'Entre-deux-Mers entre la fin du XIe et le début du XIVe siècle. Cette seigneurie couvre 24 communes (27 paroisses) actuellement réparties sur les cantons de Targon, Sauveterre, Saint-Macaire et Cadillac.

Le but premier était d'inventorier les mottes castrales de ce territoire : une douzaine de sites ont pu être identifiés dont huit sont attestés par l'archéologie. La plupart sont des mottes tronconiques de dimensions moyennes : une trentaine de mètres de diamètre pour une élévation de trois à six mètres. Un site se détache par son intérêt ; il s'agit de la motte Mazerolle sur la commune de Cantois, elle présente un tertre quadrangulaire imposant (environ 45 m par 30) accompagné d'une basse-cour bien conservée, le tout ceinturé de fossés. L'implantation de tous ces sites sur des points hauts, visibles les uns des autres, évoque un réseau défensif. Cependant, faute de textes les concernant et de fouilles archéologiques, leur fonction est difficilement identifiable. Les quelques mentions de résidences aristocratiques fournies par les sources antérieures au XIIIe siècle ne permettent pas de faire le lien avec des mottes ; au contraire, il semblerait que l'habitat de la petite et moyenne aristocratie des XIe–XIIe siècles soit plus proche de l'habitat roturier, formant tout au plus une ferme cossue sans élément fortifié marquant.

De même, les maisons-nobles et maisons-fortes sont presque totalement absentes sur le terrain et dans les textes. Seules quatre antérieures à la guerre de Cent ans ont pu être identifiées alors que les seigneuries voisines en présentent un nombre bien plus important. L'étude des fonds privés et des résidences de la fin du XVe siècle et de l'époque moderne permettrait peut-être de résoudre en partie ce problème, par exemple en montrant la réutilisation d'un habitat plus ancien.

En effet, si le groupe aristocratique de cette seigneurie est bien présent dans les textes, son habitat et ses terres en sont presque absents. Le Grand cartulaire de La Sauve-Majeure (fin XIe–début XIIIe siècle) met en évidence une forte prépondérance de la possession allodiale (les mentions de fiefs sont très rares) ; malgré tout, de nombreux liens féodo-vassaliques sont visibles, la présence ducale apparaissant cependant très lointaine. A la fin du XIIIe siècle, la majorité des aristocrates de cette seigneurie sont clairement des "fidèles" du duc d'Aquitaine. Pourtant, lors des Reconnaissances Féodales de 1274, pas un seul n'a reconnu tenir des biens du duc dans la seigneurie de Benauges. Ceci explique en partie le très faible nombre d'habitats relevés.

Enfin, l'histoire du château de Benauges et de ses seigneurs a également pu être abordée ; nous avons ainsi pu apporter quelques éclairages sur le passé de cette forteresse et de cette seigneurie trop méconnues, entre autres sur l'important siège qu'il a enduré au milieu du XIIIe siècle.

David Souny

ENTRE-DEUX-MERS

Inventaire des moulins à eau

Cette opération portant sur l'Entre-deux-Mers (bassin de la Dordogne) a débouché sur le recensement et la localisation de 188 moulins jalonnant quinze cours d'eau. Ses objectifs étaient d'enrichir la base Patriarche, de comprendre les aménagements hydrauliques liés aux moulins à eau et la façon dont ils ont participé à l'évolution des paysages et de déterminer les raisons qui ont procédé aux choix des systèmes de production.

Une fois les cartes de Belleyme, de Cassini et la carte départementale de 1875 étudiées, nous avons procédé à une prospection pédestre systématique des quatorze cours d'eau du bassin versant septentrional de l'Entre-deux-Mers : le Canteranne, la Laurence, le Gestas, la Souloire, La Canaudonne, le Lissandre, l'Engranne, la Gamage, l'Escouach, la Durèze, la Soulège, la Gravouze, le Sandaux et le Seignal ; pour des raisons pratiques, nous leur avons adjoint le Gua qui occupe le nord du bassin de la Garonne. Une fiche d'inventaire a été élaborée de façon à ce que chaque moulin puisse être décrit du point de vue géographique, archéologique et technique.

La fermeture des milieux ripicoles, signe de l'absence d'entretien des cours d'eau, et l'absence de certains propriétaires, parfois le refus d'autoriser la visite des vestiges, ont constitué des gênes récurrentes. Toutefois, 83 % des cours d'eau ont pu être prospectés sans difficulté particulière. Les ouvrages hydrauliques liés au captage des eaux et leur situation topographique trahissent la très forte anthropisation des cours d'eau, ce que confirme la densité des moulins (en moyenne, un moulin tous les 1100 m) bâtis sur les coteaux de ce plateau calcaire. Amorcé dès le XIe siècle, le remodelage du réseau hydrographique fut tel que les ruisseaux ont été saturés de moulins, rendant impossible toute autre installation à partir du début du XVIIIe siècle. Si 92 % des moulins étaient situés sur un bief, les dérivations manifestent certaines caractéristiques étonnantes : le déversoir fait à la fois office d'ouvrage d'écrêtage et de dérivation des eaux ; ce sont vraiment des moulins «au fil de l'eau».

Si les choix technologiques ont privilégié la roue verticale, il n'a été relevé aucun élément significatif témoignant d'activités associées, hormis huit scieries et trois forges contemporaines. L'inventaire des outils de production s'est révélé fort décevant : seuls quatre moulins sont encore totalement intacts, 13,2 % des roues sont encore en place et seuls un broyeur et un blutoir ont été relevés. Quant aux aménagements extérieurs, les biefs sont asséchés ou comblés pour 27 %, alors que 44 % des moulins sont ruinés ou détruits. Ce sombre état des lieux de ce patrimoine, pourtant fondamental pour la recherche dans les domaines de l'occupation du sol, des activités humaines et des rapports de l'homme et l'énergie, montre la nécessité de généraliser ce type d'inventaire.

Vincent Joineau

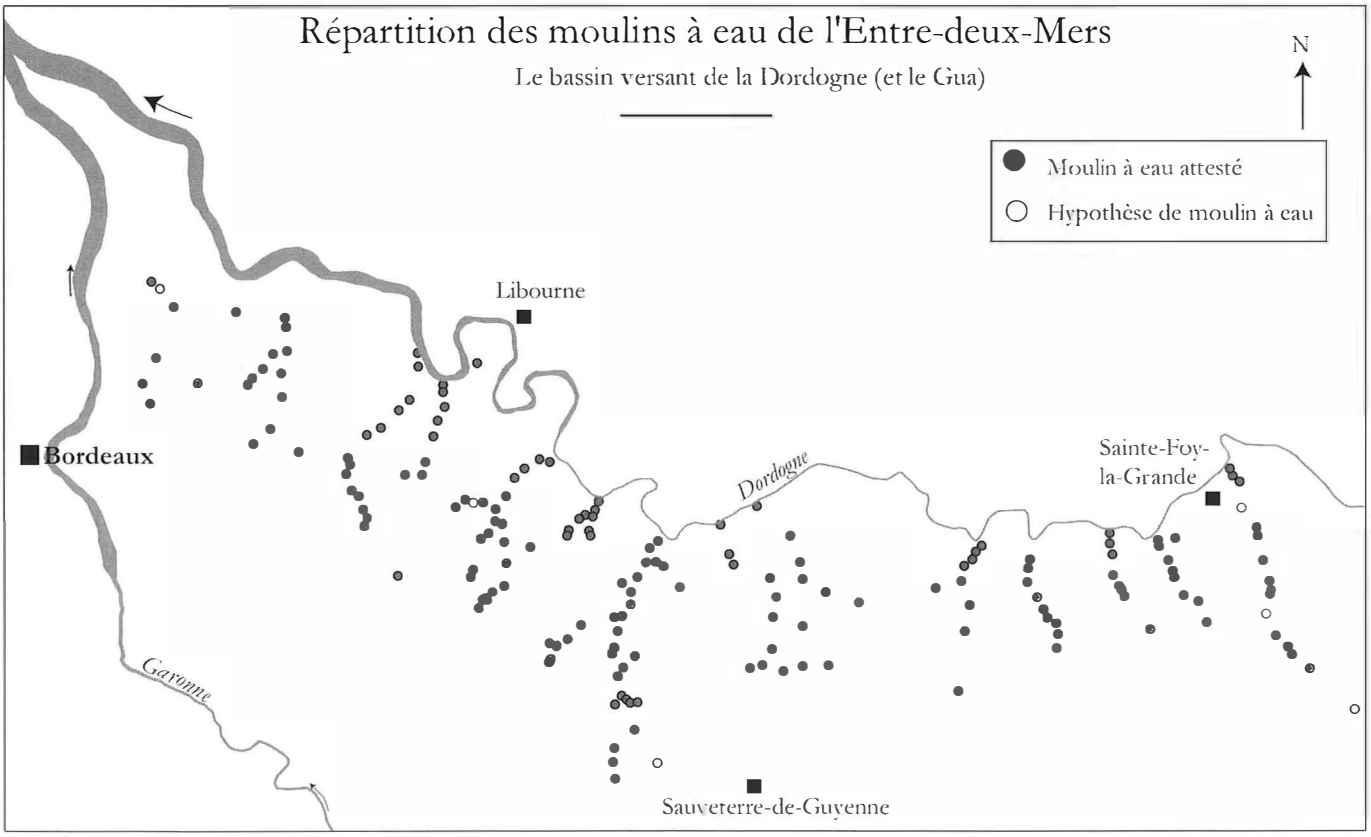

Gallo-romain, Moyen Âge

MÉDOC

Sites de sidérurgie ancienne

Les événements climatiques ayant sévi en décembre 1999 sur le littoral atlantique sont à l'origine d'une forte dégradation de l'espace forestier du Médoc.

Ainsi, la formation de nombreux chablis, occasionnés par la tempête et l'utilisation d'engins forestiers de forte capacité, ont entraîné une forte perturbation de l'ancienne topographie, mettant partiellement au jour des vestiges archéologiques, dont certains attribuables à de la sidérurgie ancienne.

■ *Problématique et déroulement de l'opération*

Les investigations entreprises se sont articulées autour de trois principaux axes :

— une enquête toponymique sur des fonds cartographiques récents et anciens ;

— la localisation de la zone d'extension des matières premières utilisées pour la sidérurgie, à partir des cartes géologiques du BRGM, de recherches d'affleurements et de micro-sondages sur le terrain ;

— la collecte de données techno-typologiques attribuables aux bas fourneaux et d'éléments chronologiques à partir de la céramique associée.

Les travaux ont été effectués avec le concours d'une équipe constituée de membres d'associations archéologiques du Médoc, encadrés par des spécialistes universitaires de Bordeaux et de Toulouse. Les conditions difficiles rencontrées sur le terrain, un fort couvert végétal et une importante superficie à parcourir, eurent pour effet de rendre plus longue que prévue la collecte d'informations.

■ *Bilan à l'issue de cette campagne*

Les observations portent sur 19 sites. Six sont en place et bien conservés, treize sont partiellement ou totalement déstructurés. Parmi ces derniers, environ la moitié a été perturbée récemment lors de travaux agricoles ou forestiers. Les sites sont répartis dans la partie centrale du Médoc sur les communes de Saint-Germain-d'Esteuil (Brion), Vertheuil, Saint-Sauveur, Saint-Laurent-Médoc, Listrac-Médoc. A une exception près, ils se situent tous sur des terrains géologiques propices à l'activité en raison de la présence de minerai de fer et de limons argileux dans le sous-sol. Près de 80 % se localisent en bordure de ruisseaux ou de jalles. En dehors de cette zone géologique, correspondant aux alluvions quaternaires anciennes, aucun site n'a pour l'instant été signalé.

Sur le plan chronologique, l'activité sidérurgique a débuté à la période antique (sites de Villambis, Brion et Fontesteau), s'est poursuivie au Haut Moyen Âge (sites de Fontesteau et Villambis) pour se terminer au Bas Moyen Age. La production semble atteindre son apogée aux environs du XIVe siècle. Pour la période antique, les activités sidérurgiques sont attestées par des déchets comblant des fosses d'extraction de matériaux (minerai de fer et limons). Pour le Moyen Âge, elles se caractérisent par des monticules de scories de 5 à 20 m de diamètre et de 0,5 à 1 m de haut.

La typologie des tuyères, la taille et la forme des fonds de fours témoignent d'une différence typo-technologique entre les sites de la période Antique et ceux du Moyen Âge.

■ *Conclusion*

Cette prospection a permis de mettre en évidence :

— une importante production de fer pour les périodes antique et médiévale dans le Médoc ;

— l'utilisation pour cette sidérurgie de matériaux locaux (minerai de fer et matériaux de construction des bas fourneaux). Ces derniers appartiennent à une formation géologique également présente à l'ouest de l'Entre-deux-Mers et sur la rive droite de la Gironde. Dans ces secteurs, des sites sidérurgiques ont également été signalés.

Jean-Claude Leblanc, Catherine Ferrier

AQUITAINE

LANDES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

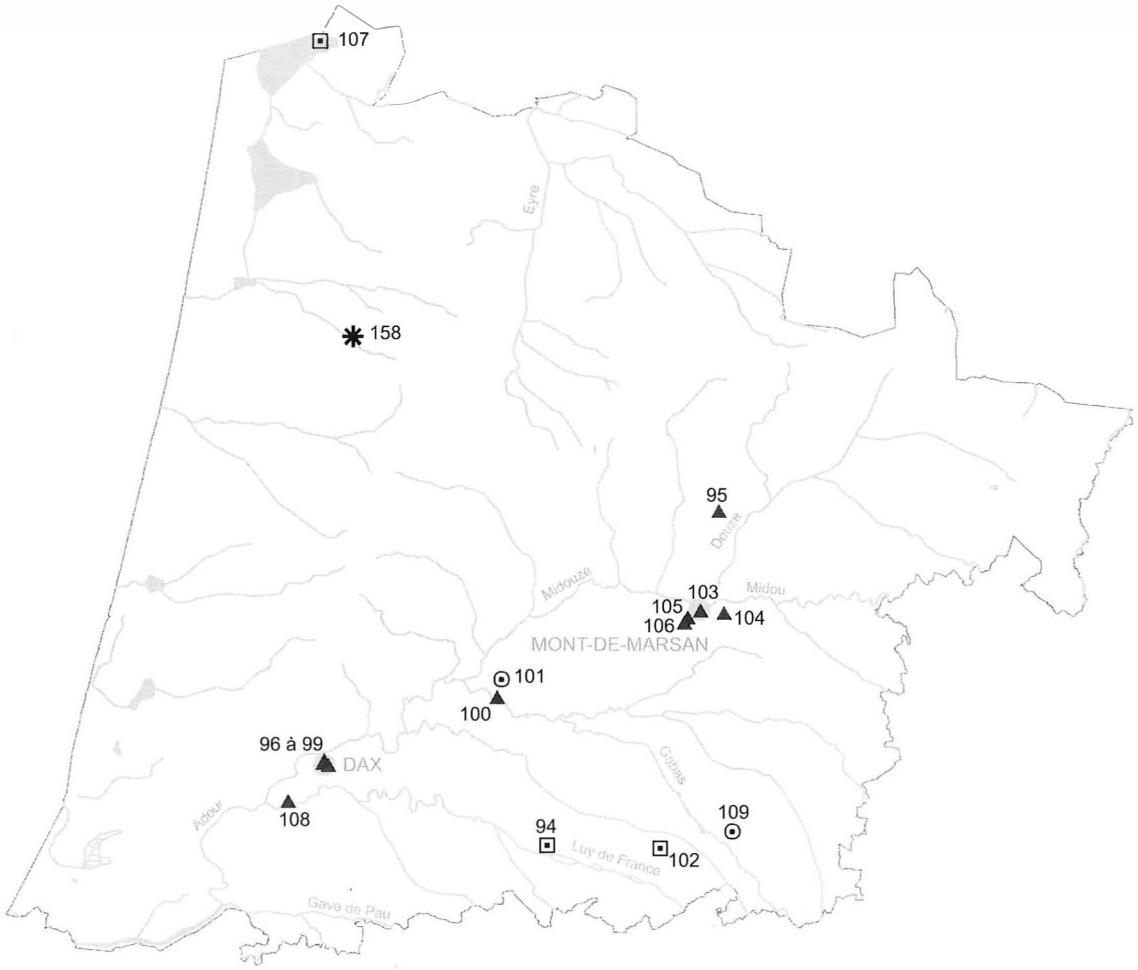

- ▲ diagnostics / sondages
- ■ fouilles préventives
- ⊡ fouilles programmées
- ⊙ prospections / relevés analyses / études documentaires
- ✱ P.C.R.

N

0 20 40 Kilomètres

N°Nat.					P.	N°
24499	BRASSEMPOUY, Pouy	GAMBIER Dominique	CNRS	FPr	108	94
24204	CANENX-ET-REAUT, La Hubla	MERLET Jean-Claude	BEN	SD	109	95
24504	DAX, Berges de l'Adour	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	110	96
24504	DAX, Lycée Saint-Joseph	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	111	97
24504	DAX, 29 rue du Tuc d'Eauze	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	112	98
24504	DAX, Cours du Maréchal Joffre	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	111	99
24505	GOUTS, Le Bigné	PUJOL Géraud	BEN	SD	112	100
24501	MONSEGUR, Tumulus Grand Tauzin	GELLIBERT Bernard	BEN	FPr	113	102
24497	MONT-DE-MARSAN, Rue Frédéric Bastiat	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	115	103
24302	MONT-DE-MARSAN, Avenue de Villeneuve	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	115	104
24507	SAINT-PIERRE-DU-MONT, Le Bourg	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	116	105
24498	SAINT-PIERRE-DU-MONT, Eglise Saint-Genès	VIGNAUD Didier	BEN	SD	116	106
24500	SANGUINET, Le Lac	MAURIN Bernard	BEN	FPr	117	107
24597	TERCIS-LES-BAINS, Rue de Palisse	NORMAND Christian	MCC	SD	119	108
24502	URGONS, Territoire communal	VASQUEZ André	BEN	PRM	120	109

Paléolithique supérieur

BRASSEMPOUY

Pouy

Le site de Brassempouy est localisé au sud du département des Landes, en Chalosse, région de l'avant-pays pyrénéen, limitée au nord par l'Adour et au sud par le Gave de Pau. Le gisement s'étend sur environ 2000 m² au pied du versant est du vallon du Pouy, affluent du Luy de France, à une cinquantaine de mètres d'altitude. Il comprend actuellement plusieurs cavités d'inégale extension - la grotte du Pape, la galerie Dubalen, la galerie du Mégacéros et la grotte des Hyènes - qui appartiennent à un réseau karstique complexe creusé dans une formation calcaire de l'Eocène.

La reprise des fouilles pour un an, en 2004, avait des objectifs limités. Il s'agissait d'achever les coupes en cours et de les relever ainsi que d'échantillonner pour compléter les analyses sédimentologiques et les datations absolues relatives aux nouvelles US identifiées dans les secteurs CH5-W et S9 Nf. en 2002.

L'objectif était donc de compléter les données sur la succession, la mise en place et l'évolution des dépôts afin de préparer un bilan stratigraphique des secteurs CH5-Wet S9 Nf. fouillés de 2000 à 2002.

Les secteurs du site ayant fait l'objet d'une intervention (fouille, prélèvements, rectification de coupes) sont les suivants: CH5 –W, S9, galerie du Mégacéros, Abri Dubalen. Le fait important de cette campagne est la mise en évidence d'un niveau protoaurignacien dans le secteurs CH5-W de la grotte des Hyènes.

Les données anciennes (Fouilles Delporte et Buisson dans l'abri Dubalen – couche Ebc1) suggéraient la présence d'occupations aurignaciennes antérieures à celles de l'Aurignacien ancien. En 2004, la partie centrale de CH5-W (Carré BV8), a livré un niveau (US 5045) sous-jacent à l'Aurignacien ancien contenant des vestiges lithiques évoquant l'Aurignacien archaïque. Cette attribution repose sur un très faible nombre d'objets (26 vestiges, dont 17 mesurent moins de 1 cm), mais l'un d'entre eux possède une certaine valeur diagnostique : il s'agit d'un fragment de lamelle robuste à retouche inverse, plus proche des exemplaires recueillis dans l'abri Dubalen (Ebc1) que des rares lamelles retouchées provenant de l'Aurignacien ancien sus-jacent.

En outre la présence d'un nucléus à petites lames/grandes lamelles rectilignes sur tranche n'est pas sans évoquer des objets similaires trouvés en contexte protoaurignacien. Ce nucléus pourrait aussi correspondre à un mode d'exploitation fréquent dans des industries châtelperroniennes. Le caractère équivoque de cet objet souligne un aspect très important : celui de la parenté éventuelle des industries châtelperroniennes et protoaurignaciennes dans certaines de leurs composantes techniques. Ces objets (lamelle Dufour et nucléus à lamelles) sont accompagnés d'un fragment de pièce portant une retouche abrupte, d'un "grattoir" à museau épais et de 24 éléments bruts.

Toutefois le contexte de Brassempouy et de l'US 5045 en particulier, incite à la prudence face à toute interprétation hâtive. En effet, il est impossible à ce stade des analyses (sédimentologiques, etc.) d'écarter des mélanges d'autant plus que les quelques vestiges lithiques présentent des états de conservation hétérogènes.

En outre la formation sédimentaire qui les contient a subi un phénomène de lessivage intense. Sous toute réserve, cette US 5045 pourrait être corrélée non seulement à la couche Ebc1 de l'abri Dubalen, mais également à des lambeaux de couches en grande partie tronquées par un phénomène d'érosion, observées

localement à l'extrémité ouest de la galerie du Mégacéros (US 5102-5103-5104-5105). Des analyses complémentaires sont indispensables pour valider définitivement ces remarques.

À l'issue de la campagne 2004, il n'est pas prévu de poursuivre la fouille du site de Brassempouy. Cette interruption est notamment justifiée par la nécessité de consacrer du temps à l'exploitation des données acquises.

Toutefois les vingt ans de fouilles qui ont eu lieu à Brassempouy n'ont pas "épuisé" le site. Au contraire, il reste des ensembles importants du début du Paléolithique supérieur que les travaux menés de 1997 à 2002 ont permis de mettre en évidence en particulier dans le secteur ouest de la grotte des Hyènes.

Dominique Henry-Gambier, François Bon,
Philippe Gardère, Romain Mensan

Chalcolithique

CANENX-ET-RÉAUT

La Hubla, secteur 3

Située à 10 km au nord de Mont-de-Marsan, la lagune (étang) de La Hubla avait fait l'objet d'opérations archéologiques et de travaux paléoenvironnementaux en 1992 et 1993. Deux occupations, dénommées secteur 1 et secteur 2, attribuables l'une au Néolithique récent et l'autre au Campaniforme, avaient alors été fouillées à proximité du plan d'eau. La lagune elle-même, aujourd'hui asséchée, a généré une tourbière dont l'étude a été reprise cette année par D. Galop.

Au printemps 2004, un labour forestier mettait au jour une nouvelle concentration de céramiques à 300 m de la lagune. Dénommé secteur 3, ce locus offrait la possibilité de compléter les données antérieures sur l'implantation des populations du Néolithique et du Chalcolithique aux abords d'une lagune landaise. Un sondage de diagnostic était décidé afin d'établir la nature de l'occupation et de préciser son attribution chrono-culturelle.

Le sondage a découvert un sol d'habitat avec une nappe de vestiges concentrés sur 4 m² environ et dispersés à la périphérie, dans un niveau unique à 35 cm de profondeur. Le choix de l'emplacement de cet habitat tient compte à l'évidence de la topographie des lieux et des zones hors d'eau. Le mobilier céramique comprend des tessons appartenant à neuf vases différents, essentiellement des grandes jarres à provisions ornées de cordons digités. Le mobilier lithique est constitué d'un petit outillage en silex, des fragments d'une meule en grès et d'une molette. Aucune structure telle que fosse, foyer, trou de poteau n'a été trouvée. Si construction il y a eu, elle était en matériaux précaires qui n'ont pas laissé de traces visibles.

La parcelle a livré en surface sur 3000 m² quelques vestiges lithiques et céramiques, sans qu'un point particulier justifie l'ouverture de sondages supplémentaires.

Dans le mobilier céramique, la présence de plusieurs tessons de vases assez caractéristiques permet d'attribuer le secteur 3 au Campaniforme. C'est le cas notamment d'une jarre à perforations préorales en ligne et d'un fragment de panse avec cordon vertical. Des éléments comparables étaient présents sur le sol de la cabane du secteur 2, rattachable au Campaniforme.

Cette opération vient confirmer la forte implantation du Campaniforme dans ce secteur géographique, puisqu'à ce jour dix unités d'habitation de cette culture ont été découvertes sur une zone de 30 km². S'agit-il d'un même groupe humain exploitant les ressources d'un territoire ? La poursuite de la surveillance des labours forestiers du secteur aidera peut-être répondre à cette question. On attend aussi d'utiles informations des datations et des analyses palynologiques en cours sur la tourbière. D'ores et déjà, il paraît possible d'esquisser, avec l'exemple de La Hubla, un modèle relatif à l'adaptation des groupes humains du Chalcolithique aux conditions écologiques particulières des milieux humides lagunaires de la Grande Lande.

Jean-Claude Merlet et Bernard Gellibert

Gallo-romain, Moyen Age, Moderne

DAX

Berges de l'Adour

L'opération d'aménagement des berges de l'Adour a pour objet de restructurer la promenade et le stationnement des voitures le long de la rive gauche du fleuve. L'intervention a été en deux parties, en raison des modes opératoires mis en place. La première partie a consisté à réaliser un diagnostic de type classique sur le périmètre du jardin public, l'autre à surveiller la tranchée de remplacement du collecteur d'égout principal sur les quais.

Le projet d'un parc de stationnement souterrain sur le site du jardin public (ou parc de la Potinière) dans la partie occidentale du centre ville a motivé la première phase de reconnaissance archéologique. Du point de vue historique, nous nous situons en dehors de l'enceinte du Bas Empire, sur des terrain pouvant être occupés par de l'artisanat. En effet, la découverte de fours (non datés) dans le secteur argumente en ce sens (site n°112 du P.O.S.H.A. Dax). Pour les périodes médiévales et modernes nous n'avons aucune indication sur la dévolution de cet espace, qui est reconnu sous le nom de quartier Bibi puis quartier de Berdot seulement à la fin du XIXe siècle. Les parcelles apparaissent alors occupées par des maisons et jardins (terrains Dangoumau) ainsi qu'une fabrique de bitume (terrain Meyrac).

L'emprise du premier projet est de 2550 m² pour une profondeur de - 5 m. C'est 190 m² de cette surface (8,21 %) qui ont pu être sondés.

Les structures relevées dans les différents sondages témoignent d'occupations archéologiques assez marquées par des éléments construits (murs, sols et caniveau) pour la période contemporaine voire actuelle, et seulement par quelques éléments (possible drain, petites concentrations de tuiles), à considérer comme peu prégnants, pour une phase antérieure. Cette phase pourrait être liée à la période gallo-romaine.

Sur les quais, le long de la rive gauche de l'Adour, la réalisation de sondages de type classique n'était pas possible en raisons des contraintes de déstabilisations liées aux risques d'inondations.

Afin d'appréhender la présence et l'importance de vestiges enfouis il a été décidé de suivre la tranchée d'installation du nouvel égout collecteur préalable au réaménagement des quais. Ces derniers seront nivelés pour être ramenés à l'altitude uniforme de 6 m NGF. Les quais sont disposés en deux terrasses maintenues par des perrés de pierre. La terrasse sud d'une largeur moyenne de 10 m est à 7,50 m NGF au point le plus haut dans l'axe du cours du maréchal Foch et descend régulièrement vers l'est et l'ouest. La terrasse nord de 17 m de large en moyenne, est à 7,15 m d'altitude au point le plus haut également dans l'axe du cours, et descend jusqu'à 4,22 m à l'est et 3,98 m à l'ouest au-delà de la limite du projet. La longueur totale des quais est d'environ 380 m.

La zone rentre dans le périmètre défini comme archéologiquement sensible pour la ville de Dax. En effet, elle longe trois grands établissements thermaux avec hôtels qui ont été érigés au XXe siècle à l'endroit de constructions plus anciennes. En allant de l'est vers l'ouest, l'hôtel Splendid reprend l'emplacement d'une partie du rempart antique et du château médiéval et l'hôtel des Thermes celui du bastion Sainte-Marguerite (ou de la Magdeleine) édifié au XVIe siècle. Entre les deux la porte bonne Dame (ou Notre Dame) en avant d'une place du même nom, se situait dans l'axe d'anciens ponts (un pont probablement médiéval dit pont "romain" remplacé au XVIIIe par un pont de bois, aujourd'hui disparu). A l'ouest de l'hôtel des Thermes, le cours du Maréchal Foch est implanté sur les anciens fossés de la ville.

Au-delà, hors les murs d'enceinte, l'hôtel Miradour serait sur les lieux de propriétés encloses, voire même à l'emplacement de l'hôpital Saint-Jacques (mentionné à la fin du Moyen Age) ou d'un couvent de Capucins (début XVIIe).

La surveillance de la tranchée nous a permis de vérifier la présence effective de structures archéologiques. Celles-ci concernent en premier lieu la partie supérieure de la terrasse des quais, dans la zone considérée du point de vue historique comme extérieure à la ville close. Les structures exhumées, construites et funéraires, pourraient se rattacher aux périodes médiévale et moderne. L'espace traversé par la tranchée pourrait se rapporter à l'une des deux constructions quadrangulaires qui figurent sur certains plans et illustrations anciens.

En revanche, l'identification de deux murs jointifs découverts au début du cours du Maréchal Foch est beaucoup plus délicate. S'agit-il d'éléments appartenant au bastion Sainte-Marguerite ? Il en est de même pour le mur rencontré dans la partie la plus orientale de la tranchée, l'édifice auquel il se rapporte est resté inconnu. Quant aux différentes canalisations exhumées, elles semblent à relier soit à la construction des premiers établissements thermaux, soit aux captages des petits ruisseaux qui sont encore à l'air libre dans le courant du XIXe siècle (ceux-ci figurent sur les plans du château). Cependant, la structure la plus importante dans la zone, reste celle qui est identifiée comme pouvant relever d'un pont ancien. Même si les éléments exhumés se rapporteraient plutôt au dernier pont construit (1775-1857), cela nous indique, que c'est bien ce secteur qui serait le site privilégié du contact entre la ville et le franchissement du fleuve.

La surveillance de la tranchée a par ailleurs livré des indices forts d'occupation antique avec la présence d'un mur et de couches de remblais ou de démolitions relevant de cette période.

Christian Scuiller

Gallo-romain

DAX

Cours du Maréchal Joffre, Rue des Maraîchers

Cette intervention, située sur une série de parcelles à l'angle du cours du Maréchal Joffre, de la rue de la Marne et de la rue des Maraîchers au sud-est de la ville, à l'extérieur de l'enceinte du *castrum,* est motivée par le projet de construction d'une résidence avec parc de stationnement souterrain.

A la fin du XIXe siècle, M. Lorrin, ancien propriétaire d'une des parcelles concernées par les travaux, faisait don à plusieurs reprises à la société Borda d'éléments archéologiques provenant de son jardin (tuiles, briques, céramiques, fragments de mosaïque). Ceux-ci constituent des indices d'une occupation relative à la période gallo-romaine (site n°106, P.O.S.H.A. Dax). Jusqu'à présent, ils sont interprétés comme provenant de remblais liés au creusement des fossés autour des remparts du Bas Empire. Toutefois ces remblais pourraient recouvrir des niveaux ou des structures en place de la ville du Haut Empire qui s'étendrait dans cette direction au-delà des murs d'enceinte.

L'emprise du projet actuel est de 3160 m², mais la présence de constructions encore en place sur la parcelle, a réduit l'accessibilité à 2560 m². Quoiqu'il en soit 260 m² environ ont pu être sondés, soit à peu prés 8 % de la zone.

Sous une importante épaisseur de remblais, dont la pauvreté du contenu en mobilier archéologique ne permet pas de dater la mise en place, les sondages ont permis de mettre au jour un ensemble de structures bâties (murs, sols, solins de pierre, etc.) témoignant d'une occupation qui semble particulièrement développée à partir du IIe siècle de notre ère.

Christian Scuiller

Moderne, Contemporain

DAX

Lycée Saint-Joseph

Cette intervention située sur une série de parcelles à l'angle des rues de Chanzy et de Berdot dans la partie occidentale de la ville correspond à l'emplacement du lycée Saint-Joseph. Elle est motivée par un projet immobilier portant sur une emprise totale de 7 656 m².

Le secteur est considéré comme potentiellement sensible car il se situe en dehors du *castrum* de l'antiquité tardive dans une zone qui semble avoir, à la même époque, été dévolue à des installations artisanales. Fondé en 1614, un couvent de Capucins va occuper l'espace jusqu'à la Révolution. Il sera transformé successivement en maison de réclusion (sous la Terreur), en dépôt de mendicité (1808), en hôpital militaire (1825), puis cédé à des religieuses (1862) qui y installeront un établissement de bienfaisance. Celui-ci deviendra, après la seconde guerre mondiale, l'actuel établissement d'éducation secondaire. Le cimetière des religieux, devenu après la Révolution, cimetière communal, a été supprimé en 1891 (renseignements P.O.S.H.A., site n°126) ; il se situait *a priori* à l'ouest des bâtiments.

Les sondages ont révélé des témoignages archéologique de nature variée. Des structures en creux peu prégnantes (fosses et fossés) ont été repérées dans la cour occidentale du lycée à – 1,35 m de la surface. Des vestiges de structures construites ont été dégagés dans la cour centrale (partie nord) à partir de 0,30 m de profondeur. Deux séries de sépultures ont été exhumées à la fois dans cette dernière parcelle et dans la cour orientale à partir de 1,55 m de profondeur.

Le premier ensemble, au nord, comprend cinq sépultures d'axe nord/sud, c'est à dire subparallèles à l'orientation de l'église conventuelle. Quatre sont en cercueil et deux en pleine terre. Deux des individus inhumés sont des immatures.

Le second ensemble, au sud, se compose de huit sépultures, orientées est/ouest, dont quatre en cercueil et quatre en pleine terre.

L'alignement du mur M2, reconnu dans la cour centrale, semble, même si l'on manque d'éléments pour affirmer sa fonction et sa chronologie, marquer la limite septentrionale de ce second groupe.

La chronologie estimée pour l'ensemble de ces structures nous place aux périodes moderne et contemporaine. Par ailleurs, l'apparente solution de continuité entre les deux groupes de sépultures et les orientations discordantes des inhumations plaident en

faveur de deux espaces funéraires chronologiquement, voire fonctionnellement, distincts. Les problématiques soulevées par ces découvertes concernent, d'une part, les évolutions architecturales du couvent des Capucins et des établissements qui lui succèderont, et d'autre part, la restitution des tombes dans leur contexte historique, spatial et fonctionnel.

Il faut noter enfin qu'aucun indice d'occupation antérieure, notamment gallo-romaine, n'a été reconnu.

Christian Scuiller

Gallo-romain

DAX

29 rue du Tuc d'Eauze

Ce diagnostic archéologique a été motivé par le projet de construction, rue du Tuc d'Eauze, de deux immeubles d'habitation sur un terrain de 1744 m² déjà occupé par une maison. La parcelle, considérée comme relevant de la zone artisanale de la ville antique, avait livré en 1959 un dépôt de plaques de marbre.

La réalisation des six sondages n'a pas montré une occupation archéologique extrêmement prégnante, au contraire celle-ci apparaît même déstructurée. Cependant le matériel céramique récolté témoigne bien dans sa majorité de la période gallo-romaine.

Christian Scuiller

Gallo-romain

GOUTS

Sondage des bâtis antiques du "Bigné"

Le site de Gouts-Tartas, au sud-est de Tartas, fait l'objet depuis 1999 d'opérations archéologiques destinées à connaître son étendue et sa chronologie. En 2004, les opérations menées sur ce site se sont inscrites dans une nouvelle perspective de recherche portant sur l'occupation humaine à la confluence Adour-Midouze de l'Antiquité à nos jours (cf. infra). Suite à la découverte, lors des prospections, d'un site antique, nous avons procédé à un sondage au lieu dit "Le Bigné", sur la parcelle 390 (section A, Gouts).

Cette opération s'était révélée nécessaire suite à la mise au jour de structures bâties au cours de travaux de drainage réalisés par le propriétaire de la parcelle.

Lors de la prospection nous avions procédé à un carroyage de la zone excavée afin de collecter un maximum d'informations.

Lors des sondages, nous avons pu constater la présence de deux bâtiments antiques se succédant dans un intervalle de temps assez court. Le deuxième batiment semble avoir réutilisé des matériaux de construction provenant du premier. Ces deux bâtiments, contruits en pierre de Mugron, sont très différents. Le plus ancien est construit avec soin : par dessus une fondation de galets (contenant des fragments d'amphores ou de briques) a été construit un mur de 70 cm d'épaisseur paramenté sur trois rangs. Ces pierres sont liées par un mortier très blanc. Dans la partie la mieux conservée, la troisième assise du mur semble constituer le support d'une élévation mixte en bois et en argile. Le sol est en terre battue.

A la fouille de fragments, les niveaux de comblement de ce premier bâtiment ont livré une quantité importante de terre crue rubéfiés (sûrement de l'adobe) et de charbons de bois. Le mobilier associé au comblement et à la fondation de ce bâtiment est caractéristique du début du Ier siècle de notre ère.

Le second bâtiment (au sud du premier et orienté similairement) a été particulièrement abîmé lors des travaux. Cependant, son plan est restituable et son mode de construction aussi. Ce bâtiment immédiatement postérieur au premier n'est pas fondé, et se résume à un muret (une seule assise) qui servait très probablement de support à un bâti en bois ou en adobe.

Nous avons effectué une coupe dans le talus voisin afin de connaître la stratigraphie postérieure aux bâtiments découverts, ainsi qu'un sondage dans l'angle du bâtiment le plus ancien. Cela a permis de conclure à une

occupation précoce du site (autour du changement d'ère). Les témoins les plus récents indiquent une fréquentation du site jusqu'aux IIe et IIIe siècles de notre ère.

Enfin la surveillance de travaux d'adduction montre l'emprise continue des vestiges antiques (à une profondeur de 30 cm). Deux structures de galets ont été découvertes, dont l'une reposant sur un niveau contenant de nombreux fragments d'amphores de Tarraconnaise.

Cette opération de sondage a aussi mis en évidence l'angle d'une troisième structure s'étendant à l'ouest de la zone sondée. La prospection de la parcelle laisse par ailleurs supposer une présence antique au sud. Au nord la construction de la route au XIXe siècle a coupé le site antique.

Cette opération a mis en évidence plusieurs faits archéologiques, et nous conduit à penser au site de Gouts en terme d'habitat aggloméré et organisé, plus étendu et plus précoce que ce que les prospections anciennes avaient mis en évidence.

Géraud Pujol, Gwénaël Mercé, Clément Gay,
Anne Guédon et Didier Vignaud

Premier Âge du Fer

MONSÉGUR

Tumulus Grand Tauzin n°1

Le plateau d'Agès, près d'Hagetmau, comporte plusieurs groupes de tumulus qui comptent chacun de deux à cinq monuments. Le groupe du Grand Tauzin est formé de trois tertres, dont l'un (le n°3) a été fouillé en 1997. Parmi les trois sépultures alors mises au jour, une sépulture double comprenait une panoplie d'armes et d'objets de parure en fer, avec un *soliferreum* presque entier. La date d'enfouissement se situe entre - 470 et - 400 av. J.-C.

Le tumulus Grand Tauzin n°1 avait été excavé en 1884, sans qu'un compte-rendu précis soit publié. On sait seulement que les fouilleurs auraient trouvé deux vases dans la zone centrale.

Le tertre mesure 1,20 m de hauteur pour un diamètre de 18 m. Le large décapage pratiqué n'a pas révélé de structures externes, si ce n'est une zone légèrement déprimée située au sud, correspondant vraisemblablement à l'emprunt des terres d'édification du monument. A l'intérieur du tumulus, une couronne de galets de petit calibre, d'un diamètre de 8 m, entoure la zone centrale. A 3 m du centre, au sud, quatre sépultures reposaient dans des fosses proches les unes des autres.

Chaque sépulture était composée d'un vase ossuaire disposé verticalement. Dans la sépulture S2, des masses ferriques étaient plaquées contre un vase pourvu d'anses diamétralement opposées deux par deux. Mais ce mobilier métallique, très oxydé et recouvert d'une épaisse couche de corrosion, nécessitera un traitement et une restauration avant de pouvoir être identifié. On peut attendre de cette restauration des données précieuses sur les objets accompagnant le défunt, éventuellement sur son statut social, à l'instar du tumulus n°3. Dans chacun des vases ossuaires de S2, S3 et S4, étaient disposés de rares esquilles d'os brûlés et un petit vase accessoire. Ces derniers, à col haut divergent, cannelures superposées sous le col et fond ombiliqué, sont stéréotypés. La dissolution des vestiges osseux, imputable à l'acidité du sol, empêche une étude anthropologique. Chaque dépôt funéraire était recouvert par un plat renversé en guise de couvercle.

Le sommet des fosses est situé à 30 cm sous la surface du sol et leur base à 60 cm. Des charbons et des cendres, provenant de la vidange du bûcher funéraire, se trouvaient aussi accumulés dans le remplissage de la partie inférieure de chacune des fosses. Mais il n'a pas été observé de traces des bûchers, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du tumulus.

La zone centrale, perturbée par les fouilles anciennes, a livré quelques tessons délaissés par les fouilleurs de 1884 et appartenant à deux autres vases, ainsi que plusieurs gros galets de quartzite. On est donc fondé à penser que le monument a reçu au moins six sépultures. Cette destruction ancienne nous prive de certaines informations et notamment de savoir si le tertre a été érigé antérieurement à l'Âge du Fer.

Qu'il s'agisse des pratiques sépulcrales, de la morphologie et du décor des vases, les analogies avec le tumulus n°3 sont évidentes. Leur contemporanéité est très probable. Il conviendra à replacer ces tombes dans la configuration d'ensemble du plateau d'Agès et dans le contexte général des nécropoles tumulaires de Chalosse, qui comportent une forte concentration de sépultures avec armes des phases récentes du Premier Âge du Fer.

Bernard Gellibert,
avec la collaboration de Jean-Claude Merlet

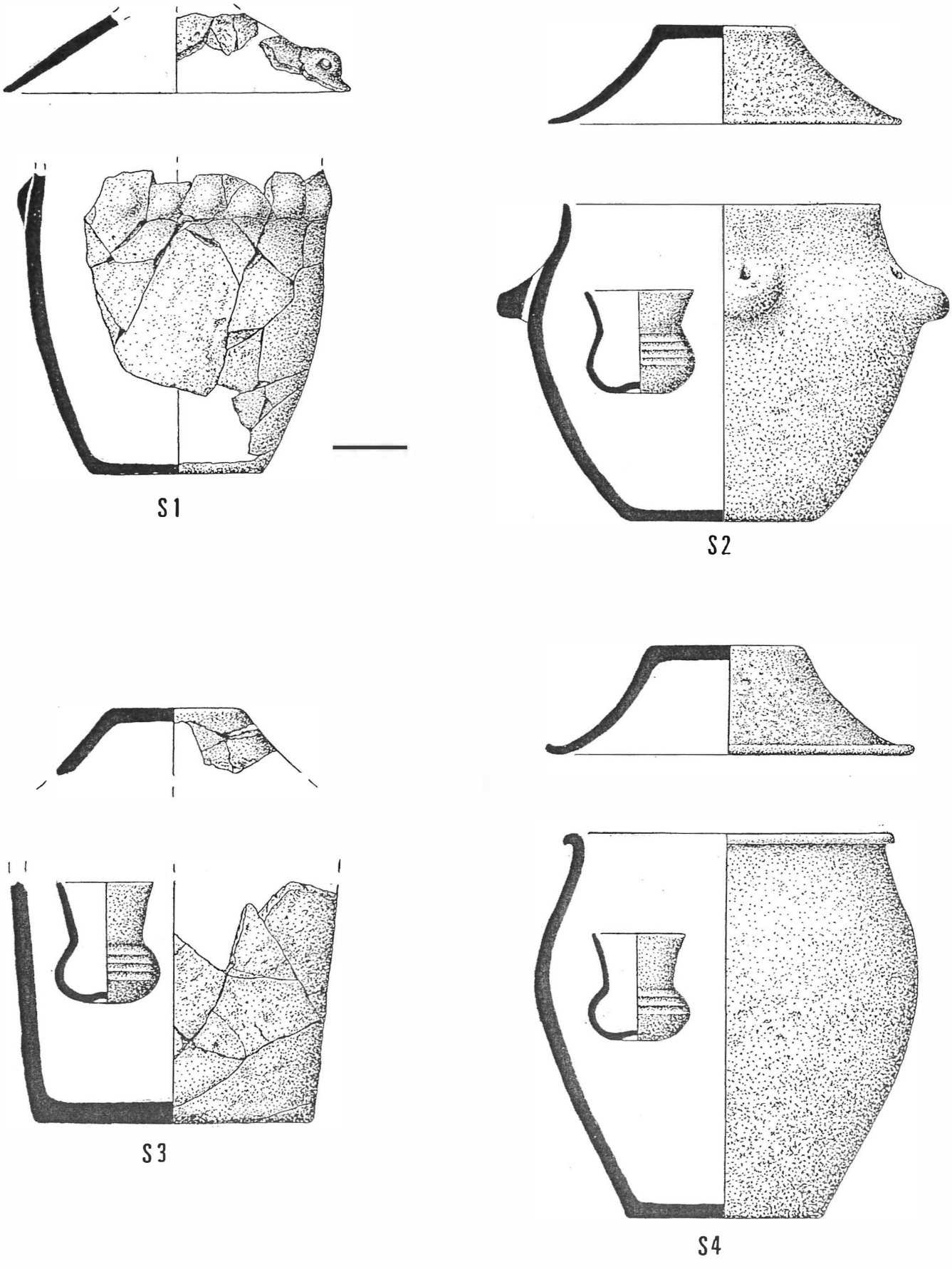

Monségur - Tumulus Grand Tauzin n°1.
Mobilier céramique des sépultures S1, S2, S3 et S4.

Bas Moyen Âge, Moderne

MONT-DE-MARSAN

9 et 11 rue Frédéric Bastiat
4bis, 4ter et 6 rue Saint-François

Ce diagnostic fait suite à un projet de construction de deux immeubles situé entre les rues Frédéric Bastiat et Saint-François à Mont-de-Marsan.

Cetîlot urbain se développe sur une partie de l'ancien ensemble conventuel des Cordeliers, fondé dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, détruit en grande partie durant les Guerres de Religion, puis définitivement abandonné après la Révolution. Des élévations subsistent, incluses dans le bâti actuel, notamment la rosace de l'église ainsi que des arcatures du cloître. Des sépultures en sarcophages ont par ailleurs été découvertes lors de travaux dans les parcelles voisines.

Les sondages ont permis de confirmer la présence des vestiges attendus d'après le schéma d'organisation du couvent établi à partir des quelques données d'archives.

A l'Ouest, enfoui à près de deux mètres, un bâti dont ne subsiste que la base des fondations, correspond très probablement au clocher de la chapelle Sainte-Marie des Anges qui bordait la galerie occidentale du cloître. L'état d'arasement explique l'absence de sols ou de sépultures associés.

A l'Est, une tranchée a permis de recouper l'angle nord-ouest du cloître. Plusieurs sépultures en pleine terre, toutes orientées Nord/Sud, ont été mises au jour tant dans la galerie nord que dans le jardin. Une tombe à coffre maçonné est par ailleurs enchâssée dans le mur bahut. Contre celui-ci, un sarcophage orienté est /ouest, dont la cuve est composée de dalles calcaires liées au mortier et surmontée d'un couvercle de plan trapézoïdal et de section semi-circulaire, a été mis au jour mais non fouillé.

En l'absence de mobilier, les éléments de datation manquent, mais on peut proposer une utilisation funéraire du lieu couvrant peu ou prou la totalité de la durée de fonctionnement du couvent.

Le nombre de sépultures comprises dans l'espace du cloître affecté par le projet immobilier peut être estimé entre 100 et 200.

Gérard Sandoz

Moderne, Contemporain

MONT-DE-MARSAN

Avenue de Villeneuve,
Impasse de l'abbé Harriague

Le projet de construction de logements, garages et commerces concerne une surface de 25247 m², non loin de l'église romane de Saint-Médard, le long d'un des principaux accès à Mont-de-Marsan à l'est de l'agglomération ; un hôpital lui était probablement associé et la présence à l'emplacement du projet d'un édifice religieux du Haut Moyen Age ou d'un habitat antique était envisageable.

L'implantation des sondages a dû tenir compte d'un terrain très arboré, le couvert forestier étant partiellement maintenu dans le projet de construction. Trente-six sondages ont été réalisés, représentant 5 % de la zone concernée.

Le diagnostic archéologique a conduit à la découverte de six fossés dans la moitié nord du terrain : cinq d'orientation est-ouest, le sixième nord-ouest/sud-est. Ils étaient pour la plupart modernes ou contemporains et pourraient avoir contribué au drainage du terrain. Le sixième comportait du mobilier de facture historique, peut-être antique, sans certitude. Son orientation nord-ouest/sud-est divergeait de l'orientation parcellaire actuelle qui est nord-sud.

Dans la moitié sud de l'emprise, légèrement inclinée vers le sud, quatre lignes nord-sud et parallèles de creusements circulaires devaient correspondre à une plantation de vigne contemporaine. A été découvert dans le même secteur, aux abords d'une dépendance, un petit bâtiment -une resserre ?- délimitant une surface de 3,50 m x 1,20 m et marqué par deux alignements parallèles de trois trous de poteau. Ceux-ci ne comportaient dans leur remplissage que quelques huîtres. Quatre autres structures en creux ont également été découvertes à proximité ; l'une d'entre elles était post-médiévale.

Marie-Christine Gineste

Gallo-romain, Contemporain

SAINT-PIERRE-DU-MONT

Centre-Bourg, Propriété Beguery

Le terrain d'emprise du projet (environ 8 ha) se développe sur un point topographique haut entre deux pôles d'habitat antique et médiéval, distants l'un de l'autre d'à peine un kilomètre, configuration remarquable pour le terroir du Marsan :

— au sud, l'actuelle ferme Saint Louis a été construite au XIXe siècle sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine, d'un édifice paléochrétien auquel était associé une nécropole et d'une église médiévale reconnue comme celle de Saint-Genès des Vallées ;

— au nord, l'église Saint Pierre présente un appareillage roman qui permet de la dater au moins du XIe siècle, la présence d'une occupation antique étant ici seulement hypothétique.

Il faut souligner que c'est en attirant les populations de ces deux paroisses que fut fondée au milieu du XIIe siècle le castelnau de Mont-de-Marsan, opération qui fut semble-t-il fatale à la paroisse de Saint Genès, celle de Saint Pierre y survivant difficilement.

Le contexte topographique favorable, la proximité de ces deux pôles d'habitat, ainsi que d'un axe de circulation probablement ancien (route actuelle de Haut Mauco) contrôlé par la motte du Bourrus en contrebas de Saint Louis, pouvaient laisser supposer la présence dans l'emprise du projet d'un habitat et/ou de structures agricoles d'époque médiévale voire antique.

Trois sondages ont été réalisés au centre bourg, près du fronton. Ils n'ont donné lieu à aucune découverte.

Sur la propriété Béguery, 74 sondages ont été creusés suivant un maillage en quinconce et de manière à couvrir 5 % du territoire.

Le diagnostic archéologique a permis la reconnaissance de huit fossés et d'une fosse antiques, enfouis à une profondeur de 0,30 à 0,80 m. L'ensemble était implanté de manière disparate sur les deux tiers sud du terrain expertisé. Parmi les fossés, trois étaient larges de 0,40 m, d'orientations diverses et certainement assimilables à des fossés de drainage. Les autres structures linéaires s'apparentaient davantage à du parcellaire avec une largeur avoisinant un mètre et deux axes d'orientation seulement : est-ouest et nord-ouest/sud-est.

Les marqueurs chronologiques étaient assez rares. Les plus précis ont rattaché le comblement des fossés à la période augusto-tibérienne voire augustéenne.

Une fosse isolée comportant de nombreux fragments de torchis a été retrouvée dans le même secteur.

Des vestiges modernes ou du Bas Moyen Age ont été rencontrés dans les deux tiers nord de la propriété Béguery à des profondeurs comparables aux précédentes structures. Il s'agissait de douze fossés et d'une fosse. Parmi les fossés, cinq étaient orientés nord-est/sud-ouest et sept est-ouest.

La réalisation de ce diagnostic a finalement permis d'apprécier la persistance, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, des pratiques d'assainissement et de délimitation sur l'emprise du projet. Le site, asséché par la réalisation de drains et de fossés, a dû être l'objet d'une exploitation agricole durant toutes les périodes rencontrées. En plus des fossés et drains, la proximité de la villa antique de la ferme Saint Louis a par ailleurs pu être ressentie sur plus de la moitié sud de la parcelle par la présence discrète de fragments de poterie.

Marie-Christine Gineste

Gallo-romain, Moyen Âge

SAINT-PIERRE-DU-MONT

Église Saint-Genès des Vallées, Chapelle Saint-Louis

La commune de Saint-Pierre-du-Mont jouxte le sud de la commune de Mont-de-Marsan. Le lieu dit Routin se trouve sur un plateau sablo-argileux à 750 m au sud-ouest de l'église de Saint-Pierre-du-Mont et directement au nord du lieu-dit Saint-Louis. Le réseau hydrographique s'articule autour du ruisseau de Bourrus (500 m au sud) qui se jette dans la Midouze, un affluent de l'Adour.

En 1991, Jean-Pierre Suau publiait un article dans un bulletin de la Société de Borda concernant des recherches destinées à localiser l'église de Saint-Genès-des-Vallées. L'auteur y mentionnait la découverte de témoins antiques dans la prairie située au nord de l'ancienne église (actuel château Saint-Louis). Le propriétaire de l'époque a par ailleurs signalé la présence de substructures dans cette même parcelle.

Afin de qualifier ce site de façon spatiale et chronologique, nous avons réalisé en 2004 quatre sondages.

La tranchée n°1 nous a permis de rencontrer les bases d'un mur de 88 cm de largeur reposant sur des

fondations de 1,5 m de large qui contiennent des fragments de *tegulae*. Une fosse cendreuse profonde de 1,10 m et contenant de la céramique médiévale a été creusée à l'est du mur.

Un deuxième sondage a mis en évidence au moins trois états successifs d'occupation (tranchée n°2) :

— le premier état est caractérisé par un trou de poteau d'environ 60 cm de diamètre avec des pierres de calage au fond ;

— le deuxième état s'articule ainsi : comblement du trou de poteau par du sable puis construction d'une structure maçonnée de 50 à 65 cm de largeur faite de pierres et de tuiles liées par du mortier blanc et jaune. Cette structure sépare un niveau d'occupation marqué par la présence de céramiques datables du Bas-Empire d'une zone contenant de très rares témoins archéologiques (matériel céramique datable de la seconde moitié du IIe siècle de notre ère). Cette construction est surmontée d'une aire cendreuse de 0,5 à 1 cm d'épaisseur qui contient des morceaux de torchis rubéfiés et se prolonge vers le nord. Il y a là les traces d'un niveau d'incendie qui recouvre la structure maçonnée ;

— le troisième état est matérialisé par la construction d'un niveau de sol épais d'environ 20 cm, bâti à l'aide de pierres et de fragments de tegulae et d'imbrices liés par du mortier blanc. L'absence de vestige archéologique associé ne permet pas de dater cette construction.

Dans la tranchée n°3, les premiers vestiges archéologiques sont matérialisés par un sol de tuileau lié par du mortier, des fragments de tuiles et des pierres. Nous avons pu reconnaître dans le lot de tessons de céramique découverts sous ce niveau, un fragment de vase en sigillée de Montans (datable de 80 à 120 ap. J.C.) ainsi que des céramiques à pâte vacuolaire (de type B3 selon la typologie de F. Réchin).

Dans le quatrième sondage, nous avons découvert entre 55 et 65 cm de profondeur les traces d'un fossé dont l'orientation est approximativement nord-est / sud-ouest. Il est comblé par un sable gris qui contient des fragments de tuiles, des pierres et quelques tessons de céramique dont un bord rentrant à pâte vacuolaire du Haut Empire.

Dans les tranchées n° 2 et 3, le niveau d'occupation le plus ancien est datable du milieu du IIe siècle de notre ère. Cette datation est assurée par des fragments de vases en sigillée de Montans et est confirmée par l'homogénéité du lot de céramiques (pâtes vacuolaires et bords rentrants, entre autres).

Concernant le Bas Empire, du matériel céramique est présent dans la tranchée n° 2. Brigitte Watier en avait par ailleurs identifié dans le matériel trouvé sur la parcelle où a été implantée la tranchée n°3.

Ainsi, des niveaux antiques apparaissent dans les quatre tranchées pratiquées et ces niveaux témoignent de plusieurs états de bâti durant l'Antiquité. Pour cette période, le site de Saint-Louis reste pour le moment le seul habitat en pierres que l'on puisse répertorier dans ce secteur géographique. Mais à mesure que les recherches sur les campagnes landaises durant l'Antiquité se développeront, d'autres implantations rurales devraient certainement voir le jour en Marsan.

Le mobilier médiéval et moderne a été reconnu uniquement dans la tranchée n°1 (fosse cendreuse), la plus proche de l'ancienne église de Saint-Genès-des-Vallées. Au Moyen Age, le site s'étend donc autour de l'église comme le prouvent les vestiges présents dans la tranchée n°1 faite au nord, et les découvertes anciennes faites au sud.

Si la pérennité d'une présence humaine sur ce site depuis le Haut Empire jusqu'au Moyen Age est attestée, la question de la continuité de cette occupation est posée tout comme la nature exacte de cette occupation.

Didier Vignaud

Premier Âge du Fer,
Deuxième Âge du Fer

SANGUINET

Le Lac

En 2002, nous avons entrepris la prospection du lit de la rivière antique entre les sites de Put-blanc (Premier Âge du Fer) et l'habitat fortifié de l'Estey du large (Deuxième Âge du Fer). A mi-chemin entre les deux sites, nous avons découvert les vestiges d'un habitat (la Forêt I), contemporain de l'espace archéologique de Put Blanc.

L'année 2003 a été consacrée en partie à la poursuite de cette prospection en direction du site de l'Estey du large. Deux nouveaux habitats ont été repérés et partiellement relevés. C'est au cours de cette campagne que les pirogues n°5 et n°20 ont été extraites et transportées à Grenoble pour un traitement de conservation.

La campagne de 2004 a été consacrée à la poursuite de ce travail de prospection et à la poursuite de l'étude des trente pirogues découvertes sous les eaux du lac de Sanguinet.

■ *Étude de la pirogue n°8*

Le travail sur la pirogue n°8, entamé en 2003 mais qui n'avait pu être terminé, a été mené à son terme. Cette pirogue a été extraite pour une étude typologique sur notre chantier subaquatique. Après étude elle a été ramenée sur son emplacement d'origine.

■ *Prospection et étude du paléoenvironnement*

C'est en 2002 qu'a été installé l'axe de prospection reliant Put Blanc à l'Estey du large. Lors de cette campagne, l'habitat de la Forêt I a été découvert et relevé. Au cours de la campagne 2003, nous avons mis en place plus au nord, un cordeau de même orientation (globalement ouest-est).

L'axe principal et le cordeau nord déterminent une bande de terrain de quarante à quatre-vingt mètres de large s'étendant d'ouest en est sur la rive gauche du lit sublacustre de la Gourgue. La prospection réalisée lors de la campagne 2004 nous a permis de tester une technique de prospection adaptée à la vaste superficie qui avait été délimitée en 2003 représentant près de deux hectares.

Nous avons pu mettre en évidence, à coté d'une vaste zone forestière, où subsistent de nombreuses souches en place et une grande abondance de bois couchés, des espaces présentant un sol actuel très fluide et qui peuvent correspondre à des sols anciennement marécageux.

Les échantillons de pieux prélevés sur les divers espaces d'habitat, permettront, après analyses du ^{14}C, de fournir une chronologie de ces installations humaines. Notre objectif est en effet de préciser la date de la migration qui a amené les hommes de Put Blanc vers l'amont pour y aménager l'enceinte palissadée de l'Estey du large.

Les tessons de céramique découverts durant les campagnes de prospection de 2002 à 2004 sont également des indicateurs intéressants quant à la datation des habitats proches (la Forêt I, la Forêt II et la Forêt III) (cf. fig.).

■ *Étude topographique*

Le report des profondeurs et le nouveau tracé des courbes isobathymétriques nous ont permis de tracer une nouvelle topographie sous-lacustre. Ainsi, trois petits affluents se jetant dans le lit principal de la rivière, à l'ouest des sites de Put Blanc ont pu être cartographiés.

De même, profitant de l'expérience des mesures de profondeur effectuées à l'ouest du lac, nous avons procédé à des mesures systématiques de profondeur pendant nos déplacements en bateau, de la rive est du lac, jusqu'à nos sites de travail. Cela nous a conduit à réaliser une vingtaine de profils continus.

Lors de ces mesures bathymétriques à l'écho-sondeur, quelques obstacles ont été mis en évidence par des "pics" ponctuels correspondant à des accidents du relief. Un seul de ce pics a été examiné en plongée, il s'agissait de deux troncs de taille importante. La campagne de 2005 devrait permettre de "visiter" toutes les anomalies relevées (cf. fig.).

Bernard Maurin

Sanguinet - Le Lac - Ci-dessous : Mobiliers céramiques.
Ci-contre: Cartographie de la vallée de la Gourgue et implantation des sites archéologiques.

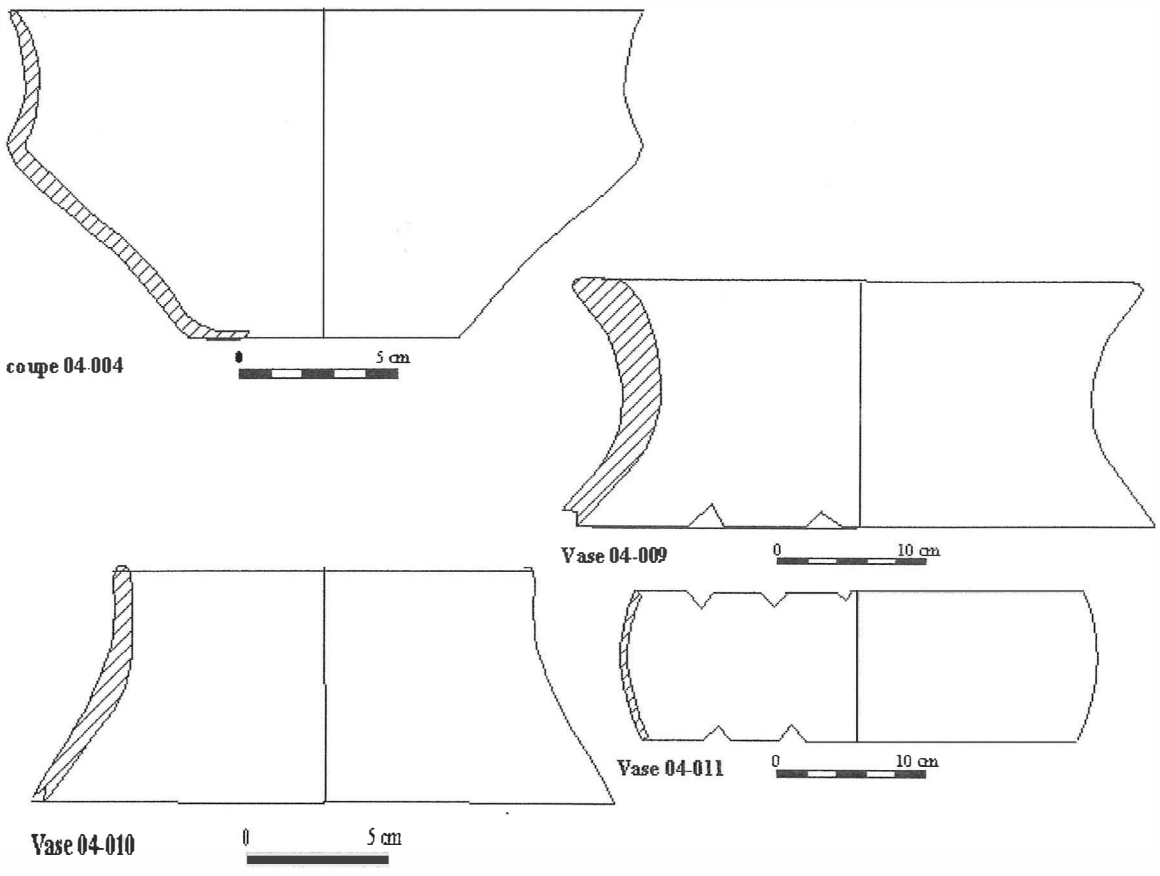

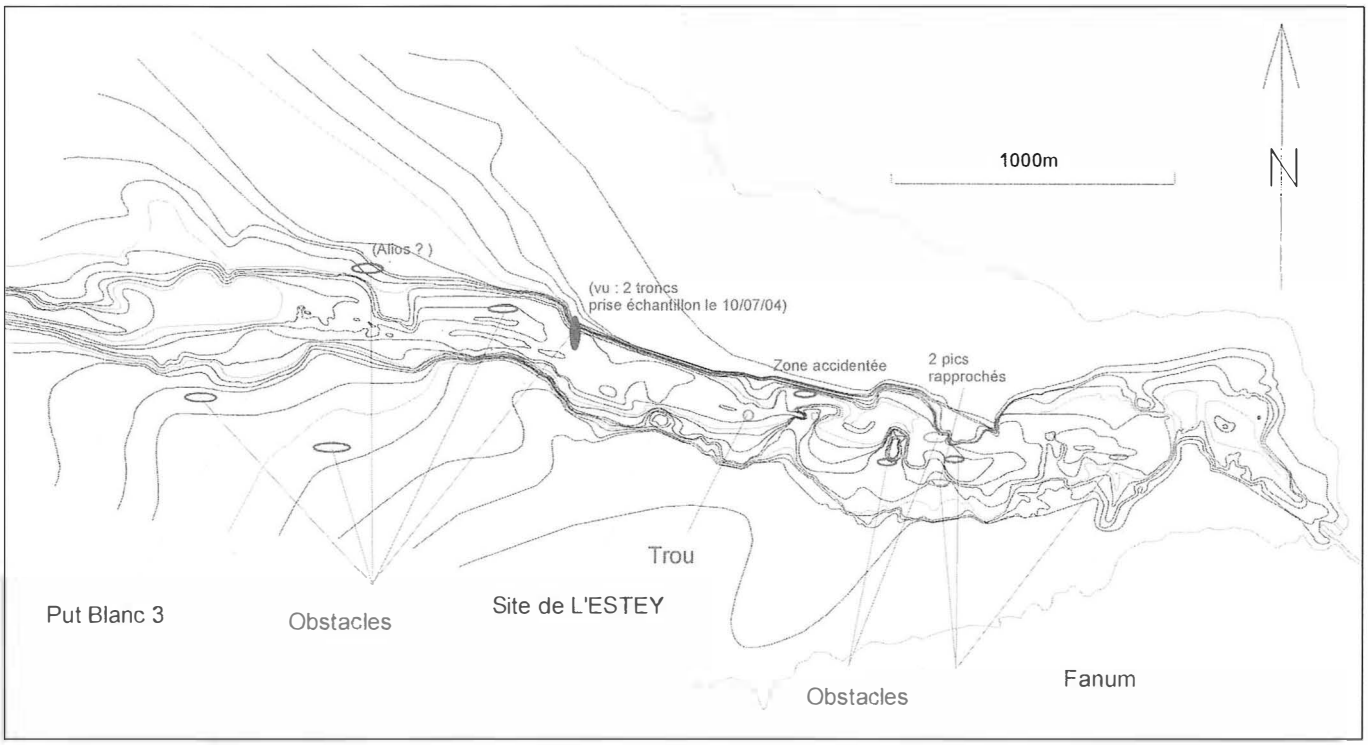

TERCIS

Rue de Palisse, Allée de Lartigue

Âge du Bronze, Deuxième
Âge du Fer, Moderne

La commune de Tercis est largement connue dans le domaine archéologique grâce aux très nombreux sites présents sur son territoire. De ce fait, la création d'un lotissement sur un terrain de plus de 3 ha situé à l'ouest de l'église actuelle a entraîné la prescription d'une opération de diagnostic par le service régional de l'archéologie d'Aquitaine.

Ce diagnostic s'est déroulé du 2 au 5 novembre 2004, sous la forme de vingt tranchées également réparties sur toute la surface du projet.

Du matériel archéologique, très majoritairement des tessons de céramique pouvant être répartis en deux lots principaux, l'un attribuable à la fin de l'Age du Fer/tout début de l'Antiquité, l'autre à la période moderne/ contemporaine, a été rencontré dans la majorité d'entre elles. S'y ajoutent quelques témoignages de la phase moyenne de l'Age du Bronze. L'absence de tout vestige paléolithique n'est peut-être qu'apparente car la séquence sédimentaire sableuse qui, sur la commune, a livré de tels vestiges n'a été entièrement explorée que dans une minorité de tranchées. En effet, la couverture sableuse atteint ici des épaisseurs particulièrement fortes (de 1,4 m jusqu'à plus de 3,5 m), à la différence de ce qui a été observé ailleurs, en particulier sur les coteaux bordant l'Adour, où celle-ci ne dépasse 1,5 m de puissance que très ponctuellement (Thibault, 1970 ; Normand, 1987). Cela traduit une paléo-topographie sensiblement plus accentuée qu'actuellement avec probablement des acteurs dépositionnels assez complexes.

La densité du matériel découvert est très variable et souvent très faible. Surtout, il est légitime de penser qu'il est en partie en position secondaire. En particulier, dans la tranchée 17, là où le nombre de vestiges du premier lot est de loin le plus important, ceux-ci sont associés, sur une épaisseur de plus de 0,7 m, à des cailloutis probablement mis en place par ruissellement.

L'interprétation de ces découvertes est à rapprocher de ce qui a été fouillé en 1988 à Hastingues (Riuné-Lacabe et Tison, 1990), à savoir des vestiges précaires en relation avec des occupations temporaires sans doute liées à des pratiques pastorales. Toutefois, la présence à Tercis, à peu de distance, d'un important site fortifié contemporain ("camp" du Vignès) a certainement joué un rôle dans la fréquentation du site diagnostiqué.

Christian Normand

- NORMAND C., 1987. Le gisement paléolithique de plein air du Vignès à Tercis (Landes). *Bull. Soc. Anthropologie du Sud-Ouest*, XXII, 2, p. 71-80.
- RIUNÉ-LACABE S. et TISON S., 1990. De l'Âge du fer au Ier siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastingues (Landes). *Aquitania*, VIII, p. 187-228.
- THIBAULT Cl., 1970. Tercis. *In : Recherches sur les terrains quaternaires du Bassin de l'Adour*. Thèse de Doctorat en Sciences Naturelles, Univ. Bordeaux I, p. 577-583.

URGONS

Une opération de recherches, combinant prospection pédestre et au détecteur de métaux, a été effectuée sur la commune par l'association "Amicale Détection Landes Gascogne".

Ce village, situé sur une hauteur qui domine au nord la vallée du Bat et au sud la vallée du Gabas est marquée par la présence en son centre d'une motte non loin de l'église gothique.

Trois secteurs situés en zone agricole proche du bourg (moins de 1 km) ont été prospectés.

Premier secteur : parcelle située entre la route d'accès au village par le sud et la route départementale D2 de Geaune à St Sever (au niveau du calvaire). Le terrain, surplombant les accès sud et est du village, est depuis quelques années une friche herbeuse.

La végétation n'a pas permis de localiser d'éléments mobiliers type céramiques ou poteries ni de pouvoir analyser profondément le sol, l'herbe étant relativement haute. Néanmoins les éléments métalliques extraits datés du siècle dernier (anneau en bronze, morceaux de clochettes de bétail et plomb de sac de céréales) permettent de supposer que ce terrain devait avoir vocation de prairie ou de champ. Ce que confirment les différentes pièces de monnaies trouvées : cinq pièces difficilement identifiables types "savonnettes" (double-tournois, sol ou liard) du XVII et XVIII siècle et quatre pièces du début du XXe siècle.

Deuxième secteur : parcelles situées sur la zone nord du village en contrebas de celui-ci non loin d'une ancienne fontaine (parcelle cadastrale nommée "Peyret-haut"). La zone prospectée est constituée d'une zone caillouteuse, notamment de galets de taille moyenne avec peu de végétation. Ces terrains comportaient encore récemment des vignes comme en témoignent les restes de sarments encore en place.

La prospection de ces parcelles a permis de mettre à jour une grande quantité de déchets métalliques cuivreux et ferreux principalement utilisés pour le tuteurage de la vigne. Quelques débris de poterie du siècle dernier type pots à confit et quelques fragments de tuiles et briques de constructions récentes (moins de deux siècles) ont été relevés sur place.

La recherche électromagnétique nous a permis d'extraire une soixantaine d'objets métalliques dont une vingtaine de pièces corrodées difficilement identifiables (idem première zone) des XVIIe et XVIIIe siècles, cinq plombs de sac (céréales et engrais), deux pièces d'époque Louis XVI, quatre pièces Napoléon III (10 cts), six pièces du début du XXe siècle, deux médailles religieuses, un dé à coudre en bronze et une pièce en billon d'époque indéterminée. Un objet insolite en bronze "tête d'animal sur boucle" a été extrait d'une parcelle adjacente (A045), celui-ci n'a pas encore été identifié à ce jour.

Au vu des objets extraits, on peut aisément supposer que ces terres étaient utilisées comme terres agricoles proches du village (jardins ou champs de proximité). Aucun signe d'habitat ancien (soubassements ou accumulation de matériaux de construction) n'a pu être observé sur cette zone, la forte pente et l'orientation plein nord étant de toutes façons peu propice à un établissement. On peut observer, à quelques dizaines de mètres du début des habitations, des fossés faisant office de chemins, peut être d'anciennes douves, qui mènent à une ancienne fontaine.

Troisième secteur : parcelles en pente vers le nord-est situées entre les premières habitations du village et les chemins ruraux du lavoir et de Bachen, contournant le bourg par l'est pour rejoindre la route de Geaune. Un ancien lavoir subsiste dans la partie inférieure de la parcelle A397. La zone prospectée est constituée de champs de maïs. L'observation en surface d'éléments mobiliers n'était pas aisée du fait de l'écrasement du maïs, mais par endroit quelques moellons et tuiles d'époques plutôt récentes était repérables, tout à fait compatibles pour ce qui est de l'époque avec les objets métalliques trouvés sur cette zone.

La prospection aux détecteurs de métaux nous a permis d'extraire une quarantaine d'objets métalliques dont vingt-trois pièces corrodées des XVIIe et XVIIIe siècles, deux plombs de sac (céréales ou engrais), deux pièces d'époque Louis XVI, six pièces de Napoléon III, deux pièces du début du XXe siècle, deux boutons d'uniforme, trois projectiles en plomb et une pièce hexagonale non identifiable.

Une grande majorité de ces objets métalliques a été trouvée non loin du lavoir.

En conclusion, nous pouvons constater qu'aucun objet antérieur au XVe siècle n'a été mis au jour sur les parcelles prospectées, peu d'éléments mobiliers de types céramiques ou poteries ont été observés. Les objets récoltés sont d'époque contemporaine à moderne et leur dispersion spatiale s'organise surtout autour des lieux particuliers de vie de ces temps-là c'est à dire le lavoir, la fontaine ou encore les champs agricoles proche du village (jardin et vignes).

André Vasquez, Marc Houzé,
Pascal Markovic, Louis Dandrau

AQUITAINE

LANDES

Opération communale et intercommunale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

N. Nat.					P.	N°
24503	AUDON/GOUTS/TARTAS	GAY Clément	BEN	PRD	122	101

Protohistoire, Gallo-romain
Moyen Âge

AUDON/GOUTS/TARTAS

Évolution et dynamique du peuplement humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze, de la Protohistoire à nos jours

Notre étude se situe dans le sud du département des Landes, sur les communes de Gouts, Tartas et Audon.

Cette opération de prospection inventaire s'inscrit en aval de découvertes fortuites, sondages et prospections effectués sur le secteur depuis le XIXe siècle.

Ceux-ci montrent que ce territoire est marqué dans l'Antiquité par une voie et une implantation humaine à hauteur du bourg de Gouts, et au Moyen Age par la présence d'une vicomté puissante, celle de Tartas.

A partir de ces fondements, le but que nous nous sommes fixés à long terme est de fournir une historiographie complète du territoire dans une optique diachronique et ainsi de comprendre les évolutions de l'organisation du peuplement de la confluence Adour-Midouze.

Pour cette première année, nous avons vérifié les sites déjà connus et élargi la zone des recherches en partant du bourg de Gouts. Les prospections se sont orientées ensuite vers la voie mise en évidence par les sondages réalisés en 1976 par B. Watier et G. Bareyt afin de comprendre sa relation avec le site de Gouts et de repérer si elle avait généré des installations tout son long.

La découverte à l'ouest de Souprosse d'une concentration importante de silex, essentiellement des déchets de taille, d'attribution chrono-culturelle difficile, pourrait témoigner d'une implantation protohistorique (cf. fig.). La probable occupation du territoire dès la fin de l'Age du Fer est avérée par le camp d'Audon qui possède une architecture similaire aux fortifications protohistoriques du Béarn. Cette structure, si elle s'avère bien de cette période, pourrait prouver l'existence dès cette époque d'un pouvoir fort.

L'occupation romaine s'organise selon les données actuelles aux environs des Ier – IIe siècles de notre ère, avec un site un peu plus ancien à l'est de l'agglomération antique de Gouts, qui date du tournant de l'ère. Au Bigné (Gouts, parcelle A390), un habitat modeste des Ier – IIe siècles de notre ère qui a pu être vérifié par sondage (cf. infra).

Deux voies, une d'orientation est-ouest (la voie Bareyt-Watier) et l'autre nord/sud (découverte en 2004), pourraient se croiser à l'emplacement de la petite agglomération antique de Gouts. Cette seconde voie permettrait de la relier à l'Adour.

Comme il est de coutume, le passage de l'Antiquité au Moyen Age s'accompagne d'un hiatus. La zone n'était pas déserte au Haut Moyen Age, comme en atteste la présence sur le Gliziaou et au nord de l'actuelle église de Gouts de témoins probablement mérovingiens.

Pour le Bas Moyen Age, on sait que Gouts est un pôle localement important dans l'organisation administrative et fiscale dès le XIe siècle. Mais en 1273, il semble que la "polarité" se soit déplacée vers Souprosse.

Bien que les sources demeurent muettes à ce sujet, il faut évoquer le développement de Tartas en tant que siège de vicomté dès le XIe siècle. Il est certain que la proximité d'un tel centre urbain a eu des effets sur l'évolution du peuplement rural alentour.

Clément Gay,
avec la collaboration de Laurent Callegarin,
Anne Guédon, François Mazières,
Gwénaël Mercé, Géraud Pujol et Didier Vignaud

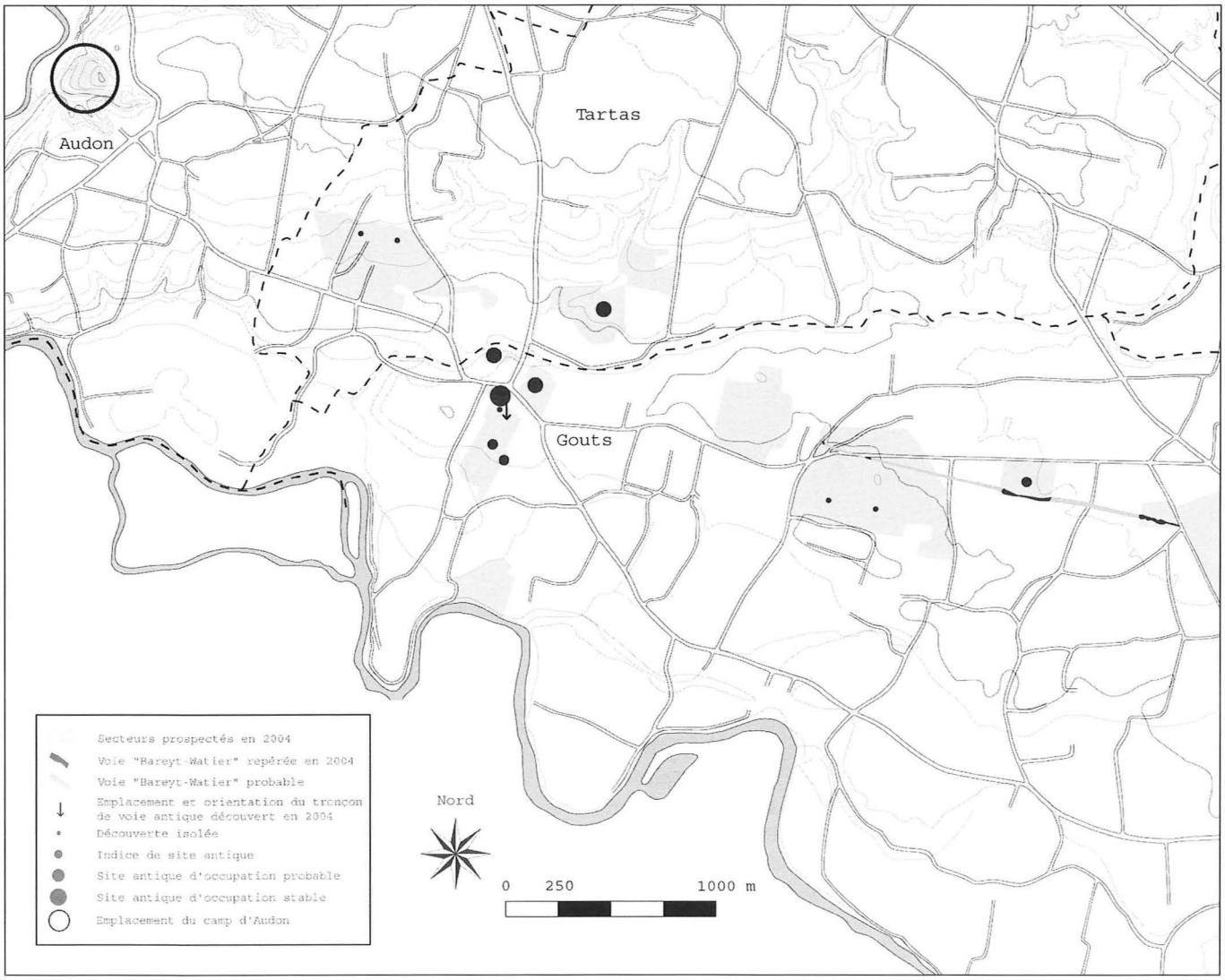

Répartition des vestiges protohistoriques et antiques repérés sur les communes de Gouts, Tartas et Audon en 2004. - C. Gay.

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

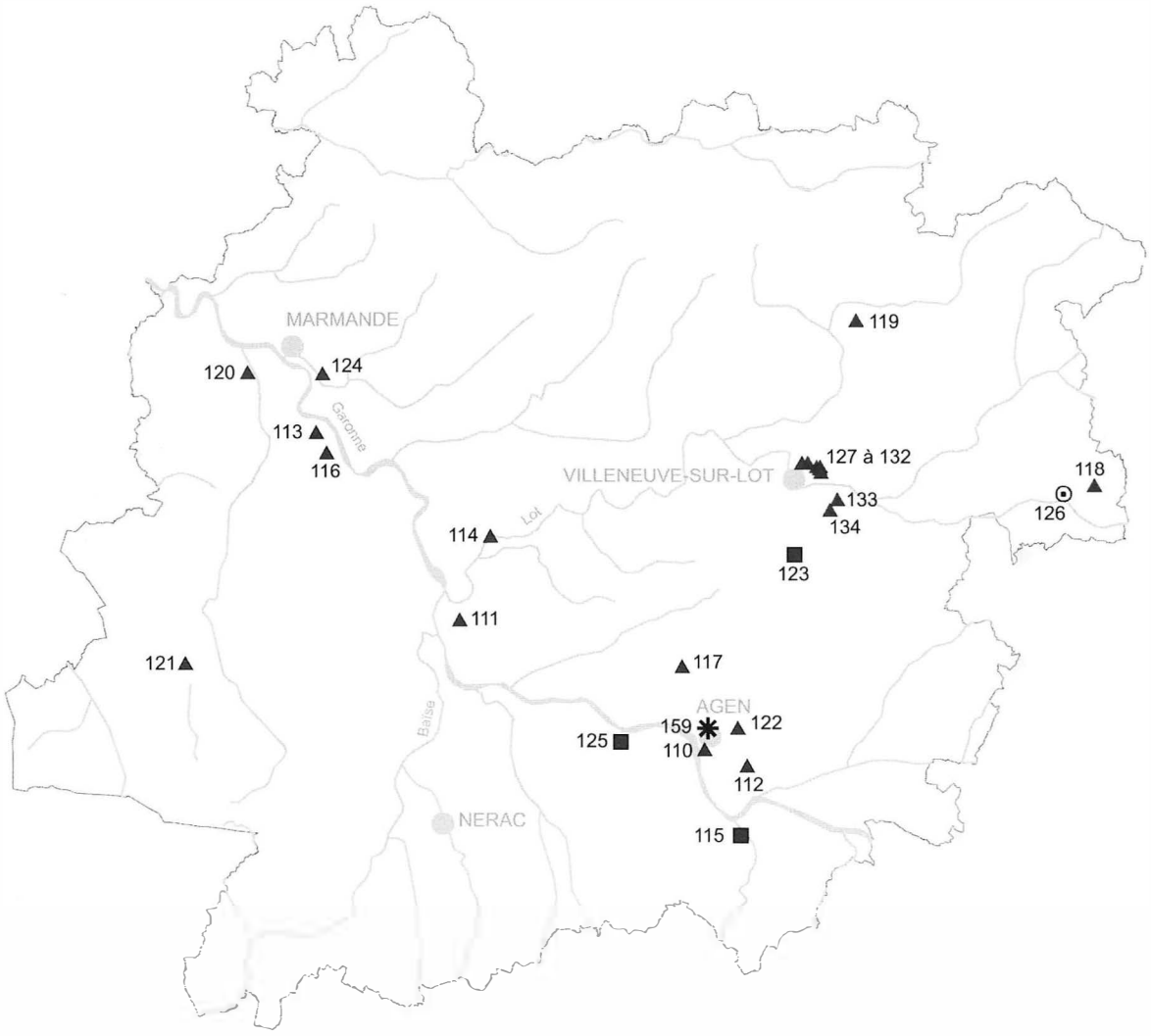

▲ diagnostics / sondages

■ fouilles préventives

⊡ fouilles programmées

⊙ prospections / relevés
analyses / études documentaires

✱ P.C.R.

N

0 20 40 Kilomètres

N. Nat.					P.	N°
24249	AGEN, Lycée J.-B. de Baudre	JACQUES Philippe	BEN	OPD	126	110
24237	AIGUILLON, Plaine de la Cibadère	AUGRY Stéphane	INRAP	OPD	129	111
24296	BOE , Bory - Bordeneuve de Bory	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	129	112
24250	CAUMONT-SUR-GARONNE, Ancienne Ville	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	130	113
24484	CLAIRAC, 5-6 impasse du Clocher	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	130	114
24488	LAYRAC, Lotissement Beausoleil	FOURNIER Francis	BEN	SU	131	115
24598	LE MAS-D'AGENAIS, Bel Air	ABAZ Bernard	BEN	SD	133	116
24300	MADAILLAN, Doulougnac	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	132	117
24490	MASQUIERES, Lanauze	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	135	118
24495	MONFLANQUIN, Le Bourg	COUTURES Philippe	MCC	OPD	138	119
24486	MONTPOUILLAN, Le Choix, Les Bartotes	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	140	120
24235	POMPOGNE, Hôtel de Ville	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	141	121
24485	PONT-DU-CASSE, Au Gers	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	141	122
24493	SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA, Portely	DETRAIN Luc	INRAP	FP	142	123
24236	SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL, Ladan	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	142	124
24492	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Goulard	JACQUES Philippe	BEN	SU	143	125
24496	TOURNON-D'AGENAIS, Le Bourg	MARIN Agnès	EP	PRT	145	126
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin d'Anglade	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	147	127
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Avenue de Lattre-de-Tassigny	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	153	128
24467	VILLENEUVE-SUR-LOT, La Rouquette	CHABRIÉ Christophe	BEN	SD	150	129
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, La Dardenne	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	148	130
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Rouquette Ouest	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	152	131
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Las Treilles-Bas	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	150	132
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Barbes Est et Ouest	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	148	133
24285	VILLENEUVE-SUR-LOT, Frontignac-Sud	RIMÉ Marc	INRAP	OPD	149	134

Gallo-romain

AGEN

Lycée de Baudre

Circonstances de l'intervention

Depuis le début des années 1990 un vaste chantier de réhabilitation des bâtiments du Lycée de Baudre a été lancé par la région Aquitaine. La dernière phase de cette restructuration concerne tout le secteur industriel avec notamment la construction d'un nouveau bâtiment qui fait la liaison entre la partie technique et les salles d'enseignement général. L'intervention concerne donc le diagnostic archéologique précédant l'implantation de ce nouveau bâtiment.

■ *Contexte historique et archéologique*

Le site du lycée J.-B. de Baudre est localisé au sud/ouest de la ville d'Agen. Ce secteur se trouvait au Moyen Age en dehors de la dernière enceinte urbaine et portait le nom de faubourg de la Porte-neuve.

Il faut attendre le XVIIe siècle pour que l'urbanisation de ce quartier débute. Elle commence par la construction du Grand Séminaire en 1684. C'est en 1924 que ce bâtiment entreprend sa nouvelle carrière dans l'enseignement public avec le transfert dans ces locaux de l'École Pratique de Commerce et d'Industrie, qui au début des années quatre-vingt-dix prend le nom de Lycée Jean-Baptiste de Baudre.

L'édification du grand séminaire est à l'origine des premières découvertes, notamment une voie et des fondements de maisons, mais également de nombreuses «médailles», un aigle en calcaire et un autel en marbre avec dédicace à la Tutelle.

Plus près de nous en 1958, lors de la construction d'un bâtiment pour salles de classe au sud-est de l'ancien séminaire une mosaïque polychrome, datable du Ve ou VIe siècle de notre ère, a été découverte à environ 1 m de profondeur. Lors de l'édification du gymnase, fin 1959-début 1960, M. A. Jerebzoff. a découvert les restes d'un bâtiment antique avec, bloqués contre un mur, cinq amphores intactes (Dressel 7/11, Dressel 20, Gauloise 2). Tous ces éléments semblent indiquer la présence d'entrepôts dans ce secteur au Ier siècle de notre ère.

■ *Objectifs et méthode*

En fonction des éléments connus sur l'emprise du lycée et des sites périphériques, plusieurs orientations ont été données à la problématique du diagnostic :

— déterminer la chronologie de la première occupation antique du site ;

— connaître l'extension de la zone portuaire dans ce secteur ;

— confirmer le changement de destination du site au second siècle ;

— préciser l'environnement de la mosaïque du Bas Empire découverte en 1958 ;

— préciser la limite de l'urbanisation du sud/ouest de la ville antique ;

— confirmer l'absence d'occupation entre l'antiquité et le XVIIe siècle.

L'emprise du futur bâtiment a été quadrillée par cinq tranchées linéaires se recoupant à angle droit. Nous avons suivi la partie sommitale des niveaux antiques et lorsque la densité des vestiges le permettait nous sommes descendus jusqu'au terrain stérile, ceci permettant au moins un point de stratigraphie complète par tranchée.

Résultats des sondages

■ *Occupation contemporaine*

Cette période d'occupation est caractérisée par un remblai en plusieurs phases de l'ensemble de la parcelle, d'une hauteur variant de 0,40 m au nord à 0,90 m au sud.

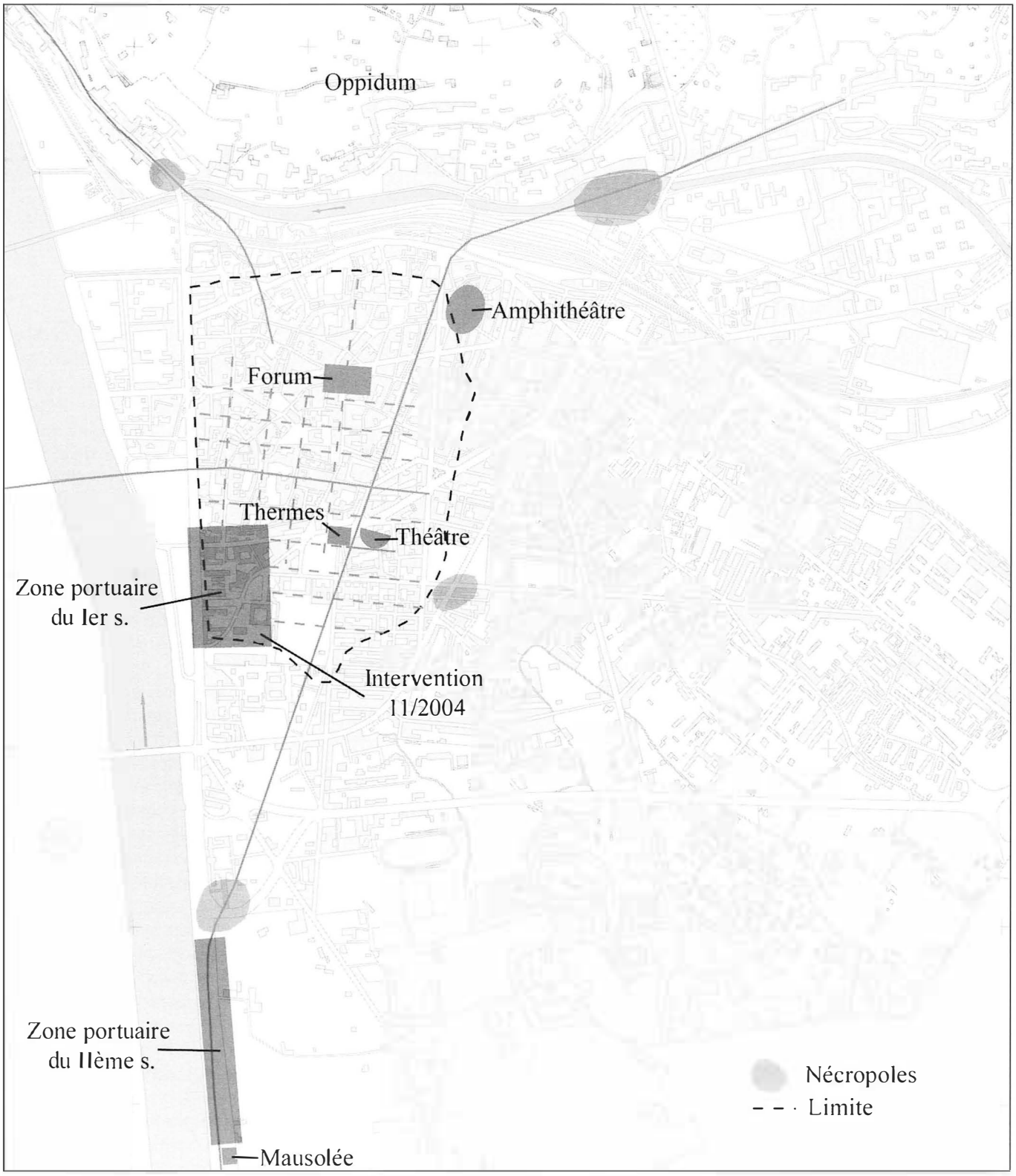

Agen - Lycée J.-B. de Baudre. Plan antique de la ville.

Cette stratification est très rapide. Ce remblai a vraisemblablement précédé de très peu la construction des anciens ateliers de mécanique générale qui ont vu le jour à cet emplacement entre les deux guerres mondiales. La chronologie du mobilier est à placer dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle et le début du siècle suivant.

■ *Occupation*

Cette phase a également été décelée sur tout le site, elle est bien sûr à rattacher à la construction et à la vie du grand séminaire du XVIIe au XIXe siècle. On trouve ici une seule et unique couche, d'une épaisseur moyenne de 0,60 m reposant directement sur les niveaux antiques.

■ *Occupation gallo-romaine*

L'organisation du site à cette époque est assez simple. Sur la partie nord on trouve sur 0,50 m d'épaisseur une succession de couches et de sols couvrant tout le Ier siècle. Dans la partie centrale et à l'est sont localisés deux bâtiments matérialisant un seul état de construction. Le sud est totalement vierge de vestige, matérialisant ainsi la fin de l'urbanisation de la ville.

La tranchée située à l'est a livré un ensemble de structures formant un alignement. Elles semblent définir l'emprise ouest d'un bâtiment à élévation en bois possédant un décalage de quelques degrés par rapport à l'axe nord/sud. Il mesure dans sa partie ouest six mètres de long, le mur nord s'engage dans la berme de la tranchée, en revanche il ne semble pas y avoir de fermeture au sud. Ce bâtiment semble donc s'apparenter à un grand hangar fermé sur trois côtés et entièrement ouvert au sud. Il est entouré par une stratification d'au moins deux sols de galets. Ce bâtiment est implanté directement sur le premier niveau d'occupation augustéen, même constatation pour le premier niveau de circulation qui recouvre également la première couche. Ainsi un Dupondius d'Agrippa et Auguste (20-10 avant J.-C.) a été trouvé dans le mur ouest. Sous le premier sol, c'est un as de Celse (14 avant J.-C.) qui a été mis au jour. Il semble donc que ce bâtiment ait été édifié très tôt pendant, ou à la fin, du règne d'Auguste. Le mobilier issu du dernier sol de circulation comporte des formes de sigillées montanaises de type Drag. 29b et Drag. 37 ce qui fixe la fin d'activité de cet ensemble à la fin du Ier siècle de notre ère.

Plus au sud un second bâtiment a été dégagé, mesurant 4,50 m (côté dégagé) il est orienté nord/sud. Il est lui aussi caractérisé par, au moins, trois alignements de pierres calcaires de module équivalant formant deux angles. Un de ces derniers est constitué d'un gros bloc de calcaire plat pouvant servir de base à un poteau. Il est entouré d'un seul sol de galets. La chronologie de cette construction s'apparente à celle du bâtiment 1. Sous le sol nous avons découvert un quadrans d'Auguste (15/10 avant J.-C.) alors que la couche recouvrant le sol a livré un mélange de mobilier dont les éléments les plus récents sont datables de la fin du Ier siècle.

Le mobilier présent dans les différents niveaux est assez diversifié. Comme habituellement à Agen la sigillée provient pour l'essentiel de l'officine de Montans, avec des estampilles des potiers *Vicarius* et *Secundus*.

Une grande quantité de tessons d'amphores a été découverte, les niveaux les plus anciens ont livré des Pascual I, nous avons également une forme précoce de Dressel 20, ainsi que les classiques Dressel 2/4 et Rhodiennes tardives. Nous avons pu identifier un fragment de panse d'amphore à alun provenant des îles Lipari ; c'est le troisième fragment découvert à Agen.

Une dizaine de fragments de panse de dolia ont également été retrouvés ; c'est un mobilier assez peu représenté à Agen. Cette petite concentration est peut-être le témoignage de la présence à proximité d'une aire de stockage.

Conclusion

La stratigraphie du site et les structures rencontrées révèlent une urbanisation assez lâche. Ainsi, seul les deux tiers nord de la parcelle sondée offre une occupation antique avec une stratification maximum au nord de 0,50 m et au sud d'à peine 0,20 m. Ces observations viennent confirmer l'hypothèse de la position de la limite sud de la ville antique dans ce secteur ; c'est effectivement la première fois que nous avons l'occasion de voir la fin de l'urbanisation.

L'occupation commence timidement au début du règne d'Auguste, les premiers niveaux appartenant à cette phase n'ont pas livré beaucoup de mobilier céramologique mais un monnayage assez caractéristique. Le site se structure à partir de la fin du règne d'Auguste, avec l'implantation des bâtiments 1 et 2, comme dans de nombreux secteurs périphériques de la ville. La stratification est assez simple avec une succession de couches et de sols de galets qui pour ces derniers occupent la majeure partie du site dans le courant de la deuxième moitié du Ier siècle de notre ère. Ils entourent deux bâtiments caractérisés par des soubassements en pierres sèches avec élévation en bois, les sols intérieurs peu discernables étaient sans doute en terre, la quasi absence de tuiles sur le site permet d'envisager la présence de toitures en matériau léger. Ces structures sont comparables aux entrepôts découverts plus au sud à Lespinasse en 1985 et au rond point St Jacques en 1998. Le mobilier mis au jour provient presque exclusivement des niveaux de circulation à la périphérie des bâtiments.

La destination de ces structures n'est pas définitivement établie, toutefois leur architecture ainsi que leur positionnement incitent sérieusement à les apparenter à des entrepôts et donc plus largement à les lier à la zone portuaire fluviale qui semble caractériser une grande partie de l'urbanisation de la frange ouest de la ville antique.

Nous pouvons donc maintenant encore élargir un peu plus le secteur portuaire par rapport aux premières observations. Ces données viennent renforcer un peu plus

le rôle d'Agen en tant que comptoir commercial important à la croisée de plusieurs voies terrestres majeures. Plus largement, avec les découvertes réalisées à Bordeaux ces dernières années, l'importance supposée de l'axe commercial fluvial garonnais se concrétise très nettement

Ce secteur a été complètement abandonné à la fin du Ier siècle, cela confirme les observations effectuées sous le gymnase en 1959. En revanche nous pensions que la désaffection de ces installations étaient consécutives à l'extension des quartiers d'habitation, hors ici aucune occupation ne vient succéder à cette phase ce qui remet en question cette première hypothèse. C'est donc sous les Flaviens que le port est transféré un kilomètre plus au sud, mais pourquoi a-t-on placé ces installations aussi loin ? Il semble que ce soit un événement naturel qui ait motivé ce transfert. Au début de l'époque antique la Garonne coule au pied de la ville alors qu'actuellement ce secteur est occupé par l'esplanade du Gravier qui s'est formée à la suite d'une déviation du lit du fleuve vers l'ouest. A ce jour le début de ce phénomène n'était pas daté, mais aujourd'hui on peut raisonnablement envisager qu'il est à l'origine du transfert de la zone portuaire largement au sud de l'agglomération gallo-romaine à la fin du Ier siècle de notre ère.

En revanche l'absence d'occupation attribuable au Bas Empire n'aura pas permis d'apporter de complément d'information sur l'environnement de la mosaïque découverte en 1958.

Philippe Jacques

Protohistoire

AIGUILLON

Plaine de la Cibadère

Ce diagnostic avait pour but de vérifier la présence de vestiges archéologiques dans un secteur situé en périphérie de la ville d'Aiguillon, non loin des fours de potiers gaulois du site de La Gravisse. Trente et un sondages de vingt mètres de long ont été réalisés à la pelle mécanique sur les 3,16 hectares destinés à devenir une zone d'activités concertées.

Ce sont des horizons d'alluvions argilo-limoneux très homogènes qui ont été rencontrés sur l'ensemble des parcelles. Le terrain étudié s'est avéré vierge d'occupation, aucune structure ou indice n'a été décelé.

Stéphane Augry

BOÉ

Bory - Bordeneuve de Bory

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 3 août 2004.

Le projet prend place sur un terrain d'une surface de 9557 m². Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise des futurs bâtiments, dont les emplacements ne sont pas connus, ont été réalisés en limite de lots. Le conducteur de ce projet est la mairie de Boé. Dix sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— couche 1 : terre végétale de type prairie composée d'un limon argileux brun. Quelques rares fragments de tuiles contemporaines ;

— couche 2 : limon argileux brun clair présentant une oxydation diffuse de nodules ferro-manganiques ;

— couche 3 : argile limoneuse beige à orangée présentant une forte oxydation ferro-manganiques sous forme de nodules.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

CAUMONT-SUR-GARONNE

Ancienne Ville

Dans le cadre d'un projet de construction d'une piscine privée, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 12 octobre 2004. L'opération portait sur une surface de 32 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est M. Merlet, propriétaire.Le terrain objet de l'étude est considéré sensible pour les périodes médiévale et moderne. Le projet se situe à proximité immédiate de l'ancienne ville de Caumont, entièrement rasée en 1623, suite aux campagnes militaires de Louis XIII contre les places fortes protestantes, par le Duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne.Un sondage a été réalisé sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques, du plus récent au plus ancien sont les suivants :

— terre végétale de type prairie composée d'un limon sableux compacté brun, avec des inclusions de rares galets, de fragments de tuiles modernes et de petites pierres calcaires ;

— limon sableux légèrement argileux brun foncé, présentant de denses précipitations d'oxydes ferro-manganiques sous forme de nodules. Le tout est très induré ;

— sable argileux brun. Niveau induré présentant des imprégnations diffuses d'oxydes ferro-manganiques.

Aucun vestige ni structure archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

CLAIRAC

Moyen Âge

5-6, impasse du Clocher

Dans le cadre d'un projet de construction d'une piscine privée (parcelle 417 de la section AB du cadastre), une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 2 février 2004. L'opération portait sur une surface de 50 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est Mme Boutry, propriétaire.

Le terrain objet de l'étude est considéré sensible pour la période médiévale. Le projet se situe dans ou à proximité immédiate de l'église et de l'ancienne abbaye bénédictine de Clairac, fondées au XIIe siècle.

La seule mention que nous ayons sur des découvertes archéologique de cette période, aux alentours de ces bâtiments, est issue du Fonds Tholin, Archives Départementales du Lot-et-Garonne 15J13, 1895b, p.448. Il y est dit : "Dans le jardin de l'ancienne abbaye, on a noté la présence de sarcophages, dont l'un renfermait une agrafe de bronze".

Un contexte de nécropole est donc envisageable.

Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Le creusement du premier sondage se situe dans l'angle sud-ouest du projet de la future piscine. Il mesure trois mètres de long et a été stoppé à deux mètres de profondeur. Cette mesure correspondant à la profondeur maximale du projet (grand bain de la piscine).

La première couche rencontrée est une terre à jardin constituée d'une argile limoneuse brun foncé, avec quelques inclusions de graves et graviers et de rares fragments de tuiles et de briques.

Sous ce premier niveau, on observe un remblai, issu de démolition, composé d'un grand nombre de blocs calcaires, de petites dimensions et non équarris, de mortier, de fragments de briques et tuiles dans une matrice brune argilo-sableuse. Ce niveau contient également un nombre assez important de restes humains ne présentant aucune caractéristique de connexion.

Ce remblai est sans doute issu de la démolition d'une grande partie de l'ancien bâti du cloître. En effet, l'étude du parement du mur sud de l'église Saint-Pierre-es-Liens présente des traces d'arrachements espacées régulièrement (quatre mètres). Ces arrachements verticaux correspondent assurément aux vestiges des départs d'arcs de la galerie déambulatoire d'un ancien cloître. Le cloître actuel de l'abbaye de Clairac, entièrement remanié, peut-être même pas à son emplacement d'origine, n'occupe plus que le côté ouest et une petite partie du côté sud. Le cloître d'origine devait offrir un déambulatoire à quatre côtés délimitant une cour intérieure. Le déblai issu de la démolition de ce cloître original a servi à créer le glacis de la parcelle 417.

Sous cet épais remblai de démolition, apparaît une argile brun roux incluant quelques micros charbons de bois et quelques pierres calcaires non équarries de petites tailles. C'est dans cette couche qu'on été creusées des fosses sépulcrales. Sur les trois mètres de la tranchée, la première sépulture a été découverte à 1,50 mètre de profondeur, la seconde à 1,65 mètre et la troisième à 1,70 mètre. Ces trois sépultures offrent le même type de rites funéraires. Les squelettes se trouvent en décubitus dorsal, en pleine terre. Aucune trace de bois (cercueil) ou de linceul (épingles) ou autre mobilier archéologique n'y est associée. Les bras sont repliés sur le torse, au niveau de l'abdomen et les connexions sont excellentes. En revanche l'état de conservation des os est relativement mauvais.

Aucun élément datant n'a été mis à jour. Il est probable qu'il s'agisse de sépultures de religieux bénédictins. Nous nous trouvons en effet dans ce qui devait être sans doute la cour de l'ancien cloître de l'abbaye.

Le creusement du second sondage se situe dans l'angle nord-est du projet de la future piscine. Il mesure deux mètres de long et a été stoppé à 1,10 mètre de profondeur. La profondeur maximale du projet n'excédant pas ici 1 mètre (petit bain de la piscine).

Les couches repérées dans ce sondage correspondent, en tous points, à celles déjà décrites dans le premier sondage. La couche 1 y est légèrement plus épaisse et la partie basale de la couche 2 n'a pas été atteinte.

Cette opération a permis de repérer des niveaux de sépultures entre 1,50 mètre et 1,70 mètre de profondeur. Le fait que les rites funéraires de ces sépultures soient parfaitement identiques laisse supposer que ces inhumations en pleine terre ont une certaine contemporanéité. Malheureusement, aussi bien les sépultures que la couche encaissante n'ont livré du matériel archéologique, en dehors des restes humains. Il reste donc impossible, à l'heure actuelle, de dater ces sépultures.

Marc Rimé

Gallo-romain

LAYRAC

Lotissement Beausoleil

La campagne de prospection 2000 nous avait permis de découvrir les traces d'un site antique, lors de l'aménagement du lotissement de Beausoleil à Layrac, aux portes d'Agen. Il est situé sur une mi-pente, reliant un plateau dominant et une terrasse sur laquelle repose le bourg.

La présence de *tegulae*, d'*imbrices*, de céramiques communes, de sigillées décida de l'opportunité d'un sondage préventif. Celui-ci, réalisé par le service régional de l'archéologie, ne nous donna malheureusement que des empreintes de mûrs. La quasi -totalité du matériel de construction avait été récupéré dès l'époque mérovingienne pour du réemploi.

La surveillance des travaux de terrassement, sur les différents lots, confirma les données du sondage.

Dans le courant de cette année, lors d'une fouille de sauvetage, l'avant dernier lot nous révéla enfin quelques éléments plus conséquents, mais difficilement interprétables dans leur ensemble.

■ *Structures*

Le terrassement laissa apparaître, sur toute sa largeur ouest, un éboulis de mûr à une profondeur de 80 cm. Ce mûr se prolonge au-delà des limites du terrassement. En dessous de ce niveau et pratiquement sur toute la surface du terrassement, mais de façon incomplète, se trouve un niveau de sol. Il est fait de mortier épais jaunâtre avec un gravier de taille moyenne. Par endroit, sous ce niveau, un mortier de tuileau est présent. Le niveau de ce sol est en pente douce d'Ouest en Est.

Proche du mûr éboulé, nous constatons une zone d'argile rubéfiée avec un bloc de grès, rubéfié lui aussi, et un élément d'argile incurvé ayant subi une forte cuisson. Deux foyers sont à noter dont un, relativement important.

Enfin la partie sud-ouest du site est celle qui nous a livré le plus de céramique : amphore, sigillée, céramique commune, lampe à huile, constituant l'essentiel de cette zone dépotoir.

■ *Interprétation et conclusion*

Un premier état d'occupation du site semble mettre en évidence la présence d'éléments de four avec des résidus d'argile rubéfiée ayant pu servir de couverture de laboratoire ou de sole ainsi qu'un bloc de grès rubéfié aux dimensions de 35/25/15 cm : ces blocs de grès se trouvant parfois dans les fours de potiers ou de tuiliers, entre autre. Malheureusement nous n'avons aucun élément supplémentaire pour confirmer cette hypothèse.

Dans un deuxième temps et peut-être à la même période, mise en place d'un mortier de tuileau ; puis dans un troisième, d'un mortier de sol qui recouvre en partie les morceaux d'argile rubéfiée.

L'effondrement du mûr ouest sur une zone dépotoir marque une période de désaffection du site à la fin du IIe siècle.

En effet l'étude de la céramique donne une période d'occupation du milieu du Ier à la fin du IIe siècle ap. J.-C. A noter cependant, une lèvre d'amphore Dr 1A italique et de la céramique du Ier siècle ap. J.-C qui attestent d'une présence plus ancienne à proximité.

La céramique mérovingienne présente sur le site, confirme une phase de réoccupation tardive.

Ce dernier état sera celui de la récupération, pour réemploi, d'une grande partie de l'appareillage de l'ensemble du bâtiment. Jusqu'à ce jour nous n'avons pas trouvé la destination de ce matériel. Le lotissement Beausoleil ne nous a pas tout livré. La partie sud du lot n°11 est certainement très riche en informations. Le lot n°14, encore vierge, et la zone sud du lot n°13 nous en apprendront peut-être plus.

En conclusion, nous pouvons dire que ce site, par son implantation, ses dimensions, ses structures encore visibles et sa céramique, présente tous les aspects d'une *villa* traditionnelle de l'époque gallo-romaine. Nous sommes certainement là en présence de la *villa* à l'origine du vieil Aleyracum.

Francis Fournier

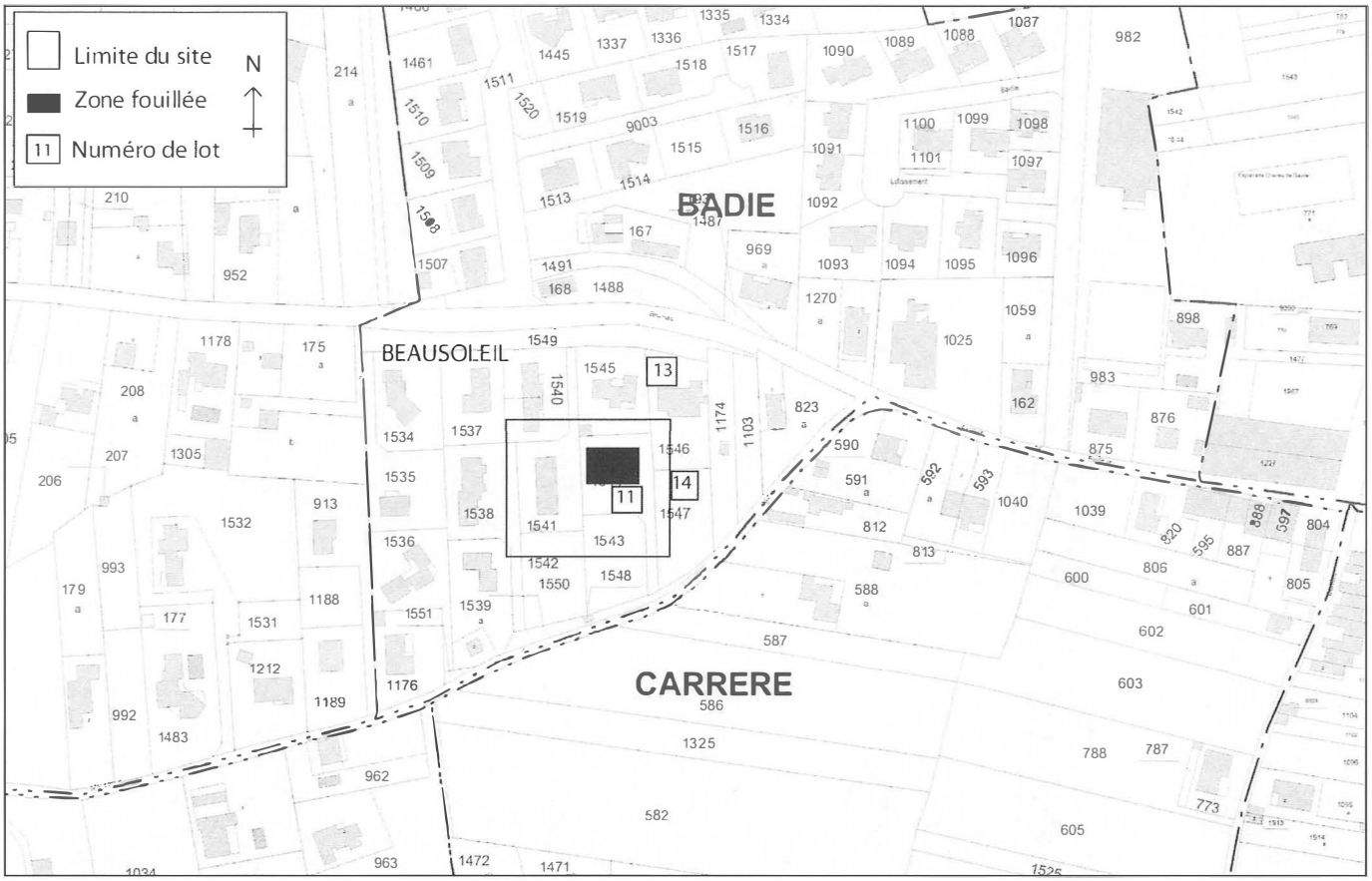

Layrac - Lotissement Beausoleil.

MADAILLAN

Doulougnac

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle, de bâtiments annexes et d'une piscine, sis au lieu-dit Doulougnac, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 20 juillet 2004. Le projet prend place sur un terrain d'une surface de 2287 m². Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise des bâtiments, ont été réalisés en dehors de l'emprise de la construction. En revanche, un sondage profond a été réalisé au niveau du futur emplacement de la piscine projetée. Le conducteur de ce projet est M. Couderc Pascal. Trois sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— couche 1 : terre végétale de type friche, anciennement cultivée (traces de labours). Limon sablo-argileux sec et compact, brun clair, contenant quelques fragments de tuiles mécaniques et de petits blocs calcaires ;

— couche 2 : limon argileux dessicaté, très sec et très compact, brun clair ;

— couche 3 : argile compacte bigarrée, brun orangé à grisâtre, présentant des imprégnations d'oxydes ferro-manganiques régulières et assez denses ;

— couche 4 : argile compacte bigarrée, brun orangé à grisâtre, présentant des imprégnations d'oxydes ferro-manganiques peu denses ;

— couche 5 : argile compacte bigarrée, brun orangé à grisâtre.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

LE MAS D'AGENAIS

Bel Air

Sur la rive gauche de la Garonne le lieu dit Bel Air se situe sur la bordure du plateau de Revenac qui domine le fleuve entre Marmande et Tonneins, en amont de Caumont sur Garonne et en aval de la commune du Mas d'Agenais. Le site antique, connu depuis le XIXe siècle, est fort réputé pour les vestiges qu'il recèle et a fait l'objet de quelques publications par A. Nicolaï à la fin du XIXe siècle et par P. Cadenat entre 1967 et 1980.

Nous avons contracté l'autorisation de sondage à la suite d'un tassement du sol sous l'appentis de Mme et M. Larrival.

Il s'agit d'une fosse quadrangulaire d'environ 1,20 m de coté creusée dans l'argile. Cette structure en creux a été baptisée fosse n°24, numérotation logique suite à celles déjà fouillées par M. Pierre Cadenat entre 1965 et 1973 et par nous-même en 1986.

Interrompu une première fois à 6,80 m, le sondage a été de nouveau stoppé en septembre 2004, suite à des pluies, à la profondeur de 8,20 m. Il se révèle que nous sommes en présence d'un véritable puits dont la profondeur a nécessité la mise en place d'un étayage. Au fur et à mesure de notre progression, nous nous rapprochons de la nappe phréatique et dès que nous subissons un orage ou une période pluvieuse, le fond de la structure est imbibé d'eau, ce qui retarde la fouille qui ne peut se réaliser dans de bonnes conditions que durant les périodes sèches.

Le remplissage est constitué d'un amalgame de terre plus ou moins argileuse riche en matière organique contenant des poches cendreuses. C'est dans ce contexte meuble que se rencontre pêle-mêle un matériel hétéroclite composé de nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, des fragments d'enduits muraux, de nombreux clous ainsi que de la faune (poissons, ossements de petits animaux mais également de suidés, d'ovicapridés et quelques restes osseux de gros animaux, bovidés ou équidés) de très nombreuses coquilles d'huîtres, de moules et de pétoncles. La présence de centaines de coquilles d'escargots terrestres est à signaler.

La céramique rencontrée est datable du Bas Empire, l'absence d'amphore et la rareté de la sigillée confirme cette datation qui peut s'affiner grâce à la présence des vases à engobe rouge orangé et ceux "à l'éponge".

La vaisselle dite commune représente 98 % de l'effectif pour seulement 2 % (trois vases) pour la sigillée.

La typologie est la suivante :

Les assiettes	10,9%	(Illustration : 45MA)
Les bassins	2,7%	(Illustration : 48MA)
Les coupes	7,5%	(Illustration : 53MA)
Les couvercles	0,7%	(Illustration : 2MA)
Les cruches	2,7%	(Illustration : 38MA)
Les œnochoés	20,4%	(Illustration : 95MA)
Les pichets	16,4%	
À anse unique		(Illustration : 56MA)
Sans anse		(Illustration : 39MA)
Les vases tripodes	5,4%	(Illustration : 52MA)
Les urnes montées à la main	14,3%	(Illustration : 55MA)
Les vases fermés	17,0%	(Illustration : 13MA)
Mortier en sigillée	0,7%	(Illustration : 100MA)

Des objets en divers matériaux se rencontrent :

— en os (tabletterie représentée par de nombreuses épingles à cheveux, un dé à jouer, un jeton, un élément de charnière, etc) ;

— en bronze (anse d'aiguière, style, divers fragments) ;

— en or (pendant d'oreille) ;

— en verre (menus morceaux de divers récipients).

La diversité des éléments retrouvés nous fait toujours penser à une "fosse poubelle" bien que nous soyons persuadés que le puits n'a certainement pas eu cette fonction à l'occasion de son creusement.

Nous souhaitons profiter de la période estivale 2005 pour enfin atteindre le fond de cette structure, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un puits à eau dont la profondeur dépasserait les dix mètres et qui donc atteindrait la nappe d'eau.

Bernard Abaz

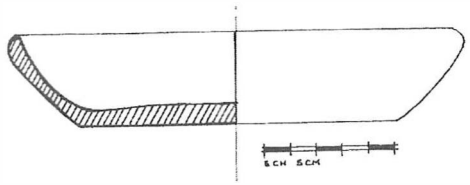

45MA

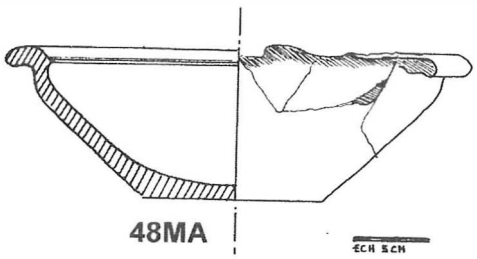

48MA

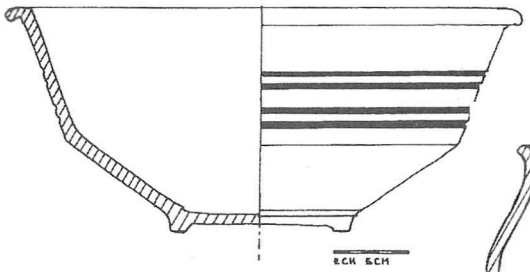

53MA

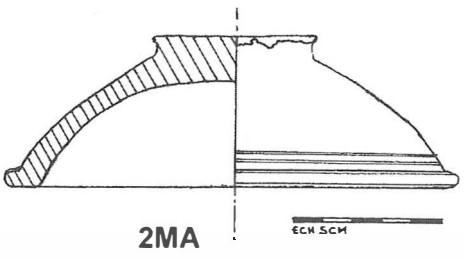

2MA

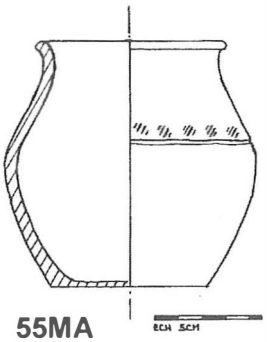

55MA

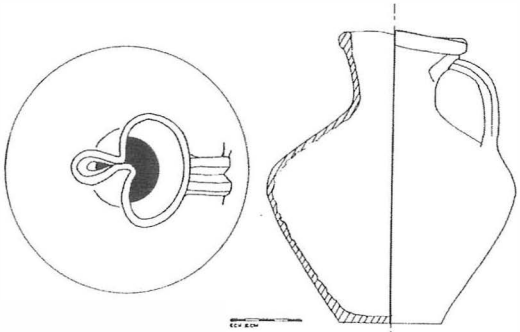

95MA

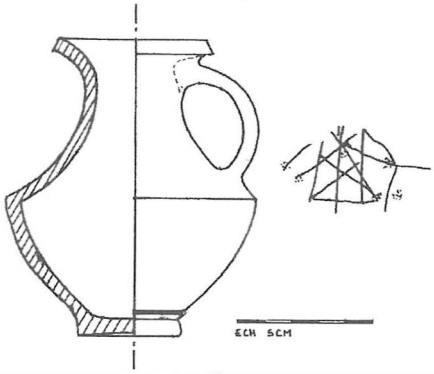

38MA

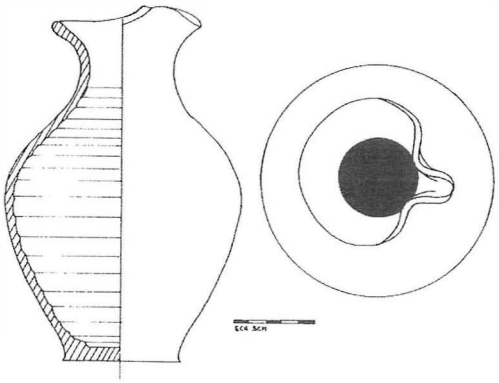

39MA

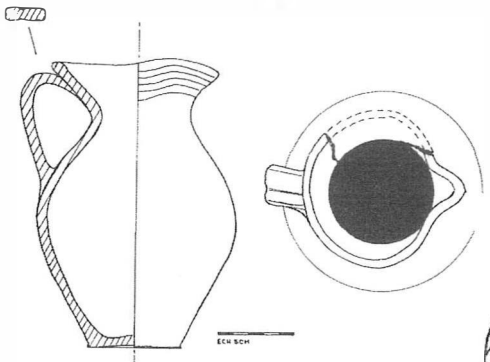

56MA

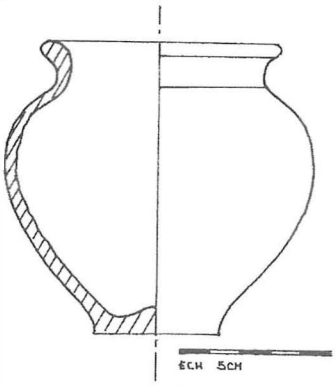

13MA

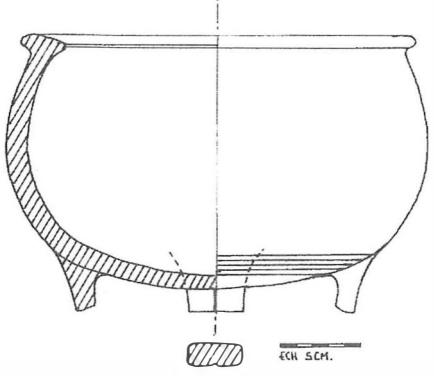

52MA

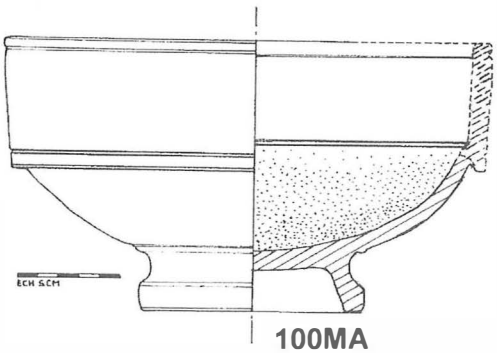

100MA

Le Mas d'Agenais - Bel Air - Fosse n°24 - Dessins : J.-M. Roigt.

MASQUIÈRES

Lanauze

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sise au lieu-dit Lanauze, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 8 et 9 juin 2004. Le futur bâtiment prend place sur un terrain d'une surface de 25647 m². Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise de la maison, ont été réalisés autour de l'emprise de la construction. Les conducteurs de ce projet sont Mme Quintard et M. Labat.

A noter que le projet était amputé d'environ 12000 m². Cette surface correspond à un champ cultivé au moment de notre intervention. Ce dernier s'est donc trouvé inaccessible, réduisant notre intervention à une surface d'environ 13600 m².

Le terrain objet de notre étude présente des pendages marqués vers l'Ouest et le Sud, plus léger vers le Nord. Le point culminant du terrain se trouvant au Nord-Ouest de la parcelle 365. A cet endroit, le terrain forme un replat d'environ 500 m². Ce replat, peut-être d'origine anthropique, se retrouve dans un tiers Ouest de la parcelle 364, non concernée par les travaux. Ce secteur du terrain a donc été particulièrement surveillé lors de nos investigations.

La présente intervention est liée à la forte présomption d'une occupation gallo-romaine dans le secteur, attesté par le repérage, au XIXe siècle, de ce qui est peut-être une portion de voie romaine et d'un site à *tegulae*.

Sept sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Six sondages n'ont livré aucun indice archéologique.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— couche 1 : terre végétale de type friche, anciennement cultivée (traces de labours). Elle se compose d'une argile légèrement sableuse brune ;

— couche 2 : argile à glosses très compacte et sèche. Ensemble carbonaté orangé à veines grisâtres.

— couche 3 : argile compacte brun rougeâtre.

C'est dans la seconde couche qu'ont été creusées les structures archéologiques fossoyées mises au jour lors de cette opération.

Un sondage s'est révélé archéologiquement positif (sondage 100). Il a été rallongé au Sud et élargi à l'Ouest. Il affecte une longueur de 31 mètres et une largeur maximale de 18 mètres. Il se trouve à l'Est de l'implantation de la future maison d'habitation et est orienté grossièrement est-ouest. Il couvre une surface de 111,50 m² (voir plan 1 - C. Fondeville).

Sous le niveau de terre végétale, épais de 0,30 m et décrit dans la partie précédente, apparaissent creusées dans le niveau d'argile carbonatée, quinze structures fossoyées subcirculaires de diamètres variables entre 0,80 à 1,40 m de diamètre.

Quatre d'entre elles offrent, dans leur remplissage, des blocs calcaires non équarris. Il est possible qu'il s'agisse de calage de trou de poteaux. Cependant aucun plan, suivant cette hypothèse, ne peut être dégagé sur la zone décapée.

Ces fosses peuvent également s'apparenter à des structures agraires de type silos.

Certaines de ces fosses ont permis la mise au jour d'un mobilier céramique de qualité, de restes de faune, d'objets métalliques, d'un lissoir en pâte de verre, de tuiles et de briques fragmentées. Tous ces vestiges mobiliers situent la période d'occupation et d'abandon du site à la période du Haut Moyen Age, plus précisément du Xe et XIe siècles ap. J.-C. Sur les quinze structures découvertes, trois d'entre elles ont fait l'objet de tests manuels (structures 1, 7 et 15).

■ *Structure 1*

Cette structure sub-circulaire affecte un diamètre de 0,90 m. Un remplissage matriciel d'argile compacte brune offre de nombreuses inclusions de blocs calcaires non équarris (calage de poteau), de charbons de bois, de restes osseux, et de tessons de céramiques (pégau, houle). Cette fosse a été interprétée comme un trou de poteau. Sa profondeur reconnue par sondage manuel est de 0,25 mètre depuis son niveau d'apparition.

■ *Structure 7*

Son diamètre est de 1,30 mètre. Le remplissage matriciel de la fosse est identique à celui de la structure 1. Les inclusions mise au jour lors de la fouille manuelle partielle de la structure se composent de charbons de bois, de tessons de céramique (pégau, houle) et de nodules de terre cuite. Sa profondeur reconnue par sondage manuel est de 0,30 m depuis son niveau d'apparition. La fosse présente des parois sub-verticales et un fond plat. Il peut s'agir d'une fosse silo ou d'un trou de poteau (bien qu'aucun calage n'ait pu être repéré).

■ *Structure 15*

Son diamètre est de 1,30 m. Le remplissage de cette structure fossoyée présente une particularité. En plan, lors de la découverte de la fosse, on pouvait observer deux remplissages bien distincts ; une couronne de sable carbonaté encerclant une argile noirâtre incluant des blocs calcaires non équarris (en calage ?).

Les deux niveaux, fouillés manuellement, ont livré de nombreuses inclusions de charbons de bois, de tessons de céramiques, de fragments de briques et de tuiles, de restes de faune, et de pâte de verre (lissoir). De

plus, un important mobilier métallique, dont certains éléments correspondent à des objets usuels d'un chevalier, a été mis au jour : éperon, fer de lance, bouterolles, fragments proximaux de lame de couteau.

Le remplissage central de la fosse correspond sans doute à l'emplacement d'un ancien trou de poteau. Il se présente sous la forme d'un creusement sub-quadrangulaire, d'environ 55 cm de côté. Sa profondeur reconnue par sondage manuel est de 0,35 mètre depuis son niveau d'apparition. La fosse présente des parois sub-verticales et un fond plat.

■ *Le mobilier céramique (par C. Ballarin, Inrap)*

L'étude de la céramique offre un lot homogène où coexistent des céramiques à pâte rouge plutôt grasse et des pots à cuire en pâte finement sableuse. La chronologie de ce mobilier s'oriente vers les Xe et XIe siècles après J.-C. Cette opération est très positive.

Elle a permis de mettre à jour les vestiges évidents d'une occupation médiévale, plus précisément du Haut Moyen Age, caractérisée par la découverte de mobilier lié à un chevalier. Cette occupation consiste en une série de structures fossoyées. Les fonctions de ces fosses subcirculaires ne sont pas claires ; seule une fouille minutieuse et exhaustive, accompagnée d'une étude micro-morphologique fine, pourra répondre à ces questions.

La prospection a cependant révélé que certaines d'entre elles ont accueilli des poteaux de relativement grande dimension. Nous sommes donc sans doute en présence d'un d'habitat, dont un décapage extensif pourra livrer le plan. Cet habitat n'est envisagé que par les restes des fosses ayant supporté les bases d'une élévation en structure légère. Aucune trace de niveau de sol ou d'occupation n'a pu être mise en évidence. Ce constat n'est pas étonnant lorsque l'on note la faible profondeur des structures qui ont été fouillées manuellement lors du diagnostic.

Ce site semble avoir subi, après son abandon, un fort arasement. Les vestiges se trouvent immédiatement sous un faible couvert végétal (environ 0,30 mètre) qui porte des traces de labours très nettes. Le secteur de la parcelle où se trouve le site se trouve sur un replat bordé de deux pentes descendantes légères (vers l'Ouest et le Sud), d'une encore moins marquée au Nord. A l'Est, dans la parcelle voisine non concernée par les travaux, le replat continue un peu avant d'accuser un pendage ascendant peu marqué vers l'Est, jusqu'au sommet de la colline où se prolonge peut-être le site.

L'important mobilier archéologique découvert lors de ce diagnostic a permis d'affiner la chronologie des structures rencontrées (Xe et XIe siècles après J.-C.).

Marc Rimé

Masquières - Lanauze.
Ci-contre, en haut : Plan de détail de la tranchée 100.

Ci-contre, en bas : Planche photographique (clichés P. Ernaux - Inrap).

1 - Couvercle bouchon à anse de panier et deux ergots de blocage. Pièce entière. De grande taille, il est fort probable que ce couvercle s'adapte sur une cruche de grand volume. L'épiderme est trop érodé pour y distinguer un quelconque traitement de surface. En revanche, on observe à l'aplomb du plus petit des ergots une incision en forme de double chevron réalisée après cuisson.

2 - Fer de lance.

3 - Eperon. Il est important de noter cependant que l'éperon présente une pointe. En effet, la pointe des éperons sera, dès le XIIe siècle, remplacée par des molettes.

4 - Fragment de lissoir en pâte de verre connu pour l'époque carolingienne, l'usage de ce type d'objet (lissage des peaux et des tissus) a pu perdurer.

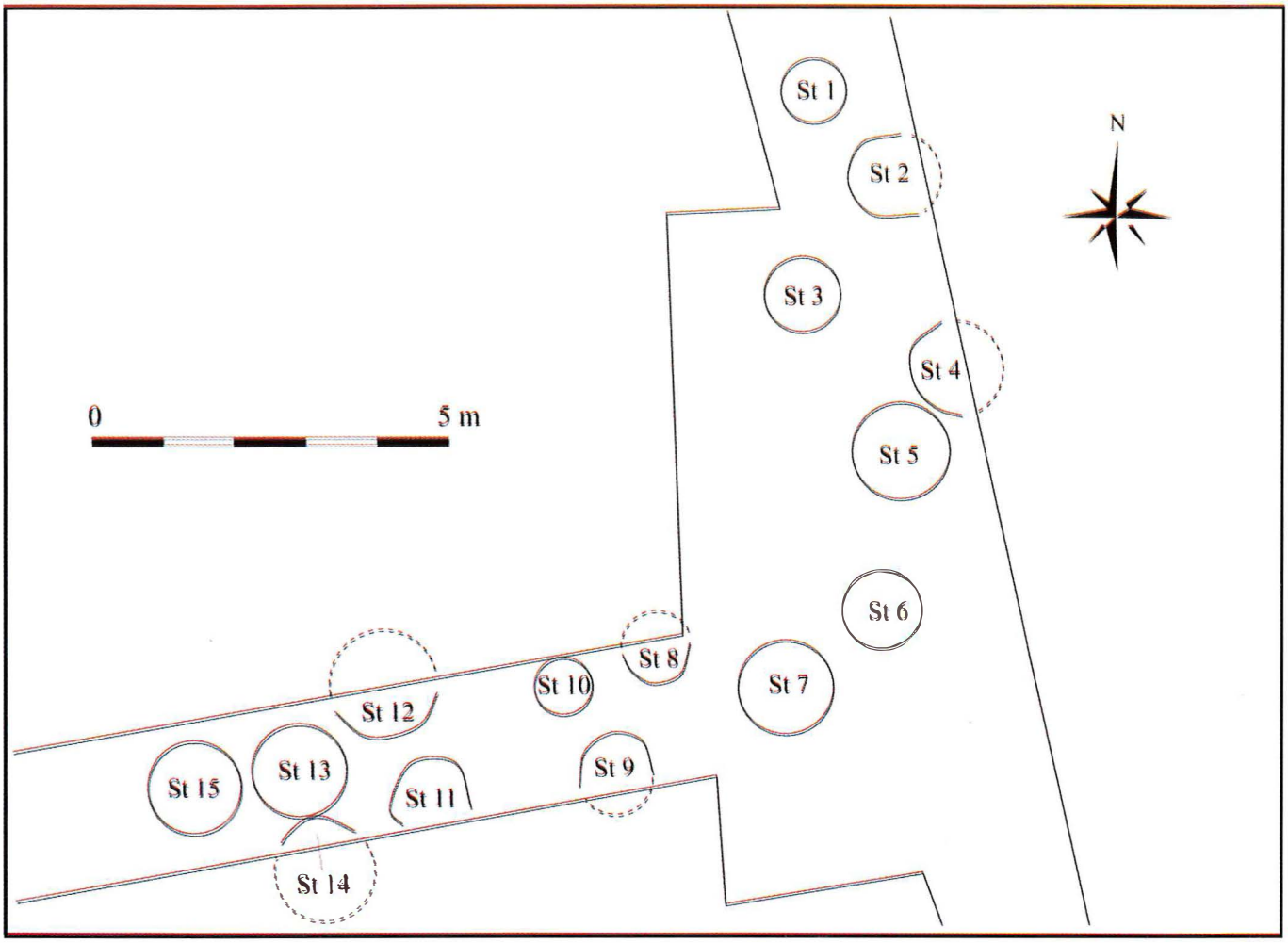
St 1
St 2
St 3
St 4
St 5
St 6
St 7
St 8
St 9
St 10
St 11
St 12
St 13
St 14
St 15
N
0
5 m

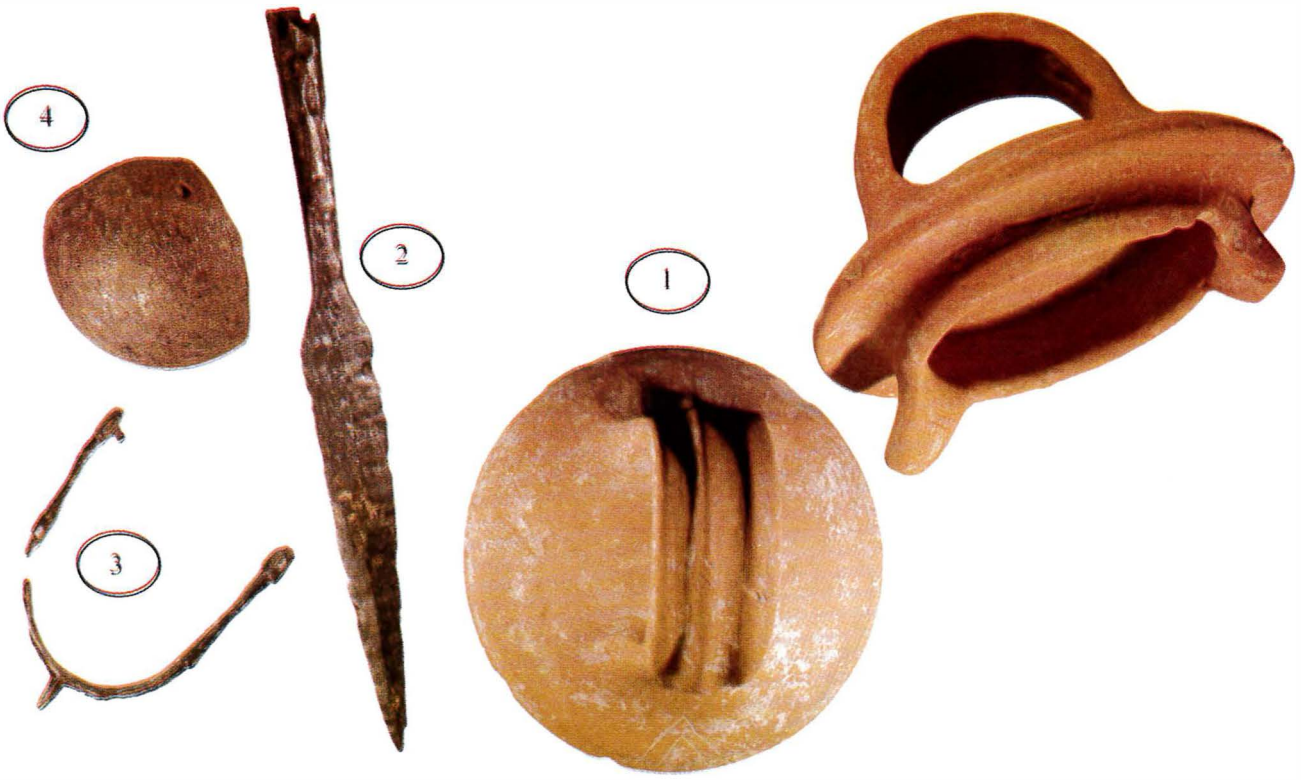
1
2
3
4

Néolithique, Protohistoire
Moyen Âge

MONFLANQUIN

Centre du bourg

Les travaux dans la bastide de Monflanquin qui étaient annoncés de longue date, ont débuté en janvier 2004.

Deux types d'aménagements étaient prévus :

— le remplacement des réseaux et de la chaussée pour les rues des Arcades, les anciennes rues charretières Sainte-Marie et Saint-Pierre ainsi que pour l'ensemble du tour de ville ;

— le réaménagement complet de la place des Arcades, place à cornières de la bastide fondée en 1256.

Prévenu, le service régional de l'archéologie a autorisé les travaux avec une prescription de profondeur maximale de décaissement de 40 à 60 cm.

Dès le début du décapage de la place des Arcades, les niveaux médiévaux de l'espace public ainsi que les piliers de la halle centrale détruite au XVIIIe siècle sont apparus.

Les premiers coups de pelle mécanique ont surtout mis à jour une importante stratigraphie comprenant des sols d'habitat, fosses, foyers, four ainsi qu'un très abondant mobilier appartenant au Premier Age du Fer avec des éléments résiduels du Néolithique Moyen/Final, de l'Age du Bronze et de la Tène Finale.

Immédiatement alerté, le service régional de l'archéologie a négocié avec la direction départementale de l'équipement, maître d'œuvre, un sauvetage d'urgence sur une petite bande de quelques mètres carrés restée intacte. Malheureusement, plus de la moitié du potentiel archéologique des 2500 m² de la place a été irrémédiablement détruit en quelques jours sans autre suivi scientifique que des ramassages de mobilier et de sommaires relevés stratigraphiques.

Une nouvelle opération a permis, avec le concours de la communauté de communes pour la mairie maître d'ouvrage, la surveillance de travaux restant ainsi qu'une série de sondages diagnostic sur le tour de ville, rue de l'Union, place Caladon et tout au long de la rue des Arcades.

Partout, des niveaux en place et datés du Néolithique Moyen et de tout le Premier Age du Fer ont été rencontrés. Une importante structure en creux datée des VIII-VIIe siècle av. n. è. et interprétée en tant que fossé de rempart a pu être étudiée à l'extrémité ouest de la rue de l'Union. Rue des Arcades, le rempart construit par les anglais, dès 1282, et démonté à partir de 1628, à l'instar des autres bastides protestantes de Guyenne, a également pu être localisé. De même, un élément du mur du temple protestant, détruit sans jamais avoir fonctionné après la révocation de l'Édit de Nantes, a été observé au sein de la place Caladon.

Outre la bastide médiévale, la butte de Monflanquin abrite donc un vaste habitat de hauteur fréquenté dès le Néolithique moyen mais qui a surtout vu une importante occupation de 6 ha sans doute fortifiée pendant tout le Premier Age du Fer.

Fait exceptionnel, plus de soixante fragments d'amphore massaliète ont été recueillis. Ce nombre est dix fois supérieur au total des fragments connus jusqu'à maintenant pour toute l'Aquitaine et renouvelle complètement le circuit des importations méditerranéennes dans la région.

Connu que par des mentions anciennes de trouvailles sporadiques, Monflanquin se place maintenant, hélas de la manière la plus brutale qui soit, au premier rang des habitats du Premier Age du Fer du Sud-Ouest de la France. Le schéma classique d'implantation des habitats principaux le long des grands axes hydrographiques, c'est à dire le long des voies de communications, doit certainement être revu et corrigé. Une situation dominante, la butte se voit de très loin, ainsi qu'une position au carrefour de plusieurs terroirs bien différenciés sont assurément ici les facteurs prédominants de l'implantation humaine.

Des sondages complémentaires auront lieu début 2005 rue de L'Union, rue des Arcades et place Caladon pendant que se poursuivra le programme de suivi bénévole des travaux.

Philippe Coutures, Stéphane Mérigot

Ci-contre : Bastide et butte de Monflanquin :
Emprise des travaux d'assainissement et de voierie.
Photos : Office du tourisme de Monflanquin et Ph. Coutures.

MONTPOUILLAN

Le Choix, Le Pigeat, Les Bartotes

Dans le cadre d'un projet d'ouverture d'une gravière, une opération de diagnostic archéologique a été prévue du 23 février au 19 mars 2004. L'opération portait sur une surface de 16,03 ha. Le conducteur de ce projet est la société d'extraction des matériaux (SO.E.M.).

Mais les investigations des parcelles 7 en totalité et 2 en partie, n'ont pu être exécutées dans cette phase. En effet, ces parcelles étaient plantées en blé. L'intervention sur les environ 10 ha de ces parcelles fut donc reportée après la récolte. La seconde intervention s'est déroulée du 6 septembre au 19 octobre 2004.

La gravière se trouve au sud de la ville de Marmande, dans un contexte de plaine alluviale inondable, entre la Garonne, au nord et le canal latéral de ce fleuve, au sud. Le terrain objet de notre étude se présente sous la forme de prairies plantées de maïs, en jachère ou d'arbres fruitiers (pommiers).

En ce qui concerne la topographie de ce site, le secteur objet de l'étude offre un pendage ascendant, bien que peu marqué, du sud au nord. A l'oeil nu, on remarque également quelques dépressions qui peuvent s'expliquer par la présence d'anciens paléo-chenaux désormais comblés.167 sondages ont été réalisés.

Les niveaux superficiels consistent la plupart du temps en une terre végétale cultivée (anciennement plantée de maïs), présentant des traces relativement récentes de labours. Constituée généralement d'une argile plus ou moins grasse brun-gris, avec des inclusions assez rares de galets et petites graves et des radicelles. Quelquefois, ces niveaux présentent des inclusions anthropiques, telles que des fragments de tuiles ou de briques contemporaines ou modernes. Il faut insister ici sur le fait que les niveaux végétaux dans ces contextes de plaines alluviales inondables sont souvent très épais et peuvent offrir des variations de texture et de composition assez marquées, d'autant plus qu'ils peuvent être la résultante du comblement de chenaux et micro-chenaux. Parfois, ces niveaux peuvent être observés jusqu'à 1,50 mètres de profondeur et se présentent sous des formes plus sableuses et limono-argileuse et bien entendu plus compactées que les argiles sus décrites, de loin en loin, on peut y remarquer la présence de concentration d'oxydes ferro-manganiques.

Plusieurs types de couches naturelles ont été observés lors des études stratigraphiques des sondages :

— des limons sableux et/ou argileux brun gris ou brun orangé marqués parfois de quelques imprégnations diffuses d'oxydes ferro-manganiques. Ces couches peuvent être confondues et même associées avec les niveaux les plus profonds des couches superficielles. Il s'agit de pseudogleys plus ou moins compactées et homogènes ;

— des sables alluviaux brun jaune ou blancs ;

— des argiles brun orangé à rougeâtre présentant parfois de fortes traces d'imprégnations ferro-manganiques et des gleys plus ou moins sableux gris bleu. Ces couches n'ont été observées que dans les sondages où la présence d'anciens chenaux comblés est fortement présumée. Souvent, lors de la découverte de ces couches, la terrasse de graves n'a pas été atteinte, car d'importantes arrivées d'eau sourdaient avant, empêchant la poursuite en profondeur des investigations pour des raisons de sécurité (les parois des sondages étant extrêmement instables) ;

— des graves argileuses grisâtre, compactes, aux calibres peu importants et réguliers. Ces graves constituent la terrasse de la Garonne.

On peut souligner ici l'importance de l'hydrographie liée à la constitution des niveaux naturels étudiés. La présence fréquente d'imprégnations d'oxydes ferro-manganiques de densité variable, de sables, de gleys et de graves alluviales confirment le rôle omniprésent et capital de l'eau dans ce secteur.

Quatorze sondages montrent tous les vestiges d'une occupation antique disparate. Sous d'épais niveaux d'argiles et sables (en moyenne ; 2 mètres), on observe une couche d'argile orangée, plastique et présentant une forte imprégnation d'oxydes ferro-manganiques. Au sommet de cette couche, sur une épaisseur de 0,20 mètre, ont été découverts quelques fragments de *tegulae* et tuiles canales, et de nombreux charbons de bois et cendres. Le tout se trouve dans un contexte de zone d'essartage et de mise en culture de la période antique.

Seul un sondage a livré du matériel archéologique identifiable. Il s'agit un fond de vase céramique altéré (pied annulaire) sans aucun doute de la période gallo-romaine.

Ce niveau est discontinu est très peu structuré. De plus, il n'offre qu'un très pauvre matériel archéologique très altéré, sans doute en position secondaire. Aucune structure d'habitat où autre type d'occupation plus marquée n'a été repérée.

En dehors de la caractérisation de zones d'essartage antique, repérées dans la zone nord-ouest du site, et de leurs rares vestiges céramiques, le terrain objet de l'étude n'a livré aucune structure ou autre vestiges archéologiques.

Les zones d'essartages se présentent sous la forme d'épandages très lâches de fragment de tuiles et *tegulae*, de quelques très rares tessons de céramique antique, et d'une quantité relativement importante de charbons de bois et cendres en strates lenticulaires. Aucune structure archéologique associée à ce niveau n'a été rencontrée.

La découverte de ce niveau, bien que très pauvre en matériel et ne présentant aucune structure associée, est

très intéressante d'un point de vue local. En effet, elle montre une volonté de mise en valeur et/ou en culture de ces terrains de la basse vallée de la Garonne. Les établissements ruraux antiques associés à ce niveau peuvent se trouver sur les proches coteaux au sud de la zone prospectée.

Marc Rimé

POMPOGNE

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 28 et 29 septembre 2004.

La commune de Pompogne se situe à la limite des départements du Lot et Garonne et des Landes. La surface à diagnostiquer était de 13200 m².

L'intervention archéologique était motivé par la présence d'une *villa* gallo-romaine et d'un lieu de sépultures du Haut Moyen Âge dont l'existence est attestée par de multiples découvertes et fouilles. Les premières découvertes datent de 1840 et la dernière campagne de fouille de 1979.

L'emplacement de cette villa et de la nécropole médiévale se trouve immédiatement à l'ouest du terrain objet de notre étude, autour de l'église et de la mairie actuelle de Pompogne.

Onze sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont de la terre végétale de type prairie composée d'un sable légèrement limoneux brun et des successions de passes sableuses, parfois légèrement argileuses, plus ou moins compactées, et offrant souvent des signes d'oxydations ferro-manganiques plus ou moins denses.

Le terrain objet des travaux n'a livré aucun vestige et structure archéologique. Seuls des niveaux non anthropiques, en dehors des horizons de terre végétale, ont été rencontrés. La seule exception est la présence de ce qui est probablement une ancienne mare comblée récemment, repérée dans le sondage 100.

■ *Le sondage 100*

On remarque tout d'abord un niveau de terre végétale de type prairie composée d'un sable légèrement limoneux brun. Quelques éléments calcaires de petites tailles et des fragments de tuiles contemporaines y ont été observés.

Sous ce premier niveau apparaît une couche de sable homogène brun présentant quelques rares charbons de bois. Ensuite on observe un niveau de sable beige légèrement oxydé.Puis apparaît un sable induré brun à tâches beiges et quelques rares charbons de bois.

Enfin, on note la présence d'un sable argileux très induré noirâtre, offrant des oxydations ferriques denses et présentant des inclusions variées de nombreux charbons de bois, de fragments de tuiles et de céramiques (vernissé et indéterminé), des pierres calcaires non équarries et des restes fauniques. Il est probable que cette couche soit le résultat du comblement d'une ancienne mare, comme l'atteste la composition de la matrice de ce niveau.

La céramique récoltée, ainsi que le type de mortier observé sur certains blocs calcaires et enfin la fabrication mécanique des fragments de tuiles rencontrées, semble orienter la datation de ce niveau vers la fin du XIXe siècle ou le début du siècle dernier. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

PONT-DU-CASSE
Au Gers

Dans le cadre d'un projet de construction d'un vestiaire de football, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 5 février 2004. L'opération portait sur une surface de 500 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est la mairie d'Agen.

Le terrain objet de l'étude est considéré sensible pour la période antique. En effet, vers 1870, furent mises au jour dans le secteur «les substructions d'une *villa* gallo-romaine aux salles ornées de mosaïques. Ces débris ont servi de ballast pour la route voisine» (Tholin G., 1900, p. 18). On ne sait pas où se trouve exactement cette *villa* et surtout s'il en reste quelque chose. Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Ils présentent tous deux les mêmes niveaux stratigraphiques. La couche 1 est un niveau de fine grave et graviers rapporté dans une matrice sableuse brun clair. Cette couche est plantée en gazon.

Sous ce niveau, on rencontre un remblai rapporté avec peu d'inclusions ; quelques fragments de tuiles mécaniques et petits blocs calcaires non équarris. Le tout se trouve dans une matrice argileuse brune, plastique et compacte.

Enfin, on observe une argile plastique gris foncé. Il s'agit peu être du niveau naturel. L'eau sourd à 1,10 m. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA

Portely

L'opération de fouille archéologique préventive du site de Portely, a eu pour objet le dégagement d'une occupation de la deuxième moitié du Premier Âge du Fer.

Les vestiges mis au jour se composent de structures en creux de type trous de poteaux dont l'agencement de certains évoque la présence de greniers sur quatre poteaux et d'une habitation sur six poteaux.

Le mobilier archéologique est essentiellement constitué de tessons de céramique modelée, très fragmentés. Les formes reconnues permettent d'attribuer ce *corpus* à la seconde moitié du VIe siècle avant J.-C. Une fibule en fer, découverte dans l'un des trous de poteau, permet de proposer une datation légèrement plus récente (Ve siècle avant J.-C.). Malgré un certain décalage chronologique, ces deux dates peuvent être considérées comme cohérentes. En effet, le mobilier céramique de cette période reste encore mal documenté et donc peu connu pour la région qui nous concerne.

Des fragments de meules et de broyons ont également été mis en évidence. Ces types de vestiges sont la signature d'activités vivrières : il s'agit d'un matériel de mouture dont l'objectif est l'obtention de farine.

Du point de vue de l'interprétation fonctionnelle de cet ensemble, les vestiges mis au jour permettent d'envisager la présence d'une ferme, ou du moins de ses structures "techniques".

Des vestiges de l'époque gallo-romaine ont également été mis au jour. Il s'agit très probablement d'aménagements agraires liés à la mise en culture de la parcelle et probablement lié à la *pars rustica* d'une *villa*.

En conclusion, si le site de Portely n'a pas livré de vestiges très spectaculaires, il n'en reste pas moins un élément très important de l'occupation protohistorique du villeneuvois dont les témoins sont rares, voir indigents, et constitue donc un jalon fondamental pour la compréhension de l'occupation du territoire. En effet, ce type de site n'est que rarement fouillé dans le cadre de fouilles programmées et, pour l'heure, seule l'archéologie préventive est en mesure d'éclairer tout un pan de la connaissance des cultures passées.

Luc Detrain

SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL

Ladan

Dans le cadre d'un projet de viabilisation de terrain en vue de la construction d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 28 et 29 septembre 2004.

La commune de Saint-Pardoux-du-Breuil se situe entre les villes de Marmande et Tonneins, le long de la R.N. 113. La surface à diagnostiquer était de 9920 m².

Huit sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont : de la terre végétale de type friche présentant des traces de labours. Elle se compose d'une argile sableuse beige ; du limon sablo-argileux très compacté brun et de l'argile sableuse brune.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Hameau de Goulard

Gallo-romain

■ *Circonstances de l'intervention*

Comme de nombreuses communes environnant l'agglomération agenaise, Sainte-Colombe connaît un développement démographique assez important. Ceci se traduit par la création de nombreux lotissements. Un d'entre eux s'est implanté à proximité immédiate du hameau de Goulard. Ce secteur étant sur une zone archéologique sensible, le service régional de l'archéologie a procédé à des sondages. Ces derniers ont permis de localiser un bâtiment antique assez vaste, ils ont débouché sur un sauvetage qui s'est déroulé au cours de l'été 2004.

■ *Contexte archéologique*

La commune de Sainte-Colombe est située à 10 km au sud/ouest d'Agen, le hameau de Goulard se trouvant au nord. Il est installé en bordure de la moyenne terrasse de la vallée de la Garonne.

Le site de Goulard livre depuis le XIXe siècle des vestiges d'occupation antique qui semblent attester la présence d'une *villa*. Une enquête menée auprès des habitants confirme cette hypothèse, en effet les différents travaux réalisés sur l'emprise du hameau ont révélé de la céramique commune, de la sigillée, de l'amphore, des briques quart de rond, des fragments de fût de colonne et une très grande quantité de tesselles blanches de mosaïque. Tous ces vestiges attestent une forte occupation au Haut Empire sur une emprise d'environ 10000 m².

Immédiatement à l'est des bâtiments de la *villa* une série de tombes à inhumation a été mise au jour. Ces dernières semblent appartenir à la nécropole du Bas Empire.

■ *La fouille*

Le bâtiment découvert est situé à 100 m à l'ouest de la *villa* supposée. Il est conservé dans sa presque

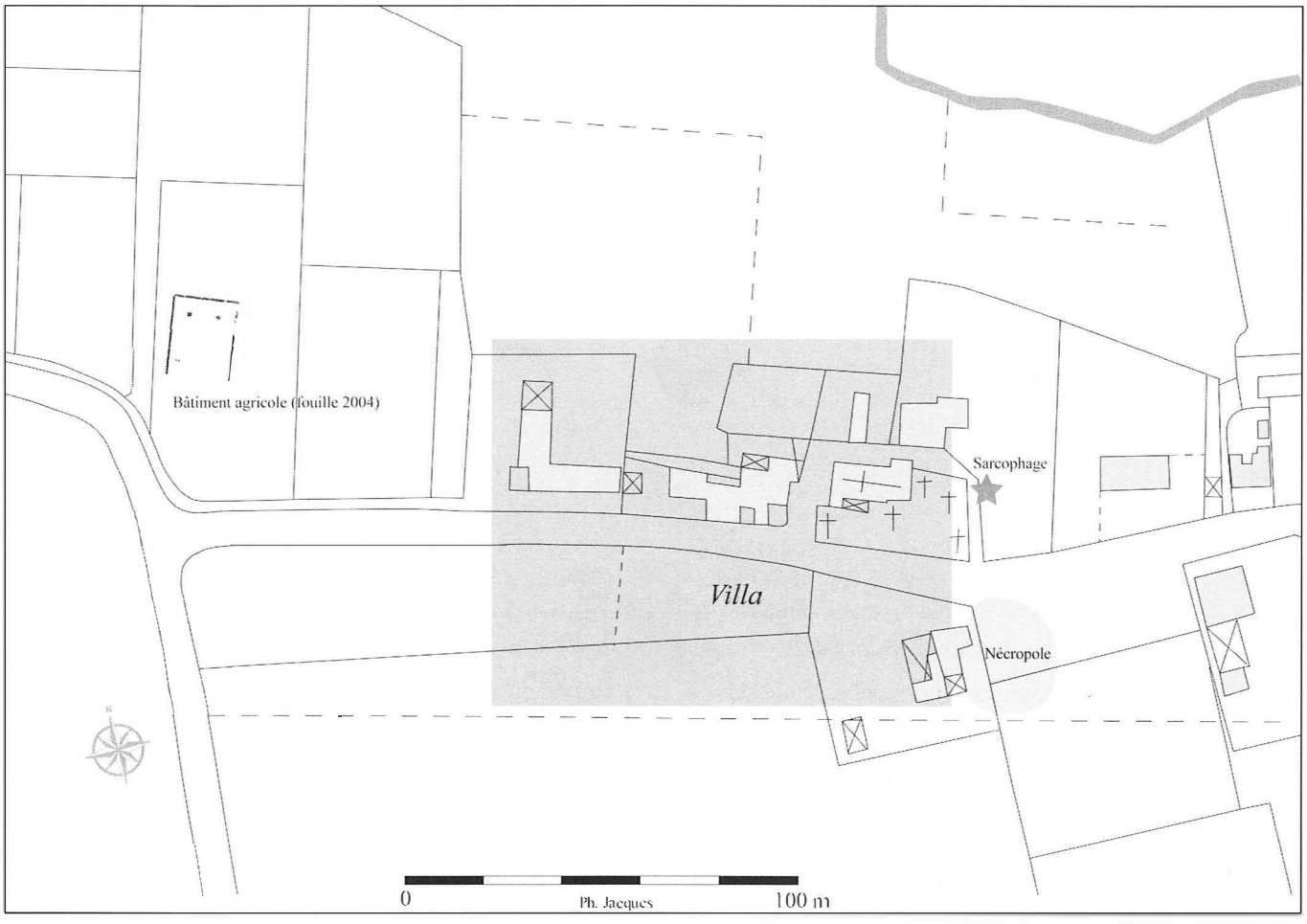

Emprise des vestiges antiques.

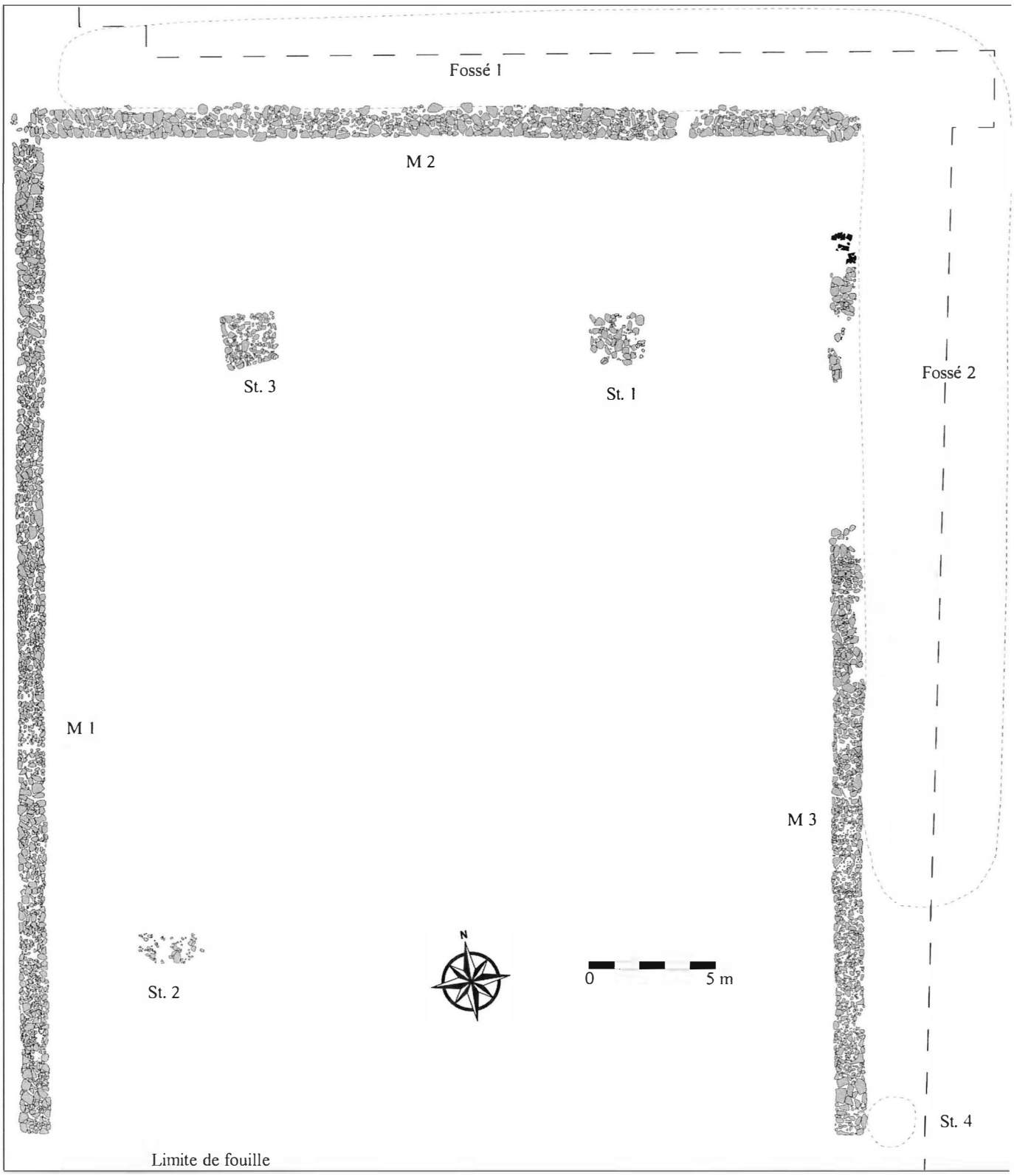

Sainte-Colombe en Bruilhois - Hameau de Goulard. Relevé des structures (Ph. Jacques).

intégralité immédiatement sous la couche de labours à 0,30 m de profondeur.

Il présente une forme en U de 40 m de long sur 33 m de large. Les murs sont constitués d'une simple arase en pierre sèche présentant parfois quelques traces de mortier. Aucune pierre n'est appareillée, il s'agit de tout venant avec des modules très disparates. Les murs ouest (M1) et nord (M2) ne présentent pas d'ouverture ; en revanche le mur est (M3) possède deux interruptions. Seule celle qui fait angle avec M2 correspond à un passage de 3,50 m de large ; la seconde n'est en fait qu'un arrachage de la structure consécutif aux travaux agricoles. Tout le côté sud est entièrement ouvert ; peut-être, à l'origine, une barrière assurait-elle la liaison entre les murs M1 et M3. Aucun sol ne s'est conservé à l'intérieur du bâtiment. En revanche l'ensemble de cette structure se signalait en surface des labours par une grande quantité de galets. Comme ces derniers n'ont absolument pas

été rencontrés dans les murs on peut donc envisager qu'ils ont appartenu au pavage intérieur.

La partie nord du bâtiment a livré deux imposantes bases (1,10 m de module) distantes de 7 m des murs. Il semble donc que l'espace situé entre St1/St3 et M2 était couvert et possédait vraisemblablement un étage.

La fouille a révélé le long de M2 et de M3 un fossé de 0,50 m de profondeur. Il est positionné de manière à pouvoir drainer l'eau autour du bâtiment (pendage orienté sud/nord), mais également pour réceptionner toutes les eaux de ruissellement de l'intérieur à partir d'une évacuation pratiquée dans le mur M2.

Aucune modification n'a été apportée au bâtiment au cours de son existence. En revanche des traces de détérioration ont été discernées sur l'extérieur des murs M2 et M3 à cause du ravinement de l'eau du fossé. Ceci a entraîné un comblement assez rapide de ce dernier avec des matériaux provenant de la villa toute proche (tuiles, petit appareil, fragment de colonne, etc.).

Le mobilier rencontré, aussi bien au contact des murs que dans le fond du fossé, donne une chronologie du courant de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère pour l'édification du bâtiment. Son abandon intervient au cours du IVe siècle comme en témoigne la céramique découverte dans la dernière US de comblement du fossé.

La découverte d'un tel bâtiment reste assez exceptionnelle de nos jours, en effet les labours profonds ont fait disparaître depuis longtemps ce type de structure faiblement implantée dans le sous-sol. La parcelle de notre intervention a été épargnée par les activités agricoles intensives ce qui a eu pour effet de conserver cette structure dans sa presque intégralité.

Les fondations retrouvées devaient accueillir une sablière basse à partir de laquelle s'élevait des murs en bois et torchis ou adobe. Ce type de bâtiment est comparable à ceux retrouvés à Agen, à Lespinasse en 1985 et au rond-point St-Jacques en 1998.

L'organisation générale du bâtiment permet d'envisager une destination liée à l'élevage, soit une étable ou plus sûrement des écuries. La partie ouverte au sud a vraisemblablement servi d'espace de travail et peut-être de manège pour le dressage, la zone couverte au nord étant occupée par l'écurie et l'étage servant à stocker le fourrage.

Cette opération nous montre, une fois de plus, tout le potentiel archéologique que recèle le sous-sol rural mais également notre méconnaissance sur la forme, le positionnement et la destination des bâtiments agricoles qui entourent les *villae*.

Philippe Jacques

Moyen Âge

TOURNON-D'AGENAIS

Le bourg

La session de recherche 2003-2004 concernant le bourg de Tournon a été principalement axée sur un bilan documentaire systématique réalisé par Hervé Bouillac. En complément de l'inventaire du bâti médiéval entrepris depuis 2002, il s'agissait de confronter les données archéologiques aux informations fournies par la documentation afin de tenter de répondre à plusieurs problématiques : les origines de la formation du bourg, les étapes de son développement, la sociologie de ses habitants, son rôle politique et militaire, et son insertion dans un tissu politique et religieux préexistant.

Après un travail d'inventaire réalisé en 2002, le dépouillement des fonds conservés aux archives départementales de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne (principalement dans les séries, E suppt, G, J, O, Q et les registres de notaires) s'est révélé relativement productif mais caractérisé par un net déséquilibre, les documents concernant Tournon se révélant en net déficit au regard de ceux touchant au terroir environnant.

Afin de préciser l'appréhension de l'espace dans lequel s'est inséré le bourg de Tournon, il fallait dresser un état des connaissances concernant l'occupation humaine depuis les origines sur le territoire correspondant au canton actuel de Tournon. L'enquête a profité d'échanges fructueux avec Philippe Lambert qui réalisait dans le même temps un travail de prospection pour la *Carte archéologique*. Les données de terrain croisées avec celles de la cartographie ancienne ont permis de préciser les modalités de la mise en place du cadre paroissial, qui montre une anthropisation ancienne et relativement homogène de la zone d'étude, amorcée dès la période antique. On peut rattacher cette caractéristique à ce que l'on sait du peuplement et de la mise en valeur précoces du pays de Serres auquel elle se rattache.

Pour la période postérieure à l'an Mil, les textes médiévaux (archives de l'abbaye de Moissac, chartes isolées du fonds Doat, archives seigneuriales) associés aux enquêtes de terrain ont permis de mieux saisir les structures d'encadrement des hommes. Un prieuré dépendant de Moissac, fondé vers la fin du XIe siècle dans la paroisse de Masquières a joué un rôle important dans la mise en valeur des terroirs de plusieurs paroisses, qu'on ne perçoit néanmoins dans la documentation conservée, que pour la période de reconstruction consécutive à la fin de la guerre de Cent Ans, mais qui est à coup sûr bien antérieure.

Trois *castra*, Najejouls, Lestelle et Anthé, mentionnés qu'à partir du XIIIe siècle mais d'une origine probablement plus ancienne (des membres de la famille d'Anthé apparaissent dans une charte du début du XIIe siècle), constituent chacun le centre d'une petite châtellenie. Le succès du *castrum* de Tournon est à l'origine de l'intégration de ces seigneuries dans la juridiction de Tournon durant les XIVe et XVe siècles et du déclin (ou déplacement) de l'habitat villageois de ces *castra*.

Enfin, de nombreuses résidences de l'aristocratie foncière (que l'on peut qualifier de maisons fortes pour les plus anciennes, telles Cazideroque, Lamohe, Montayral, Lapoujade) se multiplient sur l'ensemble de la juridiction au moins à partir du XIIIe et jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles. Possédant l'essentiel des terres depuis la fin du Moyen Age, cette aristocratie forme la catégorie sociale dominante économiquement et politiquement puisque souvent en charge des affaires municipales à Tournon.

Cette partie de la recherche touchant aux marges de la problématique principale, est apparue néanmoins indispensable afin de tenter de cerner le contexte de l'émergence de Tournon dont la rapidité de la mise en place de son habitat que suggèrent les vestiges en place ne peut s'expliquer que par la densité démographique de son terroir environnant.

En revanche, beaucoup de questions touchant à la genèse et au développement du bourg restent en suspens : existence ou non d'un château associé à un habitat groupé avant le projet de lotissement, modalités précises de la création du bourg neuf, mise en fortification, etc.

L'initiative première du village tel que nous le connaissons est peut-être redevable au comte Raymond VII de Toulouse, sans qu'on puisse savoir si un contrat de paréage a été signé. Le *Saisimentum* (procès verbal de la prise de possession de l'Agenais par le roi Philippe le Hardi en 1271 après la mort d'Alphonse de Poitiers) dit clairement que Tournon a appartenu à ce dernier. Un texte de la fin du XVe siècle ajoute que "Tournon est une *bastille* royale, l'une de celle que le comte Raymond de Toulouse fit bâtir en Agenais…". Mais le développement de la "ville neuve", toujours qualifiée de *castrum* dans les textes, doit se placer pendant les années au cours desquelles Alphonse de Poitiers est comte de Toulouse, c'est-à-dire entre 1249 et 1270. Un texte nous apprend d'ailleurs que Tournon est déjà en 1252 le centre d'une juridiction. Tournon devient chef-lieu d'une vaste circonscription administrative et financière (*baylie*) au plus tard en 1257. Une charte de coutumes, perdue, serait octroyée vers 1270 d'après une tradition malheureusement (confirmation de 1344). Néanmoins, les accensements des environs se font selon les fors et coutumes de Tournon dès les années 1280.

C'est en 1279, quand l'Agenais revient au Duc de Guyenne, que Tournon et l'ensemble de la bailie prennent alors une valeur stratégique en tant que zone frontière face au Quercy, resté dans la mouvance française. Tournon s'insère alors dans le programme de fortifications du Roi-Duc au même titre que Penne-d'Agenais, Puymirol,

Tournon d'Agenais - Le Bourg. H. Bouillac.

Sauveterre-la-Lémance. Les comptes anglais rendent compte des dépenses occasionnées par cette construction en 1281, 1285, 1293. D'autre part, un accord passé en 1283 entre le Sénéchal Jean de Grailly et les consuls de Tournon parachève la mise en défense du site par l'établissement d'une enceinte : les habitants de la ville s'engagent à "fermer les murs", c'est à dire le dos des maisons, tandis que l'autorité royale endosse la charge de construire les portes.

Il est probable que l'ensemble ait été complété par des éléments de défense avancé (voire d'une seconde enceinte ?), comme en témoigne un pan de mur appareillé conservé au bord de la route d'accès au village : des prospections systématiques seraient à envisager pour préciser l'aspect de ces dispositifs.

Du fait de l'indigence des sources conservées antérieures au XVe siècle, les composantes de la population du bourg à l'époque de sa formation restent dans l'ombre : seul le *Saisimentum*, à la fin du XIIIe siècle, mentionne la présence de six consuls, dont un noble, et de plusieurs notaires. Les données ne se multiplient qu'à partir des XVe-XVIe siècles essentiellement au travers de registres de notaires. On y décèle la présence de quelques familles de marchands et surtout de lignages aristocratiques, venus s'installer à Tournon probablement en raison de la guerre de Cent Ans et qui rejoignent leurs demeures rurales dans la seconde moitié du XVe siècle. C'est dans un de ces documents (minutes du notaire Anthérieux de 1503) que l'on mentionne pour la première fois des contrats pour des travaux entrepris dans diverses demeures du bourg, dont la localisation précise reste malheureusement à ce jour impossible.

Les investigations archéologiques seront complétées en 2005 par la mise en forme d'une base de données à même d'intégrer au fur et à mesure des découvertes toute nouvelle information renseignant l'inventaire global du bourg entrepris en 2002. Par ailleurs, la datation des solives du plancher du premier étage de la maison de la rue de la Citadelle, étudiée en 2002, commence à livrer des présomptions de datation autour du milieu du XIIIe siècle. La validité de ces résultats provisoires reste à être vérifié à l'issue de la campagne 2005 de prélèvements et datation opérée par le laboratoire Cedre dans le cadre du programme inter-service de dendrochronologie suscité par la Drac Midi-Pyrénées et auquel l'opération de Tournon a été logiquement intégrée de part sa proximité géographique avec la zone concernée par ce projet d'établissement d'une base de données publiques de courbes de références en dendrochronologie.

Enfin, des publications et la construction en cours d'un site Internet s'attachent à diffuser les résultats de cette opération pluriannuelle.

Agnès Marin, Hervé Bouillac

VILLENEUVE-SUR-LOT
Chemin d'Anglade

Dans le cadre d'un projet de construction d'une piscine privée, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 10 février 2004. L'opération portait sur une surface de 50 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est M. Da Silva, propriétaire.

Lors des sondages archéologiques effectués précédemment sur cette parcelle, avant la délivrance du permis de construire d'une maison d'habitation, la présence de vestiges gallo-romains avait été attestée à une profondeur de 0,65/0,70 mètres. Les fondations de la maison n'atteignant pas ces niveaux, un avis favorable avait été donné en précisant qu'il conviendrait de prévenir le service régional de l'archéologie d'Aquitaine concernant toute atteinte ultérieure au sous-sol (informations orales ; F. Berthault (ingénieur, SRA)).

Ici, le creusement d'une piscine jusqu'à la profondeur de deux mètres, risque d'affecter la continuité des niveaux archéologiques antérieurement repérés.

La tranchée effectuée lors de cette opération a une largeur d'un mètre, une longueur de cinq mètres et suit un axe globalement nord-sud (le long de la largeur ouest de l'ouvrage projeté). La profondeur maximale de l'excavation n'excède pas 1,70 mètre. Cette limite correspond à la profondeur maximale des travaux de terrassement de l'ouvrage projeté.

Le premier niveau traversé par le sondage est un remblai récent lié à la construction de la maison individuelle d'habitation située immédiatement au nord de l'ouvrage projeté. Dans une matrice argilo-sableuse brun foncé, se trouve pêle-mêle des fragments de tuiles, de briques, des petites pierres calcaires et quelques graviers. Il faut noter également la présence de racines et radicelles.

Sous ce niveau, on rencontre un nouveau remblai à matrice limono-sableuse brune contenant des pierres calcaires non équarris de faibles modules, des petits fragments de briques et de tuiles, quelques fragments de *tegulae*, des morceaux de mortier et des charbons de bois. Cette couche n'a livré aucun élément datant. Notons également que la densité des éléments inclusifs de ce niveau est fort peu importante. Il peut cependant s'agir d'un remblai antique.

Enfin, on observe une couche de sable limoneux brun clair, très homogène (pratiquement pas d'inclusions ; seuls quelques graviers). Il s'agit sans doute de limons et sables de débordement de la Balladasse (ruisseau situé immédiatement à l'est du terrain objet de la prospection archéologique).

Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur la surface sondée concernée par le projet.

Marc Rimé

Moyen Âge

VILLENEUVE-SUR-LOT

Barbes Est et Ouest

Dans le cadre d'un projet de mise en conformité d'un terrain en Z.A.C. sis au lieu-dit Barbes Est et Ouest, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 14/06/2004 au 16/07/2004. Le terrain objet de l'étude couvre une surface de 226 000 m². Les sondages ont été réalisés selon une trame théorique destinée à diagnostiquer de manière exhaustive l'ensemble du terrain objet de l'étude. Le conducteur de ce projet est la Communauté de Commune du Villeneuvois.

Le projet se situe au sud d'un site gallo-romain connu par prospection pédestre et ramassage de mobilier. Plus exactement, ce site se situe au nord de la route départementale n°661. N'ayant aucun plan ou projet montrant l'implantation de futurs bâtiments, réseaux enterrés, voiries et éventuels bassins de rétention, nous nous sommes attachés à effectuer nos excavations jusqu'au toit des niveaux tertiaires caractérisés par des couches d'argiles carbonatées et/ou d'argiles oxydées rougeâtres.

181 sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet. Les sondages archéologiquement négatifs constituent la plus grande partie des sondages effectués. Ils présentent presque tous les mêmes caractéristiques sédimentologiques.

Sous un niveau de terre végétale composée d'une argile limoneuse brune avec quelques inclusions de petits blocs calcaires et de petits galets de quartz,on peut observer ensuuite une couche d'argile brune légèrement sableuse, présentant des imprégnations d'oxydes ferro-manganiques (sous forme de nodules) régulières et assez denses. Ce niveau peut atteindre des épaisseurs extrêmement importantes (jusqu'à 1,50 m).

Puis viennent des niveaux dégradés, produit du mélange et de l'interaction naturelle entre la couche sus décrite et les niveaux naturels tertiaires qui suivent.

Enfin, sous ces niveaux transitoires se trouvent des couches géologiques tertiaires. Elles se présentent principalement sous la forme d'argile beige à jaunâtre, plus ou moins sableuses et carbonatées. Parfois ces niveaux carbonatés sont supplantés par des couches plus ou moins épaisses d'argiles rougeâtres plus ou moins oxydées et carbonatées.

Quatre sondages ont livré chacun une structure archéologique en creux. Trois structures ont été interprétées comme des vestiges de charbonnières. Deux d'entres elles affectent des dimensions assez modestes (sondages 7400 et 7800). Elles n'ont offert que peu de mobilier archéologique du Moyen Âge.

La troisième est imposante (sondage 4000). Le mobilier récolté couvre une période chronologique globale des XIIe et XIIIe siècles après Jésus Christ.

La dernière structure (sondage 700) a été interprétée comme étant un fossé, peut-être parcellaire. Il a livré en surface quelques tessons de céramique du Bas Moyen Age et/ou moderne.

En dehors de quelques structures liées à une mise en culture (fossé parcellaire) et à de l'exploitation sylvestre (charbonnières), le terrain objet de l'étude n'a livré aucun vestige archéologique remarquable. La présence de ces charbonnières datées de l'époque médiévale tend à prouver que l'occupation humaine n'intervient pas avant cette période. En effet aucun vestige (même sporadique et/ou résiduel) datant d'une époque antérieure n'a été mis au jour. Ce phénomène peut s'expliquer par la présence d'un couvert forestier important au moins jusqu'à la fin de la période médiévale.

Marc Rimé

Protohistoire

VILLENEUVE-SUR-LOT

La Dardenne, Rue du Cap de l'Homme

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sise au lieu-dit La Dardenne, rue du Cap de l'Homme, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée les 21 et 22 septembre 2004. Le futur bâtiment porte sur une surface d'environ 180 m² et prend place sur un terrain de 1820 m². Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise de la maison, ont été réalisés autour de l'emprise de la construction. Le conducteur de ce projet est M. René Refine.

Le projet se situe à environ deux kilomètres au nord de l'agglomération de Villeneuve sur Lot, à la limite de l'ancien *vicus* d'*Excisum* (l'Eysses actuelle, mentionnée sur la table de Peutinger et par l'itinéraire d'Antonin), à

environ 500 mètres à l'est de la partie est de l'ensemble monumental d'*Excisum*. Ce secteur est donc considéré comme très sensible pour la période antique.

Quatre sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Cette opération est très positive. Elle a permis de mettre à jour les vestiges évidents d'une occupation antique de la période gauloise, plus précisément de la seconde moitié du second siècle avant J.-C. Cette occupation inédite dans ce secteur de Villeneuve-sur-Lot consiste en une série de structures fossoyées (trous de poteaux, fosses dépotoirs et fossé). Les limites spatiales de cette occupation n'ont pu être clairement définies ; tous les sondages ont offert leur lot de structures et de mobilier archéologique. La parcelle entière peut être considérée comme archéologiquement positive.

L'important mobilier archéologique découvert lors de ce diagnostic a permis de livrer une première chronologie des structures rencontrées (seconde moitié du second siècle avant J.-C.)

Il est possible qu'un niveau de sol ou d'occupation ait été découvert lors de cette prospection. De plus, l'état général des structures est relativement bon et peut laisser espérer d'importantes découvertes quant à leur chronologie et leur relation stratigraphique.

De nombreuses questions demeurent cependant : Quelle est la nature exacte de cette occupation ? La présence de trous de poteaux et de fosses dépotoirs, d'un fossé et de ce qui est peut-être un niveau de sol semble nous orienter vers l'hypothèse d'un habitat. Mais cette interprétation demande à être vérifiée. Quelle est la nature exacte de certaines des structures rencontrées ? Les grandes structures fossoyées ont été interprétées comme autant de fosses dépotoirs, mais ont-elles eue des fonctions primaires autres (silos ?) ?

Une précision sur l'extension maximale du site est nécessaire.

Quelle est la chronologie exacte du site (dates de fondation, de fonctionnement, d'abandon) ?

Quelles sont les relations de cette occupation avec le terroir local, notamment avec le *vicus* d'*Excisum*, et d'une manière plus générale, avec le tissu d'implantation des occupations de cette période chronologique de ce secteur de la vallée du Lot ?

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT
Frontignac-Sud, Chemin du Teyssonat

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle d'habitation et d'une piscine associée, sis au lieu-dit Frontignac-Sud, chemin de Teyssonat, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 31 août 2004. Le projet prend place sur un terrain d'une surface de 5968 m². A noter qu'une grande partie de la surface du terrain est boisée et n'est pas concernée par des aménagements présents et ultérieurs. Notons également la présence, immédiatement à l'ouest du projet de construction, d'une grande fosse anciennement excavée à des fins de récupération de blocs calcaires. Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise des bâtiments, ont été réalisés en dehors de l'emprise de la construction. Les conducteurs de ce projet sont Mme Caroline Jolibert et M Fabrice Dupurgue.

Trois sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— couche 1 : terre végétale de type taillis, composé d'un limon argileux brun. Racines et radicelles ;

— couche 2 : argile brune compacte et homogène ;

— couche 3 : socle calcaire délité.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT

19 rue de Raouly, Las Treilles-Bas

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle d'habitation, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 06 avril 2004.

L'opération portait sur une surface de 2040 m², correspondant à l'emprise totale projetée. Le conducteur de ce projet est M. Ouadji, propriétaire. Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les deux sondages réalisés sur l'emprise du projet offrent une séquence stratigraphique totalement identique.

Un niveau de terre végétale de type prairie composée d'une argile limoneuse brun foncée. On relève la présence de quelques traces de charbon de bois et de micro fragments de terre cuite.

Une couche de limon sableux brun clair présentant de fortes imprégnations d'oxydes ferro-manganiques réguliers. Ces traces attestent d'une importante influence de l'hydrographie dans ce secteur. Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT

Gallo-romain

La Rouquette

La propriété de M. Teixeira se trouve au nord-est de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot, enregistrée au cadastre, section KM, parcelle 44. Ce terrain plat situé en bordure du chemin de Rouquette, se trouve sur un secteur sensible archéologiquement, mais encore peu connu à la limite Est des derniers vestiges de l'agglomération gallo-romaine d'*Excisum*.

Les fouilles menées en août 2004 font suite aux sondages de diagnostic réalisés en 2003 et 2004 par Marc Rimé et Frédéric Berthault dont les travaux ont mis en évidence d'importantes traces de productions artisanales et ont permit d'identifier la présence de métallurgistes et de céramistes.

Au terme d'un chantier de quinze jours, il est désormais possible de retracer la chronologie de ce secteur urbain ou se sont succédé quatre phases de construction et d'occupation :

— la phase 1 : les premiers témoins de l'occupation du site sont liés à la présence d'un fossé et d'un niveau d'occupation comportant d'importantes traces de la métallurgie du fer. Cette phase évolue dans une fourchette chronologique large, qui va de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. au règne d'Auguste. Elle est datée par la découverte d'une monnaie d'argent à la croix et la présence résiduelle d'amphores vinaires italiques de type Dr.1, catalanes de type Pascual 1, associées à de rares éléments de céramique commune locale.

— La phase 2 correspond à la construction d'un vaste bâtiment structuré autour d'une cour à galerie, partiellement reconnue, qui pourrait abriter une activité artisanale dont la fonction reste à préciser. Les niveaux de sols et de remblais contemporains ont livré du mobilier céramique daté des règnes de Claude et de Néron.

— La phase 3 constitue l'aménagement d'une officine de potier identifiée par la découverte de bâtiments de travail associés à des fosses et un bac à argile, une cour, un four et de vastes dépotoirs. Ces structures ainsi que plusieurs dizaines de milliers de tessons ont permis de caractériser l'évolution et les modes opératoires de l'officine dont l'activité a connu deux périodes successives :

La première, (phase 3A) réorganise la cour à galerie de l'état antérieur en un atelier de potier articulé autour de trois grands espaces aménagés :

- un espace ouvert rectangulaire de 7,60 m x 5,20 m, limité à l'Est par une cloison à pan de bois, occupé en position centrale par un four de potier et son aire de chauffe (espace 1) ;
- à l'Ouest, un bâtiment de 8,20 m x 6,10 m qui réunit une zone d'habitat et un atelier, matérialisé par une aire de décantation ou de marchage et une fosse à argile (espace 2) ;
- au Nord, une zone dépotoir, la tessonnière, qui complète la chaîne opératoire de l'atelier (espace 4).

La chronologie du premier état de l'atelier débute sous les Flaviens et s'achève à la transition Ier-IIe siècles ap. J.-C.

La seconde (phase 3B) marque une évolution de l'officine de potier caractérisée par la destruction du four, le comblement de l'aire de chauffe et l'abandon progressif

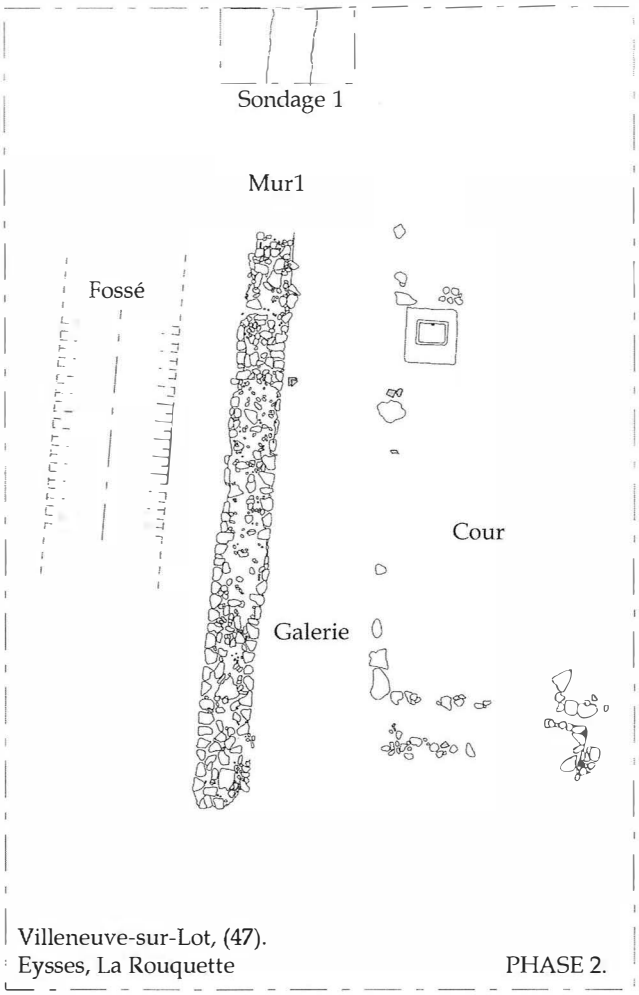

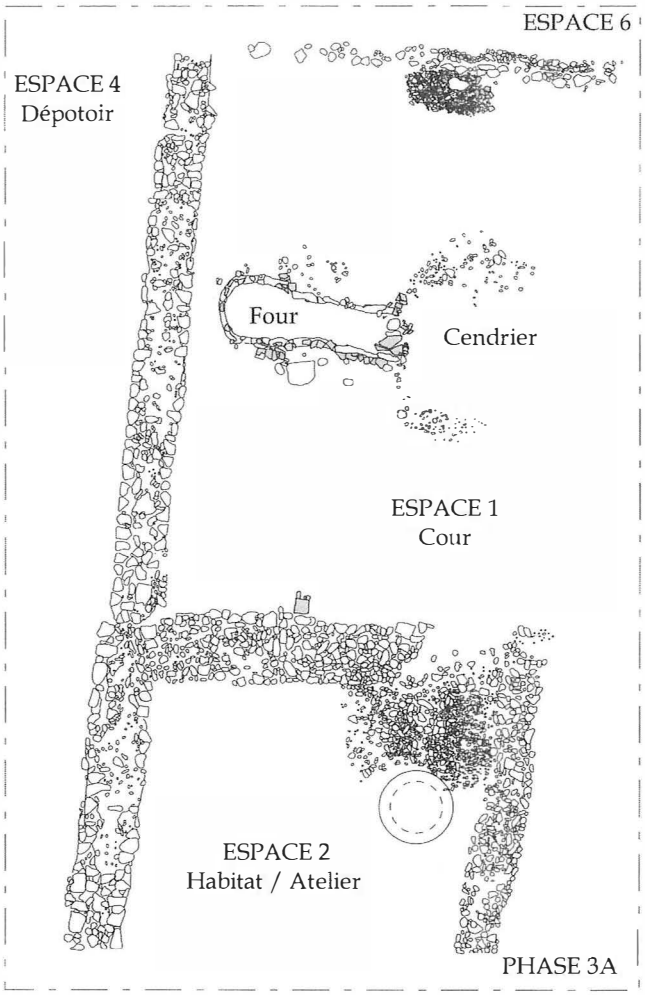

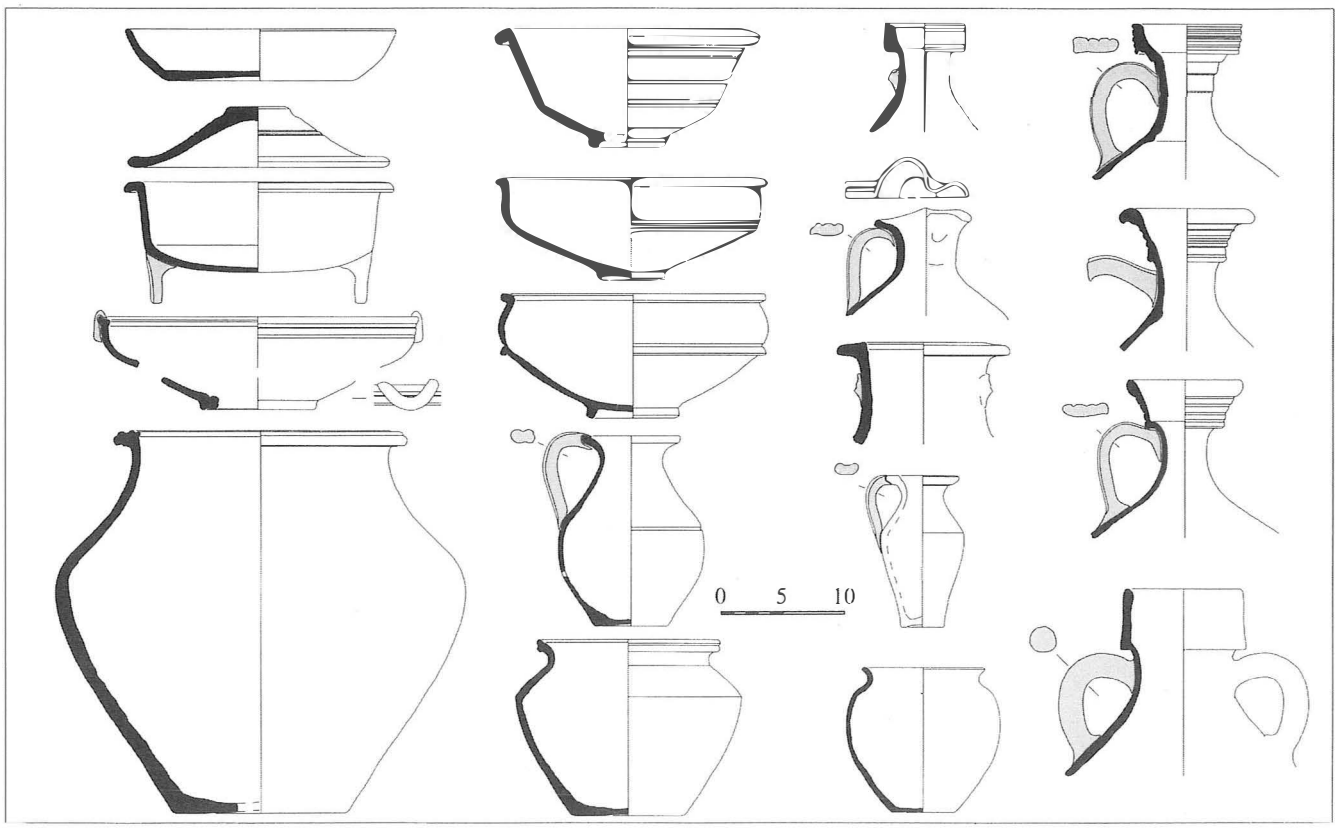

Villeneuve-sur-Lot - La Rouquette.
Les productions de l'atelier.
Photo : Ch. Chabrié.

de l'atelier remplacé dans la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. par de nouvelles structures artisanales partiellement connues.

La désaffectation de l'atelier de la phase 3A se traduit par la réutilisation de cet espace en dépotoir secondaire. Le comblement est principalement constitué d'un important lot de céramique, de ratés de cuissons et de fragments de parois de fours.

— La phase 4 est associée à une période d'abandon progressif des structures bâties. Elle est contemporaine de la fin de l'activité des céramistes et de la mise en culture de la parcelle. Les dernières productions de l'atelier proviennent d'une fosse contenant un important mobilier, daté du milieu du IIe siècle de notre ère par deux estampilles sur des céramiques sigillées issues des ateliers Montanais de FELICIO II et de MALCIO. Aucune trace d'occupation postérieure à la seconde moitié du IIe siècle n'a été mise en évidence.

■ *Les productions de l'atelier*

Les potiers ont fabriqué de la céramique commune destinée à la préparation et à la cuisson des aliments, à la conservation et au transport des liquides. Une petite fabrication locale d'amphores «Aquitaine» a été identifiée.

Les productions sont simples et soignées, les décors restent rares. Les vases sont cuits en atmosphère réducto-oxydante, mode A. Le façonnage se fait exclusivement au tour. La pâte comporte un fort dégraissant de nodules ferreux présents à l'état naturel, mais aussi de quartz, de mica, de chaux et parfois de petits fragments de chamotte.

La surface de quelques assiettes conserve la trace d'un engobe argileux rouge très dégradé, imitant les productions céramiques de type »rouge pompéien» ; un engobe micacé est présent sur certains couvercles et marmites tripodes.

L'atelier de La Rouquette se caractérise par une relative diversité du vaisselier qui comptent neuf formes principales, elles-mêmes déclinées en différentes variantes.

Cette diversité n'est qu'apparente puisque l'atelier copie pour l'essentiel des modèles standard destiné à un marché local. Les fabrications se limitent aux seules formes d'usage courant. Cette standardisation se traduit généralement par une certaine uniformité au sein de chaque famille céramique.

Le pot destiné à la conservation et à la cuisson des aliments est la forme la plus représentative des productions de l'atelier puisqu'elle constitue en moyenne, toutes phases confondues, 37,6 % du vaisselier.

La vaisselle culinaire utilisée pour la cuisson des aliments représente 27,5 % des fabrications. Elle inclut les plats à engobe interne, les marmites tripodes et leurs couvercles.

Le service de la boisson figure pour 26,3 % des productions. Il comprend pour l'essentiel des pichets et des cruches à une anse. Les productions d'œnochoés et de cruches à deux anses sont plus anecdotiques.

Les coupes attribuées à la préparation des aliments sont déclinées en plus de neuf variantes qui caractérisent très fortement les productions de l'atelier dont elles fournissent 8,44 % du vaisselier.

Les récipients destinés à la conservation et au transport n'apparaissent qu'au travers de petites séries de jarres, de grandes cruches et d'amphores de type "Aquitaine" qui témoignent d'un besoin local de grands conteneurs destinés au commerce.

L'aire de diffusion actuellement reconnue pour cet atelier urbain reste circonscrite à l'approvisionnement de l'agglomération secondaire d'*Excisum* et à son environnement proche. La période d'activité de l'officine couvre le dernier quart du Ier siècle et semble se poursuivre jusqu'au milieu du IIe siècle ap. J.-C.

Christophe Chabrié

Protohistoire, Gallo-romain

VILLENEUVE-SUR-LOT

Rouquette Ouest

Dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence sportive sise au lieu-dit Rouquette Ouest, à Eysses, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée du 03/05/2004. Le futur bâtiment porte sur une surface de 258 m².

Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise de la maison, ont été réalisés autour de l'emprise de la construction. Le conducteur de ce projet est la SCI Sporting Village.

Le projet se situe à environ deux kilomètres au nord de l'agglomération de Villeneuve-sur-Lot, dans l'ancien *vicus* d'*Excisum* (l'Eysses actuelle, mentionné sur la table de Peutinger et par l'itinéraire d'Antonin), à environ 150 mètres au sud-est de la partie est de l'ensemble monumental d'*Excisum*. Ce secteur est donc considéré comme très sensible pour la période antique.

Douze sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Il semble se dégager de la prospection deux secteurs chronologiques, aux limites incertaines et assez floues.

Au nord du terrain objet de l'étude, elle a permis de mettre à jour les vestiges évidents d'une occupation antique de la période gallo-romaine, plus précisément du Haut Empire. Cette occupation consiste en la mise au jour d'une série de murs bâtis de ce qui semble être les vestiges de maisons d'habitations. Aucune trace d'activités industrielles et/ou artisanales, n'a été découverte dans le secteur prospecté.

Chronologiquement, ce secteur semble couvrir toute la période d'occupation de *l'Excisum* impériale, du début du premier siècle de notre ère, jusqu'au déclin amorcé dès la seconde moitié du second siècle après J.C.

Nous nous trouvons, pendant la période gallo-romaine, à environ 150 m au sud-est de l'ensemble monumental d'*Excisum*. L'orientation du bâti mis à jour lors de cette opération est la même que celle d'autres découvertes faites dans le secteur.

Ce premier ensemble couvrirait grossièrement une surface de 15000 m².

Au sud du terrain, objet de l'étude, nos investigations ont mis au jour des structures en creux (trous de poteau, fossés) dont le mobilier archéologique associé semble être plus ancien que celui de l'ensemble précédent. Nous nous trouvons ici dans une période couvrant le premier siècle avant J.-C. et plus particulièrement la seconde moitié de ce siècle.

Les sondages effectués dans la partie sud-est du terrain n'ont pas livré de structures archéologiques. Mais, il ne faut tout de même pas exclure cette zone de ce secteur. Des structures en creux comme des trous de poteau, fosses dépotoirs et silos, et fossés, ont pu passer à travers la maille de nos sondages.

Ce second ensemble couvrirait une surface d'environ 25500 m².

Quelques niveaux de sol et/ou d'occupation ont été découverts lors de cette prospection dans le premier ensemble. Ont également été mis au jour, dans le même secteur, et associés à des murs bâtis, des niveaux archéologiques interprétés comme des effondrements de toitures. De plus, l'état général des structures est relativement bon et peut laisser espérer d'importantes découvertes quant à leurs chronologies et leurs relations stratigraphiques.

De nombreuses questions demeurent cependant. Quelle est la nature exacte de cette occupation ? Plus précisément, quelles sont les relations entre ces éventuelles maisons d'habitation et le reste des découvertes proches de ce secteur ? Quelles sont les limites exactes d'extension de chaque secteur ? Il convient pour cela d'affiner la chronologie du site (dates de fondation, de fonctionnement, d'abandon) ? Quelles sont les fonctions exactes des nombreuses structures en creux mises au jour ? Une étude micro-morphologique précise pourrait répondre plus précisément à cette question. Elle semble indispensable surtout dans le cadre de l'étude de la dépression interprétée comme mare ou étang.

Une dernière remarque de la plus haute importance : n'ont été fouillés jusqu'à présent dans ce qui était le *vicus* d'*Excisum*, que des secteurs de bâti monumental et artisanal et/ou industriel. Or, nous nous trouvons sans doute ici en présence d'un quartier d'habitation.

Marc Rimé

VILLENEUVE-SUR-LOT
Avenue de Lattre de Tassigny

Dans le cadre d'un projet de construction de trois maisons individuelles, sis avenue de Lattre de Tassigny, une opération de diagnostic archéologique a été effectuée le 27 juillet 2004. Le projet prend place sur un terrain d'une surface de 2708 m².

Les sondages, afin de ne pas déstabiliser le secteur de l'assise des bâtiments, ont été réalisés en dehors de l'emprise de la construction.

A noter qu'une petite partie du terrain n'était pas accessible à nos investigations à cause de la présence d'une zone boisée (286 m²).

Le conducteur de ce projet est M. Mendes Tony. Quatre sondages ont été réalisés sur l'emprise du projet.

Les niveaux sédimentologiques et anthropiques rencontrés, du plus récent au plus ancien, sont :

— couche 1 : terre végétale de type friche composée d'un limon sableux brun ;

— couche 2 : niveau de remblai contemporain à matrice limono-sableuse brune, présentant des inclusions de pierres calcaires non équarries, de fragments de tuiles et de briques mécaniques, de blocs de béton (bordure), de quelques galets et de charbon de bois ;

— couche 3 : limon sableux brun rougeâtre présentant des imprégnations d'oxydes ferro-manganiques denses et régulières.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré au niveau du projet.

Marc Rimé

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

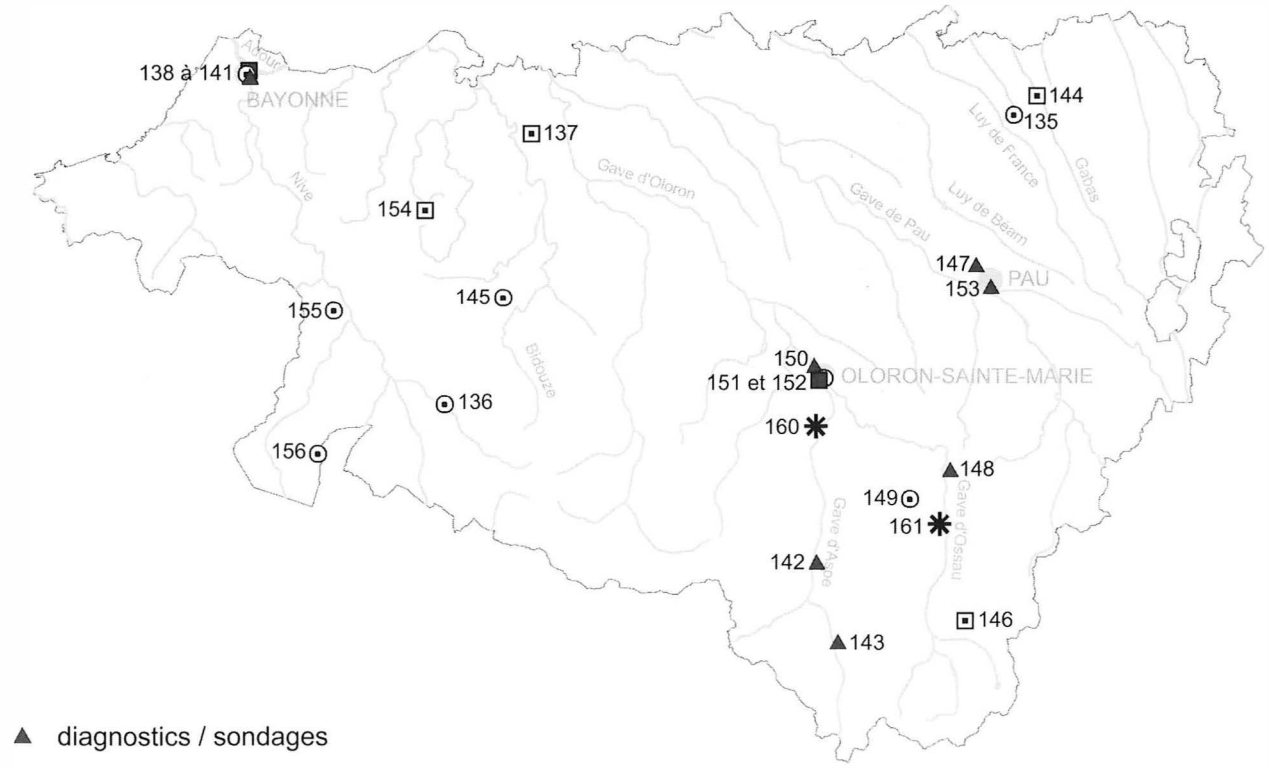

▲ diagnostics / sondages

■ fouilles préventives

⊡ fouilles programmées

⊙ prospections / relevés
analyses / études documentaires

✱ P.C.R.

N

0 20 40 Kilomètres

N. Nat.					P.	N°
24528	AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN, Maison Capillia	DUVIVIER Benoît	EP	RA	156	136
24560	ARANCOU, Bourouilla	DACHARY Morgane	DOC	FPr	158	137
24572	BAYONNE, Assainissement de la rive gauche de l'Adour	CAVALIN Florence	INRAP	FP	162	138
24379	BAYONNE, L'enceinte antique	FOURDRIN Jean-Pascal	SUP	PRT	159	139
24576	BAYONNE, Casernes de la Nive-Couvent des Cordeliers	AUGRY Stéphane	INRAP	OPD	162	140
24576	BAYONNE, Caserne de la Nive-Petite caserne	AUGRY Stéphane	INRAP	OPD	161	141
24581	BEDOUS, Déviation de la R.N. 134	CHEVALIER Nathalie	INRAP	OPD	165	142
24580	BORCE, Le Bourg	PICHONNEAU Jean-François	MCC	SD	165	143
24341	LALONQUETTE, Villa de l'Arribèra deus Gleisiars	RECHIN François	SUP	FPr	166	144
24565	LARUNS, Grotte de l'Homme de Pouey	DUMONTIER Patrice	BEN	FPr	169	146
24570	LONS, Quartier Mirassou	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	172	147
24554	LOUVIE-JUZON, Prieuré Saint-Vincent	NORMAND Christian	MCC	SD	173	148
24574	OLORON-SAINTE-MARIE, Rue Paul Malherbe	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	178	150
24569	OLORON-SAINTE-MARIE, Tour de Grède	BOUVART Patrick	EP	RA	177	151
24573	OLORON-SAINTE-MARIE, Place de la cathédrale	WOZNY Luc	INRAP	FP	174	152
24559	PAU, Place Clémenceau	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	179	153
24561	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, Grotte d'Isturitz	NORMAND Christian	MCC	FPr	179	154
24370	SAINT-MARTIN-D'ARROSSA, Massif de Larla	BEYRIE Argitxu	DOC	PRT	180	155

Moderne

AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN

Maison Capilla

Le projet de rectification de la RD 18 dans le bourg d'Ahaxe oblige à la démolition de deux corps de bâtiment, formant la maison dénommée "Capilla".

Plusieurs indices laissaient augurer, d'une part, de l'ancienneté d'au moins une partie du bâti, et d'autre part, d'une destination originelle spécifique, autre qu'une simple maison d'habitation, en l'occurrence une chapelle :

— Le toponyme "Capilla", qui s'applique tant à la maison qu'au quartier, renvoie directement à une chapelle ou à une chapellenie (demeure du chapelain prébendier) ;

— La présence en façade ouest du bâtiment d'une inscription datée de 1671 faisant référence explicite à la fondation d'une chapellenie par Guillaume de Currutchet et à l'existence d'une chapelle ;

— La figuration sur la carte de Cassini d'une chapelle portant le nom de "Curutchet" ;

— La mention dans les textes d'archives d'une maison dite "Currutcheta" dés le milieu du XIVe siècle, dont le toponyme relatif au "carrefour" correspond bien à l'emplacement actuel ;

— La présence en façade est d'une maçonnerie semi-circulaire se développant à l'intérieur du bâtiment actuel, visible sur toute la hauteur, dont la configuration évoque le chevet d'une chapelle.

Il convenait donc d'effectuer un relevé complet de cet édifice suivi d'une étude archéologique du bâti, dans le but d'établir une chronologie relative des différents états de l'édifice et de proposer une restitution de l'emprise et de ses dispositions architecturales. Une étude du sous-sol sous forme de trois sondages devait permettre de confirmer ou d'infirmer ces propositions en recherchant les fondations des parties manquantes dans le plan présumé de l'éventuelle chapelle.

Il est très vite apparu qu'il fallait distinguer deux bâtiments réalisés à des époques différentes et réunis ensuite avec de profonde modifications, l'un appelé Lacoenia et l'autre Capilla sur le cadastre Napoléonien.

La maçonnerie circulaire de la maison Lacoenia est à placer parmi les plus anciennes du corps de bâtiments. Elle pourrait donc correspondre au vestige d'un édifice primitif dont on aurait détruit la plus grande partie. En tout état de cause il est difficile de comprendre autrement cette élévation de plan courbe sinon comme le chevet d'une chapelle. Rien ne permet en effet de justifier dans la construction de la maison actuelle la nécessité d'une telle structure (ce n'est ni le vestige d'une tour, ni le rattrapage d'angle de deux bâtiments) qui vient perturber le plan bien régulier et orthogonal du reste des bâtiments.

Mais le fait que l'étude n'ait pu déterminer les prolongements de cet hémicycle avec la nef d'une possible chapelle laisse planer un doute sur l'origine et la fonction de cette maçonnerie.

Ce qui apparaît surtout de remarquable dans cet ensemble de bâtiments disparates, c'est l'homogénéité de la construction de la maison dite Capilla, dans le prolongement de Lacoenia, édifiée d'un seul tenant et en une seule campagne de travaux, mais modifiée ensuite au XIXe siècle pour être englobée dans l'ensemble.

La maison Lacoénia n'offre plus grand intérêt sur le plan archéologique étant donné les nombreux remaniements qu'elle a connu, notamment au XIXe siècle.

Benoît Duvivier, Jean-Luc Piat

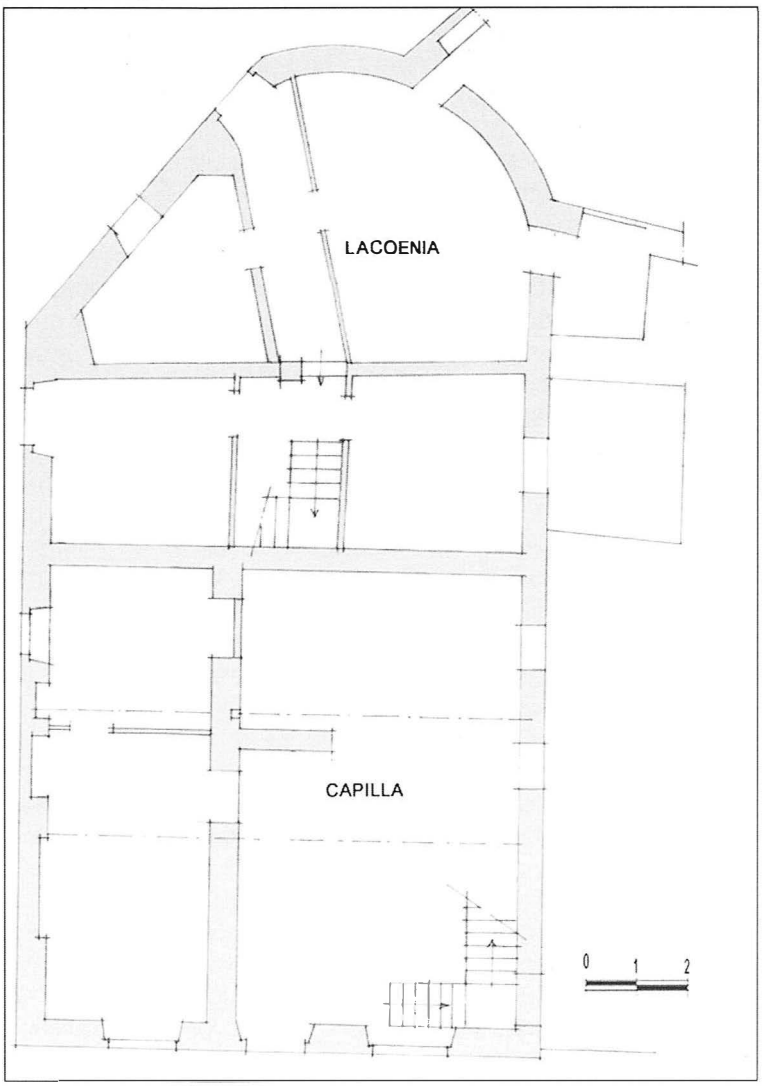

Ahaxe-Alciette-Bascassan - Maison Capilla
Ci-dessus : Façade ouest.
Ci-contre : Plan rez-de-chaussée.

ARANCOU

Bourouilla

Découvert en 1986, fouillé en 1990-91 puis sans interruption depuis 1998, le gisement de Bourrouilla à Arancou a livré des vestiges archéologiques variés et en parfait état de conservation : industrie lithique et osseuse, faune, parure et art mobilier. La grotte est occupée depuis la fin du Paléolithique supérieur – Magdalénien moyen et supérieur à final – jusqu'à la Protohistoire.

Depuis 1986, l'intérêt scientifique de ce gisement n'a cessé de croître. Bien que victime de perturbations naturelles et anthropiques, les informations scientifiques qu'il délivre sont riches et démontrent progressivement qu'il est un des gisements fondamentaux pour la compréhension de la fin du Paléolithique supérieur pyrénéen.

Les opérations de terrain de la campagne 2004, septième autorisation programmée depuis 1998, se sont déroulées du 29 août au 26 septembre. L'intervention a concerné à la fois le "secteur extérieur" (en avant du porche) et le "secteur intérieur" (la salle et le vestibule). Comme les années passées, les objectifs principaux étaient :

1) de poursuivre le redressement des coupes nécessaires aux études sédimentologiques et palynologiques, à l'intérieur de la cavité comme à l'extérieur, pour progresser dans la reconstitution des paléoenvironnements,

2) et de continuer la fouille des niveaux magdaléniens dans l'ensemble du gisement afin de résoudre les questions chronologiques, comportementales et environnementales que ces occupations soulèvent, de collecter de nouvelles données sur la répartition des aires d'activités au sein de l'habitat et enfin de restituer les œuvres d'art dans le contexte des occupations humaines. Plus ponctuellement, c'est aussi un moyen d'améliorer la compréhension de cette séquence et de préciser le pendage de ces couches à l'entrée de la cavité.

Les apports majeurs de l'opération 2004 concernent :

— l'ensemble B1 (Magdalénien supérieur). Si cette fouille d'un nouveau mètre carré de la couche B1 n'a pas amené la découverte de pièces exceptionnelles, elle a par contre permis de mieux cerner les limites de l'habitat de cette période. Comme lors des campagnes de 90-91, son extension maximale est marquée par la présence de vestiges lithiques de grande dimension. Elle a, de plus, été l'occasion d'entamer une révision de la répartition spatiale des vestiges. En effet, l'outillage en silex évoque la pratique d'activités de boucherie dont les stigmates doivent être recherchés parmi les restes fauniques.

— l'ensemble A (Magdalénien final). La surface fouillée de cette occupation a été étendue jusqu'à obtenir une aire de 5 m². Le corpus de données disponibles est aujourd'hui varié, toutefois, l'absence de nombreux résultats en attente nous prive d'une vision d'ensemble de ce (ces ?) passage(s) humain(s) mal daté(s).

L'obtention de datations physico-chimiques est à ce titre indispensable. L'étude des témoignages de pratiques symboliques, y compris sur support lithique, et l'achèvement de l'analyse de la répartition spatiale des vestiges, contribueront, sans doute, à une connaissance plus cohérente de cet ensemble. Rappelons que l'analyse de l'industrie lithique a démontré depuis longtemps le particularisme de ces niveaux, magdaléniens par certains aspects (production laminaire, outillage) et n'échappant pourtant pas aux influences de cette période (production de certains supports par percussion dure). L'absence d'industrie osseuse et un spectre faunique tempéré malgré la présence très tardive du Renne, achèvent d'individualiser cet assemblage du reste de la séquence magdalénienne de Bourrouilla.

— à l'intérieur de la grotte, la fouille des niveaux paléolithiques parfaitement bien conservés a été poursuivie afin de dater les différentes US définies. L'US 2004 a livré très peu d'éléments diagnostiques, tant faunique que lithique. L'US 2006 est un peu plus riche puisque l'on dénombre 116 pièces cotées. Aucune n'est caractéristique d'une période chronologique : le cortège faunique évoque un Magdalénien indéterminé mais l'outillage lithique est totalement absent. Fouillée sur une surface atteignant pratiquement 1,5 m², l'US 2007, a fourni un matériel riche et abondant. Vestiges les plus nombreux, les restes fauniques indiquent un spectre dominé par le Chevreuil et le Renard. L'industrie lithique comporte principalement des éclats, mais on compte aussi quelques pièces techniquement caractéristiques (nucléus, éclats laminaires, lamelles, etc.). Les outils en silex sont composés d'une majorité de pièces retouchées et/ou utilisées. Les burins viennent en deuxième position, suivis des lamelles à dos et des petites pointes à dos droit. Signalons enfin quelques pièces exceptionnelles : une lame utilisée avec de possibles traces de résine et plusieurs vestiges confectionnés en matières dures animales, à savoir un fragment de biseau, une matrice à aiguille et une incisive sciée très usée.

Au cours des années à venir, les travaux s'orienteront dans deux directions.

Impératifs techniques de la fouille et état de conservation du site impliquent que notre connaissance des occupations holocènes ne devrait plus beaucoup progresser. Une publication synthétique des niveaux «à céramique», mésolithique et de l'extrême fin du Magdalénien est donc prévue à court terme.

Parallèlement, les dernières opérations ont permis d'avancer considérablement dans la compréhension des différentes phases d'installation humaine de la fin du Paléolithique supérieur. Les occupations du Magdalénien supérieur sont aujourd'hui connues à l'intérieur comme à l'extérieur de la cavité. Bien que les travaux de 1990-

1991 aient livré un riche matériel, ils ont ouvert de multiples pistes de recherche qui pourront être abordées au cours des campagnes à venir. Comment expliquer les différences, dans la composition du matériel recueilli, entre l'intérieur et l'extérieur de la cavité ? Comment les Hommes ont-ils organisé leur habitat ? Quelles étaient leurs activités ? La multiplicité des découvertes donne l'opportunité de mettre en place une étude pluridisciplinaire consacrée à l'interface entre vestiges osseux et industrie lithique qu'elle soit siliceuse ou non. Alors que l'outillage en silex est, jusqu'à preuve du contraire, trop patiné pour pouvoir bénéficier d'analyses tracéologiques, ce type d'analyse permettrait peut-être d'appréhender la fonction du site à travers les stigmates réciproques laissés par le travail de l'os (à des fins techniques ou alimentaires) au moyen de l'outillage lithique hors silex.

Morgane Dachary,
avec la collaboration scientifique de
François-Xavier Chauvière, Sandrine Costamagno,
Loïc Daulny, Luc Detrain et Catherine Ferrier.

Bas Empire

BAYONNE

L'enceinte antique

Le front sud de l'enceinte de la ville haute de Bayonne a reçu, à partir de la Renaissance, de puissants ouvrages de protection destinés à permettre l'adaptation de la place aux progrès de l'artillerie. Les nouvelles courtines sont délimitées à l'Ouest par le bastion des Vieilles Boucheries qui occupe l'endroit le plus élevé, au milieu par le boulevard Saint-Léon et à l'extrémité orientale par le bastion entourant la tour médiévale de Sault placée en bordure de la Nive. Ces ajouts se sont accompagnés de travaux de terrassement de grande ampleur. Le sol a été abaissé en avant de la nouvelle ligne défensive et rehaussé à l'arrière, de sorte que le pied de la muraille primitive située en retrait s'est trouvé dissimulé sous les remblais apportés.

Ce premier front, d'une longueur de trois cents mètres environ, comporte deux secteurs principaux dont les alignements généraux forment entre eux un angle obtus de 125° environ. A leur intersection se plaçait, jusqu'au commencement du XIXe siècle, une porte monumentale que l'on voit représentée, avec ses deux tours flanquantes rapprochées l'une de l'autre, sur les anciens plans du génie. Les dispositions du parcellaire contemporain conservent l'empreinte du tracé primitif. Presque partout, le bâti actuel s'est adapté à la limite urbaine ancienne. Le long des parcelles de la rue Vieille-Boucherie, le tracé se confond avec les façades tournées vers la rue du Rempart Lachepaillet. Au-delà de la porte d'Espagne, c'est la même configuration sur une longueur de 75 m, avec des limites parcellaires qui se superposent au contour primitif ; puis le mur disparaît sur 45 m, englobé dans des parcelles, avant de devenir mitoyen aux constructions qui s'adossent de part et d'autre contre lui et sont accessibles, les unes par la rue Passemillon, les autres par la rue Tour de Sault.

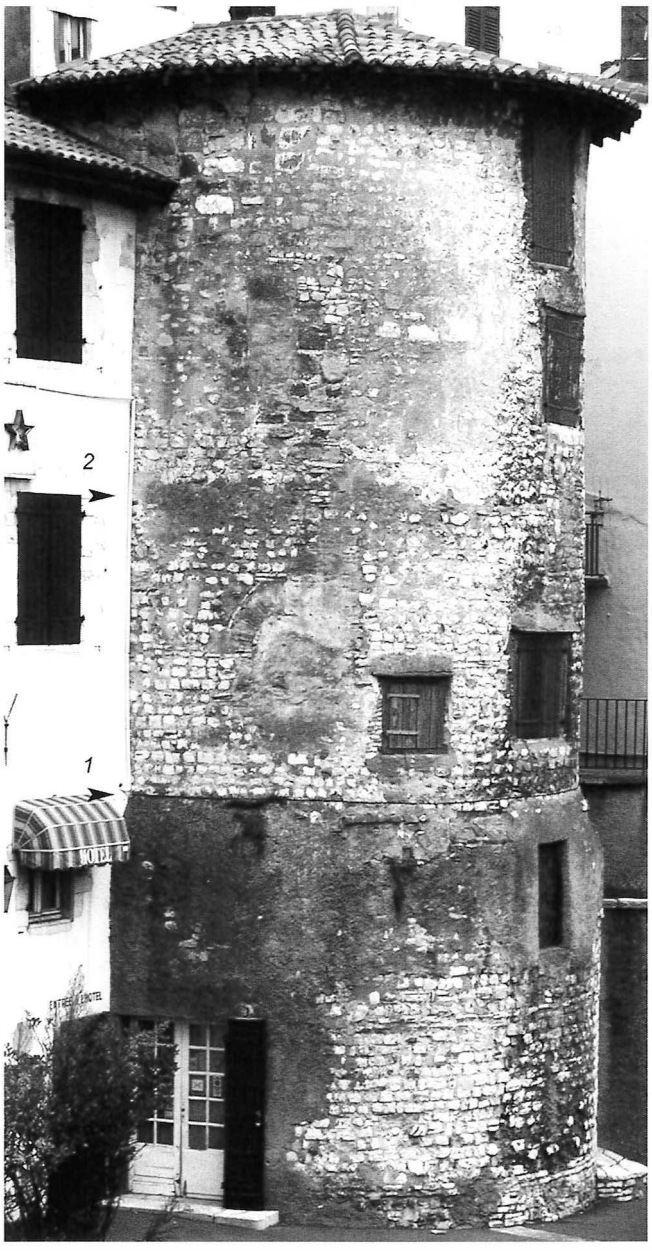

Bayonne - Enceinte antique - Tour du Bourreau.
En 1, niveau du plancher du premier étage de la tour et du chemin de ronde .
En 2, niveau du plancher du second étage.

Ce tracé se trouvait jalonné par des tours dont certains vestiges sont conservés. A l'Ouest, la tour d'angle, de plan circulaire (diamètre intérieur au rez-de-chaussée: 5,20 m), subsiste encore en grande partie. Son parement, aujourd'hui caché derrière un crépi, montait au-dessus du niveau du chemin de ronde, comme le montrent les photographies prises antérieurement à la dernière réfection. A une quarantaine de mètres de là, une tour dérasée se situe sous le trottoir actuel, où un local, rattaché à l'immeuble voisin, occupe la partie inférieure conservée (diamètre intérieur : 3,72 m). A l'entrée de la rue d'Espagne, deux pans de murs, perpendiculaires entre eux, appartiennent probablement au talon de l'une des deux tours qui encadraient la porte disparue.

Dans la seconde partie de ce front, deux tours flanquantes conservent une grande partie de leurs structures primitives. La première, appelée tour des Deux-Sœurs, a fait l'objet d'une restauration dans les années 1980. Son élévation en pierres de petit appareil présente deux retraites correspondant à des niveaux de planchers intérieurs. L'emplacement de trois baies antiques apparaît au-dessus de la première retraite. Deux arcs du couvrement de ces baies sont encore en place. A l'intérieur, le premier étage subsiste presque intact, à l'exception de la maçonnerie centrale du mur arrière. A ce niveau, deux portes en vis-à-vis, actuellement oblitérées, donnaient accès au couronnement des courtines attenantes. La paroi intérieure de la pièce se place en retrait de l'aplomb du rez-de-chaussée. Les cavités subsistantes permettent de restituer un plancher formé de poutres parallèles, avec un support intermédiaire assuré par deux autres poutres transversales qui étaient superposées. Un mortier recouvrait le plancher, le sol se prolongeait dans les passages conduisant vers les coursières, et une différence de niveau marquait la limite du renfoncement placé en avant de l'allège repérée dans la baie centrale.

La seconde tour est connue sous la dénomination de tour du Bourreau. En façade, une importante retraite correspond à la limite supérieure de son rez-de-chaussée. Plus haut, on voit les restes du parement primitif dans la moitié gauche de la construction. D'une ancienne fenêtre, il subsiste l'un des montants et le commencement de l'arc de couvrement. L'intérieur de la tour était intégré jusqu'en 2003 à l'hôtel des Basses-Pyrénées, les parois étant enduites. Des enlèvements de crépi et des sondages dans les murs ont été effectués dans l'établissement désaffecté pour identifier les anciennes ouvertures. Il est apparu que la tour avait été ouverte à la gorge au Moyen Age : un grand arc brisé, correspondant à presque toute la largeur de la construction, a été découvert en démolissant une cloison du premier étage ; son sommet est à 6,80 m au-dessus du sol extérieur actuel. Les vestiges antiques ont été retrouvés dans la partie ouest de cette pièce. Une niche s'est révélée correspondre à l'emplacement du passage vers la courtine occidentale, son couvrement ayant été remplacé par un linteau monolithe lors de la transformation médiévale. La fenêtre visible en façade est conservée partiellement du côté intérieur avec sa paroi latérale nord et les premiers claveaux de son arc ; un sondage a permis de retrouver le niveau du sol du renfoncement qui se plaçait en avant de son allège. Dans la baie d'axe actuelle, les traces d'un arrachement donnent le profil de son allège antique détruite.

Au second étage de cette tour, le décrépissage a révélé le prolongement en hauteur de la maçonnerie d'origine. La démolition d'une cloison moderne dissimulant un ancien âtre de cheminée a montré la présence d'une fenêtre superposée à la baie sud-ouest de l'étage inférieur. Au-dessus de la porte repérée au premier étage, un coup de sabre dans la maçonnerie indique la position d'une autre ouverture qui a été murée lors de la transformation médiévale. Une arête de la baie axiale est apparue ainsi que le parement de son allège qui se place dans la continuité de la paroi de la pièce.

Ces découvertes présentent un intérêt particulier pour la restitution des tours flanquantes de la fortification primitive : elles fournissent suffisamment d'éléments pour permettre de préciser les principales caractéristiques de leur second étage et d'établir que dans la partie curviligne qui faisait saillie en avant de l'alignement formé par les courtines attenantes, on trouvait trois fenêtres qui venaient se superposer à celles percées au niveau intermédiaire, et qu'au-dessus des passages ouvrant sur le chemin de ronde, il existait deux autres ouvertures placées en vis-à-vis. L'état de conservation des vestiges de la tour du Bourreau est exceptionnel. A Carcassonne, au Mans et à Senlis, enceintes qui sont parmi les mieux conservées de la Gaule, le premier étage des tours est pourvu de trois fenêtres en façade et de deux portes opposées qui donnent accès au sommet des courtines. Ce n'est qu'à Senlis que l'on dispose également, pour la période de l'Antiquité tardive, de données sur les ouvertures primitives du second étage. Trois baies sont réparties dans la partie arrondie, à la verticale des fenêtres du premier étage, et une autre prend place dans le mur arrière ; mais à la différence de Bayonne, il n'y a pas d'ouvertures à l'aplomb des portes d'accès aux courtines.

Les données relatives aux courtines de cette partie de l'enceinte sont fragmentaires. Le parement externe est visible à l'entrée de la rue des Faures et près de la tour du Bourreau. Pour la face interne, le seul parement repérable se situe dans la parcelle occupant l'angle ouest du commencement de la rue d'Espagne. Ailleurs, les maçonneries antiques identifiables correspondent à des blocages sectionnés transversalement ou longitudinalement. Il est certain que d'autres segments subsistent encore en élévation, notamment à l'extrémité orientale de la rue Passemillon où le mur forme la mitoyenneté des parcelles, mais l'utilisation actuelle du bâti en entraîne la dissimulation complète. Dans la portion intégrée à l'hôtel des Basses-Pyrénées, côté ouest, une élévation substantielle doit encore exister, cachée derrière le crépi de la façade et enfouie sous le sol. Dans la rue du Rempart Lachepaillet, où l'apport des terres a été important à partir de la transformation de la fortification, il est probable que le pied de la muraille subsiste en plusieurs endroits.

En ce qui concerne l'épaisseur de ces murs, on relève, à l'entrée de la rue des Faures, une dimension

supérieure à trois mètres à la base. Les dispositions des tours des Deux-Sœurs et du Bourreau laissent à penser que la largeur des courtines attenantes était légèrement supérieure à deux mètres au niveau du chemin de ronde. Si ces observations ponctuelles pouvaient être généralisées à chacun des deux secteurs concernés, il y aurait un changement morphologique au niveau de la porte d'Espagne, le premier secteur s'apparentant au front occidental de la fortification et le second à la muraille qui se développe parallèlement à la Nive.

L'évolution du bâti à l'époque moderne peut être précisée à partir des sources d'archives. L'aliénation fut progressive, les propriétaires des parcelles attenantes à la muraille sollicitant de la ville l'autorisation d'appuyer leurs nouvelles constructions sur elle. Les suppliques présentées par des particuliers au corps de ville apportent des données sur l'intégration de la muraille ancienne dans le bâti en transformation. En 1708 et 1709, c'est le secteur situé à l'Est de la tour du Bourreau qui est concerné : deux propriétaires souhaitent s'appuyer sur la muraille à l'exemple des alignements voisins. En 1710, Jean Bernède obtient l'accord de construire sa nouvelle maison, attenante à la confrérie de Saint-Léon, sur l'ancien mur de ville. En 1716, François Latour bénéficie de la possibilité de détruire la fortification sur la largeur de sa parcelle située à l'angle de la rue Vieille-Boucherie. En 1717, le maçon Jean Douat a l'autorisation de percer une porte dans le vieux mur pour bénéficier d'un accès supplémentaire à l'arrière de sa maison. La concession en 1733, au sieurs Gaujet et De Bruilh, de deux terrains situés en avant de la courtine liée à la tour du Bourreau, s'est accompagnée de la destruction des longueurs correspondantes de la muraille.

Jean-Pascal Fourdrin

Bas Moyen Âge, Moderne

BAYONNE

Casernes de la Nive, Bastion Saint-François

En préalable à un projet de réhabilitation pour l'installation des Archives Départementales, un diagnostic a été réalisé à l'intérieur des bâtiments dit de la Petite Caserne afin d'en évaluer le potentiel archéologique.

Les archives concernant cette partie du Petit Bayonne sont nombreuses. De plus, des structures maçonnées observées lors de surveillances de travaux proches, accréditaient la présence de vestiges liés au "Pied Mulet" ou bastion Saint-François, ouvrage fortifié qui aurait été construit dans la première moitié du XVe siècle. Cette période est marquée par les progrès de l'artillerie. Le pouvoir fracassant des engins est tel que la poliorcétique en est totalement bouleversée, et ce dans un contexte politique de tensions permanentes. Ainsi le terme de boulevard est certainement le plus approprié, dans le sens d'ouvrage avancé par rapport à la courtine.

Trois tranchées ont été réalisées afin de retrouver les flancs est et ouest de l'ouvrage ainsi qu'éventuellement l'escarpe et la contre-escarpe mais aussi pour vérifier la présence de casemates. La stabilité du bâtiment et les côtes du futur projet ont limité les investigations à une profondeur d'un mètre, ce qui peut expliquer que ce sont essentiellement des niveaux de remblais qui ont été atteints. Par ailleurs, le report des plans anciens induisant des incertitudes sur le positionnement effectif du bastion, il est possible que les structures relevant de ce dernier se développent en périphérie et non à l'intérieur du bâtiment de la Petite Caserne. Toutefois il est plus probable que les différents aménagements réalisés ultérieurement, notamment par Vauban, ont entraîné la quasi-disparition de l'ouvrage. Ainsi l'opération amène plus de questions que de réponses quant à l'étude d'une fortification dont le type marque la transition entre la tour médiévale et l'ouvrage fortifié intégré dans un système bastionné caractéristique de la Renaissance.

Stéphane Augry

Bas Moyen Âge, Moderne

BAYONNE

Casernes de la Nive, Couvent des Cordeliers

La mairie de Bayonne souhaite construire un village culturel sur le site des Casernes de la Nive à l'emplacement du Couvent des Cordeliers.

Implanté sur la rive droite de la Nive, dans le quartier du Bourgneuf, l'ensemble conventuel a connu, au cours des dix dernières années une série d'interventions de la part de plusieurs acteurs de l'archéologie préventive. Le site étant ainsi déjà fortement documenté, chaque sondage de la nouvelle opération, implanté précisément, avait sa propre problématique. Aucun ne concernait directement l'église, déjà en partie fouillée (J.-L Piat, 2001).

La première tranchée a recoupé l'intérieur du cloître, où aucune sépulture n'a été appréhendée. La galerie méridionale du cloître comprend par contre de nombreuses sépultures disposées sur plusieurs niveaux. Le bâtiment conventuel sud (les cuisines) possède plusieurs niveaux d'occupation conservés. L'étude de ses murs fait apparaître une discordance dans les modes de construction entre le mur nord et le mur sud que nous avons du mal à expliquer. Mentionnons enfin la présence d'un aménagement à l'extérieur du bâtiment (caniveau ?).

La deuxième tranchée explore le potentiel du bâtiment conventuel ouest reconstruit et agrandi après que le premier ait été détruit par la crue de 1677. Contrairement à l'autre partie du site, la première assise d'élévation n'existe plus. Sont conservées une fondation et une tranchée de récupération, corroborant le plan du bâtiment connu par les archives. Aucun niveau de sol n'a été appréhendé. Cette partie du terrain semble plus érodée.

La troisième tranchée visait à trouver le retour d'un mur appréhendé en 1993 et interprété comme bâtiment médiéval de type "entrepôt" antérieur au couvent. Seul un imposant bloc de calcaire de Mousserolles de 70 cm de côté pris dans les argiles sableuses et un piquet de bois proche ont pu être associés à ce bâtiment à l'occasion du curage d'une structure du XIXe siècle. Nous avons été dans l'impossibilité d'élargir le sondage au niveau désiré, une série de structures de rubéfaction de nature indéterminée étant présente. Notons l'apport de remblais comprenant de nombreux fragments d'ardoise, des niveaux d'exhaussements de sable ocre, au sein desquels s'intercalent des niveaux de sol de chaux.

La quatrième tranchée est très perturbée par les aménagements militaires postérieurs au couvent. Nous avons pu confirmer l'hypothèse émise d'après les archives. Nous nous situons dans les jardins du couvent et aucun bâti n'est présent. Des niveaux d'argile graveleuse plus ou moins sableuse sont cependant remarquables dans le sens où ils ne semblent pas correspondre à des niveaux naturels.

Le cahier des charges a donc été en partie rempli. Ce sont essentiellement des questions de chronologie relative et absolue qui restent en suspens : les bâtiments conventuels ont-ils été construits en même temps que l'église ? Au moins deux états dans les bâtiments conventuels ont été mis en évidence, peut-être en existe-t-il d'autres (comme le suggère le changement lithologique des murs nord et sud du bâtiment conventuel retrouvé dans la tranchée 2) ? L'oratoire mentionné dès le XIIIe siècle est il sur le même emplacement que l'ensemble conventuel ?

Stéphane Augry

- PIAT Jean-Luc. 2001. Bayonne, Eglise des Cordeliers. *Bilan scientifique région Aquitaine*, p. 110-111.

Moyen Âge, Moderne

BAYONNE

Assainissement rive gauche de l'Adour

La Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz a entrepris un programme d'assainissement en rive gauche de l'Adour. La surveillance archéologique concerne la tranche 4.

Les tranchées peuvent atteindre une profondeur maximale de près de 7,5 m (rue Bonnat) et minimale de 1,20 m (rue Lormand) pour une largeur allant de 2,50 m à 3,20 m.

Les rues Bonnat, Bernède, Lormand et la place de la Liberté sont situées à la confluence de la Nive et de l'Adour, sur la rive gauche. Elles se trouvent en contre bas du *castrum* et correspondent aux limites nord-ouest du grand Bayonne.

L'évolution historique de ce secteur est surtout connue grâce aux archives (notamment les plans conservés aux archives du Génie à Vincennes).

La surveillance des travaux avait deux objectifs :

— recouper des lignes de fortifications médiévales et modernes disparues lors du remodelage des allées Marines et de la place de la Liberté (XIXe siècle)

— retrouver des structures portuaires et des chantiers navals.

Elle s'est déroulée en deux phases : du 2 mai au 16 juin puis du 30 août au 30 novembre 2004.

La plupart du temps, l'effectif était d'une personne bien que deux tranchées aient été ouvertes simultanément. Les nombreux réseaux ont rendu difficile la perception des vestiges. Les tranchées furent non seulement souvent inondées par les marées ou la pluie mais aussi par les égouts et sanitaires s'y déversant. Les excavations ont été effectuées au godet à dents par les entreprises chargées des travaux. Malgré les blindages des parois, l'accès aux fouilles fut souvent rendu dangereux voire impossible par les réseaux suspendus (morceaux de béton, câbles, etc.).

La majorité des structures mises au jour peut être reliée à deux ensembles : celui des ouvrages défensifs regroupant aussi bien des enceintes médiévales (du XIIe au XVe siècles) que des ouvrages modernes ou contemporains (XVIe au XIXe siècles) et celui des bâtiments civils (salle de la Comédie, moulin de Piémont).

Les ouvrages défensifs

■ L'enceinte du XIIe siècle

Un mur a été localisé à 7 m au sud de l'intersection des rues Gardin et Lormand. Observé sur une longueur de 4,50 m, il est orienté à 60° Nord. Mesurant 1,35 m de large au niveau d'arase, il s'élargit en fond de tranchée (1,50 m) et présente un léger fruit vers l'ouest.

Visible sur 1,05 m de haut au maximum, il est en partie détruit par les réseaux contemporains.

Les moellons utilisés pour la fondation de ce mur sont en calcaire de Bidache liés par un mortier jaune, leurs modules sont assez variés (10 x 20, 10 x 30, 20 x 30 cm).

D'après la bibliographie, ce mur aurait été érigé au cours du XIIe siècle afin de protéger les quartiers établis hors de l'enceinte romaine, la rue Gardin en serait le fossé (Hourmat, 1986 ; Goyeneche, 1990 ; Mélissinos *et alii*, 2002).

■ Une enceinte du XVe siècle ?

Dans la tranchée 6, un mur en calcaire de Mousserolles et Bidache accroché le long de la berme sur une longueur de 10 m et une hauteur de 1,20 m correspondrait à l'enceinte visible au XVIe siècle. Son orientation est de 120° N. et il se trouve à 0,5 m sous la surface actuelle. Malheureusement, il est détruit au nord par un regard d'égout tandis que son extrémité sud est recoupée par l'immeuble actuel. Les réseaux et le regard d'égout empêchent toutes relations stratigraphiques.

Au nord-ouest du mur MR 6001, les vestiges d'un mur en calcaire de Bidache (MR 6023) ont été mis au jour à 1,20 m de profondeur, il pourrait s'agir du côté est du canal du Port-Neuf visible sur le plan de Turin (fin XVIe siècle). Vers 1650, cette portion d'enceinte est représentée en ruine sur la vue de Desjardins.

D'après les historiens, la construction d'un nouveau mur est entreprise en 1465 pour préserver le Port-du-Verger, il serait raccordé à la tour du Nard considérée, jusqu'à cette date, comme un ouvrage isolé tout comme la tour de Sault. Cependant, se rapportant à l'ouvrage du chanoine Veillet et citant divers textes qui la mentionnent, ils ne réfutent pas l'existence d'une enceinte qui, dès le XIIIe siècle, aurait relié ces ouvrages. Cela expliquerait la nette différence que nous observons dans l'utilisation des matériaux : le calcaire de Mousserolles est le seul à être employé dans la partie inférieure.

■ Une enceinte du XVIe siècle ?

Large de 1,50 m, orienté à 70° N., le mur MR 5003 est à 0,15 m sous la voirie actuelle. Il est installé sur platelages et pilotis de chêne, le ressaut de fondation fait 0,15 m de haut. Son élévation et sa fondation sont constituées de calcaire de Bidache et d'un peu d'ophite. Les modules des moellons sont plus homogènes dans le mètre supérieur (40 x 20 cm). Les gabarits de la partie inférieure varient de 10 à 50 cm.

La date d'édification de cette structure pose problème. En effet, vers 1344, une enceinte parallèle à celle du XIIe siècle est élevée pour défendre les quartiers du Port-Neuf. Elle rejoint la tour du Piémont au bord de la Nive. Or, si l'on se réfère à Blaÿ de Gaïx, celle-ci aurait été construite *"en bois, à l'emplacement que devait occuper plus tard le bastion de Piedmont"*. La mise en œuvre du mur MR 5003 relèverait donc d'un état ultérieur. Par ailleurs, Ph. Dangles décrit la muraille de Piémont (face ouest du bastion du même nom) comme étant *"construite après 1510 d'après le projet de Jean de Poncher et Jean de Cologne"*. Ne pouvant trancher, nous espérons qu'une datation ^{14}C, malgré les limites que nous connaissons pour ces périodes historiques, pourra nous éclairer.

■ Le bastion du Nord (XVIe siècle)

A 0,60 m sous l'enrobé se trouve le mur MR 3002 (orientation : 40° Nord) visible sur une hauteur de 3,50 m. Ses fondations, plus larges à la base, présentent un fruit et reposent sur platelages et pilotis de pin maritime.

Il est observé sur une longueur de 2,50 m et une largeur de 5 m au niveau d'arase.

Son parement ouest est composé de blocs et moellons équarris de différents gabarits (0,10 à 0,60 m) formant des assises et liés par du mortier. A l'intérieur, nous trouvons un blocage de calcaire de Bidache et de mortier.

Il est chaîné avec le mur MR 3003 orienté à 130° N. et observé sur une longueur de 80 m pour une hauteur de 3,50 m à 4 m. Empruntant la quasi-totalité de la tranchée, sa largeur totale n'a jamais pu être mesurée (visible sur 1,70 m). Malgré des observations limitées, nous pouvons constater qu'il est construit de la même façon que son voisin. De plus, au sommet de l'arasement, deux ouvertures proches du mur MR 3002 sont visibles.

Ces deux murs forment le bastion du Nord construit vers 1541.

■ *La demi-contregarde du Nord (XVIIe siècle) et le nouveau bastion (XIXe siècle)*

Isolé, apparu à 2 m sous le niveau actuel, un aménagement, orienté Nord-Est/Sud-Ouest, composé de trois pilotis en bois blanc et d'une poutre d'essence indéterminée est fiché dans l'argile.

Sur un profil de 1718 représentant un projet ainsi que les ouvrages tels qu'ils existent alors nous avons remarqué la présence d'un pilotis de 3,50 m environ à l'est de la demi-contregarde du Nord (construite en terre vers 1682 selon les recommandations de Vauban). Son emplacement semble correspondre à celui de la structure dégagée lors de la surveillance (à 16 m à l'ouest du bastion) ainsi que son axe lorsque nous observons les plans.

Cette dernière et le bastion du Nord sont supprimés et remplacés par un nouveau bastion en 1833 dont le mur MR 1008/2003 fait partie.

A 0,40 m sous la voirie actuelle, un mur d'orientation 28,5° N. a été dégagé. Visible sur 4,40 m de profondeur dans TR 2, nous n'en avons pas la base (les pilotis n'ont pas été atteints). Large de 3,50 m à l'arasement, il s'épaissit peu à peu pour atteindre 4 m environ à 3,10 m de profondeur, ce qui donne du fruit de chaque côté. Sa fondation se termine par un ressaut.

Les parements ouest et est sont constitués de blocs équarris sur toutes les faces (avec plus de soin apporté sur les faces supérieures et inférieures) en calcaire de Bidache (longueur : 45 à 50 cm ; largeur : 45 cm environ ; épaisseur : 12 à 15 cm). Ils sont disposés en assises régulières et liés par du mortier blanc beigeâtre très solide. Entre les deux, se trouve un blocage composé de moellons du même calcaire, de dimensions plus variées, noyés dans le même mortier.

Les ouvrages civils

■ *La salle de la Comédie*

Ce bâtiment, adossé à la muraille de Piémont (MR 5003), est érigé en 1657. Il donne déjà des signes d'inquiétude en 1730. Nos murs pourraient correspondre (si nous nous rapportons aux matériaux utilisés) aux travaux de reconstruction débutant en 1733 : les parements des murs 5007, 5024 et 5029 sont constitués de moellons en calcaire de Bidache (taillés en majorité) liés par un mortier de chaux blanc. A l'intérieur, nous trouvons, noyés dans le mortier, des moellons de Bidache et quelques fragments de terre cuite (brique ou tuile). Cette fondation repose sur platelages et pilotis.

Le mur MR 5007, en assez mauvais état, n'a offert aucune résistance au godet de la pelle. En 1778 un glissement de terrain fragilise le mur de refend (MR 5007) mais la salle est maintenue jusqu'à sa destruction en 1841 alors que la construction d'un nouvel immeuble est lancée.

■ *Le canal du Moulin de Piémont*

En 1601, Henri IV autorise la construction du Moulin de la Ville.

Son canal (CN 5031) visible en pointillés sur un plan de 1694, construit en calcaire de Bidache, est voûté mais éventré par un égout plus récent. Il utilise probablement l'axe de l'ancien Port-Neuf et a la même orientation que le mur sud du théâtre.

En conclusion, aucune structure navale n'aura été découverte mais cela est probablement dû au fait qu'aux endroits sensibles (rue Bernède, place de la Liberté) la profondeur des tranchées est moins importante.

En revanche, la majorité des étapes du système défensif du grand Bayonne septentrional entre le XIIe et le XIXe siècle aura été recoupée.

Florence Cavalin
avec la collaboration de Laurent Loiselier

- BLAŸ DE GAIX (Cdt de). *Histoire militaire de Bayonne*, Bayonne, 1899 - 1905, vol. I.
- DANGLES, Ph. ; CORVISIER, Chr. ; FAUCHERRE, N. *Bayonne enceinte urbaine, étude préalable à la mise en valeur du patrimoine urbain fortifié*, DRAC Aquitaine, 1995.
- GOYEHENECHE, E. *Bayonne et la région bayonnaise du XIIe au XVe siècles, études d'histoire économique et sociale*. Université du Pays Basque, Bilbao, p. 80, 1990.
- HAULON, M. *Le théâtre de l'hôtel de ville de Bayonne 1837-1987*, publication de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne, Bayonne, 1989.
- HOURMAT, P. Histoire de Bayonne des origines à la révolution française de 1789, *in Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, p. 147, n°142, ill., 1986.
- MELISSINOS, A., SERAPHIN, G., LIPPENHOTZ, S. *Bayonne, plan de sauvegarde et de mise en valeur*, rapport de présentation, volume 2, octobre 2002.
- PONTET-FOURMIGUÉ, J. *Bayonne un destin de ville moyenne à l'époque Moderne*, Biarritz, J&D Editions, 1990.

Moderne, Contemporain

BEDOUS

Déviation sud R.N. 134

La future déviation routière vallon de Bedous, située en rive droite du Gave d'Aspe, en rebord immédiat du lit mineur, sera implantée sur des terrains actuellement en état de prairies. Un tronçon sur la commune de Bedous, présentant un risque de mise au jour de vestiges archéologiques a donc fait l'objet d'un diagnostic. Il s'agissait avant tout de vérifier la présence éventuelle de vestiges de l'ancien prieuré (ou abbaye ?) de Saint Jean de Laxe, qui occupait une position stratégique et un rôle politique important au Moyen Age pour la région et dont l'implantation très incertaine, pouvait se situer aux abords immédiats du tracé.

Toute la longueur de la déviation a été explorée au moyen de 27 sondages. Les terrains présentaient des faciès de dépôts fluviatiles alternant des recharges de gros blocs transportés lors d'une activité intense du gave et des dépôts limoneux témoignant de la présence de méandres à activité hydrique plus faible.

Seuls trois sondages ont mis au jour des structures agro-pastorales, d'époque moderne ou contemporaine : des aménagements de galets pouvant correspondre peut être à des chemins pastoraux ou pachères ; un petit muret moderne ou contemporain réalisé en galets de module moyen, associé vers le sud à un aménagement de galets calibrés pouvant correspondre à un mur de parcellaire, associé à un chemin ou à un aménagement de drainage ; un petit drain (ou canalisation) encore en activité en relation avec un niveau de sol.

Le diagnostic a donc montré que ni le prieuré, ni des habitations en relation avec un éventuel village ne se trouvent sur le tracé de la déviation.

Nathalie Chevalier

Moyen Âge

BORCE

Maison forte Borce 2

La commune de Borce s'étend sur la rive gauche du gave d'Aspe, depuis la source au "Pas d'Aspe" jusqu'au Tuquet soit une superficie de 6200 hectares. Elle se compose de plusieurs quartiers : Biella, Ayriré, Aubise, Bérat du haut, Sayerse, les Forges d'Abel et le bourg établi en surplomb du gave. Traversé par la voie romaine d'Oloron à Jaca, par la suite cet itinéraire vicomtal devient chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Al'entrée nord du village, la chapelle Saint-Jacques de Compostelle nommée aussi l'Hospitalet a fait l'objet dès 1994 d'une intervention archéologique préventive à sa restauration. Lors de cette opération, un moule à cloche du XVe siècle a été mis au jour et conservé sur place. Les fresques du XVIe siècle décorant le chœur et les graffitis du début du XIXe siècle des soldats de l'armée napoléonienne ont été mis en valeur. Restaurée en 1998 la chapelle est présentée depuis 2000. Le village de Borce présente des bâtiments à l'architecture caractéristique en très bon état de conservation, comme la maison de Bernard Salefranque, notaire royal, qui conserve son écusson, ses fenêtres à meneaux. Les maisons Tarras et Sayerse possèdent une tour de guet. D'autres maisons détiennent encore de nombreuses fenêtres géminées, des besans, des accolades et aussi d'autres sculptures comme des têtes d'animaux, des arbres de vie, des croix et des bourdons. L'église a été quant à elle en grande partie rénovée au XVIIe siècle, un bénitier en calcaire orné d'une coquille Saint-Jacques et d'un visage barbu est présenté. C'est en 1991 qu'une fouille de sauvetage sous la responsabilité de A. Berdoy a été réalisée sur l'emprise de la maison forte (Borce 1) devenue l'actuelle mairie.

Suite une demande de permis de construire (parcelle 1109, section A) des sondages archéologiques ont été réalisés dans la parcelle mitoyenne des vestiges de la seconde maison forte de Borce (Borce 2).

La configuration topographique est constituée par un léger replat aux abords de la maison forte, orienté sud-est ; le reste des terrains présente une pente du nord vers le sud accentuée par l'écoulement du ruisseau du Bergerot.

Trois tranchées, dont deux sur l'emprise de la construction accolée à la maison forte et quatre sondages sur le reste de la parcelle ont été effectués. Sous une épaisseur moyenne de 10 cm d'un limon hétérogène est apparu uniformément le substratum géologique.

Ces investigations ont permis de préciser l'absence de vestiges bâtis et de mobilier archéologique aux abords de la maison forte.

Hors emprise du projet et à l'ouest de la maison forte, les murs de soutènement et le chemin dit du Pouey sont à prendre en compte comme des entités archéologiques associées à la maison forte.

Jean-François Pichonneau

LALONQUETTE

Villa de l'Arribèra deus Gleisiars

En 2004, l'opération avait pour objectif de :

— terminer la jonction stratigraphique entre le chai occidental fouillé en 2002 et la cour à péristyle ;

— achever l'étude architecturale de la partie nord–est de la *villa*, tout en essayant d'appréhender les conditions topographiques et environnementales de l'implantation de cet établissement ;

— poursuivre les études de prélèvements et de matériels.

Le secteur occidental de la villa

Le sondage 2 a été commencé lors de la campagne 2002 ; il s'étire sur 40 m d'ouest en est, depuis la limite occidentale du bâtiment jusqu'à sa cour centrale.

■ L'espace XLV et la salle XIV : un espace à ciel ouvert tardivement aménagé

L'espace XLV demeure, des origines de la *villa* jusqu'à son abandon au début du Ve siècle, un espace vide de toute structure bâtie. À l'époque du premier état (à partir du règne de Tibère), il se trouve circonscrit entre le chai à l'Ouest et la salle I à l'Est et accueille des zones de préparation culinaire (nombreux foyers) et de rejet des ordures.

Vers la fin du IIe-début du IIIe siècle, l'espace se restreint avec l'adjonction d'un mur en moellons, puis d'une nouvelle salle XIV, mais il continue à fonctionner comme un espace ouvert, sommairement assaini, qui isole un bâtiment agricole de la partie résidentielle de la *villa*.

La construction des murs de la salle XIV témoigne d'une extension de la partie résidentielle vers l'Est. Ses murs sont élevés sur une couche épaisse de cendres qui avait fait dire à J. Lauffray que cet état était bâti sur les débris d'un incendie qui aurait ravagé, à la fin du IVe siècle, la partie ouest (le balnéaire et les salles voisines). En fait, il s'agit, du moins pour la salle XIV, de vidanges successives du *praefurnium* septentrional des thermes voisins.

Les niveaux d'occupation de cette salle ont livré des céramiques attribuables à la première moitié du IIIe et du IVe siècle.

■ Un secteur maintes fois réaménagé : la pars urbana (Salle I et Galerie II)

Malgré une fouille encore partielle, nous avons pu d'ores et déjà relever trois grandes phases d'aménagement dans l'emprise de la salle I.

J. Lauffray avait déterminé ici la présence d'un des deux pavillons qui encadraient la galerie de façade du bâtiment primitif. La nouveauté apportée en 2004 a été le dégagement d'une élévation en terre crue sur l'un des murs de cette pièce. La terre crue présente dans les parois des pièces de la *villa*, une fois démontée, est régulièrement utilisée comme remblai pour rehausser les sols successifs et combler le chenal parallèle au Gabas placé à l'Est de la *villa*. Des analyses de sédiments sont en cours pour déterminer la nature précise et les origines de cette argile sous la direction de R. Sabrier (géologue, UPPA). Une autre nouveauté de la campagne 2004 est la mise au jour d'un couloir, non relevé par J. Lauffray, qui relie la galerie intérieure du pavillon occidental de cette première *pars urbana* à la cour qui la sépare des bâtiments d'exploitation situés plus à l'ouest. Nous avons aussi pu confirmer que la galerie de façade contemporaine de cette première période de la *villa* prenait sans doute une forme en U ouverte vers le Sud.

Un second état voit la construction de murs en moellons de calcaires posés à même le sol en mortier de la pièce antérieure arasée. Dans la même période, une structure bâtie hétérogène comprenant un mur de moellons liés au mortier, une fine cloison en briques et moellons et des «banquettes» en terre crue, étend le bâti vers l'ouest.

Enfin, dans la phase ultime de la *villa*, la salle I, fortement agrandie, connaît d'importants aménagements internes, à savoir une ouverture complète sur la galerie et la pose d'un pavement mosaïqué qui couvre toute sa surface. J. Lauffray en faisait une salle d'apparat, tel un *oecus*.

Le secteur septentrional de la villa

Trois sondages ont été pratiqués en fonction des objectifs énoncés plus haut.

■ Le praefurnium de la pièce LXXII

Pratiqué en avant du *praefurnium* de la pièce cruciforme LXXII, le sondage 9 confirme que le chemin de galets qui reliait par l'extérieur de la *villa* l'espace LXXI à la pièce à abside LXVIII, fermant ainsi l'accès à ce four, a été posé à la fin du IVe ou au début du Ve siècle.

Aucune trace vraiment significative de chauffe ni aucune accumulation de cendres n'ont pu être mises en évidence autour de cette structure. Cela laisse penser que très peu de temps s'est écoulé entre la construction de la pièce cruciforme LXXII et la condamnation de son *praefurnium*, à l'occasion de la pose du chemin qui passe au nord du bâtiment. La construction de la pièce cruciforme LXXII ne serait alors que de très peu antérieure à celle de la pièce contiguë à abside LXVII à laquelle est relié ce cheminement.

Ci-contre :
Localisation des secteurs et des sondages de la campagne 2004.

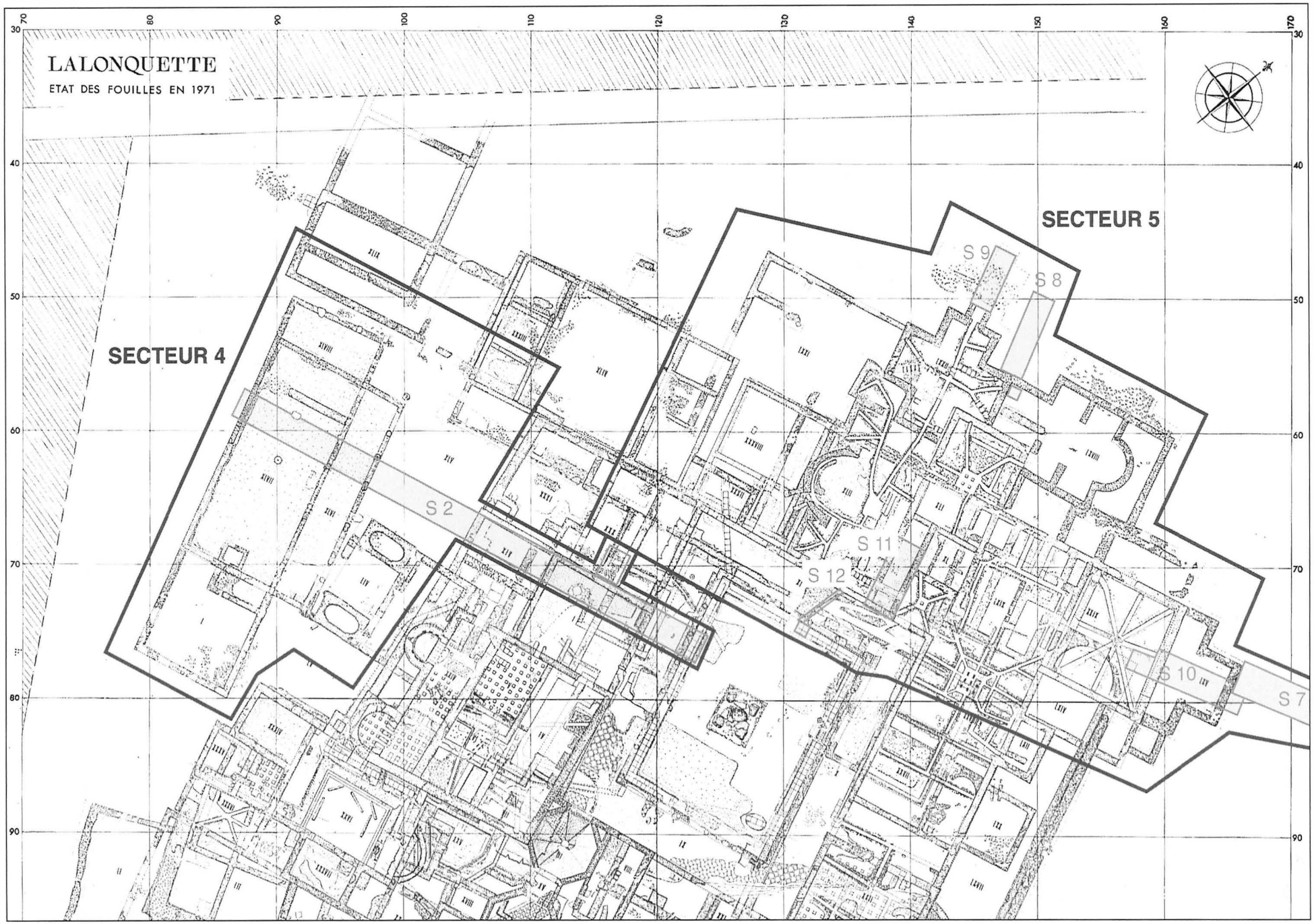
LALONQUETTE
ETAT DES FOUILLES EN 1971
SECTEUR 4
SECTEUR 5
S 2
S 7
S 8
S 9
S 10
S 11
S 12

■ *Du bâti oriental à la rivière Gabas*

Les sondages 7 et 10 qui s'étendent du centre de la pièce XXIX placée à l'extrémité orientale de l'aile nord de la *villa* jusqu'à la rive actuelle de la rivière Gabas montrent que la construction de la pièce XXIX s'est effectuée dans un secteur auparavant vierge de tout bâti.

Elle a été ajoutée à un ensemble préexistant en utilisant une architecture puissante qui contraste avec les constructions du reste de cette aile de la *villa*. La pièce à abside LXV qui est ensuite accolée à XXIX, sans doute au IVe siècle, est délimitée par des solins de galets liés par un mortier de qualité médiocre et par de la terre.

Entre le bâtiment de la *villa* et le lit actuel du Gabas, nous avons pu confirmer l'existence d'un chenal parallèle au cours d'eau déjà observé en 1995 dans un sondage pratiqué plus au Sud. Son lit a été progressivement comblé et repoussé vers l'Est, et cette zone a fini par constituer à la fin de l'Antiquité une sorte d'esplanade surplombant un chenal plus étroit, repoussé à plusieurs mètres de sa position initiale.

■ *De la galerie de façade au péristyle*

Les sondages 11 et 12, implantés à peu près au milieu de l'aile nord, permettent de relier les stratigraphies à celles de la cour centrale.

À cet endroit, une partie des murs de galets des états ultimes de la *villa* (couloir CV) est en fait directement posée sur le sol de mortier du premier état. Sous ce niveau précoce a été découverte une structure de galets, probablement un foyer à l'air libre, identique à celles qui ont été retrouvées plus à l'Ouest sous l'emprise du chai et dans l'espace libre XLV sur un niveau de fréquentation juste antérieur à la construction de la *villa*, au début du règne de Tibère.

Sur la galerie nord du péristyle de la cour centrale, la fouille a permis de suivre deux états successifs de ce qui semble n'avoir d'abord été d'abord que la galerie de façade de la *villa*. Le mur sur lequel reposaient les colonnes ou les poteaux du péristyle ne semble en effet avoir été construit que durant la seconde moitié du IVe ou le début du Ve siècle. Ces constatations tendent donc bien à confirmer le caractère tardif de l'établissement de la *villa* à péristyle.

Études diverses : du paléo-environnement aux postérités médiévales de la villa

En même temps que se poursuit la fouille de la *villa* antique, l'ensemble des études de prélèvements, de céramiques, de marbres et de la chapelle médiévale qui a fait suite à la résidence aristocratique continue.

■ *Prélèvements anthracologiques*

En matière de prélèvements, la principale nouveauté de 2004 réside dans l'apport de l'étude anthracologique menée par B. Davasse.

La série anthracologique montre l'existence d'une chênaie mésophile sans doute située sur les versants qui dominent le site. Cette séquence met en évidence une certaine ouverture des boisements et un élargissement de l'aire d'approvisionnement à partir de la fin du IIe siècle de notre ère, ce qui est sans doute dû à une raréfaction locale de la ressource en bois. Enfin, elle permet d'émettre l'hypothèse qui reste à vérifier que les prélèvements en bois de feu portent sur un espace spécialisé, à faible diversité spécifique.

■ *Matériaux et techniques de construction*

L'inventaire complet et le dessin d'une partie des marbres découverts par J. Lauffray a été réalisé par R. Monturet et Chr. Costedoat avec l'aide de Cl. Vasseur (étudiante, UPPA). Cette recherche va se poursuivre avec une série d'analyses visant à déterminer l'origine de quelques échantillons qui n'ont pu être rapportés à un groupe connu. Nous savons déjà que la majorité des marbres utilisés à Lalonquette sont des productions de Saint Béat (Comminges), alors qu'une part plus minoritaire pourrait provenir de la vallée d'Ossau (Haut Béarn). En parallèle C. Cordier, étudiante de l'UPPA, consacre un mémoire à l'étude des enduits peints découverts dans la *villa* et E. Pons a entamé un mémoire de l'école d'architecture sur le thème des techniques de construction.

■ *Céramiques fines et verres*

Le lot de sigillées étudié par Th. Martin s'est encore étoffé de produits italiques et montanais précoces, alors que l'on remarque à nouveau quelques échantillons de poteries tardives de Lezoux. J. Jadas (étudiante, UPPA), qui réalise un mémoire sur les céramiques engobées d'Eauze, a inventorié et dessiné la plupart des poteries de cette catégorie découvertes à la fois par J. Lauffray et par l'équipe du GRA.

F. Dubreuil a entamé l'étude du mobilier en verre issu des fouilles anciennes. Des conclusions significatives peuvent être déjà tirées de ce premier travail. Rares sont les objets datés du Ier siècle comme le skyphos Isings 39 ou la coupe côtelée Isings 3a/b en verre mosaïqué. Certains types, d'usage courant, sont datés entre le IIe et le IVe siècle comme le bol cylindrique Isings 85b et le pot à panse globulaire Isings 94. Quelques formes sont typiques des productions tardives comme les coupes en forme de calotte T 15a et T 14 et le verre conique à pied ourlé AR 70. Quelques pièces appartenaient vraisemblablement à la vaisselle précieuse d'importation : types Isings 96b1 (dès la deuxième moitié du IIe et au début du IIIe siècle), Isings 39 (Ier siècle). Les vitres apportaient un éclairage naturel dans certaines pièces de la villa comme en témoignent les nombreux fragments mis au jour.

■ *La chapelle médiévale de* l'Arribèra deus Gleisiars

Le relevé du bâtiment a été réalisé par Fl. Hautefeuille. L'édifice ne reprend pas l'orientation générale de la *villa* tardive. On peut donc penser que cette

dernière est en grande partie arasée lors de l'aménagement du lieu de culte. Son plan, incomplètement connu, est formé d'une nef de 7 m de large, prolongée par un *presbyterium* d'à peine 3 m de profondeur et de seulement 5,90 m de large. Les traces de la base d'un autel sont encore visibles. La chronologie de l'édifice n'est pas assurée, mais le mode de construction et le plan feraient plutôt penser aux VIe-VIIIe siècles (?).

Les datations par le ^{14}C effectuées sur quatre sépultures ont donné des résultats aberrants et n'ont pas permis de trancher. L'abandon de l'édifice semble assez précoce et ni la *villa*, ni l'église ? ne semblent avoir eu le moindre impact sur l'organisation paroissiale de la fin du Moyen Age.

L'essentiel des objectifs assignés à cette opération triennale est à notre sens rempli :

— propositions logiques quant à l'évolution du bâtiment, interprétations fonctionnelles crédibles, faisceaux de datations réduits au maximum des possibilités actuelles ;

— les données recueillies offrent maintenant une base de travail inédite sur l'environnement et les productions des *villae* de la région et permettent d'asseoir une véritable réflexion sur leurs fondements économiques, en liaison avec les travaux de prospection coordonnés par R. Plana ;

— l'examen des collections des fouilles Lauffray est désormais bien lancé, en parallèle avec l'étude des matériels mis au jour lors des fouilles récentes.

Il demeure que le relevé des structures nettoyées et mises au jour en 2004 n'a pu être entièrement mené à terme et que deux sondages n'ont pas été achevés. C'est pour cette raison que nous terminerons cette opération triennale sous la forme d'une courte campagne à l'automne 2005.

François Réchin, Laurent Callegarin,
Christian Darles

Âge du Bronze

LARUNS

La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey

Le lapiaz de Pouey domine la vallée d'Ossau et s'étend à l'ouest du massif de Ger au pied des versants abrupts de Pambassibé et Montcouges. Il se trouve en surplomb du vaste plateau d'Anouilhas.

La cavité s'ouvre à 1830 m d'altitude. Elle s'est développée dans les calcaires du Santonien, au niveau d'un talweg rectiligne se poursuivant sur plusieurs centaines de mètres et dont le fond est jalonné de quelques gouffres.

Elle a été découverte en août 2002 par des membres des groupes spéléologiques Méandres et de l'association spéléologique du Périgord qui ont arrêté leurs travaux de désobstruction dès la découverte de vestiges archéologiques.

■ *Les observations de terrain*

L'origine des dépôts provient en grande partie du démantèlement du karst, les pierres et les blocs étant mobilisés par gravité et par le ruissellement particulièrement important lors de la fonte des neiges. Dans cet éboulis, les hommes de l'Age du Bronze ont procédé à des aménagements à partir des matériaux disponibles sur place.

La fouille de la partie supérieure de la doline a été interrompue à 1,20 m de profondeur sans avoir rencontré de niveau archéologique.

Nous nous sommes arrêtés sur des blocs de plusieurs centaines de kilogrammes que nous n'avons pas pu extraire avec les moyens à notre disposition pour cette première campagne.

En l'état actuel, la doline se présente sous la forme d'un puits à l'ouverture ovale de 2,40 m sur 2,60 m.

La coupe stratigraphique intérieure, réalisée à l'entrée de la cavité, a montré un niveau archéologique qui se développe vers l'extérieur sous un remplissage stérile d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur.

Au terme de cette première campagne nous avons pu observer la bonne conservation de plusieurs aménagements associés à un mobilier comportant des formes nouvelles qui viennent compléter les connaissances régionales. Les aménagements se composent de deux marches ou plates-formes par analogie à d'autres cavités sépulcrales du Néolithique final/Chalcolithique (Courtaud, Janin, 1994 ; Chambon, 2003), d'une rampe et d'un petit coffre. Sur la première plate-forme, la plus large, qui fait la relation entre l'intérieur et l'extérieur, a été déposée une céramique, action qui a dû se produire à la fin de l'utilisation funéraire car elle se situe dans le passage. La seconde, qui a été construite avec moins de soins, aboutit à une structure tout à fait particulière, une rampe composée de deux fragments de grosses dalles, s'appuyant contre la paroi nord, que nous supposons être destinée à la descente vers le fond du gouffre.

Le petit coffre est à l'aplomb du puits terminal. Il s'agit d'une structure fermée, constituée de blocs au sud et à l'ouest et par la paroi nord de la cavité, recouverte par une dalle horizontale. Cette structure protégeait un dépôt archéologique tout à fait inhabituel, constitué d'une céramique complète, remplie au 2/3 d'un sédiment organique, associée à des os humains et animaux.

Nous pouvons considérer que les vestiges d'un seul sujet adulte ont été sélectionnés pour être déplacés et réassociés avec une céramique lors d'un rituel postérieur au dépôt initial du défunt. Ceci suppose soit une réouverture de la tombe, soit que cette cérémonie se soit déroulée lors du dépôt d'un autre cadavre.

■ *Population inhumée*

L'examen des quelques vestiges osseux prélevés par les spéléologues suggérait la présence d'un enfant et d'une femme. La fouille de la cavité a livré d'autres restes humains dont l'effectif minimal s'élève à quatre, deux adultes et deux enfants, un de sept ans et l'autre de sept ans (± deux ans).

Il est difficile de se prononcer sur le fonctionnement de ce site funéraire en l'absence de connexions anatomiques, celle-ci ne signifiant pas forcément celle de dépôts primaires. A elle seule, la topographie du gouffre peut expliquer toutes les causes de perturbations post-décomposition. Il faut alors avoir recours aux relations de deuxième ordre (collages, appariements, appartenances à un même stade de maturation) pour obtenir, par l'intermédiaire de la reconstitution du squelette des inhumés, des informations sur les pratiques sépulcrales.

La fouille des secteurs S3 et S4 a livré les vestiges d'un enfant dont certains présentent une certaine proximité anatomique, ce qui suggère un dépôt initial du cadavre en haut du gouffre. En S5, il a été également découvert une partie des restes d'un autre enfant, qui appartiennent notamment au squelette céphalique, mais ce segment peut très bien avoir roulé. Il y a eu dépôt de vestiges sur les deux premières marches et sur la pente. Étaient-ce des cadavres ou bien des restes provenant d'un autre endroit ? C'est encore prématuré pour le préciser. Il nous faut avant tout récupérer la totalité du matériel et surtout explorer le porche. Nous préférons nous en tenir à la dénomination de sépulture plurielle.

En revanche, il semble que la partie basse n'ait pas été réservée à des dépôts initiaux, mais à des cérémonies secondaires. Le traitement des ossements est en cours. Nous ne livrons ici que l'interprétation des observations effectuées sur le terrain.

■ *Mobilier archéologique*

La documentation est constituée d'un bracelet spiralé en bronze, intact, et de sept céramiques.

Les formes représentées sont les suivantes :

Les vases biconiques à fonds plats et à angulations hautes (trois exemplaires) ont une morphologie qui nous oriente vers une phase du Bronze ancien (séquence 1 du groupe du Pont-Long défini par F. Marembert).

Les pichets sont représentés par deux exemplaires, dont un, à fond polypode, trouve des correspondances dans le Bronze Moyen des Pyrénées Orientales -Grotte de Gaougnas à Cabrespine (Aude) (Guilaine, 1972), du Quercy- notamment Grotte de la Borie-Basse à Livers-Cazelle (Tarn) (Thauvin-Boulestin, 1998) et de l'Angoumois à Rancogne (Gomez de Soto, 1995).

Une petite coupe carénée à fond plat, qui était à l'intérieur du "coffre", peut être attribuée au Bronze Moyen. Elle est très bien représentée des deux cotés des Pyrénées.

Un vase tonnelet à fond plat, épais, avec un rebord arrondi. Un décor constitué d'impressions au peigne couvre la totalité de la surface du vase. Ce décor, qui s'inspire des techniques et du registre Campaniforme, nous oriente vers les vases associés au décor barbelé du Languedoc (céramique bronze ancien à décor épi-campaniforme du Rocher du Causse à Claret, Hérault (Roux *et al.,* 1991) mais des tonnelets décorés sur toute leur hauteur sont présents dans le Bronze Moyen en Aragon, (avec des décors imprimés et pincés) notamment dans la Cueva Del Moro de Olvena (Rodanes *et al.,* 1996).

■ *Conclusions et perspectives*

En deux années consécutives, nous avons eu l'opportunité d'explorer des cavités sépulcrales de moyenne montagne, celle de Droundak (Dumontier, Courtaud, 2003) et celle-ci.

Ces deux sites archéologiques présentent des similitudes quant à leur nature, leur altitude, leurs périodes d'utilisation et leur contenu. Elles ont été utilisées pendant les Ages du Bronze ancien et moyen. En outre, elles étaient en relation avec un habitat saisonnier, ce qui fait tout leur intérêt pour l'approche de l'agro-pastoralisme en milieu montagnard des populations préhistoriques.

L'étude de la composition de la population inhumée de Droundak a livré des résultats tout à fait intéressants. L'effectif de cette population s'élève à 23 sujets parmi lesquels sept nouveaux-nés et périnatals, cinq enfants plus âgés, deux adolescents et neuf adultes. Le schéma de mortalité de la population de Droundak correspond tout à fait à celui d'une mortalité naturelle pour une espérance de vie à la naissance de trente ans.

Aucun déficit n'a été observé, notamment chez les individus les plus jeunes, ce qui reste tout à fait inhabituel. Nous sommes donc arrivés à la conclusion que l'ensemble du groupe humain, quelque soit son âge, peut-être à l'exception des plus âgés, était concerné par le déplacement saisonnier. Pour l'Homme de Pouey, ce type

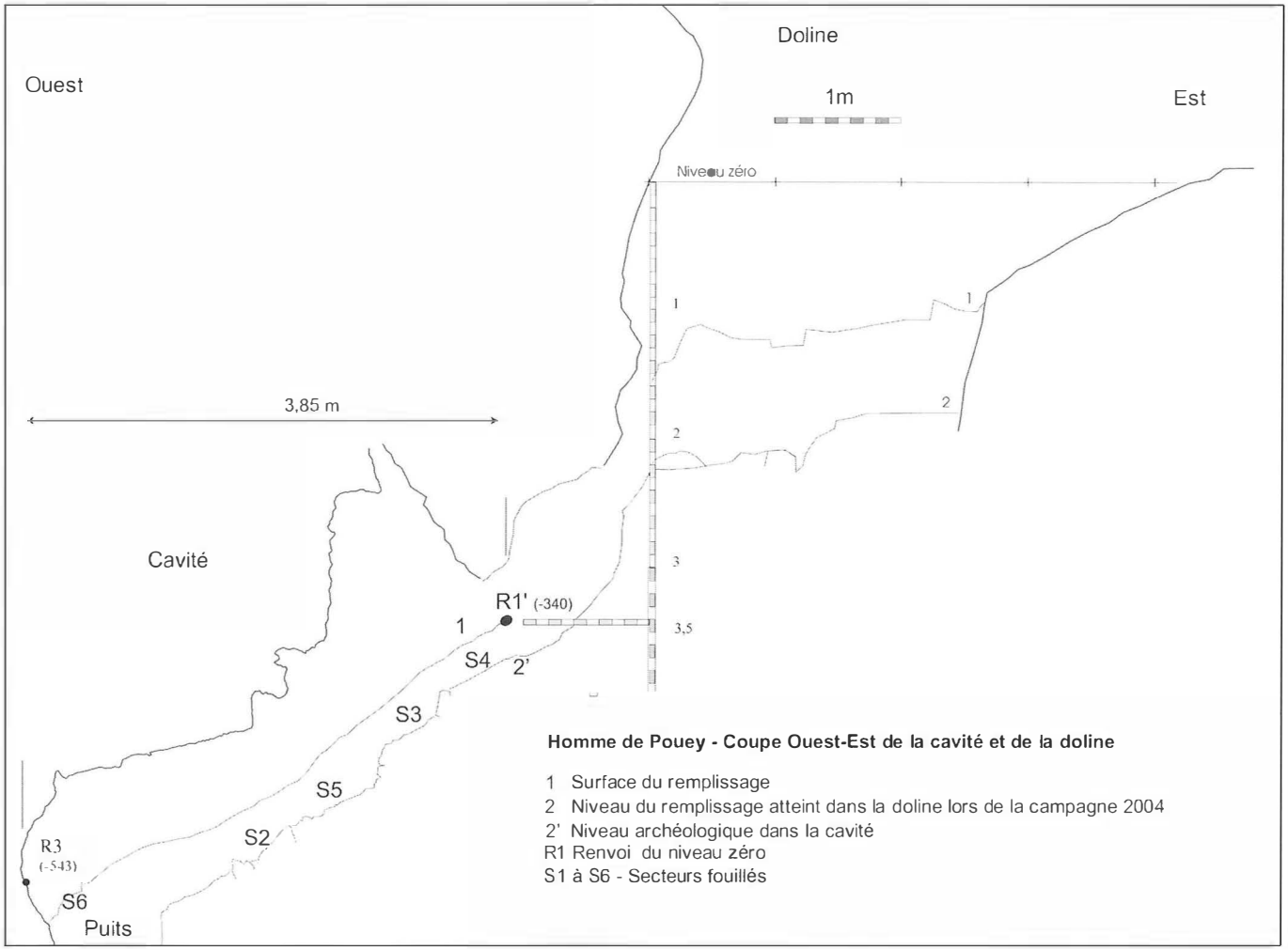

Homme de Pouey - Coupe Ouest-Est de la cavité et de la doline

1 Surface du remplissage
2 Niveau du remplissage atteint dans la doline lors de la campagne 2004
2' Niveau archéologique dans la cavité
R1 Renvoi du niveau zéro
S1 à S6 - Secteurs fouillés

Laruns - La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey.

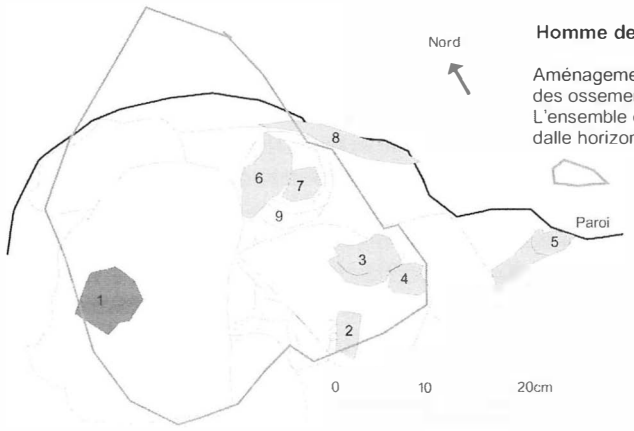

Homme de Pouey - Aménagement S6 - R1

Aménagement de blocs dans une abside naturelle contenant un vase à offrande et des ossements humains.
L'ensemble évoque un petit coffre constitué par la paroi et les blocs, recouvert par une dalle horizontale

Emplacement de la dalle recouvrant l'ensemble

1 tesson appartenant à un vase différent
2 fragment de mandibule (adulte)
3 et 4 fragments d'occipital
5 faune
6 fragment de pariétal posé verticalement
7 fragment de pariétal posé horizontalement sur les offrandes
8 Humérus placé entre la coupe et la paroi. Il cale le pot

d'approche sera plus délicate car elle dépend de l'effectif qui ici est beaucoup plus faible et l'ensemble du site n'est pas encore dégagé.

Nos perspectives se situent au niveau du gisement en explorant le secteur extérieur et sa relation avec l'intérieur, et dans un domaine plus large le réexamen des données de terrain et des vestiges d'autres cavités de moyenne montagne de Pyrénées occidentales.

Patrice Dumontier, Patrice Courtaud

- CHAMBON, P. 2003. *Les morts dans les sépultures collectives en France : du cadavre aux restes ultimes*. XXXVe supplém. Gallia Préhistoire. CNRS Ed. 395 pages.
- COURTAUD, P. & JANIN, T. 1994. La grotte sépulcrale du Rec d'Aigue Rouge (Saint-Pons de Thomières. *Gallia Préhistoire*, 36, pp. 329-356.
- DUMONTIER, P. COURTAUD, P. et FERRIER, C. 2003. *La grotte plurielle de Droundak (Saint-Engrâce, Pyrénées-Atlantiques)*. Rapport de fouille programmée. SRA Aquitaine.
- GOMEZ DE SOTO, J. 1995. *Le Bronze moyen en occident. La culture des Duffaits et la civilisation des tumulus*. 376 p., 107 ill., 77 pl.
- GUILAINE, J. 1972. *L'Age du bronze en Languedoc occidental, Roussillon*, Ariège, Paris, Mémoires de la Société Préhistorique Française, Tome 9.
- RODANES, J.-M. et RAMON, N. 1996. *Ceramica de la Edad del Bronce de la cueva del Moro de Olvena, Huesca*, BOLSKAN n°13, pp. 39-131.
- ROUX, J.-C. et ESCALLON. G. 1991. L'éperon barré chalcolithique du Rocher du Causse. Bilan des recherches 1986-1989, in *Le chalcolithique en Languedoc*, Archéologie en Languedoc, p. 141-146.
- THAUVIN-BOULESTIN, E. 1998. *Le Bronze ancien et moyen des Grands Causses et du Quercy*, Coédition Préhistoire Quercynoise et Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Comité des Travaux historiques et scientifiques.

Chalcolithique, Âge du Bronze

LONS

Quartier Mirassou

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet immobilier portant sur une superficie de 8,5 ha, qui consiste à étendre l'actuel lotissement du quartier Mirassou. Ce dernier est situé dans une zone archéologique sensible puisque plusieurs tertres, suggérant la présence de tumulus, ont été recensés dans l'emprise même des travaux (Blanc et Dumontier 1980 ; Blanc, 1986).

Il faut préciser que cette intervention fait suite à une première phase d'opération (Chopin 2003a) qui s'était révélée négative. Par ailleurs, il faut noter que cet aménagement est contigu à celui de la déviation nord-sud, diagnostiqué également en 2003 (Chopin 2003b) et qui avait permis de découvrir de nombreuses structures en galets chauffés.

Sur le plan géomorphologique, le terrain concerné est localisé au sein d'une vaste formation d'origine alluviale, localement appelée Pont-Long. Cette terrasse alluviale est composée dans ses niveaux superficiels par des limons argileux, recoupés par de nombreux petits ruisseaux. Sur le plan historique, ce secteur était traditionnellement une importante zone de parcours pour les troupeaux pyrénéens dans le cadre de la transhumance hivernale (Tucoo-Chala 1957, Cavaillès 1931). Sur le plan archéologique, le Pont-Long est également réputé pour ses tumulus notamment le long d'un itinéraire séculaire, appelé le Cami Salié.

Préalablement au creusement des sondages, un relevé topographique a été entrepris afin de mettre en évidence la présence des tertres. Après ce repérage de surface, les tertres les mieux conservés (25 m de diamètre) ont été coupés selon deux axes perpendiculaires. Le reste de l'emprise a été sondé à intervalles réguliers et de façon systématique.

Les résultats de cette intervention révèlent des points communs avec ceux recueillis sur le projet de la déviation nord-sud voisin. En effet plusieurs structures en galets chauffés et des indices de rubéfaction ont été mis au jour ainsi que des épandages de mobiliers céramiques et lithiques comparables à ceux étudiés dans le cadre de la déviation nord-sud. Ces vestiges sont attribuables pour la plupart à la fin du Néolithique et à différentes phases de l'Âge du Bronze. Toutefois la nature de ces occupations reste indéterminée. A l'intérieur des tertres, seules quelques structures en creux, des traces de rubéfactions (charbons de bois, argile cuite) et la présence d'une couche de sédiment jaunâtre ont été observées.

Par conséquent, en l'absence d'ossements calcinés et de dépôt mobilier, nous ne pouvons considérer ces vestiges comme étant les témoins de rites funéraires. D'autres types d'activités en relation avec ces vestiges doivent être envisagés, de nature domestique ou autre. Les faits nous obligent donc à conclure que ces occupations ne sont pas déterminables avec précision mais que le caractère funéraire de ces tertres apparaît peu probant.

Jean-François Chopin

- BLANC B., 1986. Sauvetage d'un groupe de tumulus à Lons-Lescar. Première synthèse des datations au carbone 14 pour le Béarn : du Néolithique à l'Age du Fer. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*. Coudassot Pau. Tome 6. 225 p.

- BLANC B. et DUMONTIER P., 1980. Tumuli du chemin Mirassou à Lons (64). Fouille du tertre T.3. *Rapport de sauvetage*. SRA d'Aquitaine. 7 p.
- Carte archéologique de la Gaule, 1994 – Les Pyrénées-Atlantiques (64), sous la direction de Fabre. Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 237 p.
- CHOPIN J.-Fr., 2003a. Lons-Quartier Mirassou. Bilan scientifique région Aquitaine 2003 p. 139.
- CHOPIN J.-Fr., 2003b. Lons/Billère. Déviation nord-sud de Pau. Bilan scientifique région Aquitaine 2003, p. 161-162.

Gallo-romain, Moyen Âge

LOUVIE-JUZON

Prieuré Saint-Vincent

Ayant été informé de l'existence possible d'un prieuré médiéval sur une parcelle destinée à accueillir un supermarché, le service régional de l'archéologie a mis en place une opération de sondages pour déterminer la nature et le positionnement de ces vestiges afin de savoir s'ils étaient concernés par les aménagements projetés.

Le terrain correspond à une vaste prairie située à un peu plus d'un kilomètre au nord du bourg de Louvie-Juzon, entre la RD 934 et le Gave d'Ossau. Après consultation des rares documents existants dont le cadastre de 1836 sur lequel était visible le tracé d'une petite chapelle (dénommée "Masure Saint-Vincent"), les recherches se sont traduites par l'ouverture de 21 tranchées. De longueur comprise entre 6 et 30 m, leur profondeur n'a guère dépassé 0,5 m, atteignant cependant 1,3 m dans un cas. En effet, dans la grande majorité de ces tranchées, la terrasse du Gave n'était recouverte que par un ensemble sédimentaire argilo-sableux homogène d'épaisseur comprise entre 0,15 et 0,5 m. Toutefois, quelques irrégularités signalent localement la présence de paléo-chenaux de faible ampleur.

Les éléments anthropiques, observés uniquement dans la partie sud/sud-est sur un très léger relief, comprennent les vestiges de deux constructions assurées, à mettre en liaison avec le prieuré de Saint-Vincent :

— une chapelle, à chevet semi-circulaire, de près de 18 m de long sur 7,5 m de large, représentée par des maçonneries de 0,6 à 0,85 m de largeur et rencontrées à moins de 0,2 m sous la surface. La plupart de celles-ci, mieux conservées à l'ouest qu'à l'est, correspondent aux fondations, formées de moellons calcaires plus ou moins réguliers avec un blocage d'éléments hétérogènes (blocs divers, galets...), le tout lié par un fort mortier à la chaux. Contre le mur nord, a été repéré un espace funéraire avec au moins trois sépultures en coffre. Du matériel divers (céramique, objets métalliques, rares pièces fauniques...), attribuable au Moyen Age *sensu lato*, provient des alentours immédiats ;

— un bâtiment, dégagé très partiellement car se prolongeant sur un terrain non concerné par le projet commercial. Il est réduit à deux probables solins de galets sur lesquels devaient s'appuyer des parois en matériaux périssables. Visiblement ouvert vers l'est, il devait avoir une vocation agricole. A l'intérieur, a été recueilli un lot de tessons de céramique commune à pâte grise à orangée, également médiévale.

S'y ajoute une structure linéaire de galets, vue sur une longueur de 0,9 m et en limite extrême de la parcelle, qui pourrait se rattacher à un bâtiment comparable.

Enfin, les tranchées ouvertes à proximité de la chapelle ont livré du matériel (fragments de *tegulae*, céramique commune...) datable du IIe siècle de notre ère. Très souvent dispersés, ces éléments mobiliers étaient plus nombreux, en bordure de l'espace funéraire médiéval, où ils étaient liés à une accumulation de galets de module important. La répartition spatiale limitée de ces vestiges fait penser à une occupation de faible ampleur, à l'entrée de la vallée et à proximité d'une voie de communication certainement très ancienne, sans pour autant exclure la possibilité qu'il existe un établissement plus important non loin.

Malgré leur intérêt évident, tous ces éléments étant en dehors des emprises prévues pour les divers aménagements, cette opération n'a pas donné lieu à une prescription de fouilles.

Christian Normand

Bas Empire, Moyen Âge

Moderne

OLORON-SAINTE-MARIE

Abords de la Cathédrale

Les interventions archéologiques répondent à un projet d'aménagement par la ville d'Oloron des abords de la Cathédrale Sainte-Marie avec remodelage du parc de stationnement et plantation d'arbres. Initialement prévue sous forme de deux tranchées parallèles de 50 m de longueur à l'emplacement des lignes d'arbres, l'opération a été augmentée d'un décapage complémentaire de 100 m² entre les terrassements profonds. La plupart des murs et des sols, toutes époques confondues, apparaissent directement sous les couches de bitume de la chaussée et ses apprêts de grave, soit vers – 0,40 m en moyenne, souvent moins. Cohabitent ainsi en plan et sur un même niveau les murs de la fin de l'Antiquité et les murs médiévaux et modernes.

Les découvertes isolées anciennes, les observations plus récentes de Daniel Ortega, Jacques Dumonteil, Jean-François Pichonneau, les sondages de François Réchin et les fouilles de Nathalie Chevalier et Anne Métois étaient déjà porteurs d'informations allant dans le sens d'une occupation antique du secteur depuis le Ier siècle ap. J.-C. Les résultats des travaux de 2004 sont le fruit d'un travail d'équipe dépassant le cadre classique de la fouille préventive, puisqu'ont été associés des chercheurs stagiaires de l'université de Bordeaux III, des membres du Groupe archéologique des Pyrénées occidentales ainsi que François Réchin et Laurent Callegarin de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Les découvertes de 2004 ont dépassé les espérances en mettant au jour les restes d'un bâti antique contre les murs desquels se sont progressivement installés des sarcophages. Un premier sarcophage de facture antique a été dégagé au nord et le long d'un mur de façade, dans son espace confiné entre deux maçonneries formant un arc prononcé. Deux amphores funéraires sont directement associées à cet ensemble. Un second sarcophage a été installé dans les limites internes du bâti antique à l'époque mérovingienne. De forme trapézoïdale, il est porteur d'une croix tréflée sur le couvercle.

Ces découvertes ont motivé une extension de la fouille sous la forme d'un décapage entre les deux tranchées à l'endroit du bâti antique et des sarcophages. Les prescriptions scientifiques sur cette portion non menacée par le projet urbain portaient sur un décapage superficiel strict des couches stériles posées sur l'arase des murs et sans accès généralisé aux couches profondes.

Les résultats de cette fouille contribuent à alimenter la réflexion autour de l'existence d'un édifice paléochrétien sur le site de la Cathédrale Sainte-Marie d'Oloron. Avant cette appropriation cultuelle et funéraire du site, le lieu possédait une existence propre sous la forme d'un bâti antique ancien peu dense se développant aux abords d'un axe routier primitif, de l'Espagne à la France par la passe du Somport.

Ces premières installations balbutiantes cèdent rapidement la place à de nouveaux bâtis placés sous le signe d'un changement radical d'axe de construction et d'un urbanisme indéniablement plus actif et expansif. Les fouilles et l'analyse de leurs données (1994-2004) orientent les interprétations vers la présence d'une grande propriété urbaine de plus de 1200 m². La trame urbaine est tissée. Le bâti évolue, certes, mais uniquement sur la base de son plan initial. Il demeurera très longtemps présent dans ses emprises et ses élévations jusqu'aux époques médiévales anciennes. Les fouilles ont permis de constater une évolution particulière du lieu, passant du statut probable de maison à un statut d'abord mixte funéraire/domestique (ajout d'une pièce en abside pour accueillir les inhumations d'un petit groupe), puis rapidement dévolu à l'ensevelissement plus généralisé, visiblement très organisé et spatialement très respectueux du bâti ancien. Aucun mur n'est coupé. Trois sarcophages trapézoïdaux à couvercle en bâtière et une sépulture sous dallettes ont été identifiés, tous à l'intérieur du bâti. Tous longent les murs sauf l'un d'entre eux plutôt inscrit vers le centre de la pièce. Cette évolution va dans le sens d'une généralisation assez large du phénomène puisque pour la période concernée, François Réchin a fouillé en 1992 des sépultures à quelques 20 m au sud derrière l'actuelle maison de retraite "l'Age d'Or", ancien évêché.

Le rapprochement avec d'autres sites paléochrétiens peut s'envisager dans une certaine mesure en relativisant quelque peu les découvertes d'Oloron qui ne sont égales, ni en volume de contenants funéraires, ni en structures bâties, à celles de Saint-Seurin à Bordeaux, par exemple. L'hypothèse d'une basilique ne tient pas à cause de l'absence de tout élément typique de reconnaissance. L'hypothèse d'un édifice cultuel précoce voisin, probable fédérateur du regroupement des tombes puis de l'installation de mausolées, ne peut cependant pas être invalidée sur la seule base des résultats acquis depuis cette dernière quinzaine d'années. A Bordeaux Saint-Seurin, des mausolées sont installés, de part et d'autre d'un bâti antique daté de la première moitié du IVe siècle, puis d'autres encore dans le courant IVe siècle. C'est au Ve siècle qu'un édifice à abside apparaît, avec une forme d'église classique simple. L'église disparaît au VIIe siècle recouverte partiellement par la nécropole mérovingienne (Barraud, Pichonneau, 1996).

Maintenant, et quelle que soit la nature du bâti qui a donné naissance à cette forme de manifestation funéraire, il n'est pas déraisonnable d'affirmer qu'un évènement d'importance a généré cette appropriation radicale du lieu

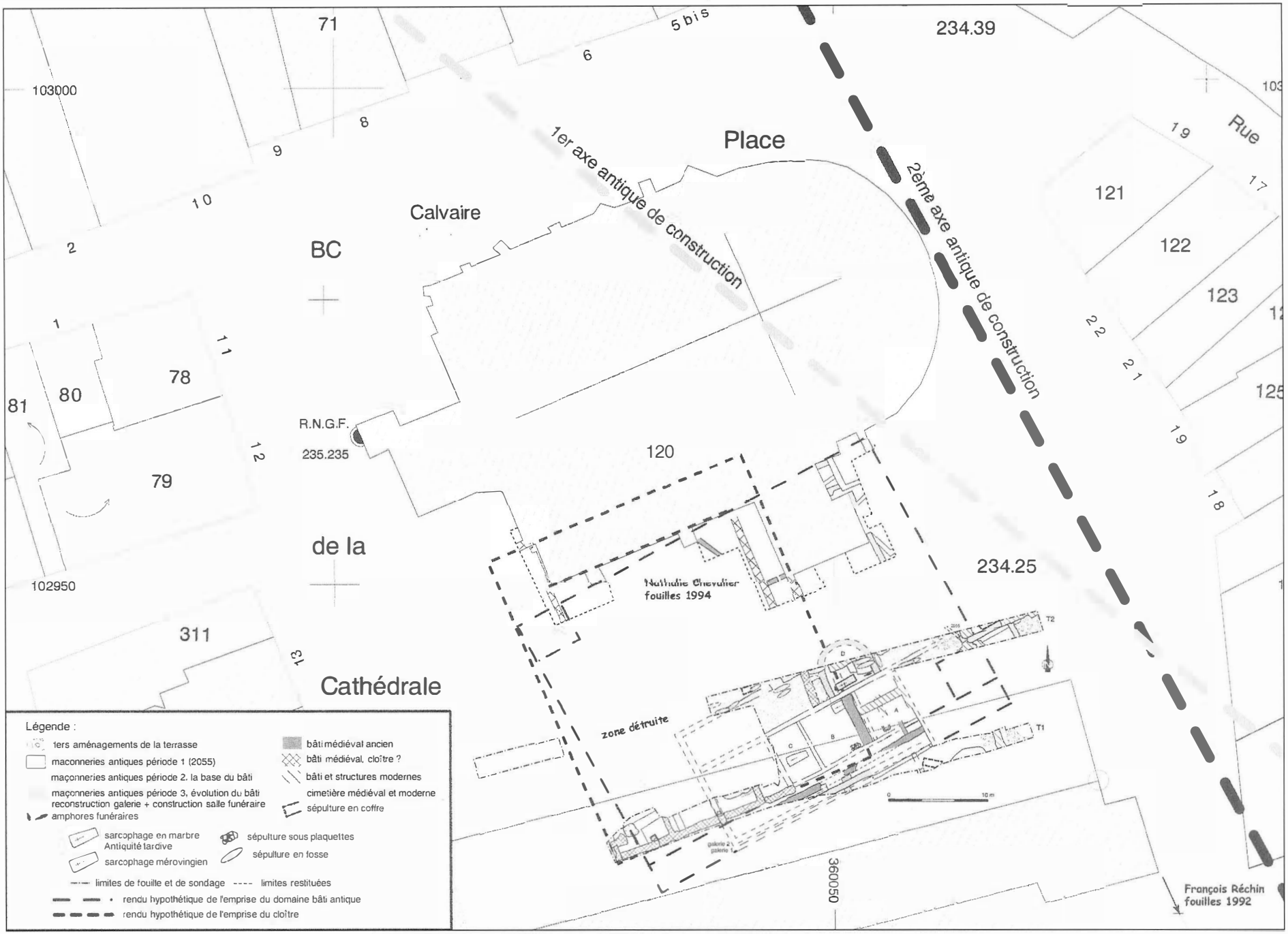

Oloron-Sainte-Marie - Abords de la Cathédrale.
12 années de recherche : Fr. Réchin, N. Chevalier, J. Dumonteil, I. Ortega, J.-Fr. Pichonneau, L. Wozny, etc.

Oloron-Sainte-Marie - Abords de la Cathédrale.
Verre mérovingien - Cliché Ch. Scuiller, Inrap.

et sa sacralisation qui a, à son tour, incité un certain nombre de personnes, plus ou moins riches comme le montrent les sarcophages, à se faire ensevelir en cet endroit. L'évolution du bâti vers le plus puissant et le plus majestueux bâtiment du culte chrétien qu'est la Cathédrale suit cette logique. Le tombeau de Saint Grat, évêque d'Iluro, est tenu pour se trouver dans le secteur. Les fragments de sarcophages paléochrétiens hautement décorés et la représentation du dieu Mars à l'avers de celle de Marie sur le tympan du porche de l'église, répertoriés aujourd'hui à Oloron mais d'origine micro-locale incertaine, participent à l'hypothèse d'un temple antique ayant précédé un temple chrétien, probablement situés tous deux sous la Cathédrale.

La nécropole à sarcophages disparaît au Moyen Age sous des fondations grossières et des sols de tuileau de tradition antique. L'orientation du nouveau bâti reste identique à celle du précédent. La fouille a révélé que le mur de façade nord du bâti antique avait été repris, ainsi que la totalité de son tracé vers l'ouest. Les données de terrain permettent de restituer un plan rectangulaire de 17 m au moins de longueur sur une largeur de 7,50 m.

Les évènements qui suivent ce bâtiment postérieurs à la nécropole mérovingienne vont se bousculer. L'implantation de profondes fondations génère de larges cicatrices en particulier dans les parties ouest et sud-ouest de la zone étudiée. Ces fondations sont attribuables à un état de construction du cloître de la Cathédrale. Tous les éléments dégagés en 1994 et 2004 mis en concordance permettent de proposer une restitution du plan du cloître selon un rectangle allongé dans le sens nord-ouest/sud-est, avec des dimensions extérieures de 33 m de long et 28 m de large pour 24 et 20 m de dimensions intérieures. La largeur de la galerie varie de 2,50 à 3,50 m. Le passage de la galerie nord du cloître sous les chapelles latérales de la Cathédrale avait déjà été proposé en hypothèse par Nathalie Chevalier en 1994. Elle a été vérifiée de même que l'hypothèse du retour oriental grâce à un arc et à un pilier actuellement visibles dans l'angle des sacristies et le mur des chapelles latérales.

A l'est du cloître, le bâti recouvrant la nécropole mérovingienne perdure, mais connaît des changements importants en phase finale avec une restructuration des murs. Tout à l'est, une série de maçonneries est attribuable aux murs de clôture des jardins de l'évêché. Un puits fait également partie de cet ensemble. Toutes ces maçonneries plus récentes sont constituées d'un vrac de galets et de blocs liés par un mortier très dur. La fondation, peu épaisse mais très compacte, repose sur les murs anciens.

Pour Christian Scuiller, responsable de l'étude anthropologique, il ressort de l'analyse l'image de deux types de cimetière : un premier, de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age, qui aurait pour origine un ensemble funéraire remarquable autour duquel graviterait ensuite une série limitée de tombes ; le second, plus banal dans sa conception, correspond aux espaces funéraires qui caractérisent les abords d'un grand nombre d'édifices religieux. Le cloître de la cathédrale oblige au final à une réduction de l'espace funéraire. La diversité des types de tombes est remarquable : en fosse, en coffre, en sarcophage et sous dalles. Les réutilisations sont systématiques pour les sarcophages, pour la tombe sous dalles, mais aussi pour certains coffres et fosses.

Les perspectives d'étude sont grandes car les fouilles archéologiques des abords de la Cathédrale d'Oloron Sainte-Marie ont permis des découvertes importantes. Des réponses sont apportées mais beaucoup de questions restent en suspens et de nouvelles surgissent. A l'issue de ces douze années d'étude et surveillance archéologique, et plus encore avec les travaux bénévoles de Jacques Dumonteil et Daniel Ortega, l'évolution du site a pu être suivie de manière satisfaisante. Actuellement le point est atteint où le recentrage de la problématique devient nécessaire. La reconnaissance archéologique du passage d'un urbanisme léger le long d'un axe primitif à un urbanisme lourd changeant du tout au tout le paysage précédent est essentielle. Le constat selon lequel, aux abords de la Cathédrale, cette trame nouvelle soit pérennisée dans chaque grande phase de construction/reconstruction jusqu'à la disparition de la nécropole mérovingienne et avant l'installation de la Cathédrale et de son cloître, est établi. Le tout, associé aux fouilles sur l'îlot Guynemer (Wozny 2003) et Saint-Cricq (Pichonneau 2003) et aux opérations sur le haut de Sainte-Croix (Piat 2003), a apporté en quelques mois seulement un nouveau regard sur Iluro, l'Oloron antique. La mise en commun de toutes ces données sera bénéfique pour l'archéologie régionale. Les relations avec l'Espagne antique sont aujourd'hui largement prises en

compte et les échanges entre tous les chercheurs concernés sont encouragés. Il reste cependant beaucoup de travail à faire mais l'enjeu est grand et la motivation première de l'archéologue en sort ici renforcée.

Luc Wozny avec la collaboration
de Jean-François Pichonneau

- BARRAUD, D., PICHONNEAU, J.-Fr. 1996. Bordeaux-Saint-Seurin. *Bilan scientifique région Aquitaine*, p. 55-59.
- PIAT, J.-L., 2003. Oloron-Sainte-Marie. Enceintes urbaines. *Bilan scientifique région Aquitaine*, p. 142-144.
- PICHONNEAU, J.-Fr. 2003. Oloron-Sainte-Marie, Zac de Guynemer, Ilot Sain-Cricq. *Bilan scientifique région Aquitaine*, p. 146-148.
- WOZNY, L. 2003. Oloron-Sainte-Marie, Ilot Guynemer. *Bilan scientifique région Aquitaine*, p. 144-146.

Bas Moyen Âge

OLORON-SAINTE-MARIE

La tour de Grède

La tour de Grède est située au centre du quartier Sainte-Croix à Oloron. Classée au titre des Monuments Historiques en 1943, elle a fait l'objet en 2004 d'un programme de réhabilitation. Bénéficiant de l'installation d'échafaudages, une opération de relevés et d'analyse du bâti a été réalisée à la fin du mois de mars.

La tour se trouve sur la parcelle 130 de la section AK du cadastre. De plan quadrangulaire, l'édifice s'élève sur une hauteur avoisinant 19 mètres pour une superficie de 29 m².

Les observations archéologiques ont permis de mettre en évidence cinq phases de constructions et de transformations s'échelonnant entre la fin du XIIIe siècle et le XVIIIe siècle.

Les vestiges d'un premier édifice (phase I) se résument à un soubassement et à la façade du rez-de-chaussée s'ouvrant sur la rue de la Justice par deux baies en arc brisé. Une construction ayant fonctionné au revers avec une structure à pans de bois est pour l'instant la seule hypothèse admise. Un prolongement de la façade vers le sud indique que l'emprise de ce bâtiment ne correspondait pas obligatoirement au découpage parcellaire actuel. L'aspect des baies privilégie l'idée d'un espace réservé au commerce. Les fleurs de lys sur les piédroits se sont révélées être un abus de restauration du XXe siècle. La demeure a pu appartenir à un simple bourgeois ou à un membre de la famille d'Agrèda connue à Oloron par un dénombrement en 1385 (Information transmise par Jacques Dumonteil).

La seconde phase correspond à la construction des maçonneries du rez-de-chaussée sur un plan quadrangulaire. Une large porte est aménagée vers l'ouest indiquant une relation avec un autre espace, intérieur ou extérieur. L'état des vestiges ne permet pas une restitution des parties supérieures et extérieures.

La construction de la tour appartient à la phase III. Elle comprend la surélévation des maçonneries de la phase II sur deux étages habitables, plus un niveau de toiture couronné d'un chemin de ronde protégé par un parapet crénelé. Elle se caractérise par des aménagements liés à l'habitat (niches et évier), mais également par la mise en place d'un programme ostentatoire sur deux façades. La façade principale est celle où s'ouvrent

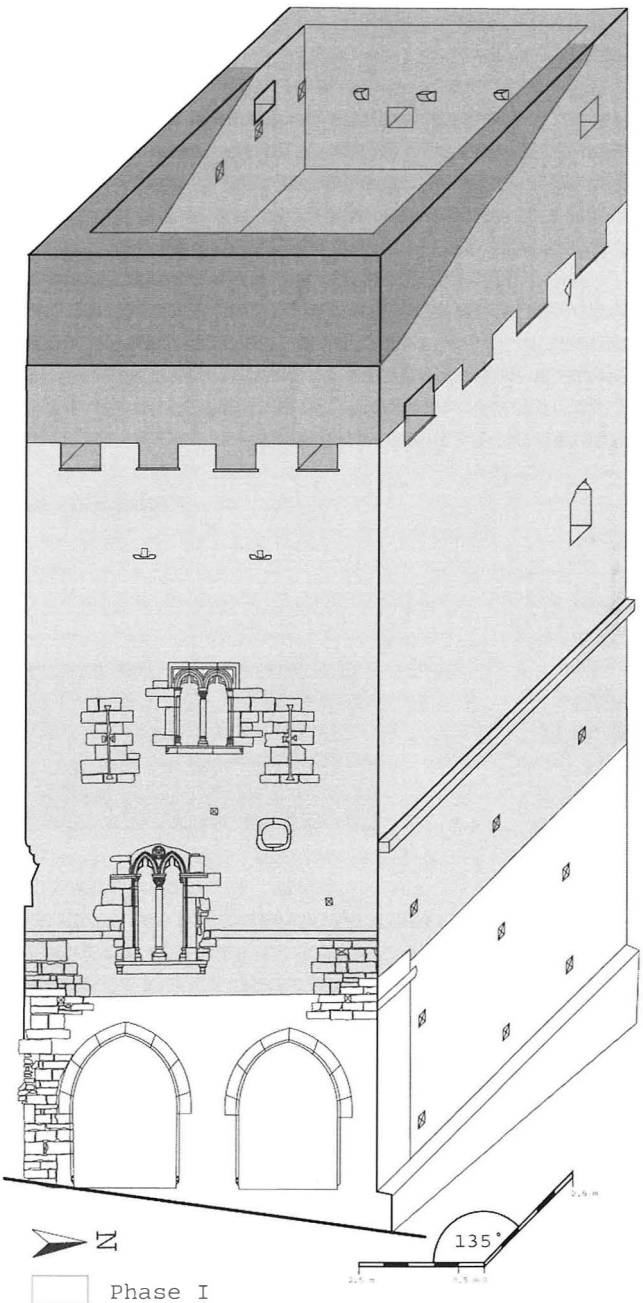

Restitution axonométrique des différentes phases.
Dessin P. Bourvart, Hadès.

les baies au rez-de-chaussée. Au premier étage, une baie géminée est soulignée par un larmier. Au second, le même type de baie est encadré par deux archères en croix pattée. Une troisième archère se trouve à la hauteur du parapet crénelé, sur la face sud. Un bâtiment accolé à l'ouest appartiendrait au moins en partie à cette phase. Il entretenait des relations directes avec le rez-de-chaussée et le premier étage. La dénomination : "demeure à tour et salle" semble donc adéquate.

Les éléments pour dater la tour de Grède sont multiples, mais insuffisants. La modénature des baies géminées, la typologie des archères et les principes de construction indiquent une chronologie flottant entre le début et le troisième quart du XIVe siècle.

Les phases suivantes (IV et V) comprennent une surélévation de la tour au-dessus du parapet crénelé, des modifications de niveaux de planchers avec ajouts de divisions et une destruction du sommet telle qu'elle est préconisée dans un texte de 1689 : «depuis le haut jusqu'au cordon de pierre qui est dans le mur au dessous des deux fenêtres». Les aménagements de ces périodes ne présentent pas de particularité remarquable.

Une étude des autres édifices médiévaux conservés en élévation dans le quartier Sainte-Croix permettrait d'affiner la chrono-typologie des ouvertures et des matériaux de construction et confirmerait peut-être une restructuration supposée de l'habitat à l'intérieur de l'enceinte durant tout le XIVe siècle.

Patrick Bouvard

Oloron-Sainte-Marie - La tour de Grède.
Photo : www.pays.net/fr/64/oloron

Gallo-romain

OLORON-SAINTE-MARIE

Rue Paul Malherbe

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle AB 115 au quartier Légugnon en raison de la construction d'un hangar avait pour objectif de trouver l'extension éventuelle d'un bâtiment antique dégagé au siècle dernier sur une parcelle voisine. Deux sondages correspondant à 19 % de la surface du projet de construction ont été réalisés.

Ils ont mis au jour une tranchée probablement contemporaine et quelques éléments céramiques de facture antique associés à une concentration de blocs de grès à ciment calcaire. Cet apport devait être destiné à l'assainissement d'une zone humide.

Les sondages n'ont donc rencontré aucune structure archéologique ancienne ou significative. D'après la mémoire locale, il semble que les découvertes de vestiges bâtis et d'éléments architecturaux antiques se situent à environ 80 m au sud de l'assiette du projet.

Marie-Christine Gineste

Moderne, Contemporain

PAU

Place Clemenceau

Le projet d'un parc de stationnement souterrain sur l'emplacement de la place Clemenceau dans le centre de Pau a motivé une campagne de sondages archéologiques afin d'évaluer l'état et l'extension des vestiges enfouis qui risqueraient d'être détruits par les travaux de terrassements.

L'emprise totale du projet est d'environ 7350 m². La réalisation des sondages sur cette emprise a été *grosso modo* de 240 m², soit 3,25 % de la surface totale.

Du point de vue de l'occupation de l'espace nous sommes dans un secteur sensible où l'on situe pour la période moderne (XVIIe–XVIIIe siècle) deux ensembles voisins. Le premier occupe la partie occidentale de la place, il se compose d'un cimetière et d'une chapelle (Notre-Dame-des-Morts). Le cimetière se développerait au sud de la chapelle qui borde le principal axe routier d'alors : la Grand'Rue de Morlaas à Pau. Le second ensemble est signalé directement à l'est du premier, il s'agit d'un couvent de religieuses (congrégation Notre-Dame de Lestonnac). Son emprise dépasserait largement, vers l'est, les limites de la place Clemenceau. Durant le XIXe siècle une halle est construite sur la zone et va s'étendre sur la majeure partie de l'espace aux dépens vraisemblablement des structures précédentes. Cet édifice est signalé sur le cadastre napoléonien de 1870 (environ). Il a été détruit dans l'Entre-deux-guerres.

Dans ce contexte, l'évaluation archéologique menée sur la place s'est révélée intéressante et riche en résultats. Certes, ils ne sont pas aussi prometteurs que nous avions pu l'espérer, surtout à la vue des connaissances historiques de départ. Il s'avère en effet que les substructures des bâtiments escomptés (couvent et chapelle) ont été grandement affectées par les travaux liés à la halle au XIXe ou au XXe siècle.

En revanche le cimetière a pu être reconnu sur l'emplacement qu'il occupait à l'époque moderne. Lui aussi a subi des perturbations, notamment dans la moitié nord où les arasements qui ont détruit les bâtiments ne laissent que quelques sépultures ponctuelles. Cependant, les tombes dégagées dans la partie sud, témoignent d'un niveau funéraire encore bien conservé et relativement dense. Les sépultures se recoupent, et semblent en outre présenter quelques structures funéraires complexes non dénuées d'intérêt anthropologique. Il semble ainsi que nous ayons la présence de tombes doubles ou triples, voire même d'une sépulture multiple.

Christian Scuiller

Paléolithique supérieur

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE

Grotte d'Isturitz

L'importante séquence aurignacienne contenue dans la salle de Saint-Martin de la grotte d'Isturitz fait l'objet depuis 2000 d'une fouille programmée triannuelle. La campagne de terrain 2004 qui s'est déroulée entre le 28 juin et le 31 juillet était la deuxième année de l'opération triennale en cours.

Les recherches se sont poursuivies dans les mêmes secteurs ("fouille principale" et "coupe") qu'en 2002 et 2003. Toutefois, une nouvelle zone ("extension"), perpendiculaire aux précédentes et correspondant aux bandes 38 et 39, a été nettoyée en vue de sa fouille à partir de 2005. Cette opération a livré près d'1 m³ de déblais dont le tamisage a accompagné celui d'un volume équivalent de déblais gravettiens repérés en 1998 dans la salle d'Isturitz. Enfin, nous avons repris l'étude des collections lithiques anciennes conservées au musée des Antiquités Nationales.

■ *Éléments stratigraphiques*

S'il n'y a aucune nouveauté stratigraphique dans le secteur "coupe" où la séquence a été déjà amplement explorée, la fouille de la partie nord du secteur "fouille principale" a mis en évidence une série de couches (C 4c6 à C 4c12), formées de pseudos-sables, où alternent des ensembles riches en matériel archéologique et d'autres où celui-ci est bien plus pauvre. Cette alternance traduit, au moins en partie, des redépositions différentielles d'objets, peut-être associées à des écoulements issus du plafond de la cavité. Ceux-ci ont laissé des traces en surface de la couche sous-jacente (C 4d1), sous forme de cuvettes plus ou moins marquées.

Le nettoyage du secteur "extension" a montré une stratigraphie très proche de celle du secteur "coupe" avec, au sommet, un ensemble sédimentaire conservé uniquement là où, sous un plancher stalagmitique épais d'une

vingtaine de centimètres, il est trop induré et mince pour avoir été fouillé anciennement. Sous cette couche, vraisemblablement magdalénienne, sont visibles plusieurs autres qui correspondent à la séquence aurignacienne. Hélas, un énorme bloc d'effondrement en limitera très certainement le volume à explorer.

■ *Matériel archéologique*

Les déblais se sont révélés très riches en matériel archéologique, notamment lithique (ce qui a été extrait de la salle d'Isturitz a livré par exemple plus de 800 outils dont une très forte proportion de burins de Noailles) et osseux.

Celui provenant des couches aurignaciennes est lui aussi abondant. Toutefois, les pièces recueillies dans les couches où ont été mises en évidence des redépositions résultent de mélanges qui en limitent l'intérêt et elles ont été pour l'instant exclues des études.

La composante lithique des autres séries est marquée sans surprise par un pourcentage très élevé de lamelles retouchées (43 sur un total de 57 outils dans C 4d1, attribuée à l'Aurignacien archaïque). Dans ce lot, il faut noter la présence de plusieurs véritables pointes, aménagées soit par retouche alterne soit par retouche directe sur des supports rectilignes. Des études tracéologiques préliminaires sur une trentaine d'outils provenant de C 4d/III ont donné des résultats positifs pour la plupart : les mouvements détectés sont longitudinaux sur les lames avec parfois une action sur de l'os ou du bois, transversaux pour les fronts de grattoirs (grattage de peaux) ; les lamelles retouchées ont été en contact avec un matériau tendre (viande ?), plus rarement avec de l'os. Chez ces dernières, l'observation du bord portant une retouche inverse révèle une absence systématique de traces d'utilisation, ce qui conduit à supposer que cette retouche avait comme seul objectif de favoriser un emmanchement latéral.

Seuls trois objets dont une grande baguette en bois de renne, abandonnée malgré sa grande longueur (20 cm), sont venus augmenter le corpus de l'industrie osseuse. Ce faible nombre va dans le sens déjà noté d'une relative rareté de ce type d'artefacts dans les ensembles de la base de la séquence.

Dans le domaine de la parure, la découverte de plusieurs éléments d'ambre, certains travaillés, d'autre non, confirme que celui-ci était un matériau fort prisé des premiers Aurignaciens d'Isturitz.

Concernant la faune, les résultats de cette année ne modifient pas les données précédentes et le Cheval domine presque toujours, d'autant que la part occupée par ses restes paraît augmenter dans les couches les plus anciennes. Les apports fauniques sont très majoritairement d'origine anthropique, toutefois une relative abondance des carnivores au sommet de C 4d1 pourrait refléter alors une occupation plus sporadique de la cavité par les Hommes. Les oiseaux sont représentés par un fragment d'*ulna* de Vautour provenant de C 4II, transformé par les Aurignaciens : il porte en effet des stries longitudinales de raclage peu profondes parcourant sa surface et localement recoupées par de petites entailles allongées, grossièrement groupées en deux zones.

Christian Normand,
avec la collaboration scientifique de Sandrine Costamagno, N. Goutas, V. Laroulandie, W. Rendu, J.Rios Garaizar et Randy White.

Haut Empire,
Bas Moyen Âge, Moderne

SAINT-MARTIN-D'ARROSSA

Le centre sidérurgique du massif de Larla

La montagne de Larla (alt. 700 m) se situe au débouché de la vallée des Aldudes, une dizaine de kilomètres au Nord-Ouest de la ville de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Les vestiges d'activité minière et métallurgique découverts à ce jour couvrent une superficie d'environ 650 ha, de part et d'autre d'un puissant filon de sidérite. Ils comprennent un grand nombre d'ouvrages miniers qui alimentèrent au cours de l'Antiquité une cinquantaine d'ateliers de métallurgie installés aux abords de la minéralisation, à flanc de montagne, puis, dans un second temps, à partir du XVIIe siècle, les diverses forges et hauts fourneaux établis en fond de vallée, à Saint-Etienne-de-Baïgorry et à Banca.

Dans la continuité des recherches menées sur le massif de Larla depuis 1999, les opérations réalisées au cours de l'année 2004 dans le cadre d'une fouille programmée ont porté sur un atelier de métallurgie antique et sur deux ouvrages miniers souterrains.

■ *La métallurgie antique*

Les données acquises cette année lors de l'étude de l'atelier Oheta 1 ont sensiblement enrichi notre

connaissance de l'activité métallurgique établie sur le massif de Larla au tournant de notre ère. Le levé topographique du site, sa prospection géophysique, la fouille de la plate-forme de travail et enfin les tranchées d'évaluation réalisées dans la zone dépotoir de l'atelier ont permis :

— de mettre au jour des vestiges et des résidus de préparation et d'enrichissement mécanique du minerai de fer au sein même de la plate-forme qui accueillait les bas fourneaux de réduction.

— de mettre en évidence une activité métallurgique intermittente, la stratigraphie du ferrier comportant deux niveaux d'abandon.

— d'estimer la masse de fer métal produite par l'atelier, soit 20 tonnes pour 80 tonnes de scories lourdes.

■ *Les ouvrages miniers*

Les opérations menées en 2004 ont porté sur deux secteurs d'exploitation différents : un travers-banc taillé à la pointerolle voisin de l'atelier métallurgique Oheta 1, une galerie perchée située dans les travaux du Lac et comportant les vestiges d'un feu d'abattage.

Bien que ces investigations ne se soient pas soldées par la découverte du réseau souterrain antique, les résultats obtenus n'en demeurent pas moins intéressants.

D'un point de vue chronologique, les datations par radiocarbone obtenues sur les deux ouvrages s'accordent à désigner une phase d'exploitation minière comprise entre le XVe et le début du XVIIe siècle. Ces indices chronologiques sont tout à fait inédits, puisque la documentation d'archive ne mentionne aucune activité minière pour cette période sur le massif de Larla. L'existence de forges est en revanche attestée dans la région à partir du XVIe siècle.

D'un point de vue technique, la découverte du travers-banc d'exhaure d'Oheta assure l'existence d'une exploitation dynamique et organisée dès les XVe-XVIIe siècles. Cet élément remet en question l'idée communément admise d'une exploitation minière empirique et peu rationnelle jusqu'au début du XIXe siècle. Selon le témoignage du baron de Dietrich en effet, la mine qui alimentait la forge des seigneurs d'Etxauz aux XVIIe et XVIIIe siècles était "*livrée au pillage d'ouvriers ineptes qui, tirant la mine à bas prix ne s'embarrassaient que du moment…*".

Les fouilles archéologiques menées en 2004 ont prouvé que le filon de sidérite de Larla connut une phase d'exploitation organisée antérieurement aux travaux qui, à partir des années 1820, alimentèrent le haut fourneau de Banca.

Argitxu Beyrie et Eric Kammenthaler

AQUITAINE
PYRENEES-ATLANTIQUES

Opérations communales et intercommunales

BILAN SCIENTIFIQUE
2 0 0 4

N°Nat.					P.	N°
24575	LANTABAT/OSTABAT-ASME, Gaineko Ordokia	CHASSEVENT Bernard	BEN	PRD	183	145
24578	Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la Vallée d'Ossau	BEYRIE Argitxu	DOC	PRT	184	149
24376	Occupation du sol et espace rural dans le canton de Thèze	PLANA MALLART Rosa	SUP	PRD	185	135
24557	Prospection mines et métallurgie en Vallées de Baïgorry et Valcaros	PARENT Gilles	BEN	PRT	186	156

LANTABAT - OSTABAT ASME

La zone de *Gaineko Ordokia,* est située à une altitude d'environ 400 m au sein d'une série de collines dominant la rive gauche de la Bidouze. Ces collines taillées dans le flysch, au modelé doux, comportent de nombreux vestiges archéologiques : tertres, camps fortifiés à levées de terre, vestiges agro-pastoraux, etc.

Sur une de ces collines au sommet particulièrement plat (*Gaineko Ordokia* se traduit par " la plaine du dessus " en basque), des micro reliefs témoignant de possibles vestiges agro-pastoraux sont visibles mais souffrent du passage régulier de gyrobroyeurs agricoles lors de l'entretien des zones de pâturage.

Aussi une autorisation de relevé a été demandée car d'années en années des structures disparaissent peu à peu.

Le relevé a été réalisé au théodolite sur une surface d'une dizaine d'hectares, il permet de mettre en évidence :

— des murets délimitant de possibles vastes enclos de formes rectangulaires ou carrés ;

— un gros tertre ;

— des structures pierreuses de forme assez irrégulière dont la fonction reste à déterminer : tas d'épierrage, réserve de matériaux, cabanes effondrées, etc.

Des zones d'extraction dans le flysch ont aussi été repérées.

S'il semble qu'il n'y a pas de rapports évidents entre le tertre et les autres structures, il paraît en revanche certain qu'une structuration de l'espace existe entre les zones d'extractions, les murets et les divers structures pierreuses.

Les types de structure n'étant pas évidents à définir et quelques liens topographiques et photographiques étant nécessaires sur le terrain, la finalisation du travail aura lieu en 2005.

Bernard Chassevent, Benoît Duvivier,
Gilles Parent (Association Euzkoarkeologia).

Gaineko ordokia : vestiges de muret.

INVENTAIRE DES SITES MINIERS ET MÉTALLURGIQUES DE LA VALLÉE D'OSSAU

Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères

Moyen Âge, Moderne
Contemporain

L'objectif principal du travail de prospection engagé en vallée d'Ossau est d'évaluer l'importance des activités minières et métallurgiques de ce secteur pyrénéen au cours des deux derniers millénaires. Il s'agit d'estimer la place des activités proto-industrielles et industrielles dans l'économie de la montagne ossaloise.

D'un point de vue géographique, la zone étudiée englobe un vaste territoire compris entre le plateau du *Benou* au Nord et le col du *Pourtale*t au Sud, un territoire situé dans l'espace du Parc National des Pyrénées (zone centrale et zone périphérique) et au-delà de son emprise, vers le Nord.

D'un point de vue chronologique, l'étude nécessite la mise en place d'une démarche diachronique. Cette approche élargie vise à retracer les grandes lignes de l'histoire de l'activité minière depuis les périodes protohistoriques jusqu'au XXe siècle. Elle devrait permettre d'identifier les principales périodes ou phases d'exploitation.

Les recherches documentaires et les investigations de terrain menées en 2004 ont permis de recenser une vingtaine de sites miniers et métallurgiques.

D'imposants travaux miniers ont été réalisés sur les minéralisations d'Arre/Anglas, de Baburet ou encore d'Aspeigt, une multitude de recherches et d'exploitations modestes se sont développées sur des gisements métallifères peu étendus, tandis qu'un certain nombre d'établissements métallurgiques étaient établis en fond de vallée, pour le traitement des minerais de fer principalement (forges de Béon, d'Isale et forges de la vallée de l'Ouzom).

Les ressources métallifères de la région étaient variées : outre les nombreux gîtes ferreux exploités à Baburet, au Benou, à Aste ou à Pons, la galène, la blende et la chalcopyrite ont été convoitées pour la production d'argent, de zinc et de cuivre.

D'un point de vue chronologique, l'année 1962 marqua la fin de l'activité minière dans la région lors de la fermeture de la mine de fer de Baburet. C'est paradoxalement sur ce site d'extraction d'hématite qu'ont été découverts les plus anciens témoignages d'une activité métallurgique en vallée d'Ossau et en vallée d'Ouzom. En effet, la découverte de ferriers inédits, en amont des ouvrages miniers modernes de Baburet, témoigne d'une pratique métallurgique antérieure au Moyen Age (réduction directe en bas fourneau sans utilisation de la force hydraulique).

D'une manière générale, il apparaît que la région fut marquée par deux principales périodes d'activité, l'une à l'Époque Moderne, l'autre à partir de 1850.

Le XVIIIe siècle est en effet caractérisé par un certain dynamisme minier, principalement autour des gisements ferreux. Les mines ossaloises, parmi lesquelles celles de Balourd, Pons et Aste, furent exploitées au profit des forges de Béon puis d'Isale. Parallèlement à cette activité, quelques travaux extractifs furent également été entrepris sur les filons de galène de la montagne d'Arre, et sur les indices de chalcopyrite d'Aspeigt.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, de nombreuses recherches pour métaux non ferreux furent engagées. Quelques unes de ces prospections débouchèrent sur de véritables exploitations, notamment au Pourtalet et à Arre/Anglas, tandis que la majorité des travaux de prospection fut abandonnée par manque de rentabilité (Pombie, Cézy, Barthèque...). Seules les mines d'Aspeigt, au sein desquelles des travaux de recherche infructueux furent poussés durant plusieurs décennies, dérogent à cette règle.

A ce stade de l'étude, les exploitations minières antérieures sont encore très mal perçues. Il reste à identifier les mines qui alimentaient la forge de Béon au cours du Moyen Age, la première mention de cet établissement métallurgique remontant à 1385. Il paraît toutefois vraisemblable que des sites extractifs tels que les minières découvertes en 2004 sur le plateau du Benou constituent des indices miniers anciens.

Argitxu Beyrie

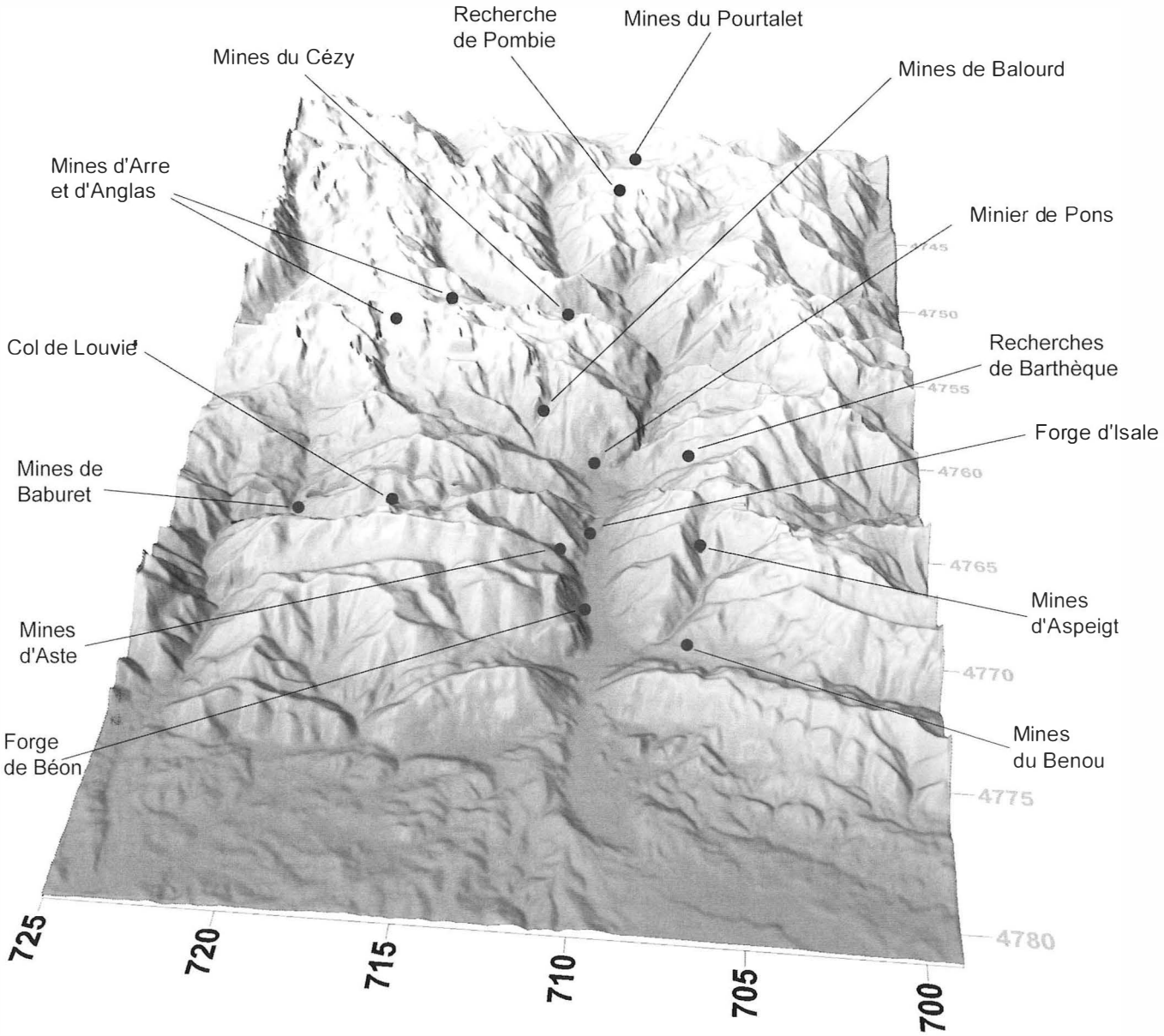

Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères
Localisation des principaux vestiges d'exploitation minière et métallurgique en vallée d'Ossau.

Âge du Bronze, Âge du Fer
Gallo-romain

Occupation du sol et espace rural dans le canton de Thèze

Les opérations conduites depuis plusieurs années dans le territoire environnant la *villa* de Lalonquette permettent d'ores et déjà de disposer, pour une micro région d'une centaine de km² qui correspond à une grande partie du canton de Thèze, d'informations nouvelles qui comblent les lacunes dans la connaissance de l'occupation du sol pendant la Protohistoire et l'Antiquité. Les résultats obtenus ont permis d'approcher le peuplement rural, tant en ce qui concerne les formes et les rythmes de l'occupation que la structure du paysage agraire.

Le travail réalisé en 2004 a consisté à élargir vers le nord-ouest le territoire d'étude, par la prospection des terrains de la vallée du Luy de France et du plateau voisin dans les communes de Thèze, Auga et Lème, et à compléter la prospection de certains secteurs des

communes de Carrère, Lalonquette, Lasclaveries, Miossens-Lanusse et Sévignacq. La découverte de nouveaux sites ou d'indices de site a contribué à enrichir la carte archéologique et l'approche des modalités d'implantation au sol sur la longue durée.

En ce qui concerne la Protohistoire (Âge du Bronze et Âge du Fer), des indices d'occupation ont été repérés dans les communes de Carrère, Lalonquette, Lème et Miossens-Lanusse. On perçoit deux contextes d'implantation privilégiée : les éperons qui surplombent les cours des rivières, le plus souvent dominant un interfluve ; les terrains en bordure de plateau. Ces indices se présentent sous la forme de petites concentrations de mobilier (de 100 à 500 m²), placées en position isolée ou bien regroupées dans une même zone. Certains endroits ont fourni des vestiges datant de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer, ce qui suggère une certaine permanence du peuplement. Les données témoignent d'une occupation plus dense du territoire à la fin de l'âge du Fer, qui paraît amorcer le phénomène de dispersion qui caractérise les Ier-IIe siècles.

Pour l'époque romaine, les sites découverts dans les communes d'Auga, Coslédàa-Lube-Boast et Lème rendent compte à nouveau du caractère modeste des implantations rurales et de l'existence de deux types d'établissements qui seraient assez courants dans le territoire. Tout d'abord, des sites qui occupent une étendue au sol de 300 à 600 m² et qui présentent un mobilier relativement diversifié, attribuable à des fonctions domestiques et de stockage ; l'absence de matériaux de construction en dur montre qu'ils étaient probablement bâtis en matériaux périssables (terre et bois). Il pourrait s'agir de petites fermes de tradition protohistorique. D'autres sites reconnus en prospection présentent un certain volume de fragments de *tegula* et d'*imbrex*, et un mobilier qui se rapporte à une activité domestique. Ces sites, de 450 à 750 m² d'extension au sol, sont souvent associés à des concentrations secondaires situées dans l'entourage. Ces établissements ont été également interprétés comme des fermes, plus élaborées que les précédentes. L'ensemble des sites découverts privilégie une implantation en vallée ou en bordure de plateau. La chronologie d'occupation s'étend de l'époque augustéenne à la première moitié du IIe siècle.

La poursuite de l'opération de prospection au sol a permis de recenser des nouveaux vestiges de l'occupation du sol mais aussi de mieux cerner les grandes lignes du peuplement rural de cet espace sud-aquitain, de l'Âge du Bronze à l'époque romaine.

Rosa Plana-Mallart, avec la collaboration de
Clément Gay, Marjolaine de Muylder,
Charlène Reautez et François Réchin

Gallo-romain, Moyen Âge, Moderne, Contemporain

Prospection mines et métallurgie en vallées de Baïgorry et de Valcarlos

La recherche des indices d'activités minières dans la vallée de Baïgorry et ses alentours a été poursuivie en 2004. Nous avons sollicité une autorisation de prospection archéologique auprès du gouvernement de Navarre, afin de présenter de manière cohérente les sites recensés en vallée de Baïgorry avec ceux reconnus dans les territoires administratifs navarrais : Vallée du Baztan (versant nord), Pays Quint, Valcarlos, vallée d'Aezkoa (terminaison nord-ouest).

Concentration de filons selon un axe déterminé

Un axe de travaux miniers orienté du nord-ouest au sud-est apparaît dans le périmètre prospecté. Cet axe, qui naît sur le versant nord du Baztan, traverse la vallée de Baïgorry, puis le Valcarlos, et s'achève au sud-est en vallée d'Aezkoa.

Les minéralisations dominantes sont polymétalliques : elles recèlent généralement une association de minerais ferrifères, cuprifères et cupro-argentifères (sidérite, chalcopyrite et *cuivres gris* ou panabase) et sont ordinairement encaissées dans les schistes et quartzites de l'Ordovicien. Cependant, l'extrémité nord-ouest de l'axe de concentration des filons occupe une place particulière. Des travaux à ciel ouvert pour extraction d'or ont en effet été pratiqués dans des affleurements dévoniens. La typologie de ces travaux atteste sans équivoque leur destination.

■ Les filons satellites

Au sud de cet axe, en Pays Quint, les terrains dévoniens comportent deux niveaux de fer oolithique, tandis qu'à Urepel, un contact chevauchant entre ces mêmes terrains et les séries de la période ordovicienne a favorisé la mise en place de filons à cuivre et plomb

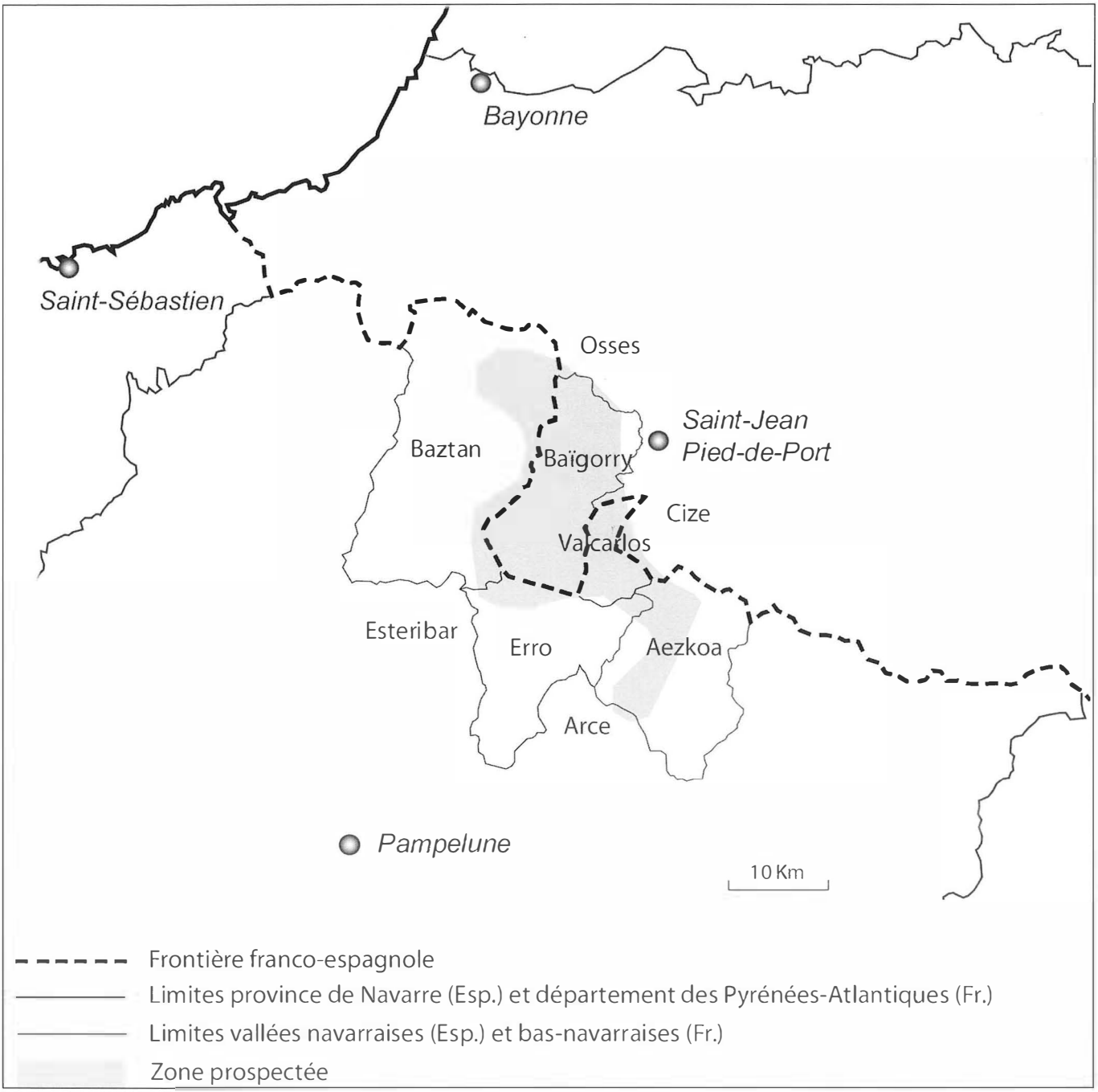

Prospection mines en vallées de Baïgorry et de Valcaros. - Carte de situation de la zone de prospection.

argentifère. Plus au sud encore, aux confins des vallées d'Aezkoa et d'Arce, ce sont également les terrains dévoniens qui renferment un filon de sulfures de cuivre et cinabre, minerai de mercure.

Enfin, toujours à l'écart de l'axe principal, mais au nord cette fois-ci, se trouve la puissante minéralisation sidéritique de Larla, essentiellement encaissée dans les grès du Permo-Trias.

■ *L'activité moderne*

Outre leur nombre et leur diversité, les filons ont été parfois suffisamment puissants pour justifier des exploitations pré-industrielles à industrielles, du XVIIe au début du XXe siècle. Qu'on en juge plutôt : en écartant un certain nombre de forges à réduction directe, fréquentes dans les Pyrénées, pas moins de quatre grandes forges ou usines à haut fourneau, dont deux à haut-fourneau double, ont été édifiées au cours de cette période dans le secteur prospecté (Eugui et Orbaiceta pour la Navarre, Etchaus et Banca pour la Basse-Navarre). Pour les métaux non ferreux, ce sont quatre fonderies de cuivres qui fonctionnèrent, de façon plus éphémère certes, à l'exception toutefois de celle de Baïgorry-Banca, qui constitua l'une des principales ressources de cuivre en France au milieu du XVIIIe siècle.

Cette riche activité moderne a eu le mérite, dans le cadre de la recherche qui nous préoccupe, de laisser une masse d'archives facilitant de façon conséquente le travail d'inventaire.

■ *L'activité médiévale*

Elle est encore bien moins connue, et ses indices concernent pour l'instant uniquement l'exploitation du fer. Les principales sources sont relatives à l'activité du Valcarlos (partie de cette vallée aujourd'hui limitrophe avec le Pays de Cize), où tout indique qu'on y fabriqua notamment, au XIVe siècle et sous la direction d'armuriers bordelais, des canons en fer battu pour le royaume de Navarre.

■ *L'activité antique*

Pressentie dès le XVIIIe siècle par les mineurs modernes qui rénovèrent d'anciennes exploitations, elle a été dûment confirmée par les opérations archéologiques de ces dernières années. Le cuivre fut ainsi exploité au cours des premiers siècles de notre ère à Banca, le plomb argentifère d'Urepel et le fer de Larla à Saint-Martin d'Arrossa à la même époque. Ces trois sites majeurs jalonnent du nord au sud la vallée de Baïgorry.

Le site aurifère du Baztan, précédemment évoqué, constituerait un quatrième site d'importance, présumé d'époque antique ou antérieure.

Les perspectives offertes par la prospection

Une cinquantaine de sites ont été recensés, la plupart recelant plusieurs indices d'activité. Une proportion importante de ces ouvrages ne peut être datée sur les simples observations réalisées au cours de la prospection. En outre, beaucoup de travaux exécutés à l'époque moderne ont été guidés par l'existence d'ouvrages antérieurs.

Les traces de pollution isotopique relevées par l'équipe de Didier Galop dans une tourbière, ont mis en évidence des périodes d'exploitation contemporaines des âges du bronze et du fer. Une campagne de datation est donc envisagée à partir de 2005 au sein de travaux qui n'ont pas été bouleversés à l'époque moderne, afin d'enrichir les connaissance des travaux antiques et dans l'espoir de localiser les vestiges d'une activité plus ancienne qui reste à confirmer.

Gilles Parent

AQUITAINE

Projets collectifs de recherche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

Projets collectifs de recherche

				P.	N°
GIRONDE	LA SAUVE-MAJEURE, L'Abbaye	PIAT Jean-Luc	EP	157	197
GIRONDE/LANDES	Lagunes des Landes de Gascogne : Anthropisation des milieux humides de la grande Lande	MERLET Jean-Claude	BEN	158	190
LOT-ET-GARONNE	AGEN, L'Ermitage	VERDIN Florence	SUP	159	192
PYRENEES-ATLANTIQUES	Circulation monétaire en Béarn	CALLEGARIN Laurent	SUP	160	193
PYRENEES-ATLANTIQUES	Haute vallée d'Ossau : occupations pastorales protohistoriques à modernes	CALESTRENC Carine	DOC	161	195

Paléolithique, Néolithique, Antiquité, Moyen Âge

LAGUNES DES LANDES DE GASCOGNE

Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande

Les Landes de Gascogne sont un vaste espace de plus de 10 000 km² actuellement couvert par la forêt. Cette forêt occupe 27 % de la superficie de l'Aquitaine et 60 % de celle des départements de la Gironde et des Landes. Le milieu naturel est structuré par trois composantes majeures : le sable, les cours d'eau, les «lagunes». Les lagunes, étangs de dimensions souvent réduites, parsèment par milliers le paysage. L'anthropisation de ce territoire est très mal connue, faute de recherches de terrain approfondies. Or, les investigations menées depuis une dizaine d'années dans sa partie méridionale ont montré l'existence d'un réel potentiel archéologique. Dans la suite logique de ces travaux, il est apparu que l'exploration approfondie de la Grande Lande pouvait apporter des réponses aux multiples questions posées pour différentes périodes, notamment sur les relations entre le nord et le sud de l'Aquitaine.

Le projet réunit quinze chercheurs de plusieurs disciplines et structures. Le territoire d'étude comprend 27 communes des Landes et de Gironde. Il correspond au bassin de la Leyre, mais confine aussi aux bassins de l'Adour et de la Garonne. Deux objectifs principaux guident la démarche du projet :

— étudier l'occupation humaine des sols autour des lagunes, des origines au Moyen Age ;

— connaître l'évolution du paysage et du milieu végétal durant l'Holocène.

Pour atteindre ces objectifs, les méthodes de travail privilégiées sont les prospections pédestres sur labours forestiers et les carottages de tourbières de lagunes. Les problématiques du programme sont définies dans douze axes de recherche qui couvrent de manière diachronique les divers domaines de l'étude. La première année de fonctionnement du PCR a permis de lancer la recherche selon les directions fixées au départ et de vérifier la fiabilité de ces choix à l'épreuve du terrain. En raison de l'ampleur du projet, tous les secteurs d'études n'ont pas avancé au même rythme, mais les travaux ont été engagés de front dans tous les domaines.

■ *Le volet paléoenvironnemental*

L'origine périglaciaire des lagunes est vraisemblable, mais leur génèse est mal connue. L'étude de leur processus de formation est menée par J.-P. Texier, qui a déjà recueilli des données sur la lagune de La Honteyre à Hostens (Gironde). En raison du polymorphisme des lagunes et de la nécessité d'opérer sur des coupes géologiques significatives, l'année 2004 a été consacrée aux repérages.

Les études palynologiques et les datations des tourbières des lagunes sont conduites par D. Galop. Une première série de datations et d'analyses est obtenue sur les lagunes de Bordelounque et de La Hubla à Canenx-et-Réaut (Landes). Les résultats confirment l'ancienneté du dépôt des tourbes (vers - 5800 av. J.-C.). Des traces nettes d'anthropisation apparaissent vers - 2500/2200 av. J.-C., en concordance avec les données fournies par l'archéologie. Des datations complémentaires et des analyses plus fines sont en cours actuellement sur ces séquences pour préciser le rythme de dépôt des tourbes. Des carottages ont été effectués dans la tourbière de la lagune de La Honteyre à Hostens (Gironde), leurs résultats feront l'objet d'un travail universitaire à Toulouse (Elodie Faure). La recherche de séquences longues et

fiables se poursuit, en vue de mettre en place un ensemble de colonnes de référence.

A La Hubla, trois points d'occupation du Néolithique et du Chalcolithique fouillés à proximité de la lagune offrent la possibilité d'essayer de comprendre les choix ayant commandé l'installation des hommes dans ces milieux humides. Ce site offre ainsi un modèle pour le sud du territoire de l'étude. A l'aide de plusieurs autres exemples, répartis entre la Gironde et les Landes, une première approche de la relation très ancienne groupes humains-lagune est esquissée. Elle laisse entrevoir des situations variables selon les périodes et peut-être selon le secteur.

Le volet archéologique

Trois secteurs géographiques ont été retenus comme secteurs-test pour la phase initiale du programme : au nord le canton d'Hostens, au centre celui de Sabres, au sud celui de Labrit.

Deux gisements seulement du Paléolithique supérieur sont connus dans les Landes de Gascogne : La Honteyre (Le Tuzan, Gironde) et Cabannes (Brocas, Landes). Le PCR a permis la relance de l'étude de l'industrie lithique de ces deux gisements (M. Lenoir, S. Ducasse), l'accent étant mis sur les matières premières lithiques, porteuses d'informations sur les déplacements et l'économie du silex.

L'Azilien et le Mésolithique sont représentés actuellement dans des ramassages à Hostens et à Labrit, en petit nombre dans des lots mélangés.

Un des principaux apports de cette année est la découverte de plusieurs gisements du Mésolithique final ou Néolithique ancien, tant au nord qu'au centre et au sud de la Grande Lande. La recherche a bénéficié des prospections en cours de G. Belbéoch (Hostens), J.-P. Lescarret (Saugnac-et-Muret) et H. Barrouquère (Labrit). Ces sites livrent, sur une faible étendue, une industrie souvent microlithique. Les armatures caractéristiques du processus de néolithisation en Aquitaine occidentale : segments du Bétey, micro-tranchantes type Montclus, fléchettes à retouches couvrantes, y sont nombreuses. Elles côtoient généralement des armatures qui apparaissent au Mésolithique : triangles, trapèzes du Martinet, microlithes de type sauveterrien. L'abondance des séries (parfois plusieurs milliers d'artefacts), leur composition et les observations faites sur leur localisation autorisent des perspectives d'étude intéressantes. Dès 2005, les résultats devraient venir alimenter le débat sur le processus de néolithisation de la façade atlantique.

Pour le Chalcolithique, un sondage a été réalisé près de la lagune de La Hubla à Canenx-et-Réaut (Landes) sur une petite unité d'habitation attribuable au Campaniforme (B. Gellibert et J.-C. Merlet). Ce sondage confirme la forte implantation des groupes du Campaniforme au nord de Mont-de-Marsan. Mais pour l'instant, seuls de rares indices lithiques laissent supposer une présence des populations du Chalcolithique plus au nord. La situation est pratiquement la même pour l'Âge du Bronze. Pour l' Âge du Fer, un groupe de tombes fouillé en 1985 au lieu-dit Pignotte à Moustey (Landes), mais encore inédit, est en cours d'étude (J. Roussot-Larroque). Sa position géographique intermédiaire entre la région d'Arcachon et le Bassin de l'Adour renforce son intérêt.

L'autre apport important des prospections 2004 est la mise en évidence aux confins des communes de Sabres, Trensacq et Commensacq (Landes) de deux groupes d'établissements antiques s'étalant sur 800 m le long du ruisseau de Laste, affluent de la Leyre. Le premier groupe correspond à des unités d'habitat, l'autre à un vaste atelier consacré au travail des produits goudronneux. Un tel artisanat avait été signalé dans les années 1980 dans la région côtière en Gironde et dans les Landes (pays de Buch et pays de Born), mais sa présence en plein cœur de la Grande Lande est un fait nouveau. Ces installations, datables du Haut Empire, présentent un potentiel archéologique original, qui sera évalué par des sondages (D. Vignaud). L'objectif est de connaître l'organisation d'un atelier et les techniques utilisées et de comprendre la diffusion des produits goudronneux (transport, débouchés).

Des vestiges de la période médiévale ont été identifiés sur plusieurs communes de l'espace exploré : ouvrages de terre, mobilier céramique et monnaies affirmant une occupation importante mais encore difficile à appréhender.

Pour préparer la cartographie dynamique prévue au projet (H. Gaillard), une cinquantaine de gisements découverts par les prospections ont donné lieu à l'établissement de dossiers. En même temps que l'enrichissement de la carte archéologique via la base Patriarche, la synthèse des bases existant sur les lagunes et celle établie dans le cadre du POSHA de la Grande Lande est en préparation. Cet aspect carte archéologique du projet se développera à compter de 2005, à mesure de l'avancement de l'inventaire.

Jean-Claude Merlet et l'équipe du PCR

AGEN

L'Ermitage

Le PCR portant sur l'étude de l'*oppidum* de l'Ermitage a connu sa deuxième année d'activité. Après la phase d'inventaire/conditionnement en 2003, l'année 2004 a été consacrée à l'étude des deux puits ST41 et ZI. Le travail a connu deux phases, une première liée à la tenue du colloque de l'AFEAF à Toulouse et de l'exposition intitulée "Gaulois de Garonne" au musée Saint-Raymond, la seconde a vu la poursuite du travail sur le mobilier céramique et métallique au dépôt de Pessac.

En début d'année 2004, ont été rédigés des textes destinés au catalogue de l'exposition toulousaine : une synthèse sur l'*oppidum* de l'Ermitage et, en collaboration avec M. Vidal, une notice sur les analogies entre les puits d'Agen et les puits de Toulouse ainsi qu'une courte notice explicative sur le rôle de ces puits. Parallèlement, l'étude des monnaies des puits et du reste de l'habitat a été réalisée par C. Maringer.

En mars-avril, avant le départ des objets pour l'exposition toulousaine, une campagne de dessins et de photos a été menée au musée des Beaux-Arts d'Agen. Le mobilier issu du fond des deux puits a été entièrement réexaminé. Les dessins des objets métalliques ont été réalisés par X. Bardot et N. Saulière, ceux des céramiques par Fl. Verdin.

Enfin, une communication synthétique a été présentée au colloque de l'AFEAF en mai, reprise et développée dans une conférence donnée au musée Saint-Raymond en septembre, puis au musée des Beaux-Arts d'Agen en avril. Si l'étude de la vaisselle et du mobilier métallique du comblement supérieur, commencée en 2003, avait confirmé l'hypothèse d'un remplissage rapide de type dépotoir, celle du mobilier découvert au fond des puits nous a conduit à remettre en question l'hypothèse rituelle. En effet, les objets ne portent que des stigmates d'utilisation prolongée et non de destruction volontaire et peuvent tous avoir servi à puiser de l'eau avant de tomber au fond.

Le second volet du PCR a concerné les amphores du puits ST41 et le mobilier métallique du comblement des deux puits. En ce qui concerne les amphores, il s'agissait de les remonter afin de comptabiliser leur nombre réel, d'en préciser la chronologie et de définir l'état dans lequel elles avaient été rejetées dans le puits pour appréhender le mode de comblement de celui-ci. Le recollage a été commencé en février-mars 2004, dans le cadre d'un stage de céramologie organisé pour les étudiants de licence d'archéologie, sous la responsabilité de A. Colin. Il a été poursuivi d'octobre à début décembre avec le concours de C. Laporte-Cassagne et A. Tassin. Une trentaine d'amphores entières ont été remontées et dessinées. La totalité des marques peintes et des estampilles ont également été dessinées et photographiées. Parallèlement, X. Bardot a procédé au nettoyage des objets métalliques, ce qui lui a permis d'en proposer une identification plus précise et de les dessiner.

L'année 2005 verra la poursuite de l'étude des comblements des deux puits et le commencement de celle des autres niveaux d'habitat.

Florence Verdin

Circulation monétaire en Béarn

Le programme collectif de recherche intitulé "Circulation monétaire en Béarn" a pour objet originel l'étude du médaillier du musée municipal de Pau. Mais la collection municipale sert uniquement de point d'appui à une recherche plus approfondie qui non seulement révise les données numismatiques conservées mais intègre également les découvertes monétaires régionales récentes recueillies en fouilles et en prospections archéologiques afin de donner une image plus appropriée de la circulation monétaire dans l'Aquitaine méridionale aux époques antique et médiévale.

Face à un médaillier certes riche mais désordonné, mal identifié et totalement abandonné, la campagne 2004 a vu à la fois la mise en place d'une méthodologie spécifique pour traiter les quelques 1442 monnaies antiques et médiévales recensées, le conditionnement de l'ensemble du lot monétaire, le démarrage de la recherche en archives pour reconstituer l'histoire du médaillier, l'avancement important des identifications monétaires et la couverture photographique partielle de la collection. Des contacts féconds dans le milieu des collectionneurs ont également abouti à enrichir notre connaissance de tel ou tel monnayage grâce à des exemplaires inédits.

La reconstitution de l'évolution du médaillier de Pau n'est pas chose aisée du fait que le catalogue d'inventaire des mobiliers archéologiques a été perdu avant l'année 1960. Néanmoins, nous avons pu recomposer bon nombre de dépôts ou de fragments de dépôts, dont certains avaient été littéralement oubliés par les récentes bibliographies quand d'autres demeurés totalement inédits, et localiser quelques trouvailles du XIXe siècle. Les exemplaires de l'Antiquité conservés au musée qui paraissaient "insolites" (monnaies coriosolites, numides ou puniques) ont été revus à la lumière des dernières découvertes régionales, gommant quelque peu leur caractère extraordinaire.

■ *L'étude des monnaies antiques préaugustéennes*

Dans le domaine de la numismatique antique, même si l'identification monétaire de l'ensemble des monnaies est en cours d'achèvement (travail de relecture de 550 exemplaires), nous nous sommes cantonnés cette année plus particulièrement aux émissions monétaires préaugustéennes. De réelles avancées ont pu être réalisées :

— sur les monnayages aquitains (tarusate et élusate), parvenant à circonscrire un nouvel ensemble monétaire du second Âge du Fer que nous avons baptisé aquitain sud-occidental. En effet, de récentes découvertes réalisées en prospection dans les cantons de Lescar ont mis au jour une série monétaire inédite (environ une centaine d'exemplaires). Au premier abord, on pouvait penser qu'il s'agissait d'unités aquitaines attribuables aux Tarusates (type Pomarez dont le musée possède un exemplaire). Mais un examen minutieux montre que nous sommes en présence de deux séries monétaires bien distinctes que nous avons appelées pour plus de commodité le type Pomarez (type "à la paire de fesses") et le type Beyrie, du nom du lieu qui a fourni le lot le plus important (cf. fig.). En effet, cette dernière série se distingue par un droit portant une protubérance circulaire latérale striée de trois sillons avec un fort bourrelet central ("grain germé") et un revers gravé d'une protubérance latérale anguleuse ou bien en forme de croissant ("pastille"). Mais il ne fait guère de doute que ces deux séries, caractérisées par la gravure de "protubérances" au sens neutre et par une métrologie similaire, font partie d'un même ensemble monétaire. Ces homotypies de contiguïté révèlent un même ensemble monétaire que nous appellons "aquitain sud-occidental" et qui contribue à définir une zone ethno-culturelle. La carte de diffusion des pièces de chaque série monétaire définit deux épicentres à partir desquels elles rayonnent : la moyenne vallée de l'Adour et le Béarn.

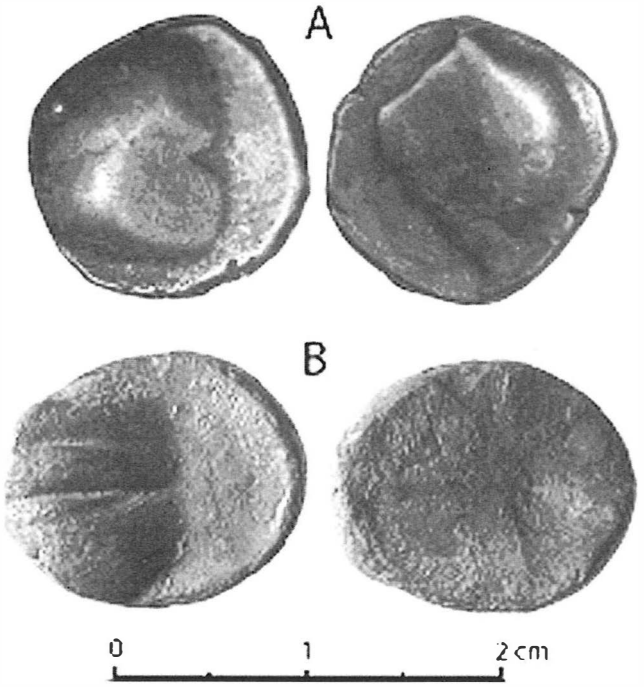

L'ensemble monétaire aquitain sud-occidental
(A : type Pomarez ; B : Type Beyrie).

— sur la circulation des monnaies à légende ibérique dans le piémont pyrénéen français.

On peut remarquer, d'après les données de l'inventaire, que la dispersion du numéraire d'origine hispanique en Gaule méridionale ne s'est pas faite au hasard. Les trois trésors découverts dans le département des Pyrénées-Atlantiques (et en particulier celui de Barcus dont le musée de Pau conserve douze exemplaires) sont constitués pour l'essentiel de monnaies émises par des ateliers du centre et du nord-ouest de l'Espagne. Dans les vallées centrales du versant septentrional de la chaîne –Garonne et Ariège–, les monnaies d'argent et de bronze émises dans la Péninsule proviennent dans leur grande majorité des ateliers du nord de la vallée de l'Ebre. À Saint-Bertrand-de-Comminges, prédominent les monnaies de *Iaka*, et plus tard celles des cités hispano-romaines d'*Osca* et de *Caesaraugusta*. La distribution suit donc les méridiens, ou plus précisément emprunte les grands axes transpyrénéens postulant que le numéraire d'un atelier monétaire hispanique trouve sa plus forte concentration sur les sites de Gaule situés en sortie de vallée. Les découvertes de bronzes ibériques sont de plus en plus fréquentes sur les sites d'Aquitaine méridionale (cf. fouilles d'Oloron-Ste-Marie en 2002, du site Le Bigné de Gouts en 2004). Ces monnaies qui circulaient dans le piémont pyrénéen de la Gaule étaient apparemment importantes pour l'économie régionale au Ier siècle av. J.-C., palliant le déficit de monnaies de bronze dans le sud-ouest de la Gaule pour l'usage quotidien. Il n'est alors pas surprenant non seulement de voir arriver de la Péninsule ibérique des monnaies de bronze à légende ibérique, mais également de relever des imitations de ces mêmes bronzes (cf. le dépôt d'Apons, Sarrance, Pyrénées-Atlantiques).

Les monnaies ibériques et celtibériennes détenues par le musée de Pau, et issues dans leur majorité de découvertes locales, s'inscrivent parfaitement dans le schéma de circulation monétaire qu'il est possible de réaliser sur la base, plus sûre, des découvertes monétaires effectuées en fouilles.

Par les associations de matériels numismatiques issus du médaillier de Pau et des trouvailles récentes, l'Aquitaine méridionale, à la fin du second Âge du fer, que l'on pense bien souvent en dehors des grands circuits commerciaux et peu intégrée à l'économie monétaire, possède une certaine variété monétaire (monnaies gauloises "à la croix", monnaies coriosolites, monnaies aquitaines, monnaies ibériques, monnaies républicaines romaines), même s'il s'agit pour quelques monnayages d'une présence anecdotique. Toutefois le trait le plus saillant est qu'elle regarde intensément vers le Sud hispanique ; la chaîne pyrénéenne ne constituant pas un obstacle naturel imperméable. Mais, paradoxalement, la circulation des espèces métalliques qui emprunte les voies pyrénéennes ne se fait que dans une seule direction. En son temps, A. Soutou avait déjà caractérisé la circulation monétaire entre les deux versants pyrénéens, en parlant de circulation "à sens unique". En effet, alors que les monnaies émises dans les ateliers hispaniques jalonnent l'ensemble du piémont pyrénéen de la Gaule, les numéraires gaulois et aquitain restent extrêmement rares dans la péninsule ibérique. Certains voyaient dans le piémont septentrional des Pyrénées "un territoire de circulation secondaire de la monnaie hispanique". Vers la côte atlantique, le panorama apparaît toutefois nettement plus radical. Les territoires de la Chalosse, du bassin de l'Adour, mais aussi du Béarn paraissent avoir échappé à l'espace des monnaies d'argent gauloises dites "à la croix" -concentrées dans le bassin de la Garonne et dans le Languedoc méditerranéen-, mais avoir connu en revanche une réelle circulation monétaire d'origine ibérique, principalement des unités de bronze, parallèlement à l'utilisation du monnayage d'argent frappé par les peuples aquitains du Sud-Ouest. Cette complémentarité, qui développe un système monétaire assez complexe fondé sur le bimétallisme, se lit particulièrement bien sur le territoire des *Benarni*.

L'année 2005 verra l'analyse des monnaies impériales romaines, des monnaies byzantines et wisigothiques présentes dans le médaillier palois. Signalons d'ores et déjà, outre la présence d'un lot de monnaies issu du trésor d'Hasparren (Loriot et Nony, 1990, 84, n°3), la découverte d'un dépôt, ou plutôt un fragment de dépôt, daté de la fin du IVe siècle, resté jusque-là totalement inaperçu. A l'heure actuelle, 47 pièces qui courent de 330 au règne de Gratien (367-383) ont pu être isolées.

Un début d'étude prometteur des monnaies médiévales béarnaises

A l'heure actuelle, l'inventaire et la classification chronologique de 336 monnaies (béarnaises, navarraises et aragonaises), pour la période comprise entre le règne des Centulle (XIIIe siècle) et celui de Henri II d'Albret, III de Navarre (1572-1589), futur IV de France (1589-1610), ont été réalisés. Outre le fait que le travail sur le lot médiéval a permis de relever des pertes de mobiliers, il a surtout révélé la présence de nombreux dépôts monétaires parfaitement inédits (au nombre de sept actuellement). Le dépouillement des archives devrait nous permettre d'éclaircir leur provenance.

Au final, le médaillier hétéroclite du musée municipal de Pau se révèle d'une grande richesse d'un point de vue archéologique et historique du fait que l'essentiel de ses monnaies provient de la zone béarnaise et des environs (Cf. tableau). Ce constat permet de combler certaines lacunes numismatiques dans une région jusque-là considérée, du moins pour l'époque protohistorique, comme monétairement sinistrée.

Laurent Callegarin, G. Dardey,
K. Desigaud, V. Geneviève

	Ier s. av. (av. 27 av.)		Ier siècle (-27 av. – 96 ap.)		IIe siècle (96-192)		IIIe siècle (192-307)		IVe siècle (307-392)		Ve siècle (392-455)		Indéterminée		Total des monnaies utilisées
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
MEDAILLIER DE PAU	**12**	**2,87**	**46**	**11,03**	**52**	**12,47**	**172**	**41,24**	**134**	**32,13**	**1**	**0,23**	**-**	**-**	**417**
BORDEAUX (Cité judiciaire)	2	0,54	59	15,98	63	17,07	90	24,39	54	14,63	-	-	101	27,37	369
TOULOUSE	13	0,75	167	9,67	60	3,47	266	15,41	861	49,88	2	0,11	357	20,68	1726
ST-BERTRAND-DE-COMMINGES	28	1,37	541	26,59	212	10,42	320	15,73	882	43,36	2	0,09	49	2,40	2034

Comparaison de la répartition des monnaies impériales romaines dans le médailler de Pau et sur des sites urbains régionaux

Toutes périodes

HAUTE VALLÉE D'OSSAU

Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères

Cette campagne de prospection inventaire s'est déroulée dans le cadre d'une convention pluripartite entre le parc national des Pyrénées, les services régionaux de l'archéologie Aquitaine et Midi-Pyrénées, l'Inrap, le laboratoire de chronoécologie (UMR 6565 CNRS–Université de Besançon) et le laboratoire FRAMESPA (UMR–5136 CNRS–Université Toulouse-le Mirail). Cette convention mettait en place, pour l'année 2004, une série de quatre études conjointes, visant à jeter les bases d'un programme sur l'anthropisation et les dynamiques socio-environnementales des régions couvertes par le parc national des Pyrénées (Béarn et Bigorre).

Pour la vallée d'Ossau, le choix de la zone étudiée a été largement conditionné par la date du début des prospections : le mois d'octobre. Des préoccupations relatives à la sécurité et à l'efficacité impliquaient de travailler sur un secteur proche d'une voie d'accès. Le choix s'est donc porté sur l'estive d'Anéou (territoire administratif de la commune de Laruns) qui conférait le double avantage d'être identifié comme l'un des meilleurs pâturage de la vallée d'Ossau et d'être très facilement accessible puisque la route départementale 934 le traverse dans sa partie est.

Cette première approche systématique du patrimoine pastoral des hautes estives de la vallée d'Ossau a permis de montrer la richesse et le potentiel de ce secteur : 107 structures archéologiques, dont 27 cabanes, 39 enclos, un couloir de traite, trois abris dont deux sous rocher et 37 structures non qualifiées regroupées en 31 "entités".

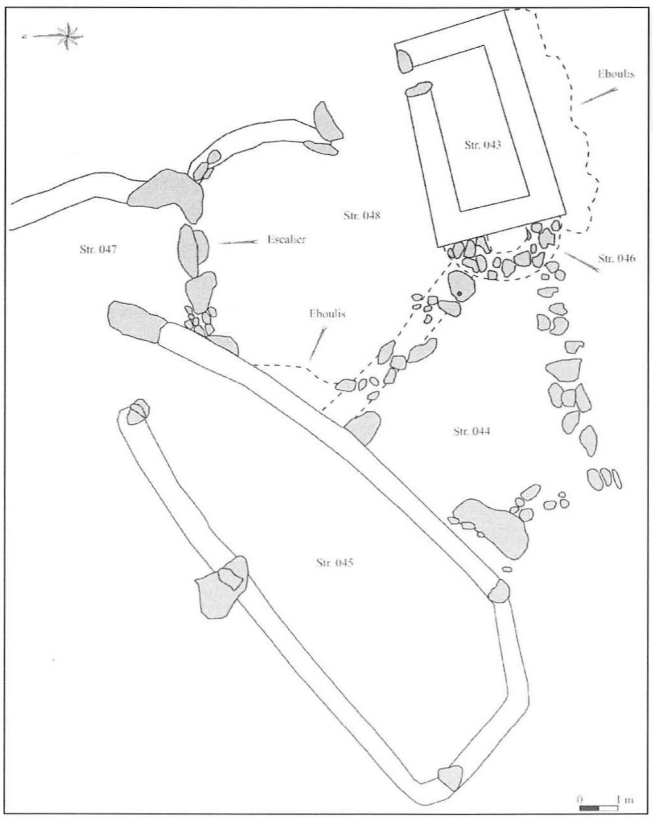

Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Belesten, Bielle, Bilhères - Haute vallée d'Ossau.
Plan de la cabane pastorale de la Glère.
Auteur : M. Le-Couédic, Ch. Rendu. Informatisation : C. Calastrenc.

L'analyse comparative de l'ensemble des structures inventoriées a permis de mettre en place une première approche typologique à partie de trois critères discriminants : les degrés de conservation, les superficies et les morphologies.

Trois degrés de conservation ont été définis : conservation sur plus de trois niveaux d'assises (soit une hauteur minimale d'environ 0,70 cm) ; entre un et deux niveaux d'assises ; structures totalement arasées (visibles par des micro-reliefs et/ou un alignement de pierres). En terme d'estimation chronologique ce gradient d'effacement n'a de valeur que très relative. La diversité des conditions micro-locales d'érosion joue beaucoup. De façon plus fiable, certains sites montrent des conservations différenciés entre les différentes structures qui les composent, laissant ainsi entrevoir de possible utilisation de l'espace sur le temps long. Mais, seul la constatation d'une superposition de structures sur un même site peut véritablement avérer une chronologie relative Ces empilements d'édifices, ces reprises, laissent entrevoir une occupation durable de l'espace. Avec ces différentes nuances, le degré de conservation permet donc de mettre en place une première chronologie relative des structures inventoriées.

Ordonner les sites par leur taille constitue la première étape d'une structuration du corpus sur la base d'une approche fonctionnelle. Ce n'est pas en terme de chronologies que les questions se posent ici ; il s'agit d'abord de repérer des grandes catégories susceptibles de renvoyer à des utilisations nettement différenciées des structures. Trois grandes classes ont pu être distinguées. Entre 1 m² et 15 m², c'est la partition entre abri et cabane qui s'ébauche ; c'est aussi la distribution entre couvert et non couvert, entre réservé aux hommes et aux animaux qui s'esquisse. Les structures comprises entre 51 m² et 225 m², qui se rapportent à des lieux de parcage, permettent de distinguer des systèmes pastoraux divergents ne répondant ni aux mêmes besoins techniques, ni aux mêmes codes socio-économiques. Quant à la classe typologique "16 m² et 50 m²", elle regroupe une catégorie de structures que le prospecteur a du mal à caractériser. Les structures y sont potentiellement cabanes ou enclos, et s'il est parfois possible de trancher, la majorité reste indéterminée.

C'est sous l'angle morphologique que le corpus a ensuite été abordé. En prenant en compte chaque catégorie de vestige, il est alors possible de lui conférer une nouvelle place dans le raisonnement. Cabanes, enclos et couloirs de traite ont été tour à tour interrogés. Leur isolement, leurs relations architecturales et/ou topographiques, l'orientation de leur bâti, l'emplacement des entrées ont été pris en compte pour distinguer des ressemblances et des dissemblances, bases de cette dernière typologie.

Cette démarche analytique qui consiste à morceler les entités en unités élémentaires comparables peut paraître lourde et déstabilisatrice puisque l'on perd, un temps, le niveau de lecture *a priori* minimal de l'agencement du site. C'est elle pourtant qui permet de s'orienter dans ces ensembles finalement complexes, de détecter les parentés par tailles, par formes, les potentielles concordances temporelles, pour aboutir, malgré les fortes incertitudes fonctionnelles et chronologiques, à des résultats finalement déjà probants. Ce décorticage typologique a abouti à la mise en place de nombreux groupes et assemblages.

Cette campagne de prospection s'est également attachée à faire un premier repérage sur des espaces dits intermédiaires. Durant les journées de mauvais temps, les prospections se sont réorientées sur un secteur situé entre la haute montagne et les villages, la zone du Benou (propriété en indivision des communes de Bielle et de Bilhères), 23 structures appartenant à onze "entités" ont été relevées, qui sont toutes à rattacher à des bordes : cabanes, étables, greniers à foin. Les traces de possibles anciens parcellaires ont également été identifiées.

Les bases typologiques sur la patrimoine pastoral d'Anéou sont dores et déjà suffisamment solides pour envisager, parallèlement à la poursuite des prospections, le passage à des fouilles qui auront pour objectif essentiel l'établissement des premiers jalons chronologiques.

Carine Calastrenc avec la collaboration de
Mélanie Le-Couedic et Christine Rendu

LA SAUVE-MAJEURE

L'Abbaye

La mise en route du projet collectif de recherche sur l'abbaye de La Sauve-Majeure en 2004 a permis de regrouper autour d'un même monument et de sa riche et longue histoire de plus de 900 ans une équipe d'une vingtaine de chercheurs, historiens, architectes et archéologues. Trois axes de travail ont été explorés.

Le premier concerne la mise en place d'une méthode d'enregistrement des données permettant de croiser les informations archéologiques ou architecturales de terrain avec les informations issues de la documentation écrite, figurée ou muséographique. Un double référencement a été proposé avec la constitution d'une fiche de dépouillement pour les documents écrits et figurés permettant de générer des passerelles avec la base de données ArchéoDATA utilisée pour la gestion des informations archéologiques. En outre, un zonage archéologique a été défini pour les principaux espaces d'occupation du monument.

Un second axe de la recherche visait à rassembler et inventorier les collections documentaires concernant l'abbaye de La Sauve-Majeure. Une bibliographie a été entreprise avec l'acquisition ou la reproduction d'un certain nombre de publications pour constituer un fonds bibliographique de référence sur l'abbaye. Un inventaire des représentations figurées a aussi été conduit, révélant le témoignage important laissé par quelques artistes du XIXe siècle ; ces illustrations ne remontent pas avant le XVIIe siècle. Par ailleurs, une étude préalable à l'inventaire exhaustif des carreaux de pavement de l'abbaye a été réalisée ; elle montre les différentes formes et décors de carreaux susceptibles d'être rencontrés dans les collections du musée lapidaire ou encore en place dans le sous-sol de l'abbaye. Enfin, un recensement du décor sculpté de l'église abbatiale conservé *in situ* est venu préciser les catalogues antérieurs ; il se veut un préalable aux inventaires envisagés sur les autres décors sculptés conservés en position secondaire, soit dans la collection du musée lapidaire de l'abbaye, soit dispersés dans différents dépôts publics, soit encore éparpillés dans la campagne autour du monument.

Enfin, un troisième axe de recherche a été engagé à propos du cloître de l'abbaye, lequel doit faire prochainement l'objet de travaux de mise en valeur par les Monuments Historiques. A partir de la documentation disponible (clichés des fouilles des années 1953-1963, plans et dessins des XVIIe-XIXe siècles, résultats des fouilles de 1970 et 1994, description du cloître par Etienne Dulaura en 1683) il a été possible de restituer approximativement les zones anciennement fouillées, de préciser la position de certains éléments remarquables (caveaux funéraires, sols carrelés) et de proposer un principe d'intervention archéologique susceptible de renseigner tant les problématiques de mise en valeur architecturale ou paysagère que certaines questions chronologiques et archéologiques.

Cette première année de travail s'est voulue un préalable à toute intervention de terrain. Il s'agissait en effet de prendre la mesure de la documentation, ici surabondante, de poser quelques jalons méthodologiques et de lancer quelques pistes de travaux. Parmi celles envisagées pour l'année 2005, il y aurait une fouille archéologique sur le cloître de l'abbaye que nous souhaiterions voir associer à une prospection géophysique de l'ensemble des jardins, en particulier dans la zone supposée avoir abrité un second cloître, dit des novices. En outre, il est question de mener l'inventaire des collections lapidaires conservées dans l'abbaye et de le compléter, si la mobilisation est possible, par un recensement des autres éléments lapidaires dispersés hors du site. Mais, toujours en parallèle, le travail de collecte documentaire, notamment dans les fonds d'archives publics et privés, sera poursuivi avec la constitution de catalogues diffusables et la mise en place d'une base de donnée informatisée.

Jean-Luc Piat, pour l'équipe du PCR

AQUITAINE

Bibliographie archéologique régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents (revues, monographies, actes de colloques) reçus au centre de documentation du SRA Aquitaine et des informations transmises par les auteurs des notices, depuis la parution du dernier bilan. Les documents qui étaient sous presse en 2003 sont donc inclus dans l'édition de 2004. Le bilan de 2004 est pris en compte dans son ensemble mais n'a pas fait l'objet d'un dépouillement par auteur.

Toutes périodes

- L'Aquitaine Monumentale : 20 ans de protection et de restauration de monuments historiques. *Le Festin*, 2004, hors série, 144 p. : ill.
- *Aux origines du Bergeracois. Les recherches archéologiques sur la déviation de Bergerac.* Exposition au musée d'anthropologie du tabac à Bergerac du 5 janvier au 14 mars 2004. Pessac, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ; Bordeaux, Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine, 2004, plaquette de 23 fiches : ill.
- BERDOY, Anne. Bedous : naissance et évolution d'un village de la vallée d'Aspe (Béarn, Pyrénées-Atlantiques). *In Habitats et territoires du sud*. 126ème congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse, 9-14 avril 2001 sous la direction de Benoit Cursente. Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2004, p. 91-13 : carte ; bibliogr.
- BOST, Jean-Pierre et DIDIERJEAN, François. *Guide archéologique de l'Aquitaine : de l'Aquitaine celtique à l'Aquitaine romane : VIe siècle av. J.-C.-XIe siècle ap. J.-C. Monuments, musées et itinéraires ouvert au public. Pessac*, Ausonius, 2004, 415 p. : ill.
- BOYRIE FENIE, Bénédicte. La toponymie dans l'univers de Félix Arnaudin. *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 473, p. 19-26 : ill., notes.
- *Canéjan d'une rive à l'autre...* Canéjan : Association Historique et Mémoire de Canéjan, 2004, 207 p. : ill., bibliogr.
- CEROU, Elie. Rétrospective sur la commune de Biron (Dordogne). *Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier*, 2004, n° 14, 55 p. : ill., bibliogr.
- CHARPOT, Eddy. Les fouilles du tramway : Burdigala retrouvée, avec un entretien de Jean-Pierre Bost archéologue : «On ignore encore beaucoup de choses». *Le Point,* 2004, n° 1652, p. 26-28 : ill.
- *Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac. L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003.* Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux : William Blake & Co., 2005, 329 p. : ill.
- DUVERT, Michel. *Trois siècles de vie en montagne basque : Ainhoa.* Bayonne, Elkar, 2004, 397 p : ill., bibliogr., glossaire.
- GOFFAUX, Bertrand. Fouilles archéologiques : révéler l'invisible Pyrénées-Atlantiques. *Le Festin*, 2004, n° 48, p. 18-111 : ill.
- JACQUES, Philippe et LESCA Annie. *Sous le sable mémoires des hommes.* Catalogue d'exposition. La Teste, 2004.
- LAFOURCADE, Alain, Paroisses disparues, églises oubliées : Saint-Martin de Carro. *Amis des Eglises Anciennes des Landes,* 2004, n° 11, p. 5-7 : ill.
- LAMBERT, Jean-Louis. *L'église de Mauvezin-sur-Gupie (Lot-et-Garonne).* Mauvezin-sur-Gupie, 2004, 37 p. : ill.
- LAROCHE, Jean-Marc. Les origines de Condat-sur-Vézère. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-1, p. 31-38 : ill., bibliogr.
- LARRIEU, Bernard *et al. Léo Drouyn, les albums de dessins : Vol. 11, Léo Drouyn en pays de Cadillac.* Camiac-et-Saint-Denis, Editions de l'Entre-deux-Mers, 2004, 225 p. ill.
- LE NOUËNE, José. Naissance et évolution de Villeneuve-sur-Lot. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 2, p. 109-114.
- LIZE, Gilbert. Un petit village en Armagnac : Montégut et son église. *Amis des Eglises Anciennes des Landes*, 2004, n° 11, p. 13-17 : ill.
- MONNA, Fabrice *et al.* Environmental impact of early basque mining and smelting recorded in a high ash minerogenic deposit. *Science of the Total Environment*, 2004, n° 327, p. 197-214.
- *Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais,* 2004, n° 1, 382 p. : ill.
- REGALDO-SAINT BLANCARD, Pierre. Bordeaux : les enquêtes documentaires du tramway et des parkings. *In Diagnostics archéologiques en milieu urbain : objectifs, méthodes et résultats.* Actes de la table ronde organisée par la Sous-direction de l'archéologie et le Centre national d'archéologie urbaine à Tours les 6 et 7 octobre 2003. Tours, Centre National d'Archéologie Urbaine ; Paris : Sous-direction de l'archéologie, 2004, p. 39-49 : ill.

- REGALDO-SAINT BLANCARD, Pierre. En achevant la première phase du tramway : travaux archéologiques récents à Bordeaux. *In Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003 sous la direction de Anne-Marie Cocula et de Michel Combet. Pessac, Ausonius, 2004, p. 265-271.
- SILLIERES, Pierre. Les origines de la viticulture bordelaise. *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde,* 2003, troisième série, n° 2, p. 9-23 : ill.
- Tramway de Bordeaux. «L'archéologue n'est pas un homme du passé, c'est quelqu'un qui travaille sur le passé...». *La Vie du Rail,* 2004, n° 2493, p. 19-25 : ill.

PREHISTOIRE

- AUJOULAT, Norbert. Lascaux éternel. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, décembre 2004-janvier 2005, n° 75, p. 30-32 : ill.
- AUJOULAT, Norbert. *Lascaux, le geste, l'espace et le temps.* Paris, Seuil, 2004, 273 p. : ill., bibliogr.
- BARROUQUERE, Hervé. Des occupations du Néolithique à Labrit et dans la haute vallée de l'Estrigon (Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 473, p. 67-84 : ill., bibliogr.
- BOURGUIGNON, Laurence et ORTEGA, Illumina. La doline de Cantalouette sur la déviation de Bergerac, en Dordogne. *In La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes* sous la direction de Jean-Paul Demoule. Paris, Editions Hazan, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 2004, p. 50-51 : ill.
- BOURGUIGNON, Laurence *et al*. Ramification des chaînes opératoires : une spécificité du Moustérien ? *Paléo,* 2004, n° 16, p. 37-48 : ill., bibliogr.
- BOURGUIGNON, Laurence *et al*. Les occupations paléolithiques découvertes sur la section Nord de la déviation de Bergerac : résultats préliminaires obtenus à l'issue des diagnostics. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2004, n° 11-2, p. 155-172 : ill., bibliogr.
- CABON, Christine. Nécrologie de Georges Laplace (1918-2004). *Paléo*, 2004, n° 16, p. 9-22 : ill., bibliogr.
- CESTAC, Anne-Marie. Autour des fouilles de la vallée de la Dronne dans la première moitié du XXe siècle. : La Peyzie - Rochereil - La Chèvre. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-2, p. 157-173 : ill., bibliogr.
- CHIOTTI, Laurent. Rectification à l'article : Les productions lamellaires dans l'Aurignacien de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne) publié dans Gallia Préhistoire n° 45 de 2003, p. 113-156. *Gallia Préhistoire*, 2004 ; n° 46, p. 251-252 : tabl., bibliogr.
- Colloque du «Fluvial Archives Group» (FLAG), Clermont-Ferrand, septembre 2002. *Quaternaire,* 2004, tome 15, n° 1-2, 242 p. : ill.
- DELAGE, Jean-Philippe. Les ateliers de taille néolithiques en Bergeracois. *Archives d'Ecologie Préhistorique*, 2004, n° 15, 106 p. : ill., bibliogr.
- DELLUC, Brigitte et Gilles. Dans notre iconothèque : à propos des dessins de mammouths archaïques en Dordogne. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2004, n° 131-1, p. 103-119 : ill., bibliogr.
- DELLUC, Brigite et Gilles. Dans notre iconothèque : les premières recherches à la Gravette (Bayac) et dans la vallée de la Couze. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-2, p. 245-278 : ill., bibliogr.
- DELLUC, Brigitte et Gilles. Dans notre iconothèque : Otto Hauser et le Périgord : quelques documents pour le dossier. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-3, p. 403-426 : ill., bibliogr.
- DEMARS, Pierre-Yves. L'occupation du versant nord des Pyrénées : le rôle du climat. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2004, n° 11-1, p. 39-48 : ill., bibliogr.
- DUCASSE, Sylvain. *Produire des lames et des lamelles au Badegoulien : Technologie et économie. Analyse préliminaire d'ensembles lithiques du Badegoulien méridional.* D.E.A d'Antropologie sociale sous la direction de Michel Barbaza et de François Bon. Toulouse, Université de Toulouse-le Mirail, 2004, 70 p. : ill., bibliogr.
- GUIBERT, Pierre *et al*. Datation par thermoluminescence (TL) couplée à la résonance paramagnétique électronique (RPE) de silex chauffés provenant du site moustérien des Forêts (Saint-Martin-de-Gurçon, Dordogne, France). *Paléo*, 2004, n° 16, p. 117-127 : ill., bibliogr.
- GUIOT-HOUDART, Thérèse. *Lascaux et les mythes.* Périgueux, Pilote 24 édition, 2004. 352 p.
- HENRY-GAMBIER, Dominique *et al*. Nouvelles données sur la séquence culturelle du site de Brassempouy (Landes) : fouilles 1997-2002. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 145-156 : ill., bibliogr.
- LE BRUN RICALENS, Foni et SERONIE-VIVIEN, Marie-Roger. Présence d'un silex d'origine nord-pyrénéenne (Chalosse ?) en Haut-Quercy dans l'Aurignacien du Piage (Lot, France) et implications. *Paléo,* 2004, n° 16, p. 129-136 : ill., bibliogr.
- LENOIR, Michel. La grotte de Haurets à Ladaux dans le contexte quaternaire et préhistorique de la vallée de l'Euille en Entre-deux-Mers. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac. L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003.* Camiac-et-Saint-Denis, CLEM, Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 9-13 : ill., notes.
- *Le livre des Rencontres des Eyzies de Tayac Sireuil 1, 2 et 3 juillet 2004 : l'homme et l'animal* .Les Eyzies de Tayac Sireuil, Pôle International de la Préhistoire, 2005, 76 p. : ill., bibliogr.
- LOMPRE, Aliette. Une nouvelle étude techno-fonctionnelle appliquée à un ensemble magdalénien de bâtons percés. *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes,* 2003, n° 12, p. 147-163 : ill., bibliogr.
- Les mammouths : l'évolution et les races, la place des mammouths dans la vie quotidienne des hommes préhistoriques. Les mammouths dans l'art des cavernes : Chauvet, Rouffignac, Font-de-Gaume, Arcy-sur-Cure, Combarelles, Bernifal. *Dossiers d'Archéologie*, 2004, n° 291, 95 p. : ill.
- MITOJIMA, Ritsu. *Etude de l'industrie lithique du site magdalénien de Tizon (Narrosse, Lande).* Mémoire de maîtrise. Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail, 2004, 90 p.
- MOLL, Joanne *et al*. Evolution de la vallée de la Vézère au Weichselien et à l'Holocène (Dordogne, France). *In Colloque du «Fluvial Archives Group» (FLAG),* Clermont-Ferrand, septembre 2002. *Quaternaire*, 2004, n° 15 (1-2), p. 187-193 : tableaux, bibliogr.
- PETILLON, Jean-Marc et LETOURNEUX, Claire. Observations expérimentales concernant les impacts sur le gibier, la récupération et la maintenance des projectiles dans le Magdalénien supérieur d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques). *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, 2003, n° 12, p. 173-188 : ill., bibliogr.
- La préhistoire en France, 100 ans de découvertes. Bercy, Brassempouy, Carnac, Chalain, Chauvet, Cosquer, Cro-Magnon, Cussac, Gavrinis, Glozel, Hoëdic, La Ferrassie, Lascaux, Lespugue, Pincevent, Tautavel, Téviec, Vix.. *Dossiers d'Archéologie*, 2004, n° 296, 81 p. : ill.
- RAUX, Pascal. *Animisme et arts premiers. Historique et nouvelle lecture de l'art préhistorique.* Fontaine, Editions ThoT, 2004, 301 p. : ill., bibliogr.

- SAN JUAN FOUCHER, Christina et VERCOUTERE, Carole. Les «sagaies d'Isturitz» des niveaux gravettiens de Gargas (Hautes Pyrénées) et de Pataud (Dordogne) : un exemple d'approche plurisdisciplinaire et complémentaire de l'industrie osseuse. *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, 2003, n° 12, p. 75-94 : ill., bibliogr.
- SARRADET, Max. Lascaux la mystérieuse. *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*; 2003, n° 18, p. 5-32 : ill., bibliogr.
- SHARPE, Kevin et VAN GERLDER, Leslie. Les enfants et l'«art» paléolithique : indices à la grotte de Rouffignac, France. *Lettre Internationale d'Informations sur l'Art Rupestre*, 2004, n° 38, p. 9-17 : ill., bibliogr.
- SIRE, Anne-Marie. Lascaux à la recherche d'un nouvel équilibre. *Le Festin*, 2004, n° 48, p. 104-107 : ill.
- TARTAR, Elise. L'analyse techno-fonctionnelle de l'industrie en matières osseuses dite «peu élaborée». L'exemple des pièces intermédiaires en os de l'Aurignacien ancien de la grotte des Hyènes (Brassempouy, Landes). *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, 2003, n° 12, p. 139-146 : ill., bibliogr.
- VIALOU, Denis. Le mammouth dans l'art préhistorique. *Dossiers pour la Science,* 2004, n° 43, p. 110-118.

PROTOHISTOIRE

- BARROUQUERE, Hervé *et al.* Prospections et sondages dans quatre communes du Brassenx (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 157-171 : ill., bibliogr.
- BEYNEIX, Alain. *La France des mégalithes.* Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alan Sutton, 2004, 128 p. : ill.
- BLANC, Claude. Note sur des vestiges protohistoriques des plateaux de Castet et du Benou (vallée d'Ossau, Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 7-14 : ill., bibliogr.
- Celtes et Gallo-Romains de la Garonne : Bordeaux, Toulouse.... *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, août-septembre 2004, n° 73, p. 3-21 : ill.
- DEDET, Bernard. Variabilité des pratiques funéraires protohistoriques dans le sud de la France : défunts incinérés, défunts non brûlés. *Gallia,* 2004, t. 61, p. 193-222 : ill., bibliogr.
- ELUERE, Christian. Aquitains et Tectosages. In *L'art des Celtes.* Paris, Citadelles & Mazenod, 2004, p. 251-252.
- *Gaulois des pays de Garonne. IIe-Ier siècle avant J.-C.* Guide de l'exposition présentée au Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse du 22 mai 2004 au 9 janvier 2005, au Musée des Beaux-Arts d'Agen, église du couvent des Jacobins de mars à fin septembre 2005. Organisée à l'occasion du XXVIIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2004, 92 p. : ill., bibliogr.
- GERBER, Frédéric. Burdigala : port fluviomaritime des Bituriges Vivisques. Les données des fouilles de la place de la Bourse à Bordeaux. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle,* août - septembre 2004, n° 73. p. 10-11 : ill.
- LAPORTE-CASSAGNE, Caroline. *La céramique gauloise des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972).* Travail d'Etude et de Recherche sous la direction de Anne Colin. Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, Centre Ausonius, 2004, vol. 1 : synthèse, 172 p. : ill., bibliogr. ; vol. 2 : annexe, 92 p. : 69 planches.
- LAPORTE-CASSAGNE, Caroline. La céramique gauloise issue des fouilles des allées de Tourny à Bordeaux (1971-1972). *Aquitania*, 2004, t. 20, p. 438-440 : ill.
- LOURENCO, Jean-Marie et SEGUIN, Bernard. Une obole au cheval, apparentée à la monnaie BN 2301 découverte en Médoc. *Cahiers Numismatiques*, 2004, n° 159, p. 33-34 : ill., notes.
- MERLET, Jean-Claude et TOBIE, Jean-Luc. Vestiges céramiques de l'âge du Bronze à Sindères (Landes). *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 474, p. 187-196 : ill., bibliogr.
- ROUSSOT-LARROQUE, Julia *et al.* Epée en bronze de type continental (type de Locras) découverte à Bordeaux. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2004, n° 11-2, p. 217-223 : ill., bibliogr.
- REAUTEZ, Charlène. *Les formes du peuplement pendant la Protohistoire récente dans le Sud-Ouest de la Gaule : l'exemple du canton de Thèze.* Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Rosa Plana-Mallart. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2004, 161 p.
- WUSCHER, Patrice et al. Sol fossile, archéologie et histoire de l'environnement. Quelques réflexions méthodologiques à partir d'un paléo-podzol au parking de la Madeleine à Mont-de-Marsan (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2004, n° 23, p. 173-180 : ill., bibliogr.

ANTIQUITE

- BALMELLE, Catherine et BROISE, Henri. A propos d'une image de monument chrétien à rotonde découverte à Bordeaux. In *Mélanges d'Antiquité Tardive* : Studiola in honorem Noël Duval ; textes réunis et édités par Catherine Balmelle, Pascale Chevalier et Gisela Ripoll ; Association pour l'Antiquité Tardive. - Paris, Brépols Publischers, 2004, p. 89-1001 : ill., bibliogr.
- BARBET, Alix *et al.* Peintures de Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la Domus de Vésone. II - Les peintures fragmentaires. *Aquitania*, 2004, n° 20, p. 149-219 : ill., bibliogr.
- BLANC, Claude et VON WULFFEN-BROUTIN, Corinna. Note sur les mosaïques de Jurançon et de Bielle (Pyrénées-Atlantiques) extraits d'une publication de Ch.-Cl. Le Coeur (1856). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2004, n° 23, p. 71-77 : ill., bibliogr.
- BOST, Jean-Pierre *et al.* La Tour de Vésone à Périgueux (Dordogne) : nouvelle lecture. In *Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine.* Journée d'étude (Bordeaux - 23 novembre 2002). *Aquitania,* 2004, n° 20, p. 12-52 : ill., bibliogr.
- CHARPENTIER, Xavier. L'aqueduc de Bordeaux. Redécouverte et perspectives de recherches. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*; 73, août-septembre 2004, n° 73, p. 12-13 : ill.
- COQUILLAS, Didier. Origine et développement de la ville de Bourg-sur-Gironde de l'antiquité au début du moyen âge. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 1, p. 43-68 : ill.
- EYMERI, Bernard. Les vestiges gallo-romains d'Andernos-les-Bains. Un siècle d'histoire : 1903-2003. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 2004, n°120, p. 63-81 : ill., bibliogr.
- FOURDRIN, Jean-Pascal. Les vestiges d'une courtine antique intégrés à l'hôtel de Hauranne à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 47-70 : ill., bibliogr.
- GENEVIEVE, Vincent. Les monnaies antiques de Brion - Saint-Germain-d'Esteuil. *Aquitania*, 2004, n° 20, p. 283-307 : ill., bibliogr.
- GERBER, Frédéric. Burdigala : port fluviomaritime des Bituriges Vivisques. Les données des fouilles de la place de la Bourse à Bordeaux. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, août-septembre 2004, n° 273, p. 10-11 : ill.
- GERBER, Frédéric. Compte-rendu du colloque international de Pise (Italie) : Mar Exterior, l'Occidente Atlantico in eta Romana, 6 au 8 novembre 2003. *Archéopages*, mars 2004, n° 12, p. 34-39.

- LASCAUD, John-Henry. La mosaïque dans la cité des Pétrucores [résumé du mémoire de D.E.A. d'histoire ancienne, sous la direction de Robert Bedon soutenu en septembre 2003 à l'Université de Limoges]. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-1, p. 93-102 : ill., glossaire.
- LONTCHO, Frédéric et BESSE, François. Balade aérienne en Aquitaine. *L'Archéologue, Archéologie Nouvelle*, décembre 2004-janvier 2005, n° 75, p. 53-57 : ill.
- MARCHET, Gwénaëlle. Fontaines et nymphées dans les villae d'Aquitaine. *Dossiers d'Archéologie,* 2004, n° 295, p. 110-115 : ill., bibliogr.
- MARTIN, Thierry. Estampilles et décors sur céramiques sigillées italiques d'Agen (Lot-et-Garonne). *In Les céramiques communes de Marseille à Gênes du IIe s. av. J.-C. au IIIe s. apr. J.-C.* Actualité des recherches céramiques. Actes du congrès de Vallauris, 20-23 mai 2004 sous la direction de Lucien Rivet. Marseille : Société Française d'Etude de la céramique Antique en Gaule, 2004, p. 255-267 : ill., bibliogr.
- MORLAAS, Marina *et al.* Fouille de sauvetage sur le site de Beigmau-Rocade, à Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 15-34 : ill., bibliogr.
- PIOT, Céline. Une inscription romaine inédite de la cité des Nitiobroges, découverte à Magnebal (commune de Hautefage-La-Tour, Lot-et-Garonne. *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France,* 2003, t. 63, p. 262-267 : ill., notes.
- PLANA-MALLART, Rosa *et al.* Le site gallo-romain de Labarthe (Argelos, canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques) : un établissement rural lié à une activité sidérurgique. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 35-46 : ill., bibliogr.
- PLANA-MALLART, Rosa et BOST, Jean-Pierre. L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques). *Aquitania*, 2004, n° 20, p. 221-257 : ill., bibliogr.
- TASSAUX, Francis. Les agglomérations secondaires et premier réseau urbain du Sud-Ouest. *Revue de l'Agenais,* 2004, n° 1, p. 23-42 : ill.
- Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine. Journée d'étude (Bordeaux - 23 novembre 2002). *Aquitania*, 2004, n ° 20, p. 7-103 : ill.
- THOUIN, Stéphane. La Fontaine chaude de Dax, Landes. *Monumental,* 2004, n° 2, p. 86 : ill.
- VIGNAUD, Didier. Arengosse (Landes) : l'occupation antique de Bézaudun, état actuel des données. *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 475, p. 391-410 : ill., notes, bibliogr.
- WATIER, Brigitte. Fouille de sauvetage sur le site antique de Bidon, commune de Bonnegarde (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2004, n° 23, p. 181-188 : ill.

MOYEN AGE

- AVRILLEAU, Serge. *Cluzeaux et souterrains du Périgord,* tome 1(2e partie). Périgueux, éditions Libro-Liber, 2004. 240 p.
- BARRAUD, Dany et MIGEON, Wandel. La tour d'Aliénor. *Le Festin*, 2004, n° 48, p. 15 : ill.
- BARRAUD, Dany et MIGEON, Wandel. La découverte du porche roman de la cathédrale Saint-André, Bordeaux. *Monumental*, 2004, n° 1, p. 105 : ill.
- BARROUQUERE, Hervé *et al.* Prospections et sondages dans quatre communes du Brassenx (Landes). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2004, n° 23, p. 157-171 : ill., bibliogr.
- BELOT, Christian cet LANGLADE, Boris. Le site de la porte Campet à Mont-de-Marsan. *Bulletin des Amis des Archives des Landes et Association Landaise de Recherche et Sauvegarde*, 2002-2003, n° 16, p. 11-26 : ill., notes.
- BERTHIER, Marcel. Géraud de Salles, ermite, prédicateur et fondateur de monastères au XIIe siècle. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2004, n° 131-3, p. 321-332 : ill., bibliogr.
- BERTHIER, Marcel. L'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Brantôme : d'une réforme à l'autre. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-2, p. 177-194 : ill., bibliogr.
- BILLA, Jean-Marie. L'évolution de la forme urbaine de Cadillac : la confrontation d'un château ducal avec une bastide. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 77-85 : ill., notes.
- BONNEAU, Laure et BOUTOULLE, Frédéric. Le prieuré médiéval de Saint-Romain de Loupiac. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 15-27 : ill., notes.
- BOUTOULLE, Frédéric. Du casal à l'estage : l'enclos habité des campagnes du Bordelais et du Bazadais du XIe au début du XIIIe siècle. *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*; 2003, troisième série, n° 2, p. 25-42.
- CALMETTES, Philippe. Aménagements des berges de la Garonne dans le secteur de Cadillac à la fin du Moyen-Âge. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 51-63 : ill., notes.
- COCULA, Anne-Marie. Caherine, la sacrifiée, gardienne des châteaux et trésor des Albret. *In Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003 sous la direction de Anne-Marie Cocula et de Michel Combet. Pessac, Ausonius, 2004, p. 105-118 : bibliogr.
- COCULA, Anne-Marie et COMBET, Michel, sous la direction de. *Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003. Pessac, Ausonius, 2004, 286 p : ill.
- COLIN, Anne. *Edifices et objets du culte chrétien dans le paysage rural de Novempopulanie (IXe-Xe siècle) : recherches d'archéologie et d'histoire.* Thèse de doctorat de sciences de l'Antiquité présentée et soutenue le 18 décembre 2004, sous la direction de Jean-Marie Pailler et de Jean Guyon. Toulouse, Université de Toulouse-le Mirail, U.F.R. Arts, Archéologie, Histoire. Ecole doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures, 2004, 3 volumes ; Texte, 349 p. : bibliogr. ; Figures, 375 p. ; Corpus, 376 fiches.
- COMBET, Michel, et HERIN, Robert, sous la direction de. *Château et guerre.* 5ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 25 au 27 septembre 1998. Pessac, Ausonius, 2004, 254 p : ill.
- CONAN, Sandrine. Vestiges d'une maison médiévale dans la Ville haute de Bayonne : la maison noble d'Arribeire. *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2003, tome 63, p. 242-246 : ill.

- DARDEY, Gilbert. Des masses de commerce en usage dans le Marsan au Moyen-Âge. *Bulletin des Amis des Archives des Landes et Association Landaise de Recherche et Sauvegarde.,* 2002-2003, n° 16, p. 3-10 : ill., bibliogr.
- DUBOY-LAHONDE, Catherine. Le château de Cadillac. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 87-94 : ill., notes.
- DUVIVIER, Benoît. La maison-forte de Laustania à Ispoure (Pyrénées-Atlantiques). *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 2003, n° 23, p. 78-97 : ill., bibliogr.
- Les églises romanes du Monpaziérois. Monpazier. *Cahiers du Groupe Archéologique de Monpazier*, 2004, n° 12, 70 p. : ill.
- FAGALDE, Karin. Un ciel à mériter : les peintures murales de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Casseneuil (Lot-et-Garonne). *Le Festin,* 2004, n° 48, p. 86-93 : ill.
- FAURE, Jean-Antoine. Artigues en Benon sous la juridiction des templiers et des chevaliers de Malte de 1160 à 1700-1760. *Cahiers Méduliens*, 2004, n° 42, p. 3-7 : ill., bibliogr.
- FEVRES, Jessica. La bastide de Cadillac au Moyen Age. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9e colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 65-75 : ill., notes.
- GALES, Françoise. Le château de Sauveterre-de-Béarn. *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France,* 2003, tome 63, p. 147-160 : ill., annexe.
- GERBER, Frédéric. Physionomie d'un port médiéval : cales et chais du port de Tropeyte, à Bordeaux (XIIIe-XVe siècle). *In La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes* sous la direction de Jean-Paul Demoule. Paris, Editions Hazan ; Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 2004, p. 194-195 : ill.
- GRILLON, Louis. Au sujet de gravures à l'église Saint-Maurice du Petit-Jumilhac. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2004, n° 131-2, p. 175-176 : ill.
- HAUTEFEUILLE, Florent. La fondation de villes neuves dans le Sud-Ouest de la France au XIIe siècle : du bourg central au bourg «mercadier». *In Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 1, p. 69-87 : ill.
- IZARIE, Audrey. *Les chapelles castrales entre Dordogne et Vézère au Moyen Âge.* Travail d'Etude et de Recherche - maîtrise d'archéologie sous la direction de Mme Isabelle Cartron. Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, UFR Histoire de l'Art et Archéologie, 2004, vol. 1, 166 p., bibliogr., annexes ; vol. 2 : 144 p.
- JOINEAU, Vincent. La nécropole de Salleboeuf. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon,* 2004, n° 10, p. 94-97 : ill.
- LA TOUR-DU-PIN CHAMBLY, Henry de. Le château de Jumilhac : un château au féminin. Témoignage. *In Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003 sous la direction de Anne-Marie Cocula et de Michel Combet. Pessac, Ausonius, 2004, p. 95-103 : ill., bibliogr.
- LEBLANC, Jean-Claude et FERRIER, Catherine. Site sidérurgique La Ferrière, Créon. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon*, 2004, n° 10, p. 84-93 : ill., bibliogr.
- MARIN, Agnès. La Maison dite «des Dames de la Foi» à Périgueux, 4-6 rue des Farges. *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 2003, tome 63, p. 291-299 : ill., notes.
- MARIN, Agnès. La maison des «Dames de la Foi» à Périgueux : étude archéologique. *In Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003 sous la direction de Anne-Marie Cocula et de Michel Combet. Pessac, Ausonius, 2004, p. 273-279 : ill., bibliogr.
- MARQUETTE, Jean-Bernard. Les seigneurs de Rions (vers 1225-1344). *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 29-48 : ill., notes.
- MASSON, Juliette et MARTINAUD, Michel. L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc. *Aquitania,* 2004, tome 20, p. 395-411 : ill., bibliogr.
- PALAZZO-BERTHOLON, Bénédicte et SAPIN, Christian. Stucs et décors de l'Antiquité tardive. Bordeaux. In *Le Stuc. Visage oublié de l'art médiéval.* Catalogue de l'exposition du Musée Sainte-Croix de Poitiers du 16 septembre 2004 au 16 janvier 2005. Paris, Somogy éditions d'art, 2004, p. 111-117 : ill.
- PENAUD, Guy. Les hôtels de ville de Périgueux. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord,* 2004, n° 131-2, p. 195-202 : ill., bibliogr.
- Fouilles de Pineuilh : retour dans le passé. *Gironde, magazine du Conseil Général,* 2004, n° 56, p. 16-17 : ill.
- PON, Georges et CABANOT, Jean, éditeurs. *Cartulaire de la cathédrale de Dax.* Dax, Comité d'Etudes sur l'Histoire et l'Art de la Gascogne, 2004, 589 p. : ill., 3 cartes h.t., index.
- PRODEO, Frédéric *et al.* Pineuilh, Gironde : une résidence aristocratique fortifiée au tournant de l'an mille. *In La France archéologique. Vingt ans d'aménagements et de découvertes* sous la direction de Jean-Paul Demoule. Paris, Editions Hazan ; Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, 2004, p. 170-171 : ill.
- SANCHEZ, Valérian. Histoire des fortifications de Bourg-sur-Gironde : le renouveau aux XIIIe et XIVe siècles. *In Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 1, p. 89-95.
- SERAPHIN, Gilles. Le donjon et la forteresse de Castelnaud. *In Château et guerre.* 5ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 25 au 27 septembre 1998 sous la direction de Michel Combet et de Robert Hérin. Pessac, Ausonius, 2004, p. 71-91 : ill., bibliogr.
- SOUNY, David. *Habitats aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales dans l'ancienne seigneurie de Benauges du Xe siècle à la fin du Moyen Age.* TER d'histoire du Moyen Age sous la direction de M. Frédéric Boutoulle et de M. Philippe Araguas. Bordeaux, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2004, 2 tomes, 177 p. ; annexes 136 p. : ill.
- VIVAS, Mathieu. Le site du Mas d'Aire-sur-l'Adour : apports de l'étude archéologique et des sources hagiographiques. *Aquitania,* 2004, tome 20, p. 445-447 : carte.
- WOZNY, Luc. Sur les pas des Soeurs Clarisses. Bayonne, «Casernes de la Nive» : les fouilles du couvent des Clarisse, premiers résultats. *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes,* 2004, n° 23, p. 99-118 : ill.

EPOQUE MODERNE ET CONTEMPORAINE

- ABBATE, Simone. Le jardin de la Vignotte, sa rotonde à Mont-de-Marsan, de 1806 à nos jours. *Bulletin des Amis des Archives des Landes et Association Landaise de Recherche et Sauvegarde*, 2002-2003, n° 16, p. 47-69 : ill., notes.
- BELOT, Christian. Contribution à la connaissance des pots de résine : les marques de potiers. *GRESALE*, 2004, n° 5, p. 69-78 : ill., bibliogr.
- BERDOY, Anne. *Inventaire des pièces issues de la collection Cadayé remises au service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine.* Bordeaux, Service Régional de l'Archéologie Aquitaine, 2004, 57 p., 88 photogr.
- BESCHI, Alain. Les petites villes de la vallée du Lot en Agenais : urbanisme et patrimoine architectural. Agen. *In Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 1, p. 223-242 : ill.
- BODDART, Francis A. Un livre de comptes entre Isabeau de Beauville, châtelaine d'Excideuil, et Martial de Lasageas (1594-1595). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 2004, n° 131-3, p. 333-346 : ill., notes.
- CONSTANTIN, Jean-Marc. Le château de Montignac. *Bulletin de la Société Archéologique du Canton de Créon,* 2004, n° 10, p. 28-48 : ill.
- COSTES, Alain. La faïence au Port Sainte-Marie (Lot-et-Garonne) à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret,* 2004, n° 26, p. 39-48 : ill., bibliogr.
- COUDROY-DE-LILLE, Pierre. Les maisons civiles et militaires du premier duc d'Epernon. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 149-153 : ill., notes.
- DAUCHEZ, Chantal. Femmes et conservation du patrimoine familial dans le Périgord révolutionnaire. *In Le château au féminin.* 10ème rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord, Périgueux du 26 au 28 septembre 2003 sous la direction de Anne-Marie Cocula et de Michel Combet. Pessac, Ausonius, 2004, p. 206-218.
- DELANGHE, Damien. Les carrières souterraines du canton de Cadillac du XIVe au XXIe siècle : un patrimoine archéologique et ethnographique méconnu. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 233-245 : ill., notes.
- DUVIELLA, Marie-Claire. Les moulins de Capbreton. *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 473, p. 39-54 : ill., notes.
- FAURE, Jean-Antoine. Artigues en Benon sous la juridiction des templiers et des chevaliers de Malte de 1160 à 1700-1760. *Cahiers Méduliens,* 2004, n° 42, p. 3-7 : ill., bibliogr.
- FAVREAU, Marc. Le mobilier des résidences du Duc d'Epernon. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 139-148 : ill., notes.
- HIRIBARREN, Vincent. Bayonne au début des guerres de religion. *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 2004, n° 159, p. 95-121, bibliogr.
- HUSSON, Claude. Valeur des représentations anciennes de Bayonne (vues et plans antérieurs à 1680) : essai d'analyse comparative et fonctionnelle. *Revue d'Histoire de Bayonne, du Pays Basque et du Bas-Adour*, 2004, n° 159, p. 71-93 : ill.
- LABORDE-SABAROTS, Claudine. Flottage et radelage sur les gaves d'Oloron et de Pau aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Bulletin de la Société de Borda*, 2004, n° 473, p. 28-37 : ill., notes.
- LARCADE, Véronique. Le premier duc d'Epernon, sucesseur des Foix-Candale à Cadillac. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 123-137 : ill., notes.
- LARRIEU, Bernard et BENQUEY, Patrick. Deux "artistes-archéologiques" de l'Entre-deux-Mers au XIXe siècle : Guillaume Castelnau d'Essenault et Gabriel Trapaud de Colombe. *In Château, bastide et vignobles en pays de Cadillac.* L'Entre-deux-Mers et son identité. Actes du 9ème colloque de l'Entre-deux-Mers tenu à Cadillac les 24, 25 et 26 octobre 2003. Camiac-et-Saint-Denis, CLEM ; Bordeaux, William Blake & Co., 2005, p. 247-270 : ill., notes.
- LARRIEU, Bernard et MOUSSET, Hélène. Les dessins et gravures de Léo Drouyn. Un témoignage iconographique exceptionnel sur le patrimoine rural et les conditions matérielles de la vie dans les campagnes au milieu du XIXe siècle. *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 2003, troisième série, n° 2, p. 107-120 : ill.
- MASSON, Juliette et MARTINAUD, Michel. L'abbaye Saint-Pierre de l'Isle : implantation de chanoines réguliers dans le Médoc. *Aquitania*, 2004, tome 20, p. 395-411 : ill., bibliogr.
- MAUDUIT, Thierry. La chapelle de l'Ermitage Sainte Catherine à Cambes. *Cahiers Méduliens*, 2004, n° 41, p. 99-101 : ill.
- MOUSSET, Hélène. Le paysage urbain d'une petite ville : Mézin. *In Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais*, 2004, n° 1, p. 243-257 : ill.
- PINTAT, Vincent. *L'organisation spatiale de Monein du XVe au XIXe siècle par l'exploitation géographique des terriers et des censiers.* Travail d'Etude et de recherche sous la direction du professeur Yves Poinsot. Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines, 2004, 143 p. : ill., bibliogr.
- ROQUEBERT, Claudine. Petite histoire d'un vase et de son créateur, Noël Blain, dernier potier de Castandet. *GRESALE*, 2004, n°5, p. 65-68 : ill., bibliogr.
- URRUTIBEHETY, Clément. La tour d'Ossès dans la montagne de Baygoura (Baigura). *Bulletin du Musée Basque,* 2004, n° 163, p. 27-32 : ill., notes.
- VASQUEZ, Julien. Penser la ville à la fin de l'ancien régime : Bordeaux, du quotidien aux utopies. *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 2003, troisième série, n° 3, p. 57-77 : ill.
- ZINK, Anne. Saint-Esprit, une ville à la campagne. *In Les petites villes du Sud-Ouest de l'antiquité à nos jours.* Colloque d'Aiguillon des 12 et 13 mai 2000 organisé par la Société d'Histoire des Petites Villes avec le concours du Conseil Général du Lot-et-Garonne et de la municipalité d'Aiguillon. *Revue de l'Agenais,* 2004, n° 1, p. 209-211.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 4

Personnel du Service régional de l'Archéologie (en juillet 2005)

NOM	TITRE	ATTRIBUTIONS
BARRAUD Dany	Conservateur régional de l'Archéologie	Responsable du service.
FOURMENT Nathalie	Conservateur du Patrimoine	Dordogne.
MOUSSET Hélène	Conservateur du Patrimoine	Responsable de la carte archéologique et de la cellule gestion des sols.
COUTURES Philippe	Ingénieur de recherche	Lot-et-Garonne.
BERTHAULT Frédéric	Ingénieur d'études	Gironde rurale, Montcaret (24) et Villeneuve-sur-Lot (47).
COLLIER Annie	Ingénieur d'études (3/4 temps)	Gestion des plans locaux d'urbanisme et études d'impacts.
REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre	Ingénieur d'études (Détaché du CNRS)	Gironde urbaine, Communauté urbaine de Bordeaux.
BIGOT Olivier	Assistant ingénieur	Carte archéologique et cellule gestion des sols.
FERULLO Olivier	Assistant ingénieur	Landes et Pyrénées-Atlantiques.
GAILLARD Hervé	Assistant ingénieur	Carte archéologique et cellule gestion des sols.
LHOMME Jean-Paul	Assistant ingénieur	Animations. Gestion des dépôts. Exposition.
BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste	Technicien de recherche	Sondages et carte archéologique.
CAMBRA Patrice	Technicien de recherche	Prises de vues. Gestion du laboratoire et des collections photographiques.
CHARPENTIER Xavier	Technicien de recherche	Gestion des documents d'urbanisme, sondages et redevance archéologique.
DEMAILLY Sylvie	Technicienne de recherche	Suivi des travaux et gestion administrative des grottes ornées d'Aquitaine. Secrétariat du comité international de Lascaux. Gestion des documents d'urbanisme.
NORMAND Christian	Technicien de recherche (Détaché EN)	Gestion du dépôt d'Hasparren. Sondages et suivi des travaux en Pyrénées-Atlantiques et Landes.
PICHONNEAU Jean-François	Technicien de recherche	Atelier graphique, D.A.O et sondages.
LAPRIE Mauricette	Chargée d'étude documentaire	Responsable du centre de documentation.
BREAUD Christine	Adjoint administratif	Gestion financière et administrative. Secrétariat de la C.I.R.A.
BOUYSSOU Rose-Lise	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du centre de documentation.
RAUCOULE Christine	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat du conservateur, bilans scientifique et d'activité. Gestion des arrêtés de prescription.
RONIN Nicole	Adjoint administratif (3/4 temps)	Secrétariat, courrier, standard.

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Index des auteurs de notices

Abaz, Bernard 133
Agogué, Olivier 51
Augry, Stéphane 45, 129, 161, 162
Ballarin, Catherine 42
Barbeyron, Arnaud 25
Barré, Antoine 58
Barrier (Le), Ch. 84
Berthault, Frédéric 48
Bertrand-Desbrunais, Jean-Baptiste 88
Beyrie, Argitxu 181, 184
Bidart, Patrick 33, 35
Blaser, Frédéric 33, 34
Blaser, Romana 33
Boccacino, Catherine 55
Bon, François 109
Boudriot, Gilbert 54
Bouillac, Hervé 147
Bourguignon, Laurence 33, 35, 39, 40, 41
Bouvart, Patrick 22, 60, 178
Brenet, Michel 30, 32, 38
Bruxelles, Laurent 33
Bundgen, Blanche 38
Calastrenc, Carine 196
Callegarin, Laurent 122, 169, 194
Canal, Judith 94
Cartron, Isabelle 82
Casagrande, Fabrice 21, 33, 47, 51, 52, 64, 89
Castel, Jean-Christophe 53
Castex, Dominique 82
Cavalin, Florence 164
Chabrié, Christophe 152
Chadelle, Jean-Pierre 29, 44, 45, 64
Chambellan, Dominique 54
Charlet, Marion 28
Charpentier, Xavier 74, 76, 99
Chassevent, Bernard 183
Chauvière, François-Xavier 159
Chevalier, Nathalie 44, 165
Chevillot, Christian 67
Chopin, Jean-François 172
Chuniaud, Kristell 72
Colin, Anne 30
Costamagno, Sandrine 159, 180
Courtaud, Patrice 172
Coutures, Philippe 96, 138
Dachary, Morgane 159
Dandrau, Louis 120
Dardey, G. 194
Darles, Christian 169
Daulny, Loïc 159
Delanghe, Damien 94
Desigaud, K. 194
Detrain, Luc 20, 63, 142, 159
Dibble, Harold 25
Dumontier, Patrice 172
Dunikowski, Christophe 42
Duvivier, Benoît 156, 183
Ferrier, Catherine 105, 159
Folgado, Mila 32, 38
Fourdrin, Jean-Pascal 161
Fourloubey, Christophe 33, 38
Fournier, Francis 132
Gaillard, Hervé 61
Garaizar, J.Rios 180
Gardère, Philippe 109
Gay, Clément 113, 122, 186
Gellibert, Bernard 109, 113
Geneviève, V. 194
Gineste, Marie-Christine 29, 52, 65, 83, 84, 88, 89, 115, 116, 178
Goutas, N. 180
Grigoletto, Frédéric 39, 40, 41
Guédon, Anne 113, 122
Guibert, Pierre 33
Hanry, Alexandra 48, 85
Henry-Gambier, Dominique 109
Houzé, Marc 120
Jacques, Philippe 129, 145
Jean, Ezéchiel 75
Joineau, Vincent 104
Kammenthaler, Eric 181
Laroulandie, V. 180
Leblanc, Jean-Claude 105
Le-Couedic, Mélanie 196
Lenoble, Arnaud 33, 35, 53
Loiselier, Laurent 164
Marchet, Gwénaëlle 47
Marembert, Fabrice 33

Marian, Jérôme 87
Marin, Agnès 51, 94, 147
Maringer, Catherine 79
Markovic, Pascal 120
Martin, Christian 94
Mauduit, Thierry 79, 95
Maurin, Bernard 118
Mazières, François 122
McPherron, Shannon 25
Mensan, Romain 109
Mercé, Gwénaël 113, 122
Mérigot, Stéphane 138
Merlet, Jean-Claude 109, 113, 191
Migeon, Wandel 103
Moreau, Nathalie 48, 72, 76, 77, 80, 98
Muylder, Marjolaine (de) 186
Normand, Christian 119, 173, 180
O'Farrell, Magen 53
Ortega, Illuminada 33, 35, 40, 41
Palué, Marie 54
Parent, Gilles 183, 188
Piat, Jean-Luc 83, 94, 197
Pichonneau, Jean-François 165, 177
Plana-Mallart, Rosa 186
Plassard, Frédéric 54
Pousthomis, Bernard 28, 43
Pujol, Géraud 113, 122
Reautez, Charlène 186
Réchin, François 169, 186
Rendu, W. 26, 180
Rendu, Christine 196
Rimé, Marc 46, 57, 129, 130, 131, 132, 136, 141, 142, 147, 148, 149, 150, 152, 153
Roger, Guy 67
Roquecave, Hélène 54
Rougier, Isabelle 60
Sandgathe, Dennis 25
Sandoz, Gérard 44, 61, 115
Sanoit, Jacques (de) 54
Schwortz, S. 26
Scuiller, Christian 96, 110, 111, 112, 179
Sellami, Farid 33, 35, 39, 40, 41
Silhouette, Hélène 73
Soressi, Marie 26
Souny, David 103
Sylavie, Steven 22
Tixier, Corine 33
Tosna, David 87
Turq, Alain 25
Vasquez, André 120
Verdin, Florence 192
Vigier, Serge 33
Vignaud, Didier 113, 117, 122
White, Randall 180
Wozny, Luc 72, 177

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE 2004

Index des sites et des communes

Abbaye (L'), LA SAUVE-MAJEURE (33) 197
Adour (Assainissement rive gauche de l'),
BAYONNE (64) 162
Adour (Berges de l'), DAX (40) 110
AGEN (47),
Lycée de Baudre 126
L'Ermitage 192
AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN (64),
Maison Capilla 156
AIGUILLON (47), Plaine de la Cibadère 129
Anglade (Allée d'), IZON (33) 80
Anglade (Chemin d'),
VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 147
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande,
Lagunes des Landes de Gascogne (33/40) ... 190
ARANCOU (64), Bourouilla 158
Arbalestrier (L'), PINEUILH (33) 89
Arribèra deus Gleisiars (Villa de l'),
LALONQUETTE (64) 166
ASTE-BÉON,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
AUDON (40), Évolution et dynamique du peuplement humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze, de la Protohistoire à nos jours 122
Autoroute A.89,
LA BACHELLERIE (24) 63
PEYRIGNAC (24) 63
LE LARDIN-SAINT-LAZARE (24) 63
BEAUREGARD-DE-TERRASSON (24) 63
VILLAC (24) 63
BACHELLERIE (LA) (24), A.89 63
BAÏGORRY,
(Prospection mines et métallurgie en Vallée de) (64), ... 186
Barbes Est et Ouest, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 148
Barrière (Château), PÉRIGUEUX (24) 49
Bartos (Aux), SAINT-PEY-DE-CASTETS (33) 98
Bartotes (Les), MONTPOUILLAN (47) 140
Bastiat (9 et 11 rue Frédéric),
MONT-DE-MARSAN (40) 115
Baudre (Lycée de), AGEN (47) 126
BAYONNE (64),
Casernes de la Nive 161, 162
Bastion Saint-François 161
Couvent des Cordeliers 162
Assainissement rive gauche de l'Adour 162
L'enceinte antique 159
Béarn (Circulation monétaire en), ... 193
Beaugarie, MAREUIL-SUR-BELLE (24) 47
BEAUREGARD-DE-TERRASSON (24), A.89 63
Beausoleil (Lotissement), LAYRAC (47) 131
BEDOUS (64), Déviation sud R.N. 134 165
Bel Air, MAS D'AGENAIS (Le) (47) 133
BÉOST,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
BERGERAC (24),
Pombonne 20
La Brunetière Sud 20
Mont de Neyrat Nord 20
R.D. 709 – Section de la Garrigue 64
Bernards (Les), MARGUERON (33) 88
BEYNAC-ET-CAZENAC (24),
Le "Territoire des Sarrasins" 22
BIELLE,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
BIGANOS (33), Bois de Lamothe 70
Bigné (Sondage des bâtis antiques du),
GOUTS (40) 112
BILHÈRES,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
BLAYE (33), Le Monteil est 72
BOÉ (47), Bory - Bordeneuve de Bory 129
Boiges (Les), ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (LA) (24) 52
Bois-Piqua, SAINT-MÉARD-DE-GURÇON (24) 57
BORCE (64), Maison forte Borce 2 165
BORDEAUX (33),
Ancien cinéma Gaumont,
9 à 13 cours Georges Clemenceau,

BORDEAUX (33),
8 et 16-18 rue du Palais Gallien 73
50 rue Saint-Sernin 73
Route de Toulouse, Barrière de Toulouse 74
Morphologie et expansion topographique 74
Cours du Chapeau Rouge 72
Tracé et sites du tramway 101
Bordeneuve de Bory - Bory, BOÉ (47) 129
BOULAZAC (24), Pey Dauchou 22
Bourg (Le), TOURNON-D'AGENAIS (47) 145
Bourouilla, ARANCOU (64) 158
Brandaux (Les), ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (LA) (24) 52
BRASSEMPOUY (40), Pouy 108
Brunetière Sud (La), BERGERAC (24) 20
CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33),
Le Pujeau de la Cabanne 76
Cabanne (Le Pujeau de la), CABANAC-ET-VILLAGRAINS (33) 76
CADILLAC (CANTON DE) (33),
Habitats aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales 103
CAMPAGNE DE BUGUE (24), Roc de Marsal 23
CANENX-ET-RÉAUT (40), La Hubla 109
Cantalouette I, CREYSSE (24) 31
Cantalouette III, CREYSSE (24) 33
Cantalouette IV, CREYSSE (24) 34
Cantalouette II (La doline de), CREYSSE (24) 32
Capilla (Maison), AHAXE-ALCIETTE-BASCASSAN (64) 156
Carrière Boudeau : Font Pépy, Les Grandes Terres, La Macle, Le Breuilh, SAINT-JEAN ET SAINT-PIERRE-DE-COLE (24) 64
CARSAC-AILLAC (24), Pech-de-l'Azé I 25
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24), Le château 28
Cathédrale (Abords de la), OLORON-SAINTE-MARIE (64) 174
CAUDROT (33), Place de l'église 76
CAUMONT-SUR-GARONNE (47), Ancienne Ville 130
Centre Bourg, SAINT-PIERRE-DU-MONT (40) 116
Centre du bourg, MONFLANQUIN (47) 138
César (Le camp de), COULOUNIEIX-CHAMIERS (24) 30
Chanzes (Les), CHAVAGNAC (24) .....
Chapeau Rouge (Cours du), BORDEAUX (33) 72
Chapelle (La), JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC (33) 80
Château (Le), CASTELNAUD-LA-CHAPELLE (24) 28
CHÂTEAU-L'EVÊQUE (24), R.D. 939 – Déviation 29
CHAVAGNAC (24), Le Peira, Les Chanzes, La Verdonnie 29
Chenauds (Les), HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24) 64
Chierman (Chez), MAREUIL-SUR-BELLE (24) 47
Choix (Le), MONTPOUILLAN (47) 140
Cibadère (Plaine de la), AIGUILLON (47) 129
Circulation monétaire en Béarn, ... 193
CLAIRAC (47), 5-6, impasse du Clocher 130
Clemenceau (9 à 13 cours Georges), BORDEAUX (33) 73
Clemenceau (Place), PAU (64) 179
Clocher (5-6, impasse du), CLAIRAC (47) 130
Clos Longs (Les), LIMEYRAT (24) 46
Combe Brune I, III CREYSSE (24) 35
Combeaux de Séguignac, ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (LA) (24) 52
Commarque (Castrum de), EYZIES-DE-TAYAC–SIREUIL (LES) (24) 43
Condat : rue Louis-Didier et chemin de Beauselle, LIBOURNE (33) 83
CONDAT-SUR-VÉZÈRE (24), Sur la Forêt 29
Cordeliers (Couvent des), BAYONNE (64) 162
Cornélien (Vignes de), LOUPIAC (33) 87
COULOUNIEIX-CHAMIERS (24),
Le camp de César 30
COURSAC (24), Font-de-Meaux 30
Courtissons (Les), LAMOTHE-MONTRAVEL (24) 45
Coutaudes (Les), HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24) 64
Coutet (Le site de Vieux), CREYSSE (24) 40
Coutets (Les), CREYSSE (24) 38
Coutets (Vallon des), CREYSSE (24) 39
COUTRAS (33), L'Essert 77
CREYSSE (24), La doline de Cantalouette II 32
Cantalouette III 33
Cantalouette IV 34
Combe Brune I 35
Combe Brune III 35
Les Coutets 38
Vallon des Coutets 39
Le site de Vieux Coutet 40
Les Garris II 40
La Ribeyrie 41
Cantalouette I 31
Dardenne (La), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 148
DAX (40),
Cours du Maréchal Joffre, Rue des Maraîchers 111
Lycée Saint-Joseph 111
29 rue du Tuc d'Eauze 112
Berges de l'Adour 110
Déviation ouest, MERIGNAC (33) 89
Dodie 3 (La), MONTCARET (24) 48
DORDOGNE (VALLÉE DE LA) (24),
Le triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers 65
Doulougnac, MADAILLAN (47) 132
DRONNE (VALLÉE DE LA) (24),
Le triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers 65
EAUX-BONNES,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
Eauze (29 rue du Tuc d'), DAX (40) 112
Eglise (Place de l'), CAUDROT 76
Église (La Vieille), SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT (24) . 55
Église monolithe et catacombes, SAINT-ÉMILION (33) 89

Enceinte antique (L'), BAYONNE (64) 159
ENTRE-DEUX-MERS (33),
Inventaire des moulins à eau 104
Ermitage (L'), AGEN (47) 192
Essert (L'), COUTRAS (33) 77
Évolution et dynamique du peuplement humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze, de la Protohistoire à nos jours,
AUDON/GOUTS/TARTAS (40) 122
EYZIES-DE-TAYAC–SIREUIL (LES) (24),
Castrum de Commarque 43
Ferry (Rue Jules), PERIGUEUX (24) 51
Flacaudes (Les Champs des),
MAREUIL-SUR-BELLE (24) 47
FLEIX (LE) (24), La Vaure 44
Font (La Petite), GOURS (33) 77
Font-de-Meaux, COURSAC (24) 30
Forêt (Sur la), CONDAT-SUR-VÉZÈRE (24) 29
Frênes (Allée des), SAINT-LOUBÈS (33) 96
Frontignac-Sud, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 149
Frugier, HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24) 64
Gallien (8 et 16-18 rue du Palais),
BORDEAUX (33) 73
Gardette (Parc d'activités de la), LORMONT (33) 84
Garris II (Les), CREYSSE (24) 40
Gaumont (Ancien cinéma), BORDEAUX (33) 73
GÈRE-BÉLESTEN,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
Gers (Au), PONT-DU-CASSE (47) 141
Gilou (Grand), HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24) 64
Goulard (Hameau de),
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47) 143
GOURS (33), La Petite Font 77
GOUTS (40),
Évolution et dynamique du peuplement humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze, de la Protohistoire à nos jours 122
Sondage des bâtis antiques du "Bigné" 112
Grède (La tour de),
OLORON-SAINTE-MARIE (64) 177
Habitats aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales, CANTONS DE CADILLAC, SAINT-MACAIRE, SAUVETERRE ET TARGON (33) 103
Harriague (Impasse de l'abbé),
MONT-DE-MARSAN (40) 115
HAUTEFAYE (24),
Le Trou de Loup, Les Coutaudes,
Les Chenauds, Frugier, Grand Gilou 64
Herm (Château de l'), ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24) 54
Homme (Rue du Cap de l'),
VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 148
Hubla (La), CANENX-ET-RÉAUT (40) 109
ISLE (VALLÉE DE L') (24),
Le triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers 65
ISLE-SAINT-GEORGES (33), Prospection 78
Isturitz (Grotte d'),
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64) 179
IZON (33),
Allée d'Anglade, Pont de Ribet,
Pont de Mandron 80
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC (33), La Chapelle 80
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24),
Le Trou de Loup, Les Coutaudes,
Les Chenauds, Frugier, Grand Gilou 64
JEMAYE (LA) (24), La Jemayotte 44
Jemayotte (La), JEMAYE (LA) (24) 44
Joffre (Cours du Maréchal), DAX (40) 111
Lac (Le), SANGUINET (40) 117
Ladan, SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL (47) 142
LADAUX (33), Église Saint-Martin 83
Lagunes des Landes de Gascogne (33/40),
Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande 190
LALONQUETTE (64),
Villa de l'Arribèra deus Gleisiars 166
Lamothe (Bois de), BIGANOS (33) 70
LAMOTHE-MONTRAVEL (24),
Les Nauves, Les Courtissons,
Les Grandes pièces 44, 45
Lanauze, MASQUIÈRES (47) 135
LANTABAT (64), ... 183
LARDIN-SAINT-LAZARE (LE) (24), A.89 63
Larla (Le centre sidérurgique du massif de),
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (64) 180
Lartigue (Allée de), TERCIS (40) 119
LARUNS (64),
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau 184
La cavité sépulcrale de l'Homme de Pouey .. 169
Haute vallée d'Ossau 195
LAYRAC (47), Lotissement Beausoleil 131
Lèches (Déviation des), LÈCHES (LES) (24) 45
LÈCHES (LES) (24),
R.D 709 - Déviation des Lèches 45
Leclerc (1, avenue du Général), NONTRON ((24) 48
Leclerc (52 avenue du Maréchal),
VILLENAVE-D'ORNON (33) 99
LIBOURNE (33),
Condat : rue Louis-Didier et chemin de Beauselle 83
Quai Souchet 84
LIMEYRAT (24), Les Clos Longs 46
Lisle (Le triangle),
VALLÉES DE LA DORDOGNE, DE L'ISLE ET DE LA DRONNE (24) 65
LIZONNE (Vallée de la) (24), ... 67
LONS (64), Quartier Mirassou 172
LORMONT (33), Parc d'activités de la Gardette :
4 rue du Courant 84
Loup (Le Trou de), HAUTEFAYE/JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24) 64
LOUPIAC (33),
Vignes de Cornélien 87
Saint-Romain 85

LOUVIE-JUZON (64), Prieuré Saint-Vincent 173
LOUVIE-SOUBIRON,
Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la vallée d'Ossau (64) 184
Haute vallée d'Ossau (64) 195
LUGASSON (33), Les Murasses 88
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU (24),
Villa de Nontronneau 46
MADAILLAN (47), Doulougnac 132
Maldidier (Grotte), ROQUE-GAGEAC (LA) (24) 53
Malherbe (Rue Paul),
OLORON-SAINTE-MARIE (64) 178
Mandron (Pont de), IZON (33) 80
Maraîchers (Rue des), DAX (40) 111
MAREUIL-SUR-BELLE (24),
Beaugarie, Rompu, Chez Chierman, Les Champs des Flacaudes 47
MARGUERON (33), Les Bernards 88
Marsal (Roc de), CAMPAGNE DE BUGUE (24) 23
Marteau, VILLENAVE-D'ORNON (33) 98
MAS D'AGENAIS (LE) (47), Bel Air 133
MASQUIÈRES (47), Lanauze 135
MAUZENS-ET-MIRAMONT (24),
Le Meyrolet, La Meyrolette 47
MÉDOC (33), Sites de sidérurgie ancienne 104
MERIGNAC (33), Déviation ouest 89
Meyrolet (Le), Meyrolette (La),
MAUZENS-ET-MIRAMONT (24) 47
Mirassou (Quartier), LONS (64) 172
MONFLANQUIN (47), Centre du bourg 138
MONSÉGUR (40), Tumulus Grand Tauzin n°1 113
MONTCARET (24),
Tête noire 48
La Dodie 3 48
MONT-DE-MARSAN (40),
Avenue de Villeneuve,
Impasse de l'abbé Harriague 115
9 et 11 rue Frédéric Bastiat -
4bis, 4ter et 6 rue Saint-François 115
Monteil est (Le), BLAYE (33) 72
MONTPOUILLAN (47),
Le Choix, Le Pigeat, Les Bartotes 140
Morphologie et expansion topographique,
BORDEAUX (33) 74
Moulins à eau (Inventaire des),
ENTRE-DEUX-MERS (33) 104
Murasses (Les), LUGASSON (33) 88
Nauves (Les), LAMOTHE-MONTRAVEL (24) 45
Neyrat Nord (Mont de), BERGERAC (24) 20
Niord (Éperon barré de),
SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE (33) 95
Nive (Casernes de la), BAYONNE (64) 161, 162
NONTRON (24), 1, avenue du Général Leclerc 48
Nontronneau (Villa de),
LUSSAS-ET-NONTRONNEAU (24) 46
Notre-Dame (Église), VANXAINS (24) 60
OLORON-SAINTE-MARIE (64),
La tour de Grède 177
Rue Paul Malherbe 178
Abords de la Cathédrale 174
OSSAU (Haute vallée d') (64),
Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères .. 195
OSSAU (Inventaire des sites miniers et métallurgiques de la Vallée d') (64),
Laruns, Eaux-Bonnes, Béost, Louvie-Soubiron, Aste-Béon, Gère-Bélesten, Bielle, Bilhères .. 184
OSTABAT-ASME (64), ... 183
Palisse (Rue de), TERCIS (40) 119
PAU (64), Place Clemenceau 179
Pech Chabrol, RIBAGNAC (24) 52
Pech-de-l'Azé I, CARSAC-AILLAC (24) 25
Peira (Le), CHAVAGNAC (24) 29
PERIGUEUX (24),
Rue Jules Ferry 51
1 cours Saint-Georges 51
Château Barrière 49
PESSAC, Tracé et sites du tramway 101
Pey Dauchou, BOULAZAC (24) 22
PEYRIGNAC (24), A.89 63
Pièces (Les Grandes),
LAMOTHE-MONTRAVEL (24) 44, 45
Pigeat (Le), MONTPOUILLAN (47) 140
PINEUILH (33), L'Arbalestrier 89
Pombonne, BERGERAC (24) 20
Pompogne (47), ... 141
PONT-DU-CASSE (47), Au Gers 141
Portely, SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA (47) 142
Pouey (La cavité sépulcrale de l'Homme de),
LARUNS (64) 169
Pouy, BRASSEMPOUY (40) 108
Pradiasse, SAINT-PEY-DE-CASTETS (33) 98
Prospection, ISLE-SAINT-GEORGES (33) 78
Puyguilhem (Le bourg de), THÉNAC (24) 58
R.D. 709,
BERGERAC (24) 64
LÈCHES (LES) (24) 45
R.D. 939 (Déviation), CHÂTEAU-L'EVÊQUE (24) 29
R.N. 134 (Déviation sud), BEDOUS (64) 165
Raouly (19 rue de), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 150
RIBAGNAC (24), Pech Chabrol 52
Ribet (Pont de), IZON (33) 80
Ribeyrie (La), CREYSSE (24) 41
Rigale (La), VILLETOUREIX (24) 61
Roc (Le Moulin du), SAINT-CHAMASSY (24) 55
ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (LA) (24),
Séguignac, Combeaux de Séguignac, Les Boiges, Les Brandaux 52
Rompu, MAREUIL-SUR-BELLE (24) 47
ROQUE-GAGEAC (LA) (24), Grotte Maldidier 53
Rouffignac (Grotte de), ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24) 53
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC (24),
Grotte de Rouffignac 53
Château de l'Herm 54
Rouquette (La), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 150
Rouquette Ouest, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 152
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA (47), Portely 142
SAINT-AUBIN-DE-NABIRAT (24), La Vieille Église 55
SAINT-AVIT-SENIEUR (24), ... 54

SAINT-CHAMASSY (24), Le Moulin du Roc 55
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47),
Hameau de Goulard 143
SAINT-ÉMILION (33),
Église monolithe et catacombes 89
SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE (33),
Saint-Faure 95
Éperon barré de Niord 95
Saint-Faure, SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE (33) 95
Saint-François (4bis, 4ter et 6 rue),
MONT-DE-MARSAN (40) 115
Saint-François (Bastion), BAYONNE (64) 161
Saint-Genès des Vallées (église),
SAINT-PIERRE-DU-MONT (40) 116
Saint-Georges (1 cours), PERIGUEUX (24) 51
SAINT-JEAN-DE-COLE (24),
Carrière Boudeau : Font Pépy,
Les Grandes Terres, La Macle, Le Breuilh 64
Saint-Joseph (Lycée), DAX (40) 111
SAINT-LOUBÈS (33), Allée des Frênes 96
Saint-Louis (Chapelle),
SAINT-PIERRE-DU-MONT (40) 116
SAINT-MACAIRE (CANTON DE) (33),
Habitats aristocratiques, sites fortifiés et
mottes castrales 103
Saint-Martin (Église), LADAUX (33) 83
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64),
Grotte d'Isturitz 179
SAINT-MARTIN-D'ARROSSA (64),
Le centre sidérurgique du massif de Larla 180
SAINT-MÉARD-DE-GURÇON (24), Bois-Piqua 57
SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL (47), Ladan 142
SAINT-PARDOUX-LA-RIVIÈRE,
Vallées de la Dordogne, de l'Isle
et de la Dronne (24) 65
SAINT-PEY-DE-CASTETS (33),
Pradiasse, Aux Bartos 98
SAINT-PIERRE-DE-COLE (24),
Carrière Boudeau : Font Pépy,
Les Grandes Terres, La Macle, Le Breuilh 64
SAINT-PIERRE-DU-MONT (40),
Église Saint-Genès des Vallées,
Chapelle Saint-Louis 116
SAINT-PIERRE-DU-MONT (40), Centre-Bourg 116
SAINT-ROMAIN, Loupiac (33) 85
Saint-Sernin (50 rue), BORDEAUX (33) 73
Saint-Vincent (Prieuré), LOUVIE-JUZON (64) 173
SANGUINET (40), Le Lac 117
Sarrasins" (Le "Territoire des),
BEYNAC-ET-CAZENAC (24) 22
SAUVE-MAJEURE (LA) (33), L'Abbaye 197
SAUVETERRE (33),
Habitats aristocratiques,
sites fortifiés et mottes castrales 103
Séguignac, ROCHEBEAUCOURT-ET-
ARGENTINE (La) (24) 52
Sidérurgie ancienne (Sites de), MÉDOC (33) 104
Souchet (Quai), LIBOURNE (33) 84
TARGON (CANTON DE) (33),
Habitats aristocratiques, sites fortifiés
et mottes castrales 103
TARTAS (40), Évolution et dynamique du peuplement
humain à la confluence de l'Adour et de la Midouze,
de la Protohistoire à nos jours 122
Tassigny (Avenue de Lattre de), ...
VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 152
Tauzin n°1 (Tumulus Grand), MONSÉGUR (40) 113
TERCIS (40), Rue de Palisse, Allée de Lartigue 119
Tête noire, MONTCARET (24) 48
Teyssonat (Chemin du),
VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 149
THÉNAC (24), Le bourg de Puyguilhem 58
THÈZE (Occupation du sol et espace rural dans
le canton de), ... 185
THIVIERS,
Vallées de la Dordogne, de l'Isle et
de la Dronne (24) 65
Toulouse (Route et Barrière de), BORDEAUX (33) 74
TOURNON-D'AGENAIS (47), Le bourg 145
Tramway (Tracé et sites du),
BORDEAUX (33) 101
PESSAC (33) 101
Treilles-Bas (Las), VILLENEUVE-SUR-LOT (47) 150
URGONS (40), ... 120
VALCARLOS
(Prospection mines et métallurgie
en Vallée de) (64), ... 186
VANXAINS (24), Église Notre-Dame 60
Vaure (La), FLEIX (LE) (24) 44
Verdonnie (La), CHAVAGNAC (24) .....
VILLAC (24), A.89 63
Ville (Ancienne), CAUMONT-SUR-GARONNE (47) .. 130
VILLENAVE-D'ORNON (33),
52 avenue du Maréchal Leclerc 99
Marteau 98
Villeneuve (Avenue de), MONT-DE-MARSAN (40) ... 115
VILLENEUVE-SUR-LOT (47),
Barbes Est et Ouest 148
La Dardenne, Rue du Cap de l'Homme 148
Frontignac-Sud, Chemin du Teyssonat 149
19 rue de Raouly, Las Treilles-Bas 150
La Rouquette 150
Rouquette Ouest 152
Avenue de Lattre de Tassigny 152
Chemin d'Anglade 147
VILLETOUREIX (24), La Rigale 61

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNES
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE